This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 116 943 924

E 21629

Collection

des

Ouvrages anciens

concernant

Madagascar

Cet ouvrage a été tiré
à trois cent vingt-cinq exemplaires,
tous numérotés.

N° 131

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 5-04.

Collection
des
Ouvrages anciens
concernant
Madagascar

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM.

A. GRANDIDIER, de l'Institut, CHARLES-ROUX, CL. DELHORBE,
H. FROIDEVAUX ET G. GRANDIDIER

TOME II

Ouvrages ou extraits d'ouvrages
français (jusqu'à 1630), portugais, hollandais, anglais, allemands, italiens, espagnols et latins relatifs à Madagascar
(1613 à 1640)

PAR MM.

ALFRED GRANDIDIER, de l'Institut
ET
GUILLAUME GRANDIDIER

PARIS
Comité de Madagascar
44, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

1904

SPV

DT 439
M22 G7
v.2

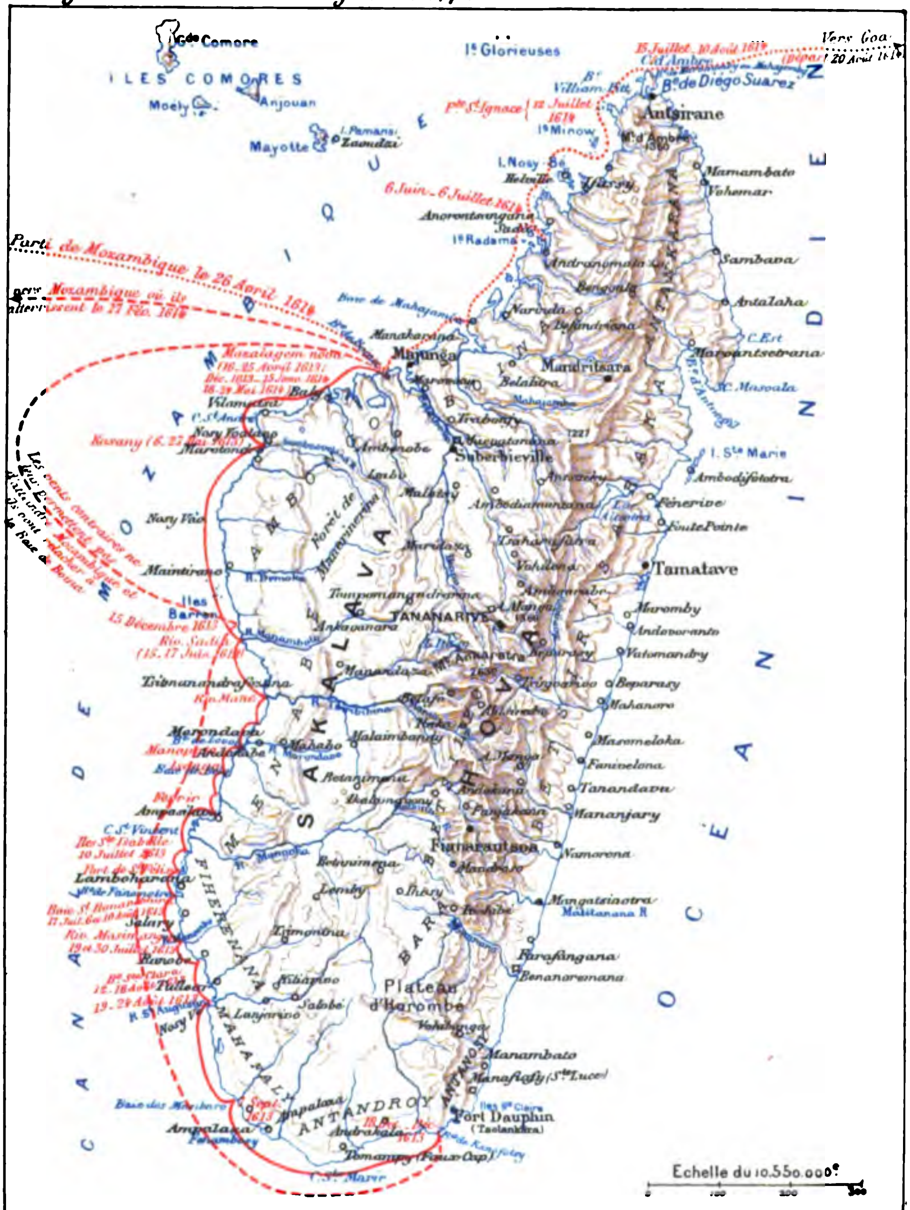

Gravé et Imp. par Erhard Fres. - Paris.

Exploration de la côte ouest de Madagascar par le Capitaine d'Azevedo et le Rév. Père Luis Mariano en 1613 et 1614.

——— De Mozambique à Boina (1-18 Avril 1613) et à Ranofotsy (25 Avril - 18 Octobre 1613).

- - - - - De Ranofotsy à Boina (Décembre 1613 - 15 Janvier 1614) et à Mozambique (17 Février 1614).

.... De Mozambique à Boina (26 Avril - 18 Mai 1614) et au Cap d'Ambre (24 Mai - 10 Août 1614).

RELATIONS DES PREMIERS VOYAGES

FAITS PAR

LES EUROPÉENS A MADAGASCAR

RELATION DU VOYAGE DE DÉCOUVERTE FAIT À L'ILE SAINT-LAURENT, DANS LES ANNÉES 1613-1614, PAR LE CAPITAINE PAULO RODRIGUES DA COSTA ET LES PÈRES JÉSUITES PEDRO FREIRE ET LUIS MARIANO, À BORD DE LA CARAVELLE « NOSSA SENHORA DA ESPERANÇA[1] ».

Le peu de connaissances qu'on a de la grande île de Saint-Laurent, aussi bien de ses côtes, de ses ports et de ses divers royaumes que de ses productions et des mœurs et du genre de vie de ses habitants, l'idolâtrie dans laquelle vivent les indigènes et leur complète ignorance de notre sainte religion, et surtout

1. Ce voyage de découverte a été entrepris par ordre du vice-roi de l'Inde D. Jeronymo de Azevedo. — La relation est du Père Luis Mariano; en effet, malgré sa forme impersonnelle, le récit a été certainement écrit par l'un des deux pères, et le Père Pedro Freire, profès des quatre vœux et recteur de la mission, a, comme on le verra plus loin, quitté les explorateurs la veille de Pâques 1614, pour accompagner le jeune prince malgache à Goa; d'autre part, il est dit plus loin (voir p. 53) que le P. Mariano était « l'écrivain de la Caravelle ». Elle est traduite d'après le manuscrit qui est conservé dans la Bibliothèque publique de Madrid (*a*) et qu'a publié la Société de géographie de Lisbonne dans son *Boletim de 1887*, p. 313-354. Il y a, dans la Bibliothèque d'Evora, un autre manuscrit (cod. CXVI, 1-21, in-folio de 227 pages), qui diffère fort peu du précédent, et qui est probablement le même que celui qui existait au XVIIIe siècle dans la Bibliothèque du marquis d'Abrantès (in-folio) et dont parle Ferdinand Denis (voir LE PORTUGAL, dans *l'Univers pittoresque* de Didot, p. 258, note de la

(*a*) Voici le titre de ce manuscrit : *Relação da Jornada e descobrimento da Ilha de S. Lourenço, que o vice Rei da India D. Jeronymo de Azevedo mandou fazer por Paulo Rodrigues da Costa, Capitão e descobridor.*

la croyance, propagée dans toute l'Inde par les Arabes de la côte d'Afrique et les Hollandais, qu'il y a dans cette île de nombreux Portugais échappés aux naufrages de plusieurs navires qui se sont perdus dans ces parages, a amené notre Roi à donner l'ordre à son vice-roi des Indes, D. Jeronymo de Azevedo, d'envoyer la caravelle *Nossa Senhora da Esperança* à la découverte de cette île. C'est le capitaine Paulo Rodrigues da

seconde colonne); la relation contenue dans ce manuscrit semble due au commandant de l'expédition, Paulo Rodrigues da Costa. L'historien Faria y Sousa a donné aussi, t. III, 3e partie, 1675, ch. XIII et XIV, p. 306-319, un récit de ce voyage, que Kerr a résumé en anglais dans sa *Collection of Voyages and Travels*, t. VII (1813), p. 1-10. La traduction de Kerr a été reproduite dans l'*Antananarivo Annual*, 1890, p. 154-161. Enfin, un troisième manuscrit, dû comme le premier au P. Luis Mariano (*a*), qui existait dans la bibliothèque du comte de Linares et dont l'existence m'a été signalée par M. Romanet du Caillaud, a été acheté en décembre 1895 par le Dr Ayres de Campos, Conde do Ameal, qui possède à Coïmbre une fort belle bibliothèque, où l'un de nous l'a vu et compulsé grâce à l'amabilité de son propriétaire et a pu se convaincre qu'il était presque identique à celui de Madrid (voir la notule (*b*) et plus loin, p. 105 (en note) la description de ce manuscrit et des autres documents qui y sont annexés).

(*a*) Voici le titre de ce manuscrit : *Relação da jornada, e novo descobrimento da Ilha de S. Lourenço, que por mandado do Senhor Vise-Rey da India Dom Jeronymo d'Azevedo le fez nos annos de 1613 e de 1614, feita pello P. Luis Mariano religioso da Companhia de Jesus.* Un autre manuscrit, intitulé : *Roteiro da Ilha de São Lourenço, suas costas, portos e baixos, conforme ao novo descobrimento e arrumação q̃ por mandado do Senhor V. Rey Dom Jeronymo d'Azevedo fez a Caravella Nossa Senhora da Esperança nos annos 1613 e 1614, feito pello Pe Luis Mariano da Companhia de Jesus*, y est joint, manuscrit qui a été peut-être aussi rédigé par le R. P. Mariano, mais qui n'est pas plus de sa main que la Relation du voyage (comme on peut s'en rendre compte en le comparant avec des lettres du même Père que possède aussi le comte de l'Ameal et dont la traduction, grâce à l'extrême obligeance de leur propriétaire, est donnée plus loin, p. 105 et suivantes), mais que nous croirions plutôt dû au capitaine du petit bateau à rames qui accompagnait la caravelle et qui a suivi de près toute la côte et fait les sondages (voir plus loin, p. 22 et 24); nous ne pouvons donner ici ce Routier, n'ayant pu jusqu'à présent avoir communication du texte. Nous espérons cependant réussir à l'avoir et, dans ce cas, nous le publierons à la fin de ce volume.

(*b*) Le R. P. Rivière à qui on doit la publication, dans le Bulletin de la Société de Géographie de Lisbonne de 1887, du Récit de l'exploration portugaise de Madagascar en 1613-1614, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Madrid [1], l'a fait suivre de la note suivante : « La Bibliothèque publique d'Evora, cod. CXVI, 1-21 (et non CXVI, 1-5, comme l'indique à tort le Catalogue des manuscrits,

(1) Le manuscrit de Madrid a été signalé par M. Gordo dans les *Memorias de litteratura da Academia*, III, p. 48.

Costa qui a été chargé de cette importante mission; il a demandé qu'on lui adjoignît deux Pères de la Société de Jésus, non seulement pour porter les secours de la religion aux Portugais qu'ils pourraient rencontrer, mais aussi pour l'assister de leurs conseils et l'aider à mener à bien son entreprise; ceux qui ont été choisis sont le Père P. Freire, profès des quatre vœux, recteur de cette nouvelle mission, et le Père Luis Mariano.

Le capitaine Paulo Rodrigues da Costa et les deux Pères

t. I, p. 5), possède de cette relation une copie postérieure à celle de Madrid; c'est un in-folio de 227 pages, écriture du XVIIIe siècle; il ne contient pas la lettre du frère augustin Athanase à l'archevêque Aleixo de Menezes. Le Bulletin de la Société de Géographie de Lisbonne (1re série, n° 1, 1883, p. 34 et 54), a publié sous le titre : « Moçambique e Madagascar », un rapport du jésuite Manoel Barreto au vice-roi des Indes, daté du 11 septembre 1667, que nous publierons dans le tome III, et où (p. 54 et 55) il parle avec éloges des productions et du commerce de Madagascar, qu'il appelle « le paradis terrestre »; il conclut ainsi : « Je m'en remets du reste au Journal (*livro de mão*) du P. Luis Mariano qui a navigué tout autour de cette île et a donné la description de ses ports et de tout ce qu'il y a vu ». La relation que nous publions, dit le P. Rivière, est-elle ce Journal du P. Mariano? nous n'oserions l'affirmer, mais nous inclinons beaucoup à le croire. »

M. le Dr Teixeira de Carvalho, qui a bien voulu copier pour nous le manuscrit de M. le comte de l'Ameal, fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Le Père Rivière est porté à croire que le texte dont il a fait la publication est de la main même du Père Luis Mariano. Tel n'est pas notre avis, c'est le texte du manuscrit de M. le comte de l'Ameal qu'on peut considérer comme la copie authentique à cause des documents originaux et des lettres autographes qui l'accompagnent, lesquels constituent le *Chartrier officiel de la conquête et découverte de l'île Saint-Laurent, ou plutôt des missions de la Société de Jésus dans cette île.*

« Je dois tout d'abord faire remarquer que le Père Manuel Barreto ne parlait probablement pas de la Relation de voyage qui a été publiée dans le Bulletin de la Société de Géographie de Lisbonnne, et qui est le deuxième document de la Collection du comte de l'Ameal, mais du Routier de l'île de Saint-Laurent qui est en tête de cette collection.

« Ces deux documents ne sont pas de la main même du Père Luis Mariano, comme on le voit en en comparant l'écriture avec celle de ses lettres autographes qui suivent, mais, à mon avis, leur copie doit être considérée comme officielle et conforme aux originaux; ils ont en effet le caractère personnel que le Père leur a donné, et que le copiste du manuscrit de Madrid leur a enlevé.

« Voici quelques exemples à l'appui de notre affirmation. On lit dans le manuscrit de Madrid (voir au haut de cette page 3) : « *Les Pères qui ont été choisis « sont le Père P. Freire, profès des quatre vœux, recteur de cette nouvelle Mission, « et le Père Luis Mariano.* » « Dans le manuscrit de M. le comte de l'Ameal, il y a : « *Les Pères qui ont été choisis sont le Père Pero Freire et le Père Luis Mariano, « qui a été chargé par le vice-roi de la description et de l'étude géographique de « l'île* ». » Plus loin (p. 27), il y a : « *Le pilote et un des Pères, Luis Mariano...* », tandis que dans le manuscrit du comte de l'Ameal, le nom du P. Mariano n'est pas cité, et, au lieu de : « *il remit au P. Luis Mariano* (p. 27), *il me remit...* », etc.

« L'écriture des manuscrits de la *Segunda Missaõ que fizeraõ os Padres*, de

Jésuites, le P. Pedro Freire et le P. Luis Mariano, partirent de Goa le 27 janvier 1613 avec l'ordre d'aller prendre des interprètes à Mozambique, puis de naviguer le long des côtes de l'île de Saint-Laurent [Madagascar], en mouillant la nuit, et de lever et sonder tous les ports importants; ils étaient autorisés à consacrer, s'il était nécessaire, deux années à cette reconnaissance. Ils remplirent cette mission avec toute la ponctualité possible, étant restés à Madagascar jusqu'au 20 août 1614 [1].

Cette exploration a été très périlleuse, autant à cause des tribus barbares et inconnues des Européens avec lesquelles ils ont eu des rapports qu'à cause des risques de mer auxquels ils ont été exposés, ayant subi dix à douze coups de vent ou tempêtes. Ils n'ont pas mouillé et remis à la voile moins de 400 fois; néanmoins, ils n'ont pu achever la circumnavigation de l'île, sous peine de voir périr tous leurs matelots dans ce voyage.

L'île de Saint-Laurent a un peu plus de 600 lieues de tour; elle est comprise entre le 12e et le 26e parallèle et est inclinée à peu près du Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest. Sa longueur est

1. Le maître d'équipage de la Caravelle était Antonio Gonçales Lousada, de Villadeconde, et le pilote, Antonio Rodrigues Pessoa. Des deux chapelains, les Pères Pedro Freire et Luis Mariano, ce dernier était un savant mathématicien et connaissait plusieurs langues (Faria y Sousa).

« l'*Annua da Missaõ de São Lourenço* (25 maio 1616) et de *Dhũa de Padre Luis* « *Mariano*, est de la même main que le *Roteiro* et la *Relaçao de Jornada*, ainsi « que la plupart des annotations sur les lettres autographes. »

En somme, le texte publié dans le Bulletin de la Société de Géographie de Lisbonne est exact, et suit de très près le texte du manuscrit du comte de l'Ameal; il ne s'en éloigne que quelquefois dans l'appréciation des distances. Mais la fin n'est pas pareille :

Dans le manuscrit du comte de l'Ameal, au lieu du dernier paragraphe qui commence par les mots : *Que Dieu maintenant protège cette entreprise* (voir plus loin, p. 75 ; il y a : *Tels sont les faits et événements les plus certains et les plus importants de notre voyage; il y en a d'autres d'une moindre certitude, que j'ai tout exprès réservés pour la fin, ne voulant pas interrompre le cours de mon récit...* passage dont on trouvera la traduction, p. 75-79.

Le manuscrit de M. le comte de l'Ameal, comme celui de la Bibliothèque d'Evora, ne contient pas la copie de la lettre du frère Athanase.

donc de 14°, c'est-à-dire de 260 lieues [1], mais sa largeur est beaucoup moindre : au Sud du parallèle du cap Saint-André, qui est par 16° 2/3 de latitude australe, elle mesure environ 80 lieues [2], mais du côté du Nord, elle va se rétrécissant et se termine par une pointe tronquée [nommée Saint-Ignace [3]], qui a de 15 à 16 lieues de large et est dirigée de l'Est à l'Ouest [partie comprise entre le cap Orontany et le cap d'Ambre [4]]. Elle peut se diviser en trois parties à peu près égales : la partie septentrionale, située au Nord du parallèle du cap Saint-André, et la partie orientale et la partie occidentale de la région située au Sud de cette ligne, que sépare une chaîne aboutissant au cap Saint-Romain [cap d'Andavaka] et qui déversent leurs eaux, la première, dans la mer de Sumatra [Océan Indien], et la seconde dans la mer de Sofala [canal de Mozambique].

Les royaumes et seigneuries y sont si nombreux qu'il est

1. C'est à peu près exact, s'il s'agit de lieues de 18 au degré (de 6 174 m.); en effet, les latitudes des caps Nord et Sud de l'île de Madagascar étant 11° 57′ 17″ (cap d'Ambre) et 25° 38′ 55″ (cap Sainte-Marie), sa longueur est d'environ 1 516 kilomètres ou 245 lieues de 18 au degré.

2. La latitude exacte du cap Saint-André est 16° 11′ 47″ et la largeur de l'île mesurée le long de ce parallèle est d'environ 575 kilomètres ou 93 lieues de 18 au degré.

3. Ce nom de Saint-Ignace n'existe pas dans le texte de la *Société de géographie de Lisbonne*, mais dans la relation de Faria y Sousa.

4. Cette partie de l'île, qui mesure environ 85 kilomètres ou 14 lieues de 18 au degré est orientée du S.-O. au N.-E., et non pas de l'O. à l'E. comme le dit le P. Luis Mariano et comme l'ont marqué sur leurs cartes tous les géographes du XVIe et de la première moitié du XVIIe siècles (Pedro Reinel, 1517; Rotz, 1542; G. Le Testu, 1555 (*a*); Gastaldo, 1567 (*b*); Porcacchi, 1572 (*c*); P. Berthelot, 1635; Dudley, 1646 (*d*); Flacourt, 1656; Thornton, 1700). Cependant Van Keulen, en 1689, a rectifié l'erreur de ses prédécesseurs, et Danville, en 1749, D'Après de Mannevillette en 1753 et surtout en 1775, etc., ont aussi représenté la pointe N. de Madagascar telle qu'elle est réellement (*e*).

(*a*) Voir tome I, p. 88. — (*b*) Voir t. I, p. 112 *bis*. — (*c*) Voir t. I, p. 114 *bis*. — (*d*) Voir cette carte dans le tome III. — (*e*) Voir l'Atlas de l'*Histoire de la Géographie de Madagascar* d'A. Grandidier (1892), pl. 6, 8A, 10A, 11A, 11B, 14B, 16, 16B, 16D, 17, 18, 20A et 21.

impossible de les décrire tous et même de les énumérer. En somme, le pays est très populeux, et il y a beaucoup de villes construites dans de charmants sites; les milliers de cours d'eau et de sources qui l'arrosent lui donnent de la vie et de la fraîcheur et le fertilisent, et il y a des montagnes, des vallées, des baies et des ports qui en rendent le séjour varié et agréable.

Les noms de Madagascar et de Saint-Laurent ont été donnés à cette île par les étrangers. Jusqu'à présent [en 1613], les indigènes n'ont pas de nom pour désigner l'île tout entière; ils se contentent de donner un nom spécial à leur province et aux pays voisins, mais ils ne lui donnent pas de nom général. Quant aux noms de Ménuthias, sous lequel Ptolémée la désigne, ou de Cerné, qu'on trouve cité par Pline, il n'y a pas lieu d'en parler, car ils sont fort anciens et, en somme, douteux; il en est de même des vieilles histoires qu'on raconte sur son peuplement : on sait seulement à ce sujet que les premiers habitants de l'île Saint-Laurent sont venus les uns de Malacca, les autres de la Cafrerie, et qu'il est arrivé ultérieurement dans la région du Nord-Ouest des Maures de l'Inde ou de l'Arabie et, longtemps après, quelques Portugais. On retrouve dans la langue et dans les usages des indigènes la trace de ces diverses nations.

Il nous suffira de parler des Portugais et des Maures, qui sont peu nombreux et épars çà et là dans l'île, quand nous serons arrivés aux lieux et ports où ils habitent.

Quant aux indigènes, qui forment la plus grande partie de la population de l'île et que nous appelons *Bouques*[1], ce sont des païens ou plutôt des infidèles et des hommes sans Dieu, puis-

1. Le nom de *Bouky* ou de *Boukiny* est le nom que les Arabes de la côte d'Afrique et des îles Comores donnent à l'île de Madagascar, et *Oua-Bouky* (au singulier *M-Bouky*), dont les Portugais ont fait *Bouques*, ce sont ses habitants (voir l'*Histoire de la Géographie de Madagascar* par Alfred Grandidier, 1892, p. 33 et 34).

qu'ils n'adorent ni le soleil, ni la lune, ni les étoiles, ni animaux, ni idoles ou statues, qu'ils n'ont pas de pagodes, et qu'ils croient que tout est fini avec la vie temporelle et que l'âme meurt avec le corps. S'ils n'ont pas la connaissance de la vie éternelle, ils ont cependant une idée confuse de Dieu, qu'ils appellent Zangarary [Zanahary, c'est-à-dire le créateur], dont ils invoquent le nom dans leurs serments et dont ils reconnaissent la toute-puissance dans diverses circonstances; ils vivent cependant comme s'il n'y avait pas de Dieu dans le monde, ne lui élevant ni temples, ni autels, ne lui faisant pas de sacrifices, ne consacrant aucune heure à la prière et s'occupant uniquement de se procurer les biens terrestres et d'en jouir.

Ils circoncisent tous les enfants mâles à l'âge de six ou sept ans et leur donnent alors un nom; cette cérémonie est accompagnée de fêtes et de banquets. Ils n'ont pas, comme chez les Maures, un prêtre chargé de cette fonction; tout homme que désignent le père ou les parents de l'enfant peut circoncire, mais les femmes ne le peuvent pas. Interrogés pourquoi ils circoncisaient leurs enfants, si c'était pour racheter leurs péchés, pour honorer Dieu, pour se distinguer des autres nations ou pour quelque autre motif, ils ont répondu qu'ils le faisaient parce que c'était la coutume de leurs ancêtres, sans pouvoir donner d'autre raison, réponse bien digne de gens barbares et ignorants.

Ils sont polygames, prenant autant de femmes que le cœur et leurs moyens le leur permettent, mais le divorce est facile, et la femme divorcée trouve à se remarier, comme si de rien n'était, faisant souvent un mariage meilleur que le précédent. Le fiancé paie au père de sa future pour avoir sa femme une toute petite dot, rémunérant ainsi ses beaux-parents de l'avoir mise au monde et élevée.

Ils croient à la toute-puissance des gris-gris et des charmes dont ils possèdent un grand nombre et qu'ils consultent toujours avant de faire une entreprise quelconque.

Aux funérailles de leurs parents, ils donnent, pour les membres de la famille et pour les amis et les voisins qui viennent pleurer le mort, de grands banquets, bien pourvus de viandes et autres victuailles. Les rites funéraires varient suivant les provinces : dans les unes, on construit au-dessus du cercueil des maisons en bois travaillées avec art; dans d'autres, on dépose à côté du mort les objets qu'il aimait et appréciait, armes, verroteries, argent, etc.; les cadavres sont enveloppés tantôt dans des étoffes de coton ou de rafia, tantôt dans des nattes, quelquefois même dans des peaux de bœufs. Le deuil consiste à se raser les cheveux et à ne porter aucuns bijoux, souvent à s'enduire le visage et certaines parties du corps d'argile, ce qui les rend horribles à voir.

Quand ils prêtent un serment, ils prennent une sagaye ou un couteau et, serrant fortement le manche de l'arme qu'ils ont en main, ils prononcent un discours où ils demandent à Dieu, s'ils viennent à manquer à leur serment, de les faire périr avec cette arme, eux, leurs femmes et leurs enfants, et d'anéantir leurs biens. Cette sorte d'ordalie est d'un usage général dans toute l'île; mais il en est une autre beaucoup plus fâcheuse, qui consiste à donner du poison aux personnes qui font un serment ou qui sont condamnées à mort pour un crime, avec la pensée qu'elles mourront si elles mentent et qu'elles vivront si elles sont innocentes. Ils emploient encore un autre procédé : plaçant sur le sol un grand bouclier de bois, ils font asseoir celui qui a un serment à faire sur ce bouclier, les yeux fermés; les assistants tournent autour, en demandant à Dieu de le rendre aveugle, s'il se parjure. S'il conserve la vue, c'est, disent-ils,

qu'il a dit la vérité; ce qui est étonnant, c'est que beaucoup sont devenus aveugles pendant cette épreuve.

A Madagascar, le gouvernement est monarchique; les rois, qui sont très nombreux et, pour cette raison, peu puissants, s'appellent *Andias*, *Anrrias* ou *Dias* [*Andriana*]. Ils sont tous maîtres absolus dans leur district, ne reconnaissant pas de supérieurs. Leur mode de gouvernement consiste à se conformer aux anciens usages; ils n'ont pas de lois écrites, et ils jugent sommairement, sans appel. Ils n'ont pas de prisons; les coupables sont punis de suite après le jugement, c'est-à-dire sagayés, noyés dans la mer ou réduits en esclavage.

A cause du grand nombre de chefs qui se partagent le pays et qui d'ordinaire ne s'accordent pas entre eux, les guerres sont fréquentes et, on peut même dire, continuelles; elles ont du reste peu d'importance et ont pour but plutôt le pillage que la mort de l'ennemi. Leurs armes consistent en sagaies et en boucliers. Ils ont deux sortes de sagaies, les unes petites, qu'ils jettent contre leurs adversaires, les autres grandes, qu'ils tiennent toujours à la main et qui leur servent dans les combats corps à corps; ils ont aussi des coutelas. Leurs boucliers sont en bois, fort bien travaillés à leur manière et si grands qu'en s'accroupissant derrière, ce qu'ils font avec une grande souplesse, ils se cachent très bien. Nous n'avons jamais vu, dans tout notre voyage, d'arcs ni de flèches. Les espingoles sont une arme toute nouvelle à Madagascar; les quelques rois auxquels les Hollandais et les Maures de Malindi en ont donné, ne savent point s'en servir et en ont la plus grande frayeur.

Il y a peu de choses à dire de leur costume, qui est très sommaire, comme du reste celui de tous les Orientaux. Les notables et les gens riches portent un ou deux pagnes, de coton ou de fibres de rafia, faits dans le pays même; ces pagnes, qui sont

tissés avec art et ornés de raies de couleurs vives, sont cousus en forme de sacs, dans lesquels ils s'introduisent. Il y en a qui se drapent dans des étoffes venues de Malindi. Quant aux petites gens, ils revêtent des pagnes communs faits avec des écorces d'arbres (qu'on appelle à Angola *Aliconde*). Les femmes sont vêtues dans toute l'île d'une manière très convenable. Les Malgaches ne portent ni chapeaux, ni souliers.

Leurs bijoux consistent exclusivement en grosses et petites perles de verre de couleurs variées, en vrai ou faux corail, en manilles d'argent, de laiton, de cuivre, d'étain ou d'écaille et en divers objets, particuliers à chaque province, qui pendent sur leur poitrine ou à leurs oreilles.

Les marchandises qu'on peut se procurer à Madagascar sont de l'ambre en petite quantité, mais qui est blanc et très bon, du santal blanc, du bois noir (ébène), des bois odoriférants, de l'écaille, beaucoup de bétail et de nombreux esclaves.

Le bétail y est abondant, fort beau, de grande taille et gras. Les chèvres sont également fort grasses et ne le cèdent pas, pour le goût de la viande, aux moutons du Portugal.

En outre des bœufs terrestres qu'on élève dans les prairies, comme en Europe et dans tous les pays du monde, il y a dans l'île de Saint-Laurent des bœufs aquatiques qui naissent et grandissent dans l'eau des grands lacs situés au milieu des déserts du centre. Ils sortent de ces lacs la nuit en grands troupeaux pour aller paître, comme font aussi les chevaux marins sur la côte de Sofala. Les indigènes établissent des parcs ou palissades où ils les poussent et les gardent quelques jours[1], jusqu'à ce que, accoutumés à la terre et habitués à la société

1. Dans la relation de Faria y Sousa, il est dit que les indigènes prennent au lasso les bœufs marins, lorsqu'ils sortent des lagunes pour venir aux pâturages.

des bœufs terrestres, ils oublient leur première demeure et se décident à rester sur terre sans chercher à retourner à l'eau. J'ai longtemps regardé ce récit comme mensonger, mais tant de personnes dignes de foi m'en ont, en maintes circonstances, affirmé la véracité, qu'il m'a paru bon de le consigner; du reste, puisque le frère Bernardo de Brito a prouvé, dans le tome II de la *Monarchia Lusitana*, qu'il existe des hommes marins et des hommes aquatiques, il peut bien y avoir aussi des bœufs marins[1].

Quant aux vivres autres que le bétail, si l'île en manque en divers endroits, c'est par la faute non du sol, qui est très fertile, tempéré et sain, mais de ses habitants, qui ne le savent pas cultiver. L'époque ordinaire des semailles est la saison des pluies, c'est-à-dire de novembre à mars, mais, dans certaines parties de l'île, on sème et on récolte toute l'année. Les Malgaches n'emploient ni charrues, ni houes, ni sarcloirs; tout le travail des champs se fait avec des bêches en fer atta-

1. Cette fable a trait aux bœufs sauvages qui à cette époque existaient en très grand nombre à Madagascar, et dont il existe encore aujourd'hui de grands troupeaux dans l'Ouest. On sait que ces animaux, qui paissaient sur les bords des grands marais et des lacs de l'intérieur pendant la saison sèche, lorsque les coteaux et les plaines étaient brûlés par le soleil, sont excessivement sauvages et disparaissent, à la première vue de l'homme, dans les profondeurs des régions désertes, ce qui explique la légende que rapporte le Père Luis Mariano. — Bernier a recueilli dans le Nord de l'île, en 1834, une légende analogue; voici en effet ce que nous trouvons dans ses notes (*Bull. Soc. Géogr. commerciale de Bordeaux*, 19 avril 1886, p. 225-226) : « Les naturels [Antankarana ou habitants de la pointe septentrionale de Madagascar] prétendent que les bœufs sauvages qu'on trouve en grande quantité dans le Nord de l'île naissent dans la mer, au voisinage du cap d'Ambre [que pour cette raison les indigènes ont appelé et appellent encore aujourd'hui *Bobaomby*, litt. : beaucoup de bœufs], et qu'ils vont s'y plonger tous les soirs. Ils vendent quelquefois des bœufs à poil lisse et gras qu'ils disent avoir saisis au moment de leur sortie de l'eau, et il s'est trouvé des capitaines de navire assez crédules pour ajouter foi à cette fable ».

chées à un long manche de bois, avec lesquelles ils retournent à peine la terre, qui est si bonne qu'elle donne néanmoins de magnifiques récoltes; ils travaillent peu et nonchalamment, et pourtant, en beaucoup d'endroits, il y a une grande abondance de riz, de millet [sorgho], de « mungo » [*mangahazo* ou manioc], de haricots, de « jugos » [pois d'angola ou cajans], d'ignames, surtout de figues d'Inde [bananes], de gingembre, de cannes à sucre, de citrons et de limons, de « jangomas » [jujubiers, d'après Clusius, *Exotica*, p. 227 et 287 (ou noix d'acajou?)], de poules et de porcs sauvages.

Il y a peu d'animaux sauvages dans l'île Saint-Laurent, pas de lièvres [1], mais beaucoup de singes [maques ou Lémurs], qui sont différents de ceux d'Afrique et de ceux de l'Inde [2]. Les serpents y sont en petit nombre, mais ils sont venimeux [3]. Il y a beaucoup d'oiseaux et de poissons, sur lesquels il n'y a rien de particulier à dire, si ce n'est que les perroquets [*Coracopsis*], tout en ayant la forme et les mœurs des perroquets verts, sont de couleur noirâtre. Le long de la côte occidentale, les tortues abondent et les cours d'eau sont pleins de crocodiles énormes.

Les indigènes présentent des différences très notables dans leur aspect physique et dans la couleur de la peau : les uns sont noirs et ont les cheveux crépus, comme les Cafres de Mozambique et d'Angola; d'autres sont également noirs, mais ont les cheveux lisses; d'autres sont basanés comme les mulâtres, et il en est qui ont presque le teint des blancs et peuvent soutenir la comparaison avec les métis les plus clairs, ce sont ceux qu'on

1. Dans la relation de Faria y Sousa, il est dit qu'on trouve à Madagascar des tigres et des chevaux marins, mais qu'on n'y a vu ni éléphants, ni chevaux, ni ânes, ni lions, ni ours, ni servals, ni cerfs, ni renards.

2. A Madagascar, il n'y a pas de singes, mais des Lémuriens.

3. C'est une erreur; il y a beaucoup de serpents à Madagascar, mais on n'en connaît pas qui soient venimeux (Faria y Sousa, t. III, p. 307).

amène du royaume des Hova[1], royaume qui est tout à fait au centre de l'île, et qu'on vend à Mazalagem [dans la baie de Boina] aux Arabes de Malindi; parmi ces blancs, quelques-uns ont les cheveux crépus comme les Cafres, ce qui est étrange, d'autres les ont lisses comme nous, mais, en réalité, la plupart sont basanés, avec les cheveux soit crêpés, soit lisses.

Ils sont d'ordinaire bien faits, de belle taille et de forte corpulence, bons pour le travail, bien que, sous le rapport de la force, ils soient inférieurs aux Cafres, mais ils leur sont très supérieurs au point de vue de l'intelligence, de la capacité et du bon caractère. Quoiqu'ils vivent dans l'état le plus misérable, ignorant le christianisme, ne connaissant pour ainsi dire pas Dieu, n'ayant ni lois, ni roi pour les diriger, ils sont toutefois capables de comprendre les enseignements de la religion et de la raison, car ils sont d'un caractère doux et facile, ce que nous pouvons affirmer d'après l'expérience que nous en avons faite avec les prisonniers et les esclaves que nous avons emmenés, et ils sont habiles dans les divers métiers de charpentier, de forgeron, de tisserand, de laboureur, qui sont communs dans l'île; tous accepteraient parfaitement les préceptes du christianisme et nos lois si on les leur enseignait, mais, faute d'en être instruits, ils sont privés de toutes ces bonnes choses, de même qu'ils ignorent la peinture et la sculpture, dont quelques Arabes seuls possèdent de très faibles notions. Ces préliminaires feront mieux comprendre le but et l'heureux résultat de notre voyage.

Notre caravelle a quitté Mozambique le 1er avril 1613 avec cinq interprètes musulmans; elle était suivie d'un bateau plus petit, qui pouvait marcher à la rame. Les vents n'ayant pas été favorables, nous n'avons aperçu l'île de Madagascar que le 10,

1. Il est intéressant de noter que c'est la première fois que le nom de *Hova* apparaît dans un écrit quelconque.

et nous sommes arrivés, la nuit du 15, devant Mazalagem Nova, que les indigènes appellent Boene [Boina]. Nous sommes entrés dans la rade le lendemain, nous faisant précéder d'un bateau pour nous piloter.

Cette baie de Boina est fort belle; elle est située par 16° de latitude Sud[1] et est de forme ovale, ayant deux lieues de longueur, de l'Est à l'Ouest, et une lieue de largeur du Nord au Sud, l'ouverture étant dans cette même direction et très large. De chaque côté de l'entrée, il y a des îlots couverts d'arbres, et, dans l'intérieur, il y en a un, pauvre et misérable, tout entier de sable et de roc, qui a un peu plus d'une demi-lieue de tour et qui est couvert de maisons où vivent de 6 à 7 000 personnes[2]. Ses habitants sont tous musulmans, mais ils sont peu instruits dans leur religion qu'ils observent si mal qu'on peut dire qu'ils ne le sont que de nom. Ce sont les Maures de Malindi et d'Arabie qui, venant chaque année dans ce port avec leurs navires pour y acheter les nombreux esclaves qu'ils emmènent en Arabie pour des usages infâmes et abominables, les incitent à adopter l'islamisme.

On trouve dans cette ville de Boina des vivres et des marchandises en abondance; de grandes caravanes y amènent de l'intérieur beaucoup de bœufs et beaucoup d'esclaves, et de bonnes embarcations [boutres], qui rappellent les « cangalhas » de l'Inde et qui sont très semblables aux bateaux de pêcheurs de Tancos et de Santarem, y apportent des denrées de toutes les parties de l'île, naviguant le long des côtes et venant soit du Sud, soit du Nord, souvent de plus de cent lieues. On y vient

1. La latitude exacte de l'entrée de la baie de Boina est 15° 47'. — Il y a lieu de remarquer que toutes les latitudes données par le Père Luis Mariano sont généralement trop fortes de 1/4 à 1/2 degré environ (de 15' à 30' en moyenne).

2. Dans la relation du capitaine Paulo Rodrigues da Costa, publiée par Faria y Sousa, il est dit qu'il y avait dans cette ville 8 000 habitants.

chercher des rabanes, ou étoffes tissées avec des fibres végétales, qu'on y fabrique avec art et en grande quantité; il n'y a guère de maisons où il n'y ait trois à quatre métiers à tisser.

Une fois le navire à l'ancre, le capitaine envoya au roi, qui s'appelait Samamo [Tsimamo], un cadeau de plusieurs objets de prix. Le roi reçut ce présent avec joie et en fit un en retour, et il donna aux Portugais la permission de venir à terre, demandant toutefois qu'ils ne débarquassent que le lendemain, parce qu'il voulait attendre que son frère fût arrivé afin de mieux fêter ses hôtes. Rodrigues da Costa ne descendit cependant à terre que le troisième jour avec les deux missionnaires et douze mousquetaires bien armés, salué de plusieurs coups de canon et de salves de mousqueterie et laissant les matelots de la caravelle l'arme au poing et les mèches allumées. Le roi vint le recevoir sur la plage et l'emmena à sa maison, où étaient réunis les principaux du pays et une foule de peuple. Aussitôt après avoir échangé les premiers compliments, nous nous informâmes des Portugais qu'on disait perdus dans l'île; nous nous adressions à ce roi avec confiance, ne doutant pas qu'il nous fournît d'utiles indications, car un de nos compatriotes, qui était venu à Boina quelques annés auparavant, lui avait entendu dire, ainsi qu'aux notables du pays, que, tout près de ce port, il y avait un Malgache, ancien esclave d'un Portugais, qui, embarqué avec son maître à bord d'un navire à destination de l'Inde et ayant fait naufrage sur la côte de l'île Saint-Laurent, s'était sauvé à terre en même temps que beaucoup d'Européens; cet esclave avait reconquis sa liberté et avait regagné son pays sain et sauf.

Quoiqu'il eût dit tout cela à notre compatriote, le roi nous répondit qu'il n'en savait rien et qu'il n'en avait jamais entendu parler, mais avec tant de hâte que nous eûmes des doutes sur la vérité de son assertion. Cependant, dissimulant ses doutes,

notre capitaine entama avec lui des négociations pour le traité d'amitié que D. Estevão de Taide, le capitaine général de la Conquête des mines d'argent de Monomotapa, avait conclu avec lui au nom de S. M. le roi de Portugal et que D. João de Azevedo, le commandant de Mozambique, avait ordonné de renouveler. Il fut convenu avec le roi Samamo [Tsimamo] qu'il serait ami de nos amis et, de même, ennemi de nos ennemis; qu'il n'aurait aucunes relations soit avec les Hollandais et les Anglais, soit avec les Rumes [habitants des côtes de la Méditerranée], tant qu'ils n'auraient pas fait la paix avec notre Roi; qu'il protégerait tous les navires et bateaux portugais qui viendraient dans ses ports et qu'il leur permettrait d'y faire librement le commerce; que le commandant de Mozambique pourrait, quand il le voudrait, établir un comptoir à Mazalagem [Boina]; que les Portugais pourraient amener avec eux des Pères qui auraient toute liberté de construire des églises dans son pays et de prêcher la religion chrétienne, et que tous ceux qui voudraient embrasser cette religion pourraient le faire en toute liberté. D'autre part, les Portugais s'engagèrent à traiter favorablement les navires du roi Samamo [Tsimamo] dans leurs ports et à l'aider, lorsqu'il le demanderait, dans les guerres qu'il ferait avec justice à ses ennemis. Le roi de Boina souscrivit volontiers à toutes ces conventions et les deux parties contractantes signèrent solennellement l'acte qui les relatait.

Nous sommes restés dans ce port de Boina dix jours, pendant lesquels les Pères ont dit, sur l'une des deux îles qui sont à l'entrée de la baie, de nombreuses messes pour le succès de l'expédition et pour la conversion des infidèles. Après avoir fait de l'eau, du bois et des provisions de viande et avoir pris deux nouveaux interprètes, nous sommes partis le 25 avril, naviguant le long de la côte qui court presque Est-Ouest pendant une

quarantaine de lieues[1]. Le 27, nous avons passé devant la grande rivière Balue [baie de Baly] par 16° 1/3 de latitude[2]; on y a fait des sondages et on l'a trouvée navigable pour de grands navires. Le 29, nous avons doublé le cap Saint-André par 16° 2'3[3], et, pendant plusieurs jours, nous avons été gênés par une forte brise d'Ouest, qui nous a obligés à courir des bordées et à naviguer avec les bonnettes seules. Lorsque la mer a commencé à se calmer, le 6 mai, nous nous sommes trouvés par 17° de latitude[4] à l'embouchure de la rivière Cassane [Kasany[5] ou Sambao], rivière qui a peu de profondeur et qui est entourée de beaucoup de bancs de sable; en entrant, la caravelle a touché sur l'un d'eux et a talonné si fortement que nous avons craint que notre voyage ne s'achevât là; cependant, grâce au dévouement de nos officiers et à une manœuvre habile, nous en sommes sortis sains et saufs, mais non sans peine.

Le capitaine envoya un beau cadeau au roi de l'endroit, nommé Sampilha [Sampilahy], qui le reçut avec joie et lui donna l'autorisation de venir à terre quand il voudrait. Le lendemain, il débarqua avec le même cérémonial qu'à Mazalagem [Boina] et fit avec lui le même traité qu'avec Samamo [Tsimamo], mais, comme ce roi n'est pas musulman, il fut plus facile d'arriver avec lui à une entente au sujet de la religion chrétienne. Nous ne pûmes non plus obtenir de lui aucun renseigne-

1. Entre la baie de Boina et le cap Vilanandro ou cap Saint-André, il y a une différence de longitude de 1° 33', soit 166 kilomètres ou 30 lieues marines.

2. La latitude exacte des deux caps qui forment l'entrée de la baie de Baly (le cap Sada et le cap Ambararata) est respectivement 15° 59' et 15° 56'. — Dans la relation de Faria y Sousa, la rivière Baly est indiquée comme étant par 16° de latitude Sud.

3. La latitude exacte du cap Saint-André est 16° 11' 47".

4. La latitude exacte de Nosy Voalavo, à l'embouchure de la rivière Sambao, est 16° 36' 30". — 5. Ou peut-être Sahasanana.

ment au sujet des Portugais naufragés, dont, nous dit-il, il n'avait pas entendu parler, mais il connaissait le roi de Sadia [Sahadia ou Manambolo], Capitapa [Kapitaka?], et son royaume où nous devions aller, et il nous donna d'utiles informations.

Partis le 14 mai très contents, nous avons été surpris, au sortir de la barre, par une tempête extrêmement violente venant du Sud ou du Sud-Ouest, et il nous a fallu rentrer dans la rivière de Cassane [Kasany ou Sambao] le 17. Pour attirer la bénédiction de Dieu sur notre voyage, les Pères ont dit en ce lieu de nombreuses messes et, le jour de la fête du Saint-Esprit [de la Pentecôte], ils ont planté deux grandes croix, l'une en face du port, à l'entrée du fleuve, et l'autre de l'autre côté, auprès de la ville; chacune d'elles avait 40 paumes [environ 4 mètres] de haut. Les marins les portèrent processionnellement et dévotement sur leur dos pendant un long parcours, puis, pendant qu'au son de l'orgue (?) on chantait les litanies et le *Laudate*, ils firent les trous en terre et les dressèrent avec une grande cérémonie.

Le capitaine alla ensuite rendre compte au roi de ce qu'on venait de faire; il lui fit l'éloge de la Sainte Croix et il lui dit que nos Rois et nos plus grands seigneurs la vénéraient et la respectaient plus que tout au monde, que le diable en avait une grande frayeur et la fuyait, que, s'il respectait celles que nous venions d'ériger sur la plage, Dieu lui accorderait toutes sortes de grâces comme à nous, enfin que tous les Portugais qui viendraient dans son pays, le considéreraient comme leur ami en voyant ce signe sacré. En terminant, nous lui demandâmes de ne pas les abattre, et, si elles tombaient, de les relever avec un grand respect. Le roi écouta très attentivement toutes nos recommandations et nous promit de s'y conformer strictement.

Le 27 mai, nous avons quitté pour la seconde fois la rivière

de Cassane [Kasany ou Sambao] et, continuant notre route dans d'excellentes conditions grâce à la protection de la Sainte Croix, nous avons découvert huit jours après, par 18° de latitude, une jolie petite île toute verdoyante (que nous avons nommée *Espiritu Santo* [Nosy Vao][1]), mais, ayant par 18° 1/2 rencontré une série de bas-fonds et d'écueils très dangereux qui s'avancent jusqu'à 8 ou 9 lieues en mer[2], nous avons eu le bonheur de passer au milieu d'eux sans accidents; c'est un des plus grands dangers que nous ayons courus dans tout notre voyage. Nous avons été trois jours au milieu de ces bancs, mettant le cap tantôt vers la pleine mer, tantôt vers la terre qui était toujours en vue et dont nous nous sommes approchés très près, sans que le vent nous permît de sortir de notre mauvaise situation; le capitaine finit par ordonner aux officiers d'accoster la terre, et nous vînmes auprès d'un banc de sable [bouche du Demoka, près de Maintirano?] la veille du dimanche de la Trinité. L'endroit parut convenable pour y ériger une croix, que nous y dressâmes après avoir célébré la messe sur un autel de pierres sèches bâti à la hâte par les matelots, dont la plupart communièrent avec beaucoup de dévotion.

Dans le courant de la journée, nous voguâmes entre deux écueils, précédés d'une embarcation qui nous servait d'éclaireur; nous étions parvenus presque jusqu'au bout du banc [banc de Pracel], ayant toujours eu un brassiage suffisant, quand tout à coup, sans que l'embarcation nous eût prévenus, nous nous

1. La latitude exacte de Nosy Vao est 17° 29'. — Le texte publié par la *Société de Géographie de Lisbonne* ne porte pas ce nom d'*Espiritu Santo*, mais il se trouve dans la relation de Faria y Sousa.

2. Le banc de Pracel borde la côte Ouest de Madagascar depuis la hauteur du cap Saint-André jusque par 19° de lat. S. Il y a, notamment entre Nosy Vao et les îles Stériles, des endroits dangereux, car le brassiage y est très inégal et le banc s'étend fort loin dans l'Ouest.

sommes trouvés au milieu d'une masse de roches aigues, sur lesquelles la mer était houleuse et semblait vouloir déferler. Les officiers s'empressèrent de faire amener les voiles et de jeter l'ancre, et, grâce à Dieu, nous avons échappé à un grand danger.

Nous sommes ensuite arrivés au milieu des *Sept Iles du Corpo de Deus* [îles Stériles], qui sont par 19° de latitude[1], tout près du royaume et de la rivière de Sadia [Sahadia ou le Manambolo], dont l'embouchure est par 19° 1/3[2], mais les vents nous ont été si contraires que nous avons dû jeter l'ancre deux ou trois fois et que nous n'avons pu atterrir que le 15 juin. Les officiers, trouvant l'entrée de cette rivière peu facile pour la caravelle, et rendus prudents par les dangers qu'ils venaient de courir, ont laissé le navire à l'ancre le long de la côte, et y sont entrés avec le bateau. Ce fut le pilote qui se rendit le premier à terre; il fut bien accueilli par le neveu du roi; le capitaine y alla ensuite avec un des Pères et une escorte de Portugais assez nombreuse.

Le royaume de Sadia [Sahadia] est grand; la ville principale ou métropole porte ce même nom et est située à une lieue de la plage, sur le bord d'une rivière d'eau douce; elle compte de 9 à 10 000 habitants. Le roi, qui s'appelle Capitapa [Kapitaka?][3], est un vieillard nonagénaire, ayant grand air et homme de parole. Le pays est fertile, abonde en bétail, en millet, en santal,

1. Nosy Mavony, la plus Nord de ces îles, est par 18° 18' lat. S. et Nosy Lava, la plus Sud, est par 18° 34'. Les cinq intermédiaires sont : Nosy Ranto, Nosy Androtra, Nosy Andrano, Nosy Mangily et Nosy Dondosy.

2. Le Manambolo a plusieurs bouches; la plus Nord, Antamotamo, est par 18° 55'; la plus importante aujourd'hui, celle de Benjavilo, est par 19°. — Le port de « Sadia » est marqué sur les cartes de Pierre Mortier (1740) [qualifié de *bom porto*], de Danville (1749), d'Owen (1825), de Leguevel de Lacombe (1840), de Robiquet (1865) [voir A. Grandidier, *Hist. Géogr.*, pl. 16D, 18, 25, 26 et 28] et de Kersten (*Decken's Reisen in Ost-Afrika*, t. II, 1871, carte 8).

3. Faria y Sousa écrit aussi « Capitapa », mais Kerr met « Capilote ». Dans ses lettres (voir plus loin), le Père Luis Mariano écrit Kapitaxa et Kapitapa. — *Kapitaka*, de *ka*, préfixe, et *pitaka*, chef (sakalava).

en gommes, en écaille de tortue, en ébène et en bois odoriférants. Les habitants sont noirs et ont les cheveux crêpés; ils sont assez grossiers, mais d'un bon naturel et hospitaliers.

Nous avons fait avec le roi de Sadia [Sahadia] les mêmes conventions et le même traité qu'avec Samamo [Tsimamo] et Sampilha [Sampilahy]; comme preuve de sa sincérité, il nous donna son fils Oquexa[1] ou Loquexa [Akisa ou Rakisa (litt. : le Seigneur affable)] pour nous accompagner et nous aider de son crédit auprès des autres rois de la côte. Il est étonnant qu'un roi si vieux, vivant au milieu de gens si méfiants, nous ait ainsi spontanément donné comme guide, à nous qu'il ne connaissait pas, qu il n'avait jamais vus et qu'il pouvait craindre ne jamais revoir, son héritier qui était âgé de quarante ans, marié et père de famille. Capitapa [Kapitaka?], auquel le capitaine fit de beaux cadeaux, ne voulut même pas donner à son fils la permission d'aller faire ses adieux à sa femme, qui était à une lieue de là, de peur qu'elle l'empêchât de partir; ce prince obéit de bon cœur aux ordres de son père et n'écouta pas les conseils de ses parents et amis qui cherchaient à lui montrer tous les dangers qu'il allait courir et le dissuadaient de nous suivre. En somme, il nous fut de peu d'utilité, mais il écouta attentivement les instructions des Pères et assista avec dévotion aux cérémonies du culte.

Sur toute la côte entre Mazalagem [Boina] et Sadia [Sahadia ou le Manambolo], qui a environ une longueur de 130 lieues[2], on parle, sur le bord même de la mer, une langue analogue à celle des Cafres, c'est-à-dire des pays de Mozambique et de Malindi [en réalité, un idiome mélangé de souahili et de malgache], et les habitants ressemblent, sous le rapport de la couleur et des usages, aux nègres d'Afrique dont, paraît-il, ils descendent. Mais à une

1. Écrit aussi Oqueça (p. 210). — 2. La côte entre la baie de Boina et l'embouchure du Manambolo a un développement de 450 à 500 kilomètres.

petite distance de cette côte, de même que dans tout l'intérieur de l'île et sur le reste des côtes, on ne parle que la langue *bouque* [malgache], qui est particulière aux indigènes et diffère totalement de la langue cafre, mais qui est très semblable au malais, ce qui prouve d'une manière presque sûre que les premiers habitants sont venus des ports de Malacca.

Quittant Sadia [Sahadia à l'embouchure du Manambolo] le 17 juin, nous avons fait voile vers le Sud et sommes entrés dans le pays des *Bouques* [ou vrais Malgaches]; ceux qui habitent au bord de la mer jusque vers les 22° [vers le cap Saint-Vincent ou de Tsingilofilo] sont de si méchantes et de si pauvres gens qu'il n'y a rien à faire avec eux; il se nourrissent de poissons, de crustacés et de coquillages, et sont pour la plupart en hostilités continuelles avec les habitants de l'intérieur, qui sont bien meilleurs, plus riches, plus courageux et plus industrieux. Ayant bon vent, nous ne nous sommes pas arrêtés sur cette côte inhospitalière, où nous avons cependant découvert un beau fleuve, le Mane [Mania ou Tsiribihina], qui coule au milieu d'une végétation puissante.

Conformément aux instructions du vice-roi, le capitaine du petit bateau à rames, qu'accompagnait un des Pères et qui suivait la côte de près, sonda l'embouchure du Mane [le Mania ou Tsiribihina]. Ce fleuve, dont il donne la description dans son rapport, a un courant très fort et les fonds y sont de 5, 6 et 7 brasses, mais, à l'entrée qui est par 20°[1], il y a de nombreux bancs de sable. Un peu plus avant, nous avons trouvé, par 20°1/4, une ville sur la rivière d'eau douce de Manaputa [Manampo-

1. Le delta du Tsiribihina ou Mania s'étend de 19° 33' à 19° 50' de lat. S. Il y a lieu de remarquer que ce nom de Mania, sous lequel on désigne encore aujourd'hui ce fleuve dans l'intérieur, a été pour cause de superstition changé par les Sakalava, dans le XIXe siècle, en Tsitsobohina, puis en Tsiribihina.

taka (?) ou Morondava]; cette rivière, qui a peu d'eau, débouche par 20° 1/2[1]. C'est là que nous avons eu pour la première fois des nouvelles des Portugais naufragés que nous cherchions, nouvelles malheureusement très obscures et fort incertaines.

Par 21°, il y a la rivière Isango [baie de Belo] et, par 21° 1/2, la rivière Ferrir [baie d'Ampasilava], qui sont très peuplées[2].

Les sept îles de Sainte-Isabelle[3], auprès desquelles des galions peuvent mouiller en toute sécurité, sont par 22°[4]. Nous avons été forcés d'y rester plusieurs jours à cause d'une violente tempête; on profita de ce séjour forcé pour faire au navire les réparations urgentes. Nous en sommes partis le 10 juillet, ayant eu, grâce à de nombreux cadeaux, de bons rapports avec les habitants, et nous avons mouillé dans un port auquel nous avons donné le nom de Saint-Félix [baie d'Antseranambé], parce que nous y avons atterri le jour de la fête de ce Saint; il est par 22° 1/4[5],

1. Les bras par lesquels le Morondava se jette dans le canal de Mozambique sont compris entre 20° 11′ et 20° 20′. — Faria y Sousa et son traducteur Kerr appellent *Saume* [Ambato ou Beneno] le bras qui débouche par 20° 1/4 et *Manoputa* [Morondava] celui qui est par 20° 1/2, avec la ville du même nom.

2. La baie de Belo est par 20° 44′ 30″ et la baie d'Ampasilava par 21° 16′ 45″. — Faria y Sousa, ainsi que son traducteur anglais Kerr, écrivent Terrir et non Ferrir.

3. Faria y Sousa, dans sa relation du voyage de Paulo Rodrigues da Costa, donne aussi à ces îles le nom de Sainte-Isabelle, mais, dans sa version anglaise, Kerr les appelle « îles de Sainte-Élizabeth ».

4. De la pointe d'Andefitra à la pointe N. de Nosy Bevato, il y a sept îlots qui protègent la baie de Morombé : Nosy Andramona (par 21° 40′), les deux Nosindolo, Nosy Trozona, Nosy Timpoy, Nosy Ratafanibé et Nosy Ratafanikely (par 21° 50′). Peut-être cependant Paulo Rodrigues da Costa a-t-il donné ce nom d'îles de Sainte-Isabelle au chapelet d'îlots qui suit la côte depuis la pointe Nord de la baie de Morombé, c'est-à-dire à Nosy Andramona (par 21° 40′), Nosy Trozona, Nosy Timpoy, Nosy Ratafany, Nosy Andriambola, Nosy Andrahombava et Nosy Hao (par 22° 5′ 50″), laissant de côté les tout petits îlots, tels que les deux Nosindolo et le petit Ratafany et plusieurs autres tels que Nosimpetsotsa, etc., qui sont tout près de terre.

5. La baie d'Antseranambé est par 22° 5′ 25″.

formé par deux îlots [Nosy Fasy et Nosy Hao] et un banc de sable. Après l'avoir étudié et sondé avec soin et avoir constaté qu'il pouvait recevoir de gros navires, nous avons continué notre route, découvrant et sondant par 22° 1/2 la baie de Saint-Bonaventure [baie de Fandivotra?][1], qui est de peu d'importance.

Le 19 juillet, nous nous sommes trouvés devant l'embouchure d'une rivière d'eau douce nommée Massimanga [Masimanga ou Manombo], dont les rives verdoyantes nous ont donné à penser qu'elle était importante. Le capitaine donna ordre au maître du petit bateau d'aller à la découverte avec vingt personnes, tandis qu'en attendant la caravelle courrait des bordées, car il avait ordre de ne pas accoster la terre entre les 22e et 24e degrés, à cause des nombreux récifs qui la bordent. A l'entrée de la nuit, il s'éleva tout à coup une furieuse tempête soufflant du Sud-Ouest et du Sud, qui nous eût perdus si nous n'avions pas été à la voile, et qui nous força à abandonner le petit bateau et à nous mettre à la cape. Le 22, nous étant rapprochés de la terre, nous nous sommes retrouvés devant le port de Saint-Félix [baie d'Antseranambé], ayant fait dix-neuf lieues, et nous y sommes entrés avec un vent d'Ouest, assez inquiets de ce qui avait pu arriver au petit bateau, mais nous apprîmes bientôt que les marins qui étaient à son bord avaient été très bien reçus par le roi du pays, Diamasuto (Andriamazoto), qui leur avait prodigué des témoignages d'amitié et de confiance et leur avait donné des nouvelles presque certaines des Portugais que nous cherchions. Toutefois, ils n'en avaient pas moins couru de grands dangers, parce qu'étant, au moment où la tempête commença, à l'ancre au milieu des récifs, l'amarre de leur ancre avait été

1. La baie de Fandivotra est par 22° 15′ 40″.

coupée par une roche et le bateau avait échoué sur ces récifs, en grand danger d'être mis en pièces, si les matelots ne se fussent aussitôt jetés à l'eau et ne l'eussent empêché de se briser contre les rochers. Au matin, ils purent se tirer de ce péril en entrant dans la rivière d'eau douce; mais, une fois là, pendant les trois jours que dura la tempête, ils furent pleins de crainte au sujet de la caravelle; toutefois ils trafiquèrent avec le roi, qui ne quittait pas leur bateau. Dès qu'ils le purent, ils partirent à la recherche de la caravelle, mais, après avoir fait quelques lieues en pleine mer sans l'apercevoir, ils revinrent désespérés à la côte qu'ils longèrent jusqu'au 24, jour où ils nous trouvèrent et où nous les reçûmes avec une grande joie.

Le temps s'étant amélioré, nous sommes repartis, et, le 30 juillet, nous nous sommes retrouvés chez le roi Diamasuto [Andriamazoto]; le capitaine envoya de nouveau le maître du bateau auprès de lui, avec une bonne quantité de verroteries, d'argent et d'objets divers pour acheter de la viande, mais, pendant ce temps, une seconde tempête nous força à reprendre la haute mer et à revenir mouiller le 2 août au port Saint-Félix [baie d'Antseranambé]. Le 5, le bateau nous rejoignit, nous apportant non seulement une grande provision de viande, achetée à très bon compte, mais aussi des nouvelles claires et certaines des Portugais que nous cherchions. Le roi avait continué à traiter nos marins avec beaucoup de bonté.

Quelques-uns des nôtres ayant offert aux indigènes, en paiement de divers objets un bout de vieille chaîne d'argent, ceux-ci, la voyant oxydée et noire, ne voulurent pas tout d'abord l'accepter et ils appelèrent une vieille femme, qui était mariée à l'un des officiers du roi, afin d'avoir son avis à ce sujet. Celle-ci regarda attentivement cette chaîne, la toucha, la sentit, puis, les traitant d'ignorants, elle les assura que c'était du bon

argent comme celui qui avait cours dans son pays. Les Portugais étonnés lui demandèrent d'où elle venait et qui avait pu lui apprendre à reconnaître ainsi ce métal, et ils la prièrent en outre de leur dire si elle savait quelque chose au sujet des Européens qu'ils croyaient être dans l'île. Elle répondit qu'elle était originaire de la côte orientale et qu'ayant été volée pendant sa première jeunesse, elle avait été amenée en ce lieu, qui est séparé de son pays par trois royaumes. « Mon pays natal, dit-elle, abonde en vivres et il y a beaucoup d'argent, ce qui fait que je connais fort bien ce métal; mes compatriotes sont de race *bouque* [malgache] et noirâtres comme moi; à trois journées de marche de mon village, en suivant une rivière, on trouve, avant d'arriver à la mer, auprès de son embouchure, une île, où habite depuis longtemps un grand nombre d'Européens; ces hommes, qui sont vaillants et belliqueux, sont vêtus comme vous et portent des chapeaux ou des bonnets et ont des croix pendues au cou; ils n'achètent ni ne vendent de marchandises, mais font des incursions fréquentes chez les peuplades voisines, auxquelles ils prennent des esclaves, des bœufs et tous les objets qui leur tombent sous la main et dont ils ont besoin, ce qui leur est facile, à cause des espingoles dont ils sont armés, armes terribles, qui étaient jusqu'à eux inconnues dans le Sud de Madagascar; ils ont des rapports fréquents avec un roi voisin, dont la ville est située en amont de la rivière. J'ai vu moi-même, dit-elle en terminant, quelques-uns de ces blancs, dont le chef s'appelait Manrique [Enrique? (Henri)] et dont les maisons sont en pierres ».

Les Portugais accueillirent ces nouvelles avec joie, et les deux Pères, descendant avec le capitaine et la majeure partie de l'équipage sur une île déserte, y dirent chacun la messe. Comme ils retournaient à bord, ils virent quelques matelots mettre en toute hâte à la mer une des barques et donner la

chasse à une petite pirogue nommée *Pharampo* [*lakam-piara*]; inquiets, ils s'empressèrent de regagner la caravelle, où ils apprirent que le prince de Sadia [Sahadia ou du Manambolo], qu'ils avaient à bord comme guide, se sauvait dans ce *Pharampo*

Craignant que le roi son père ne leur reprochât la perte de ce fils qu'il leur avait si généreusement confié, car ils ne pouvaient supposer que, débarquant si loin de chez lui, il pût regagner vivant ses États, ils se mirent, eux aussi avec le pilote et un des Pères, Luis Mariano, à sa poursuite et tirèrent quelques coups d'arquebuse dans le seul but de lui faire peur; le prince n'en continua pas moins à pagayer avec ardeur vers le rivage, où il arriva le premier. Trois Portugais se jetèrent alors à l'eau avec un mousquet et le poursuivirent dans les bois, où ils se rendirent facilement maîtres de lui et de ses deux compagnons, tant la crainte qu'excitaient nos fusils paralysait ces pauvres nègres [Malgaches]. Le prince fut réintégré à bord, honteux et confus; il ne donna aucune raison de sa fuite, mais il fut facile de comprendre que l'éloignement de sa famille lui pesait et que les nombreux dangers courus en mer lui avaient causé une grande peur et lui faisaient vivement désirer de retourner chez lui. Il craignait que nous ne voulussions nous venger de son escapade en lui coupant la tête; nous le reçûmes au contraire fort bien. Le capitaine, qui s'était hâté d'armer une des chaloupes et d'aller à terre, afin de s'emparer dans le village voisin de quelques noirs comme otages, en échange desquels il eût pu obtenir le prince, si on ne fût pas arrivé à le reprendre, cessa ses préparatifs d'attaque et revint à bord, où il accueillit avec une grande bienveillance et serra dans ses bras le fugitif, qui fut tout étonné qu'on le traitât aussi magnanimement, malgré sa faute et qui, pour bien montrer qu'il ne chercherait plus à se sauver, remit au P. Luis Mariano ses bijoux et son argent.

Le 6 août, nous partîmes et entrâmes dans la baie de Saint-Bonaventure [baie de Fandivotra]; nous y fûmes retenus par des vents d'Ouest jusqu'au 10, jour de la Saint-Laurent, où nous partîmes avec beau temps; nous décidâmes le capitaine à s'arrêter de nouveau à l'embouchure de la rivière Masimanga [Manombo], autant pour recueillir de plus amples renseignements au sujet de nos compatriotes naufragés que pour y prendre les vivres et les bœufs que le maître du bateau avait payés et qu'il n'avait pu embarquer à cause du mauvais temps, mais, comme les courants sont très forts le long de cette côte, nous dépassâmes ce port de trois à quatre lieues. Le contre-maître de la caravelle, que le capitaine envoya avec le bateau à rames pour étudier et sonder la côte, découvrit un port bien meilleur que celui où avait été précédemment le maître et auquel nous avons donné le nom de Santa-Clara [baie de Ranobé][1]; il est situé dans les États du roi Diamasuto [Andriamazoto]. Nous y sommes entrés le 12 août, et peu après nous avons été pour la troisième fois assaillis par un terrible ouragan, qui nous eût encore forcés à dérader si nous n'avions été dans cet excellent port.

Comme ce pays est très peuplé, les habitants allèrent prévenir de notre arrivée le roi Diamasuto [Andriamazoto], qui accourut de suite, accompagné de cinq cents hommes. Le capitaine et les Pères allèrent à terre avec une escorte bien armée, comme d'ordinaire, et ils firent un beau cadeau de draps et d'objets divers au roi qui, comme les autres, accepta de bon gré le traité que nous lui proposâmes; un exemplaire resta entre ses mains. Il nous fit don de beaucoup de vivres et témoigna aux Pères une grande bienveillance. Nous le menâmes voir l'autel que nous

1. La passe de Fanandomotra, par laquelle les navires peuvent entrer dans la baie de Ranobé, est située par 23° 7′ de latitude Sud, c'est à dire 8′ plus Sud que l'embouchure du Manombo.

avions dressé sur la plage et le prêtre revêtu de ses ornements sacerdotaux, ce qui parut lui plaire beaucoup; se mettant à genoux devant le crucifix, il l'adora. Les Pères ne cessèrent de lui parler de Dieu et du salut des âmes[1].

Sur ces entrefaites, il nous parvint une nouvelle qui ne laissa pas de nous inquiéter; en effet, plusieurs indigènes nous dirent qu'il y avait plus au Sud un port très vaste où débouchait un fleuve d'eau douce [baie de Saint-Augustin], avec une île à l'entrée [Nosy Vé], et où venaient de temps en temps de grands navires avec des Blancs. Étant sûrs que ce ne pouvaient être des Portugais, nous pensâmes que c'étaient probablement des Hollandais ou des Anglais, qui relâchent sur cette côte contre tout droit et contre toute justice. Des nègres venant du Sud nous tirèrent de doute, car ils savaient quelques mots d'anglais. Ce ne fut donc pas sans appréhension que nous partîmes le 18, ayant soin de mettre des vigies dans les hunes; le bateau suivit de près la côte, dont ne pouvait approcher la caravelle à cause des nombreux récifs qui la longent; nous sommes arrivés vers le milieu de la nuit devant le port en question, naviguant en eau calme, sans crainte, car les cartes n'indiquent de ce côté aucun danger en pleine mer; toutefois, nos officiers veillaient avec la plus grande attention et le capitaine jetait souvent la sonde qui indiquait une profondeur de 25 à 30 brasses, lorsque tout à coup, quoique nous nous tenions loin de la côte, nous entendîmes la mer gronder et nous nous trouvâmes au milieu de récifs avec quatre brasses d'eau seulement. Le vent étant favorable, la caravelle put heureusement revenir en arrière et jeter

1. « Qui ne serait ému, dit Faria y Sousa, de voir ces sauvages plus désireux de se convertir que nous de les convertir! » Les Portugais avaient d'étranges illusions et une bien fausse conception du caractère et de la nature des Malgaches.

l'ancre en bon fond jusqu'au matin, où nous vîmes que nous étions auprès d'un îlot bas et d'un banc de sable [Nosy Vé], entouré par un grand récif de pierre [de corail], sur lequel la mer déferlait furieusement.

De ce point, nous découvrîmes une magnifique baie [la baie de Saint-Augustin], qu'entourent de hautes montagnes et où débouche un grand fleuve d'eau douce que les indigènes nomment Unguelai [Onilahy]; elle est par 24°, plutôt un peu moins[1]. Nous y entrâmes de suite, car elle est très vaste et bien disposée pour recevoir de grands navires de guerre. Aucun habitant ne se montrant, le capitaine, dès que la caravelle fut à l'ancre, envoya le canot avec le pilote et quelques matelots à l'embouchure du fleuve, où croissaient des roseaux [*bararata* (*Phragmites communis*)] et des arbres verts [*filaos*]. Ayant remonté ce fleuve pendant une lieue sans rencontrer âme qui vive, nos gens allaient revenir sur leurs pas, quand, ayant tiré un coup de mousquet sur un des nombreux crocodiles qui nageaient autour d'eux, ils virent accourir quelques indigènes, au milieu desquels se trouvait le neveu du roi, et qui, venant à eux en toute confiance, sans armes, leur dirent que leur roi Diacoamena[2] [Andriankomena] était absent, mais qu'il serait de retour le lendemain, et que dans le pays il y avait des gens qui avaient vu des Portugais à la côte Sud-Est; ils nous confirmèrent tout ce qu'avait dit la vieille malgache de Masimanga [Manombo] et ajoutèrent même d'autres détails. Ils nous dirent que leur pays abondait en bœufs, en chèvres, en moutons, en volailles, et qu'à trois reprises différentes il était venu sur leur rade des navires anglais, dont l'un avait prêté à leur roi, alors en guerre

1. Nosy Vé, l'îlot qui est à l'entrée Sud de la baie de Saint-Augustin, est par 23° 39′ et l'embouchure de l'Onilahy par 23° 34′.

2. Faria y Sousa et son traducteur Kerr écrivent Diacomena.

avec un de ses voisins, quatre de ses mousquetaires avec l'aide desquels il avait fait un grand carnage de ses ennemis[1].

Le pilote rapporta ces bonnes nouvelles au capitaine, et tout le monde s'en réjouit. Notre joie ne fit que croître lorsque le roi vint accompagné par une foule considérable d'hommes et de femmes; il était noir, de race *bouque* [*bouki*, c'est-à-dire malgache][2] et d'aspect vigoureux; il se présenta avec beaucoup de bonne grâce; tous ceux qui l'escortaient étaient armés de sagaies et étaient bien habillés, les hommes avec des pagnes de coton épais, tissés avec art et ayant des raies de couleurs, les femmes modestement couvertes d'une sorte de tunique en forme de toge.

Les cadeaux faits, le capitaine proposa à Diacoamena [Andriankomena] de signer avec lui un traité où ce roi s'engagerait formellement à ne donner aucune aide aux Anglais ni aux Hollandais qui atterriraient dans ses États et à accorder aux Pères toute liberté pour y prêcher le christianisme, y élever des églises et baptiser ceux de ses sujets qui voudraient se faire chrétiens. Le capitaine profita de cette occasion pour expliquer au roi que les Pères ne se mariaient pas afin de se consacrer entièrement à la prédication de la vraie religion, que dans ce but ils abandonnaient leur pays et leurs parents, et qu'ils enseignaient à lire et à écrire par pur dévouement, sans aucun intérêt personnel. Le roi consentit à tout ce que lui demanda le capitaine et il se montra très disposé à accueillir les Pères chez lui. De nombreuses messes furent dites pour la conversion et le salut de ces infidèles.

Les Portugais trouvèrent sur des arbres diverses inscriptions

1. Il y a eu jusqu'en 1613 non pas trois, mais six flottes anglaises qui ont relâché dans la baie de Saint-Augustin : en 1607 (David Middleton); en 1608 (d'une part, W. Keeling et W. Finch et, d'autre part, Richard Rowles); en 1610 (Henry Middleton et Samuel Bradshaw); en 1612 (Edw. Marlowe et J. Davy), et en 1613 (Crist. Newport). Voir t. I, p. 402-407, 407-418, 422, 472-476, 480-481 et 488-489.

2. Voir la note 1 de la page 6.

gravées par des Anglais le 19 juillet de cette même année 1613; sur l'une, on lisait : « Cristophorus Neoportus, Anglus Capitaneus », et sur une autre : « Dominus Robertus se he Erleins[1] comes, legatus Regis Persarum »[2] (voir le tome I des *Ouvrages anciens*, p. 488-489). Pensant alors à nos périls passés, nous en conclûmes que Dieu nous les avait suscités pour nous empêcher de nous rencontrer avec ces ennemis de la foi catholique; aussi partîmes-nous très contents le 24 août pour doubler le Sud de l'île, dont la pointe Ouest [cap Fenambosy] est par 24° 1/2[3] et qui s'étend jusqu'au cap Sainte-Marie, lequel est par 26°[4], pour remonter ensuite vers le N.-E. Cette côte méridionale de l'île Saint-Laurent ne présente aucun abri pour les vaisseaux et est exposée à la grande houle et aux tempêtes du Sud. Aussi, la navigation dans ces parages inspirait-elle des craintes sérieuses à notre capitaine, mais, si grandes qu'aient été ces craintes, plus grands encore ont été les dangers et les fatigues.

En effet, les vents devinrent si violents et la mer si forte que, malgré tous ses efforts, il ne put s'écarter de la côte Sud-Ouest, si bien que, se voyant seulement à une demi-lieue de terre, il fut obligé, pour éviter d'être jeté sur les récifs sur lesquels la mer déferlait furieusement, de mouiller l'ancre par 30 brasses;

1. Dans Faria y Sousa, *Asia portuguesa*, 3e partie, ch. XIII, p. 310, et dans Kerr, qui reproduit en anglais le récit de l'historien portugais (*Collection of Voyages*, t. VII, 1813), ce nom est écrit SHURLEIUS [Sherley].

2. Purchas, dans ses *Early English voyages to the East-Indies*, donne le récit du voyage accompli par Cristopher Newport, commandant le navire anglais « The Expedition » qui menait en Perse l'ambassade persane, à la tête de laquelle était sir Robert Sherley, marié à une Circassienne. Ce navire a touché à Saint-Augustin où il est resté du 17 au 23 juin 1613 (*His Pilgrimes*, 1re partie, 1625, p. 312, p. 488 et p. 496).

3. Le cap Fenambosy est par 25° 15′. — Faria y Sousa appelle ce cap Saint-Romain; quant à Kerr, dans sa traduction anglaise, il identifie à tort le cap Saint-Romain avec le cap Sainte-Marie.

4. Le cap Sainte-Marie est par 25° 39′.

la caravelle fut tellement secouée et embarqua tant d'eau que nous nous crûmes perdus et que nous fîmes une confession et communion générales, promettant à la Sainte Vierge de porter processionnellement son image, pieds nus, dans le premier pays chrétien où nous toucherions, et jetant avec dévotion et confiance l'*Agnus Dei* dans la mer. Après avoir passé la plus grande partie de la nuit dans des transes mortelles, le vent étant enfin devenu favorable pour nous éloigner de la côte, nous nous sommes empressés d'en profiter, mais, à peine avions-nous échappé à ce danger que la brise se remit à souffler avec violence et il nous fallut mettre en panne et rester dans ces parages jusqu'à la fin du mois, époque à laquelle nous découvrîmes par 25° un port nommé Saint-Augustin [baie d'Androka ou des Masikoro] [1], qu'entourent de grands récifs et où, le fond étant de bonne tenue, les navires sont dans une certaine mesure à l'abri des tempêtes; ce port est déjà connu des Hollandais et des Anglais, qui le marquent sur leurs cartes.

Le pays s'appelle Valimta [Vavanilinta] [2], et le roi Diamasinali [Andriamasinalina] [3], qui est de race *bouque* [malgache], est un beau vieillard, de haute taille, expérimenté et plein de bons sentiments. Il n'est pas douteux que non seulement il avait entendu parler des Portugais que nous cherchions, mais qu'il en avait vu quelques-uns, car, en nous apercevant, il dit à notre interprète : « Quels sont ces gens et d'où viennent-ils? Peut-être de l'autre côté de l'île où il y a des hommes qui leur ressemblent ». Les réponses qu'il fit à nos questions concordèrent

1. La baie d'Androka, nommée par les Européens baie des Masikoro [c'est-à-dire baie des Paysans], est par 25° 2'.

2. Vavanilinta, c'est-à-dire l'embouchure de l'Ilinta, rivière qui se jette dans la baie d'Androka.

3. Faria y Sousa ainsi que son traducteur anglais Kerr écrivent Diamacrinali.

avec ce que nous avaient dit la vieille femme de Masimanga [Manombo] et le roi Diacoamena, [Andriankomena]; nous fûmes dès lors convaincus que nous n'étions plus très éloignés de l'endroit où nous rencontrerions nos compatriotes et qu'en cinq à six jours au plus, avec bon vent, nous y arriverions.

Le capitaine fit à ce vieux roi et à son fils divers cadeaux en témoignage du plaisir que lui avaient causé ces nouvelles, puis il lui demanda de signer avec lui, comme l'avaient fait les autres rois de la côte occidentale, un traité de paix, lui montrant l'autel tout orné et les deux Pères célébrant la messe. Diamasinali [Andriamasinalina], après avoir tout considéré en silence, dissimulant ses sentiments, se déclara prêt à conclure l'alliance, mais, lorsque le lendemain le capitaine revint avec les papiers tout prêts où il n'y avait plus qu'à apposer les signatures, il ne trouva plus le roi, mais seulement son fils Diapanolia [Andriampanolihana], qui ne voulut pas les signer, affirmant qu'il suffisait, pour être amis, de se le promettre verbalement; il se montra néanmoins plein de bienveillance pour les Pères et regarda avec admiration les belles images qui ornaient leurs bréviaires; il demanda même au capitaine de les laisser à terre pour qu'ils pussent l'instruire, lui et ses enfants, mais le capitaine, voyant qu'il n'arrivait à rien conclure avec ces gens, une fois l'eau faite, mit à la voile le 7 septembre.

Nous avons navigué tout ce jour-là vent en poupe, avec tant de chance que, passant les bancs et récifs de Santa Maria [récifs et banc de l'Etoile], nous sommes arrivés à l'entrée de la nuit tout près du cap Sainte-Marie, qui est la pointe la plus Sud de l'île; si les officiers avaient osé naviguer la nuit, pendant laquelle le vent fut bon, nous l'aurions probablement doublé; mais, d'une part, la grande crainte qu'avait le capitaine des écueils dont cette mer est pleine et, d'autre part, le désir de se conformer

aux instructions qu'on lui avait données d'explorer cette côte dangereuse, firent qu'il n'osa pas pousser plus avant ce jour-là, et le lendemain, pris par des vents et des courants contraires, nous ne pûmes plus faire route vers l'Est. Nous sommes restés quarante jours sans pouvoir doubler le cap Sainte-Marie, assaillis par quatre ouragans venant de l'Est, courant de grands dangers, et nous avons perdu le bateau à rames que nous traînions à la remorque avec quatre des six matelots qui le montaient d'ordinaire.

Enfin, le 17 octobre, la veille de la Saint-Luc se leva un vent favorable qui nous permit d'aller de l'avant. Notre navire étant tout désemparé et faisant eau de toutes parts, ce qui nous obligeait à pomper sans cesse, nous longions la terre désespérant de trouver un asile sur cette côte inhospitalière, lorsqu'à notre grande joie nous découvrîmes dans l'Est du Cap Sainte-Marie, par 25° 1/3, une anse fermée par deux récifs [baie d'Andranofotsy] [1], où des galions peuvent mouiller et que nous avons appelée Saint-Luc, parce que nous l'avons découverte le jour de la fête de ce saint. En moins de quarante heures, nous étions arrivés au lieu que nous avions en vain tenté d'atteindre pendant quarante jours.

Le roi de ce pays [2] s'appelle Randumana [Roandriamanana]; c'est un nègre d'une haute stature, bien proportionné, de race *bouque* [malgache]. Le soir du jour où nous jetâmes l'ancre, le maître d'équipage et le Père Pedro Freire allèrent à terre avec la barque pour parler aux indigènes qui s'étaient assemblés en grand nombre sur la plage et qui les reçurent avec de grands témoignages d'amitié. Ces indigènes, dont plusieurs en venaient

1. La baie d'Andranofosty est par 25° 9′ lat. S., à 20 milles E. du Cap Sainte-Marie.

2. Dans le manuscrit publié par la Société de géographie de Lisbonne, il y a en cet endroit une lacune. Si l'on se reporte au texte de Faria y Sousa, on trouve que ce pays était le royaume d'*Enferoe* [Amberio].

ce jour-là même, leur dirent que tout près, à moins d'une demi-journée de marche, il y avait une ville où habitaient des Blancs qui portaient des petites croix sur la poitrine et où s'élevait une grande croix au pied de laquelle ils se réunissaient tous les jours pour prier; ils ajoutèrent beaucoup d'autres détails, si bien que le maître et ses compagnons s'empressèrent de revenir au navire, criant de loin : « Portugais! Portugais! »

Ces bonnes nouvelles nous firent oublier les périls et ennuis passés et transportèrent de joie tout l'équipage, heureux de retrouver des compatriotes et de mettre un terme à leur affreux exil et à leurs souffrances. Beaucoup d'entre nous cependant, avant d'y ajouter une foi entière, attendirent d'avoir parlé au roi. Ce roi était alors à quatre lieues dans l'intérieur, à sa ville de Froe (ou Enferoe) [Amberio], qui est la capitale de son royaume; instruit de notre arrivée, il se mit en route et, étant arrivé le matin sur la plage, il dépêcha aussitôt une pirogue pour aviser le capitaine de sa venue et lui dire d'envoyer des otages à terre, afin qu'il pût en toute sécurité lui faire visite à son bord. Le capitaine accueillit avec plaisir cette proposition et le pilote s'en alla comme otage à terre, avec l'ordre d'y rester pendant que le roi s'embarquerait dans leur canot.

Randumana [Roandriamanana] fut reçu à bord avec des salves de mousqueterie et de grands honneurs et le capitaine lui fit un beau cadeau, dont il se montra très satisfait; puis ils conclurent un traité de paix et firent tous deux serment de le respecter, se serrant les mains et s'embrassant.

Le roi nous confirma tout ce qui avait été dit la veille au sujet des hommes blancs. Paulo Rodrigues da Costa l'accompagna alors à terre, où il fut fort bien reçu et choyé par les indigènes, et il écrivit une lettre aux Portugais dont on lui avait parlé, lettre qu'il envoya par un des interprètes avec un indigène pour

guide; mais, arrivé à mi-chemin, ce guide ne voulut pas aller plus loin, disant qu'il n'avait pas d'ordres à cet égard. Cette conduite singulière nous donna à réfléchir, mais par prudence le capitaine dissimula ses sentiments.

Pendant ce temps, les rois des districts voisins vinrent nous voir et quêter des cadeaux; ils arrivaient majestueusement avec une suite nombreuse, portés par leurs esclaves sur des brancards fort bien faits. Entre tous, se signala le roi Chambanga [Tsiambany], le maître du royaume de Mitacassi [Matakasy][1], qui, du côté de l'Est, est limitrophe de celui du roi Randumana [Roandriamanana]; il vint accompagné non seulement de cinq cents hommes marchant en bon ordre et pour la plupart armés de hachettes et de sagaies, mais aussi de nombreux parents et enfants, tous bien faits et d'aspect distingué; quelques-uns avaient presque le teint des Européens et les cheveux lisses et longs, qu'ils portaient épars à l'ancienne mode portugaise; ils étaient bien habillés avec des pagnes de coton tissés dans le pays même, pagnes très fins et ornés de belles raies de couleur, et avec des pantalons ou culottes de même étoffe; ils portaient sur la poitrine des bijoux et de beaux colliers de vrai corail, des boutons d'argent très bien travaillés, de grosses perles de verre, de jolies boucles d'oreilles en métal, des manilles d'or ou d'argent ou simplement dorées, des verroteries de diverses grosseurs et de diverses couleurs et aussi de belles calottes de soie brochées faites en Chine; en somme, nos Portugais, qui étaient vêtus en soldats et non en hommes de cour, ne faisaient pas

1. Faria y Sousa écrit « Matacassi ». Il est probable que c'est ce nom d'un des cantons de la province d'Anosy qui, appliqué un peu légèrement par Flacourt à toute l'île (*Hist. Mad.*, 1658, p. 1), est l'origine du nom *Malegasse* que tant d'auteurs ont cru à tort être celui sous lequel les habitants de Madagascar se désignaient (voir A. Grandidier, *De l'origine des Malgaches*, 1901, p. 2 [note]).

trop bonne figure à côté d'eux. Nous n'en fûmes pas moins très heureux de voir venir ce roi, qui nous paraissait être animé à notre égard de bons sentiments et qui nous montra un livre écrit en caractères arabes, car nous pensions obtenir de lui des renseignements précis sur nos compatriotes; mais il se contenta de nous dire qu'il en avait jadis entendu parler, et qu'ils avaient habité une de ses îles, où il y avait encore une maison en pierres et chaux, une croix et une stèle dont il nous traça le dessin sur le sable de la plage[1]; il nous déclara que la stèle portait une inscription en portugais, et il prononça plusieurs noms portugais, mais il ajouta que tous les Blancs sans exception étaient morts et que leurs tombeaux étaient dans l'îlot. Nous lui posâmes à ce sujet une foule de questions, mais en vain, car il nous répondit que ces faits étaient déjà fort anciens; nous n'augurâmes rien de bon de cette réponse, car il ne nous parut pas douteux qu'il en savait plus qu'il n'en disait, d'autant plus qu'il confia à notre interprète qu'il parlerait si le capitaine lui donnait de beaux cadeaux, et en effet, sans aucune vergogne et avec une rare outrecuidance, il ne cessait de quémander de l'or et de l'argent.

Nous apprîmes aussi de lui que les Hollandais venaient souvent dans son pays et qu'il était en rapports avec eux, comme nous pouvions du reste le conjecturer en voyant en leur possession des chapeaux, plusieurs paires de ciseaux, un pistolet, six à sept mousquets et quelques autres objets provenant de la Flandre. Il était évident qu'ils méprisaient notre nation, toute bien armée et prête à se défendre qu'elle était.

Les *bouques* [Malgaches], qui savaient que nous étions ennemis, nous donnèrent avis qu'à Sainte-Luce [Manafiafy], il y avait

1. Faria y Sousa ne parle pas de la stèle, mais seulement de la croix « pour laquelle les Malgaches montraient une grande dévotion et dont la base portait une inscription inintelligible pour eux. Le roi traça sur le sable le dessin de cette croix ».

deux navires hollandais tout prêts à partir pour le Sud, l'un grand qui était récemment arrivé d'Europe et un autre petit, patache faite dans ce port même par d'autres Hollandais naufragés l'année précédente à bord d'un grand bateau qui s'était mis à la côte dans ces parages.

Le doute que nous avions sur la sincérité de ce roi, qui était retourné dans sa ville mécontent des cadeaux du capitaine, et la nouvelle de la présence de Hollandais à une petite distance ne laissèrent pas que de nous embarrasser fort et de nous rendre très perplexes; les Hollandais, en allant aux îles de la Sonde et aux Moluques ou en en venant, s'arrêtent en effet depuis quelques années sur la côte Sud-Est, au port de Sainte-Luce, que les indigènes appellent Mangafé-Afé (Manafiafy) et qui est par 24°1/2[1], distant seulement de 20 à 25 lieues du port de Saint-Luc [baie d'Andranofotsy]. Ce qui acheva de nous inquiéter, c'est que les Hollandais qui étaient mouillés dans la baie de Sainte-Luce [Manafiafy] nous envoyèrent par terre une lettre, pensant que notre navire, dont l'arrivée leur avait été signalée par les indigènes, était le *Brandeburg*, navire de leur Compagnie; cette lettre étant en hollandais, nous ne la pûmes comprendre.

Notre capitaine, dont le navire désemparé eût été une prise facile pour nos ennemis, eut la bonne idée de dire aux indigènes, pensant que ses paroles seraient répétées aux Hollandais, qu'il était l'avant-garde d'une flotte de quatre grands navires que le roi de Portugal D. Filippe envoyait, sous les ordres de l'amiral Dom Jeronymo Coutinho, pour rechercher les Portugais naufragés et que ces navires étaient occupés à traiter avec les rois de l'Ouest. Cette nouvelle parvint aux oreilles des Hollandais, qui, y ajoutant foi, mirent incontinent à la voile sans nous chercher querelle. Nos craintes une fois dissipées, nous pûmes

1. Manafiafy est par 24° 46′ 30″ lat. S., à 15 lieues de Ranofotsy.

songer à chercher les traces de nos malheureux compatriotes.

Nous commençâmes par construire un bastion où furent placées plusieurs pièces d'artillerie, de manière à pouvoir protéger notre navire pendant que nous le réparerions et le mettrions en état de tenir la mer.

De tous les royaumes ou provinces à 25 ou 30 lieues à la ronde, accouraient sur notre plage beaucoup de Malgaches venant autant pour nous voir que pour nous vendre leurs denrées et leurs marchandises : riz, volailles, œufs, gingembre, ignames, citrons, haricots, étoffes de coton, moutons, chèvres, bœufs, qui abondent dans ce pays. Ils nous apportaient aussi une grande quantité de manilles d'étain et de beau laiton; nous n'avons pu savoir si les métaux dont ces objets étaient faits provenaient de l'île ou avaient été apportés par les Hollandais, quoique, à cause de la grande quantité qu'ils en avaient et du peu de prix qu'ils y attachaient, il semble qu'ils fussent un produit de leur sol. Ils échangeaient toutes leurs marchandises contre des piastres, des réaux et de grosses perles de verre, surtout de couleur rouge.

Le pays paraît peuplé et fertile, car pendant les premiers quinze jours que nous y avons demeuré, il y avait continuellement plus de 2 000 individus sur la plage. Quand les Pères disaient la messe, les indigènes accouraient en tel nombre que nous avions beaucoup de peine à les maintenir à l'écart; lorsque nous les laissions approcher de l'autel, ils se livraient à de grands transports de joie, et, grands et petits, hommes et femmes de toutes qualités et de toutes conditions, ne se contentaient pas de regarder les cérémonies, mais, voyant que l'officiant donnait à baiser aux Portugais un rétable qui contenait l'image de saint Luc, ils venaient, eux aussi, demander à baiser cette image, quoiqu'ils ne connussent nullement ce saint, ce qui nous parut d'un excellent augure.

Dans toute cette foule, il y avait beaucoup de personnes qui

portaient des croix d'étain pendues au cou et d'autres qui avaient ce signe du Christ tatoué sur le corps même; la forme de ces croix se réduisait aux trois suivantes : croix du Christ, croix de Malte et croix d'Avis[1]. Nous avons remarqué quelques personnages richement habillés, ayant un teint beaucoup plus clair et un maintien plus grave que leurs compagnons, ressemblant aux fils de Bruto[2] Chambanga [du roi Tsiambany], qui portaient ces croix parce que, nous disaient-ils, elles ont de grandes vertus que leur ont enseignées des gens blancs comme nous, et, confirmant le récit de Chambanga [Tsiambany], ils ajoutaient que, dans une île voisine, il y avait une croix de pierre. Après avoir demandé un otage au roi Randumana [Roandriamanana], qui l'accorda volontiers, notre capitaine envoya un des nôtres voir ce qu'il en était réellement; notre homme arriva facilement à cette île qui est située dans l'intérieur des terres à cinq lieues dans l'E.-N.-E. de notre port; elle a trois lieues de tour et est appelée par les indigènes île de Santa Cruz [Nosy Fanjahira ou Nosy Tranovato]; elle est située dans les terres à une grande lieue de la plage et est formée par une belle rivière d'eau douce à courant rapide [le Fanjahira], qui descend des hautes montagnes et arrose une grande plaine, plus belle que celle de Santarem.

Dans cette île, il y a une colline au sommet de laquelle s'élève une tour ou maison en pierres et chaux de forme carrée, dont chaque côté mesure six brasses [10 mètres environ] et qui est haute de deux [3 m. 50 environ]; les murs ont une épaisseur de six empans [1 m. 20 environ] et sont percés de huit meurtrières hautes de neuf [1 m. 80 environ]; il y a deux portes, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest, et seize barbacanes au sommet.

1. Dans Faria y Sousa, il y a croix d'Alcantara, au lieu de croix d'Avis.
2. Cauche dit que les *Andriana* [les nobles] de l'Anosy s'appellent aussi *Tampou* [*Tompo* (maîtres, seigneurs)] ou *Brote* [rois] (*Relat. Voy.*, 1651, p. 52).

Elle était surmontée d'un toit en plateforme ou terrasse qui est maintenant tombé[1]. Au pied de la colline, se dresse une stèle très belle, en marbre jaspé, haute de neuf empans [1 m. 80 environ], large de deux [0 m. 40 environ] et épaisse d'un [0 m. 20 environ], dont l'une des faces portait finement gravées les armes du Roi de Portugal avec ses cinq petits écussons d'azur chargés de cinq besans d'argent et ses sept châteaux d'or[2], et immédiatement au-dessous l'inscription suivante en lettres romaines :

REX PORTUGALENSIS[3] ◇ S[4].

Il y a lieu de remarquer ces cinq O disposés en forme de croix dans le losange et l'S qui suit, parce que ces deux lettres O et S avec les deux dernières lettres I et S du mot *portugalensis* signifieraient, suivant quelques personnes, l'année 1505[5]. Sur l'autre

1. « On voit dans l'Anosy les murailles d'une maison bâtie par les Portugais, il y a plus de cent ans (avant 1548 par conséquent), comme il appert par l'inscription d'une croix de marbre » (Ch. Nacquart, lettre datée de Pâques 1649, *Mém. Congrég. Miss. Lazaristes à Madag.*, t. IX, 1866, p. 110).

2. On appelle *Quinas portuguesas* (de *quinque*, cinq) les armes du Portugal, à cause de ces cinq petits écussons. Ces écussons qui sont mis en croix, représentent les plaies du Christ, et les cinq besans d'argent en sautoir dont ils sont chargés avec un point de sable au milieu de chacun symbolisent les trente deniers que Judas a reçus pour le prix du sang de Jésus-Christ. En 1210, Alphonse III, ayant enlevé aux Sarrasins les dernières villes qu'ils possédaient encore en Portugal, dans l'Algarve, a ajouté aux *Quinas* une bordure chargée de sept châteaux d'or.

3. Le terme *portugalensis* était depuis longtemps tombé en désuétude en 1613; on disait alors *Rex Portugaliæ*.

4. En novembre 1653, avant de partir pour la France, Flacourt « fit dresser dans son jardin du Fort-Dauphin, une grande pierre de marbre blanc qu'il avait fait apporter de l'îlot des Portugais et sur laquelle étaient taillées les armes de Portugal, et, de l'autre côté, il fit graver les armes du Roi de France et, au-dessus, une inscription » (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, ch. LXVI, p. 344, et 1661, ch. LXVII, p. 363). — Flacourt a donné la figure de cette stèle sur laquelle on peut lire l'inscription qu'il y a gravée; en dessous de cette figure, il y a : *A tergo sunt arma regis Lusitaniæ et infra sculptum est hoc* REX PORTUGALE, N. S. 1515. Les lettres N et S et les deux premiers chiffres de la date sont certainement les quatre dernières lettres du mot PORTUGALENSIS (NSIS), et le chiffre 4 est le losange et le chiffre 5 la lettre finale S mal lus par suite de la dégradation de l'inscription.

5. « Quelques personnes ont émis l'opinion que ces cinq O, que relient

face est gravée avec art une croix de la forme dite du Christ. Près de cette plaque commémorative gisait sur le sol une croix, également en marbre semblable à du jaspe, de cette même forme dite du Christ, mais grossièrement travaillée; de ce qu'un des bras dépassait d'un empan [0 m. 20 environ] les trois autres, nous en avons conclu qu'elle avait été plantée dans le sol, et nous avons pensé, ce que nous ont confirmé les indigènes, que la stèle ou *padron* de marbre était placée à la tête et la croix aux pieds du tombeau du capitaine du navire naufragé; elles étaient, en effet, à côté de trois sépultures ayant la forme de maisonnettes de bois ornées de croix.

Toutes ces découvertes nous donnèrent bon espoir. Nous fûmes tirés de nos perplexités par Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] et un de ses parents et vassaux, Diamanoro [Andriamanoro], gouverneur de l'île Arros [Anosy] qui est voi-

les uns aux autres des traits et qui sont suivis d'une S, formaient avec les deux dernières lettres du mot PORTUGALENSIS le nombre 1505, qui serait l'année où aurait été érigée cette stèle ou *padron*, au commencement par conséquent du règne de Dom Manoel. Ces personnes s'appuient sur ce que les indigènes connaissaient le nom de ce roi. On peut leur objecter que les trois O qui sont alignés entre les deux S formeraient le nombre 150005, nombre trop grand. En reliant les cinq O par des traits, on peut avoir eu deux buts, celui de les confondre tous en un seul chiffre, ce qui ferait alors 1505, ou bien de reproduire les anciennes armes du Portugal dont les *Quinas* [les cinq écussons] étaient ainsi reliées par des cordons; car peut-être, à l'époque des découvertes du prince Henri le Navigateur, quelque navire est-il venu se briser sur cette côte? Il n'est pas douteux que les renseignements recueillis en ces lieux sont pleins d'obscurité. Ce n'est pas un espace de temps court que celui qui sépare l'année 1505, si nous admettons que l'inscription de la stèle porte ce nombre, et l'année 1613 où nous l'avons trouvée. Quant à moi, j'aime mieux lire : REX PORTUGALENSIS SEBASTIANUS [1557-1578], les cinq zéros figurant les cinq points qui étaient la signature habituelle des rois de Portugal; toutefois, il y a deux objections à cette manière de voir : la première est que la ruine du fort et l'oubli dans lequel sont tombés ses habitants eussent été bien rapides, et la seconde que le terme REX POR TUGALENSIS est beaucoup plus ancien et a été remplacé déjà depuis bien des années par REX PORTUGALLE » (Faria y Sousa, *Asia portuguesa*, t. III, 1666, p. 311-312).

sine de celle de Santa Cruz [Nosy Tranovato]. Ce dernier, étant venu au bord de la mer avec sa femme, raconta au pilote et à plusieurs Portugais que la Sainte Croix de l'îlot faisait des miracles et que, grâce à elle, ils obtenaient de Dieu beaucoup de grâces; que, depuis qu'elle y était plantée, ses troupeaux étaient à l'abri des insectes venimeux; que, quand ils avaient besoin de pluie, ils jetaient de l'eau dessus et que, quand ils voulaient du soleil, ils enlevaient l'herbe qui avait poussé à l'entour; qu'elle était pour eux une source certaine de prospérités, et que beaucoup de Malgaches y allaient en pèlerinage. Le capitaine et les Pères lui demandèrent qui avait construit la maison de pierre et planté la croix. Diamanoro [Andriamanoro] nous répondit très franchement que, beaucoup d'années avant sa naissance (il pouvait alors avoir cinquante ans), un grand navire s'était mis à la côte dans ces parages[1], qu'il y avait à bord beaucoup d'hommes blancs comme nous, dont la plupart se sauvèrent, entre autres le capitaine, qu'il ne connaissait que

1. « Essayons de fixer la date à laquelle ce naufrage a eu lieu. Les navires qui se sont perdus, sans qu'on ait su comment et où, depuis les premiers temps de la navigation des Portugais aux Indes jusqu'à l'époque actuelle [1614], sont : 1° trois en 1504, qui venaient de l'Inde et dont les commandants étaient Francisco de Albuquerque, Pedro Vaz et Nicolao Coello; 2° un en 1505, qui venait aussi de l'Inde et qui était sous les ordres de Pedro de Mendoça et qui a disparu à l'aiguade de San Bras [baie de Mossel, au cap de Bonne-Espérance]; 3° deux en 1527, venant du Portugal et commandés par Manoel de La Cerda et Alexis d'Abreu, qui se perdirent sur la côte de l'île Saint-Laurent, où ils restèrent faute d'embarcations (voir tome I des *Ouvrages anciens concernant Madagascar*, p. 58-71); 4° quatre en 1534, commandés par Aquiles Godiño, Juan Gordes, Diogo et Manoel Botelho, qui ont sombré on ne sait où; et 5° un en 1538 de la flotte du vice-roi Garcia de Noronha. Il est certain que tous ces navires ont pu jeter des Portugais dans l'île de Saint-Laurent; mais il ressort des récits des Malgaches, qui étaient des hommes d'un âge moyen, que le naufrage a eu lieu bien des années avant leur naissance, au moins quatre-vingts ans avant l'année où ils ont fait le récit, c'est à dire avant 1614. Or, supposons que le navire se soit mis à la côte en 1504, il y aurait cent dix ans; en 1505, cent neuf ans; en 1527, quatre-vingt-sept ans; en 1538, soixante-

sous le nom de Diamasinoro ou Andriamasinoro (Andria meu senhor, nom provenant de ce que les indigènes, l'entendant appeler par les autres portugais « *meu senhor* », y ont ajouté le mot *Dia* ou *Andria* [*Andriana*], qui correspond à celui de *Seigneur*). Ces naufragés, voyant qu'ils n'avaient pas le moyen de retourner au Portugal, se marièrent avec des filles du pays, dont ils eurent beaucoup d'enfants. A la fin cependant, ils construisirent un bateau sur lequel beaucoup d'entre eux s'embarquèrent, promettant de revenir trouver leurs femmes et de leur apporter des marchandises, mais celles-ci n'en ont plus entendu parler, et

seize ans. L'inscription qui existe sur la croix dont nous avons parlé, porte, dit-on, la date de 1505; or, cette année-là, il n'y eut que Pedro de Mendoça qui se perdit et les Malgaches ne parlent en effet que d'un seul navire mis à la côte. Peut-être aussi est-ce le navire de Manoel de la Cerda qui a sombré en 1527, mais on peut objecter qu'il n'était pas seul et que le navire d'Alexis d'Abreu qui l'accompagnait a eu le même sort, que la date inscrite sur la croix est 1505 et que les naufragés ont laissé le souvenir du roi Dom Manoel et non celui du roi Dom Juan III, qui régnait en 1527. Je ne vois pas comment résoudre autrement cette question » (Faria y Sousa, *Da Asia portuguesa*, t. III, 1666, chap. XVI, § 2, p. 314.) — Note des éditeurs. Il est à remarquer : 1° que deux naufrages ont été omis dans la liste précédente, celui de Vasco Gomes d'Abreu, dont le navire périt corps et biens en 1507 dans les parages de Madagascar, et celui de Pero Vaz o Roxo et de Pere Annes Frances, qui se sont mis à la côte dans le Sud de l'île à la fin de 1527; 2° que la date de 1505, soi-disant gravée sur la stèle, est rien moins que certaine; 3° que le nom du roi Jean III était aussi bien connu des indigènes que celui de D. Manoel; 4° qu'il n'est pas du tout sûr que le navire dont les Malgaches parlent comme ayant fait naufrage dans leurs parages, se soit mis à la côte dans l'Anosy même et, par conséquent, qu'il n'y ait eu réellement qu'un seul navire qui se soit perdu. Pour nous, nous croyons que ce sont soit les compagnons de Pero Vaz o Roxo et de Pere Annes Frances, soit les matelots des navires de La Cerda et de d'Abreu (venus à travers l'île de la baie de San Iago [Tsingilofilo] sur la côte O.), ou même peut-être tous ces naufragés, qui ont séjourné dans l'Anosy et bâti le *Tranovato* dans l'îlot du Fanjahira (Voir A. Grandidier, *L'Origine des Malgaches*, 1901, p. 163, § 8 et 9 de la note, et *Ouvrages anciens*, t. I, note des p. 68 et 265). Du reste Faria y Sousa, dans son *Asia portuguesa*, t. III, p. 319, dit que les Malgaches ont montré en 1617 au P. Freyre de Andrade un vieux morceau de drap de Ségovie avec les insignes de l'ordre du Christ, en prononçant le nom de La Cerda, d'où il conclut que ce marin a fait naufrage dans ces parages (voir plus loin, p. 278.)

les Hollandais leur ont dit qu'ils avaient tous péri. Entrant dans le détail, Diamanoro [Andriamanoro] ajouta que le fils du capitaine de ce navire avait épousé une de ses tantes, la propre sœur de sa mère[1], dont il avait eu deux enfants, un fils et une fille; la fille était morte, mais le fils s'était marié et avait eu une fille nommée Diamare [Andriamarina][2], qui était précisément la femme de Diamanoro [Andriamanoro] et qui était présente au moment où son mari nous expliquait sa généalogie; la mère de cette Diamare [Andriamarina] vivait encore en 1613, mais son père était mort. Le roi conclut en disant : « Si vous êtes les compatriotes des marins qui ont naufragé ici jadis, ma femme est de votre sang; mais, moi, je n'en descends point et je suis d'une autre race[3] ».

1. Il résulte de cette généalogie que les Portugais sont venus dans l'Anosy vers 1527. Car le fils du capitaine du navire naufragé a dû naître de 1528 à 1530 et se marier avec la tante d'Andriamanoro de 1550 à 1555; en effet, la mère d'Andriamanoro, sœur de la femme du fils du capitaine, aurait eu en 1613 de soixante-dix à quatre-vingts ans, si elle avait vécu, puisque son fils avait alors cinquante ans environ; ce qui met sa naissance en 1540 environ et son mariage vers 1555 ou 1560.

2. Les Merina ou habitants du centre ne mettent jamais le mot *Andriana* devant les noms des femmes, même nobles, qu'ils font simplement précéder de la particule *Ra*. Il n'en est pas de même dans le Sud-Est.

3. Voici le récit que fait Flacourt de cet événement dans son *Histoire de Madagascar* (1658), p. 32 : « Il y a cent dix ans, les galions du Portugal ont abordé en l'anse de Ranofotsy, où les Portugais ont fait habitation sous la conduite d'un nommé Masinorobé (Monsignorbé), comme qui dirait le grand seigneur; car les Malgaches ne prononcent les noms propres des chrétiens qu'avec peine, et, comme tous les Portugais s'entr'appelaient *Meu Senhor* et qu'ils disaient que leur commandant était un grand personnage, ce que l'on dit *bé* à Madagascar, ils le nommaient *Masinorobé*. Ce commandant ayant fait bâtir une maison de pierre dans l'ilot d'Anosy (que nous nommons l'ilot des Portugais ou de Tranovato, litt. de la maison de pierre, maison dont les murailles subsistent encore), les grands du pays l'invitèrent à célébrer cet événement par une grande fête (*Savatsa*) et ils lui firent apporter en présent par leurs sujets une grande quantité de vin de miel. Andriamisara, Andriambohitsa et les autres chefs se réunirent avec cinq ou six cents hommes sous de beaux ombrages en un lieu nommé Imorona, sur le bord même de la rivière, afin de se réjouir avec les Portugais, qu'ils prièrent d'apporter leurs mar-

Nous ne pouvions qu'ajouter foi à ce récit, fait par un aussi brave homme, en présence d'une assemblée nombreuse de gens venus de toutes les parties du pays et qui, connaissant les faits, n'eussent pas manqué, par envie ou par intérêt, de le contredire s'il nous avait conté des mensonges. En outre, la bonne apparence et la distinction de manières de Diamare [Andriamarina], que nous appelâmes D. Maria, étaient garants de la vérité de ce récit. Notre capitaine donna quelques pièces d'argent à cette descendante de Portugais et d'autres à son mari, qu'il emmena à bord et avec lequel il fit serment d'amitié. Diamanoro [Andriamanoro] lui offrit alors de mener un Portugais à la rivière où se trouve l'îlot Santa Cruz [Nosy Tranovato ou Nosy Fanjahira], afin qu'il pût y faire opérer des sondages et voir si la caravelle y pourrait entrer. Ce fut le contre-maître Jean Fernandes Pereira, homme de toute confiance, qui fut choisi pour cette mission; il partit le 5 novembre. Notre compatriote portugaise Diamare [Andriamarina] resta avec nous

chandises, leur or, leur argent et denrées diverses dont la vue devait, disaient-ils, leur causer un grand plaisir... Quand ils eurent étalé tous leurs trésors, les Portugais, au nombre de 70, se mirent à boire du vin de miel et à faire bonne chère; à un signal de leurs chefs, les Malgaches se ruèrent sur eux et les massacrèrent ainsi que leur commandant et les Pères. Il en resta seulement cinq dans la maison de pierre avec trente esclaves nègres, qui, armés de fusils, firent de temps en temps des incursions dans le pays, mettant par vengeance à sang et à feu les villages avoisinants; ils finirent par consentir une trêve avec les Malgaches, à condition qu'on leur fournirait tous les vivres dont ils auraient besoin jusqu'à ce qu'un navire arrivât du Portugal. Le premier capitaine qui vint à Ranofotsy, malgré l'affirmation des indigènes que tous ses compatriotes étaient morts de la dysenterie, voulut visiter la maison de pierre, où il trouva ces cinq Portugais qu'il emmena; depuis, on ne les a plus vus. — D'autres disent que Masinorobé et les siens guerroyèrent contre d'autres Portugais qui s'étaient établis à Varabé, auprès de Tsiliva et de Manafiafy, et qu'ils les exterminèrent avec l'aide d'Andriamisara et d'Andriambohitsa, mais que, trahis par leurs alliés pendant les réjouissances célébrées à la suite de cette victoire, ils furent massacrés comme il est dit plus haut ».

comme otage, ainsi que la femme du roi Randumana-Enferavi [Roandriamanana any Amberio [1]]. Le contre-maître revint le lendemain, ayant vérifié que tout ce qu'on nous avait raconté était exact; il avait trouvé dans la rivière 3, 4 et 5 brasses d'eau, mais il avait constaté que la barre était à sec et que la mer y déferlait de telle sorte qu'un navire n'y pouvait entrer.

Le 4 novembre, Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] nous fit demander de lui envoyer quelqu'un pour traiter de choses importantes. Notre capitaine exigea d'abord qu'il lui donnât comme otage un de ses fils ou un de ses parents, ce à quoi il consentit de suite; trois jours après, vint en effet à bord un de ses neveux bien-aimés, jeune homme intelligent et animé des meilleurs sentiments. Il fut décidé, après entente entre tous les Portugais, que ce serait le maître de la caravelle, homme estimé de tous [Antonio Gonçales], qui irait traiter cette affaire importante en compagnie du P. Freire. Tous deux partirent le 7 novembre avec un certain apparat, accompagnés de noirs, serviteurs et interprètes. Ils arrivèrent le 9 à la ville du roi, Fanzaira [Fanjahira], qui est grande et très peuplée, et dont la population est la plus propre et la plus avenante de l'île. Cette ville est à une douzaine de lieues [2] dans le Nord-Est de notre port. Les indigènes firent aux Portugais une réception joyeuse et sympathique, toutefois le roi ne voulut pas entamer de négociations avant d'avoir reçu une bonne quantité de piastres et de verroteries; mais alors toutes les difficultés s'aplanirent et il traita les envoyés avec une grande familiarité, leur témoignant beaucoup d'amitié et venant continuellement dans leur case; il accepta le plus facilement du monde toutes les propositions

1. C'est-à-dire Roandriamanana qui habite Amberio, nom d'un village situé à deux ou trois lieues dans le N.-E. de la baie de Ranofotsy.
2. La distance n'est en réalité que de 22 à 24 kilomètres.

qu'ils lui firent et il rédigea une note en langue *bouque* [malgache], écrite avec des caractères arabes, dans laquelle il s'obligeait, en outre des conditions à peu près semblables à celles que nous avions faites avec les autres rois de l'Ouest, à confier aux Portugais son fils aîné Anria Serivai [Andrianjerivao[1]] pour le conduire à Goa auprès du vice-roi et lui faire connaître les usages et la grandeur des Portugais; Paulo Rodrigues da Costa s'engageait de son côté à ramener le jeune prince ou à le renvoyer à Madagascar comblé d'honneurs et riche d'or, d'argent et d'objets divers, et, pendant son voyage, à laisser comme otages, à l'île Santa Cruz [Nosy Tranovato ou Nosy Fanjahira] les deux Pères et quatre Portugais. A cette fin, le roi fit, dans cette même note, donation de cette île aux Pères[2] pour qu'ils y construisissent une église et qu'ils pussent se procurer des vivres; en terminant, il jura que lui et tous ses fils seraient fidèles à ces engagements.

Le traité conclu, Bruto Chambanga [Tsiambany] raconta de la meilleure grâce du monde tout ce qu'il savait au sujet des Portugais ainsi que sur les origines de sa famille. Il dit qu'il n'était nullement de race portugaise, et que ses ancêtres, originaires de Mangalore et de la Mecque, ayant fait fausse route en quittant l'Inde (à bord d'un ou de plusieurs navires), avaient abordé à la pointe Nord de Madagascar; que, leur nombre s'étant peu à peu accru, ils étaient descendus jusqu'à la pointe Sud de l'île; il ajouta que cet événement remontait à des temps très éloignés, car, en ligne directe, il comptait, d'un côté, dix-sept générations et, de l'autre, quatorze, et que, tout le long de la côte orientale, il y avait des gens de sa race. Ces assertions trouvent une confirmation dans leurs mœurs. Ils se disent Solimas[3] [musulmans],

1. Ou peut-être Andrianjeribé ou Andrianjerisoa.
2. Dans le texte de Faria y Sousa, il est dit que le roi, en garantie de ce don, mit dans les mains du Père une poignée de terre venant de cette île.
3. Dans le texte de Faria y Sousa, il y a *Zolimas*.

et ce sont en effet des Maures [Arabes]; ils possèdent le Koran écrit en arabe, ils ont un fakir ou maître qui leur apprend à lire et à écrire, ils observent le Ramadan [le carême des mahométans], ils ne mangent pas de viande de porc, ils sont circoncis, ils sont polygames, et ils portent pendus à la poitrine ou attachés sur la tête des talismans écrits en arabe. Il sont de la même couleur que les Indiens, les Arabes et les Javanais, et il est étonnant que, sans avoir commerce avec les Maures [Arabes] du dehors, ils se soient conservés jusqu'à présent si purs.

En ce qui concerne les Portugais, le roi Tsiambany, qui a aujourd'hui une cinquantaine d'années, nous a donné des renseignements qui ont concordé avec ceux de Diamanoro [Andriamanoro]. Voici ce qu'il nous a dit : « Du temps de mon père ou de mon grand-père, un beau navire s'est mis à la côte dans ces parages; une centaine de naufragés, tous blancs comme vous, se sont sauvés à terre; le capitaine et quelques autres personnes avaient avec eux leurs femmes; les autres ont épousé des femmes de ma caste, dont ils ont eu beaucoup d'enfants, si bien qu'ils ont peuplé une bonne partie de mon royaume, notamment l'îlot de Santa Cruz [Nosy Tranovato ou Nosy Fanjahira], où ils ont formé une ville très grande et très populeuse. Une moitié de ces naufragés a construit une grande barque et est partie pour Mozambique et, de là, pour l'Inde, pays dont ils parlaient sans cesse. Les autres sont morts de maladie ou à la suite des guerres qu'ils ont faites dans le pays; ils ont laissé de nombreux descendants qui sont les principaux personnages de mon royaume. Du reste, la plupart de mes femmes et de mes fils sont de leur sang. » Il entra ensuite dans des détails et cita les noms de plusieurs de ces Portugais : João Pinto, Anna Pinta, João Rabello, Antonio Paiz, João Trombeta, André Cerqueira, et aussi Dom Manuel, Roi de Portugal, ainsi

que le Roi Dom João [1], et, pour confirmer son récit, il envoya chercher un livre in-8° écrit de la main du capitaine du navire naufragé, qui était rempli de prières, de litanies, de psaumes, moitié en latin, moitié en portugais; le Père P. Freire le lui ayant demandé, il consentit à le lui céder à condition qu'on lui en donnerait la traduction; il possédait aussi des cartes de géographie et des feuilles de papier sur lesquelles étaient dessinées diverses sortes de vêtements; il nous montra encore plusieurs objets apportés de l'Inde par les Hollandais qui étaient venus le visiter dans sa ville, comme l'avaient appris le Père Freire et le maître de la caravelle. En terminant, le roi nous donna avis que, sur cette même côte orientale, à six ou sept jours plus au Nord, il y avait également des descendants de Portugais qui portaient les mêmes croix que ses sujets.

Nos deux envoyés [Antonio Gonçales et le P. Freire], satisfaits de la conclusion du traité, donnèrent aux femmes du roi divers présents, et, en retour, ils reçurent d'elles quelques-unes des croix d'étain qu'elles font porter à leurs enfants. Ils prirent alors congé du roi et revinrent par un autre chemin, descendant la rivière et s'arrêtant à l'îlot de Santa-Cruz [Nosy Tranovato ou Nosy Fanjahira], dont le fils du roi, Anria Serivae [Andrianjerivao], qui les accompagnait, mit le Père Freire en possession en lui déposant dans la main une motte de terre [2].

Dans tous les villages où ils passaient, hommes, femmes, enfants, dont beaucoup étaient blancs [avaient un teint clair], venaient à leur rencontre et leur marquaient de l'amitié et de la joie, leur faisant des présents de fruits et d'autres objets, notamment de croix que les nôtres appréciaient tout particulièrement. Ils rencontrèrent par hasard un vieillard âgé de

1. On sait que le Roi Dom Manoel a régné de 1495 à 1521 et le Roi Jean III de 1521 à 1557. — 2. Voir la note 2 de la page 49.

quatre-vingt-dix ans, seigneur d'une bourgade, qui avait de ses yeux vu les Portugais jadis naufragés et qui, interrogé par le P. Pedro Freire, se mit à pleurer à ce souvenir et confirma tout ce que le roi avait dit; il donna tant de détails circonstanciés qu'il était facile de voir qu'il avait été réellement témoin des événements dont il parlait. Il cita un plus grand nombre de noms que Chambanga [Tsiambany], et il raconta qu'il avait vu transporter la plaque de marbre, plaque que traînaient de nombreuses paires de bœufs, et qu'à cette occasion il y avait eu de grandes fêtes; que quelques-uns de ces Portugais étaient de bons tireurs et allaient souvent à la chasse avec leurs espingoles; que, lorsque Diamasinoro [Andria meu Senhor], qui était très bon et très aimé de tout le monde, mourut, on l'avait pleuré comme un père, et qu'il y avait encore aujourd'hui dans le pays un très grand nombre de descendants de ces naufragés portugais. Après avoir noté quelques mots portugais encore en usage chez ces Malgaches, tels que *camisa* [chemise], *calção* [culotte], *romã* [grenade], *filho meu* [mon fils], *espingarda* [espingole] et quelques autres semblables[1], le maître Antonio Gonçales et le P. Pedro Freire s'en revinrent à la caravelle où ils arrivèrent le 11.

Tout le monde fut heureux des nouvelles qu'ils rapportaient; le capitaine renvoya à terre le neveu du roi comblé d'honneurs et de cadeaux et richement vêtu de soie à la portugaise, et il donna à ses compagnons, qui eux étaient restés dans le fort sous bonne garde, divers objets dont ils furent très satisfaits. Mais c'étaient surtout les Pères qui étaient heureux de l'occasion qui leur était fournie de se fixer à l'îlot Santa Cruz [Nosy Tranovato ou Nosy Fanjahira] et de régénérer ces descendants de Portugais; car, s'ils ont un grand respect pour la Sainte Croix et s'ils

1. Faria y Sousa ajoute à ces mots les trois suivants : *Tomay* [prenez], *Serafim* [Séraphin] et *Santa Cruz* [Sainte Croix].

portent son image pendue à leur cou, plutôt, il faut bien l'avouer, par habitude et par coquetterie que par dévotion, s'il est vrai qu'ils ne pratiquent pas la polygamie et qu'ils vénèrent les Chérubins et les Séraphins, ils n'en vivent pas moins pour le reste comme les indigènes et ils n'ont en réalité aucune connaissance de la religion de leurs ancêtres. Les Pères espéraient en outre que leurs prédications exerceraient une influence salutaire sur les Malgaches, qui semblaient tout disposés à se convertir. En effet le roi Randumana [Roandriamanana] importunait le capitaine, qui lui-même importunait les Pères, pour qu'on lui donnât le baptême ainsi qu'à toute sa famille, ce qui n'était cependant pas possible[1].

Pendant que le fils du Roi, d'une part, et, d'autre part, les matelots de la caravelle faisaient leurs préparatifs de départ, le capitaine jugea bon de faire bâtir pour les Pères, dans l'îlot Santa-Cruz [Nosy Tranovato ou Nosy Fanjahira], une maison d'habitation et une église. Le R. P. Luis Mariano, l'écrivain de la caravelle, trois ouvriers portugais et beaucoup de nos esclaves, sans compter ceux que nous fournit le roi Randumana [Roandriamanana], se rendirent par terre le 14 décembre à cet îlot de Santa Cruz [Nosy Fanjahira]; aussitôt arrivés, ils chantèrent les litanies à haute voix et, marchant en procession, ils se dirigèrent vers la Croix devant laquelle ils s'arrêtèrent, l'adorant et la baisant avec une grande vénération à la vue des habitants tout étonnés de ce spectacle. Avant de commencer les constructions, le Père envoya un message au roi Chambanga

1. Il y a là un passage assez long où le Père Luis Mariano raconte avec beaucoup de détails la guérison miraculeuse de la fillette du roi Roandriamanana, âgée de douze ans, qui, ayant une ophtalmie très douloureuse, fut guérie en quinze jours par l'apposition sur ses yeux malades de la croix d'or que le capitaine portait au cou; mais il ne contient aucun renseignement sur Madagascar.

[Tsiambany] pour l'avertir de ce qu'il allait faire et lui demander son autorisation, que celui-ci accorda de suite, ajoutant qu'il allait envoyer son fils Anria Serivae [Andrianjerivao] pour assister au travail et qu'il viendrait lui-même plus tard. Personne cependant ne vint, ce dont le Père avisa le capitaine qui considéra ce fait comme un mauvais signe; les esclaves travaillèrent si assidûment sous la direction du Père qui veilla à la coupe des arbres dans la forêt et qui, mettant lui-même la main à l'ouvrage, aida à les transporter, qu'en dix jours ils achevèrent une maison de bois assez grande pour loger les deux Pères et leur suite[1] et qu'ils construisirent une église également de bois, très suffisante pour commencer.

Pendant tout ce temps, une foule considérable d'indigènes vint de tous les environs causer et trafiquer avec nous très familièrement, et ils n'eurent de cesse que nous ne leur ayons enseigné à faire le signe de la croix, ce qui fut un grand soulagement à nos peines; entre tous se distingua le faquy [fakir][2], qui est leur maître de lecture et d'écriture. Celui-ci, étant venu avec sa femme visiter le P. Luis Mariano un jour de pluie, fut reçu avec de grands honneurs, parce que ce Père comptait mettre son influence à profit pour répandre la parole de Dieu dans le pays, mais, comme il demandait à ce que sa femme entrât chez le Père pour être à l'abri de la pluie, le Père lui expliqua que non seulement il ne pouvait pas se marier, mais qu'il ne pouvait pas non plus laisser entrer une femme dans sa maison, vu que les Pères ne s'occupent que de Dieu pour

1. Dans le texte publié par Faria y Sousa, il est dit que cette maison était attenante aux ruines de la Tour ou du Fort, construit jadis par les naufragés portugais.

2. En Arabie, le mot *fakir* signifie « pauvre », mais dans l'Inde, d'où venaient les ancêtres du roi Tsiambany, il signifie « un religieux ». Voir Alfred Grandidier, *De l'Origine des Malgaches*, 1901, note 4 de la page 131.

l'amour de qui ils abandonnent père et mère, parents et patrie. Le faquy [fakir] approuva ces paroles et laissa sa femme dehors à la pluie; il demanda ensuite des explications sur les Chérubins, sur les Séraphins, sur les archanges Michel et Gabriel, et il s'enquit si vraiment ils volent du ciel à la terre et de la terre au ciel, comme l'avait assuré Diamasinoro [Andria meu Senhor]. Le Père profita de cette occasion pour lui parler en détail de ces esprits bienheureux et lui montrer les images qu'il avait dans son bréviaire et où étaient représentés les trois archanges, puis il lui fit voir une image de la Sainte Croix et, après lui avoir expliqué quelques-uns des mystères de notre religion, il lui fit cadeau d'une image dorée. Le faquy [fakir] fut si content qu'il lui demanda de bien vouloir prendre avec lui le plus jeune de ses trois fils afin de lui enseigner non seulement la loi de Dieu, mais de lui apprendre aussi à lire et à écrire nos lettres. Le roi vint lui-même un jour et témoigna tant d'amitié au Père qu'on ne pouvait qu'être persuadé qu'il désirait vivement nous avoir dans son pays.

Mais quand, après avoir passé treize jours dans l'îlot de Santa Cruz [Nosy Tranovato ou Nosy Fanjahira], nos Portugais allèrent prendre congé du roi, qui se trouvait alors à une petite distance de leur route, au lieu de recevoir de lui un accueil bienveillant, ils le trouvèrent tout changé à leur égard; il leur dit sans donner de motif qu'il ne pouvait laisser partir son fils et que jamais il n'avait fait une semblable promesse, qu'il s'était tout simplement engagé à ne point faire de mal aux deux Pères et aux Portugais qui resteraient dans ses États et qu'il était toujours dans les mêmes sentiments; il le jura le couteau en main. Du coup, toutes nos espérances se trouvèrent anéanties.

Nous ne pouvions pas admettre que le roi fît ainsi un nouveau serment après en avoir fait antérieurement un autre sur lequel il

n'avait point à revenir. Néanmoins, ne pouvant nous fier à cet homme sans parole et nous voyant au milieu d'une centaine de nègres [malgaches] qui avaient été mis à notre disposition pour nous aider dans nos constructions, nous ne fûmes pas sans crainte qu'ils nous fissent un mauvais parti et, après lui avoir fait entendre que nous avions été envoyés pour faire des constructions qui étaient à présent terminées et non pour discuter avec lui au sujet de ses conventions avec le capitaine, nous partîmes pour la caravelle qui était à cinq ou six lieues de nous.

A la nouvelle de ce fâcheux contretemps, tout le monde fut outré de la mauvaise foi de Chambanga [Tsiambany], et nous cherchâmes comment nous pourrions nous venger. Comme le roi avait promis de venir au bord de la mer pour se rencontrer avec notre capitaine, nous dissimulâmes cependant notre mécontentement dans l'espoir qu'il finirait par tenir sa parole.

En attendant, les Pères dans leurs messes et les Portugais dans leurs prières demandaient à Dieu le bon succès de leur entreprise; dans ce but, ils se décidèrent à dresser deux croix de 50 empans [environ 10 mètres] chacune, la première dans le fort même sur une petite éminence, là où se disait la messe, l'autre sur une grosse roche située à l'entrée du port, hors de tout chemin; il nous fallut pour y arriver marcher le long de la mer à travers des bois épais et sur des pierres aiguës. Comme les Portugais allaient ainsi très péniblement, le Roi Randumana [Roandriamanana], qui avait de la dévotion pour la Sainte Croix, arriva et nous prêta main-forte, portant lui-même sur ses épaules le bois sacré avec tant de ferveur qu'avec nos pieds nus et à moitié déshabillés, nous le suivions à grand'peine; grâce à lui, nous sommes arrivés assez rapidement au lieu désigné.

Dans la roche, il y avait, comme si un maçon l'eût creusée

exprès, une cavité où nous avons planté la croix, puis nous sommes rentrés dans la caravelle, très contents de ce bon roi, mais inquiets de ce que déciderait l'autre roi Bruto Chambanga [Tsiambany].

Celui-ci arriva au bord de la mer, le 29 novembre, avec une suite de deux cents noirs [malgaches] bien armés; le capitaine, qui l'attendait, envoya aussitôt l'ordre de pavoiser la caravelle avec des bannières, des étendards et des oriflammes et de le saluer d'une forte salve de canons et de mousquets. Le capitaine, qui avait amené à terre avec lui les deux Pères et, comme toujours, des soldats bien armés, le reçut avec cérémonie. Après l'échange des compliments ordinaires, il entama avec lui la question de l'embarquement de son fils, promettant de laisser comme otages les deux Pères dans l'îlot de Santa Cruz [Nosy Tranovato ou Nosy Fanjahira]. Le roi répondit qu'il ne pouvait pas laisser partir son fils aîné et qu'il n'avait pas encore pris de décision au sujet du plus jeune. Le capitaine dit que, malgré son âge, il consentait à n'emmener que ce dernier; mais, le roi continuant à ne pas donner une réponse catégorique, le capitaine le somma de tenir sa promesse et son serment, que les rois doivent tenir inviolablement, et il lui parla de la haute situation des Pères et des Portugais qu'il laissait comme otages. Le roi finit par proposer de lui remettre un jeune nègre que, disait-il, il considérait à l'égal de ses fils; cette insolence mit les nôtres si fort en colère qu'ils en arrivèrent à former le projet dont je parlerai tout à l'heure.

Le capitaine, qui était un homme d'âge et d'expérience, dissimula ses sentiments et convia le roi et son fils à venir boire du vin de Portugal et manger des sucreries et des biscuits, mets nouveaux pour eux et qu'ils appétaient, puis, à l'entrée de la nuit, il s'en retourna à bord de la caravelle, la rage dans le cœur, et,

assemblant de suite tous ses officiers et la plupart des Portugais, à l'exception des Pères qu'il laissa de côté, il discuta avec eux s'il convenait mieux à la gloire de Dieu et de Sa Majesté de passer sous silence ce grand affront, si préjudiciable à l'honneur du nom portugais, ou d'enlever de force le fils du roi, afin d'avoir pleine satisfaction. Après avoir pesé toutes choses, le capitaine résolut de ne pas descendre à terre le lendemain, afin de bien montrer qu'il ressentait vivement l'offense qu'on lui faisait, et d'envoyer le maître qui avait conclu le traité avec le roi en réclamer l'exécution. Au cas où celui ci n'obtiendrait rien, il avait l'ordre de demander un ou deux otages et un guide pour conduire par terre un des Portugais au port de Sainte-Luce [Manafiafy], afin de l'explorer et de le sonder et aussi afin de voir une plaque ou stèle de pierre qui, suivant les indigènes, était dans un îlot au Nord et portait une longue inscription. Si ces demandes étaient agréées, il devait se tenir pour satisfait, mais, si le roi ne voulait rien accorder, il devait s'emparer d'un ou de deux de ses fils pour les mener au vice-roi de Goa, qui avait donné des instructions formelles à cet égard. En tout cas, les soldats qui accompagnaient le maître avaient l'ordre d'être toujours sur leurs gardes, les mèches allumées.

Les Portugais prirent cette décision d'autant plus volontiers que, en outre de la vengeance qu'ils voulaient tirer du roi Chambanga [Tsiambany] à cause de son manquement à la parole donnée et aussi à cause du manque d'égards qu'il avait eu par deux fois envers le capitaine, ils considéraient comme très probable que ce roi ou un de ses proches parents avait tué un bon tiers des Portugais naufragés antérieurement et retenait leurs descendants prisonniers. Ils avaient en effet quatre raisons de croire qu'il en était ainsi.

La première était que beaucoup d'indigènes, les uns vassaux

de Chambanga [Tsiambany], les autres indépendants de lui, l'avaient tous raconté de leur plein gré, sans y être incités par des promesses ou des dons. Le roi Randumana [Roandriamanana] l'avait aussi dit une fois au capitaine. Enfin, un des vassaux de Chambanga [Tsiambany] avait fait à haute voix un récit analogue devant les neveux du roi, sans qu'aucun d'eux eût protesté.

La seconde était que, parmi tous ceux qui paraissaient être des descendants de Portugais et qui se donnaient pour tels, quelques efforts qu'aient faits les envoyés du capitaine da Costa pendant les cinq jours qu'avait durés leur mission et le P. Luis Mariano pendant les treize jours qu'il avait passés à l'île Fanjahira pour y construire sa maison, aucun d'eux n'avait jamais pu voir un homme fait; il y avait beaucoup d'enfants, de petits garçons et de vieilles femmes, mais aucun adulte, et, sur la remarque qu'ils en firent, on leur dit qu'ils étaient tous morts. Comment expliquer que les hommes fussent tous morts et qu'il n'en restât pas une trentaine ou tout au moins quatre ou cinq?

On savait par les indigènes que le roi Chambanga [Tsiambany] possédait toutes les terres et, en outre, une grande quantité d'objets qui, de l'avis de tous, provenaient des Portugais, notamment un petit lit de camp doré, un chapeau, une croix du Christ et le petit livre de Diamasinoro [Andria meu Senhor] dont il a été parlé plus haut. Chambanga [Tsiambany], interrogé sur la provenance de ces objets, répondit qu'ils avaient appartenu à des hommes morts sans enfants.

Ce roi s'était du reste souvent démenti et, au moment où il concluait le traité, il avait écrit au capitaine un papier où il disait, sans qu'on lui eût jamais exprimé le moindre soupçon à cet égard : « Je jure que je n'ai jamais tué de Portugais ni d'étranger venus dans mon pays ». Il est fort probable qu'un des

motifs qui le firent changer d'avis au dernier moment, a été qu'il pouvait craindre, si les Pères restaient dans le pays, qu'ils découvrissent toutes ses intrigues. Peut-être aussi est-ce que nos interprètes, qui étaient musulmans et naturellement hostiles aux chrétiens, ont craint, si les Pères demeuraient à Madagascar, que la religion chrétienne s'y développât et ont influé sur les intentions du roi, afin d'éviter cette éventualité; bien des indices nous l'ont fait supposer.

Enfin, quelle que soit la cause du changement d'idées du roi, le matin du jour de la Saint-André, le maître, le pilote et plusieurs soldats, en tout treize personnes, munis des instructions du capitaine, descendirent à terre, bien armés de mousquets et d'épées. Les Pères célébrèrent la messe pour attirer les bénédictions de Dieu sur leur entreprise. Comme la première messe venait de finir, les fils du roi s'approchèrent de l'autel et du Père qui était revêtu de ses habits sacerdotaux, mais, voyant sept ou huit de nos gens parler entre eux avec peu de prudence, ils soupçonnèrent ce qu'il en était et se retirèrent de suite sans causer avec nous. Malgré cela, le maître n'en remplit pas moins sa mission, tout en dissimulant ses projets. Il alla sur la plage, à l'endroit où se trouvait Chambanga [Tsiambany], endroit qui n'était pas éloigné de la caravelle; ce roi comprit qu'il se tramait quelque chose contre lui, mais il ne parut pas s'en troubler autrement, nous voyant en si petit nombre qu'il ne pensait pas que nous pourrions lui faire du mal.

Comme la seconde messe allait commencer et qu'il avait été invité à y assister, le maître lui rappela qu'il était l'heure, mais ce roi, plein d'orgueil, prévenu par ses fils, demanda à ce que la messe fût dite à l'endroit même où il se trouvait, ajoutant que notre Dieu lui devait bien cet honneur. Le maître de la caravelle lui répondit comme il convenait et lui rappela ses

promesses et serments, mais il nia et refusa tout, se moquant de nous et ne voulant pas consentir à donner des otages pendant que quelques-uns des nôtres iraient à la baie de Sainte-Luce [Manafiafy], mais insistant pour qu'on lui remît la chaîne d'or que le maître lui avait promise; il était cependant convenu que ce don ne lui serait fait qu'au moment où son fils s'embarquerait. Le maître, désespérant de pouvoir rien conclure avec lui, fit rentrer les Pères à bord et demander au capitaine ce qu'il fallait faire; après avoir été mis au courant de ce qui venait de se passer, le capitaine donna l'ordre de s'emparer d'un des fils de Chambanga [Tsiambany] avec le moins de bruit et de scandale possible, recommandant d'employer la ruse pour l'éloigner de son père et de l'attirer au bord de la mer, comme on l'avait déjà fait souvent, par la promesse de quelques menus objets et de verroteries, et, lorsqu'il serait auprès de l'embarcation, de le mettre dedans de force sans rien tenter d'autre.

Dès qu'ils eurent reçu ce message, les treize Portugais qui étaient à terre se rassemblèrent; le roi commença à avoir peur et leur demanda d'éteindre les mèches de leurs mousquets, puis il donna l'ordre à ses gens de se cacher dans la brousse avec leurs armes toutes prêtes, et, après avoir répété au maître qui continuait à causer avec lui qu'il n'avait pas tué de Portugais, il lui signifia de partir, tandis que lui s'apprêtait à s'en aller.

Pendant ce temps, conformément aux instructions du capitaine, le pilote qui était resté dans la barque, l'accosta en un endroit commode, et, dès que l'enfant en fut près, le matelot qui était chargé de cette mission fit au pilote le signal convenu en criant : « Eh! Voici! » et, prenant à bras-le-corps cet enfant[1]

1. Dans le texte de Faria y Sousa, cet enfant est nommé Anria Muza [Andriamizaha (?)], tandis que, plus loin p. 70, le Père Luis Mariano l'appelle Andriantsoza [Andriantsosa, litt. : le seigneur généreux].

qui était le plus gentil de tout le pays et qui pouvait avoir une douzaine d'années, il le porta à la barque. Les nègres [malgaches] qui étaient dans la brousse accoururent et attaquèrent nos gens, se battant avec courage pour délivrer le fils de leur maître, mais les nôtres tirèrent sur eux quelques coups de mousquets et, aidés par l'artillerie de la caravelle qui les bombardait à grand bruit, ils jetèrent un tel effroi parmi les indigènes qui n'étaient pas habitués à une semblable fusillade, qu'ils s'enfuirent à toute vitesse[1]. Les Portugais conduisirent alors leur prisonnier à bord.

Ils étaient à peine arrivés à la caravelle qu'une foule considérable de Malgaches, attirés par le bruit de la canonnade accourut sur la plage. Le capitaine envoya à terre une embarcation pour dire à tous ces gens que, comme ils le savaient, le roi avait promis par serment de lui confier son fils pour le mener aux Indes et qu'il avait violé toutes ses promesses, que c'était pour cette raison qu'ils avaient pris leur jeune prince de force. Les nègres convinrent que c'était vrai, mais ils prièrent le capitaine de leur permettre de le racheter; le pilote leur expliqua qu'ils n'emmenaient pas cet enfant pour le vendre, ni pour lui faire du mal, mais pour le conduire au vice-roi qui, en voyant le traité fait avec Chambanga [Tsiambany] où est spécifié l'envoi d'un de ses fils, les punirait tous comme coupables d'avoir manqué à leur devoir, s'ils ne lui amenaient pas ce fils. Cette raison satisfit pleinement la foule des Malgaches, qui y virent le juste châtiment du meurtre des descendants des Portugais, dans lequel le roi Chambanga [Tsiambany] avait trempé de concert avec son père et prédécesseur, qui était alors

1. Faria y Sousa dit qu'il y a une autre version, suivant laquelle le roi réussit à mettre la main sur l'embarcation et à la retenir, et qu'un nommé Antonio Gonçalo Ponsado lui fit lâcher prise en lui portant un grand coup de couteau entre les épaules (*Asia portuguesa*, t. III, chap. XIV, § V).

le roi du pays, ce qui ressort clairement des dires du jeune prince [1].

Tout étant prêt vers les huit heures du matin, le capitaine envoya expliquer sa conduite aux nombreuses gens qui venaient de tous côtés, tenant à se justifier à leurs yeux de toute accusation fâcheuse; puis, n'ayant plus rien à faire dans ce port, le soir, avant le coucher du soleil, il mit à la voile. Dépourvu des objets nécessaires pour une longue traversée, et le vent étant fort et violent, il ne put continuer le voyage le long de la côte Est et il se décida à rallier Mozambique afin d'y radouber son navire qui était tout désemparé.

Le jour suivant, au cap Sainte-Marie, le vent d'Est tomba et nous fûmes assez heureux pour avoir des vents de Sud-Est et de Sud, grâce auxquels nous sommes arrivés en peu de jours, le 15 décembre, par le travers de Sadia [Sahadia ou le Manambolo], port auquel il nous fallait atterrir pour y déposer le fils du roi de ce pays que nous avions avec nous depuis plusieurs mois et que nous appelions D. Jeronymo Loquexa [Rakisa].

Les Pères étaient résolus à demeurer avec ce prince, qui montrait beaucoup d'ardeur pour la religion chrétienne, si son père et ses sujets leur accordaient un emplacement, car ils pensaient qu'avec son aide ils pourraient faire de nombreux prosélytes parmi les indigènes de l'Ouest, mais, le navire ayant pris terre dix lieues au Nord de Sadia [Sahadia, à l'embouchure du Manambolo] et le temps n'étant pas favorable, le capitaine ne voulut pas retourner vers le Sud, et il débarqua le prince, comblé de cadeaux, à la bouche d'une des rivières de son royaume [Sahoany (?)]; il

1. Flacourt dit à ce sujet (*Histoire de Madagascar*, 1658, p. 33) : « Soixante ans après le naufrage des Portugais dans l'anse de Ranofotsy [c'est-à-dire il y a environ cinquante ans], vint un navire de Mozambique qui enleva le fils d'Andrian-Tsiambany, nommé Andrian-dRamaka, et le mena à Goa, où il fut instruit et baptisé par les Jésuites ».

lui remit aussi pour son père de beaux présents. Loquexa [Rakisa] partit satisfait du bon traitement qu'il avait reçu pendant les sept mois qu'il avait passés à notre bord et des soins qu'avaient pris de lui les Pères, ainsi que des cadeaux que lui avait faits le capitaine. Il dit aux Pères qu'il les verrait avec plaisir dans son pays, et il leur demanda de revenir, leur offrant des terrains pour construire des habitations. Cela se passait le 15 décembre 1613.

Nous avons ensuite continué notre voyage, et, malgré le mauvais temps, nous sommes arrivés tout près de Mozambique quatre jours avant Noël; malheureusement, le vent, ayant tourné au Nord, nous rejeta, ainsi que les courants, vers les îles d'Angoxa ou Bancs de Sofala, et le capitaine crut prudent de gagner plutôt Mazalagem [la baie de Boina], où les vivres sont abondants et où il comptait pouvoir s'approvisionner. Nous en sommes partis le 15 janvier et avons mouillé à Mozambique le 17 février, tant le voyage fut long et pénible à cause des mauvais temps que nous avons endurés pendant cette traversée. Dans ce port, sont arrivés, en même temps que nous, deux avisos, qui devaient bientôt partir pour l'Inde avec la mousson de mai; le capitaine jugea bon d'envoyer le prince malgache à bord d'un de ces navires, et il désigna le P. Pedro Freire pour l'accompagner; leur départ eut lieu le samedi saint. Quant à nous, nous nous sommes préparés à achever notre voyage de découvertes.

COURTE RELATION DU SECOND VOYAGE À MADAGASCAR DU CAPITAINE PAULO RODRIGUES DA COSTA ET DU P. LUIS MARIANO, EN 1614.

Grâce au travail opiniâtre des matelots et à l'aide que nous donna le gouverneur de la forteresse de Mozambique, D. João de Azevedo, notre caravelle était toute prête à reprendre la mer dans la semaine de Pâques de 1614, lorsqu'arriva de l'Ouest un

violent ouragan qui, brisant ses amarres, la jeta à la côte à Cabaceira, en vue de tout Mozambique; elle y resta quatre jours, ne cessant de talonner; toutefois nous réussîmes à la sauver d'une perte presque certaine et, après quelques réparations, le 26 avril, nous mîmes à la voile. Tous nos matelots étant malades par suite de fatigue et de la famine qui désolait alors Mozambique, notre capitaine jugea qu'il était bon d'aller relâcher à Mazalagem [la baie de Boina], port qu'il connaissait et où il était connu. Nous y mouillâmes le 18 mai, jour de l'Ascension.

Le jour de la Pentecôte, le 28 mai, comme le pays de Boene [Boina] manquait de vivres dont nous avions un grand besoin, les Pères dirent deux messes, demandant à Dieu sa protection qu'il daigna nous accorder; car, ce jour même, arriva une flottille de dix pirogues venant du royaume de Sadia [Sahadia ou Manambolo] avec beaucoup de provisions. Les indigènes venus dans ces pirogues nous donnèrent de bonnes nouvelles de notre ami le prince D. Jeronymo Loquexa [Rakisa]; ils nous racontèrent qu'à son arrivée il avait été reçu avec de grandes fêtes, car tout le monde le croyait mort et on le pleurait depuis longtemps; que son retour avait donné au roi son père une bonne idée du caractère et de l'honnêteté des Portugais dont il se proclamait à présent l'ami; qu'il avait envoyé à tous ses sujets habitant la côte l'ordre de traiter en alliés et en frères les Portugais qui aborderaient ou naufrageraient dans ses États; que le prince conservait pieusement la croix et le chapelet que les Pères lui avaient donnés et qu'il les portait pendus au cou, tenant à témoigner ainsi qu'il faisait profession de notre religion; qu'il enseignait aux autres la parole de Dieu et les mystères de la vie future; enfin, qu'il soupirait après la venue d'un navire portugais et des Pères et qu'il leur réservait les emplacements nécessaires pour y construire leurs établissements. Dési-

reux de l'affermir dans ces idées, le Père lui envoya par ses sujets divers objets que les Malgaches estiment fort.

S'étant approvisionnée de viande et d'autres vivres, la caravelle partit le 24 mai avec les malades en convalescence; le vent ayant faibli, elle s'en fut donner sur un récif où elle talonna, mais, grâce aux vœux et aux prières adressés à Nossa Senhora da Estrella que vénérait d'une manière toute particulière le capitaine, nous avons échappé miraculeusement à ce danger et nous avons fait route vers le Nord. Après avoir vu le grand fleuve du Vieux Mazalagem [la baie de Mahajamba], qui peut contenir de nombreux navires et qui est par 15°[1], nous avons mouillé par 14°[2], en vue des quatre îles de Sada [Nosy Valiha, Antanimora, Nosy Berofia et Nosy Kalakajoro], qui sont belles et verdoyantes, et nous y avons perdu deux ancres. Le 6 juin 1614, nous sommes arrivés à la grande baie de Tingimaro [Itongomaro], le roi du grand royaume de Sada [Manongarivo], ayant perdu deux jours à gagner le mouillage. Tingimaro [Itongomaro] est le roi le plus puissant et le plus riche de toute l'île [voir t. I, p. 100 et 425], et c'est chez lui qu'on trouve le plus de vivres. Comme il n'est pas loin de Mozambique, le capitaine jugea utile de faire un traité de paix avec lui, mais ce roi, qui craignait les Anglais parce que, sept années auparavant, il avait tué le capitaine et quelques hommes d'un de leurs navires qui lui avaient enlevé un de ses fils, ne consentit jamais à venir au bord de la mer[3]. Le capitaine décida alors de lui envoyer le maître et le Père, qui allèrent deux fois le visiter dans sa ville de Cuala [Ankoala][4],

1. La latitude exacte de l'entrée de la baie de Mahajamba est 15°12′ (pointe d'Ambararata).

2. Ces quatre îles sont comprises entre 14°10′20″ et 13°56′30″ de lat. S.

3. Voir, dans le t. I, p. 423-425 et 473-474, le récit de ce massacre, où périrent, en 1608, Richard Rowles, capitaine de l'*Union*, et cinq de ses compagnons.

4. Ankoala signifie en réalité « la côte où il y a des baies »; c'est le nom

située à quatre lieues dans les terres; nous nous sommes confiés à un Maure [Arabe], vassal et grand ami de ce roi, homme fidèle et prudent qui connaissait très bien le pays, et, par son intermédiaire, nous avons obtenu tout ce que nous avons voulu. Nous n'en avons pas moins couru de grands risques, car ces barbares, qui sont très adonnés aux sortilèges, y eurent recours avant de consentir à entrer en relations avec nous, afin de savoir si nous étions de bonnes ou de mauvaises gens; ils firent donc prendre du poison à un individu avec la conviction que, s'il en mourait, c'est que nous étions animés de mauvaises intentions, et que, si au contraire il vivait, c'est que nous étions de braves gens.

Heureusement, Dieu voulut que l'homme soumis à cette épreuve vécût; ils nous accordèrent alors leur confiance et leur estime, ce qui nous permit de réussir en ce qui touche les affaires humaines et temporelles. Mais, en ce qui regarde la religion, il n'en fut pas de même, parce qu'il nous fallait passer par l'intermédiaire d'un musulman, qui ne pouvait nous servir pour enseigner la parole de Dieu. Le Père Luis Mariano était désolé de cette conjoncture fâcheuse, et il chercha en secret le moyen de faire entendre cette parole au roi; pour cela, sans en rien dire au capitaine, il prit un esclave malgache du navire, jeune homme simple, mais bon chrétien, qui était depuis peu à bord, et il lui remit une belle image de Nossa Senhora de San Lucas, lui disant ce qu'il devrait répéter au roi en la lui donnant de sa part. Le petit nègre s'en fut à la ville; ayant par hasard montré cette image avant d'arriver chez Tingimaro [Itongomaro], deux des vassaux de ce roi qui la virent, craignant que ce fût un sortilège des blancs, coururent l'en prévenir. Le roi partagea leur crainte, mais fort heureusement, par la protec-

que les Malgaches donnent à la côte Nord-Ouest, qui est si profondément découpée par de grands golfes et des ports.

tion de Nossa Senhora de San Lucas, arriva à ce moment même un prince malgache qui avait vécu dans des pays chrétiens et qui avait été jadis baptisé, qui savait par conséquent combien cette image est digne de vénération; il enleva au roi toutes ses appréhensions, en lui disant que cette image était Notre-Dame, Jésus et Sainte-Marie, et qu'il y en avait une semblable à Mozambique, dans les églises de Saint-Antoine et de Nossa Senhora de Baluarte. Ces explications tranquillisèrent le roi. Notre nègre et ses compagnons, tout étonnés, demandèrent à ce prince, qui pouvait avoir trente-cinq ans, comment il avait connaissance de toutes ces choses; celui-ci leur raconta qu'étant enfant il avait été pris lors de la guerre de Managara [Mananara] et vendu à Mazalagem [baie de Boina] à un Arabe, nommé Abdalla, qui le mena à l'île Maonto [Mayotte], l'une des quatre Comores; de Maonto [Mayotte], son maître l'avait emmené en Arabie, puis l'avait ramené à Maonto [Mayotte], d'où il l'avait conduit à Mozambique. Là, il avait été acheté par un certain Francisco Belchior avec lequel il était parti à bord du *Saint-Valentin*; ce navire ayant été pris par les Anglais dans la baie de Cezimbra, il avait été mené en Angleterre, où il avait demeuré une dizaine d'années, puis il avait passé en France et dans les Pays-Bas, où il s'était embarqué sur un navire hollandais qui l'avait déposé dans le port de Sainte-Luce [Manafiafy]. De là, il avait suivi la côte pendant longtemps et avait remonté un grand fleuve, qui pénètre loin dans les terres; après une année de voyage, il était enfin arrivé à son pays natal, où personne ne le reconnut. Pour prouver qu'il disait la vérité, il dut se soumettre à l'épreuve du poison; il y survécut, et dès lors on a ajouté foi à ses récits, et il a été accepté comme étant bien le fils du neveu du roi, qui était l'héritier présomptif.

Les Portugais ne perdaient pas toutefois de vue qu'ils devaient

recueillir des informations au sujet de leurs compatriotes naufragés, en particulier du gouverneur Manuel de Sousa Coutinho, dont plusieurs Arabes de Malindi avaient parlé à Goa avec tant de détails qu'on ne pouvait douter qu'il se fût réfugié quelque part sur la côte orientale.

Aussi le capitaine ordonna-t-il au maître et au Père d'aller causer sur ce sujet avec le prince noir, auquel le Père se proposait en même temps de porter les secours de la religion, puisqu'il était baptisé; ceux-ci retournèrent donc pour la troisième fois à la ville de Tingimaro [Itongomaro], et, dans une conférence qu'ils eurent avec lui en présence du roi, ils apprirent que, en allant du port de Sainte-Luce [Manafiafy] vers le Nord, il avait trouvé des blancs qui portaient des croix et qui, certainement, étaient d'autres gens que ceux que nous avons vus dans notre premier voyage, et que, dans un îlot de ce port de Sainte-Luce [îles de Sainte-Luce], il existait une pierre tombale sur laquelle était gravée une figure humaine. Nous allions demander de plus amples détails, quand ce nègre, sans rime ni raison, allégua qu'il avait un grand mal de tête et, se levant, nous quitta sans rien vouloir nous dire de plus; nous pensions qu'il ne tarderait pas à revenir et que nous pourrions compléter nos recherches, mais il n'en fut rien; et, quelque mal que nous nous soyons donné pour le joindre à nouveau, nous ne l'avons plus revu. Nous ne savons à quoi attribuer sa conduite : craignit-il que nous ne le fassions prisonnier, est-ce un tour que les Arabes nous ont joué, ou bien n'est-ce pas tout simplement parce que nous ne lui avons pas fait de cadeau?

Nous retournâmes à la caravelle très ennuyés. Le capitaine, mécontent de cet insuccès, envoya notre ami le Maure porter divers cadeaux au roi et, avec lui, l'un de nos interprètes musulmans et un des principaux Arabes de Malindi, qui était sur

rade à bord d'un de ses boutres et en qui pour tout, sauf pour la question religieuse, nous avions une grande confiance. Il ne leur adjoignit aucun Portugais dans l'espoir que ces Arabes seraient plus heureux que nous; mais tout fut en vain.

Il y aurait beaucoup à dire de ce roi, des relations que nous avons eues avec lui, de ses mœurs et de son mode de gouvernement, qui est remarquable, mais il me faut abréger, et j'en reviens à notre voyage que nous avons dû nous résoudre à continuer, car nous étions déjà au commencement de juillet. Nous sommes partis le 6, bien pourvus de vivres, et, conformément aux ordres du vice-roi, d'esclaves des diverses provinces; le 12, nous sommes arrivés à la pointe Nord, qui s'appelle pointe de San-Ignacio[1], naviguant au milieu des nombreuses petites îles qui existent le long de cette côte, et assaillis successivement par trois grandes tempêtes du Sud-Est, tempêtes qui sont fréquentes dans ces parages. Cette pointe est une côte de quinze à seize lieues qui regarde le Nord; elle est verdoyante, très fertile et habitée par des *Bouques* [Malgaches], vassaux de Tingimaro [Itongomaro]; elle est resserrée entre deux caps, celui de l'Est qu'on appelle cap de Natal ou de Noël [cap d'Ambre] par 12°, et celui de l'Ouest, cap de Santo-Aleixo ou Saint-Alexis [cap Orontany ou Saint-Sébastien] par 12° 1/2[2]. Nous avons doublé ce dernier le 15 juillet et avons navigué toujours le long de

1. Il y a lieu de remarquer, comme nous l'avons déjà dit plus haut et comme le dit ici même dans ce paragraphe le Père Mariano, que les anciens navigateurs faisaient commencer le cap Nord de Madagascar au cap Saint-Sébastien ou Orontany et finir au cap d'Ambre. Mariano donne à cette côte, qui est la côte ou la pointe de San Ignacio et qui a une longueur d'une quinzaine de lieues marines, sa vraie orientation qui est presque S. O.-N. E., puisque la différence de latitude des deux caps est d'un demi-degré, mais beaucoup de géographes l'ont à tort orientée presque O.-E. (voir la note 4 de la page 3).

2. La latitude exacte du cap d'Ambre est 11° 57′ 17″, celle du cap d'Anoronkarana est 12° 6′ 30″ et celle du cap Orontany est 12° 26′ 40″.

cette côte jusqu'au 10 août. Autant par suite des fortes brises du S.-E. qui y soufflent continuellement pendant cette mousson, qu'à cause des nombreux récifs et bancs, très dangereux, qui sont cachés sous l'eau et qui existent tout le long et en avant de cette pointe, nous avons souvent failli nous perdre; le capitaine, voyant que la mousson favorable pour passer dans l'Inde allait bientôt finir et que le navire n'était pas approvisionné pour tenir la mer une année de plus, après avoir aperçu dans les terres un grand pic [montagne d'Ambre], nous avons fait voile le 20 août pour Goa, mettant un terme à notre voyage.

Pendant cette exploration, nous avons baptisé environ cent *Bouques* [indigènes de race malgache], instruits des principaux mystères de notre religion que nous leur avions expliqués dans la langue *bouque* [malgache], dont nous avions déjà une connaissance très suffisante, et connaissant parfaitement toutes les prières qu'il était d'usage de réciter chaque jour à bord de notre navire.

La caravelle a atterri à Goa le 16 octobre, après une excellente traversée. Là, nous apprîmes que le jeune prince [antanosy] D. André y était heureusement arrivé, le 16 mai 1614, avec le P. Pedro Freire et que le vice-roi lui avait fait une fort belle réception. Aussitôt avisé de sa présence à bord, le vice-roi, en effet, avait envoyé à sa rencontre sa propre embarcation avec plusieurs gentilshommes pour le complimenter. Le jeune prince avait débarqué dans le costume qu'il portait lorsqu'on l'avait pris à Madagascar, avec une croix de son pays pendue au cou; il alla de suite baiser les mains du vice-roi, lequel le fit asseoir sur une chaise à dossier et lui témoigna beaucoup d'amitié; il lui fit réciter toutes ses prières et lui fit cadeau de 300 xerafims [environ 510 francs] pour s'acheter des vêtements à la mode portugaise. L'archevêque primat le reçut aussi avec de grands honneurs,

ainsi que les principaux gentilshommes et habitants de Goa, qui s'empressèrent de venir le voir, et qui, le voyant si modeste et si réservé, avec sa petite croix sur la poitrine, ne pouvaient s'empêcher d'être émus en pensant à la miséricorde divine qui l'avait enlevé à son pays pour qu'il puisse par la suite faire connaître aux siens le vrai Dieu.

Les Pères de la maison professe de San Paulo le prirent chez eux et le gardèrent quelques jours; pendant ce temps, il reçut la visite de tous les grands personnages de la ville. Quand il fut suffisamment instruit pour recevoir le baptême, on choisit le jour de la Saint-Jean-Baptiste, et on invita le vice-roi et Monseigneur l'archevêque à bien vouloir assister à la cérémonie, qui eut lieu à l'église Saint-Paul en présence d'une noble et imposante assistance; le vice-roi consentit à être son parrain, et ce fut l'archevêque lui-même qui le baptisa. Le jeune catéchumène vint, revêtu de riches habits, accompagné des séminaristes du collège de Santa Fé, et l'archevêque, en vêtements pontificaux, fit les exorcismes baptismaux; le jeune prince malgache a donné en cette circonstance une preuve évidente de sa mémoire et de son intelligence, en répondant en latin à toutes les demandes que le prêtre a coutume de faire en cette occasion. On lui conféra le nom de D. André de Sousa [1], parce que, d'une part, c'est le jour de la fête de ce saint et glorieux apôtre qu'il avait été pris et parce que, d'autre part, étant encore petit enfant, sa mère, une métisse portugaise, lui avait donné le nom de Sousa [2].

1. Dans le texte publié par Faria y Sousa, il est dit que le vice-roi accorda au jeune néophyte la permission d'ajouter à son prénom « André » son propre nom de famille « Azevedo » (*Asia portuguesa*, t. III, chap. XIV, § V).

2. Le nom de Sousa avait-il été réellement donné au jeune prince antanosy par sa mère en souvenir d'un ancêtre portugais, ou n'était-ce pas plutôt l'adjectif antanosy *sosa*, qui signifie généreux? (voir le Dictionnaire français-malgache de Flacourt).

Après le baptême, le vice-roi lui attacha au cou une belle chaîne d'or avec une croix également en or, de la forme dite du Christ. De son côté, l'archevêque lui donna un riche vêtement et lui administra solennellement la confirmation le jour de l'Assomption.

Maintenant, il apprend à lire et à écrire en portugais dans le séminaire de Santa Fé, et il montre une si grande vivacité d'intelligence qu'en moins de deux heures il a appris à connaître et à distinguer toutes les lettres de l'alphabet; il sait, du reste, déjà lire et écrire très convenablement. Il sert la messe avec autant de ponctualité et de grâce que s'il était né dans le giron de notre Église et, ce qui importe le plus, il a un si bon caractère et de si bonnes dispositions, il apprend si vite qu'il n'est jamais besoin de lui dire ni de lui défendre deux fois la même chose. Il sait déjà très bien se confesser et le fait avec piété. Sa manière d'être et de faire montre bien qu'il a du noble sang portugais dans les veines, et nous avons grand espoir qu'il nous sera d'une grande utilité pour christianiser Madagascar, d'autant que les indigènes paraissent être bien disposés à écouter la prédication de l'Évangile, ce qui est le but suprême de notre Mission, et que nous y avons sept rois amis, qui ont accepté la suzeraineté de notre Roi et qui réclament des prêtres pour apprendre notre religion, leur promettant aide et fidélité [1].

Les habitants de Madagascar, quoique barbares, sont doux et traitables et suffisamment intelligents. Leur langue, qui est la langue *bouque* [malgache], est la même dans toute l'île, de sorte que les naturels du Sud s'entendent facilement avec ceux du Nord; elle est pauvre en mots, mais assez facile à apprendre et à prononcer; comme je l'ai dit plus haut, peu de Malgaches parlent la langue cafre [souahili ou koa].

1. L'avenir a montré combien les Pères se faisaient des illusions sur ces divers sujets.

Les obstacles pour y propager la religion chrétienne ne sont pas nombreux, ce sont les mêmes que dans tout l'Orient. L'habitude de se circoncire y est un simple usage qui ne repose sur aucune prescription religieuse et qu'il ne sera pas difficile d'extirper, d'autant plus qu'ils n'ont pas de prêtres chargés de cette cérémonie; le prince de Sadia [de Sahadia ou du Manambolo], D. Jeronimo Loquexa [Rakisa], quoiqu'il ne soit resté avec nous que peu de temps, était déjà arrivé à trouver cette coutume étrange, si bien qu'interrogé sur les raisons et les motifs d'une semblable opération, il répondit que c'étaient des choses dont ne devaient pas parler des gens raisonnables et vertueux. Ils ont tous la liberté d'épouser plusieurs femmes, mais peu le font, car les grands seuls sont assez riches pour se donner ce luxe, et il ne semble pas impossible de les amener à notre mariage chrétien, comme nous l'avons vu avec le roi Randumana [Roandriamanana], qui, pour recevoir le baptême, acceptait sans répugnance de vivre avec une seule femme, et aussi avec le prince de Sadia [de Sahadia ou du Manambolo].

Les Maures (Musulmans) sont ici peu intelligents et peu zélés pour leur religion; la plupart du reste sont haïs et persécutés par les *Bouques* [Malgaches], qui les forcent à demeurer, soit dans des îlots comme le roi Semamo [Tsimamo][1] et Bimaro [Boina Omary, le seigneur Omar], soit sur le bord même de la mer.

En somme, l'île Saint-Laurent est comme une table rase; on ne trouvera pas pour convertir ses habitants les mêmes obstacles que chez les païens et chez les musulmans de Barbarie; ils sont tout prêts à accepter le premier enseignement qu'on leur donnera[2].

1. C'est une erreur. Tsimamo était un roi *bouque*.

2. Voir plus loin, p. 105 et suivantes, le retour à Fort-Dauphin, en 1616, du R. P. Luis Mariano et du jeune prince antanosy Andriantsosa ou D. André de Sousa.

Je terminerai en disant que nous pourrons facilement réussir dans cette île, pourvu que les missionnaires appelés à vivre au milieu des *Bouques* (Malgaches) aient quelque appui contre les attaques que ceux-ci pourraient tenter contre eux, non pas en haine de notre religion, à laquelle il sont dès longtemps habitués, mais par quelque hasard fâcheux ou pour des intérêts purement humains. On pourrait espérer un prompt succès si les Portugais établissaient des relations commerciales avec ce pays ou y bâtissaient quelque forteresse.

Que Dieu maintenant protège cette entreprise, qu'il permette au vice-roi actuel ou à ses successeurs de mener à bien la découverte de cette grande île pour le plus grand bien de la religion et de notre Roi et qu'il nous accorde tout ce qui est nécessaire au spirituel comme au temporel [1].

« Tels sont les faits et événements les plus certains et les plus importants de notre voyage. Je vais maintenant faire certaines remarques et observations que j'ai gardées pour la fin, ne voulant pas interrompre le récit de nos pérégrinations.

« Les doutes que nous avons au sujet des Portugais qui ont fait naufrage dans le Sud-Est de Madagascar viennent de ce que nous ne savons pas en quelle année ce naufrage a eu lieu, n'en ayant trouvé nulle part l'indication précise, et aussi de ce que les renseignements que nous ont fournis les indigènes, gens ignorants et méfiants, sont confus et obscurs.

« On doit d'abord se demander si le vaisseau de guerre qui s'est perdu dans ces parages venait du Portugal ou de l'Inde; il

1. Ici se termine le texte du manuscrit de Madrid, qui jusque-là, comme nous l'avons dit dans la notule du bas de la page 4, concorde avec celui de Monsieur le Comte de l'Ameal, à l'exception de quelques positions géographiques; mais ce dernier contient en plus tout le passage ci-dessus que nous reproduisons, grâce à l'obligeance du Comte de l'Ameal et de M. Teixeira de Carvalho.

faut ensuite chercher le nom de ce navire et celui de son capitaine ; puis, il serait très important de s'assurer que les descendants de blancs que nous avons trouvés sont ceux-là mêmes avec lesquels les Hollandais qui fréquentent le port de Sainte-Luce [Manafiafy] ont fait des traités et en font encore d'après les récits qui nous sont parvenus et d'après la lettre qu'un religieux augustin, le Frère Athanase de Jésus, a écrite de la Sonde [île de Java] à une époque antérieure de quelques années à celle-ci ; enfin, il serait utile de savoir s'il n'y a pas, en outre de ces gens du Sud-Est, d'autres naufragés ou descendants de naufragés portugais dans l'île de Saint-Laurent et en quel endroit ils peuvent se trouver.

« A chacune de ces questions, je répondrai en peu de mots.

« En ce qui touche la première question, je dirai qu'il me semble plus vraisemblable que le navire revenait de l'Inde en route pour le Portugal : 1° à cause des marchandises et des objets qu'il transportait, et qui comprenaient, entre autres, d'après les indigènes qui se rappellent très bien ces détails, des étoffes de plusieurs sortes très belles et très riches et des cocos, ou noix des Indes, qui ont produit les cocotiers qui se trouvent aujourd'hui en plusieurs endroits de l'île et qu'on y conserve précieusement malgré leur vieillesse ; or ces objets ne pouvaient venir que de l'Inde ; 2° parce qu'il est extrêmement probable que tout l'équipage ou tout au moins la plus grande partie est arrivé sain et sauf à terre, puisqu'on sait qu'on a sauvé des étoffes, de la poudre, des armes et d'autres objets et aussi des femmes, et qu'il n'y a pas lieu de supposer que les matelots n'ont pas eu la même chance ; or, dit-on, il n'y a pas eu plus de quatre-vingts à cent personnes venues à terre ; dans ce cas, le navire venait certainement de l'Inde, car s'il était parti du Portugal, il y aurait

eu beaucoup plus de monde à bord et on aurait beaucoup plus parlé de ce naufrage.

« A la deuxième question, je répondrai que ce vaisseau me semble avoir été celui que commandait François d'Albuquerque, cousin germain du Grand Alphonse. Ce capitaine est parti du Portugal en 1503 et de l'Inde l'année suivante ou plutôt en 1505, sans que jamais on ait eu aucune nouvelle de lui ni de son navire. Je penche vers cette opinion, d'abord parce que, en outre de la certitude que nous avons d'après les récits des nègres [Malgaches] que la catastrophe remonte à une époque ancienne, quelques personnes érudites et d'esprit subtil prétendent qu'on peut conclure qu'elle a eu lieu en cette année 1505 de l'inscription *Rex Portugalensis S*; car, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, cette inscription porte une S supplémentaire. Or, pourquoi mettre cette seconde S qui serait tout à fait inutile si elle ne représentait pas l'ère [S représentant le chiffre 5]; c'était en effet l'usage général dans l'ancien temps, comme on le voit dans l'histoire de João de Barros, qui disait à tout instant en parlant d'événements survenus en l'an 1505 : « dans l'ère de cinq, on a fait telle chose ». En outre, dans le petit livre manuscrit que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] a donné au Père Pero Freire, ce Père a remarqué que, dans les litanies des Saints, le nom de saint François s'y rencontre toujours immédiatement après les Anges, à la place qu'occupent habituellement les Apôtres; or on ne peut attribuer une semblable innovation de la part d'un homme aussi pieux qu'au désir d'honorer d'une façon toute particulière le grand saint François dont il portait le nom et en qui il avait la plus grande confiance.

« A la troisième question, je réponds que les descendants des Portugais naufragés dont parlent les Hollandais et ceux que nous avons trouvés sont certainement les mêmes, ainsi qu'il

appert de l'endroit, c'est-à-dire du port de Sainte-Luce [Manafiafy], où ils les ont vus et où, à juger du passé par le présent, les habitants du Sud-Est venaient très souvent comme c'est encore l'habitude de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany] et de ses gens. Lorsqu'au début de ce voyage nous sommes arrivés à la baie de Randumana [baie de Roandriamanana ou baie de Ranofotsy], ce roi était à Sainte-Luce [Manafiafy] auprès des Hollandais et nous savons parfaitement que, d'autres fois encore, il a eu des relations avec des gens de cette nationalité. Nous nous sommes, d'autre part, convaincus que les Hollandais ont été à Fanzaira [Fanjahira], la ville de Chambanga [Tsiambany], car le Père Pero Freire y a vu des mots et des inscriptions gravés sur l'écorce des arbres par ces hérétiques. Je dois encore faire remarquer que ces métis malgaches portaient des croix et se rappelaient quelques mots portugais, quoique ayant oublié les préceptes de la religion, et que leur figure était agréable, et qu'il y avait là la tombe du capitaine du vaisseau, toutes particularités qui corroborent le récit des Hollandais. Comment pourrait-on douter que ce soient les mêmes? A vrai dire, le Père augustin parle dans sa lettre de diverses choses que nous n'y avons pas trouvées, mais peut-être est-ce dû à ce que ces Hollandais, ne connaissant pas la langue malgache, ont très bien pu prendre, comme il arrive souvent en pays étranger, une chose pour une autre, ou peut-être à ce que nous avons passé trop peu de temps dans le pays et que nous n'y avons visité qu'un petit nombre d'endroits, ou à d'autres raisons que nous ignorons. Cependant, si quelqu'un combattait mon opinion et, se fondant sur la lettre du susdit Père, affirmait que les descendants d'Européens trouvés par les Hollandais dans le Sud-Est de l'île de Saint-Laurent sont différents des nôtres, je me contenterai de répondre qu'il doit d'abord me prouver, ce qui

lui sera difficile, que tout ce que cette lettre contient est l'expression exacte de la vérité, et alors j'adopterai son avis. Mais tout deviendra plus clair, après la réponse que je vais faire à la quatrième question.

« Car, en réponse à cette question, je dirai qu'à Madagascar il y a indubitablement des descendants de Portugais en deux endroits différents, dans le royaume Matacaci [Matakasy] dont nous avons parlé longuement plus haut et aussi dans un autre lieu situé au bord de la mer, au Nord et pas trop loin de Sainte-Luce [Manafiafy], ce qui nous a été affirmé par plusieurs individus, dont quelques-uns habitaient ce pays-là même, et plus tard par un parent du roi Tinguimaro [Itongomaro, roi du Nord-Ouest], comme nous l'avons dit ci-dessus. On nous demandera peut-être s'ils sont loin ou près de ce port de Saint-Luce [Manafiafy] et à quelle distance; je ne saurais le dire. Quelques indigènes nous ont affirmé qu'il fallait dix journées de marche, ce qui supposerait au moins une distance de soixante lieues; Chambanga [Tsiambany], de son côté, nous a parlé de sept jours à partir de Fanzaira [Fanjahira], ce qui revient à peu près au même. Quant à moi, j'ajouterais plutôt foi au dire du nègre [Malgache] de Tinguimaro [Itongomaro] qui nous a assuré que cette distance est en réalité beaucoup moindre. J'estime que les Portugais pères de ces métis proviennent du naufrage des navires de La Cerda et d'Aleixo d'Abreu. Y a-t-il encore d'autres descendants de nos compatriotes soit en d'autres endroits de la côte, soit dans l'intérieur même de l'île? C'est possible qu'il y en ait, sans que personne ait connaissance de leur existence, car il n'est pas douteux qu'il a disparu dans ces parages un grand nombre de navires. »

DEUXIÈME RELÂCHE DE NICHOLAS DOWNTON DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, EN 1614.

1° Relation de N. Downton (capitaine du *New-Year's Gift*). — Le 1er mars 1614[1], Nicholas Downton, commandant en chef de la deuxième flotte envoyée aux Indes Orientales pour le compte des *Joined Stockes* et comprenant quatre navires (le *New-Year's Gift*, l'*Hector*, le *Merchant's Hope* et le *Salomon*), est parti d'Angleterre; il a mouillé dans la baie de Saldaigne le mercredi 1er juin 1614, et le 30 il a remis à la voile.

Le 6 août, il a jeté l'ancre dans la baie de Saint-Augustin, à Madagascar. A notre vue, les indigènes se sont enfuis et nous n'avons pas pu tout d'abord entrer en communication avec eux, mais nous avons cependant fini par obtenir d'eux quelques provisions, et nous avons coupé tout le bois dont nous avions besoin pour divers usages.

Le 12, nous sommes partis, en route pour Socotora, où nous avons mouillé le 9 septembre (Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 501 et p. 514).

2° Relation de Martin Pring (à bord du *New-Year's Gift*). — Ayant mouillé dans la baie de Saldaigne le 15 juin 1614, le *New-Year's Gift* est arrivé en vue de Madagascar le 6 août. La rivière de Saint-Augustin est par 23° 38′ de lat. S. et par 23° 0′ de long. E. du cap de Bonne Espérance[2]. Nous en sommes sortis le 12 et, le 13, nous avions à neuf lieues au S.-S.-E. *West-*

1. Purchas met 1613, mais il est facile de se rendre compte par la suite de son récit, ainsi que par la relation du voyage antérieur de N. Downton, que c'est en 1614 qu'a eu lieu ce deuxième voyage des navires de la Compagnie des *Joined Stockes*. Du reste, ces erreurs de date sont extrêmement fréquentes dans *His Pilgrimes*.

2. La bouche de la rivière de Saint-Augustin ou Onilahy est par 23° 34′ 20″ de latitude Sud et sa différence de longitude avec l'Observatoire du cap de Bonne-Espérance est de 25° 16′ E.

minster Hall (qui est une montagne à sommet plat, située au N.-N.-E. du mouillage); notre latitude était alors 23° 0′ et la variation du compas 17° 20′ O. Le 15 et le 16, nous avons constaté que le courant nous avait portés environ de six lieues au Nord.

Le 18, nous avons trouvé, par une observation méridienne du soleil, que notre latitude était 17° 26′. Le 23, nous avons aperçu l'île de Joanna [Anjouan] et, le 2 septembre, nous avons passé la ligne, en route pour Socotora où nous avons atterri le 9, par 11° 20′ de long. E. de la baie de Saint-Augustin[1] (Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 629-630).

3° Relation du capitaine Thomas Elkington[2]. — Partis le 3 mars 1614 des *Downs*... et le 13 juin de la même année de la baie de Saldaigne, nous avons aperçu l'île de Madagascar le 6 août et avons mouillé dans la baie de Saint-Augustin, où nous avons fait du bois et de l'eau; quelques-uns de nos gens ont remonté la rivière et sont arrivés à un groupe de petites huttes construites en roseaux et couvertes avec des feuilles de palmier. Les habitants s'enfuirent à leur vue, abandonnant tout, c'est-à-dire un peu de coton filé et quelques menus objets.

Les 11 et 12, nous avons acheté des bœufs en échange de chaînons d'argent, en donnant un d'une valeur de 2 shillings [2 fr. 50] pour un de ces animaux, tandis qu'en monnaie il eût fallu payer 5 ou 6 shillings [6 fr. 25 ou 7 fr. 50]. Ces bœufs sont excellents à manger; ils doivent venir de l'intérieur, car nous n'avons vu dans les environs de la baie aucun pâturage, rien

1. En réalité, la différence de longitude entre Nosy Vé (à l'entrée de la baie de Saint-Augustin) et la pointe O. de l'île de Socotora est 9° 50′ E. La pointe Est est 1° 11′ plus à l'Est.

2. Thomas Elkington était le compagnon et a été le successeur de N. Downton comme capitaine du *New-Years's Gift*.

que du sable et des arbres... Nous avons atterri à Socotora le 9 septembre (Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 514).

DIALOGUES ANGLAIS-MALGACHES, PAR A. SPALDING[1] (1614)

Ces dialogues sont les mêmes que ceux que Gotard Arthus a publiés en 1613 dans le Supplément à la neuvième partie de l'*India orientalis* des frères de Bry (p. 83-88); A. Spalding a simplement traduit les phrases latines en anglais, comme Arthus s'était lui-même contenté de traduire en latin les phrases hollandaises de Frédéric de Houtman (voir le tome I, p. 327-334). Ce sont :

1° A dialogue written in English and Madagascar language for them who, arriving at the shoare, light first upon men; and the persons speaking together are a German, an Indian and a King, p. 71-73;

2° Another dialogue for the buying of fresh victuals; and the persons are a German and an Indian, p. 73-75;

3° Another dialogue of one who wandred out of the way in a wood; and the persons are a German and an Indian, p. 75-78 (*Dialogues in the English and Malaiane languages or certain common formes of speech, first written in Latin, Malayan, and Madagascar tongues by Master* GOTARDUS ARTHUSIUS, *a Dantisker, and now faithfully translated into the english tongue by* AUGUSTINE SPALDING, *merchant*, at London, imprinted by Felix Kingston for William Welby, 1614).

1. Augustin Spalding, marchand anglais, a été chargé en 1609, par W. Keeling de la direction de la factorerie anglaise de Bantam (à Java), moyennant un traitement de 50 livres sterling par an, et, en 1610, à cause de sa connaissance de la langue du pays, il a été emmené aux îles Moluques par David Middleton, qui le ramena à Bantam à la fin de cette année et l'envoya à Succadania, dans l'île de Bornéo, pour la recherche des diamants (Purchas *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 204, 239 et 246).

RELÂCHE À MOHELY DU CAPITAINE WALTER PEYTON,
AYANT À BORD SIR THOMAS ROE,
AMBASSADEUR D'ANGLETERRE AUPRÈS DU GRAND MOGOL,
(À SON SECOND VOYAGE AUX INDES ORIENTALES,
AVEC LE *DRAGON*, LE *LION* ET LE *PEPPER-CORNE*), EN 1614.

1° Relation de Walter Peyton. — Parti de Gravesend le 24 janvier 1614, je suis arrivé à la baie de Saldaigne le 5 juin et en suis reparti le 20. Le 25, j'ai aperçu la terre par 24° 28′; c'était la côte à l'Ouest du Cap de Arecife, qui est placé de 27′ trop au Nord sur la carte de Daniel. Le 6 juillet, j'aurais dû avoir la vue de l'île de Madagascar, d'après cette même carte qui est tracée suivant la projection de Mercator, et aussi d'après celle de Tottens, mais sur ces cartes la distance entre l'Afrique et Madagascar est en erreur de 70 lieues en longitude.

Le 22 juillet, les quatre navires ont mouillé dans la rade de Mohelia [Mohély]. Nous avons pris de l'eau dans des puits que nous avons creusés à une profondeur de huit ou neuf pieds, un peu au delà de la limite de la haute mer que marquent les racines des arbres.

Doman [Domony] est la ville principale de cette île et la résidence du sultan, à qui nous avons donné un mousquet et une épée. Nous nous y sommes procuré, pour de menues pièces de monnaie, toutes les provisions que nous avons désirées : bœufs, chèvres, volailles, citrons, limons, oranges, tamarins, noix de cocos, ananas, cannes à sucre, et fruits divers.

Il y a parmi les insulaires des Arabes, des Turcs et des Maures, dont beaucoup parlent assez bien le portugais. J'y ai été avisé que, dans ces parages, les courants ont, pendant 15 jours, une direction Ouest et, pendant 15 jours, une direction Est, et que, pendant 15 autres jours, il n'y en a pas du tout, ce que j'ai dans une certaine mesure vérifié, car à mon

arrivée le courant portait Ouest et, du 28 juin jusqu'au 2 août, il allait vers l'Est; toutefois notre séjour en ce lieu n'a pas été assez prolongé pour que cette question soit réglée.

Le roi de Juanni [Anjouan] est aussi le souverain de Mohély, mais il délègue ses pouvoirs au Sultan de cette dernière île.

Le 29 juillet, il est arrivé à Doman [Domony] un boutre venant de Madagascar, de *Gangamorra* [Ankonkomaro, dans la baie de Radama] et j'ai envoyé quelques matelots de l'équipage se rendre compte de ce qu'il apportait; sa cargaison était composée de riz et d'étoffes de rafia [rabanes] avec lesquelles on fait des vêtements légers et frais. Les Anglais demandèrent au pilote de ce boutre, qui parlait couramment le portugais, des nouvelles du capitaine Rowles et de ses compagnons qui avaient été pris par trahison dans le port d'où ils venaient[1]; mais ils n'en purent rien tirer, si ce n'est que, il y a deux ou trois années, les Portugais avaient sous leur surveillance à Gangamorra un jeune Anglais qui devait être mort à présent, mais qu'ils ne savaient pas comment il était venu entre leurs mains.

La ville de Doman [Domony] compte une centaine de maisons bâties en pierres et chaux; ses habitants sont doux et polis. Ils sont en relations commerciales suivies avec Malindi, Mogdicho, Mombaz, l'Arabie et Madagascar, où ils vont chercher des esclaves, qui y sont abondants à cause des guerres civiles continuelles que se font les rois de cette île; ces esclaves, qu'ils vendent de 9 à 10 piastres, sont revendus aux Portugais 100 piastres. Il paraît qu'à Mombaz et à Mogdicho on fait un grand commerce de dents d'éléphants et de drogues diverses. Je suis donc d'avis qu'il y a lieu d'en aviser la Compagnie des Indes, afin que chaque année elle envoie un navire sur la côte orientale d'Afrique.

1. Voir tome I, p. 422-425 et 473.

A Mohély, deux à trois bœufs coûtaient une barre de fer pesant environ 25 livres. Les Anglais y achetèrent 200 bœufs, 40 chèvres, des volailles, des fruits, etc.

Le 2 août 1614, ils mirent à la voile et arrivèrent en vue du cap Guardafui le 17 (Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 529).

2° Relation de Thomas Rhoe, ambassadeur du Roi d'Angleterre auprès du Grand Mogol. — Au sortir du cap de Bonne-Espérance, nous avons fait voile vers Santa-Laurance [Madagascar], mais, contrariés par les vents et par les courants, nous ne sommes arrivés que le 21 juillet 1614 [1] en vue de Molalia (Mohély)...

Molalia [Mohély] est l'une des quatre îles Comory [Comores]; les trois autres : Angazesia [Ngazidya], Juanny [Anjouan] et Majotta [Mayotte] sont sur le même parallèle, Angazesia [Ngazidya] étant cependant un peu plus au Nord. Mohely est par 12° 20′ de lat. S. [2]; la variation y est de 16°40′.

Angazesia [Ngazidya] est au Nord-Ouest de Molalia [Mohély], à une distance de sept lieues. Sa pointe la plus méridionale est par 11° 55′ et la plus Nord est par 11° 6′ [3]. C'est la terre et la côte la plus élevée que j'aie jamais vue [4]. Elle est habitée par des Arabes qui vont vendre leur bétail et leurs fruits sur la côte de l'Afrique et dans les îles qui sont à l'Est [à Madagascar]; ils les échangent contre du calicot et diverses sortes de toiles et de cotonnades avec lesquelles ils font leurs vêtements. Ce pays est partagé entre dix seigneurs différents. Il est assez abondant en bœufs et en chèvres, en noix de cocos, en oranges et en citrons. Lorsque nous sommes passés en vue de cette île, ses habitants

1. Le texte original donne à tort la date de 1615.

2. La latitude de Fombony, qui est la principale ville de Mohély, est 12° 15′ 36″.

3. La latitude exacte de la pointe Nord de Ngazidya est 11° 21′ et celle de sa pointe Sud est 11° 53′.

4. Le volcan Kartale a en effet une altitude de 2 650 mètres.

ont allumé des feux et ils nous parurent avoir une grande envie de commercer avec nous, afin d'avoir nos marchandises directement sans être obligés de se les procurer par l'intermédiaire des Arabes de Molalia [Mohély], où nos vaisseaux ont coutume de relâcher. Ils ont la réputation d'être de mauvaise foi; il y a quelque temps, les matelots du navire du capitaine James Lancaster ont été victimes d'une trahison de leur part[1], mais peut-être ont-ils depuis appris à nous connaître et sont-ils aujourd'hui plus traitables et meilleurs.

Juanny [Anjouan] est à l'Est de Molalia [Mohély] et à l'Ouest de Majotta [Mayotte], presque en ligne droite avec ces deux îles; leurs abords sont dangereux. Elles abondent toutes en vivres, surtout Majotta [Mayotte], à ce que j'ai appris des Arabes de Mohély et des Hollandais qui s'y arrêtent quelquefois.

L'île de Juanny [Anjouan] ne le cède guère aux trois autres pour la fertilité du sol. Ses habitants ont pour souveraine une vieille sultane qui rend la justice tant au civil qu'au criminel.

L'île de Molalia [Mohély] est divisée entre les enfants de cette vieille sultane, deux garçons et une fille, qui gouvernent chacun un canton. Celui de qui dépend la rade où nous avons jeté l'ancre tient ses sujets dans une si grande servitude qu'ils n'osèrent rien nous vendre sans avoir sa permission. Le capitaine Keyling envoya pour cette raison quelques-uns de nos gens dans la ville afin de lui demander l'autorisation de trafiquer avec les indigènes. Le gouverneur de cette ville, qui résidait à quatre lieues environ dans l'Est de notre mouillage, nous permit de mettre à terre quarante de nos hommes avec le capitaine Newport; il nous reçut d'un air grave, assis sur une natte et entouré d'une cinquantaine d'hommes. Il avait sur la tête une

1. Voir t. I, p. 161-162. La catastrophe eut lieu en 1591.

calotte brodée et son vêtement consistait en une pièce de toile rouge et bleue, qui était enroulée autour de son corps et qui n'arrivait qu'aux genoux, laissant les jambes et les pieds nus. Ses interprètes, qui étaient originaires de Mogdicho, parlaient arabe et un peu portugais. Le capitaine Newport lui fit présent d'une petite pièce d'artillerie et d'une épée, en échange de quoi il reçut quatre bœufs et l'autorisation de trafiquer avec ses sujets. Il promit de nous vendre quelques têtes de bétail, ajoutant qu'il n'avait pas le pouvoir de fixer les prix d'achat et de vente. Il envoya chercher des cocos dont il fit présent aux Anglais, tandis qu'il ne cessait de mâcher un mélange de bétel, de noix d'arèque et d'écailles d'huître calcinées, mélange qui pique la langue et empêche les catarrhes, rafraîchit le cerveau et affermit les gencives; ce masticatoire ferait tourner la tête à ceux qui n'y seraient pas habitués; il donne à la salive une teinte rouge et, à la longue, il colore les dents, ce qui à leurs yeux est une beauté. Tout le monde dans ce pays use de cette drogue à toute heure du jour et n'emploie point d'autre remède.

Du palais du gouverneur, on conduisit nos gens à la maison d'un des notables du pays, qui était charpentier; cette maison, fort propre d'aspect et dont le pauvre mobilier était entretenu avec soin, était bâtie en pierres et mortier; ses murailles étaient enduites de chaux et le toit était fort bas, fait avec des chevrons sur lesquels étaient posées des feuilles. Elle était au milieu d'un jardin que fermait une enceinte de roseaux, comme du reste tous ceux du pays; on y cultive du tabac et des bananiers.

Pour nous donner à dîner, on mit sur des tréteaux une planche qu'on recouvrit, ainsi que les bancs, d'une natte neuve, très fine. On nous apporta dans une écale ou tasse de coco de l'eau pour nous laver les mains; un plat de bois nous servit de cuvette, et, pour nous essuyer, on nous donna de la filasse

ou bourre de coco. On nous servit alors des poules, du chevreau bouilli et du riz sur lequel étaient mises des bananes rôties. Le pain était fait avec de la farine d'amande de coco mêlée à un peu de miel, le tout cuit au four; comme boisson, nous eûmes du vin de palmier et du lait de coco.

J'envoyai un des gens de ma compagnie et mon chapelain chez le sultan, qui habite dans l'intérieur de l'île, à trois lieues de Fambone [Fombony] où réside le gouverneur; il les accueillit avec affabilité et les retint à dîner; ce repas fut servi à peu près comme celui du charpentier.

Le gouverneur et tous les notables ont le plus grand respect pour le sultan dont ils baisèrent tous la main. Il s'appelle Amar-adel ['Omar 'Adil], et se dit descendant de Mahomet. Ses vêtements ne différaient guère de ceux du gouverneur; l'étoffe en était cependant plus fine. Quant à sa manière d'être et à ses façons, elles étaient moins empreintes de gravité et de bienséance. Il fut facile de l'enivrer avec le vin que nous avions apporté.

Son frère, le vice-sultan, qui est en même temps chérif, ce qui signifie grand-prêtre, vint avec trois esclaves pour faire la traite avec nous; il nous montra une lettre du capitaine Sayers certifiant qu'il avait traité les Anglais avec amitié. Il se présenta avec une certaine solennité, et il nous demanda de lui vendre du vif-argent dont, disait-il, il voulait pour une valeur de quatre à cinq piastres; en fin de compte, cette marchandise manquant, il en vint à nous demander une paire de souliers.

Les habitants de Molalia [Mohély] sont musulmans; ils observent strictement la loi de Mahomet, et, leur carême ou Ramadan étant proche, ils se refusèrent à boire du vin. Ils ne laissent point voir leurs femmes, ni entrer dans leurs mosquées. Un de leurs prêtres, s'étant aperçu que l'un de nos gens s'approchait d'un village, fit de suite rentrer les femmes dans

les maisons et il nous cria que, si nous approchions de la mosquée, il ferait tirer sur nous. Le chérif refréna ce beau zèle et nous permit de faire ce que le prêtre nous défendait à grands cris.

Beaucoup de Mohéliens parlent et écrivent l'arabe ; quelques-uns même ont appris le portugais à Mozambique, où ils vont trafiquer avec leurs boutres d'une quarantaine de tonneaux, dont les bordages sont non point cloués, mais cousus, et qui sont non seulement construits avec le bois du cocotier, mais approvisionnés et chargés avec les produits de cet arbre, qui sert à tout.

Notre flotte s'est ravitaillée en ce port où elle s'est approvisionnée de bœufs dont la taille ne dépasse pas celle d'un animal de deux ans en Angleterre, mais dont la chair est excellente, de chèvres grasses, de moutons d'Arabie, de poules, que nous avons achetés avec des toiles, des lames d'épée et des piastres, et de cocos, d'oranges et de citrons, que nous avons payés avec de petites glaces, des couteaux, des verroteries et d'autres menus objets. Ce qu'on achète avec de l'argent revient toujours cher.

Un boutre de Madagascar chargé d'esclaves se trouvait à l'ancre dans cette rade en même temps que nos navires. Le pilote de ce boutre, nommé Mualline-Abrim [Muâllin-Ibrahim], parlait portugais et il me dit que, dans le Sud de cette île de Madagascar, on trouve une grande quantité d'ambre gris et de cocos de mer. Il avait une connaissance approfondie des côtes de ces pays et il me fit voir une carte marine sur parchemin, fort bien dessinée et graduée avec soin; quand il eut vu la mienne, il me signala des erreurs que je corrigeai sous sa direction, notamment à propos de certaines îles qui y étaient indiquées au Sud de Mohély et qui, m'assura-t-il, n'existent point. J'ai constaté par mes observations que la différence de longitude entre Mohély et Mogdicho est exacte sur la carte (de Daniel) qui

est dressée suivant la projection de Mercator, et par conséquent, comme je me suis assuré que la baie de Saint-Augustin et l'île de Mohély sont sur le même méridien[1], j'en conclus que l'île de Madagascar doit être reportée sur les cartes de 39 à 40 lieues vers l'Est; il en est de même de la côte d'Afrique, car la distance entre le continent et Madagascar y est bonne, mais la position absolue de ces terres est mauvaise (*Addl. MS.*, 6115, British Museum; Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 536-537 et p. 538; Thévenot, *Relations de voyages curieux*, 1re partie, 1672, p. 2-4; *Churchill's Coll. of Voy. and Trav.*, t. I, 1732, p. 696-697; Hakluyt Society, *The Embassy of sir Thomas Roe*, 1615-1619, t. I, 1899, p. 16-22).

RELÂCHE DE PIETER VAN DEN BROECKE[2] AUX ILES COMORES, EN 1614.

Ayant doublé le Cap de Bonne-Espérance le 3 mai 1614, nous avons navigué entre Madagascar et la côte de Sofala jusqu'aux îles Commoris [Comores], passant devant Mon Sambicque [Mozambique], et, le 3 juin, nous avons jeté l'ancre devant l'île Answannij [Anjouan][3].

Notre général [le général Gérard Reynst] m'envoya le lendemain à terre porter un cadeau au roi [Mogné-Fané[4]] et lui demander l'autorisation d'acheter des vivres. Je fus reçu, en débarquant, par le roi lui-même qui est arabe de naissance et

1. Les différences de longitude entre Nosy Vé [à l'entrée de la baie de Saint-Augustin], d'une part, et Fombony [île de Mohély], d'autre part, sont respectivement 16′ 15″ (41° 15′ 50″ — 41° 32′ 5″).

2. Pieter van Broecke était l'un des officiers de la flotte hollandaise commandée par le général Reynst qui allait aux Indes comme gouverneur.

3. Probablement sur la rade de M'Samoudou.

4. Mogné-Fané est un chef anjouanais qui a profité de la guerre entre la reine d'Anjouan, Mollana, et les Mahoris (habitants de Mayotte) qui refusaient de reconnaître son autorité, pour se rendre indépendant et se faire proclamer sultan de M'Samoudou (dans le N.-O. de l'île d'Anjouan).

qui me conduisit à son palais en cérémonie, escorté par des joueurs de flûtes et de tambours. Il me donna sur-le-champ 13 bœufs, 10 moutons, 20 poules et de bons fruits. Nous passâmes un accord au sujet du prix des bœufs, que nous fixâmes à 2 piastres [10 fr. environ] l'un. Je retournai ensuite à bord et avisai le Général de notre convention.

Je fus ensuite expédié de l'autre côté de l'île à Demonjo [Domoni, sur la côte orientale], où résidait la reine des Comores [1]; j'y fus bien accueilli et la reine me fit loger dans la maison d'un des seigneurs du lieu et me défraya de tout; les habitants m'apportèrent à acheter les diverses productions de leur pays. Je reçus en cadeau une chèvre grasse qui me fournit plus de 25 livres de graisse, dont les matelots du bord se sont servis pour assaisonner leurs haricots.

1. Les îles Comores étaient, dès le VIIe siècle de l'ère chrétienne, fréquentées et habitées par des Arabes. Mais, en 1506, un fort parti de Persans (de Chirâz) vint s'établir à la Grande-Comore ou Ngazidya, sous la conduite de Mohamed-ben-Haïssa. Un de ses fils, Hassan-ben-Mohamed s'établit avec quelques-uns des Chiraziens à Anjouan, qui était alors partagé entre sept ou huit seigneurs; ayant épousé Djombé-Adia, fille de Fané-Ali-ben-Fané-Fehra, chef de M'Samoudou et le plus puissant de l'île, il parvint à établir son autorité sur les autres chefs et se fit proclamer sultan. Son fils Mohamed lui succéda et joignit Mayotte à son royaume d'Anjouan par son mariage avec Djombé-Aminah, la fille du principal chef de cette île; il se fit aussi reconnaître sultan de Mohély et d'une partie de Ngazidya. A sa mort, son fils Haïssa, qu'il avait eu à Mayotte de Djombé-Aminah, lui succéda à Anjouan et à Mayotte; mais Mohély et Ngazidya ne reconnurent sa suzeraineté que de nom. Haïssa avait plusieurs femmes; celle d'Anjouan, Mollana ou Moïna-Alachora, lui succéda pendant la minorité de ses enfants, mais les Mahoris [Mayottais] refusèrent de lui obéir et élurent pour reine Magoina-Aminah, qu'Haïssa avait eue de sa femme de Mayotte. Une guerre s'ensuivit qui dura, sans avantage pou Anjouan, jusqu'au moment où Magné-Fané, un des chefs anjouanais, se fit proclamer sultan à M'Samoudou; il fut depuis le véritable roi, et c'est à lui qu'eut affaire Pieter van den Broecke lors de son arrivée dans son île. Quant à la reine, qui était nominalement investie de la souveraineté des Comores et qui habitait à Domoni, elle avait peu de puissance (Gevrey, *Les Iles Comores*, 1870, p. 123 et 184-185.)

Voici les vivres que nous nous sommes procurés à Answannij [Anjouan] : 203 bœufs, 30 moutons, 10 chèvres extraordinairement grasses, 600 poules, du riz blanc, du millet, des fèves semblables aux fèves de Turquie et beaucoup de fruits excellents à manger. Nous avons donné soit deux piastres [10 fr. environ] ou un miroir de Nuremberg ou douze clochettes de faucon par bœuf, soit une barre de fer pour trois bœufs; j'ai même acheté au roi, en échange d'une main de papier à écrire valant trois sous et demi, un bœuf qui en Hollande aurait bien coûté 90 florins [189 fr.]. Ces bœufs ont de grosses bosses, comme le dit Jan Huyghen [de Linschoten].

L'île d'Answannij [Anjouan] est située par 11°50′ de latitude Sud[1]; la variation y est de 18° Nord-Ouest. Dans le Nord, il y a une baie assez bonne où les navires sont bien à l'abri des moussons du Sud; en y entrant, il faut avoir la côte sur laquelle est bâtie la ville de Sammodo [M'Samoudou] au Sud-Sud-Est; le mouillage est par 23 à 25 brasses, sur un fond de sable avec peu de rochers. Dans l'Est, il y a une belle baie où se trouve la ville de Demommoo [Domoni] et où l'on jette l'ancre par 20 à 30 brasses; c'est là que réside la reine Mollanna Allachorra [Mollana ou Moïna-Alachora (voir la note de la page précédente)], dont le mari Haïssa a régné sur toutes les îles Comoaris [Comores].

A Answannij [Anjouan], il y a quatre grandes villes fortifiées, entourées de murailles, et trente-quatre villages. Ses habitants sont d'humeur débonnaire; ils sont musulmans et il y a beaucoup de *Misigissen* [mosquées]; leurs chefs sont de sang arabe. Comme aux Indes, les femmes n'ont pas le droit de se montrer. Les esclaves des deux sexes, qui y sont nombreux, viennent surtout

1. M'Samoudou est par 12°10′ et Domoni par 12°14′30″ de lat. Sud.

de la Terre du Prêtre-Jean, de l'Éthiopie et de Madagascar; ils ne coûtent pas cher et font de bons serviteurs.

Answannij (Anjouan) est un pays très fertile; il descend de nombreux cours d'eau des montagnes. On y récolte toutes sortes d'excellents fruits, et il y a beaucoup de cocotiers. Les oiseaux, tels que paons [pintades (*Numida tiarata* (?)], perdrix (?), cailles [*Coturnix communis*], perroquets [*Coracopsis comorensis* et *C. sibilans*], etc., y abondent, ainsi que les poissons.

A l'époque des moussons, les Anjouanais vont à Madagascar dans leurs navires ou boutres, dont les bordages sont cousus avec du *coiro* [fils de bourre de noix de coco] et non pas cloués; ils y achètent du riz, du millet, de l'ambre gris et des esclaves, qu'ils portent en Arabie, dans la mer Rouge, pour les échanger contre des étoffes indiennes, des cotonnades et de l'amfion [opium].

Lorsque j'eus pris congé de la reine d'Answannij [Anjouan], je suis allé avec la chaloupe dans l'île de Gasisa [Ngazidya], qui est éloignée d'une douzaine de lieues[1] et où se trouvait notre navire le *Nassau* qui avait chassé sur ses ancres. En approchant, nous n'avons pas tout d'abord vu de rade, mais nous avons ensuite trouvé sur la côte Nord une baie de sable blanc, la seule qui existe dans cette île. On y mouille l'ancre par 25 à 30 brasses, à une portée de pierrier du rivage, devant un banc sur lequel une chaloupe peut à peine passer à mer basse.

J'allai de suite voir le roi, qui me reçut avec de grands honneurs; son entourage me fit aussi un excellent accueil. On me donna quelques chèvres maigres et des cocos saumâtres. Il y a si peu d'eau douce dans cette île de Gasisa [Ngazidya] que la plupart de ses habitants sont obligés de boire de l'eau salée et les Grands du pays boivent l'eau des noix de coco, qui est,

1. Il y a en réalité 81 kilomètres.

comme il est dit ci-dessus, saumâtre. Nous vîmes à notre grande surprise le bétail descendre des montagnes en grands troupeaux, matins et soirs, pour boire à la mer, ce dont tout l'équipage peut témoigner[1].

La population de Gasisa [Ngazidya] est rusée et farouche. Il y a une dizaine de petits rois qui sont tous en guerre les uns avec les autres. Aussi, dans ce pays, est-il bon d'être toujours sur ses gardes.

Le 2 juillet, nous levâmes l'ancre et rejoignîmes le Général qui avait déjà mis à la voile. Je fus chargé du commandement du *Nassau* et envoyé dans la mer Rouge afin de voir ce que nous pourrions faire dans ces parages pour le profit de la Compagnie des Indes[2] (*Korte Historiael ende Journaelsche Aenteyckeninghe van al t'gheen merck-waerdich voorgevallen is, in de langduerighe Reysen, soo nae Cabo Verde, Angola, etc., als in Sonder heydt van Oost-Indien,.....* door Pieter van den Broecke, Haarlem, by Hans Passchiers van Wesbuch, Anno MDCXXXIV, p. 35-40[3]; et aussi *Begin ende voortgang van de Vercenighde*

1. Gevrey, qui a donné la traduction de ce passage dans son livre sur les Comores, p. 124-125, dit avec raison que « les remarques de P. van den Broecke sur la maigreur des boucs et le mauvais goût des cocos à Ngazidya, ainsi que sur la manière dont le bétail s'y abreuve, sont surprenantes, car les animaux y ont toujours été réputés gras et les cocos y sont excellents. Quant aux bœufs qu'il dit boire l'eau de mer, son erreur provient de ce que les Comoriens du littoral ont l'habitude de les faire baigner dans la mer pour les débarrasser des carapates qui les infestent. En réalité, les habitants de la Grande-Comore trouvent, pendant les pluies, de l'eau dans les creux de rochers ; le reste du temps, ils se contentent de la rosée et de la sève des jeunes pousses de bananiers.

2. Nous devons la traduction de ce passage à M. Rutgers van der Loeff, bibliothécaire de la bibliothèque d'Haarlem, qui l'a faite très aimablement à notre demande.

3. C'est-à-dire : Histoire précise et Notes de Journal de tout ce qui s'est passé de remarquable dans les longs voyages faits aussi bien au Cap Vert, à Angola, etc., que particulièrement aux Indes Orientales,... par Pierre van den Broecke, Haarlem, chez Jean Passchiers van Wesbuch, 1634,

Nederlantsche Geoctroyeerde Oostindische Compagnie, in-4° oblong, 1646, vol. II, n° XVI, p. 102.)

MORT DE PETER BOTH À L'ILE MAURICE, EN 1615[1].

1° [Peter Both, le premier gouverneur hollandais des Indes, avait déjà relâché en 1610 à Maurice, avec les vaisseaux l'*Amsterdam*, le *Tergoes* et le *Brak*, dont l'un avait perdu son grand mât à la suite d'une forte tempête, avant d'y revenir en 1615. C'est la première fois que le sol de cette île fut foulé par des pieds de femmes[2], car les matelots et les soldats avaient eu la permission d'emmener leurs femmes avec eux. Après avoir remis ses navires en état, Peter Both s'en était allé aux Indes.] .... Après avoir dirigé pendant cinq années les affaires des Indes Orientales et avoir installé le 20 décembre 1614 son successeur Gérard Reynst, il partit le jour même pour la Hollande sur le *Delft*, avec trois autres vaisseaux richement chargés..... Arrivé dans les parages de l'île Maurice, il eut le malheur de périr avec trois de ces vaisseaux qui sombrèrent

p. 35-40. — Cette première édition est très rare; il y en a eu une seconde à Amsterdam la même année.

1. Valentyn (*Hist. des comptoirs hollandais*) cite comme ayant touché à Maurice les navigateurs suivants que nous n'avons pas mentionnés dans le premier volume : 1° Adriaan Maartzen Blok, qui y est venu en 1602 avec les navires « Le Hoorn », « Le Lion vert », et « L'Eckhinzen », navires de la flotte d'Heemskerk, et qui y est resté du 22 juin au 8 septembre; 2° l'amiral van Warwyk et Daniel van der Lek, qui y ont mouillé avec six vaisseaux et y ont séjourné quelque temps avec « La Hollande » et « Le Dordrecht »; 3° Jean Willemsz Verschoor, qui y a atterri en 1607 avec trois navires. — Nous avons aussi omis de parler de la relâche qu'a faite à Maurice, en 1610, Pyrard de Laval en revenant de l'Inde, après avoir essuyé « une fort grande et âpre tourmente » devant l'île Diego-Rodrigue, île inhabitée.

2. Cependant les gouverneurs hollandais, suivant une remarque d'Adrien d'Epinay, y avaient déjà mené des femmes antérieurement, puisqu'ils ont eu des enfants dans cette colonie.

sur des écueils; un seul arriva en Hollande. C'est à cet événement tragique qu'une des montagnes de Maurice doit le nom de « Mont de Peter-Both »; dans le journal de Govert van Leuwen, pilote à bord du *Petit Coq*, vaisseau de Rotterdam (1689), il est dit « qu'il y a à Maurice une montagne appelée Peter-Both, qu'on l'aperçoit en venant du Sud et allant vers le Nord-Ouest de la côte, qu'elle se trouve auprès de la Rivière Noire, où un navire de 200 tonneaux peut se retirer, et que trois familles seulement habitent le pays »[1] (Valentyn, *Histoire des Comptoirs hollandais au Malabar et de notre commerce au Japon, ainsi que l'Histoire du Cap de Bonne-Espérance et de l'Ile Maurice*, t. V, 1725; reproduit par Adrien d'Épinay dans ses *Renseignements pour servir à l'Histoire de l'Ile de France*, Maurice, 1890, p. 26-27).

2° Après avoir dirigé, pendant cinq ans environ, avec une grande prudence les affaires des Indes et posé en divers lieux les bases d'une puissance dont on n'a cessé depuis d'admirer les progrès rapides, Peter Both installa son successeur à Bantam et partit le 16 janvier 1615 pour la Hollande avec quatre vaisseaux richement chargés. Il toucha à l'île Maurice pour s'y ravitailler. Deux des vaisseaux, sur l'un desquels il se trouvait, furent poussés en mer par une tempête, puis rejetés sur la côte où ils périrent avec la moitié de leur équipage et le gouverneur lui-même (voir p. 113). Le corps de Peter Both a été retrouvé dans une baie qu'on a nommée, depuis, la *Baie du Tombeau* et son nom a été donné, en souvenir de cet événement, à la plus haute montagne qui domine cette baie (*Vies des gouverneurs*

1. Le prince Roland Bonaparte fait remarquer que le mont Peter Both actuel, haut de 819 mètres, n'est pas le Both's Berg du XVIIe siècle, qui était en réalité la montagne qu'on appelle aujourd'hui le Morne du Bambou, haut de 627 mètres (*Le premier établissement des Néerlandais à Maurice*, 1890, p. 10, note 4).

généraux avec l'abrégé de l'histoire des Établissements hollandais aux Indes Orientales, la Haye, 1763; reproduit par Adrien d'Épinay, *loc. cit.*, p. 25-26)[1].

VOYAGE AUX INDES ORIENTALES D'ÉDOUARD TERRI, CHAPELAIN DE L'AMBASSADEUR THOMAS ROE, EN 1615.

Le 29 juin 1615, la flotte anglaise, composée de cinq vaisseaux, doubla le cap de Bonne-Espérance... et, le 22 juillet, elle arriva en vue de la grande île de Madagascar; nous passâmes entre cette île et la côte d'Afrique, sans y toucher, non plus qu'aux îles Comores, qui sont sous le 12me degré de latitude Sud[2] et qui comprennent Mohiha [Mohély], Gazidia [Ngazidya] et l'île de Saint-Jean de Castro [Anjouan].

Ayant rencontré un vaisseau portugais nous lui avons livré le combat; transpercé par nos boulets, ce vaisseau se réfugia le 16 août sur la rade de l'île de Mohély, où le suivit le *Charles*, sous les ordres de l'amiral Benjamin Joseph qui périt dans ce combat.

Lorsque les Portugais reprirent la mer, les Anglais s'acharnèrent après leur vaisseau que commandait D. Manoel Meneses; ce capitaine, qui était d'une bravoure extraordinaire, ne voulut point se rendre et prit la résolution d'échouer son navire sur la côte de l'île Ngazidya, où les vagues mirent son vaisseau en pièces; il fit mettre le feu aux débris, afin qu'ils ne tombassent pas entre les mains des ennemis, et l'équipage gagna la terre avec les canots, mais les habitants de cette île leur enlevèrent

1. Gaspard de São Bernardino, dans son *Itinerario da India por terra*, ch. III, 1611, a passé en vue des îles Comaro [Comores], mais sans s'y arrêter, les pilotes ayant pris ces îles pour la côte de Mozambique.

2. Les îles Comores sont comprises entre 11° 21' et 12° 56' de latitude Sud.

tout ce qu'ils avaient sauvé du naufrage et en tuèrent quelques-uns qui avaient tenté de leur résister. Les survivants furent recueillis par deux petits boutres arabes qui étaient de passage sur cette rade. De 700 hommes que portait ce vaisseau, il n'en arriva pas 250 à Goa; quant à nous, nous ne perdîmes que cinq hommes et nous eûmes tout au plus une vingtaine de blessés.

Ayant besoin de vivres frais pour ces blessés et pour nos malades, nous nous résolûmes à nous arrêter à Ngazidya. La mer est très profonde tout autour de cette île, et nous fûmes dix jours avant d'y trouver une rade où mouiller nos vaisseaux. C'est une île haute et d'un bel aspect, couverte d'arbres verts et fort fertile. Il y a de grands troupeaux de bœufs, beaucoup de volailles, du riz, des oranges, des bananes, des cocos, des cannes à sucre, etc.

Nous y avons fait toutes les provisions qui nous étaient nécessaires, et elles ne nous ont coûté que quelques feuilles de papier blanc, quelques couteaux à un sou la pièce et des perles de verre; pour donner une idée du bon marché de toutes ces denrées, je dirai que nous avons eu autant d'oranges qu'il en put tenir dans un chapeau pour le quart d'une feuille de papier blanc. Les indigènes nous apportaient leurs fruits dans des pirogues faites d'un tronc d'arbre creusé.

Nous sommes descendus à terre pour acheter des bœufs et j'ai vu que les insulaires sont bien faits, robustes et adroits; ils vont pour la plupart tout nus; même les femmes ne cachent presque rien. Ceux qui mettent des vêtements ont des robes à la manière des Arabes, dont ils parlent la langue. Leurs maisons sont assez commodes. Ils sont musulmans et très attachés à leur religion, ce que j'ai constaté lorsque j'ai voulu approcher de leurs mosquées. Ils construisent pour les morts des tombeaux magnifiques. Ils obéissent à un roi dont la résidence est à

De Bry, Icones septimæ partis Indiæ orientalis, 1606, pl. XII.

Navire portugais attaqué par des navires anglais

(nos 1, 3, 5, commandés par Lancaster et Middleton) et hollandais (nos 2, 4 et 6, commandés par Spilberg).

quelques milles de la côte; avant de nous rien vendre, ils sont allés lui demander la permission de trafiquer avec nous. Ce roi, averti de notre arrivée, fit complimenter par un de ses chefs notre commandant, à qui il envoya des bœufs, des chèvres et les meilleurs fruits du pays; nous lui donnâmes en retour des présents dont il fut satisfait, et qui se réduisaient à du papier et à quelques menus objets. Nous vîmes entre leurs mains des piastres espagnoles, dont ils faisaient si peu de cas que quelques-uns de nos gens eurent des pièces de 58 sols pour de petits morceaux de papier et quelques perles de verre. Nous ne pûmes savoir à quel usage ils destinaient ce papier.

Les cocotiers, qui sont en grand nombre dans cette île, l'emportent à mon avis sur tous les autres arbres du monde. En effet, rien qu'avec ces palmiers, on peut construire, équiper et charger un navire et le mettre en état de prendre la mer et de trafiquer aux Indes : avec son tronc, on fait les mâts ainsi que les planches et toutes les pièces de charpente qui entrent dans le corps d'un vaisseau; la gomme qui en découle sert au calfatage; on tresse les cordages et on tisse les voiles avec les fibres de son écorce; la noix qu'il produit contient une excellente liqueur et une amande fort bonne, qui servent de boisson et de nourriture à l'équipage et qui forment en même temps la cargaison, car on en trouve le débit dans toutes les Indes.

Après avoir ramassé une grande quantité de ces noix et être demeurés dix jours dans cette île, tant pour réparer les avaries de notre navire que pour soigner nos blessés, nous avons repris la mer le 16 septembre 1615, en route pour l'île de Socotora (*Thévenot*, *Recueil de Voyages curieux*, 1re partie, 1672, p. 2-6).

DEUXIÈME VOYAGE AUX INDES DU CAPITAINE MARTIN PRING (CINQUIÈME VOYAGE POUR LES *JOINT-STOCKES*), EN 1616.

Partie de Gravesend le 4 février 1616 sous les ordres du capitaine Martin Pring, la flotte anglaise qui était composée des cinq navires le *James Royal*, l'*Anne Royal*, le *Sift*, le *Bull* et le *Bee*, a mouillé le 22 juin dans la baie de Saldaigne [cap de Bonne-Espérance], d'où elle a mis à la voile le 13 juillet. Le 23, elle a vu la terre de Natal [sur la côte orientale d'Afrique] et, le 3 août, l'île de Madagascar par 22° 46′ de lat. S. Le 11, elle est arrivée à Molalia [Mohély], dont le roi s'appelle *Fanno Mary O Fannadill* [Fané-Ali-ben-Fané-?]. Pœmon [Fomboni] est le nom du port où nous avons mouillé.

Le 6 août, il y eut une éclipse totale de lune, qui commença à 8 heures du soir et qui dura jusqu'à 11 heures; l'astre fut totalement éclipsé pendant une heure et demie (Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 632).

ROUTIER OU INSTRUCTIONS POUR NAVIGUER DANS LES PARAGES DE MADAGASCAR, PAR JOHN DAVIS, D'APRÈS UNE EXPÉRIENCE DE CINQ VOYAGES AUX INDES ORIENTALES (VERS 1616).

Quand on fait voile du cap de Bonne-Espérance vers les Indes-Orientales, il faut naviguer avec la plus grande prudence, car, jusqu'à ce que la variation du compas soit montée à 7° ou 8°, on est dans des parages dangereux, où les courants sont violents et font fréquemment dériver les bâtiments. La variation, quand on l'observe avec soin, est un moyen très sûr que j'ai employé utilement pour diriger mon navire dans ces régions; lorsqu'elle devient supérieure à 8° et qu'on va vers l'Est, il n'y a plus de craintes à avoir au sujet des courants.

Quand on se trouve entre le Cap et les parages où la variation est de 7° à 8°, et qu'on se rend à Java ou en un point quelconque de l'île Saint-Laurent [Madagascar], il faut courir vers l'Est jusqu'à ce qu'on ait trouvé la variation indiquée ci-dessus.

Il est bon de savoir qu'en allant vers l'île de Saint-Laurent, la variation croît d'un degré toutes les vingt-neuf ou trente lieues, lieues qui doivent être comptées de méridien à méridien, le long des parallèles, et non pas d'après la route suivie par le vaisseau, car, si cette route est, par exemple, Est-Nord-Est, pour un degré et demi de longitude on a 36 lieues, ce qui ne correspond cependant qu'à 1° de variation.

Et plus Nord sera la route, moindre sera la variation, car par 25° de latitude Sud, en vue de l'île Saint-Laurent, on a 16°, et, si l'on met le cap au Nord pour atterrir à la baie de Saint-Augustin, on n'aura plus que 15° par 23° 30′ de latitude Sud, ce qui montre bien que la variation est moindre au Nord qu'au Sud. De même, en remontant vers l'Est, par 11° de latitude Sud, la plus grande variation est de 23° 40′, tandis qu'elle est de 27° 10′ par 33° latitude Sud, comme je l'ai observé moi-même.

La baie de Saint-Augustin est par 23° 35′ de latitude australe et 23° 20′ de longitude Est du cap de Bonne-Espérance[1]. La variation y est de 14° 50′ O. Quand on veut s'y rendre, il faut aller reconnaître la terre par 24° 20′ de latitude, parce que, par la latitude de 25° 10′, il y a à craindre les écueils et les bancs que j'ai vus dans ces parages. Par 24° 20′, la variation est de 15° 40′; la côte y est abrupte et gît Nord-Sud du compas (sans tenir compte de la variation); il faut gouverner Nord ou Nord-Nord-Est et veiller avec soin à cause de la proximité de la

1. La baie de Saint-Augustin (Nosy Vé) est par 23°39′ de lat. S. et à 25° 7′ 23″ à l'Est du Cap de Bonne-Espérance.

terre. Si on a la vue de l'île par 24° 10′, on aperçoit un promontoire sur lequel se détache uue colline de sable, arrondie, assez semblable à un château, avec quelques arbres au sommet. Ce promontoire est à treize lieues au Sud de la baie et la route à suivre est encore Nord ou Nord-Est, sans qu'il y ait à craindre de dangers jusqu'à ce qu'on voie les îlots et récifs qui sont à l'entrée; au fond, il y a une montagne qui a la forme de *Westminster-Hall* et, entre deux hauteurs, une coupure comme celle de *Dartmouth*, par laquelle débouche la rivière de Saint-Augustin.

Une fois arrivé aux îlots et récifs, il vous faut naviguer jusqu'à ce que vous soyez Nord à eux, et vous n'aurez pas à craindre d'écueils si vous avez 7 brasses d'eau, mais ne laissez pas encore tomber l'ancre en cet endroit, car le fond est mauvais à cause des pâtés de corail qui coupent les câbles, n'y demeureriez-vous même que peu de temps; mettez plutôt le cap sur l'Est en suivant le chenal creusé par la rivière où il y a le long de la terre ferme un fond de vase par 12, 14 et 20 brasses d'eau, et vous trouverez beaucoup d'eau jusqu'à la rivière même; il vous faut mouiller entre les deux collines, relevant *Westminster-Hall* dans l'Ouest-Nord-Ouest; on peut choisir à sa guise la profondeur qu'on préfère depuis 20 jusqu'à 5 brasses. Au dehors des deux promontoires, le fond est de vase; il est de sable dans l'intérieur. La bouche de la rivière est à 5 lieues dans l'Est des îlots[1], sans qu'on ait à craindre d'écueils sur la route. On peut s'y approvisionner facilement et abondamment d'eau et de bois à brûler, ainsi que de vivres frais, mais les indigènes veulent qu'on les paye en argent, qui est ce qu'ils estiment le plus.

Les habitants, qui sont grands et bien faits, sont d'un assez

1. Il y a environ 15 kilomètres, moins de 3 lieues marines.

bon naturel, mais il ne faut pas se fier à eux et il est bon de se tenir toujours sur ses gardes pendant que les embarcations font de l'eau à la rivière. On y a eu un très beau bœuf pour 4 shillings [5 francs] et une chèvre pour 1 shilling [1 fr. 25]; ces animaux sont aussi bons que ceux d'Angleterre.

Le cap Saint-Sébastien [cap Sainte-Marie ou pointe Sud extrême de Madagascar] est par 25° 45′ [en réalité, 25° 39′] de latitude australe et 25° 0′ [en réalité, 26° 36′] de longitude Est du cap de Bonne- Espérance (soit 41° 8′ 30″ à l'Est de Paris [en réalité, 42° 44′]). La variation du compas y est de 16° 40′ O. Sur la côte Sud-Est, il y a un excellent lieu de relâche, la baie de Sainte-Luce [Manafiafy], par 24° 0′ [en réalité, 24° 46′ 30″] de latitude Sud, d'après des Hollandais qui m'ont dit y avoir trouvé des descendants de Portugais. Ils assurent que les navires à l'ancre y sont en toute sûreté par 8 ou 9 brasses d'eau, fond de sable, avec une ou deux îles qui la protègent. Cette rade doit être préférable à celle de Saint-Augustin, aussi bien pour les navires allant aux Indes que pour ceux qui en reviennent, à cause de sa situation à l'extrémité Sud de l'île.

L'île de Sainte-Marie, qui est sur la côte orientale de Madagascar, est par 16° 30′ de latitude [en réalité entre les parallèles 16° 41′ et 17° 7′] et 31° [en réalité, 31° 22′] de longitude Est du cap de Bonne-Espérance (soit 47° 8′ 30″ à l'Est de Paris [en réalité 47° 30′ 30″]); la variation du compas y est de 19° 40′ O. Elle est habitée et nous nous y sommes procuré des volailles, des limons et d'autres vivres frais, ainsi que de la bonne eau, malheureusement il n'y a pas de port[1], mais de simples rades foraines; on peut cependant mouiller sur la côte Ouest devant un village de douze à seize maisons par 20 brasses. La distance

1. Il y a cependant un excellent port sur la côte S.-O. de l'île Sainte-Marie, celui de Lokantsantsa.

de cette île à la terre ferme de Madagascar est de dix lieues [en réalité de 9 à 10 kilomètres seulement, par le travers de la Pointe à Larrée, et ailleurs de 25 kilomètres environ].

Au Nord-Nord-Ouest [au Nord] de l'île Sainte-Marie, il y a une grande baie [baie d'Antongil] qui a une profondeur de seize lieues [de 55 kilomètres] et dont l'axe est dirigé vers l'Ouest-Nord-Ouest [presque Nord-Sud] à partir de son entrée qui regarde le Sud [1]. Il y a un bon mouillage au Nord d'un îlot [Nosy Marosy ou Nosy Mangabé] par 8, 9, 10 ou 12 brasses, mais il est nécessaire de garnir les pattes des ancres, qui autrement, le fond étant formé de vase très fine, ne tiendraient pas; en face, sur la terre ferme, débouche une rivière; il existe du reste aussi de la bonne eau et des arbres sur l'îlot même.

[A Antongil], on trouve du riz en abondance, des volailles et quelques bœufs. Les habitants d'un des côtés de la baie sont en guerre avec ceux de l'autre côté; il n'y a pas à se fier à eux, car ils sont très capables de trahison.

Le temps y est toujours incertain; j'y ai trouvé, toutes les fois que j'y suis venu, de la pluie, du tonnerre et des éclairs. Le pays est malsain, et nous y avons perdu beaucoup de monde. Mais, en cas de détresse, on doit s'y réfugier, car on y peut facilement décharger un navire et y faire toutes les réparations nécessaires, en ayant toutefois bien soin de se tenir sur ses gardes, vu que les Hollandais ont eu maille à partir avec les indigènes.

Cette baie est par 15° 40′ de latitude Sud [en réalité 15° 29 (Nosy (Mangabé)]; mais, si l'on reconnaît d'abord l'île de Sainte-Marie, il n'y a pas moyen de la manquer, car c'est la première qu'on voit sur la côte de Madagascar, au Nord de cette île. Son nom est *Antongill*. Nous y avons mouillé lors du premier voyage aux

1. Aux XVIe et XVIIe siècles, beaucoup de cartographes ont commis cette erreur d'orientation pour la baie d'Antongil, qui est dirigée N.-S.

Indes Orientales de la Cie des *Merchants of London*, de décembre 1601 à mars 1602, et en sommes partis pour les Indes (Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, liv. IV, chap. VI, 1625, p. 447-449).

LETTRES DES PÈRES JÉSUITES PORTUGAIS ENVOYÉS EN MISSION À MADAGASCAR (1616-1617)[1]

DEUXIÈME MISSION DES PÈRES JÉSUITES DANS LE SUD-EST DE MADAGASCAR EN 1616-1617

1° Rapport du R. P. Manoel d'Almeida, du 25 mai 1616 (sur le voyage de Goa à Maurice et à Madagascar et sur les événements survenus dans le S.-E. de Madagascar). — Ayant quitté le couvent [des Jésuites] de Goa le 5 février dernier, nous sommes allés à Pandjim, où étaient mouillés les navires

1. Ces lettres, dont les quatre premières ont trait à la mission dans le S.-E. de l'île, dans l'Anosy, et les huit autres au voyage au Ménabé et à Mozambique et à la mission du Ménabé sur la côte Ouest, sont manuscrites et appartiennent au comte de l'Ameal, qui possède une très riche bibliothèque à Coïmbre (*a*). M. de l'Ameal les a acquises à la vente du comte de Linares, en même temps qu'un autre manuscrit contenant le récit par le P. Luis Mariano de l'exploration portugaise de 1613-1614 (voir la note de la page 2). Nous devons les plus grands remercîments à M. de l'Ameal, qui nous a très aimablement permis de faire copier ces précieuses lettres et d'en publier la traduction, et au Dr Teixeira de Carvalho, qui a eu l'extrême obligeance de les copier lui-même, n'ayant pu trouver à Coïmbre personne capable de faire ce travail difficile et délicat; nous les assurons de toute notre reconnaissance.

(*a*) Le manuscrit de la bibliothèque du comte de l'Ameal est un assemblage de documents sur l'île de Madagascar, les uns autographes, les autres copiés par une personne dont on ne connaît pas le nom. Il est relié en basane et se ferme au moyen d'œillets et de petites attaches en cuir; le dos de la reliure est un peu détérioré et, sur le plat, est écrit : *Découverte de l'île Saint-Laurent*; le titre et la reliure paraissent être du XVIIe siècle. Il est en excellent état de conservation, à l'exception de quelques mangeures de mites et de quelques trous dus à l'action corrosive de l'encre; les 32 fascicules qui le composent sont complets à l'exception du sixième (*De la 2e mission faite par les Pères de la Société de Jésus à l'île de Saint-Laurent en 1616*) où il manque un feuillet entier qui interrompt le récit entre la 2e et la 3e page depuis : *sur ces bas-fonds on a trouvé à peu près sept cents troncs de palmiers sauvages coupés par les....* jusqu'à *en grès, remplie de vin de miel avec lequel il l'asperge*, et où il existe encore une autre lacune entre : *et ils y sont arrivés...* jusqu'à *Le capitaine major est allé à la patache.* —

qui devaient nous mener à Madagascar[1], mais voyant qu'ils ne mettraient pas à la voile ce jour-là, nous sommes revenus passer la nuit à terre. Deux de nos Pères sont retournés à Goa pour y terminer quelques affaires et nous, les deux autres, nous sommes restés à Pandjim. Le lendemain, au point du

1. « Monseigneur le vice-roi, Dom Jérôme d'Azevedo, qui s'intéresse très vivement à la conversion des infidèles, et surtout à celle des indi-

Voici la liste des 32 fascicules qui composent le manuscrit, suivant l'ordre dans lequel ils sont reliés : 1er Routier de l'île de Saint-Laurent (voir à la fin de ce volume); 2e, 3e et 4e Relation du voyage fait autour de l'île de Saint-Laurent en 1613-1614 (voir p. 1 à 79); 5e Instructions du Supérieur de Goa au P. d'Almeida, supérieur de la mission de l'île Saint-Laurent, en 1616 (voir la notule p. 107-109); 6e De la 2e mission faite par les Peres Jésuites à l'île de Saint-Laurent en 1616 (voir note 1 p. 106-107); 7e Rapport du P. Man. d'Almeida du 25 mai 1616 sur la seconde mission à Saint Laurent dans le Sud-Est de Madagascar [en moins bon état que les autres] (voir p. 105-140), suivi de la copie d'une lettre du P. Luis Mariano sur la mission de l'Ouest (voir p. 208-216); 8e et 9e Première lettre (autographe) du P. Luis Mariano (sur l'Anosy) en date du 18 juin 1616 (voir p. 140-158); 10e Seconde lettre (autographe) du P. Luis Mariano, en date du 21 octobre 1616 [sur le Ménabé] (voir p. 216-224); 11e Troisième lettre du P. Luis Mariano en date du 22 octobre 1616 [sur le Ménabé] (voir p. 224-232); 12e Lettre du Père Antonio d'Azevedo en date du 23 mai 1617 [sur le Ménabé] (voir p. 248-251); 13e Autre lettre du P. Ant. d'Azevedo en date du 23 mai 1617, qui, d'après son contexte, aurait dû en réalité être mise avant la précédente (voir p. 241-248); 14e Quatrième lettre (autographe) du P. Luis Mariano, sur le Ménabé, en date du 24 mai 1617 (voir p. 232-241); 15e Cinquième lettre (autographe) du P. Luis Mariano, en date du 20 août 1617 [sur le Ménabé] (voir p. 251-271); 16e Sixième lettre (autographe) du P. Luis Mariano, en date du 20 août 1617 (voir notule p. 251); 17e et 18e Septième lettre (autographe) du P. Luis Mariano, sur sa mission dans le N.-O., en date du 24 août 1619 (voir p. 301-322); 19e, 20e, 21e et 22e Notes du P. Manoel d'Almeida sur la mission du Sud-Est de Madagascar en 1616-1617 (voir p. 179-206); 23e Des raisons qui ont obligé les Peres Jésuites qui étaient dans le Sud-Est de l'île Saint-Laurent à abandonner cette mission (voir note p. 179-186); 24e Lettre (autographe) du P. Manoel d'Almeida en date du 1er octobre 1617 sur le Sud-Est de Madagascar (voir p. 158-167); 25e Huitième lettre (autographe) du P. Luis Mariano, d'octobre 1617, sur les métis portugais de l'Anosy (voir p. 175-179); 26e Lettre (autographe) du P. Custodio da Costa sur l'abandon de la mission, octobre 1617 (voir p. 167); 27e Troisième lettre (autographe) du P. Ant. d'Azevedo, du 30 octobre 1617 (voir note p. 174); 28e Lettre (autographe) de Paulo Jovio (voir note 1 p. 174); 29e Enquête sur la possibilité d'établir une mission dans le Nord-Ouest de l'île Saint-Laurent, en 1620, par le P. Jean Gomes (voir p. 325-333); 30e et 31e Instructions pour le P. Luis Mariano, supérieur de la mission dans le Nord-Ouest de l'île Saint-Laurent, en date d'avril 1619 (par le P. Diogo Roiz) et de juin 1620 (par le P. Mendes) (voir p. 301-302 et 322-325), auxquelles fait suite le Traité négocié avec le roi de Mazalagem [Boina] le 14 novembre 1619 (voir la note p. 325-326); 32e Neuvième lettre (autographe) du P. Luis Mariano, en date du 9 septembre 1630 (voir p. 431-432). A ces documents ayant trait à Madagascar, qui sont en style vulgaire et même populaire, ce qui est évidemment dû au contact des matelots avec lesquels les Peres vivaient familièrement, est jointe une courte relation du voyage fait par le P. Diogo Roiz à Sofala et à Inhambane, sur la côte Sud-Est d'Afrique.

jour, nous nous sommes rendus à l'église paroissiale et y avons célébré la messe, puis nous sommes allés à bord dans la chaloupe du capitaine-major et nous avons aperçu monseigneur le Vice-Roi, Dom Jeronymo d'Azevedo, qui, avec son bateau, remorquait la caravelle, la conduisant lui-même en dehors des récifs pour montrer à tous la grande importance de notre entreprise,

gènes de l'île de Saint-Laurent [Madagascar], a organisé une Mission composée de quatre Pères de la Société de Jésus, qu'il a envoyés accompagner son filleul Dom André d'Azevedo, fils de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany], roi de Matacasi [Matakasy ou district de Fanjahira]. Les Pères sont les suivants : Manoel d'Almeida, supérieur de la Mission, Ludovico [Luis] Mariano, qui a déjà pris part au premier voyage d'exploration fait pour rechercher les Portugais qu'on croyait naufragés dans cette île, Custodio da Costa et Antonio d'Azevédo. Pero d'Almeida Cabral, que le vice-roi a nommé capitaine-major de cette expédition, s'est embarqué sur la caravelle avec Dom André [le jeune prince malgache] et les PP. d'Almeida et da Costa; le pilote était Antonio Rodrigues Pessoa, de l'ordre d'Aviz. Le capitaine de la patache était João Cardoso de Pina, et c'est avec lui que sont partis les PP. Mariano et d'Azevedo; le pilote de cette patache était Manoel Rodrigues, pilote attitré de la mer des Indes. A la poupe du vaisseau amiral flottait un drapeau avec la devise et les armes de Sa Seigneurie supportées par deux aigles, qui semblaient traîner le char de la Sainte-Foi. Sa Seigneurie elle-même, avec son brigantin, a tenu à remorquer la caravelle et à la conduire hors du port. On a mis à la voile dans la matinée du dimanche 7 février de l'année courante 1616 ». (Ce passage forme le premier paragraphe d'un rapport envoyé au Père supérieur de la Compagnie de Jésus à Goa, qui est intitulé : *Da segunda Missão que fizerão os Padres da Compagnia de Jesus a Ilha de São Lourenço no anno de 1616*, et où se trouvent rapportés avec un peu moins de détails, mais en termes identiques, les faits et événements survenus dans le voyage de Goa à Maurice, à Maurice même et à Madagascar, qui sont racontés dans le Rapport ci-dessus du 25 mai 1616. Comme il n'y a en réalité aucune différence entre les deux versions et qu'il y manque un feuillet, il est inutile d'en donner la traduction complète) (*a*).

(*a*) *Instructions et renseignements à l'usage du R. P. Manoel d'Almeida, supérieur de la Mission de l'île de Saint-Laurent* [*Madagascar*]. — 1° Votre Révérence sera le Supérieur de la Mission de l'île de Saint-Laurent [Madagascar], et le R. P. qui l'accompagnera dans la même caravelle, ainsi que ceux qui feront le voyage dans la patache, lui devront obéissance.

2° J'accorde à V. R., tant pour le for intérieur que pour le for extérieur [c'est-à-dire pour la juridiction spirituelle et temporelle], tous les pouvoirs qui sont consignés dans nos Traités et dans nos Index, ainsi que ceux que les Provinciaux peuvent conférer, d'après les déclarations de N. P. Général, là où il est dit : *Hæc facultas conceditur Provincialis et aliis quibus ipse communicassent.*

que rappelaient les figures dessinées sur le pavillon de la caravelle, où les armes de sa très noble famille, que surmontait sa devise et que supportaient deux aigles, semblaient traîner le char de la Sainte-Foi. Quand nous fûmes hors des récifs, monseigneur le Vice-Roi voulait manifester son contentement, mais, les officiers n'étant pas encore rendus à bord, il s'est abstenu et

3° Si sur certains points vous aviez des doutes pendant le temps que V. R. restera avec ses confrères, elle devra les consulter et adopter la décision qui lui paraîtra la plus sensée; le plus sage sera de suivre l'avis de la majorité.

4° V. R. fera en sorte d'entretenir la paix et la concorde parmi ses confrères, attendu que, durant une absence aussi longue, loin de vos Pères et Frères, rien ne sera plus édifiant et plus consolant que la conformité et l'union de toutes vos volontés en une seule. V. R. fera tous ses efforts pour faire aussi régner cette union avec le capitaine et les officiers, et, en général, avec tout le monde.

5° La conversion des infidèles n'est pas une œuvre humaine, mais bien divine; c'est donc avec l'aide de Dieu seul que vous pouvez espérer y réussir. C'est à Dieu qu'il vous faut demander le succès de votre entreprise, tout en appliquant à ce but spécial de nombreuses prières et la pénitence résultant des mortifications et des dangers du voyage ainsi que de toutes les privations que vous supporterez. En vous entretenant intimement et continuellement avec Dieu, vous tâcherez d'obtenir sa protection, très nécessaire dans une entreprise qui doit comporter tant de profit et tant de gloire pour Lui.

6° Comme, pour cette conversion, il importe grandement de bien connaître la langue, V. R. fera de son mieux pour que tout le monde s'applique à l'apprendre. Cette étude ne demandera pas un grand travail, car on la dit très facile. Pendant le voyage, en guise d'amusement, V. R. et ses compagnons pourront, à bord de la caravelle, l'apprendre avec l'aide de Dom André [le jeune prince antanosy] et les PP. Luis Mariano et Antonio d'Azevedo pourront mettre à profit le savoir du *Bouque* [Malgache] qu'ils emmènent dans la patache.

7° Afin d'éviter que les indigènes de cette île ne montrent plus d'attachement pour les cadeaux que vous pourrez leur faire, que pour la religion que vous leur prêcherez, il importe d'apporter un grand soin et une excessive prudence dans la distribution des objets que VV. RR. emportent dans ce but, de manière que, dans l'avenir, il ne pèse pas de ce fait une charge trop lourde sur vos successeurs. Il est évident, d'ailleurs, que, si ces indigènes acceptent la religion chrétienne seulement à cause des cadeaux que vous leur ferez, ils ne tarderont pas à l'abandonner dès que ces cadeaux feront défaut.

8° Si la volonté de Notre Seigneur ouvre la porte au Saint-Évangile dans l'île où vont VV. RR. et s'il y a lieu de vous séparer, V. R. et le P. Custodio da Costa resteront ensemble dans une région, et le P. Luis Mariano se rendra dans l'autre avec le P. Antonio d'Azevedo.

9° Si (ce que Dieu ne permette) une querelle ou un désaccord viennent à se produire entre vos confrères, V. R. pourra changer leur résidence et tâchera de rétablir la paix entre eux le mieux qu'il pourra, de sorte qu'ils soient tous contents et réconfortés.

10° Si vous devez vous séparer, vous partagerez suivant la justice et l'équité les vêtements que vous avez emportés. Chacun d'entre vous gardera ce qui lui appartenait comme si c'était sa propriété, quoique, en réalité, vous n'ayez que l'usage de ces choses.

11° Si, dans les premiers temps, il n'y a pas lieu de vous séparer, vous demeurerez réunis jusqu'au jour où Notre Seigneur vous permettra d'ouvrir à sa

a promis d'envoyer au capitaine-major, par leur entremise, quatre mousquets de Ceylan. On a jeté l'ancre en cet endroit un peu après minuit et, ayant fait l'appel, on a constaté qu'il manquait trois soldats dans la patache et sept dans la caravelle.

Nous avons mis à la voile dans la matinée du dimanche 7 février. Toute la traversée jusqu'à l'île de Cirne [île Maurice] n'a été marquée par aucun incident qui soit digne d'être noté; nous dirons simplement que nous avons eu plusieurs fois des calmes prolongés, notamment après avoir passé la ligne et

sainte religion de nouvelles portes par lesquelles pourront alors pénétrer, séparément, les confesseurs de notre Foi. Pendant tout le temps que vous serez ainsi réunis, le P. Custodio da Costa sera le confesseur de tous.

12° Si V. R. trouve une bonne occasion de marier quelques-uns de nos compatriotes à des femmes malgaches, qu'elle la mette à profit, car la formation de liens de parenté entre les Portugais et les indigènes constituera un excellent moyen pour favoriser notre établissement dans l'île Saint-Laurent [Madagascar], et, en outre, l'exemple donné par les Portugais sera excellent pour amener les Malgaches à n'avoir eux aussi qu'une seule femme. Il me semble que c'est un bon conseil à donner à ceux qui n'ont plus rien à espérer de l'Inde, pays qui est aujourd'hui peu rémunérateur, de venir à Saint-Laurent [Madagascar], dont ils pourront utiliser facilement la fertilité et les nombreux produits, ainsi que l'excellence et la salubrité de son climat privilégié.

13° Au cas où Monseigneur le Vice-Roi inviterait un des Pères à étudier l'île en détail et à dresser le plan de tous ses ports, le P. Luiz Mariano devra répondre à cet appel, car il est fort instruit en mathématiques et c'est lui qui possède, en cette matière, la plus grande pratique.

14° S'il arrive (ce que Dieu ne permettra certainement pas) que VV. RR. ne soient pas bien accueillies dans la partie de l'île où elles se rendent, ou dans les parties voisines, et, si en parcourant l'île, VV. RR. reviennent par Sadia [Sahadia, à la bouche du Manambolo, sur la côte Ouest], je vous engage à y rester, car, d'après les informations que nous possédons, ses habitants sont très bien disposés à recevoir les enseignements de l'Évangile. Dans ce cas, le P. Pero Freire, comme le plus ancien de la Mission et celui qui se trouve avoir le plus de connaissances du pays, sera le supérieur de tous les autres, avec les mêmes pouvoirs que j'accorde à V. R. et que V. R. aura la faculté de transmettre à celui de ses confrères qu'elle voudra (voir plus loin la lettre du P. Luis Mariano écrite de Sahadia, p. 140).

15° Si les quatre missionnaires doivent se séparer et aller deux par deux, le P. Custodio da Costa restera avec V. R. et le P. Antonio d'Azevedo ira avec le P. Luis Mariano, qui sera alors son supérieur, mais toujours subordonné à V. R.

16° Si VV. RR. peuvent rester dans le royaume du père de Dom André [qui est le roi d'un des districts de l'Anosy (la province actuelle de Fort-Dauphin)], elles y seront en parfaite sécurité, du moins dans le cas où deux des frères de Dom André viendraient à Goa. Pour ce motif, il importe grandement que VV. RR. travaillent, avec tout le zèle possible, à obtenir l'envoi dans l'Inde de ces jeunes princes. Monseigneur le vice-roi vient de donner dans ce but des instructions au capitaine-major, en lui recommandant de tout faire pour que ce projet réussisse, car il considère que c'est une affaire de la plus haute importance.

JACOME DE MEDEIROS.

aussi lorsque nous eûmes atteint le 10e degré, dans les parages de l'île de Rogue-Pères [île Rodrigue].

Le troisième jour de notre voyage, le 9 février au soir, nous avons doublé, sans les avoir vus, les récifs de Padua qui sont situés à 70 lieues de Goa [Attols des Laquedives?]. Le 22 du même mois, nous avons franchi la ligne, ayant pendant presque tout le temps marché vers le Sud-Ouest, excepté pendant les premiers jours où notre direction était presque Ouest, et nous nous sommes mis à la recherche de l'île de Cirne [île Maurice].

Avant de parler de cette île, il est bon de signaler la méthode que nous avons adoptée pour donner aux marins l'instruction spirituelle. Premièrement, nous récitions tous les soirs les litanies de Notre-Dame, que nous avions prise pour protectrice spéciale et avocate de notre entreprise; les litanies dites, nous répétions un « Pater » et un « Ave Maria » en l'honneur de saint Laurent, patron de l'île où nous allions. Ce saint est aussi le patron des marins qui ont l'habitude de lui adresser leurs prières afin que, par son intercession, Dieu leur accorde les vents favorables à leur navigation lorsqu'ils sont retenus en pleine mer par de grands calmes, comme nous en avons éprouvé nous-mêmes. Le calme en effet nous ayant pris au passage de la ligne, nous nous sommes adressés à saint-Laurent et avons organisé à bord de la caravelle, afin qu'il exauçât nos prières, une quête dont le produit devait être appliqué à l'édification de l'église, que nous avions fait le vœu de lui consacrer à Madagascar. Le produit de cette quête a dépassé la somme de huit *patacas* [piastres].

Après le « Pater », que nous disions en l'honneur de saint-Laurent, et après les litanies dont j'ai parlé plus haut, nous récitions encore un « Salve Regina » en l'honneur de Notre-

Dame de l'Espérance, dont notre caravelle portait le nom. Puis, on sonnait l' « Angelus », et, après avoir fait la prière dont la cloche avait donné le signal, tout le monde criait trois fois : Seigneur! Dieu! Marie!

Tous les dimanches et jours de fête et parfois aussi le samedi, nous avons célébré, quand le temps le permettait, une messe basse, et souvent, soit après la messe, soit le soir, nous avons fait une homélie sur l'Évangile; en outre, certains jours de la semaine, nous avons enseigné la doctrine chrétienne.

Nous avons eu le soin, conformément aux préceptes, de recevoir la confession de tout le monde pendant le carême; la majeure partie de l'équipage a communié dans l'île de Cirne, et le reste à Saint-Laurent [à Madagascar] dans les premiers jours qui ont suivi notre arrivée. De cette façon, nous avons réussi à maintenir, parmi ces gens, la paix et l'union tant désirées.

Revenons maintenant au récit de notre voyage. Le 21 mars, jour du bienheureux São-Bento [Saint-Benoît], le matin au quart de l'aube [à la pointe du jour], nous avons aperçu l'île de Cirne [île Maurice][1]. Nous faisions route à l'Ouest-Nord-Ouest, et elle nous est apparue au Nord; c'est le pilote-chef qui l'a vue le premier. Aussitôt après nous être mutuellement félicités, nous avons mis le cap sur cette île dont nous étions à environ huit ou neuf lieues, et, quoique le jour ne fût pas encore bien clair, nous l'avons très nettement discernée, car elle est très élevée. Peu de temps après, nous avons eu la vue de toute la côte de l'île qui s'étend de l'Est à l'Ouest [méridionale]; à sa pointe occidentale, il y a une montagne dont la base s'avance

1. Dans la partie du rapport (p. 106, note n° 1) que nous n'avons pas reproduite, parce qu'elle est un simple résumé de la description contenue dans cette lettre, il est dit que l'île de Cirne [ou île Maurice] est située par 20°23' de lat. S.; elle est en effet comprise entre 19°59' et 20°31'30" lat. S.

dans la mer, formant une presqu'île plate que, de loin, nous avons tout d'abord prise pour un îlot. Du côté de l'Est, cette île se présente comme une terre basse, en arrière de laquelle s'élèvent de hauts pics, car le massif de montagnes se détache sur le ciel et se voit de loin, tandis qu'on n'aperçoit pas les collines plus basses qui sont en avant.

A 8 ou 9 heures du matin, nous étant rapprochés de la terre, nous avons aperçu le pays le plus vert et le plus agréable que l'on puisse imaginer; il n'y a pas un coin qui ne soit couvert d'arbres. Nos navires ne calant pas beaucoup d'eau, nous avons pu venir si près de la côte que nous pouvions compter facilement les cailloux de la plage, et nous avons aperçu sans peine la fumée d'un grand feu allumé évidemment dans le but d'appeler notre attention. A cette vue, nous avons ressenti une grande émotion et nous nous sommes livrés à diverses conjectures. Étaient-ce des indigènes ou bien des naufragés qui faisaient ce signal? Et, dans ce dernier cas, étaient-ce des Hollandais ou des Portugais? Plusieurs d'entre nous soutenaient que ce devaient être des Portugais, car, quoique le pilote nous affirmât que nous étions en vue de l'île de Cirne [île Maurice], il y en avait qui conservaient des doutes à ce sujet et pensaient que, si c'était l'île de Domingos Roiz [île Rodrigue] qui est moins connue et moins fréquentée par les navires, il était fort possible que le feu fût allumé par des Portugais, jetés sur cette île par un naufrage. Nous avons tiré un coup de canon pour informer les gens de la terre que nous les avions vus, et on mit de suite les embarcations à la mer. Notre canot ne tarda pas à atterrir, et recueillit deux hommes venus à notre rencontre[1] que, à leurs vêtements et aux traits de leurs visages, tout le

1. D'après le P. Luis Mariano, les deux Hollandais sont venus à bord de la caravelle sur l'invitation du pilote, l'anglais Thomas Hervi.

monde reconnut pour des Hollandais. Ils nous ont en effet déclaré qu'ils étaient de Lesbee [village à l'embouchure de la Les (?), en Hollande] et qu'ils étaient arrivés dans cette île à bord d'un navire hollandais, d'où ils avaient déserté parce qu'on les y traitait trop durement. Ils nous ont informé que Bruto Chambanga [Tsiambany, le roi du district de Fanjahira dans le Sud-Est de Madagascar] était encore vivant, nouvelle qui nous fut peu agréable, et ils ont ajouté qu'aux mois d'avril ou de mai derniers [1615] deux grands navires venant des îles de la Sonde avaient mouillé à Maurice, et qu'il y avait à bord un ancien gouverneur des Indes hollandaises [Peter Both] qui avait exercé ses fonctions pendant cinq ans; ces deux vaisseaux avaient une importante cargaison de marchandises qui avaient une grande valeur. Pendant qu'ils étaient mouillés dans le port du Nord de l'île [le Port-Louis actuel], était survenue une violente tempête qui avait brisé toutes leurs amarres et les avait chassés au large; le vent, s'étant mis ensuite à souffler avec violence du large, les avait poussés à la côte, où ils s'étaient perdus [voir p. 95-96]. Ils nous ont encore raconté qu'un navire hollandais était parti de cette île quinze ou vingt jours avant notre arrivée, et que ce navire, venant de Hollande et allant aux îles de la Sonde, avait jeté l'ancre dans ce même port, où il avait trouvé encore en vie plusieurs individus échappés au naufrage de l'un des précédents bâtiments et qu'il les avait recueillis à son bord avec une grande quantité de marchandises qui étaient éparses sur la plage et les avait rapatriés en Hollande. Quant à l'autre, il s'était perdu corps et biens. Le récit que nous ont fait au sujet de la perte de ces bâtiments hollandais les deux hommes que nous avons recueillis ici, est véridique, comme nous nous en sommes convaincus dans la suite.

Tout le monde a écouté ces nouvelles avec la plus grande

attention, et nous nous sommes de suite mis à explorer la côte de l'île jusqu'à sa pointe occidentale, jetant fréquemment la sonde sans trouver de fond, si ce n'est à moins d'une demi-lieue de la terre. Ayant doublé cette pointe, nous avons visité l'autre côte de l'île qui s'étend du Sud-Ouest au Nord-Est et au milieu de laquelle se trouve un port où nous nous sommes arrêtés; nous lui avons donné le nom de Saint-Benoît [Port du Sud-Est ou le Grand Port], parce que c'est le jour de la fête de ce saint que nous l'avons découvert et qu'il n'avait pas encore de nom. C'est une rade très large, dont le fond, qui varie entre vingt et trois brasses, est excellent; elle est située en avant de deux montagnes, dont l'une, celle du Sud, a sa base baignée par la mer et a à peu près une lieue de hauteur [la montagne de la Rivière Noire, haute de 825 mètres]; l'autre, qui est un peu plus dans l'intérieur, est un immense rocher, d'une très grande élevation, taillé à pic [le Pieter Botte, énorme obélisque de roc (815 mètres)]. Les nuages se forment souvent en-dessous de la cime de ces montagnes, entre lesquelles passe une grande rivière dont les eaux coulent avec violence [la Grande Rivière de l'Est] et que nous avons nommée la rivière de l'Annonciation, parce que c'est le jour de cette fête que nous en avons parcouru les rives. Nous avons été enchantés de notre promenade et nous avons planté, sur quelques rochers qui émergeaient de ses eaux, de petites croix en bois que la première crue emportera certainement bientôt, sans pouvoir faire disparaître aussi rapidement le nom de Jésus que nous avons soigneusement gravé avec un canif sur le tronc d'un gros arbre, en ajoutant au-dessous, les mots : « Pères de la Compagnie ». Sur un autre arbre, au pied duquel nous avons célébré la messe, nous avons aussi mis plusieurs inscriptions indiquant l'année, le mois et le jour de l'arrivée en ce lieu de notre

flotte portugaise. La rivière dont je viens de parler, en sortant de la vallée que forment les deux montagnes ci-dessus, se divise en deux bras qui embrassent et enveloppent un îlot, un peu plus petit peut-être que celui de Chorão [Mozambique]. Dans cet îlot, s'élèvent deux montagnes très escarpées, entièrement couvertes d'arbres et d'herbes odoriférantes et aromatiques, entre lesquelles s'étend une plaine marécageuse que traverse un ruisseau qui, en certains endroits, forme des lagunes. Nous avons trouvé dans cette plaine de six cents à sept cents troncs de palmiers sauvages qu'avaient coupés les Hollandais dans le but soit de couvrir avec leur feuillage les chaumières qui leur servaient d'abri, soit de boire le suc qui découle de ces arbres, peut-être même dans ces deux buts. Les deux bras de la rivière se réunissent ensuite pour se jeter dans la mer par une embouchure unique qui forme un chenal d'une largeur peu considérable; chacun de ces bras, surtout le bras Nord, est assez large et assez profond pour que les bateaux puissent les remonter environ pendant le tiers d'une lieue et y faire de l'eau douce.

Nous avons jeté l'ancre dans la baie de Saint-Benoît [le port du Sud-Est ou le Grand Port] tout à fait à la fin du jour de la fête de ce saint, qui tombait le deuxième lundi après le dimanche de la Passion. Le mardi, 22, nous avons débarqué et sommes allés célébrer la messe auprès d'un arbre très haut, dont le feuillage était extrêmement épais, — ce qui fut une grande joie pour tout le monde et particulièrement pour moi, car je crois d'après toute vraisemblance avoir été le premier qui, depuis la création du monde, ait offert à Dieu dans cette île le saint sacrifice de la *messe*. Aussi ai-je célébré la messe de la Sainte-Trinité, et me suis-je offert moi-même, ainsi que l'île tout entière, aux trois divines Personnes, en les priant de la sanctifier et de donner à des catholiques un pays aussi fertile et aussi beau. Le mercredi,

les deux navires hollandais se sont perdus; ils ont inspecté les épaves du naufrage et ont vu, au milieu de grands rochers, quatre grosses pièces d'artillerie, tellement enfoncées en terre qu'il n'est pas humainement possible de les en sortir. Plus loin, près du lieu où a sombré le navire dont l'équipage s'est sauvé avec une partie de la cargaison, la plage était jonchée de poivre et de girofle. Une inscription, gravée dans les environs, disait qu'en cet endroit, par un fond de huit brasses, se trouvaient plusieurs grosses pièces d'artillerie; à marée basse, on apercevait encore une partie considérable du navire. Sur le rivage, les envoyés du capitaine-major ont trouvé quelques chaumières, où il y avait une certaine quantité de poivre un peu avarié et plusieurs poules domestiques. Les deux Hollandais qui étaient venus à notre rencontre, probablement parce qu'ils nous prenaient pour des compatriotes, nous ont envoyé le matin de bonne heure par un Portugais une de ces poules, mais, le soir, ils se sont enfoncés dans les bois, d'où ils ne sont plus sortis. On a jugé inutile de recueillir le poivre ou de le brûler, parce qu'il était de qualité très inférieure, et que le préjudice que nous aurions causé ainsi aux Hollandais n'aurait pas eu d'importance; on en a pris seulement une petite quantité pour les besoins de la cuisine pendant notre séjour dans cette île.

Le 26 mars, nous sommes partis et avons longé la côte de l'île vers le Nord, afin d'en opérer la reconnaissance complète, mais, quand le vent ne nous a plus permis de continuer cette exploration, nous nous sommes remis en route pour gagner l'île de Mascarenhas [île Bourbon], où nous sommes arrivés après beaucoup de peine. Nous avons constaté qu'il n'y avait pas de port où l'on pût mouiller, car l'île entière n'est qu'un rocher. Un grand calme nous a retenus dans le voisinage de cette île déserte jusqu'à ce que, après trois ou quatre jours,

quelques bouffées de vent nous en ont éloignés et nous ont permis d'atteindre la zone des vents alizés et d'arriver à l'île de Saint Laurent [Madagascar], qui était le but de notre voyage.

C'est le 8 avril que nous avons aperçu, étant par 24° 30′ de latitude, c'est-à-dire par le travers de la baie de Santa-Luzia [Manafiafy ou Sainte-Luce [1]], cette île tant désirée. Nous nous sommes dirigés vers la terre, poussés par un vent violent; mais, comme personne ne connaissait ce port, ayant vu émerger quelques petits pitons qui nous semblèrent être les trois îlots qui ferment la baie de Sainte-Luce et abritent les navires contre les vents de mer, nous mîmes le cap sur eux, cherchant à les atteindre le plus vite possible. Malheureusement la nuit nous surprit avant que nous ayons pu y arriver, ce qui nous a forcés à courir au large pour ne pas être jetés à la côte par le vent qui soufflait avec une grande violence. Le lendemain, au point du jour, nous nous sommes trouvés au Sud de ces pointes de terre, et, peu après, nous sommes entrés dans une rade [la Fausse baie des Galions] qui est située un peu à l'Est de l'embouchure de la rivière de Santa-Cruz [rivière de Fanjahira], en face des montagnes entre lesquelles est située la ville de Fanzeira [Fanjahira].

Afin de nous bien rendre compte du lieu où nous étions, nous avons mis à la mer le canot dans lequel ont pris place quelques hommes chargés de recueillir de la bouche des indigènes les renseignements dont nous avions besoin. Nous avons alors appris que nous étions bien à l'endroit supposé et, étant donnée l'impossibilité d'aller mouiller dans le port de Sainte-Luce parce que le vent nous était contraire, nous avons décidé d'atteindre la rade de Saint-Luc [baie de Ranofotsy,] la même où la caravelle avait précédemment mouillé. Nous y avons jeté

1. Le port de Ste-Luce est, en réalité, par 24°46′30″ de latitude Sud.

l'ancre dans l'après-midi de ce même jour, le 9 avril, à l'heure des vêpres du dimanche *in albis* (Octave de Pâques[1]).

Le lendemain, nous n'avons pas célébré la messe, ne sachant pas si la contrée était en état de guerre ou de paix. Mais, ce même jour, Rundamane [Roandriamanana] est venu en toute confiance avec plusieurs des siens et, étant monté à bord, il nous a informé que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] était encore en vie et qu'il viendrait nous voir le lendemain. C'est ce qui eut lieu; en effet, à la première heure, nous avons entendu sonner ses trompettes et nous avons de suite envoyé nos embarcations à terre avec une forte escorte d'hommes d'armes. Sans débarquer, nos gens ont crié à Chambanga [Tsiambany] que nous ramenions avec nous Dom André, son fils, et que, s'il avait le désir de le voir, il devait venir à bord et signer avec nous un traité de paix et d'amitié, après quoi il lui serait rendu.

Tout d'abord, les indigènes n'ont pas montré une grande envie de se rendre à notre invitation, et, de notre côté, nous n'avons pas manifesté l'intention de débarquer; toutefois, le Père Mariano, voyant que Chambanga [Tsiambany] avait l'air de se préparer à venir à bord, descendit à terre pour conférer avec lui, mais il ne tarda pas à se convaincre qu'il n'était nullement disposé à s'embarquer et qu'il voulait envoyer à sa place un jeune Malgache qui lui était apparenté, mais d'assez loin; retenu à terre comme otage, le Père eut lieu de se repentir d'avoir mis pied à terre si vite. Quant au jeune envoyé du roi, il s'est rendu de suite au navire, accompagné de plusieurs autres Malgaches, et, aussitôt à bord, ils ont accablé de caresses Dom André [le jeune prince antanosy], le portant

1. Ainsi nommé parce qu'on baptisait d'ordinaire les catéchumènes le samedi saint et que les néophytes gardaient leur robe blanche jusqu'à l'octave de Pâques.

sur leurs épaules et poussant en son honneur mille cris. Une partie de ces Malgaches s'en retournant à terre, je me suis embarqué avec eux, dans l'intention de voir s'il serait possible d'avoir quelques otages plus importants en garantie de la vie du Père Luis Mariano que les indigènes retenaient en leur pouvoir. Dieu a voulu que l'amour maternel eût assez d'empire sur Anria Fatema [Andriana Fatima], pour lui faire courir le risque de venir à bord voir son fils Dom André. Dès qu'ils furent réunis, les larmes de joie que tous les deux versèrent nous fournirent la preuve évidente que c'était bien la mère et le fils, ce dont quelques-uns doutaient auparavant. On fit à bord un excellent accueil à Fatema [Fatima]; toute l'artillerie tira une salve en son honneur, et on lui fit un cadeau important. Elle demanda avec insistance que l'on conduisît son fils à terre, afin que son père pût le voir, et nous lui permîmes de l'emmener dans notre petit canot assez près du rivage pour que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] le vît de terre. A la vue de son fils, le roi eut une telle émotion qu'il s'embarqua immédiatement et vint l'embrasser; après quelques instants de conversation, il insista pour qu'on le laissât l'emmener à terre. On lui répondit qu'il lui fallait d'abord conclure avec nous un traité d'amitié et qu'ensuite Dom André lui serait immédiatement rendu. Très mécontent de cette réponse, il voulut s'en aller de suite avec sa femme, et il fit signe à Dom André de se jeter à la mer, de sorte qu'il pût le recueillir sur le rivage. Nous avons eu alors beaucoup d'ennuis et les affaires se sont terriblement embrouillées, car, si Chambanga [Tsiambany] nous craignait fort, nous, de notre côté, nous n'avions pas la moindre confiance en lui, de sorte que, les indigènes ne voulant pas remettre en liberté le Père qui était avec eux, nous ne pouvions de notre côté nous résoudre à laisser aller Bruto Chambanga [le roi Tsiambany]

qui tenta de se jeter à la mer avec Fatema [Fatima], tandis que, sur le rivage, ses sujets, se saisissant du Père, apprêtaient leurs sagaies. Dieu permit à la fin que le Père pût s'embarquer; les nôtres ont alors remis en liberté Chambanga [Tsiambany] et Fatema [Fatima], et le combat qui semblait inévitable n'eut pas lieu. Cet incident a causé une grande frayeur aux indigènes et nous a fait craindre, à très juste raison, de ne pas réussir dans l'entreprise que nous projetions.

Le lendemain, le capitaine-major alla à terre en compagnie de quelques Pères, afin de tâcher de conclure sur le rivage, en se tenant toujours à proximité des canots, le traité d'amitié avec Chambanga [Tsiambany]. Venus avec les deux embarcations bien armées, que nous eûmes soin d'accoster le long de la plage même, nous sommes descendus à terre et avons attendu le roi qui s'était retiré dans les bois, où probablement il consultait le sort; après une longue et vaine attente, nous sommes retournés au navire pour dîner.

Dans l'après-midi, ayant aperçu du bord qu'il était sur la plage, nous sommes venus de nouveau à terre dans les canots, comme précédemment, le capitaine-major et moi débarquant les premiers avec les interprètes. Chambanga [Tsiambany], qui avait fait ranger ses gens en ordre de bataille le long des arbres, nous demanda de nous éloigner un peu plus de nos embarcations et exprima aussi le désir que le capitaine déposât son épée. Nous avons immédiatement déféré à ces désirs, afin de dissiper ses appréhensions. Il s'est alors rapproché de nous peu à peu, laissant en arrière son escorte, qui, pourtant, ne tarda pas à le rejoindre. Nous lui avons alors parlé du traité de paix et d'amitié que nous voulions faire avec lui, et auquel il a obtempéré de très bon cœur, nous affirmant sous serment qu'il avait pour notre nation une réelle affection et qu'il consentait

volontiers à ce qu'on prêchât dans son royaume la religion du Christ. Nous lui avons demandé des otages pour les envoyer à Goa, ce à quoi il consentit aussi de suite, ajoutant que c'était son plus cher désir. Malheureusement, ces gens-là ne disent jamais la vérité, et, un instant après, il regretta d'avoir prononcé ces paroles et nous accusa de vouloir voler ses enfants, disant que nous lui avions déjà enlevé un fils et que, non contents encore de cet enlèvement, nous venions à présent lui en demander deux autres, ce à quoi il ne consentirait jamais. Nous avons pris congé de lui, très mécontents et en défiance des indigènes qui peu à peu s'étaient rapprochés de nous; nos interprètes entendaient en effet le roi leur ordonner de s'emparer de son fils Dom André et de le transporter dans les bois, si par hasard ils le voyaient avec nous. Heureusement, Dom André était loin de là, car nous l'avions prudemment laissé sur le navire, ce dont son père avait été très affligé, au point de nous avoir priés plusieurs fois, au milieu de notre conversation, de le faire venir; nous avions répondu qu'une fois le traité conclu, nous nous empresserions de le lui amener et de le lui rendre. Nous avons alors regagné nos canots et sommes rentrés à bord du navire, très contrariés.

Le récit de notre entrevue avec Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] a navré tous les membres de la mission qui voyaient les choses tourner autrement qu'ils n'avaient pensé. Nous nous rendions parfaitement compte combien il eût été imprudent de nous séparer de Dom André et de laisser dans cette contrée les Pères sans emmener d'otages, et, d'autre part, nous n'avions aucun espoir de parvenir à déposséder Chambanga [Tsiambany] de son royaume, en lui faisant la guerre, pour le donner à Dom André, ce qui n'eût été possible qu'avec l'aide de quelque roi du voisinage. Or Rundamane [Roandriamanana], que tout le

monde à Goa supposait en mesure de nous aider dans cette affaire, n'était pas réellement un roi, mais tout simplement, d'après ce que nous avons appris, un vassal de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany], et il n'y avait pas à espérer qu'il oserait jamais se mettre en rébellion contre son suzerain. Il nous était cependant bien difficile de revenir à Goa, comme nous en étions partis, ramenant Dom André et abandonnant toutes les espérances qu'on avait fondées sur notre mission. Pour toutes ces raisons, nous nous empressâmes d'envoyer plusieurs messages à Chambanga [Tsiambany].

Nous étions en effet convaincus qu'ayant de nous une peur excessive et une grande méfiance, il n'avait pas cru les paroles que son fils lui avait dites du canot et qu'il s'était certainement imaginé que c'était nous qui l'avions forcé à parler comme il l'avait fait. Dans le but de dissiper ces idées fausses, nous décidâmes que nous lui proposerions de nous livrer des otages, soit pour les envoyer à Goa, soit simplement pour demeurer quelques jours avec nous à bord de nos navires, soit tout au moins pour rester dans un fortin bâti sur le rivage à proximité des navires, et que, suivant ce qu'il accepterait, nous lui rendrions son fils Dom André pour toujours, dans le premier cas, et, dans le second, seulement pour aller passer quelque temps avec lui à Fanzeira [Fanjahira] et lui donner le plaisir de revoir son pays natal et sa famille.

Notre but, en envoyant Dom André auprès de son père, était de faire disparaître les préventions que ce dernier avait contre nous, car nous pensions qu'en entendant le jeune prince lui raconter quels bons traitements il avait reçus à Goa, Chambanga [Tsiambany] ne douterait pas de sa parole, et nous pensions aussi que ses parents, en apprenant qu'il avait été comblé de tant de bienfaits et en le voyant si différent de ce qu'il était

autrefois, ne pourraient que lui envier le bonheur qu'il avait eu d'aller à Goa et avoir un grand désir d'aller eux aussi aux Indes en qualité d'otages.

La question des otages ayant été ainsi préparée, j'ai pris avec moi un soldat portugais, nommé Pero Serrão, qui était l'ordonnance du capitaine-major, et je suis allé faire visite à Bruto Chambanga [au roi Tsiambany], qui se trouvait alors à une lieue et demie du littoral, dans un village appelé Angalahuna [Analahona], et auquel je portai un cadeau magnifique.

Partis à midi, nous sommes revenus à bord vers les neuf heures du soir, ayant traversé des bois si touffus que, pendant le jour, nous ne voyions pas le ciel et qu'à notre retour non seulement nous ne voyions pas le ciel, mais nous ne voyions pas non plus la terre, si ce n'est là où nous posions nos pieds. J'ai causé avec Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] très familièrement et je lui ai donné les meilleures raisons pour dissiper les craintes qu'il avait de nous donner des otages, mais je n'ai pu le convaincre tout à fait. Il a été néanmoins si troublé de notre conversation que le lendemain il nous a envoyé dire qu'il était décidé à nous en donner et qu'il priait le Père de revenir conclure cette affaire.

Cette fois, c'est le Père Luis Mariano qui est descendu à terre; il a ramené à bord avec lui deux parents de Chambanga [Tsiambany], Anria Cambo (Anria Çambo) [Andriantsambatra?] et Anria Sambo (Anria Lambo) [Andriandambo]. Le roi s'est excusé de ne pas nous donner quelqu'un de ses fils, vu, nous dit-il, qu'il n'en avait plus, ce qui était vrai, car il n'a pas d'autres enfants mâles que Dom André et un baby d'un an ou d'un an et demi. Les autres, qu'on appelle ses fils, ne sont que ses neveux ou ses beaux-fils, enfants de quelques-unes de ses femmes et des maris qu'elles avaient épousés avant lui.

Ces otages ayant été acceptés, nous sommes partis le 18 avril, le Père Luis Mariano et moi, du port de Saint-Luc [baie de Ranofotsy] avec six soldats portugais, qui étaient chargés d'escorter Dom André afin de lui faire honneur et, en même temps, de nous protéger. Nous avons quitté le port à midi, accompagnés de nombreux nègres [Malgaches], qui poussaient sans cesse des cris d'allégresse en l'honneur de Dom André pour célébrer son arrivée; dans la foule, on distinguait Randumane [Roandriamanana], qui a porté le jeune prince sur ses épaules pendant une grande partie du chemin.

Vers trois ou quatre heures de l'après-midi, nous sommes arrivés à Angalahuna [Analahona], où son père, sa mère et d'autres membres de sa famille l'attendaient. La réception eut lieu sur une place autour de laquelle il y avait quelques chaumières, que je ne saurais mieux décrire qu'en les comparant, au double point de vue de la grandeur et de la forme, au colombier de notre couvent de Sainte-Anne, sauf que les poteaux sont en bois; le toit est en paille, et les murs sont formés de lattes très espacées, dont les intervalles sont remplis avec des branchages (*solufo* [*solofo*] [1]) ou avec de jeunes feuilles de figuiers [bananiers]. La plupart des maisons de ce pays sont bâties avec ces matériaux, à l'exception de celles de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany] et de ses proches parents qui ont à peu près la longueur de quelques-uns des magasins de notre couvent de Sainte-Anne et dont les murs sont formés de planches larges et plates. C'est sur la place dont je viens de parler, place dont la dimension est celle d'une grande aire où l'on bat le blé et qui est entourée d'une haie ou d'une palissade de pieux de la grosseur d'un ou de deux doigts, que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany]

1. *Solofo*, ce sont les rejetons qui poussent sur la souche des arbres qu'on a coupés.

est venu recevoir son fils, portant dans ses mains un bol rempli d'hydromel. Ayant pris dans la bouche une gorgée de ce liquide, il en a aspergé le jeune prince, puis il en a bu et en a ensuite fait boire successivement à tous ceux qui venaient d'arriver, ce que nous avons fait nous aussi en témoignage d'amitié. Le vin de miel n'est pas très appétissant; il ne saurait pourtant dégoûter ceux qui ont bu dans l'Inde de l'*Urraca* [*Arak*]. Cette libation terminée, ils se firent mille embrassades et il y eut de grands cris discordants et de longues acclamations.

Ensuite, le roi nous invita à nous remettre en marche, afin de passer la nuit dans une de ses villes qui, d'après son dire, n'était pas très éloignée. Nous avons cheminé jusqu'à huit ou neuf heures du soir par des chemins très difficiles, à travers des montagnes, des rivières et des bois épais. A notre arrivée, nous nous sommes réfugiés dans une chaumière, car le ciel nous menaçait d'un grand orage. Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] s'est empressé d'étendre deux nattes sur l'herbe auprès de la chaumière et il nous y a fait servir, sur quelques feuilles de figuier [bananier], un peu de riz noir et mal pilé et tellement insipide qu'aucun de nous n'a pu en manger une seule bouchée. Il nous a donc fallu faire préparer un autre souper plus à notre goût.

Au point du jour, nous avons quitté ce village dont le nom est Lua-Ranu [Loharano], ce qui veut dire *La Tête de l'eau*, parce que, tout près de là, se trouvent de grosses sources qui sortent de plusieurs petits lacs. Après avoir quitté ce village, nous avons franchi de grandes montagnes toutes couvertes d'arbres, puis nous sommes descendus dans une plaine, la plus belle que j'aie jamais vue, bien qu'elle ne soit pas cultivée; elle a deux lieues de long sur une demi-lieue de large et elle est traversée en son milieu par une rivière qui est assez peu

profonde pour qu'on puisse la franchir à gué en plusieurs endroits, mais où il y a beaucoup de crocodiles. Le sol de cette plaine est noir, très riche, et l'eau y abonde partout; plusieurs d'entre nous ont pensé qu'elle conviendrait à la culture du riz, d'autres ont exprimé l'avis qu'elle donnerait des récoltes extraordinaires de canne à sucre, qui pourraient alimenter de nombreuses usines.

Après avoir traversé cette plaine, nous sommes entrés dans une autre, où se trouve un village d'une cinquantaine de cases appelé Manambaro. A l'entrée et à la sortie de ce village, il y a deux parcs où sont enfermés les très beaux bœufs et vaches de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany], au nombre de deux cents environ; on dit que ce roi possède, dans chaque village, un troupeau à peu près semblable. Dom André a été reçu, en cet endroit, avec les bruyantes ovations habituelles, et on lui a offert, ainsi qu'à nous, du lait. Nous nous sommes immédiatement remis en route pour Fanzeira [Fanjahira], gravissant quelques coteaux arides, qui produisent pourtant, de loin en loin, d'abondantes quantités de fruits du pays. A une demi-lieue de Fanzeira [Fanjahira], nous avons franchi la rivière au bord de laquelle cette ville est bâtie. C'est un des plus beaux fleuves que j'aie jamais vus; ses eaux sont limpides et excellentes et les rives entre lesquelles il coule sont hautes et verdoyantes, abondamment couvertes d'arbres épineux, d'orangers, de citronniers, de bananiers, que dominent de distance en distance et à des intervalles presque égaux de nombreux et superbes tamariniers au feuillage touffu. La plaine de Fanzeira [Fanjahira] est belle à voir. Elle s'étend le long du fleuve sur une longueur d'une bonne portée de fauconneau et sur une largeur de deux portées de fusil; elle est entièrement tapissée d'un gazon vert et frais. Dans l'Est de la ville, il y a une col-

line du sommet de laquelle on l'aperçoit toute entière; cette colline va s'abaissant jusqu'à la plaine, avec laquelle elle se confond au milieu d'une végétation luxuriante. Pour donner une idée de cette ville, il suffit de répéter ce que j'ai déjà dit des autres; elle est formée de paillotes, au nombre d'environ deux cents; celles du roi et de sept ou huit des personnages les plus importants ont une certaine apparence, mais pourtant sans être supérieures aux habitations des Canarins[1] de Salsette [Indiens de la baie de Bombay].

A l'entrée de cette plaine, Dom André quitta les vêtements de voyage qu'il avait portés jusque-là et revêtit un costume de gala; puis, assis sur un coussin posé sur une natte, il contempla les fêtes données en son honneur. Tout s'est passé beaucoup mieux qu'il n'était permis de l'attendre de ces gens.

Après que plusieurs jeunes hommes armés de sagaies eurent fait des exercices guerriers et eurent pendant quelque temps fait montre de leur adresse dans le maniement de ces armes, est venu de la ville un cortège ou procession, composé d'environ soixante ou soixante-dix nègres [Malgaches], qui portaient tous une corbeille contenant des offrandes diverses, telles que riz, ignames, oranges, fruits assortis, mets rares, toiles, voire même une grande jarre remplie d'hydromel; tous ces cadeaux furent présentés les uns après les autres au jeune prince. Cette première cérémonie finie, est venue une autre procession, encore plus imposante, formée de femmes, parmi lesquelles figuraient toutes les Anrias [Andriana] ou femmes de sang royal, très brillamment parées à leur manière, avec des vêtements neufs, et la tête ornée de bijoux, et qui toutes sont venues successivement embrasser [sentir] Dom André. En

1. Ou habitants du Canara, contrée maritime de l'Inde qui est comprise entre les Ghâts et la mer, sur la côte occidentale du Dekkan.

queue du cortège, il y avait neuf palanquins (sortes de brancards ou de civières faites en bois léger, dont le siège est en fibres de bambous tressées), portés chacun par deux hommes, sur lesquels se trouvaient Anria Fatema [Andriana Fatima], ses trois ou quatre filles et d'autres dames de sa famille, toutes splendidement vêtues et ayant à la main des morceaux d'étoffes de couleurs éclatantes qu'elles agitaient en dansant. La danse était conduite par Fatima. Toutes ces femmes, après avoir fait de longs circuits dans la plaine, finirent par descendre de leurs palanquins et vinrent embrasser [sentir] Dom André. Les Portugais ont alors tiré une salve de mousqueterie fort réussie, mais qui, je crois, a causé aux Malgaches plus de peur que de plaisir, quoiqu'elle ait eu lieu à la demande de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany].

Nous nous sommes ensuite mis en route pour entrer en ville. Sur la place qui est devant la maison de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany], plusieurs nègres [Malgaches] se sont mis à faire des exercices avec leurs sagaies et le roi lui-même a pris part à ces jeux afin de leur donner une plus grande solennité. Toute la nuit s'est passée en danses et en sérénades à la mode du pays, sérénades qui consistent non point en un concert harmonieux et agréable, mais en cris discordants; ils ne cherchent qu'à faire beaucoup de bruit. La fête s'est prolongée pendant trois ou quatre jours, pendant lesquels on a tué une douzaine de vaches et on a fait de grandes distributions de riz à toutes les personnes présentes, qui étaient au nombre d'environ trois ou quatre mille.

Quand, après quatre ou cinq jours, nous vîmes que les fêtes et les réjouissances tiraient à leur fin, nous avons entretenu Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] de l'affaire qui nous tenait au cœur, espérant que la présence et la conversation de Dom

André l'amèneraient à nous livrer des otages, ce qui était notre seul but, mais nous l'avons trouvé sur ce point aussi obstiné qu'au premier jour; il nous a affirmé qu'il ne pouvait nous en donner aucun, et, comme nous lui indiquions quelques-uns de ses neveux, sachant très bien qu'il n'avait pas de fils en âge d'être emmené à Goa, il nous répondit que ses neveux ne voulaient pas y aller et qu'il ne pouvait pas les y contraindre. Au cours de cette conversation, Chambanga [Tsiambany] s'est montré tout à fait décidé, c'est du moins ce que nous avons compris, à ne plus se séparer de Dom André. Nous lui avons alors fait observer que, s'il refusait de nous le rendre, nous serions forcés d'envoyer à Goa les otages que nous détenions au bord de la mer, ce à quoi il nous a répondu que ces otages ne nous avaient pas été livrés en échange de Dom André, mais tout simplement pour nous garantir toute sécurité dans son pays. Il mentait impudemment, comme nous le lui avons dit, lui faisant remarquer que nous nous étions rendus, le Père Luis Mariano et moi, au village d'Angalahuna [Analahona] tout exprès pour l'entretenir de cette affaire. Nous avons mis un terme à cette discussion et nous nous sommes retirés peu satisfaits. Bruto Chambanga [le roi Tsiambany], comme nous l'avons su par la suite, ne songeait qu'à faire fuir les otages pour les garder auprès de lui, ainsi que Dom André.

Quant à nous, désirant avoir une nouvelle conférence dans un endroit où il nous serait possible d'insister plus vivement auprès de lui, nous avons dissimulé notre ressentiment et nous l'avons prié de nous conduire avec Dom André à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira ou Nosy Tranovato], qu'il promettait toujours de donner aux Pères portugais pour qu'ils y demeurassent. Notre intention était d'y faire venir le capitaine-major avec ses hommes d'armes et de nous servir de l'ancienne maison

en pierres des Portugais comme forteresse ou rempart contre ces barbares. Nous aurions eu ainsi le moyen, si nous n'arrivions pas à convaincre Bruto Chambanga [le roi Tsiambany], de le forcer à traiter en lui faisant la guerre. Mais ce roi, d'humeur soupçonneuse ou peut-être se doutant de nos manœuvres secrètes, nous promit bien de venir avec nous à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], mais il déclara qu'il irait par terre, tandis que nous descendrions la rivière dans une pirogue, et, au lieu de tenir sa parole, il s'arrêta avec Dom André dans une autre île qui est située vis à vis et appelée Ignoscevare [Inosy vary], l'*Ile du riz*, et de là, il retourna pendant la nuit à Fanzeira [Fanjahira], envoyant dire, le matin suivant, aux otages de prendre la fuite, ce que tous les deux ont immédiatement tenté de faire; l'un d'eux réussit à s'échapper par suite de la négligence de ceux qui étaient chargés de le surveiller. Ceux d'entre nous qui étaient restés au bord de la mer, furent fort affligés de cette tentative d'évasion des otages, car ils supposèrent que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] nous avait joué quelque méchant tour ou, tout au moins, qu'il nous retenait prisonniers dans l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira]; aussi le capitaine-major vint-il à terre avec tous ses hommes d'armes, dans l'intention de faire aux indigènes une guerre sans merci; cette petite troupe s'enfonça de cinq lieues dans l'intérieur des terres, sans être attaquée et sans faire aucun dégât, et elle nous trouva dans l'île de Santa-Cruz en pleine sûreté, quoique très mécontents de ce qui se passait.

Nous tînmes un conseil, où, conformément aux instructions du vice-roi, il fut décidé de faire une guerre à outrance à Bruto Chambanga [au roi Tsiambany] et de lui infliger une punition exemplaire, dont la plus terrible aurait consisté à incendier et à détruire la ville de Fanzeira [Fanjahira] que l'on pouvait par-

faitement atteindre en remontant le fleuve en pirogues et en canots. Le capitaine-major se mit en devoir de réunir des pirogues et de faire venir nos embarcations, dont on ne nous amena qu'une seule, car il fallait conserver l'autre auprès des navires pour le service des ancres, au cas où surviendrait quelque tempête. Et, en effet, il s'est élevé peu après un ouragan terrible, qui a mis nos navires en grand danger, et le pilote a dû aller avec le canot et quelques hommes de l'équipage vérifier et renforcer les amarres; malheureusement, cette embarcation a chaviré et deux hommes ont péri; le reste de l'équipage a eu beaucoup de peine à la remettre à flot. Quant au canot qui a été envoyé à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], il a eu encore moins de chance, car il a coulé avec tout ce qu'il transportait, en passant la barre de la rivière de Santa-Cruz [rivière de Fanjahira] qui est la pire du monde et où les vagues soulevées par la tempête déferlaient furieusement; les matelots qui la montaient ont lutté avec tant de courage que, en le portant pour ainsi dire sur leur dos, ils lui ont fait franchir le banc dans un endroit où il n'y a que deux pieds d'eau, et ils ont fini par le dégager. J'ajouterai, pour en finir avec tout ce qui concerne ces canots, que, peu de jours après, il a chaviré en mer et que, des hommes qui étaient à bord, quelques-uns se sont noyés et les autres ont réussi à gagner le rivage à la nage, à demi-morts, pendant que la pauvre embarcation coulait à pic avec toutes les provisions et les divers objets qu'elle portait, ce qui a été pour nous tous un grand sujet de chagrin.

Quelques jours s'écoulèrent dans les préparatifs de guerre. Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] nous avait fait dire au commencement par un de ses envoyés qu'il consentait à laisser partir pour Goa Anria Cambo (Anria Çambo) [Andriantsambatra], l'otage qui était à bord, et qu'en conséquence nous pouvions

laisser en toute sécurité deux de nos Pères dans son pays. Tout d'abord nous n'accueillîmes pas cette démarche avec faveur, car il nous offrait comme otage un individu qui était en notre pouvoir et qu'il ne pouvait nous enlever, car nous le surveillions étroitement et le traitions à juste titre en prisonnier, étant donné que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] ne voulait pas nous rendre Dom André et qu'il avait coutume de manquer à sa parole.

Cependant, quelques jours après, nous réfléchîmes que, si nous n'acceptions pas sa proposition, notre voyage en ce pays pourrait être considéré comme tout à fait manqué et que même, si la guerre avait pour nous une issue heureuse, nous n'aurions pas d'autre résultat que l'incendie de quelques malheureuses paillottes et le massacre de quelques bœufs et de quelques vaches, car il était certain que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] se réfugierait au fond des bois, où il trouverait avec Dom André et les siens une retraite sûre. D'ailleurs, en agissant de cette manière, nous serions forcés d'abandonner Dom André au milieu des infidèles et nous n'aurions plus la possibilité de convertir les habitants de ce royaume, car, la guerre une fois terminée, après les avoir châtiés sévèrement, il nous faudrait retourner à Goa sans aucun espoir de jamais revenir dans l'île Saint-Laurent [à Madagascar]. En outre, nous étions persuadés que les deux Pères qui resteraient dans ce royaume ne courraient jamais de danger très sérieux; nous pensions même qu'humainement parlant ils y seraient toujours en sûreté, d'abord parce qu'ils avaient auprès d'eux Dom André qui, sans aucun doute [1], les protégerait en tout état de cause, ensuite, parce que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] et sa famille s'étaient toujours montrés très affectueux envers les Pères en reconnais-

1. Erreur! ces Pères connaissaient bien mal le caractère des Malgaches!

sance de ce que l'on avait fait à Goa en faveur de leur parent. Enfin, nous avons estimé que, si Anria Cambo (Anria Çambo) [Andriantsambatra] allait à Goa, il devenait tout à fait impossible que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] et les siens osassent maltraiter les Pères, dans la crainte que ce dit Anria Cambo (Anria Çambo) [Andriantsambatra] ne payât là-bas tout le mal qui serait fait ici à nos religieux. Ce que l'on pouvait craindre, c'était que Chambanga [Tsiambany] ne fût pas sincère en prenant vis-à-vis de nous l'engagement de donner aux Pères la permission de prêcher à ses sujets la religion chrétienne, ce qui enlèverait à notre voyage tout le profit et tous les bons résultats que nous en espérions. Mais, même dans ce cas, le risque ne nous semblait pas bien grand, car les Pères avaient déjà souvent perdu beaucoup de temps ailleurs, sans obtenir de résultats appréciables et avec des espérances moins fondées que celles d'aujourd'hui. Du reste, s'il en était ainsi, il nous serait toujours loisible de quitter le pays, l'année suivante, à l'arrivée du navire qui devait ramener à Madagascar, du moins nous l'espérions, l'otage Anria Cambo (Anria Çambo) [Andriantsambatra]. Il nous semblait très probable que le roi nous accorderait la concession qu'il nous avait si souvent promise. De plus, il y avait tout intérêt à ne pas laisser Dom André seul au milieu des infidèles, abandonné des Pères qui, s'ils étaient auprès de lui, l'entretiendraient et le fortifieraient dans la croyance chrétienne dans laquelle il avait été instruit. Du reste, il se peut que, dans quelques années, Dom André soit le roi de ce pays, car il le sera légitimement lorsque son père sera mort; et, comme tout le monde ici l'aime beaucoup et le regarde comme un envoyé de Dieu, il en résulte évidemment que, lorsqu'il sera roi, la mission donnera les excellents résultats qu'il est permis d'en attendre.

A cause de ces diverses raisons et après avoir recommandé cette affaire à Dieu, je me suis concerté à ce propos avec le capitaine sans avoir pris au préalable l'opinion des Pères, qui étaient alors tous retournés à bord des navires; je dois dire cependant que nous avions déjà conféré sur ce sujet dans un conseil tenu quelques jours auparavant, mais sans prendre toutefois une résolution définitive sur ce qu'il y avait lieu de faire. Le capitaine-major et plusieurs autres personnes auxquelles j'ai exposé quelle était la conduite qui me semblait la plus raisonnable, l'ont approuvée complètement et, d'après leur avis, j'ai écrit à Dom André que, si son père avait l'intention de tenir ses promesses et d'accomplir tout ce qu'il nous proposait, je ferais de mon mieux pour empêcher la guerre et faire accepter ses offres à mes compatriotes. Le père de Dom André accéda avec empressement à ma proposition que le capitaine-major a ratifiée avec tous les membres du Conseil; personne n'a plus dès lors songé à la guerre et tout le monde est retourné à bord. Le capitaine-major envoya à Fanzeira [Fanjahira] un marin devant lequel Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] fit serment de paix et d'amitié et, après avoir fait écrire le traité dans sa langue, y apposa sa signature et le fit signer aussi par ses deux fils Dom André et Anria Cerivay[1] [Andrianjerivao], par sa femme et par celui de ses beaux-fils qu'il affectionnait le plus particulièrement. La formule du traité que le roi a fait écrire en malgache [avec des caractères arabes] par les fakirs, et sur lequel il a prêté serment, est ainsi conçu : « Moi, Bruto Chambanga [le roi Tsiambany], roi de Matacasi

1. Voir plus haut la note 1, p. 49. Dans le manuscrit publié par la Société de Géographie de Lisbonne, ce nom est écrit *Anria Serivae* et il y est indiqué comme étant le fils aîné de Tsiambany. Si ce fils a signé ce traité, c'est qu'il avait plus d'un à deux ans, quoiqu'en dise le Père Mariano plus haut, p. 125.

[Matakasy], je jure et promets d'observer fidèlement envers les Portugais tout ce qui a été stipulé dans les négociations de paix conclues [en 1614] avec le capitaine Paulo Rodrigues da Costa, excepté en ce qui concerne l'envoi à Goa de mon fils Anria Cerivay [Andrianjerivao]. En conséquence, je jure et promets de donner aux Pères de la Compagnie de Jésus l'île de Santa-Cruz pour y vivre et y mourir et de leur permettre de parcourir tout mon royaume aux fins d'y prêcher la religion du Christ et la doctrine de la Sainte Croix; et je veux et trouve bon que le prince Anria Cambo (Anria Çambo) [Andriantsambatra] aille à Goa visiter le grand vice-roi des Indes et y soit instruit comme l'a été mon fils Dom André. Je promets en outre d'être l'ami des amis et l'ennemi des ennemis du Roi de Portugal, etc. »

Le lendemain, un envoyé de Chambanga [Tsiambany] est venu au bord de la mer au nom du roi, et le capitaine-major a juré et signé devant lui les conditions du traité, dont voici la formule : « Moi, Pero d'Almeida Cabral, gentilhomme de la maison de Sa Majesté, capitaine-major de cette escadre, je jure et promets d'observer et accomplir envers Bruto Chambanga [le roi Tsiambany], roi de Matacasi [Matakasy], tout ce qui lui a été promis au nom du Roi notre maître par le capitaine Paulo Rodrigues da Costa lors du traité de paix conclu avec lui par ce dernier en l'an de grâce 1614. En conséquence, je jure et promets que les Portugais seront toujours les amis des amis et les ennemis des ennemis du susdit roi, qu'ils s'engagent à lui ramener Anria Cambo (Anria Çambo) [Andriantsambatra], qui va maintenant à Goa, et que si, à une époque quelconque, des navires de son royaume visitent Mozambique ou tout autre port des États du Roi de Portugal, ils y seront bien reçus et bien accueillis, et qu'on leur y donnera toutes les marques d'amitié et toute la protection possibles, etc. »

Après la prestation de serment, le capitaine-major fit tirer une belle salve de mousqueterie, puis il renvoya à bord des navires quelques-uns des marins; le lendemain, il est parti lui-même avec tous les autres, me laissant seulement deux ou trois domestiques pour m'aider à construire les petites maisons dont j'avais besoin pour garder les objets qu'on devait m'apporter des navires. J'ai envoyé l'un de ces domestiques à Fanzeira [Fanjahira] afin de demander à Dom André de me fournir des ouvriers et des matériaux pour mes constructions; mon messager a été bien accueilli non seulement par lui, mais aussi par son père qui a dit, à cette occasion, qu'il avait l'intention de faire bâtir de suite pour nous des maisons et une église dans sa ville même de Fanzeira [Fanjahira]. Dom André a pris note de cette bonne promesse pour l'avenir, mais il a insisté auprès de lui afin qu'il nous aidât dès maintenant à construire nos petites maisons dans l'île de Santa-Cruz, et, le lendemain, il nous a envoyé beaucoup de monde et quelques bœufs pour nourrir les travailleurs. Mais ces gens sont tellement paresseux que, dans toute la journée, ils ne travaillent pas une heure entière et les maisons s'élèvent avec une lenteur désespérante. La toiture est faite avec des branches d'arbres entrelacées qui sont clouées à l'intérieur et les murs sont construits avec des pierres prises à l'ancien fort des Portugais, fort qui consistait en une tourelle carrée dont les côtés avaient de cinq à six brasses [de 9 m. à 10 m.] de largeur et de deux à trois brasses [de 3 m. 1/2 à 5 m. 1/2] de hauteur et qui était surmonté de créneaux. Les murs de cette vieille tourelle ont une épaisseur de quatre à cinq pieds, mais ils sont crevassés en plusieurs endroits, car les racines des arbres ont cheminé à travers les pierres et y ont produit des fissures nombreuses: sur l'un des côtés, une bonne partie de la muraille est tombée en ruines. A l'intérieur de

cette vieille bâtisse, nous construisons, en ce moment, deux hangars, couverts en joncs et paille, entre lesquels nous laissons un petit passage ayant la largeur de ses portes, lesquelles se font face, l'une étant placée à l'Est et l'autre à l'Ouest. Nous nous trouvons donc, pour le moment, bien mieux abrités que n'était l'Enfant Jésus dans sa pauvre crèche de Bethléem, et d'autant plus contents et résignés que cette demeure ressemble à celles que nous avions à Goa et à Coïmbre. Plaise à Dieu que nous puissions rendre ici beaucoup de services à la religion!

Je n'ai rien dit, jusqu'à présent, du résultat spécial de notre mission, parce que, comme on peut le supposer d'après tout ce que je viens de raconter, nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour nous occuper du salut des âmes des indigènes. Pourtant, nous avons les meilleures espérances de réussir, espérances que nous fondons d'abord sur la protection de Dieu et ensuite sur les heureuses dispositions que nous rencontrons chez les enfants de ce pays, qui ont un bon naturel et sont si intelligents qu'ils ne le cèdent en rien sous ce rapport à Dom André. Les adultes se divisent en deux castes; nous appelons Blancs les individus de la première, parce qu'ils ont le teint beaucoup plus clair que les autres et qu'ils ont une plus grande intelligence, assez grande pour apprendre tout ce qu'ils veulent; quant aux membres de la seconde, ils ont la peau plus foncée et sont cependant bien plus intelligents que les Cafres. Ce qui nuit à nos projets, c'est que, tout en étant très adonnés à la sorcellerie, les individus de ces deux castes suivent les pratiques des Arabes, mais ce qui est encore plus à craindre, c'est leur cupidité naturelle, leur amour insatiable des richesses. Dans ce pays, où la verroterie joue le rôle de monnaie, ils ne cessent à tout instant de demander des perles de verre, et, quelque grande

que soit la quantité qu'on leur en donne, ils ne se tiennent jamais pour satisfaits. Ce sont les personnages les plus importants qui mendient le plus; donnez-leur un objet quelconque, ils vous en demanderont de suite un autre, et, si par hasard vous acceptez d'eux un cadeau, vous serez forcé de leur rendre le triple ou le quadruple de sa valeur, autrement ils maugréeront et se plaindront.

Il nous faut faire sans cesse des cadeaux aux grands du pays, afin de les flatter et d'éviter qu'ils se mettent en travers de nos desseins. Le roi et la reine sont toujours dans l'attente de présents, et, avant de leur rien donner, il est nécessaire de bien réfléchir, car, si on leur fait don de quelque objet qui ne leur plaît pas, ils ne se gênent pas pour dire qu'il ne vaut rien. Nous mettons tout notre espoir dans la bonté et la toute-puissance de Dieu, pensant qu'il daignera défricher ces broussailles, les embrasant du feu de l'Esprit Saint, et graver dans le cœur de ces peuples sa sainte et divine Loi. C'est pourquoi nous avons grand besoin des prières et des saints sacrifices de Votre Révérence et de ceux de tous les Pères et Frères de notre Province, auxquels nous les demandons humblement, en sollicitant la bénédiction de V. R. (Fait à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira ou Nosy Tranovato] le 25 mai 1616, par le Rév. Père Manoel d'Almeida).

2° Lettre du Père Luis Mariano, datée de Sahadia à l'embouchure du Manambolo le 18 juin 1616 (sur les événements survenus dans l'Anosy). — Quoique je sache que le Père Manoel d'Almeida vous a envoyé la relation de notre voyage et des aventures que nous avons eues dans le royaume de Dom André, ainsi que le compte rendu des affaires que nous y avons traitées, il m'est néanmoins agréable de vous écrire moi aussi à ce sujet, afin de vous donner mes impressions personnelles. Malheureu-

sement la patache va partir et je suis tellement pressé que je ne puis que vous entretenir des points capitaux de nos affaires dans le Sud-Est de Madagascar.

Le voyage jusqu'à l'île du Cirne [Maurice], que nous avons aperçue le jour de Saint-Benoît, s'est bien passé, sans tempêtes et sans difficultés sérieuses. Nous n'avons pu douter que c'était bien l'île que les Hollandais nomment île Maurice, car nous y avons trouvé deux Hollandais, qui sont venus à notre bord sur l'invitation du pilote de la caravelle, l'anglais Thomas Hervi, et qui nous ont conduits dans une rade située à l'Ouest [le Port-Louis actuel]. Cette rade, qui est bien abritée des vents de Sud, de Sud-Est, d'Est et de Nord-Est, est très profonde et le mouillage y est excellent; nous y avons donc jeté l'ancre immédiatement.

Ayant appris par ces Hollandais qu'il y avait sur la plage divers objets, notamment du poivre, provenant du naufrage de deux navires qui s'étaient mis à la côte en se rendant en Hollande, le capitaine-major envoya à terre pour vérifier le fait deux hommes qui ont en effet trouvé quelques petites caisses en bois pleines de poivre et de clous de girofle, dont nous avons pris quelques-unes. Quant aux Hollandais, ils nous ont quitté sous le prétexte d'aller chercher des vêtements, quoique nous ne leur eussions pas donné la permission de descendre à terre, et nous ne les avons plus revus. Avant de disparaître, ils s'étaient rendu compte de ce qui se trouvait à bord de nos navires et s'étaient renseignés sur nos projets, ils avaient même tenté de corrompre notre ami Dom André, et ils ont pu, non sans raison, se moquer de nous qui les avons laissés partir si tranquillement, après les avoir rassasiés et équipés.

Quant au poivre, dont nos gens ont pris trente sacs, je ne saurais dire s'il n'eût pas mieux valu ne rien prendre du tout,

à cause des ennuis qui en ont résulté. Les hommes qui avaient trouvé ce poivre croyaient de bonne foi que c'était leur propriété, mais le capitaine-major en a pris possession comme étant celle du Roi, au service duquel il l'a employé. A-t-il eu raison? a-t-il eu tort? Votre Révérence en jugera mieux que moi. Il semble cependant tout naturel qu'on devait en donner une part à ceux qui l'ont été chercher, comme à ceux qui l'ont retiré des navires naufragés.

Après avoir vu l'île du Cirne, [île Maurice] dont la position nous a paru marquée exactement sur la carte, nous nous sommes dirigés vers celle de Mascarenhas [île Bourbon], qui en est à 18 ou 20 lieues. Du sommet des montagnes de chacune de ces îles, on découvre l'autre; car leur hauteur est considérable. L'île de Mascarenhas [île Bourbon], malgré son aspect verdoyant et l'abondance de ses eaux, nous a semblé sans grand intérêt, d'abord parce qu'il n'y a pas d'habitants et puis parce qu'elle ne possède pas de port; du moins, nous n'y avons pu trouver le fond, quoique nous ayions fait des sondages en plusieurs endroits tout proches de la terre. Cependant, personne n'y ayant débarqué et nous étant contentés de la côtoyer, nous n'avons pu nous rendre compte d'une façon certaine de son plus ou moins de valeur.

Nous nous sommes éloignés de cette île le mardi saint et nous nous sommes dirigés vers celle de Saint-Laurent [Madagascar], en vue de laquelle nous sommes arrivés le jour de Pâques; mais, le vent étant violent, nous n'avons pu y atterrir que le vendredi 8 avril. Nous avons jeté l'ancre le jour suivant au Sud du port de Santa-Luzia [Manafiafy ou Sainte-Luce], que nous avions dépassé par erreur; la rade où nous étions [la Fausse Baie des Galions] est à proximité de Fanzaira [Fanjahira], mais elle est ouverte aux vents, de sorte qu'il est dangereux

d'y demeurer, et, d'autre part, nous craignions, si nous prenions le large, de manquer le port de Saint-Luc [baie de Ranofotsy]. En suivant de près la côte, nous avons fini par gagner ce dernier port, où nous avons mouillé ce samedi même.

Les nègres du pays [les Malgaches] sont venus de suite à notre rencontre; leurs transports de joie et leur enthousiasme, lorsqu'ils ont su que Dom André était à bord, ne se peuvent décrire, et le père et la mère de ce jeune prince sont immédiatement accourus avec un millier d'hommes de belle prestance, mais ils n'ont rien voulu entendre lorsque nous leur avons demandé de nous donner un ou deux de leurs enfants comme otages. Quoique tous les deux aient parlé avec leur fils, d'abord la mère sur la caravelle, et ensuite le père dans la chaloupe, quoiqu'ils aient été sollicités à plusieurs reprises, une fois sur la plage par le capitaine-major et par le Père Manoel d'Almeida qui étaient ensemble, une autre fois par le Père Manoel d'Almeida seul dans l'intérieur du pays, à une lieue et demie de la mer, Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] s'est toujours énergiquement refusé à nous accorder des otages, ne tenant nul compte des prières de son fils Dom André, ni des récits qu'il lui fit de son séjour à Goa, ni des riches présents qu'il avait reçus du vice-roi, ni de l'instruction que nous lui avions donnée, ni de sa bonne tenue actuelle. Toutes les paroles furent inutiles pour le convaincre, et il ne cessait de nous réclamer son fils, se plaignant de nous comme si nous étions des voleurs d'enfants qui, après leur en avoir pris un, osaient encore en réclamer d'autres.

Je ne puis vous dire les ennuis et le chagrin que tout cela nous a causés. Nous n'avons pas cependant perdu tout espoir, et nous avons cherché des expédients, bien décidés à tenter tous les moyens pour éviter une rupture. Après de longues discus-

sions, nous sommes tombés d'accord que le moyen le plus sûr de nous concilier ce roi serait de lui demander de nous livrer des otages pour quelques jours seulement, puisqu'il ne consentait point à les laisser partir pour Goa. Nous avons pensé, en effet, que pendant ces quelques jours Dom André, tout en causant avec son père, pourrait facilement le convaincre. Comment croire, en effet, qu'un fils chéri, surtout lorsqu'il est aussi aimable et aussi instruit que Dom André et aussi fier des honneurs dont il a été l'objet dans les Indes, ne parviendra pas à persuader ses parents de nous donner pleine satisfaction!

Une fois tout décidé, le Père d'Almeida parla dans ce sens au roi, qui ne lui fit qu'une réponse négative, parce qu'à ce moment, d'après ce que nous avons supposé, il n'avait pas encore consulté le sort à ce sujet; mais il a tiré la bonne aventure le jour suivant et elle nous a été paraît-il, favorable; en tout cas il a changé d'opinion, car, quoi qu'il en soit, le lendemain il a fait demander un Père pour traiter cette affaire. On m'a envoyé auprès de lui; dès que j'ai été en sa présence, je me suis empressé d'attester que je venais en ami; il m'a alors déclaré qu'il acceptait notre proposition et qu'il s'en réjouissait. Il m'a ensuite présenté les deux otages qu'il consentait à nous livrer : Amria Çambo [Andriantsambatra], que vous verrez et que je connaissais très bien, et qui n'est pas un fils du roi, mais seulement un de ses parents, et Amria Lambo [Andriandambo], c'est-à-dire « Monsieur le Porc ». Comme je ne connaissais pas ce dernier, j'ai fait remarquer à Chambanga [Tsiambany] qu'il devait nous livrer un de ses fils et un de ses parents et que, si Amria Lambo [Andriandambo] n'était pas reconnu comme son fils, nous avions le droit de le refuser, puis je me suis empressé de retourner à bord, emmenant les deux otages, où l'on a de suite constaté que le dit Amria Lambo [Andriandambo] n'était

qu'un parent du Roi et non point un de ses fils. Tout d'abord, Dom André ne l'a pas reconnu, mais, peu après, la mémoire lui revint et il nous déclara que c'était un personnage important; d'autres nous ont affirmé la même chose, spécialement un *bouque* [Malgache] fugitif que nous avions recueilli à bord. En tout cas, ce n'était pas un fils de Bruto Chambanga [Tsiambany].

Après une discussion fort longue dans laquelle plusieurs d'entre nous exposèrent leurs doutes et leurs craintes, nous avons fini par admettre que ces otages étaient suffisants et nous avons décidé de rendre Dom André à son père avant que ce dernier se fâchât et se retirât dans l'intérieur du pays. Tout le monde a été d'avis que les difficultés que le roi venait de soulever ne provenaient, en réalité, que de la grande peur qu'il avait de nous et que, dans ces conditions, il fallait que les plus forts fissent les concessions raisonnables. Il fut donc décidé que, si le roi ne voulait pas nous donner un de ses fils ou nous rendre Dom André, ces deux otages seraient envoyés à Goa et que les Pères resteraient auprès de Dom André, assurés, avec la protection de ce prince et sous la garantie des otages emmenés aux Indes, d'être en complète sûreté dans le pays de Fanzaira [Fanjahira] et l'îlot de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira]. Nous ne pouvions rien souhaiter de plus.

Une fois cette résolution adoptée et le capitaine-major en possession des otages, nous sommes partis, le Père Manoel d'Almeida et moi, en compagnie du jeune Dom André et de six Portugais qui étaient chargés de nous escorter. Il y en avait qui pensaient que nous devions nous faire accompagner par vingt ou trente hommes pour le cas où, le roi refusant de nous livrer d'autres otages plus importants, nous aurions à ramener son fils; quant à moi, cette escorte de six hommes me semblait au contraire trop nombreuse, car que pourraient faire

même trente hommes à dix lieues dans l'intérieur des terres, dans un pays coupé par de nombreuses rivières et couvert de forêts, dont nous ne connaissions pas les chemins et où nous ne pouvions même pas emporter de vivres? D'ailleurs, le jeune prince venait avec nous, et il était entendu qu'il pourrait converser librement avec son père et résider sous son toit; or, eussions-nous été très nombreux, nous n'aurions jamais pu empêcher que pendant la nuit le père ne disparût avec son fils, nous abandonnant en pleine forêt. Et puis, comment composer cette escorte de trente hommes? il n'y avait guère de disponibles que de tout jeunes gens ou des recrues n'ayant jamais tenu un fusil; les vrais soldats de nos deux navires ne formaient pas un effectif aussi considérable.

Partis dans l'après-midi du 19 avril, nous avons rencontré le roi dans un petit bourg nommé Angalua [Analahona]. Il m'est difficile de vous décrire la joie des habitants à la vue de leur jeune prince, que son père s'est empressé d'asperger avec de l'hydromel, liqueur qui joue, chez ces gens, le rôle de notre eau de roses. Après que le roi nous eut fait boire de ce vin, ce qui, d'après les usages du pays, est une marque de grande amitié, nous avons assisté à des embrassades accompagnées de larmes et de cris si répétés et si bruyants que nous en étions tout assourdis. Dom André était tout étonné et un peu ahuri de cette réception chaleureuse; dans ce brouhaha, ses vêtements furent détériorés et tachés par l'huile dont les Malgaches enduisent leurs cheveux et leur corps.

De là, nous avons fait route pour une ville nommée Luuarano [Loharano], c'est-à-dire « la tête de l'eau », qui est située à mi-chemin de Fanzaira [Fanjahira]; nous n'y sommes arrivés qu'en pleine nuit et très fatigués. Le roi nous y a fait servir un mets étrange, composé de tripes de bœuf, que l'on

nous a servi froid, sans assaisonnement aucun, accompagné d'un dessert de tamarins et de noix de cocos.

Au point du jour, nous nous sommes remis en route pour Fanzaira [Fanjahira], où, tout en pressant le pas, nous ne sommes arrivés qu'à midi. Cette ville, qui est sous le 25e parallèle [par 24°54′], est entre deux montagnes, au milieu d'une vaste plaine qui rappelle les prairies de notre pays et que traverse une charmante rivière, dont l'eau est bonne et abondante.

Dès que la ville a été en vue, le roi a fait faire halte à tout le monde; le jeune prince a revêtu ses habits les plus riches, et toute sa suite a fait comme lui. Sur ces entrefaites, sont sorties de la ville deux processions de femmes qui marchaient en bon ordre deux à deux. Arrivées auprès de Dom André, qui était assis sur des coussins, la tête protégée par une ombrelle de soie, ces femmes ont déposé à ses pieds leurs présents : plats avec du riz et de la viande grillée, petites corbeilles finement tressées ou coffrets contenant des lambas et autres objets du pays. En queue du cortège venaient la mère et les deux sœurs du jeune prince, portées chacune sur un brancard ou sorte de palanquin par des nègres [des esclaves malgaches], qui se mirent à courir aussi vîte que l'eussent pu faire des chevaux et les amenèrent triomphalement à l'endroit où se tenait Dom André, tandis qu'elles brandissaient des étoffes légères, avec lesquelles elles jouaient comme nous le faisons avec les balles du jeu de paume. On a ensuite procédé à d'autres cérémonies, quelques-unes inconvenantes que je ne puis décrire. Il n'y avait pas eu en ce pays une aussi belle fête depuis plusieurs années; je puis fort bien la comparer aux plus brillantes de Salsette [dans l'Inde].

Quand ces réjouissances eurent pris fin, nous sommes entrés dans la ville, où elles ont recommencé, si bien que les chants,

les jeux et les festins se sont prolongés pendant trois ou quatre jours et autant de nuits. Personne ne songeait que tout ce bruit et vacarme étaient pour nous un sujet de fatigue et d'ennui, d'autant plus grand que nous ne pouvions satisfaire les nombreuses et importunes demandes des Malgaches qui mendiaient sans vergogne et sans répit des perles de verre, des cristaux, des grains de corail, de l'or, de l'argent, etc. Le roi n'a pas craint de venir en personne nous demander du corail en échange de volailles. Cependant ce qui nous préoccupait le plus, c'était que nous n'arrivions à rien conclure. Au milieu du tapage de ces fêtes, il ne nous semblait pas opportun d'entamer un sujet sérieux; aussi décidâmes-nous d'attendre encore deux jours, après quoi le Père a très habilement adressé des exhortations à Dom André, lui indiquant de quelle manière il devait parler à son père; malheureusement notre jeune ami était si ravi et si étonné de la réception qu'on lui faisait, qu'il en oubliait tout ce que nous avions fait pour lui et qu'il laissa passer deux jours sans en causer avec son père. Lorsqu'il se fut enfin décidé, nous eûmes d'abord quelque espoir de réussir, mais nous le perdîmes promptement, car, par deux fois, le roi nous refusa catégoriquement les otages que nous demandions, et, à ce propos, il a ajouté qu'il ne nous avait point livré les deux hommes que nous avions en notre pouvoir comme otages en échange de son fils, qui ne devait en aucun cas retourner avec nous, mais simplement pour garantir notre sécurité, et que, s'il nous convenait, nous pouvions nous en aller. Cette déclaration nous a fait comprendre que notre affaire était en très mauvaise voie et nous en avons éprouvé une grande tristesse.

Si le roi avait trouvé bon que les deux otages qu'il nous avait livrés restassent en notre pouvoir en échange de Dom André, nous n'aurions rien eu à objecter, car nous étions dis-

posés à demeurer à Madagascar avec ce jeune prince. Mais, tandis que nous avions cru que le roi ne ferait pas obstacle à ce que nous conservions les otages, nous voyions au contraire qu'il était furieux et offensé sans motif. Or, d'un homme qui se montrait aussi irrité, il n'y avait rien de bon à attendre.

D'autre part, si nous restions avec Dom André, les nôtres ne pouvaient, conformément aux ordres du vice-roi, faire la guerre à Chambanga [Tsiambany]. Mon avis a donc été que, si le roi voulait bien nous laisser partir, nous devions immédiatement profiter de sa permission et nous en aller de suite, d'autant plus que, en ce qui concernait notre mission en ce pays, du moment que nous avions les otages, nous pourrions y revenir quand bon nous semblerait. Mais les six soldats portugais, s'en faisant un point d'honneur, nous ont déclaré que rien ne les déciderait à partir sans emmener avec eux Dom André; nous estimâmes que cette résolution des soldats, quoique inspirée par un sentiment honorable, n'était nullement raisonnable, car que pouvaient faire ici, malgré toute leur valeur et tout leur courage, ces six hommes au milieu de trois ou quatre mille indigènes, dans l'intérieur des terres, à dix lieues de la côte [à huit lieues en ligne droite]? Après deux jours de réflexions et de discussions, nous avons prié Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] de nous laisser aller à l'îlot de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], ainsi que nous le lui avions déjà demandé, et, en même temps, nous lui avons exprimé le désir de nous y rendre en pirogue par le fleuve. Il a immédiatement fait préparer plusieurs pirogues dans ce but, mais, au moment de nous embarquer, Dom André, qui devait nous accompagner, est venu nous annoncer que, son père ne voulant pas se séparer de lui pendant le voyage, il allait se rendre à Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] par terre avec lui, en suivant le chemin qui longe le fleuve.

Que faire en cette fâcheuse occurrence? Nous emparer du jeune prince et l'emmener de force avec nous? Abandonner les pirogues et aller par terre avec lui? Mais à quoi bon? Qu'est-ce qui pouvait empêcher Chambanga [Tsiambany], s'il le voulait, de disparaître avec son fils et de nous laisser tout seuls dans la brousse? Nous avons alors pris le parti le plus sage, celui de descendre la rivière, comme c'était notre premier projet.

« Dès que nous sommes arrivés à Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], îlot qui se trouve à peine à quatre lieues [à 4 lieues 1/2 en ligne droite] de Fanzaira [Fanjahira], on nous a annoncé que Chambanga [Tsiambany] était dans une petite île voisine, où il priait sur les tombeaux de ses ancêtres. Pensant qu'il allait venir de suite dans l'île que nous occupions, nous nous sommes empressés de nettoyer la maison de pierre [Tranovato] et de nous y fortifier, de manière à pouvoir nous y défendre pendant quelques jours, jusqu'à l'arrivée des ordres du capitaine-major.

« Pendant que nous nous occupions ainsi, Bruto Chambanga [le roi Tsiambany], toujours animé de mauvais desseins, prit pendant la nuit la résolution de s'en retourner avec son fils à Fanzaira [Fanjahira], nous laissant sans aucune embarcation, car il avait eu soin de les faire cacher en grand mystère. Nous avons eu là une preuve évidente des intentions perverses de cet homme abominable, et, en même temps, nous avons été extrêmement perplexes sur ce qu'il nous fallait faire. Nous n'avions aucun moyen d'aviser le capitaine-major de ce qui nous arrivait, car il n'était pas douteux que Chambanga [Tsiambany] s'emparerait de toutes les lettres que nous enverrions aux navires ainsi que de ceux qui les porteraient. Il nous semblait aussi très difficile et très dangereux d'attendre en cet endroit les événements, car nous avions peu de vivres, et nous étions si peu nombreux qu'il nous eût été impossible, en cas d'attaque,

de nous défendre au delà de quelques jours. Du reste, aucun de nos soldats ne voulait retourner à bord, craignant d'être puni pour avoir perdu ou abandonné Dom André.

Si nous avions pu savoir ce qui se passait en ce moment au bord de la mer entre les nôtres et les nègres [les Malgaches], notre situation nous aurait paru encore plus triste. Car le jour même de sa fuite, Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] avait envoyé des messagers ordonner à tous les nègres [Malgaches] et aux otages qui étaient au bord de la mer de se retirer dans l'intérieur des terres et il avait déclaré la guerre aux Portugais. Les nôtres furent extraordinairement surpris et alarmés; leur désordre et leur négligence ont été vraiment déplorables, car un des otages prit la fuite sans que personne l'en ait empêché et l'autre a failli aussi s'échapper. Le trouble était du reste général. On ne voyait que des nègres [Malgaches] se sauvant et nos gens les poursuivant sans réussir à s'en emparer; ils ont pris en tout deux pauvres innocents qui nous apportaient de l'eau et un vieillard et deux parents de Randumana [Roandriamanana] qu'ils ont surpris dans un petit village.

Sur ces entrefaites, convaincus qu'il était nécessaire d'intervenir, car, ayant enfin reçu une lettre de nous, ils nous supposaient en danger, ils décidèrent de venir à notre secours au nombre de cinquante à soixante, tant soldats que marins. Les deux capitaines se mirent donc en marche, ce soir-là même, précédés des drapeaux, mais sans prendre les précautions nécessaires. En effet, croyant que l'expédition serait promptement terminée, ils n'avaient presque pas emporté de vivres avec eux, ce qui a été la cause de beaucoup d'ennuis et des désastres qui sont survenus. Je n'en finirais pas si j'entreprenais de vous donner une idée de tout ce que cette troupe a souffert pendant cette nuit, en marchant à travers un

pays que les nôtres ne connaissaient pas; ils ont dû maintes fois parer à des dangers imprévus et endurer toutes sortes de misères, tombant à chaque pas dans des bourbiers et dans des marécages. Ils sont enfin arrivés, rompus de fatigue et à demi morts, le soir du jour suivant, quoique la distance à parcourir n'eût dû demander qu'une demi-journée de marche. A ce moment, je revenais de l'embouchure de la rivière, où j'étais allé voir si j'apercevais notre canot qui était parti par mer en même temps que la troupe prenait la voie de terre. Quoique la distance ne fût que de quatre lieues, il n'était point encore en vue, mais j'avais constaté, ce que je me suis empressé de déclarer, qu'il ne pourrait pas franchir la barre sans courir un très grand danger.

En voyant tant de monde, ma première idée fut que nos affaires allaient prendre une bonne tournure et que l'attaque ne tarderait pas à commencer. Mon contentement s'accrut encore, en apercevant notre canot qui arrivait à pleines voiles; tout le monde s'en réjouit et cependant plût à Dieu qu'il ne fût point venu! Car les choses ont au contraire tourné à mal.

Le capitaine-major, ayant constaté la pénurie de vivres, décida d'envoyer dix hommes en chercher à bord, avec ordre de les apporter sous bonne escorte, ce qu'ils firent avec l'aide de quelques nègres du pays [Malgaches] et d'autres nègres esclaves qui nous appartenaient. Mais ces nègres [Malgaches], non pas tant parce que la charge qu'ils portaient sur leurs épaules les fatiguait que parce qu'ils avaient bu beaucoup de vin et étaient ivres, ayant rencontré sur leur chemin Randumana [Roandriamanana] avec deux à trois cents nègres [Malgaches] qui, par ordre de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany], barraient la route, ont abandonné leurs charges sans faire la moindre résistance et se sont sauvés à Santa-Cruz

[Nosy Fanjahira], où ils sont arrivés les mains vides. C'était un vrai désastre! Voyant l'impossibilité de faire apporter des vivres par terre, le capitaine-major décida alors de les faire venir par mer, et il donna l'ordre à notre canot d'aller en chercher à bord des navires.

Comme le Père Antonio d'Azevedo était venu à Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] avec la troupe qu'on avait envoyée à notre secours, nous nous y trouvions réunis tous les trois et nous consommions forcément des vivres, nous gênant les uns les autres, de sorte que le Père Manoel d'Almeida estima que, mon confrère et moi, nous devions partir et que lui seul devait rester à Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], nous déclarant qu'il suffirait pour donner les secours spirituels à tout le monde.

Nous nous embarquâmes donc à la tombée de la nuit, et, au point du jour, grâce à Dieu, nous réussîmes à franchir la barre. Quoique la distance ne fût que de quatre lieues, nous ne sommes cependant arrivés que la nuit suivante, à deux heures du matin, ayant ramé sans répit contre le vent tout le long de la côte qui est extrêmement dangereuse, au milieu de vagues énormes; la lune était alors en conjonction. Mais s'il y avait eu beaucoup de témérité dans notre expédition, celle du lendemain fut pire, car le contre-maître de notre patache qui est parti ce jour-là n'est plus jamais revenu; le temps étant fort rude, il s'est trouvé, dès sa sortie du port, pris par un gros orage, dans le voisinage de la pointe Sud où le vent est toujours violent et traître! Quand nous-mêmes, ancrés dans le port avec cinq amarres, nous étions exposés à de grands dangers, que pouvait faire une petite barque en pleine mer, où elle s'était aventurée pour ne pas être jetée à la côte?

Notre canot est revenu à Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] avec les vivres qu'il était allé chercher; on peut dire qu'il y est

arrivé par miracle, ayant franchi sans encombre la barre où des vagues énormes se brisent sans cesse avec furie et qui est extrêmement dangereuse. Mais, lorsque ces vivres sont arrivés, on n'en avait plus besoin, car, après plusieurs messages échangés avec les Malgaches, on s'était mis d'accord et le danger d'un conflit était écarté; on avait arrêté les conditions suivantes : Amria Çambo [Andriantsambatra], qui était aux fers à bord afin qu'il ne pût s'enfuir, partirait pour Goa comme otage, et deux Pères resteraient avec Dom André à Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], sans aucun autre Portugais. Ce traité de paix une fois conclu, un nègre [un Malgache] est venu à Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] et le capitaine-major a juré devant lui de s'y conformer, pendant qu'un Portugais est allé à Fanzaira [Fanjahira] et y a reçu le serment de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany]. Les plans de guerre ont dès lors fait place à des plans de maisons et d'églises.

A vrai dire, eu égard aux conditions ci-dessus indiquées, la guerre ne nous aurait donné aucun profit. Le roi et les siens se seraient évidemment enfuis dans la forêt, et il nous aurait été impossible de lui enlever Dom André. En outre, on n'aurait pas pu lui tuer beaucoup de monde; on serait tout au plus parvenu à incendier quelques villes et villages formés de misérables huttes et le dommage eût été vraiment très minime pour lui, mais au contraire énorme pour nous et pour nos projets, car nous eussions vu du coup s'évanouir toutes nos espérances de convertir ces gens, et il n'est pas douteux que Dom André, vivant loin de ses maîtres, serait redevenu aussi barbare que son entourage.

Ces affaires terminées, le capitaine-major est retourné à bord de son navire, laissant le canot dans le port avec l'ordre de partir dès qu'il se produirait une accalmie. L'équipage de ce

canot, conformément aux instructions du capitaine-major, essaya deux fois de prendre la mer, et les deux fois l'embarcation chavira. La première, les six matelots qui la montaient, réussirent à se sauver, mais, la seconde, il y en eut quatre qui périrent et la barque sombra avec tout ce qu'elle portait; nous ne la revîmes plus jamais. Un désastre encore plus grave s'est produit dans le port, le jour de la fête de la Sainte-Croix. En relevant les amarres, le canot de la caravelle a chaviré tout près des navires, par un temps absolument calme, et, des six hommes qui étaient à son bord, deux se sont noyés. Ce même jour, un matelot a été dévoré par un crocodile dans l'îlot de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira]. Dieu soit loué, cependant!

Je termine ici la première partie de cette lettre, car je ne crois pas qu'il soit utile de vous raconter ici tout ce qui est arrivé ensuite, c'est-à-dire la construction d'une nouvelle barque, les difficultés que les Pères ont eues à surmonter en transportant à Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] leur linge et leurs autres effets et en construisant leurs habitations malgré le mauvais vouloir du roi, la fuite de Romain, que, sur les instances du capitaine-major, j'avais laissé aller à terre à la fin de notre expédition, quoique tout le monde sût qu'il ne reviendrait pas, et celle d'autres nègres que Chambanga [Tsiambany] ne nous a pas fait rendre.

Maintenant, Votre Révérence me demandera peut-être pourquoi je ne suis pas resté, moi aussi, à Santa Cruz [Nosy Fanjahira] du moment que le Père supérieur avait pris la résolution de se fixer dans le pays. A cette question le Père Almeida répondra mieux que moi, car c'est sur son ordre que je me suis rendu à Sadia [Sahadia, à la bouche du Manambolo]. Je lui ai offert de rester avec lui, mais il a jugé bon de m'envoyer dans ce pays de Sadia [Sahadia ou Ménabé], où je suis très

content. Et, comme le Père Pero Freire n'y est pas encore arrivé, il semble que c'est Notre-Seigneur qui a inspiré cette résolution au Père d'Almeida.

Vous désirez probablement avoir mon opinion au sujet du séjour des Pères à Santa-Cruz [Nosy Fanjahira]. Je vous dirai : 1° que le succès ou l'échec de cette tentative sera entièrement dû au Père d'Almeida, qui seul, avec beaucoup de zèle certainement, s'est obstiné à y rester; 2° que, eu égard aux circonstances et à ce que, comme il a été dit plus haut, la guerre ne pouvait donner aucun bon résultat, cette résolution était la meilleure à prendre pour arriver à la réalisation de l'espérance que nous avons conçue de convertir les habitants de ce pays. En outre, c'était ce qu'il y avait de mieux à faire pour l'honneur de notre Compagnie dont les détracteurs ne se seraient pas fait faute de médire de nous, s'ils nous avaient vus revenir à Goa sans Dom André et qu'ils eussent su que nous l'avions abandonné au milieu de son peuple.

Lorsque nous avons vu que les otages n'offraient ni les garanties ni l'importance désirables, notre première idée au Père d'Azevedo et à moi, ainsi qu'au Père Custodio à ce que je crois, a été de nous établir dans le pays même sans réclamer d'otages; nous avons offert de rester dans ces conditions, estimant : 1° que, de cette façon, nous épargnerions à la Compagnie la peine de nourrir et élever l'otage qui vient de partir pour Goa et celle encore plus grande de s'occuper avec sollicitude de son retour; 2° que les Pères, n'ayant pas d'otages, seraient, de la part des gens du pays, l'objet d'une plus grande bienveillance et d'une amitié plus sincère, ce qui est important pour faire de grandes choses; 3° que les Pères, au milieu de semblables circonstances, seraient certainement plus confiants et plus consolés en Notre-Seigneur, car, si le roi et les nègres du pays

[les Malgaches] venaient à les maltraiter, ils sauraient que ces mauvais traitements seraient *in ordinem fidei* et nullement dus à des considérations humaines comme celles qui interviendraient à présent. On peut en effet croire et tenir pour certain que, si Amria Çambo [Andriantsambatra] tarde à revenir, ou s'il meurt, ou bien s'il lui survient quelque accident, les Pères en seront rendus responsables. Vous me direz peut-être que, sans cet otage, les Pères n'auraient aucune garantie. Plaise à Dieu que l'otage susmentionné soit pour nos Pères une garantie sérieuse! Mais comment cet unique otage pourra-t-il être caution de Dom André et un sûr garant pour les Pères et tous leurs effets? Le roi serait très capable, à cause de Dom André seulement, de laisser l'otage actuel toute sa vie en captivité, et il ferait de même à l'égard d'un autre qui lui tiendrait même de plus près par les liens de la parenté. Je vous accorde que, au cas où sa vie ne courrait aucun risque et où son retour serait assuré, un otage pourrait nous être de quelque utilité, mais, du moment qu'il court des risques, les Pères en courent aussi. En tout cas, j'estime et je suis même sûr que le roi Chambanga [Tsiambany] ne leur fera aucun mal, car il nous a témoigné son contentement et sa satisfaction des bons procédés que nous avons eus envers son fils, lequel, du reste, l'obligera certainement à respecter ses maîtres. D'ailleurs, on m'a raconté qu'il n'a jamais fait de mal aux Hollandais, qui se sont cependant maintes fois livrés à des excès sur ses terres.

Quant au refus des Malgaches de laisser demeurer dans leur pays d'autres Portugais avec les Pères, j'estime que Dieu a voulu qu'il en fût ainsi dans l'intérêt de son service et afin que les Pères échappassent de ce chef à beaucoup d'ennuis. Dieu a voulu aussi le bien de ces Portugais, qui, dans un pays où la débauche est si répandue, n'auraient pu que se damner en

péchant gravement contre ses commandements. On peut encore dire qu'il a eu en vue le bien des indigènes, qui auraient sans doute été plus scandalisés qu'édifiés par leur conduite.

En ce qui concerne les résultats de notre mission, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'ils sont douteux, car il sera difficile de réussir auprès de gens aussi versatiles et adonnés d'une façon aussi extravagante aux sortilèges, dans lesquels ils cherchent les causes déterminantes de tous leurs actes. Tout le monde dans le pays dépend du roi, qui, étant, ainsi que ses principaux vassaux, Maure [Musulman], obéit aveuglément à ses faquis [fakirs] ou prêtres; or, comme le crédit de ceux-ci et leurs profits disparaîtraient si le christianisme venait à se propager, il n'est pas douteux que nos Pères seront vivement combattus, dès qu'ils montreront la différence qui existe entre le christianisme et la religion des fakirs, et que les gens du peuple ne se sépareront pas des grands et des nobles.

Si vous me demandez mon avis au sujet de Dom André, je répondrai qu'en vérité il s'est montré jusqu'à ce moment très bon chrétien. Il n'a jamais voulu manger de viande le vendredi ni le samedi, malgré les instances de son père et des siens; on lui a offert deux femmes de la plus haute classe et il les a refusées, disant qu'il n'épouserait jamais qu'une seule femme et qu'il faudrait qu'elle fût d'abord baptisée. A Fanzaira [Fanjahira], après notre départ, un de nos domestiques l'a vu occupé à enseigner aux enfants de la ville la doctrine chrétienne et d'autres sujets. Aux bois de Sacufax [Sakoafasy?], le 18 juin 1616.

3° Lettre du père Manoel d'Almeida, écrite le 1er octobre 1617 de Chorao [Mozambique], sur les événements dans le Sud-Est de Madagascar. — Je souhaite que la santé de Votre Révérence soit très bonne, et d'ici je lui demande sa bénédiction, tout indigne

que je sois de la recevoir à cause de mes péchés, dont l'un est peut-être d'être resté l'année dernière à l'îlot de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], quoique j'aie cru alors agir au mieux des intérêts de la religion, comme à présent je crois qu'il était de notre devoir de le quitter.

V. R. m'ordonne de lui dire d'abord la raison de ce retour. A mon avis, en revenant, j'ai obéi à l'ordre exprès de mon Supérieur, c'est-à-dire de V. R., puisque j'ai suivi le règlement qu'elle nous a donné et où elle disait que, si nous n'étions pas bien accueillis à Fanzeira [Fanjahira], et que, si nous ne pouvions y fonder une chrétienté, nous devions tous partir pour la Saadia [Sahadia]. Nous ne l'avons pas quitté de suite parce que nous avons estimé que nous ne connaissions pas suffisamment le pays, et j'ai résolu d'y demeurer pendant une année pour me rendre un compte exact des dispositions de ses habitants et voir s'il y avait lieu d'espérer de conquérir leurs âmes. C'est ce que j'ai déjà écrit à V. R. et à d'autres.

Voyant par la suite qu'il n'y avait rien à faire pour le moment ni à espérer pour l'avenir à Fanzeira [Fanjahira], j'ai pris le parti que je devais prendre et que V. R. avait indiqué dans son règlement, c'est-à-dire que nous sommes partis pour la Saadia [Sahadia]. Je ferai remarquer à V. R. que son ordre était toujours en vigueur, V. R. ne m'ayant pas écrit pour m'en donner d'autres. J'ai cru aussi que, si V. R. ne nous avait rien dit relativement à ce qu'il nous faudrait faire en cas d'insuccès, c'était parce que V. R. se trouvait dans le Nord quand il fut décidé à Goa que le Père Inspecteur Antonio Mendes se rendrait directement à Mozambique et aurait le pouvoir de disposer de nous selon les circonstances. Et j'ai supposé que, si le Père Inspecteur était venu, en voyant les choses telles qu'elles étaient, il nous aurait fait partir pour la Saadia [Sahadia] ou pour tout

autre endroit qu'il eût jugé convenable. J'étais persuadé, pour cette raison, que j'interprétais bien l'ordre de V. R.

Je me suis rappelé que, dans le temps, on avait mal reçu quelques Pères du Mogor qui étaient revenus sans l'ordre exprès de leur Supérieur, mais, en toute conscience, je crois que, même sans l'ordre dont j'ai parlé ci-dessus, notre cas est bien différent, pour les deux raisons suivantes : d'abord parce que du Mogor il était très facile de demander un ordre au Père Supérieur et d'attendre sa réponse, tandis qu'il n'en est pas de même de Fanzeira [Fanjahira], car, que m'aurait dit V. R. si je lui avais écrit qu'il n'y avait aucun espoir de réussite dans le pays, que la vie de mes confrères et la mienne y couraient le plus grand danger, et que néanmoins je ne quitterais pas le pays avant d'avoir un ordre exprès de V. R. ? Et si V. R. eût demandé au vice-roi d'armer un vaisseau dans le seul but de venir nous chercher et que, pendant ce temps-là, il fût survenu un désastre, qu'on eût tué un des Pères ou nous tous, comme il était fort à craindre, qu'auriez-vous dit de moi qui aurais été la cause de ces malheurs? Et même, s'il ne fût pas survenu un pareil désastre, n'était-ce pas donner à V. R. et à la Compagnie des ennuis considérables que de vous contraindre à persuader le vice-roi d'armer un vaisseau et de faire une grande dépense uniquement dans le but de venir nous chercher, tandis que, notre séjour en ce pays étant sans profit aucun, nous pouvions profiter du passage du navire. Je ne m'occupe pas de ce qui aurait pu advenir si le vice-roi actuel eût été remplacé. La deuxième raison pour laquelle notre cas est différent de celui des Pères du Mogor, c'est qu'ils ne furent pas chassés du pays et en butte aux vexations du roi, tandis que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] n'a non seulement jamais favorisé nos efforts pour convertir son peuple, qu'il empêchait au contraire de nous

écouter et auquel il défendait, sous des peines sévères, de se faire chrétien, mais qu'il a été jusqu'à interdire, sous peine de mort, à ses sujets de venir nous voir dans l'îlot de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] et de nous vendre des vivres. Notre isolement a duré du 20 décembre 1616 jusqu'à la fin d'avril 1617, époque à laquelle est arrivé le navire de Goa. Pendant tout ce temps, il faisait jeter des sorts auprès de notre maison, croyant par ce moyen nous faire périr. Et comme, au commencement de janvier, nous sommes tombés presque tous gravement malades, Bruto [le roi] a été très content, attribuant notre maladie aux maléfices de ses sorciers et persuadé que nous ne tarderions pas à mourir. En effet Simon Cardozo, un Portugais qui était avec nous, mourut en huit jours et, deux ou trois jours après, j'ai reçu le viatique de la main du Père Custodio da Costa, qui n'avait encore que de petites fièvres, mais dont l'état s'aggrava deux jours après et à qui j'ai dû alors à mon tour donner l'extrême-onction, lui appliquant seulement le saint chrême avec les paroles consacrées, parce que je me trouvais moi-même avoir besoin de recevoir ce sacrement, qu'il n'était pas en état de me donner. Un indigène que nous nommions Sébastien Machado, qui était à notre service et qui nous fut très utile, fut aussi sur le point de mourir. Nous n'avions comme serviteurs, en outre de Sébastien Machado, que deux gamins, dont l'un était un abexi [Abyssin?] et l'autre un bouque [Malgache] qui était esclave de Machado. De temps à autre, Bruto [le roi] s'informait si nous étions morts. Je passe sous silence bien d'autres tracasseries et difficultés que n'a cessé de nous faire cet homme et le peu de services que nous a rendus D. André. Ces gens sont en réalité des brutes extraordinairement attachées aux coutumes et aux pratiques musulmanes, mais je n'en dirai pas davantage en ce moment, parce que, afin

de satisfaire la curiosité des personnes qui désireraient connaître la cause de notre retour, je me suis déjà beaucoup étendu sur ce sujet dans un écrit qui se trouve dans le tiroir du haut du bureau que V. R. m'a donné et que j'avais avec moi et où V. R. peut le faire prendre par le Frère Manoel de Pina. Ce sont trois feuilles de papier cousues en forme de cahier de demi-feuilles et qui portent pour titre : « Des raisons qui ont forcé, etc. » ; il y a ensemble le brouillon, en feuilles volantes, et une copie qui est cousue et que V. R. pourra lire[1].

Votre Révérence me demande encore pourquoi je n'ai pas laissé à Fanzeira [Fanjahira] les Pères Paulo Jovio et Antonio Carreiro, qui voulaient y rester; c'est que les raisons qui nous forçaient à quitter cette mission étaient les mêmes pour tous et que ces deux Pères n'avaient pas l'expérience que nous avions, le Père Custodio et moi, du pays et de ses habitants; c'eût été une grande faute que de les y laisser, car, le Père Custodio et moi, nous ne sommes pas partis pour cause de maladies, et j'affirme à V. R. que nous eussions tous deux préféré y mourir plutôt que d'aller chercher ailleurs un meilleur pays; quand j'étais mourant, je m'estimais en quelque sorte heureux de mourir en un pareil lieu.

Une troisième question à laquelle j'ai à répondre est celle-ci : pourquoi, étant le Supérieur de la mission de la Saadia (Sahadia], ai-je permis aux Pères qui y étaient de la quitter? Celui qui a dit à V. R. qu'on croyait que j'étais le Supérieur de la Saadia [Sahadia] était mal informé, car la question ayant été mise aux voix entre nous six, j'ai eu trois voix et le Père Luis Mariano trois; ont voté que je n'étais pas le Supérieur : les Pères Paulo Jovio, Custodio da Costa et moi; ont voté que

1. Quoique ce rapport répète beaucoup des faits déjà connus par les lettres antérieures, nous le donnons plus loin (notule des pages 179 à 185).

le P. Luis Mariano n'était pas le Supérieur ; les Pères Luis Mariano, Antonio d'Azevedo et Antonio Carreiro. Les six voix étant partagées, en conscience je croyais réellement ne pas être le Supérieur. Je suis certain que V. R. pense de même, car les deux missions étaient dans des pays si éloignés l'un de l'autre, qu'il ne pouvait y avoir entre elles aucun rapport et que par conséquent l'une ne pouvait être dans la dépendance du Supérieur de l'autre. Je crus du reste que tel était l'avis de V. R. puisqu'elle m'a la première année nommé Supérieur de la mission de Fanzeira [Fanjahira], dans l'idée que là se limitaient mon district et ma juridiction.

Ce que je tiens à faire remarquer à V. R., c'est que, ce que j'en dis, ce n'est pas pour décliner toute responsabilité au sujet du départ des Pères de la Saadia [Sahadia], car je l'avais dit à mes confrères sur la plage de Saint-Luc [de la baie de Ranofotsy] où nous débattîmes cette question, lorsque nous nous figurions tous qu'on réussirait dans la Saadia [Sahadia] et que sans doute nous y resterions, étant donnés les bons renseignements que les gens de la patache nous avaient fournis sur l'accueil que les indigènes avaient fait l'année précédente aux Pères Mariano et d'Azevedo. J'ajouterai que je puis affirmer à V. R., sous serment s'il le faut, que j'étais décidé, si les Pères y étaient restés, à y demeurer avec eux, à moins que le Père Luis Mariano, comme Supérieur, ne m'ordonnât expressément d'aller à Mozambique. Malgré cela, cependant, je fus d'avis que les Pères ne devaient pas quitter Saadia [Sahadia] à la légère, parce que leurs vies n'y étaient pas en péril imminent et qu'on ne les en chassait pas, et aussi parce qu'ils pouvaient soit en référer par lettre, quoique difficilement cependant, au Père Inspecteur qui était à Mozambique, soit attendre son arrivée et ses ordres, et enfin parce qu'ils n'étaient point d'accord, les

uns disant qu'il fallait rester dans l'île de Saint-Laurent et aller à Massalajem [baie de Boina] ou [chez] Tinguimaro [Itongonaro, roi des baies de Narendry et d'Anorontsanga], les autres qu'il fallait partir pour Çobam [Sambao].

V. R. me demande encore si j'ai critiqué mes Supérieurs et le vice-roi au sujet de cette mission. Je ne me le rappelle pas et je ne crois pas que dans un moment d'oubli ma bouche ait jamais laissé échapper aucune parole blâmable, qui eût été contraire à ce que j'ai dans le cœur, car la mission m'a toujours paru très raisonnable et l'argent que le vice-roi y a consacré a été, à mon avis, fort bien employé, c'est ce que je pense et ai maintes fois répété.

On a prétendu que j'avais dit au [capitaine] Manoel Freire que la patache était à mes ordres et que j'avais eu avec lui une altercation qui a scandalisé les témoins. Or, jamais je n'ai dit à Manoel Freire que la patache était à ma disposition et je ne crois pas qu'il y ait eu le moindre sujet de scandale lorsqu'une ou deux fois j'ai dû répondre à ses absurdités. Que V R. souffre que je lui parle de la sorte, car elle serait stupéfaite si elle connaissait en détail la conduite de cet homme. Les deux fois que nous avons eu quelques paroles ensemble furent, la première, dans le port de Saint-Luc [baie de Ranofotsy], parce qu'il ne voulait pas descendre notre bagage dans l'entrepont et le laissait sur le tillac. Je lui ai simplement dit que l'année précédente les Pères avaient été mieux accueillis dans l'autre patache où on leur avait donné hors de la cabine une place pour serrer deux caisses, qui cependant n'étaient pas pleines d'effets comme les nôtres, et, comme il me demandait en quelle place on les avait mises, je lui en ai indiqué une à côté même de la cabine; il entra alors en fureur, disant que cette place était à lui, que nous voulions tout, même la place à laquelle il avait droit, et il

déblatéra à tort et à travers; je lui ai répliqué que je ne tenais pas plus à une place qu'à une autre et que je lui demandais seulement de bien vouloir donner l'ordre de mettre nos effets à l'abri, fût-ce dans le plus mauvais endroit du navire, dans la cale même, s'il le voulait. L'autre fois ce fut à Saadia [Sahadia], parce que le Père Luis Mariano ne vint pas dans le bateau qui était allé prendre les bagages à terre; Manoel Freire, s'imaginant que ce bateau n'était pas assez chargé et que le Père aurait bien pu y prendre place et ne pas forcer à faire un second voyage, s'emporta et jura qu'il ne le renverrait pas parce que ces allées et venues étaient dangereuses, et il donna l'ordre au pilote de lever l'ancre et de mettre à la voile; il cria pendant longtemps à ce propos, s'attendant sans doute à ce que, moi ou le Père d'Azevedo, nous lui adressions quelque observation; comme nous nous taisions, il s'emporta davantage, parlant contre notre Compagnie qui trompait les vice-rois, qui faisait toutes sortes de vilenies, etc. Je lui ai simplement répondu : « Monsieur Manoel Freire, prenez garde à ce que vous dites; nous ne méritons pas que vous nous traitiez de la sorte; pensez que vous parlez de religieux et de la Société de Jésus. Vous nous faites beaucoup de politesses, mais vous les accompagnez de tant de sous-entendus blessants que vous nous les faites payer trop cher ». A ce mot « sous-entendus blessants », il se mit à dire tout ce qui lui passa par la tête. Je me tus et n'ouvris plus la bouche. Voilà toutes les paroles que j'ai eues avec lui; V. R. sait maintenant ce qu'il est et de quelle façon il nous a traités.

Vous me demandez encore si je rapporte quelque argent ou quelques objets provenant de la mission, et si l'on a tiré quelque argent des bagages de D. André? Quand nous sommes arrivés à Mozambique, j'ai tout remis au Père Recteur du Collège et

ensuite au Père Inspecteur et depuis lors je ne me suis plus occupé ni d'achats ni de ventes. Je crois cependant que les objets de la mission n'ont pas été vendus et que la liste doit se trouver au susdit collège où ils sont déposés, en attendant que V. R. les distribue, mais je ne sais combien il reste des menus objets que nous avons achetés avec les 200 cruzades [environ 600 fr.] qu'à notre départ le vice-roi nous a données pour faire des cadeaux. Ces menus objets, cinq ou six bérets rouges et je ne sais combien de miroirs, ont été vendus par ordre du Père Inspecteur, qui en a touché le produit, soit dix à douze cruzades [environ 30 à 36 francs], afin de le donner, avec les quelques chaînes en argent qui nous restaient de cette même provision, à qui V. R. ordonnera.

Quant aux bagages de D. André, ils sont arrivés à Mozambique tels qu'ils étaient partis de Goa et c'est le Père Paulo Jovio qui s'est entendu avec le Père Inspecteur sur ce qu'il fallait en faire. Le Père rapporte le ballot principal, n'ayant vendu, je crois, que quelques objets qui pesaient beaucoup et qui avaient peu de valeur, tels que souliers, pantoufles et peut-être du linge de corps.

Je dois dire que ces bagages ont été la cause de tous nos tracas à bord parce que Manoel Freire d'Andrada avait le très grand désir de s'en emparer; la chose lui tenait fort à cœur, car, dès que nous fûmes sur la plage de Saint-Luc [Ranofotsy], il me dit de les lui remettre et qu'il avait pour les prendre un ordre écrit du vice-roi, ordre dont il me donna lecture à plusieurs reprises. Comme je n'avais alors aucun soupçon, ou plutôt voulant avoir l'air de ne pas y attacher d'importance, je lui ai répondu qu'à la Saadia [Sahadia], où nous devions ouvrir les caisses, je les lui donnerais. Que cet ordre fût vrai ou faux, j'avais réellement l'intention de les lui remettre, mais en récla-

mant en échange un reçu afin de l'envoyer à V. R., qui eût prévenu le vice-roi que j'avais effectué cette remise sur un ordre signé de lui. A la Saadia [Sahadia], il me réclama à nouveau les effets de D. André et je l'ai alors prié d'attendre jusqu'à Mozambique, parce que nous n'y avons pas ouvert de caisses. Là, le Père Recteur le pria de montrer l'ordre qu'il avait entre les mains; il se fâcha fort, car il désirait vendre ces habits et s'en approprier le prix. Quant à moi, je me suis tenu en dehors de cette affaire, puisqu'à Mozambique je n'étais plus rien.

Le temps et les forces me manquent pour continuer à écrire, et je prie V. R. de me pardonner les fautes que j'ai commises dans le cours de ce voyage et de cette mission, car j'atteste que j'ai toujours agi pour la plus grande gloire de Dieu et que, si j'ai commis des erreurs, c'est que je n'étais pas en état de grâce.

4° Lettre du Père Custodio da Costa au Père Provincial de Goa, écrite de Mozambique [en octobre 1617], donnant les raisons qui ont fait abandonner la mission de Madagascar. — Je répondrai aux questions de V. R. aussi longuement que le temps et ma santé me le permettront; il y a ici [à Chorao (Mozambique)] des personnes qui pourraient mieux et plus complètement y répondre que moi qui suis toujours fort malade, car, depuis que j'ai mis les pieds dans l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], île qui porte un beau nom, mais qu'habitent de bien tristes gens, indignes d'y demeurer puisqu'ils n'ont jamais voulu se rendre compte de la beauté et de la valeur de ce nom, je n'ai été en bonne santé que pendant une vingtaine de jours et deux fois je me suis trouvé à l'article de la mort; j'ai reçu, la première fois, les adieux de tous les gens de notre maison, qui déjà me pleuraient, et, la seconde fois, on m'a administré l'extrême-onction! encore à présent je peux à peine m'agenouiller et je n'ose manger

du poisson. Grâce à Dieu cependant, je vais mieux, et n'ai plus ces accès de fièvre intermittente qui ne me quittaient pas à Madagascar et qui ont commencé à diminuer en mer. Il semble que Dieu a permis cette amélioration pour que je sois moins éprouvé par le coup inattendu que m'a porté V. R., sans avoir eu, il est vrai, des informations verbales qui sont préférables à celles par écrit; mais du moment où V. R. croit que ce doit être ainsi, c'est que cela vaut mieux. En tout cas, je suis consolé et je rends grâces à Dieu de m'avoir réservé ce travail à ajouter à mes travaux passés. Que V. R. m'excuse de lui avoir parlé de toutes ces choses sans qu'elle me l'ait demandé; je l'ai fait parce que j'arrive de loin et que j'ai cru que cela lui ferait plaisir, quoiqu'elle doive comme nous être bien attristée de l'insuccès de notre entreprise sur laquelle nous avions fondé tant d'espérances: mais Dieu en a disposé ainsi : qu'il soit béni !

A présent, je vais répondre à chacune des questions de V. R., qui me demande d'abord pourquoi j'ai quitté la mission de l'île Saint-Laurent [Madagascar], ou qui me l'a fait quitter? A mon humble avis, cette question devrait être posée au Supérieur de la mission, plutôt qu'à son subalterne qui ne pouvait l'abandonner sans l'ordre de son Supérieur, seul à même de prendre une semblable décision. Mais je préviens V. R. que je ne dis pas cela parce que cela me plaît à dire ou bien pour insinuer que j'ai été d'avis que nous devions y rester et que le Père Manoel d'Almeida a mal fait de renoncer à cette mission et que c'est par pure obéissance que je l'ai suivi. Plût à Dieu que j'eusse la moitié de sa vie pour ce qui touche à la religion et qu'il eût eu le moindre espoir de réussir, car nous y serions tous deux restés avec beaucoup de joie. Mais, puisque c'est à moi que V. R. adresse cette question, je lui dirai que nous sommes partis parce que le Roi Chambarara [le roi Tsiambany], ni sa

femme, ni aucun de ses sujets n'ont consenti à se faire chrétiens, comme ils l'avaient promis, et qu'ils n'ont même pas voulu écouter la parole de Dieu, tous, nobles ou esclaves, nous tournant le dos et rentrant chez eux dès que nous commencions à leur parler de l'évangile; parce que, si quelques-uns d'entre eux restaient auprès de nous, c'était uniquement pour que nous leur donnions des perles de verre, et non pour le plaisir de connaître les mystères de notre religion; parce qu'ils riaient et se livraient à toutes sortes de plaisanteries et de moqueries, lorsque nous leur parlions du salut de leurs âmes. En somme, nous n'y avons pas trouvé une seule personne, homme ou femme, noble ou esclave, qui ait prêté attention et ajouté foi à nos prédications, se montrant tous plus brutes que des bêtes sauvages.

Nous sommes partis parce que le roi, nous haïssant à la mort, ne voulait pas que nous demeurions dans son pays, pas plus que ses sujets, qui l'imitent dans tout ce qu'il pense et dans tout ce qu'il fait, le tenant non pas seulement pour un roi digne de tout respect, mais aussi pour le principal faquir ou sorcier du pays, car ces gens sont fort adonnés aux sorcelleries, auxquelles ils se livrent en toute confiance et d'après lesquelles ils dirigent leur vie.

Nous sommes partis parce qu'au fond ils sont Musulmans, quoiqu'ils prétendent le contraire; car ils ont plusieurs pratiques de la loi de Mahomet, tels que le jeûne, la circoncision, la polygamie, etc., et, tout en ne connaissant pas l'islamisme, ils sont très attachés aux usages qu'ils tiennent de cette maudite secte et qu'ils observent, non pas comme prescrits par une loi religieuse, mais comme légués par leurs ancêtres, car ils n'ont pas de lois, ni humaines, ni divines. Seul, Dieu pourrait leur faire abdiquer leurs erreurs.

Nous sommes partis parce qu'ils voulaient nous tuer, non pas

à cause de notre religion, mais à cause du mauvais renom que nous avions auprès d'eux, car ils nous considéraient comme de méchantes gens, comme des voleurs nous emparant des pays où nous nous installons : ils pensent en effet que les Portugais ont l'habitude d'envoyer d'abord quelques missionnaires dans les pays qu'ils convoitent et viennent ensuite en prendre possession.

Nous sommes partis parce qu'ils avaient grande envie de nos habits, qu'ils trouvaient fort beaux et fort riches, et que, pour les avoir, les nègres [Malgaches] demandèrent à Bruto [au roi] la permission de nous tuer. A Fanzeira [Fanjahira], dans un conseil où se réunirent tous les habitants, nobles et esclaves, ils essayèrent d'obtenir cette autorisation, mais Dieu a voulu qu'ils ne fussent pas tous du même avis, et, du reste, ils n'étaient pas sans crainte à cause des mousquets qu'ils avaient vus entre nos mains et de la venue prochaine de navires portugais, si bien que Bruto [le roi] leur répondit que nous ne faisions aucun mal et qu'au passage du prochain navire il nous renverrait dans notre pays. Il y eut beaucoup d'autres conciliabules et d'autres projets que je passe sous silence.

Nous sommes partis parce que la haine de Bruto [du roi] contre nous était arrivée à un tel degré, qu'il nous emprisonna dans notre îlot et défendit à tous ses sujets, sous peine de mort et d'avoir leurs maisons incendiées, de venir nous y voir et de nous vendre quoi que ce fût, disant que nous n'avions qu'à aller quérir nous-mêmes ce qu'il nous fallait.

Nous sommes partis parce que nous n'avions aucun espoir de convertir les habitants de ce pays, qui sont très méchants, fourbes, menteurs, et qui semblent ne pas vouloir connaître leur Créateur, et parce que Bruto [le roi] n'avait tenu aucune des promesses qu'il nous avait faites.

Quant à moi, j'étais tellement convaincu de l'inanité de nos

efforts que, si le Père Manoel d'Almeida avait décidé de rester, j'aurais protesté au nom de V. R. contre cette décision contraire à mon sentiment et j'aurais demandé à partir à bord du navire qui allait venir.

Telles sont les causes pour lesquelles j'ai quitté la mission. V. R. comprendra que personne ne me l'a fait quitter, et j'affirme devant Dieu que j'ai agi ainsi à cause de ce que j'ai vu et de ce que j'ai entendu.

Je passe sous silence bien d'autres faits et je m'en rapporte au rapport que le Père Supérieur de la mission vous a envoyé.

A l'arrivée du navire [dans la baie de Ranofotsy], le Père d'Almeida qui avait été voir le capitaine m'écrivit du bord qu'il était nécessaire que je vinsse de suite le rejoindre; nous avons alors conféré avec les deux autres Pères auxquels mon confrère a exposé tout ce qui s'était passé, puis il nous a demandé à tous s'il fallait rester ou partir. Je fus le premier consulté et je répondis qu'il n'y avait pas lieu de rester. Le P. Paulo Jovio n'a jamais voulu donner une réponse catégorique, ce qui nous froissa un peu; plusieurs fois nous lui demandâmes de se prononcer nettement et toujours il nous répondit qu'il lui semblait qu'on ferait peut-être bien de s'en aller, mais que, s'il fallait que quelqu'un restât, il resterait, ou bien qu'il lui semblait que, puisque nous étions malades, nous devions partir, mais que, si quelqu'un devait rester, il resterait; et il s'opiniâtra si bien à ne jamais répondre à notre question que nous fûmes obligés de passer outre. Le Père Carreiro fut d'avis, tout en versant des larmes, que, malgré tout ce qui avait été exposé, nous devions quand même continuer la mission, donnant pour raisons l'amour de Dieu et l'honneur de notre Compagnie, qui était fort critiquée à Goa précisément à cause de cette mission, et s'offrant à rester très volontiers seul, si on voulait bien le lui permettre, afin de

sauvegarder le renom de notre bien-aimée Compagnie. Nous fûmes fort édifiés par ses paroles, mais il nous semblait, au contraire, que la Compagnie serait bien plus discréditée si nous y restions, étant donné l'état où se trouvaient les choses et la manière dont elles se présentaient.

Nous nous résolûmes alors à aller à Sadia [Sahadia], pour y rejoindre les autres Pères et nous mettre à la disposition du Supérieur de cette mission, conformément au règlement de V. R. En y arrivant, nous fûmes mis au courant de ce qui s'y passait par une lettre des Pères et nous comprîmes que les choses y allaient rien moins que bien; quand ils sont venus nous rejoindre à bord de la patache avec le P. Carreiro qui avait été leur rendre visite à terre, nous conférâmes pour décider lequel, du Père d'Almeida ou du Père Mariano, serait le Supérieur de la mission, tous deux se récusant. Puis ensuite chacun de nous fut appelé à donner son avis au sujet de leur mission. Le mien était qu'il ne convenait pas qu'ils y demeurassent plus longtemps. Le Père L. Mariano dit qu'il ne fallait certainement pas rester à Sadia [Sahadia], mais qu'il n'y avait pas lieu d'abandonner l'île de Saint-Laurent et qu'il serait bon d'aller à Mazalagem [baie de Boina] ou à Tingamaro [chez Itongomaro]. Le Père Antonio d'Azevedo fut du même avis; il dit qu'à Sadia [Sahadia] il n'y avait rien à faire et qu'on devait aller au Çobam [Sambao], qui est à une centaine de lieues[1] au Nord de la Sadia [Sahadia], sur la côte comprise entre Sadia [Sahadia] et Mazalagem [baie de Boina].

Je leur demandai s'ils avaient quelque espoir d'opérer des conversions dans les localités dont ils parlaient et, tous deux

1. La distance entre la Sahadia (ou bouche du Manambolo) et la bouche du Sambao (ou Nosy Voalavo) est de 2° 30′ environ, soit 70 à 75 lieues à vol d'oiseau.

ayant répondu que non, j'ai dit alors que, puisqu'il n'y avait pas à espérer d'y faire des conversions, il n'y avait pas plus de raisons pour y aller que pour rester à Sadia [Sahadia]. Le Père Manoel d'Almeida exprima l'avis que, du moment où les deux Pères croyaient qu'il convenait de ne pas quitter l'île, ils devraient y rester. Ils y étaient décidés et on allait leur donner des approvisionnements, quand le Père d'Azevedo vint nous dire de la part du capitaine, que celui-ci leur donnait sa parole de les mener de Mozambique à Tingamaro [chez Itongomaro]; les Pères de Sadia [Sahadia] consentirent alors à partir, mais cette promesse n'a pas été réalisée, que je sache. L'avis du Père Carreiro fut qu'il n'y avait pas de motif pour que les Pères demeurassent à Sadia [Sahadia].

V. R. me demande si j'ai entendu quelques-uns des nôtres se plaindre de quelqu'un des Supérieurs de cette province? Non, mais tous nous avons trouvé étrange que, dans une affaire si importante, V. R. n'ait pas dit dans ses lettres aux Supérieurs des deux missions de l'île Saint-Laurent s'ils devaient rester ou s'en aller, car V. R. savait que le Père Antonio Mendes n'irait pas les inspecter. Par ces lettres, on voyait que V. R. était convaincue que tout y allait bien et que tout prospérait, tandis que celles que nous vous adressions faisaient connaître que nous doutions tout à fait du succès et que nous n'espérions plus qu'en Dieu. En effet tout a été si mal dès le début, comme V. R. a dû voir par nos lettres à tous, que nous n'y sommes demeurés que pour l'honneur de Dieu, de notre Compagnie et du vice-roi.

En ce qui concerne les habillements de la mission, tout est complet d'après la liste et rien n'a été vendu. Le Frère Pina en donnera des nouvelles à Votre Révérence.

Au sujet de la querelle avec le capitaine de la patache, querelle qui aurait scandalisé tout l'équipage, je dois dire qu'il n'y eut

entre le Père Manoel d'Almeida et le capitaine Manoel Freire que l'échange de quelques mots, dont je ne pense pas que les assistants aient pu se scandaliser, car ce ne fut pas sans cause que le Père d'Almeida se plaignit au capitaine et il le fit avec une grande modération. L'histoire serait trop longue à raconter et je dirai seulement à V. R. qu'elle ent lieu parce que le capitaine a été fort malhonnête avec les Pères qui étaient à son bord et qu'il les traitait comme s'ils étaient ses matelots, et aussi parce qu'il a dit que la Compagnie trompait tout le monde, à quoi le Père d'Almeida, comme notre Supérieur, répliqua avec calme qu'il le remerciait des bons procédés qu'il avait et avait eus pour les Pères, mais qu'il ne pouvait tolérer ses allusions, ni sa façon de parler. Là-dessus, Manoel Freire s'emporta comme un fou, contrefaisant le Père d'une façon inconvenante, et il fit mettre de suite à la voile sans attendre l'arrivée des Pères Mariano et Carreiro et des huit ou neuf Portugais qui étaient encore à terre avec le canot. C'est un homme méchant et médisant. Que Dieu pardonne à celui qui nous l'a envoyé! car il est de ceux qui remplissent Goa des mensonges qui y courent sur notre compte. Il a soutenu qu'il n'était tenu de nous emmener que jusqu'à Mozambique; et dans cette ville il s'est conduit de telle sorte, que tout le monde a jugé qu'il n'était pas possible de vivre avec un tel individu. Je m'arrête, car je n'en puis plus. — Chorao [Mozambique] (octobre 1617), Custodio da Costa [1].

1. Il y a dans la série des lettres des Pères Jésuites relatives à la mission de Madagascar une lettre du Père Paulo Jovio, écrite le 1er octobre 1617 en réponse aux questions que lui a posées comme aux autres le Père Provincial de Goa sur les raisons qui ont amené les Pères de Fanjahira et de Sahadia à abandonner cette mission, et une autre du Père Ant. d'Azevedo du 30 octobre 1617 sur le même sujet. Elles ne font que reproduire en abrégé celles que donnent en détail, dans les lettres que nous reproduisons ici, les Pères d'Almeida et Mariano; il n'y a donc pas lieu d'en donner la traduction, mais elles n'en apportent pas moins un nouveau témoignage de la vérité des événements relatés par eux.

5° Lettre du Père Luis Mariano au Provincial de Goa datée de Mozambique en [octobre] 1617 (sur l'existence de métis portugais dans l'Anosy). — J'écris à V. R. cette lettre pour lui présenter des observations sur trois ou quatre sujets qu'il me semble intéressant de traiter en détail. Les Pères Manoel d'Almeida et Custodio da Costa, qui reviennent de Fanzeira [Fanjahira], proclament et affirment, comme un fait certain et dont on ne peut douter, qu'il n'y a pas dans ce pays de descendants de Portugais. Cette assertion, tout à fait imprévue pour moi, me surprend fort, et, après avoir écouté et pesé les raisons qu'allèguent ces Pères, je trouve que ce n'est pas bien à eux de l'avoir hasardée, pour deux raisons, d'abord parce que j'ai des motifs et des indices certains qui me font croire qu'ils se trompent, ensuite parce que, même fût-ce vrai, il me semble qu'il ne convenait pas de le dire si ouvertement pour le renom de notre Compagnie et du vice-roi. En effet, par suite des informations reçues et des conjectures qui en ont été la conséquence, le fait a été considéré comme certain par la Compagnie et par le vice-roi et tout le monde y a cru; on l'a même annoncé au Portugal. Or quel avantage y a-t-il à ce que les Pères viennent dire à présent que ces renseignements étaient controuvés, étaient faux? Pour ma part je n'en vois pas, si ce n'est de donner occasion à nos rivaux et à nos ennemis de dire, avec une apparence de raison, que nous trompons toujours le monde et que nous avons induit en erreur le vice-roi et le Roi, auxquels nous avons fait inutilement dépenser des milliers de pardãos [piastres], etc. Il est vrai que le fait de ne pas avoir trouvé de descendants de Portugais à Fanzeira [Fanjahira] explique suffisamment la conduite des Pères et leur départ de ce lieu; car ç'a été le principal motif qui a décidé de l'expédition et de leur séjour là-bas. Mais, à mon avis, leur assertion fût-elle vraie,

du moment qu'elle était contraire au bien commun et au bon renom de la Compagnie, ils auraient dû se taire et se contenter d'en rendre compte en particulier à V. R. qui aurait été juge de ce qu'il y avait à faire, d'autant plus que la Compagnie ne prétendait pas sauver seulement ces quelques gouttes de sang portugais, mais qu'elle visait surtout en même temps la conversion des indigènes. Donc, n'y eût-il pas de descendants de Portugais, si les autres habitants du pays consentaient à se convertir, les Pères n'auraient pas dû quitter cette mission et eussent eu les meilleures raisons pour y demeurer. Aussi me semble-t-il que l'absence de métis portugais n'est pas une raison expresse de ne pas tenter une nouvelle épreuve.

Mais, en discutant sérieusement la question, je dirai que, d'après les informations qu'ont fournies les nègres [Malgaches] et d'après d'autres indices, il y a au contraire tout lieu de croire qu'il existe [dans l'Anosy] des descendants de Portugais, et je me fais fort de le prouver. Car le témoignage des nègres [Malgaches] a plus ou moins d'importance suivant les circonstances dans lesquelles il a été donné et il est nécessaire aussi de tenir compte des autres conjectures sérieuses. Si les nègres [Malgaches] avaient toujours tenu les mêmes propos, il n'y aurait pas de doute; mais tantôt ils ont dit une chose et tantôt une autre; ainsi, la première fois que nous sommes allés à Fanzeira [Fanjahira), ils ont commencé par nous affirmer qu'il y avait parmi eux des descendants de Portugais; dans la suite, ils n'ont cessé de varier dans les récits qu'ils nous ont faits à nous-mêmes, et dernièrement ils ont assuré au Père d'Almeida et à ses confrères qu'il n'y en avait pas.

Tous ces propos se contredisant, on ne saurait auquel croire, s'il n'y avait pas la probabilité que les premiers renseignements étaient plus véridiques que les derniers. Quelques personnes

pourraient peut-être prétendre qu'il faut croire plutôt à ce qu'ils ont dit aux Pères d'Almeida et Custodio, qui ont demeuré parmi eux plus longtemps que les premiers explorateurs et qui ont pu par conséquent se mieux renseigner, qu'à ce qu'ils nous ont dit à nous; il y a toutefois lieu de remarquer que notre séjour n'a pas été si court puisqu'à ce premier voyage nous y sommes restés pendant quarante-trois jours, parcourant continuellement le pays, et que, l'année dernière, j'y ai demeuré également un assez long temps. Les Malgaches ont l'habitude de mentir effrontément et on ne peut compter savoir d'eux la vérité que lorsqu'ils sont sans méfiance et qu'ils ne connaissent pas les desseins des nouveaux venus, car, dès qu'ils se doutent de leurs intentions, ils se méfient et il n'y a plus à ajouter aucune foi à ce qu'ils disent. Personne, ayant quelque expérience de ces gens, ne me contredira.

Je crois donc pouvoir affirmer que les informations qu'ils nous ont données lors de notre premier voyage, au commencement de notre séjour, sont plus dignes de croyance que celles que les Pères ont pu recueillir dernièrement, car il est certain qu'ils devaient se méfier beaucoup moins de nous au commencement, lorsque, ne nous connaissant pas, ils ne soupçonnaient pas nos desseins et qu'ils n'avaient pas encore eu à se plaindre de notre conduite envers leur roi et de l'enlèvement de D. André, que des Pères dont le séjour avait été précédé de tant de querelles et dont ils savaient tous les projets, notamment qu'un des principaux motifs qui nous avaient amenés chez eux était qu'on nous avait dit qu'il y existait des descendants de Portugais que nous voulions convertir. Or, étant donnée la peur qu'ils avaient de nous et par conséquent le désir de se débarrasser des Pères, est-il étonnant qu'ils aient caché ce qu'il y a de vrai dans cette affaire? Je laisse du reste de côté en ce moment les autres conjectures, qui sont pour beaucoup dans ma conviction et dont l'une est

que nous n'avons pas eu seulement connaissance de ce fait par les nègres [Malgaches] de Fanzeira [Fanjahira], mais aussi par d'autres habitant fort loin et tout à fait désintéressés dans la question, tels que les sujets de Diamasuto [Andriamazoto] et de Diacoomena [Andriankomena], qui habitent [sur la côte Ouest] par 23° et par 24°, et ceux de Diapanulia [Andriampanolihana?) dans la baie de Saint-Augustin par 25°, qui ont tous porté un témoignage conforme à ce sujet. Et puis que penser de la maison en pierres, de l'écusson, de la Croix, etc., si ce n'est qu'il y a certainement eu en ce lieu des Portugais, ce que le Père d'Almeida confesse un peu tardivement, à ce qu'il me semble, et il y a dès lors toute raison de croire qu'ils ont laissé des descendants.

Il ne manque pas d'autres arguments à opposer à ceux qui soutiennent l'opinion contraire, mais admettons pour le moment qu'il y ait quelque doute et qu'en réalité il ne convienne pas de soutenir plutôt une opinion que l'autre, il y a lieu de regretter qu'ils aient rendu la leur publique; aussi ai-je prié le Père Inspecteur de leur ordonner de ne pas en parler à Goa avant d'en avoir rendu compte à Votre Révérence.

En ce qui concerne les bagages de la mission, qui se trouvent ici à Mozambique, ils ont été remis par ordre du Père Inspecteur entre les mains du Père Procureur qui en a fait le triage. Comme ils se composent de beaucoup de menus objets, il serait bon de ne pas les éparpiller, car plus tard on aurait de la peine à les réunir à nouveau, s'il devenait nécessaire.

En conséquence, je prie V. R., si elle juge à propos que nous continuions la mission dans une autre partie de l'île, soit de suite, soit plus tard, d'ordonner qu'on conserve à Mozambique au moins un modeste bagage pour deux Pères, composé d'objets du culte, tels que vêtements sacerdotaux et autres, ainsi que

d'objets de troc. Car, si l'on doit continuer la mission, il est raisonnable de les conserver ici en dépôt, ces objets ayant été donnés dans ce but. Je crois que, pour éviter des transports inutiles, il vaut mieux laisser ici les habits du Père qui doit aller rejoindre le Père Recteur. (Le reste de la lettre a trait à l'établissement d'une mission en Cafrerie, au cas où le Père Provincial de Goa déciderait l'abandon définitif de celle de Madagascar).

6°. Rapport du Père Manuel d'Almeida sur sa mission dans l'Anosy en 1616-1617[1]. — Les vaisseaux ont quitté le Sud de

1. Quoique ce brouillon de rapport ne soit pas signé, l'écriture montre qu'il est de la main du R. P. d'Almeida, ainsi que le rapport reproduit ci-dessous en notule (*a*).

(*a*) Des raisons qui ont forcé les Pères de la Société de Jésus qui se trouvaient dans le Sud-Est de l'île de Saint-Laurent, dans le royaume de Matacassi [Matakasy], à abandonner cette mission. — La raison principale, qui nous a fait abandonner le Sud-Est de l'île Saint-Laurent, c'est que pendant toute une année que nous y sommes restés, nous n'avons obtenu aucun résultat et nous nous sommes aperçus que les habitants de ce pays n'avaient aucune disposition pour profiter de la parole de Dieu que nous leur prêchions. C'est aussi parce que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] non seulement n'a montré aucune propension à se faire chrétien et à favoriser nos prédications et les conversions de ses sujets qu'il dissuadait de nous écouter, mais parce qu'il nous a empêchés par tous les moyens occultes possibles d'accomplir notre mission et qu'il a même cherché à nous faire périr, ce qu'il n'a cependant pas osé faire ouvertement par crainte des Portugais.

Mais pour être mieux compris, je reprendrai l'histoire de cette mission depuis le commencement.

L'an 1613, le vice-roi des Indes portugaises, D. Jeronymo de Azevedo, par ordre de Sa Majesté, et pour avoir entendu dire que, sur la côte orientale de l'île de Saint-Laurent, il y avait des descendants d'anciens naufragés portugais, arma une caravelle, sous le commandement du capitaine Paulo Roiz, et il y fit embarquer deux Pères de la Société de Jésus, les Pères P. Freire et Luis Mariano, que désigna pour cette mission le Père Supérieur. Le capitaine avait reçu l'ordre de côtoyer l'île, d'en étudier tous les ports et toutes les baies, de les sonder et de descendre fréquemment à terre pour chercher les traces des Portugais qu'on disait y avoir fait naufrage.

Ayant appris, un peu avant de doubler le cap de Saint-Romain [cap Fenambosy[1]], que des Portugais avaient autrefois vécu dans le Sud-Est de l'île, dans le royaume dit de Matacassi [Matakasy], le capitaine Paulo Roiz fit tous ses efforts pour doubler ce cap et il jeta l'ancre dans une baie, à laquelle il donna le nom de Saint-Luc [baie de Ranofotsy] parce qu'il y était entré le jour de la fête de ce saint. Nos compatriotes furent bien accueillis par les indigènes

1. Le cap de Fenambosy est dans le Sud-Est et non loin de la baie d'Androka ou des Masikoro, sur la côte Sud-Ouest de Madagascar. Pour beaucoup de marins, le cap Saint-Romain est le cap d'Andavaka, qui est dans le Sud-Ouest de la baie de Ranofotsy.

Madagascar au commencement de juin 1616. Nous espérions que D. André viendrait à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], comme son père nous l'avait si souvent promis, et que, se trouvant parmi nous pendant quelques jours, il nous aiderait, avec ses esclaves et ceux de son père, à achever nos maisons

et obtinrent des renseignements sur l'îlot [Nosy Fanjahira], où avaient demeuré les Portugais dont ils cherchaient les traces et dont l'ancien séjour en ce lieu était manifeste, puisque leur maison en pierres, qui avait la forme d'une tour, était encore debout et qu'auprès était une stèle portant sur une face les armes du Portugal et, sur l'autre, la croix du Christ. Du reste, ce fait était connu de tous les habitants, et plusieurs vieillards leur affirmèrent avoir vu et connu ces Portugais; il y en avait même qui prétendaient en être les descendants, entre autres une des femmes de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany], appelée Anria Fatema [Andriana Fatima], qui était la mère de D. André, le jeune prince qui fut emmené à Goa contre la volonté de ses parents.

Tous ces récits faits par les indigènes venus à bord de la caravelle ont naturellement ému le cœur de tous les nôtres, zélés pour le service de Dieu et fidèles à l'amour de leur patrie, et les ont décidés à faire tous les efforts nécessaires pour que ces petits-fils de Portugais fussent instruits dans la foi que leurs ancêtres avaient professée. Et comme le vice-roi D. Jeronymo d'Azevedo avait l'orgueil du nom portugais, ainsi que l'ardent désir de servir Dieu, il prit à cœur cette entreprise et, après avoir fort bien traité D. André à Goa, il le renvoya dans son pays en 1616, avec deux pataches très bien armées, commandées par le capitaine P. d'Almeida Cabral et ayant à bord, par ses ordres, quatre Pères de la Société que désigna avec un grand plaisir le Père Supérieur, car tout le monde avait un grand espoir que cette mission serait glorieuse pour le service de Dieu et pour le salut de beaucoup d'âmes. Qui aurait, en effet, pu douter que les descendants des Portugais ne seraient pas heureux d'être instruits dans la foi de leurs pères? Qui aurait pu croire que des individus, qui portaient au cou la Sainte-Croix, n'eussent pas été curieux de connaître les mystères dont elle était le symbole et qu'ils vénéraient cependant sans les connaître? Qui aurait pu penser que le roi et ses sujets ne nous seraient pas reconnaissants de leur avoir ramené Dom André que nous leur avions, il est vrai, enlevé de force, mais que nous leur rendions riche et honoré, en un mot très digne d'envie? Qui se serait jamais imaginé qu'après avoir si bien profité des leçons des Pères aux Indes, le jeune prince D. André n'encouragerait pas, par ses conseils et par son exemple, beaucoup de Malgaches à lier amitié avec les Portugais et à embrasser la religion chrétienne pour laquelle il avait montré une si grande dévotion?

Telles sont les raisons pour lesquelles on a expédié en 1616 deux pataches.

Cependant, quoique ces raisons fussent très sensées, elles n'eurent pas de prise sur ces esprits grossiers et, quand la flotte fut arrivée avec D. André, on ne trouva ni chez son père, ni chez ses parents, la reconnaissance qu'ils auraient dû nous témoigner pour les bons traitements que nous lui avions faits; Bruto [le roi] nous reçut avec ses dissimulations et ses faussetés habituelles et il refusa de nous donner les otages que nous lui demandâmes par ordre du vice-roi. Néanmoins, les capitaines et leurs conseils permirent à D. André d'aller à Fanzeira [Fanjahira], à condition qu'il laisserait au bord de la mer comme otages deux de ses parents; ils prirent ce parti, pensant qu'il n'y avait pas d'autre moyen de venir à bout de l'entêtement de Bruto [du roi] et de lui ôter la crainte qu'il avait que les Portugais le fissent périr et s'emparassent de son royaume, car ils ne doutaient pas que D. André, pouvant parler à son père en particulier et en toute liberté, calmerait ses appréhensions et l'amènerait à faire

et à construire une petite église. En ceci, comme en tout le reste, Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] nous a manqué de parole. Ni D. André, ni personne de sa famille ne sont venus nous faire visite. Ce qui nous a beaucoup surpris, c'est que, le Père Custodio da Costa étant tombé gravement malade vers le 19 juin et

ce que nous désirions et attendions de lui. Quant aux otages, il y avait tout lieu de supposer qu'on pourrait les emmener à Goa, parce qu'il nous paraissait certain que le roi nous les abandonnerait définitivement à la place de D. André, du moment qu'il nous les avait donnés pour rester sur la plage.

Mais, tout à la fois traître et hypocrite, Bruto [le roi] ne voulut plus lâcher D. André dès que nous le lui eûmes amené et, de ce moment, tous ses efforts tendirent à faire évader les otages. Le commandant de la flotte se résolut à le punir et, lui déclarant la guerre, il pénétra dans l'intérieur du pays avec les quelques hommes qu'il avait et alla jusqu'à l'ilot de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] où il croyait le rencontrer; y ayant appris qu'il s'était retiré à Fanzeira [Fanjahira], il fit ses préparatifs pour l'y aller trouver. Pendant ce temps, Bruto [le roi] lui envoya plusieurs messages, où, tout en se reconnaissant l'obligé et se proclamant le grand ami des Portugais, il disait que sa fuite était uniquement due à la peur qu'il avait de nous, peur sans laquelle il aurait été heureux de nous avoir tous dans son pays; il priait toutefois le commandant de vouloir bien laisser à terre deux Pères, tandis que les autres Portugais s'en iraient dans leurs vaisseaux, et il promettait de laisser prêcher librement la religion chrétienne et de laisser convertir ceux qui le voudraient, ajoutant que lui-même avait le désir de devenir chrétien et que D. André irait demeurer dans l'ilot de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] avec les Pères.

Nous avons tout d'abord refusé ces offres, puis, après réflexion, nous les avons acceptées; car en lui faisant la guerre et en admettant qu'elle réussit, nous aurions tout au plus brûlé quelques paillotes, en effet les indigènes se seraient certainement sauvés dans la forêt avec tous leurs biens et il nous eût ensuite fallu quitter le pays sans espoir de retour, et, par conséquent, tous nos beaux projets de conversion eussent été déçus et les dépenses faites jusqu'à ce jour pour les réaliser eussent été en pure perte, sans même que nous eussions acquis quelque connaissance du pays et de ses habitants. Beaucoup d'entre nous crurent donc qu'il valait mieux prendre ces gens par la douceur, afin de les guérir de la peur qu'ils avaient de nous; nous aurions été alors en droit d'espérer réussir auprès d'eux et en convertir beaucoup.

Le conseil a donc décidé qu'il fallait accepter la proposition du roi et faire avec lui un traité de paix analogue à celui qu'il avait conclu avec le capitaine Paulo Roiz, lorsque celui-ci vint en 1614 dans ce pays et emmena D. André à Goa.

Conformément à cet accord et d'après l'ordre que nous avons reçu du Père principal, deux d'entre nous, les Pères da Costa et Manoel d'Almeida, sont donc restés dans l'ilot de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], non pas comme résidents d'une mission déjà fondée et définitive, mais bien comme des émissaires chargés d'étudier ce qu'on pourrait bien faire dans ce pays et de voir s'il est dans les intentions de Dieu que nous nous y établissions, car Dieu peut, s'il le veut, apprivoiser et éclairer les bêtes féroces et modifier les idées les plus fausses et les plus enracinées, comme sont en vérité celles des habitants de Fanjahira. Dans l'espoir de servir Dieu, nous avons donc consenti à risquer notre vie en demeurant seuls au milieu de ces barbares, entre les mains de leur roi que nous savions être faux et perfide. Mais, mettant toute notre confiance en Dieu, nous nous sommes décidés à tenter la conversion de ces infidèles, espérant recueillir de notre sacrifice quelques fruits. Voici du reste pourquoi nous sommes restés dans ce pays :

ayant été pendant bien des jours entre la vie et la mort, Chambanga [Tsiambany], Fatema [Fatima] et D. André, qui sont passés tout près de notre maison en descendant le fleuve de Fanzeiraate [Fanjahira] jusqu'à son embouchure pour aller y faire quelques cérémonies ou sortilèges, non seulement ne s'y

1° Parce que, considérant que, grâce à Dieu, des missionnaires étant venus dans ce pays avaient eu la chance extraordinaire d'emmener à Goa D. André le fils du roi, de le bien instruire dans la religion catholique et de le ramener ensuite sain et sauf auprès de ses parents malgré tous les dangers d'une rude traversée, considérant aussi que, grâce à Dieu, les difficultés et les obstacles qu'ont fait naître contre notre mission des hommes mal intentionnés et obéissant aux suggestions du Diable ont fini par s'aplanir, il nous a semblé, comme il eût semblé à toute personne sensée, que Dieu voulait du bien à ce royaume et qu'il y avait par conséquent lieu d'y fonder une chrétienté.

2° Parce que, autant que nous avions pu en juger, il nous semblait qu'il y avait chez les habitants de ce pays de bonnes dispositions pour écouter avec fruit la parole de Dieu, les grands du pays et les riches étant tous des gens de sens et les enfants ayant tous un excellent caractère et une intelligence très vive, égalant sous ce rapport D. André et beaucoup même lui étant très supérieurs, et aussi parce que nous ne savions pas alors qu'ils subissaient autant l'influence musulmane que nous l'avons constaté depuis, et que nous croyions au contraire qu'ils avaient des liens étroits avec les Portugais, d'où nous concluions qu'ils seraient heureux de rentrer dans le giron de l'Église de leurs pères, d'autant qu'ils semblaient avoir une dévotion toute particulière pour la Sainte-Croix dont ils parlaient à tout instant, qu'ils portaient pendue au cou ou sur la poitrine, mais bien loin du cœur, comme nous nous en sommes rendus compte plus tard.

3° Parce que nous ne doutions pas au début que D. André ne nous aidât à convertir ses sujets, étant données sa piété et sa parfaite connaissance des choses de Dieu, car il était le fils aîné de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany], les autres princes qu'on appelait aussi ses fils n'étant en réalité que les enfants de ses frères, c'est-à-dire ses neveux, et que nous croyions qu'il était l'héritier légitime de ce royaume, ce qui plus tard nous a paru rien moins que certain.

4° Parce que nous avions compté sur la promesse faite par Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] de nous laisser prêcher librement la parole de Dieu et même de nous aider à la propager, car il nous a paru qu'il ne pouvait pas y manquer, ayant du profit à retirer de notre séjour dans son pays et de la venue de nos navires sur ses côtes, et ayant, d'autre part, à craindre le châtiment que les Portugais lui infligeraient certainement s'il agissait mal avec nous.

Toutes ces raisons nous ont semblé assez bonnes pour nous décider à rester dans ce royaume. Elles n'étaient pas du reste sans quelque fondement, puisqu'à Goa des personnes de bon sens et de grande position les ont aussi trouvées excellentes, quoique depuis il n'a pas manqué de gens qui, fondant leur jugement d'après le résultat et non d'après les raisons qui ont dicté notre conduite et se targuant d'avoir prédit tout ce qui est arrivé, s'en vont répétant à qui veut les entendre qu'ils l'avaient bien dit, qu'ils s'étaient tout de suite méfiés des habitants de ce pays et n'avaient jamais approuvé notre séjour là-bas, qu'on connaissait depuis longtemps la fourberie de Bruto [du roi] et qu'il était tout à fait fâcheux de se fier à lui dans ces conditions! Je réponds à toutes ces critiques qu'un homme a beau être aussi prudent que possible, il ne peut à l'avance deviner le résultat de son entreprise, mais seulement choisir les moyens les meilleurs pour tâcher de réussir, et que, si les raisons que j'ai

sont pas arrêtés, mais qu'au contraire, comme nous l'avons su plus tard, ils ont donné aux piroguiers l'ordre de pagayer très vite de peur que nous ne leur tirions des coups de fusil. Au retour, le roi s'en est revenu par terre, mais il avait recommandé instamment à D. André et à sa mère de ne débarquer

exposées ci-dessus paraissaient bonnes au début, on ne doit pas les juger mauvaises parce que le résultat n'a pas répondu à l'attente.

Je viens d'expliquer pourquoi nous avons demeuré toute une année dans le royaume de Matacassi [Matakasy]. Il me reste à dire pourquoi nous l'avons quitté, ce qui doit probablement paraître étrange aux personnes zélées et bien intentionnées, car on nous a accusés de témérité et d'audace dans l'attaque et de hâte et de lâcheté dans la retraite. Il est bon, pour nous disculper, que je répète ce que j'ai dit plus haut, et ce que nous avons écrit à Goa au vice-roi, au Père provincial et à d'autres : que nous ne sommes pas restés dans ce royaume avec l'intention formelle d'y résider, mais uniquement pour nous renseigner sur le pays et sur ses habitants, et qu'il n'était pas possible d'obtenir ces renseignements en quinze jours, mais qu'en un an nous les avons eus très complets; que, de tout ce que nous avons pu voir pendant ce temps, après avoir bien des fois tenté d'exercer notre ministère en nous recommandant à Dieu, il s'ensuit qu'il n'y a pas d'espoir d'y obtenir aucun bon résultat; que, si nous avions voulu y rester plus longtemps, nous risquions inutilement notre vie, étant donnée la haine que le tyran qui y règne et la plupart des siens avaient contre nous, haine qui se manifestait tous les jours davantage et qui nous montrait clairement qu'ils voulaient nous forcer à quitter le pays.

Je vais réfuter les reproches qu'on nous adresse.

La quatrième raison pour laquelle nous sommes restés dans le Sud-Est de Madagascar, et que nous avons exposée plus haut, était que nous espérions que l'intérêt ou la peur forceraient Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] à tenir ses promesses soit en totalité, soit en partie. Mais il n'en fut rien, parce que, d'une part, il était très attaché à la loi mahométane et aux vices bestiaux qu'elle autorise et, d'autre part, parce qu'il craignait bien plus de perdre son royaume en accueillant amicalement les Portugais qu'en les repoussant comme des ennemis; car les Hollandais lui avaient mis en tête que nous voulions conquérir son pays et que nous avions l'habitude de nous introduire d'abord sous prétexte de prêcher la parole de Dieu, puis de revenir en grand nombre et bien armés pour nous emparer des royaumes ou des villes où nous avions prêché. Il croyait donc que, s'il adoptait la loi de Dieu, il perdrait son royaume et qu'au contraire, en tenant les Portugais à l'écart, il en serait quitte, s'ils venaient à lui faire la guerre, pour se retirer dans les bois où il était assuré de leur échapper, tandis qu'ils pourraient tout au plus lui brûler ses paillotes et seraient ensuite obligés de s'en aller, lui laissant son royaume libre et débarrassé d'étrangers.

Telles étaient ses dispositions pour nous; aussi dès que nos vaisseaux furent repartis, il mit au jour sa perfidie et sa perversité, ne tenant aucune des promesses qu'il avait faites et ne nous aidant d'aucune façon pour la construction de nos maisons et de l'église dans l'îlot de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] et ne nous permettant pas d'en bâtir à Fanzeira [Fanjahira], pas plus qu'il ne permit à D. André de venir habiter avec nous, ni même de venir nous faire des visites.

Quand nous étions à Fanzeira [Fanjahira] et que D. André venait dans notre maison, il le faisait espionner et, si D. André demeurait un simple quart d'heure en notre compagnie, immédiatement, sous un faux prétexte quelconque, il l'envoyait chercher afin qu'il ne restât pas plus longtemps avec nous. Il n'avait pas de cesse qu'il n'eût attiré chez lui par tous les moyens possibles les jeunes gens qui étaient à notre service et il parvint même à détourner un garçon

dans notre île sous aucun prétexte, ayant peur que nous ne les tuions. On voit qu'il n'avait pas une grande confiance en nous et que tout le bien que nous avions fait à son fils ne l'avait guère touché. Il avait eu beau à maintes reprises nous promettre de nous envoyer du monde ou, tout au moins, les esclaves de

d'origine bouque [malgache] que nous avions acheté au pilote Antonio Roiz Pessoa pour nous servir d'interprète. Ce nègre [Malgache], qu'il choyait de son mieux et que, malgré nos incessantes réclamations, il n'a jamais voulu nous rendre, lui a fait croire que nous avions beaucoup d'or, d'argent et de grains de corail que le vice-roi avait donnés à son fils D. André et que nous gardions indûment; il y eut à ce sujet plusieurs conciliabules à Fanzeira [Fànjahira] dans lesquels on vota à maintes reprises qu'il y avait lieu de nous mettre à mort afin de rentrer en possession du bien de D. André et aussi de s'emparer du nôtre; toutefois, il n'osa le faire ouvertement, tout en cherchant à obtenir ce résultat par des moyens détournés. Il ne cessait du reste de nous adresser messages sur messages pour nous réclamer l'argent et les grains de corail de son fils, messages auxquels nous répondions que les dons du vice-roi avaient été faits simplement pour acheter les habits que nous avions remis à D. André. Mécontent de ces réponses et voyant que l'époque approchait où nos vaisseaux allaient arriver de Goa, il s'évertua à nous causer toutes sortes d'ennuis et de tracas et il défendit à ses gens, sous peine de mort, de venir nous servir à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] et même de s'y arrêter pour nous vendre des vivres, espérant ainsi que nous mourrions de faim. Nous sommes donc restés seuls dans l'île, sans personne pour nous servir, et nous n'avons pas tardé à tomber très gravement malades, ainsi que les jeunes gens que nous avions amenés avec nous de l'Inde, mais Dieu nous est venu en aide, et quelques indigènes, alléchés par l'appât de nos petites perles de verre, nous ont apporté la nuit des poulets, du bois à brûler et diverses autres choses dont nous avions besoin. Plus Bruto [le roi] nous savait malades, plus il était content; il s'est réjoui de la mort d'un jeune Portugais qui était avec nous et il ne se tenait pas de joie quand ses sortilèges lui révélaient que nous serions bientôt tous morts, ce qu'il cherchait à réaliser en y employant tous ses sorciers qui usaient contre nous de tous les maléfices en leur pouvoir et jetaient des sorts auprès de notre maison ainsi que sur une place où nous nous promenions quelquefois. Je passe sous silence bien d'autres faits, ceux-ci suffisant à donner une idée de la perfidie de cet homme et de sa méchanceté envers nous.

La troisième raison qui nous avait portés à demeurer dans le Sud-Est de l'île de Saint-Laurent, était l'appui que nous attendions de D. André; mais nous nous sommes vite aperçus qu'il n'y avait nullement à compter sur lui. Non pas qu'il ne fût au fond du cœur chrétien [!] et qu'il eût perdu toute amitié pour nous, mais il avait tellement peur de son père, ennemi juré des chrétiens et des Portugais, qu'il n'osait lui parler en notre faveur et n'ouvrait jamais la bouche pour combattre ses erreurs et lui révéler les mystères de notre Sainte Foi. Quand quelquefois j'ai voulu me servir de lui comme interprète pour exposer à son père quelques-unes des vérités de notre religion, il les lui disait si à contre-cœur et si froidement, que j'étais obligé de le lui reprocher vertement séance tenante, mais sans obtenir un meilleur résultat. Nous espérions que D. André deviendrait après son père le roi du pays, mais c'était une erreur, car, comme nous le sûmes plus tard, ce ne sont pas les fils des rois qui héritent, mais c'est le membre de la famille royale le plus puissant qui s'empare du pouvoir. C'est ainsi que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany], après la mort de son frère Anria Ravala [Andrian-dRavala], qui laissait quatre fils et un autre frère, Anria Beenula [Andriambeanona?], disputa la suprématie à ce frère qui était son

D. André pour nous aider dans nos travaux, jamais personne n'est venu après le départ des vaisseaux; un jour nous avons bien vu apparaître sept ou huit hommes, mais ils s'en sont retournés le lendemain sans avoir rien fait.

Le 3 juillet, nous avons entendu de notre îlot deux gros

ainé et, l'ayant vaincu, se fit proclamer roi. D. André a tant de cousins, tant de demi-frères, tant d'oncles, quelques-uns beaucoup plus riches que lui et par conséquent puissants dans le pays, que personne ne croit qu'il succède à son père; on croit plutôt que le royaume appartiendra soit à Anria Cirivay [Andrianjerivao], son demi-frère, c'est-à-dire fils de sa mère et d'Anria Ravala [Andrian-dRavala], qui était le frère aîné de son père Chambanga [Tsiambany] et son prédécesseur sur le trône, soit à Anria Mixane [Andriamizana], fils d'Anria Beenula [Andriambeanona], ou bien encore à Anria Mahaso [Andriamahazo], demi-frère de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany].

La seconde raison pour laquelle nous sommes restés dans l'île de Saint-Laurent, c'est que les habitants de Fanzeira [Fanjahira] étant fort intelligents et ne paraissant pas avoir une connaissance bien approfondie de la loi de Mahomet, nous semblaient être dans de bonnes conditions pour écouter avec fruit la parole de Dieu, d'autant qu'il y avait parmi eux des descendants de Portugais et qu'ils avaient une dévotion très marquée pour la Sainte Croix. Nous pensions non sans quelque raison que, n'étant pas aussi brutes ni aussi grossiers que les Cafres et les habitants du centre de l'île, ils comprendraient mieux nos prédications et recevraient avec fruit nos enseignements, dès que leurs mœurs, si dépravées et si mauvaises, seraient améliorées, car nous espérions que Dieu leur ouvrirait les yeux qu'aveugle le péché. Il est vrai que, si grande que soit leur intelligence, celle des Arabes, des Persans, des Mongols et d'autres peuples est encore meilleure, et cependant les horreurs de la loi mahométane les ont rendus si semblables aux brutes qu'ils semblent privés de toute raison et de tout bon sens, puisqu'ils ne voient pas l'état misérable dans lequel ils vivent et ne comprennent pas les bienfaits qu'apporte avec elle la loi de notre Dieu.

Les Malgaches du Sud-Est ne sont certainement pas aussi instruits dans la religion musulmane que les Maures, les Persans et les Arabes, quoiqu'ils aient, eux aussi, leurs caciques, qu'ils appellent Faquis [Fakirs] et dont il y a sept ou huit à Fanzeira [Fanjahira]; il leur en vient d'autres du royaume de Matanga [Matitanana] qui confine avec celui-ci au Nord; mais ils sont très attachés au peu qu'ils en savent et en suivent avec une extrême obstination les quelques pratiques que leur ont apprises les Arabes. La cause de cette obstination est que pour eux ces pratiques sont moins d'ordre religieux que des mœurs traditionnelles de leur nation; et de même que les chrétiens de Saint-Thomas conservent soigneusement la loi divine, de même ceux-ci sont fortement attachés à leurs erreurs. De là provient, par exemple, que manger du porc n'est pas seulement à leurs yeux un manquement à leur loi, mais un acte barbare et abominable; c'est pourquoi les brahmanes de Narsinga et de Madura tiennent les Portugais pour une race très inférieure. Il en est de même pour les autres préceptes de leur religion.

En ce qui concerne la descendance portugaise, je me contenterai pour le moment de dire que, s'il y a dans ce pays quelques individus qui ont un peu de sang portugais, ils l'ignorent ou s'en cachent et ne s'en vantent pas; car, pendant plus d'une année que nous avons passée dans ce pays, personne ne nous a dit descendre ou connaître des descendants de Portugais. Donc, il n'y a eu de ce fait aucun résultat touchant la conversion. Car la petite dévotion qu'ils ont pour la Sainte Croix et l'habitude qu'ont quelques-uns de la porter au cou, n'a que peu d'influence sur des gens qui ne sont nullement curieux de connaître

coups de canon qui se répercutèrent dans tout le pays environnant, nous ne savons s'ils ont été tirés par un de nos navires ou par un navire hollandais. Si c'étaient des Hollandais, nous devons rendre grâces à Dieu qu'ils ne soient pas descendus à terre, parce que ces hérétiques pouvaient nous faire beaucoup de mal en excitant contre nous le roi. Les indigènes ne manquèrent pas de dire que ces coups de canon étaient un signal pour que nous nous emparions de D. André et que nous le conduisions à bord de ce navire.

les mystères de la vie future et qui n'ont aucun désir ni aucune prétention de s'occuper du salut de leurs âmes. En réalité, ils portent la Croix comme un simple bijou et ne se soucient nullement de la vénérer et de l'aimer, s'occupant uniquement de la matière dont elle est faite. J'avoue que j'ai été très surpris de voir le peu d'attention que prêtaient ces gens aux images de la Sainte Croix, de Notre-Dame et d'autres, que nous avions placées sur l'autel de notre petite église, lorsque nous les leur montrions et que nous cherchions à les entretenir des mystères de notre Sainte Foi; ils s'attachaient à la beauté extérieure de ces images, aux traits des personnages que quelques-uns d'entre eux croyaient vivants, mais en somme ils en faisaient peu de cas et tout ce que nous leur disions leur entrait par une oreille et sortait par l'autre; ils nous répondaient à tout : *soa*, *soa*, c'est bon, c'est bon, mais rien ne leur allait au cœur.

De tout ceci, ressort la réponse que nous avons à faire au sujet de la première raison qui nous a engagés à rester dans l'île Saint-Laurent, c'est que, d'après ce que nous pouvons comprendre à présent, Dieu, en faisant tout ce qu'il a fait pendant cette année pour initier ces gens-là à sa sainte loi et à la religion catholique, ne prétendait pas à autre chose que de justifier efficacement son verdict, lorsque, au jour du jugement, il les condamnera plus fortement pour leurs péchés, puisque, ayant tout fait pour les éclairer et les amener à la connaissance de leur Créateur et Rédempteur, ils sont restés aveugles et ont fermé eux-mêmes leurs yeux pour ne pas voir la lumière du véritable soleil de justice avec lequel il voulait éclairer leur pays.

Je crois maintenant avoir suffisamment établi que, dans le royaume de Matacassi [Matakasy], il n'y avait, au moins maintenant, aucun espoir de faire accepter à ses habitants la loi de Dieu et que non seulement notre séjour n'y était d'aucune utilité pour le service de Dieu et pour le salut des âmes de ses habitants, mais aussi que c'était risquer nos vies sans espoir de succès. Nous n'avions donc qu'à faire ce que Dieu enseigne et ordonne à ses disciples en semblable circonstance : *Si vos non receperint in una civitate, etc., excutite pulverem de pedibus vestris.* C'était aussi du reste l'ordre de nos Supérieurs de Goa, qui, dans le règlement qu'ils nous ont donné à notre départ, nous disaient que, si nous n'étions pas bien reçus et qu'il n'y eût aucune chance de réussir dans ce royaume de Matacassi [Matakasy], nous devions partir tous pour celui de Saadia [Sahadia au Ménabé], ce que nous avons fait. Nous sommes donc partis du Matacassi [Matakasy] dans le but d'aller aider les Pères qui étaient à Saadia [Sahadia], où nous croyions devoir réussir, mais, y ayant trouvé la même situation qu'à Fanzeira [Fanjahira] et les Pères qui y étaient ayant résolu de quitter le pays, nous nous sommes vus forcés d'aller à Mozambique afin de nous mettre à la disposition du Père Inspecteur qui venait d'arriver de Goa.

Chambanga [Tsiambany] nous a témoigné très clairement son mauvais vouloir et son antipathie en ne voulant jamais nous rendre les deux jeunes gens qui s'étaient sauvés de nos navires et s'étaient réfugiés auprès de lui, notre esclave Romain et un Chingala [Singhalais] nommé Paul, qui appartenait au commissaire de la caravelle. Le pis fut que, le 5 juillet, un Malgache, que nous nommions Antonio et que nous avions acheté au premier pilote pour nous servir d'interprète, se sauva de notre maison sans motif et fut bien accueilli par lui à Fanzeira [Fanjahira]. Je lui ai envoyé un messager, un nommé Machado, pour le prier de nous rendre cet esclave qui nous était indispensable pour nos relations avec les gens du pays et lui dire que sans interprète nous étions comme des muets, incapables de parler, il n'a rien voulu entendre, disant que le jeune homme se refusait à revenir avec nous ou plutôt lui conseillant ouvertement de retourner chez nous, mais lui faisant signe d'avoir l'air de partir et de s'échapper peu après, ce qu'il fit. Machado étant de suite retourné à Fanzeira [Fanjahira] pour se plaindre de la fuite de notre esclave, le roi jura ses grands Dieux que, si Antonio revenait chez lui, il le tuerait; mais il mentait, car quand Antonio y arriva peu d'heures après, il l'accueillit fort bien et lui donna une maison pour y habiter. Tous ses fils étaient entièrement d'accord avec lui pour nous molester; afin d'obtenir de nous des cadeaux, ils nous faisaient, par devant, bon visage, mais, par derrière, il n'y avait pas de mauvais tours qu'ils ne nous jouassent.

Cependant, Romain nous revint, poussé sans doute par la faim et mécontent du roi qui ne lui avait rien donné de ce qu'il lui avait promis; il nous raconta que les frères de D. André avaient maintes fois conseillé à leur père de nous tuer par trahison et de nous prendre l'argent de D. André, mais que le roi n'avait pas voulu suivre leurs conseils; il se proposait toutefois de nous

demander de lui envoyer le susdit argent, quoique D. André lui dît qu'il avait été donné pour lui acheter des habits qui lui avaient été livrés, ce qui était vrai; en effet, les vaisseaux avaient à peine levé l'ancre que le roi avait envoyé chercher l'habillement de son fils, que nous lui avons remis, avec dix livres de verroteries en sus, verroteries qui nous appartenaient, car à Goa nous n'en avions pas acheté pour le prince malgache.

Les vêtements, le lit doré et les rideaux furent très appréciés, mais le tout resta dans un coin; le lit ne fut jamais monté, la maison était trop basse pour qu'on pût utiliser les rideaux et, quant aux habits, D. André ne les a jamais mis, vu qu'il était toujours vêtu à la mode du pays.

Nous ne savons quelles résolutions le roi a prises dans ses conciliabules avec ses fils, mais nous craignons, non sans raison, qu'ils veuillent nous tuer en trahison pour s'emparer de nos effets, ce qu'ils feront certainement, si Dieu ne nous garde, comme il garde ses fidèles.

En somme, Bruto [le roi] ne nous a prêté aucune aide pour la construction de nos maisons ni pour celle de l'église dans l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira]. Il nous a maintes fois fait dire de l'excuser s'il ne venait pas nous aider, parce que lui et tout son monde étaient occupés aux semailles du riz, mais c'étaient de purs mensonges.

Le 3 août, après avoir célébré, comme nous avons pu, la fête de Saint Ignace [le fondateur de l'ordre des Jésuites, qu'on fête le 31 juillet], je me suis rendu à Fanzeira [Fanjahira] où je suis arrivé dans l'après-midi et où j'ai été reçu très froidement; on me fit longtemps attendre sur la place sur laquelle est la maison de Bruto [du roi], sans que ni lui, ni personne vînt me parler; enfin, D. André qui habitait de l'autre côté du village est arrivé et a été dire à son père que je le demandais. Bruto [le roi] se

montra alors sur le pas de sa porte, donnant comme excuse qu'il avait un pied malade. Je lui ai dit qu'en lui faisant visite j'avais pour but de lui parler de notre désir d'enseigner dans son pays la loi de Dieu, ce pourquoi nous y étions venus. Il me répondit que lui et les siens ne demanderaient pas mieux que d'écouter nos prédications et de devenir chrétiens, mais que ce n'était pas possible parce que, s'ils devenaient chrétiens, ils seraient obligés de manger du porc, de se couper les cheveux, de ne pas faire d'ablution après avoir satisfait à leurs besoins et d'uriner debout, coutumes qu'ils ne pouvaient en aucune façon accepter. Comme je l'ai assuré que je les autorisais très volontiers à conserver ces divers usages, il changea de suite de conversation et me dit qu'il savait parfaitement que les Portugais venaient enseigner la doctrine chrétienne dans son pays dans le but de s'en emparer, comme ils l'avaient fait à Goa, au Tonkin, à Malacca, aux Moluques et en Chine. Je lui répondis que c'étaient des histoires inventées par les Hollandais, que la prise de ces pays n'avait pas eu lieu de cette façon, que du reste il y en avait beaucoup dont nous ne nous étions pas emparés, et je lui ai raconté l'histoire de chacune de ces villes. Il a immédiatement détourné la conversation et, poussé par son insatiable cupidité, m'a cherché querelle sur ce qu'à Goa le vice-roi, disait-il, avait donné à son fils beaucoup d'argent, beaucoup de verroteries et beaucoup de grains de corail et que nous avions tout gardé, que pour cette raison il était fâché contre nous ; je lui ai répondu que le vice-roi n'avait donné à D. André ni verroteries, ni grains de corail, mais seulement cinq cents pardâos [environ mille francs] pour acheter des vêtements et du linge, que les vêtements étaient entre les mains de D. André ainsi que la liste de ce qu'avait coûté chacun d'eux. Il me dit alors que c'était Antonio, l'esclave malgache que nous avions acheté au pilote

pour nous servir d'interprète et qui quelques jours auparavant s'était sauvé, qui le lui avait dit.

Je lui ai marqué mon étonnement qu'il crût plutôt un esclave que D. André qui lui disait le contraire et que moi qui, ayant donné à son fils beaucoup d'objets m'appartenant en propre, ne pouvais être soupçonné de lui prendre indûment son bien. Nous nous sommes alors séparés et je me suis installé dans une hutte d'où je lui ai envoyé un cadeau qui lui a fait grand plaisir. Mais c'est une telle brute que le lendemain il m'a fait demander deux ou trois paquets de verroteries et puis des grains de corail, et, comme j'ai eu la faiblesse de lui en envoyer, il m'en a encore demandé, disant qu'il me donnerait en échange une petite vache. Je n'acceptai pas ce marché et lui donnai ce qu'il désirait en cadeau. Quelques jours après, il me fit dire que je pouvais demeurer à Fanzeira [Fanjahira], si bon me semblait, et y enseigner la religion chrétienne. J'acceptai son offre et l'en remerciai. Décidé à m'installer à Fanzeira [Fanjahira], je suis parti pour l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], où je suis resté plus longtemps que je ne l'eusse voulu, parce que j'ai appris que Bruto [le roi] et son monde célébraient une fête en l'honneur de leurs morts dont ils réparaient les tombeaux ou maisons du Diable.

C'est le 30 août que j'ai quitté de nouveau l'île de Fanzeira [Fanjahira] avec Machado et Cardoso. Bruto [le roi] commença par être plus affable avec moi, me donnant de suite pour me nourrir beaucoup d'ignames et un veau, parce que, me dit-il, il n'avait pas de poules. Je me suis installé dans une très vieille maison toute délabrée et presque en ruines, et je lui ai envoyé en cadeau des perles de verre, les unes rouges, les autres de couleurs variées, objets que les Malgaches prisent fort, ainsi qu'un plat et un miroir excellent. Il me fit dire, pour tout remerciement,

que je lui avais envoyé trop peu de choses et qu'il désirait surtout de l'argent, de l'or et du corail. Lui ayant fait répondre que je lui offrais ce que j'avais et que, n'ayant ni argent, ni or, ni corail, je ne pouvais lui en donner, il répliqua que, puisque je n'en avais pas, il fallait du moins lui envoyer une très grande quantité de verroteries, etc.

Le lendemain, il manifesta le désir de voir une image de la Sainte-Vierge que j'avais apportée avec moi pour la placer dans mon oratoire et que j'avais montrée à ceux qui étaient venus me visiter et qui, contents de l'avoir vue, en parlèrent à Bruto [au roi]; c'est pourquoi il l'envoya chercher. C'était pour moi une aussi bonne occasion que je la pouvais souhaiter pour l'initier quelque peu aux choses de notre religion; mais, quand il me vit approcher de son habitation avec l'image, il m'ordonna de ne pas venir trop près et de la lui montrer de loin, sans entrer dans l'intérieur de la palissade qui entourait sa maison. J'ai exprimé à D. André, qui venait avec moi, tout mon étonnement d'une exigence aussi bizarre et lui ai dit que nous étions beaucoup trop loin de la maison pour qu'on pût bien voir l'image. Après quelque hésitation, Bruto [le roi], cédant aux instances de son fils, me permit d'entrer dans l'enceinte et d'arriver jusqu'à la porte sur le seuil de laquelle il était assis. Il regarda pendant quelque temps les traits de l'image, mais, dès que je commençai à lui exposer quelques-uns des mystères de notre religion, il me congédia.

Je me suis alors rendu chez Anria Fatema [Andriana Fatima], la mère de D. André, qui m'avait aussi fait appeler. Je lui montrai l'image, et, voyant qu'elle me faisait bon accueil et qu'elle prêtait attention à ce que je disais, je lui ai enseigné les vérités que doit croire tout homme qui veut faire son salut, et, comme elle se disait trop vieille pour apprendre les prières, je lui

répondis qu'on pouvait parfaitement travailler à son salut et être un bon chrétien sans les savoir, pourvu qu'on crût aux principaux mystères de notre Religion et que l'on se repentît de ses péchés, en se faisant baptiser et en observant ensuite les commandements de Dieu. Je lui donnai, par l'intermédiaire de D. André, toutes les explications qu'elle désirait et qui semblèrent la satisfaire. « Votre religion est bonne, disait-elle, et vous êtes bien heureux que vos aïeux vous aient si bien appris les choses de Dieu, tandis que les nôtres nous les ont mal fait connaître ». Je profitai de cette occasion pour lui dire que tous les hommes étaient fils d'un certain homme nommé Adam et d'une certaine femme nommée Ève, que nous avions donc tous les mêmes ancêtres; que, de même que Dieu a jadis favorisé nos aïeux en leur envoyant des prédicateurs de la Loi Sainte, Loi que nos aïeux nous ont ensuite apprise et enseignée, ce même Dieu nous envoyait à présent pour leur faire connaître cette Loi, et que, s'ils voulaient nous écouter et profiter de nos enseignements, ils seraient eux aussi heureux tout comme nous. Mais elle éluda cette question et revint à Adam et Ève, disant qu'ils connaissaient très bien cette histoire, et elle se mit à me parler de ce qui s'est passé au paradis, de la façon dont le diable a trompé nos premiers parents et les a induits au péché. Puis elle me raconta l'histoire du Déluge, de Noé et de ses trois fils dont, suivant elle, descendaient tous les hommes, y mêlant quelques faussetés, attribuant par exemple la construction de l'arche à un homme de Fanzeira [Fanjahira] que Dieu avait chargé de cette mission et que les eaux du déluge auraient emporté au loin, affirmant que les trois fils de Noé étaient nés de trois furoncles que leur père avait à la jambe, entre le genou et le pied, et que c'est en grattant successivement chacun de ces furoncles qu'il leur avait donné le jour. J'ai naturellement réfuté ces

erreurs au fur et à mesure qu'elle me les contait et nous avons passé tout l'après-midi à ces discussions.

Le soir, nous avons exposé la doctrine chrétienne devant la maison d'Anria Fatema [Andriana Fatima]. Beaucoup de gens du peuple y sont venus, ainsi que de nombreux enfants, petits garçons et petites filles, qui apprirent facilement le signe de la croix ainsi qu'une partie du *Pater noster*. Le jour suivant, m'étant rendu à la petite maison où se trouvaient trois frères de D. André, Anria Cirivai [Andrianjerivao], Anria Manafi [Andriamanafy] et Anria Pinaris [Andriampinaritsa], après les avoir entretenus quelque temps des préceptes de la loi de Dieu, je leur ai demandé pourquoi, deux ou trois jours avant, pendant une éclipse de lune, ils s'étaient tous mis à crier à tue-tête : « Aluao, aluao; ania vulamena, vula fuchi, angombe maromaro, vare », etc. [Alao, alao; anie volamena, volafotsy, aomby maromaro, vary, etc.], ce qui veut dire : « Qu'il s'en aille! qu'il s'en aille! et toi, qu'il te plaise de nous donner de l'or, de l'argent, beaucoup de bœufs, du riz, etc. ». Ils me répondirent que, ce jour-là, un énorme serpent commençait à avaler la lune et que, s'ils n'avaient pas crié, il l'aurait avalée tout entière, mais que leurs cris avaient fait lâcher prise au monstre, et qu'ils demandaient à la lune de leur envoyer de l'or, de l'argent, etc. [en reconnaissance du service qu'ils lui avaient rendu]. Je n'ai pu m'empêcher de rire et leur ai demandé où était ce serpent. Sous la terre, me dirent-ils. — Lequel est le plus grand, du serpent ou de la terre? — C'est le serpent, car c'est sur lui que repose la terre. — J'ai cherché à leur expliquer les raisons pour lesquelles ce n'était pas possible; ils m'ont écouté, mais, dans leur aveuglement, ils ne les ont pas comprises. J'ai commencé alors à m'apercevoir que ces Malgaches tiennent beaucoup des Arabes et que leurs faquirs leur enseignent certains préceptes

du Coran; mais ils connaissent fort mal leur religion et sont en réalité plutôt des fétichistes que des musulmans.

Ce même après-midi, j'étais à la maison, quand un des chefs de Bruto [du roi] vint parler de sa part à un de mes serviteurs; en réalité, le message était, comme je l'ai compris de suite, à mon adresse. Il y avait déjà longtemps que ce serviteur était avec nous à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], envoyé, disait-il, par Bruto [le roi] pour nous servir, mais en tout cas avec son consentement et celui de D. André. Le message se résumait à ceci : que je devrais à l'avenir verser entre les mains du roi l'argent des gages de ce domestique, parce qu'il ne faisait plus le service là-bas à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], service pour lequel il l'avait désigné.

J'ai été naturellement fort irrité de cette extraordinaire prétention, moins cependant que d'autres actes, tels que celui de rappeler ce soir-là auprès de lui D. André, pendant qu'il était en train de souper avec moi, et de le réprimander pour ne pas être accouru tout de suite, et aussi celui de lui défendre de faire construire pour moi à Fanzeira [Fanjahira] une maison où je pusse me loger lorsque je viendrais de l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira]. Il ne cessait du reste de nous manifester clairement en toutes circonstances qu'il ne voulait pas que nous restions dans son pays, ni que D. André nous fréquentât. Je m'en étais bien aperçu quelquefois par les messages que D. André recevait dès qu'il était avec moi depuis seulement un quart d'heure ou une demi-heure. J'ai appris que, le soir où D. André était venu souper avec moi, [le roi] l'avait réprimandé avec colère, lui demandant ce qu'il avait à faire avec moi pour venir me voir si souvent et ajoutant que certainement je lui conseillais de s'enfuir ou de lui faire du mal.

Cette fois-là, il a eu peur de moi, parce que j'étais accompagné

par Machado et par Cardozo; je ne les avais pas cependant amenés dans un but de sécurité, mais le premier pour m'aider dans divers achats et le second pour lui faire voir Fanzeira [Fanjahira] où il n'était encore jamais venu.

Il me fit encore à cette occasion une grossièreté, comme il en avait coutume. Ayant reçu de lui en cadeau un veau pour que nous le mangions, je l'acceptai dans la crainte qu'un refus l'offensât et je le fis attacher auprès de ma maison, mais, peu de temps après, la bête disparut et les Malgaches qui sont allés à sa recherche n'ont pas voulu le retrouver..... parce qu'il était retourné dans le parc de Bruto [du roi].

Le jour de mon départ, il m'envoya à nouveau ce même veau en grand apparat, accompagné de quinze ou vingt Malgaches, parmi lesquels se trouvaient son fils D. André, Anria Minane [Andriaminana] et Romi Umpe [Ramiompy], un de ses chefs. Cet animal n'était pas attaché avec une corde; ils le traînaient par les cornes et par la queue; après me l'avoir offert solennellement, ils le lâchèrent et il est retourné d'où il venait. D. André me promit de me l'envoyer à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], mais je ne l'ai plus jamais vu.

Je venais de prendre congé du roi et n'avais pas encore fait une longue route quand Romain me rejoignit, me demandant en son nom de lui remplir de verroteries un bout de bambou qui pouvait bien en contenir de cinq à six livres. Je le lui ai renvoyé en lui faisant dire que, quand je voudrais lui donner des verroteries, j'avais des boîtes pour les y mettre et qu'il pouvait garder son bambou. Il se fâcha contre Romain, prétendant qu'il mentait et que je n'avais certainement pas dit cela, et il me fit de nouveau apporter le bambou par un de ses esclaves. Je lui fis répondre que, pour le moment, j'en avais peu, mais que, quand les navires reviendraient de Goa, je lui en enverrais

beaucoup, et, pour couper court à son opiniâtreté, j'ai gardé le bambou.

Le 10 ou le 11 septembre, un pêcheur de Fanzeira [Fanjahira] vint nous dire à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] que, la grand'mère et une tante[1] de D. André étant mortes, le roi nous demandait quelques verroteries pour leurs funérailles et qu'il s'engageait à nous envoyer à l'île même de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] la vache qu'il nous avait donnée à Fanzeira [Fanjahira], que, comme elle s'était toujours sauvée, il ne nous l'envoyait pas de suite, mais que Machado nous l'amènerait lorsqu'il viendrait. Nous fûmes fort choqués de l'impudence et de l'indélicatesse de Bruto [du roi], qui n'avait pas honte de nous parler de cette vache qu'il nous promettait depuis plus de six mois, qu'il nous avait déjà donnée deux fois et que toujours il faisait ramener à son parc, et de se servir du nom de D. André pour nous demander des verroteries; car nous savions fort bien que le message venait du père et non du fils, qui, s'il avait voulu des verroteries, nous aurait écrit comme il le faisait quelquefois. J'ai donc répondu que je ne donnerais rien, vu que le message était faux et ne venait pas de D. André, qui nous aurait certainement écrit une lettre.

Ce même jour, Romain retourna à Fanzeira [Fanjahira] où, comme nous l'avons appris peu après, il est allé dire à Bruto [au roi] que nous étions de méchantes gens, qui disaient beaucoup de mal de lui et que nous ne cessions de le battre quand, au contraire, dans la crainte qu'il ne se sauvât, je ne l'avais jamais puni, quoiqu'il l'eût souvent mérité par sa désobéissance continuelle et que nous souffrions tout de lui, dans

1. C'était, dit le texte, la sœur de la femme du père de D. André, mais était-ce bien la sœur de sa mère ou la sœur d'une quelconque des autres femmes de son père?

l'espoir qu'avec le temps il s'amenderait. Il nous quitta parce que, la première fois qu'il vint de Fanzeira [Fanjahira], il avait amené une négresse, avec laquelle il se disait marié, quoiqu'il fût chrétien et elle musulmane. Mais, même n'y eût-il pas eu cet empêchement dirimant, son mariage était ce que sont tous ceux de ces gens-là.

Ainsi, il était marié avec une femme de Fanzeira [Fanjahira], quand, peu de jours avant de venir à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], il la quitta pour épouser celle qu'il a amenée ici avec lui et qu'il a plusieurs fois déjà voulu céder à quelqu'autre homme, dans l'intention d'en prendre une troisième. Un jour, l'entendant se disputer avec un de ses camarades, je les grondai et m'enquis de la cause de leur querelle; il me dit que c'était parce que sa belle-mère était mécontente de lui et voulait que lui Romain et un autre Malgache échangeassent leurs femmes, ce à quoi il se refusait pour le moment. On voit par là avec quelle facilité les Malgaches contractent et rompent les mariages.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'ils épousent leurs cousines, leurs sœurs, leurs nièces, et même les veuves de leurs frères et de leurs pères. Ainsi Anria Fatema [Andriana Fatima], la femme de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany], a été d'abord la femme de son frère aîné, avec lequel elle a eu quatre enfants mâles. De même, un des principaux personnages du pays, qui est le seigneur de l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] où nous nous sommes installés, et qui s'appelle Anrian Çambo [Andriantsambo] ou Anria Ramuza [Andrian-dRamoza], car il avait ces deux noms, a quitté sa première femme, dont il avait eu cinq ou six enfants, pour épouser, après la mort de son père, sa belle-mère, qui était en même temps sa cousine puisqu'elle était non seulement la femme, mais la nièce de son père

Anria Razuza [Andrian-dRasosa], et personne ne l'en blâma. Je rapporte ces divers faits pour expliquer pourquoi je n'ai pas jugé à propos de pousser immédiatement Romain à quitter sa femme ou plutôt sa concubine, de peur qu'il nous quittât et retournât de suite à Fanzeira [Fanjahira]. J'ai préféré attendre une occasion favorable pour lui parler à ce sujet; je l'ai du reste fait prévenir à plusieurs reprises par une tierce personne; quand je me suis aperçu qu'il ne prêtait aucune attention à mes conseils, et qu'en le voyant vivre avec sa concubine sans que nous lui fassions de remontrances, d'autres Malgaches, qui étaient à notre service, voulaient aussi amener les leurs à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira], je lui ai ordonné de la chasser. Comme ceci se passait le jour même où est venu le messager de Bruto [le roi] et que nous n'avons pas envoyé les verroteries qu'il nous demandait, Romain est parti avec ce messager, pensant qu'il trouverait le roi mal disposé envers nous. Depuis lors, il est resté avec lui et n'est plus revenu dans notre île.

Peu de jours après, j'ai envoyé Machado à Fanzeira [Fanjahira] avec le morceau de bambou que Bruto [le roi] nous avait fait remettre pour que nous le remplissions de perles de verre, et qui n'en tenait pas moins de six à sept livres. J'ai fait ce cadeau en [illegible] mon ressentiment, parce que j'ai pensé que, si nous ne satisfaisions pas son avarice par des dons généreux, il se déclarerait ouvertement notre ennemi et nous créerait de nombreux embarras. Cette crainte était fondée sur sa méchanceté bien connue et sur quelques propos qu'il avait tenus sur nous à Fanzeira [Fanjahira] et qui nous avaient été rapportés et sur le malin vouloir qu'il nous témoignait à tout instant, comme, par exemple, en interdisant à tous les habitants de Fanzeira [Fanjahira] de venir nous vendre quoi que ce soit à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira]. [illegible] Avec le cadeau de verroteries, tout s'aplanit. Bruto

[le roi] fut très satisfait et ne cessait de répéter qu'il n'avait pas de meilleurs amis que nous et qu'il nous donnerait la plus belle de ses vaches, quoiqu'en réalité il nous ait donné une des plus petites, dont on aurait pu avoir vingt avec les verroteries que je lui avais envoyées. Il permit aux gens de Fanzeira [Fanjahira] de venir à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira]; et ils y vinrent en si grand nombre que nous en fûmes bien contrariés.

Six ou sept jours après le retour de Machado, Bruto [le roi] vint récolter des ignames [du manioc] dans un village près de notre îlot et il fit dire à Machado de venir chercher la vache qu'il lui avait promise à Fanzeira [Fanjahira]. Machado y alla, lui portant quelques verroteries, qui valaient bien environ trois ou quatre vaches; il le rencontra dans un village sur la route et reçut de lui un bon accueil, mais la vache qu'on lui donna était bien la plus vilaine qui se trouvait dans ce village et elle serait restée dans un bourbier si quatre ou cinq Malgaches ne l'en avaient tirée, non sans peine.

Dans les divers voyages que j'ai faits à Fanzeira [Fanjahira] et particulièrement dans le dernier, qui eut lieu au commencement de septembre [1616], j'ai acquis la conviction qu'il n'y avait rien à espérer de ses habitants, ni aucune chance de les convertir au christianisme, car Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] s'y opposait par toutes sortes d'artifices; je résolus donc de ne pas y retourner de si tôt, puisque tout le résultat de ces voyages était de donner des verroteries à qui ne les méritait pas et m'en savait si peu de gré. J'espérais cependant que le Père Custodio da Costa, qui était déjà entré en convalescence, serait rétabli vers la fin d'octobre et qu'il pourrait y aller faire quelques prédications et voir comment cela tournerait, qu'en tout cas il porterait un cadeau à Bruto [au roi] afin d'entretenir du moins ce simulacre d'amitié qu'il faisait semblant d'avoir pour nous;

mais ce Père eut plusieurs rechutes et ne cessa guère d'avoir presque continuellement la fièvre, de sorte qu'il resta très faible jusqu'à Noël. Machado tomba malade à la fin de novembre, au moment où je comptais l'envoyer là-bas pour complaire à Bruto [au roi] qui à plusieurs reprises avait manifesté le désir de recevoir sa visite, désir que n'avait pas assouvi une petite cruche pleine de perles de verre rouges que j'avais envoyée à son fils D. André, qui m'en avait fait demander, et que je n'avais pas pu lui faire remettre plus tôt.

Ce ne fut que le 18 décembre, après la messe, que Machado partit de l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira]; il arriva à Fanzeira [Fanjahira] à la tombée de la nuit. Il y allait pour traiter diverses affaires avec D. André et lui porter quelques verroteries que celui-ci m'avait demandées; mais il avait comme cadeau pour Bruto [le roi] un très beau chapelet en cristal et plusieurs sortes de menues perles de verre, qu'ils appellent *queritas* [*kiritika*[1]] et qu'estiment fort les plus grands personnages, et, pour Fatema [Andriana Fatima], Cirinay [Andrianjerivao] et quelques autres parents de D. André, divers objets. Machado fut bien accueilli ce soir-là. Bruto [le roi] prit le cadeau et lui offrit un morceau de bœuf pour son souper, qu'il n'accepta pas, parce qu'on était en plein Avent et qu'il ne pouvait par conséquent manger de viande.

Le lendemain, Bruto [le roi] célébra une fête et à cette occasion il tua avec force cérémonies six bœufs et un mouton. D'abord sept faquis [fakirs] dansèrent en rond, après quoi ils tuèrent le mouton dans le sang duquel Bruto [le roi] trempa son doigt et en marqua son front et celui de ses enfants; puis il s'enferma dans sa maison avec les faquis [fakirs] et se mit à fabri-

1. *Kiritika*, litt. : objets menus, extrêmement petits.

quer des sortilèges. Ensuite on tua les bœufs dont la viande fut répartie entre tous les assistants. Quand la fête fut terminée, Bruto [le roi] causa avec Machado; ayant fait apporter les verroteries qu'il en avait reçues la veille, il les lui rendit, se plaignant qu'il y en eût trop peu. « Comment, dit-il, après avoir été tant de mois sans venir me voir, osez-vous m'offrir un cadeau bon tout au plus pour un enfant, mais non pour un roi comme moi; car sachez bien que je suis un vrai roi et qu'il faut que vous me donniez beaucoup d'or et beaucoup d'argent, et non de vulgaires perles de verre ».

Il se mit alors à énumérer les divers sujets de plainte qu'il avait contre nous : que nous ne voulions pas toucher aux mets qu'il nous offrait quand nous venions le voir; que la veille Machado n'avait pas voulu manger la viande de la vache dont il lui avait fait cadeau; enfin, qu'on l'avait averti que, lorsque *notre* navire reviendrait, nous lui ferions trancher la tête. Nous voulûmes lui donner des explications, mais il ne voulut pas nous écouter, et il ajouta que jamais il ne ferait aucun pacte ni aucune convention avec nous autres Portugais, qui n'avions ni foi ni loi!

Machado s'en revint à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] et de suite le bruit se répandit par tout le pays que Bruto [le roi] était très irrité contre nous. Il ordonna en effet à ses sujets de cesser de venir nous vendre quoi que ce soit.

Cette interdiction dura plus longtemps que nous le pensions, parce que, la fête de Noël étant arrivée, nous ne pouvions pendant toute l'octave aller nous-mêmes ou envoyer Machado à Fanzeira [Fanjahira], tous les jours de la semaine étant des jours fériés pendant lesquels il ne convenait pas de manquer la messe. Il était préférable du reste de voir venir les événements, afin de nous rendre bien compte des intentions de Bruto Chambanga [du roi Tsiambany].

Le lendemain du jour de l'an, qui était un lundi, le Père Custodio da Costa se disposait à aller à Fanzeira [Fanjahira] quand il eut quelques petits accès de fièvre qui ne l'avaient pas tout à fait quitté depuis sa grande maladie; il fallut donc remettre son voyage à quelques jours plus tard.

Dans l'après-midi de ce même jour, Bruto [le roi] nous fit dire qu'il était notre ami et que le jour suivant, le 3 janvier, il viendrait tout près de notre résidence à l'île d'Ignoscevares [Inosivary] pour y récolter le riz qu'il y avait semé, qu'il serait heureux d'avoir la visite de Machado, ce que nous promîmes.

Le jour suivant, vers les onze heures, Bruto [le roi] arriva et envoya chercher Machado, en lui recommandant de venir sans aucune arme, sans fusil, ni épée. Cette recommandation nous donna à réfléchir et nous inquiéta sur ses intentions à notre égard, car jusque-là il n'avait jamais attaché d'importance aux armes que portait Machado quand il allait le voir, se contentant, quand il arrivait près de lui, de lui demander d'éteindre la mèche de son mousquet, ce qu'il faisait volontiers, et, quelquefois, de le prier de déposer son épée dans un coin, ce qu'il ne fit qu'une fois, car depuis lors il s'arrangea pour la conserver avec lui sans que le roi la vît. Nous fûmes donc perplexes, ne nous rendant pas bien compte quelle pouvait être la cause d'une semblable recommandation. Car, d'une part, il pouvait avoir ici bien plus qu'à Fanzeira [Fanjahira] la crainte que Machado ne cherchât à le tuer parce que, une fois le coup fait, il ne lui serait pas difficile de se sauver, en traversant en pirogue ou à la nage le bras du fleuve qui sépare l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] d'Ignoscevares [Inosivary] où il se trouvait; d'autre part, comme il est naturellement méchant et qu'il était irrité contre nous, nous pouvions craindre qu'en voyant Machado sans armes, il ne l'assassinât ou ne le maltraitât. Nous étions donc très

perplexes et nous hésitions à faire partir Machado, quand notre inquiétude s'augmenta encore à la suite de quelques mots échangés d'une rive du fleuve à l'autre entre un esclave de Bruto [du roi] et quelques-uns des nôtres. Cet esclave leur avait dit que Bruto [le roi] voulait à toute force un beau et bon cadeau, soit d'argent ou d'or, soit d'objets précieux de Goa; nos gens lui ayant répondu que nous n'avions ni or, ni argent : Qu'ils s'en procurent, avait-il répliqué, s'ils tiennent à la vie!

Nous avions donc résolu par prudence de n'envoyer personne à Bruto [au roi] ce jour-là, quand un messager vint de sa part nous dire qu'il ne nous demandait pas de cadeaux, mais seulement qu'il voulait nous voir et qu'il ne s'en irait pas avant d'avoir reçu la visite de Machado. Après un message aussi amical, quoique nous eussions bien des motifs de nous en méfier, nous avons tous pensé qu'il fallait que Machado y allât, mais avec son épée comme d'habitude, et lui apportât comme cadeau non seulement les verroteries qu'il lui avait déjà données et qui lui avaient été rendues, mais aussi une chaîne en argent, très longue, valant environ deux piastres.

Machado trouva Bruto [le roi] auprès des rizières où ses esclaves faisaient la récolte; il était assis sur une natte, dont une moitié lui servait de siège et l'autre moitié de parapluie, car il bruinait. Cyrinaj [Jerivao] et quelques autres de ses enfants étaient assis par terre à une petite distance de lui et ses gens étaient encore plus loin. Il fit asseoir Machado très loin de lui. A sa vue, tous avaient pris dans leur main leurs sagaies, qui étaient posées par terre. Ce geste ne fut pas cependant assez marqué pour qu'on pût se rendre compte de leur dessein; mais ce qui est certain, c'est que Bruto [le roi] est faux et méchant, car tantôt il disait que nous lui faisions beaucoup de cadeaux et qu'il regrettait de ne pouvoir rien nous donner en échange

puisqu'il ne possédait ni or ni argent, rien en un mot qui nous pût agréer, mais seulement des bœufs et des vaches, tantôt, au contraire, il prétendait que c'étaient les Hollandais qui étaient de braves gens et qui les enrichissaient, lui et les siens, en leur donnant beaucoup d'argent, d'or et de corail.

Il réclama tout d'abord le cadeau que nous lui avions précédemment offert et, après l'avoir bien regardé, il le rendit de nouveau, disant que nous le lui fassions tenir à Fanzeira [Fanjahira] et que là il l'accepterait définitivement; puis, il fit don à Machado d'un veau, promettant de lui en donner un autre à Fanzeira [Fanjahira], et il le congédia. Machado accepta le veau, pour ne pas avoir d'ennuis avec lui et partit. A peine avait-il tourné le dos que Bruto [le roi] fit appeler un esclave qui était depuis cinq ou six mois le pagayeur de Machado; il lui reprocha vivement de servir les Portugais et il lui ordonna de les quitter immédiatement, sous peine d'être tué. Ce même jour, il avait fait appréhender un autre esclave qui appartenait à un de nos compagnons et qui était en fuite après nous avoir servi pendant quelques mois, et il l'avait fait rouer de coups pour la raison qu'il était resté longtemps à notre service et qu'il aurait dû se sauver plus tôt.

Le pagayeur de Machado nous fit part de ce que lui avait dit Bruto [le roi], et il se sauva la nuit même. Nous restâmes donc sans pagayeur pour diriger nos pirogues et sans personne pour aller puiser de l'eau et faire du bois. Cependant le roi n'ayant pas levé l'interdit dont il nous avait frappé, nous ne reçûmes, ce jour-là, que la visite de quelques Malgaches d'Ignoscevares [Inosivary[, ceux-là mêmes qui avaient recueilli nos esclaves marrons; ils venaient nous demander d'envoyer quelqu'un des nôtres auprès du roi. En somme, nous étions en grande perplexité, nous demandant si ce Bruto [ce roi] ne voulait pas tuer

celui de nous qui irait à Fanzeira [Fanjahira]. Nous crûmes toutefois à propos d'y envoyer Machado avec les présents que Bruto ne voulait recevoir que là; il partit donc aussitôt après la messe le dimanche qui suit le jour des Rois, et, n'ayant rencontré sur sa route personne qui ait consenti à lui faire passer les rivières, il les traversa avec beaucoup de peine et en courant le danger d'être pris par les crocodiles. A Fanzeira [Fanjahira], il attendit, jusqu'à la tombée de la nuit, le retour de Bruto [du roi] qui était aux champs occupé à récolter son riz; en arrivant, celui-ci lui chercha querelle au sujet de l'argent qu'il prétendait que nous avions indûment pris à son fils et, après lui avoir fait des menaces, il cria qu'il se moquait des verroteries et autres babioles et qu'il voulait au moins deux cents piastres, beaucoup d'or et trois pirogues toutes pleines de perles de verre, qu'à ce prix seulement il serait notre ami. Les nombreux assistants l'approuvaient hautement et il y en eut même qui émirent l'avis qu'il fallait tuer de suite Machado ou tout au moins le rouer de coups, pour nous terroriser et nous forcer à rendre l'argent.

Après s'être ainsi joué et moqué de lui, Bruto [le roi] le fit conduire à une petite case où il passa la nuit sous la surveillance de sept ou huit Malgaches; il lui fit enlever son épée et il lui envoya à manger, mais, comme il ne voulait rien prendre parce qu'il était sous le coup d'une forte fièvre, il le fit manger de force. Le lendemain, Machado revint tout malade à l'île de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira]. La veille, j'avais été pris d'une fièvre tierce double et, le jour suivant, un de nos jeunes Portugais, nommé Simon Cardozo, tomba aussi malade. Le Père Custodio da Costa était toujours en proie à la fièvre, et nous nous trouvions sans personne pour soigner les malades à l'exception de deux esclaves, d'un Abyssin et d'un tout jeune

pagayeur, car un paysan des environs de Goa, dont le métier était de saigner, était parti en tournée dans les villages voisins. Simon Cardozo mourut au bout de sept ou huit jours. Quant à moi, le Père m'avait préparé à la mort et m'avait apporté le viatique, mais, deux jours après, sa maladie s'étant aggravée au point que nous crûmes qu'il allait rendre le dernier soupir, j'ai dû quitter mon lit comme j'ai pu pour lui administrer les derniers sacrements; ce que je fis sans cérémonies, en appliquant seulement les huiles et disant les paroles sacramentelles.

MISSION DES PÈRES JÉSUITES AU MÉNABÉ, EN 1616-1617

1° Récit du voyage de João Cardoso de Pina du port de Saint-Luc [baie de Ranofotsy dans le Sud-Est de Madagascar] à Sahadia [dans le Ménabé], à Mozambique et à Goa, du 31 mai au 17 septembre 1616. — Le capitaine-major Pero d'Almeida Cabral, après avoir conclu son traité d'amitié avec Bruto Chambanga [le roi Tsiambany], a remis entre les mains de João Cardoso de Pina, capitaine de la patache, Anria Sambo [Andriantsambatra], que ce roi lui avait donné en otage pour qu'il fût conduit à Goa au vice-roi Dom Jeronymo d'Azevedo. Et, comme Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] n'a pas permis qu'il restât à terre plus de deux Pères, les Pères Manoel d'Almeida et Custodio da Costa, les deux autres missionnaires s'embarquèrent sur la susdite patache à destination du royaume de Sadia [de Sahadia ou du Manambolo], où l'un d'eux avait déjà été [en 1613] et dont il connaissait le roi et son fils, avec lequel il avait navigué pendant sept mois (voir plus haut, p. 21, 27 et 63).

Les Pères qui devaient partir avec la patache, après s'être confessés et avoir communié, prirent congé, non sans de vifs

regrets, de leurs deux confrères qu'ils laissaient dans le fort de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira] et revinrent à la côte, au port de Saint-Luc [baie de Ranofotsy] d'où ils mirent à la voile le mardi 31 mai de cette année 1616; le 10 juin, ils ont jeté l'ancre dans le port de la Sadia [la Sahadia ou le Manambolo].

Aussitôt qu'ils eurent mouillé, deux pirogues venant de terre les accostèrent et les indigènes qui étaient à leur bord montèrent en toute confiance sur la patache, disant qu'ils étaient envoyés par Dom Jeronymo d'Azevedo[1], prince héréditaire de ce royaume[2]. Ils offrirent de piloter dans le fleuve le canot de la patache sur lequel prit immédiatement place le Père Ludovico [Luis] Mariano, l'ancien ami de Dom Jeronymo.

Ayant mis pied à terre, le Père a attendu le roi, surnommé Capitapa [Kapitaka?], qui est arrivé à l'heure de l'Angélus et qui s'est montré fort joyeux de la venue des Pères et des Portugais; nous lui avons offert en présent une saie [espèce de casaque ouverte que portaient les gens de guerre], qu'il a reçue avec un grand plaisir. Le fils du roi est venu le 13 juin au matin et s'est montré fort reconnaissant des bons traitements que lui avaient faits les premiers Pères ainsi que des présents qu'il en avait reçus. Nous avons alors renouvelé le traité de paix qui avait été autrefois conclu et avons juré de l'observer fidèlement, et, sans demander d'otages, les Pères se sont installés à terre en toute confiance, car ce roi a un bon naturel et tient mieux ses promesses que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany]; il est surtout moins jaloux des Portugais que ce dernier, qui est soupçonneux et craint de les voir s'emparer de son royaume.

En témoignage d'amitié, le roi s'est embarqué avec le Père et

1. João Cardoso de Pina fait ici une confusion, donnant par erreur le nom d'Azevedo au prince de Sahadia, tandis que c'est celui du prince antanosy de Fanjahira, Andriantsambatra (voir p. 208).

2. Voir plus haut, p. 21 et 63, et plus loin, p. 210 et suivantes.

six Portugais à destination de sa ville principale, Sadia [Sahadia], d'où le royaume tire son nom. Pendant qu'ils allaient à cette ville, le capitaine-major mouilla sa patache dans la rade.

Le samedi 17 septembre de la même année 1616, sept mois et neuf jours après avoir mis à la voile pour l'île de Saint-Laurent, la patache arriva en rade de Goa.

Le capitaine, étant descendu à terre, fit habiller Anria Sambo [Andriantsambatra] à la portugaise et le présenta au vice-roi, qui l'accueillit avec une grande affabilité, l'adoptant comme son filleul et lui donnant son nom et son prénom, de sorte que, même avant qu'il eût reçu le baptême, il était désigné sous le nom de Dom Jeronymo d'Azevedo. Sa Seigneurie lui a en outre fait cadeau de trois cents xerafims [90,000 reis ou 510 francs] pour acheter des vêtements et elle a confié le catéchumène à deux Pères qui étaient présents à cette réception, pour qu'ils le conduisissent à la maison professe [couvent] avec son domestique Francisco Costa, qui était un *bouque* [Malgache]. Après avoir séjourné dans cette maison durant plus d'un mois, il en est parti pour le collège de la Sainte-Foi, où on l'a instruit dans la doctrine chrétienne.

2° Lettre du Père Luis Mariano sur sa Mission à la côte Ouest (vers juillet 1616). — La grande prédilection que j'ai toujours eue pour le pays de Sadia [Sahadia ou Manambolo] semblait présager que mon destin serait d'y venir résider[1]. La tournure prise par les affaires à Fazaira [Fanjahira] a en effet amené le Père d'Almeida et nous tous à penser que le mieux était de n'y laisser que deux Pères et d'envoyer les deux autres à Sadia [Sahadia]. Nous avons pensé en outre qu'il y avait lieu de séparer la patache de la caravelle, et il a été décidé que, tandis

1. Voir plus haut, p. 21, 27 et 63.

que celle-ci explorerait la côte orientale, la patache longerait la côte occidentale, non seulement parce qu'elle ne disposait d'aucune embarcation en bon état, mais encore parce qu'elle devait, d'après les instructions du vice-roi, aller à Sadia [Sahadia ou Manambolo]. Il fallait en outre prendre l'artillerie qui se trouve à Mombas, et, si les deux navires suivaient ensemble la côte orientale, ils couraient le risque de s'attarder dans cette navigation et de ne pouvoir, faute de temps, aller en ce port.

La patache a donc immédiatement quitté le port de Saint-Luc [baie de Ranofotsy] le 31 mai, laissant derrière elle la caravelle. Ayant doublé par un temps favorable la pointe de Saint-Romain [cap de Fenambosy], nous avons revu la terre par le travers de la baie de Jésus [baie de Saint-Augustin], qui est située par 24°[1], et de celle de Macimanga [Masimanga ou Manombo], qui se trouve par 23°[2]. J'ai eu alors grande envie de rester dans l'un de ces pays, craignant qu'il n'y eût déjà des Pères à Sadia [Sahadia], car je savais que ce sont de beaux pays et que, la population y étant d'un bon naturel, j'y trouverais toutes les facilités pour mener à bien ma mission et pourrais y obtenir d'excellents résultats, surtout dans le pays de Macimanga [Masimanga ou Manombo] dont Diamaçuto [Andriamazoto] est le chef. Mais, comme j'avais l'ordre d'aller à Sadia [Sahadia], j'ai obéi et Dieu a bien voulu nous permettre d'y jeter l'ancre à proximité de la côte le 10 juin, par 20°[3].

Le temps était magnifique. Le jour suivant, comme j'étais fort perplexe parce que je n'apercevais à terre aucun signal et comme je me disposais à faire lever l'ancre pour nous rappro-

1. La baie de Saint-Augustin, qui est située sur la côte Sud-Ouest de Madagascar, est par 23° 39′ de lat. S. (Nosy Vé).

2. L'embouchure du Manombo est par 22° 59′ de lat. S.

3. Le delta actuel du Manambolo est compris entre la bouche d'Antamotamo (lat. 18° 55′) et celle de Benjavilo (lat. 19° 1′). Voir plus haut, p. 20.

cher de la côte, nous avons vu deux pirogues venir à pleines voiles à notre rencontre. Arrivés à portée de la voix, les gens qui étaient dans ces pirogues nous ont annoncé qu'ils étaient envoyés par Dom Jeronymo Oqueça [Akisa ou Rakisa], le prince qui nous avait autrefois accompagnés pendant sept mois (voir plus haut, p. 21, 27 et 63), et qu'ils se mettaient à notre disposition pour piloter notre navire.

Je ne saurais trop insister sur la joie que ces nouvelles nous ont causée. Aussi nous sommes-nous empressés de mettre le canot à la mer et, quoiqu'il fût tout disjoint et qu'il fît eau de toutes parts et que j'eusse naturellement grand'peur, je m'y suis embarqué. Nous n'avons pas tardé à atterrir en compagnie des nègres [des Malgaches], qui m'avisèrent que le roi allait incessamment arriver, venant de Sadia [Sahadia], sa ville principale, qui est située à une lieue en amont du fleuve. Je l'ai donc attendu, et en effet il est arrivé à la tombée de la nuit; nous l'avons fêté de notre mieux et lui avons fait les cadeaux habituels; mais, voyant que son fils Loqueça [Rakisa] ne l'accompagnait pas, je n'ai pas été tout à fait content et j'ai décidé d'attendre son arrivée, avant d'exposer au roi nos projets.

Déjà, à bord, il avait été convenu, d'accord avec le Père d'Azevedo, que, si les indigènes me faisaient un bon accueil, et que, si le roi manifestait le désir de nous recevoir et nous permettait de nous établir dans son pays, nous y resterions sans lui demander d'otages et sans faire aucune difficulté. Aussi, dès que son fils fut arrivé le 13 au matin, le voyant plein de reconnaissance envers moi et animé d'une grande bienveillance à mon égard, je me suis empressé de lui exposer longuement, ainsi qu'à son père, ma demande, et j'ai fait prêter serment au vieux roi Capitapa [Kapitaka], qui avait environ quatre-vingt-dix ans, à ses deux fils aînés et à son frère. Quant à moi, j'ai

aussi prêté serment, en frappant un grand coup de poing sur mon bréviaire.

Puis, j'ai manifesté au roi mon intention de visiter ce même jour sa grande ville. Il y a consenti, exprimant de son côté le désir de visiter ensuite notre navire. Nous sommes partis, au nombre de six, dans notre embarcation et nous sommes arrivés à la tombée de la nuit à cette ville, où l'on nous a accueillis très chaleureusement. Nous nous sommes assis aux côtés du roi sur la place, au milieu de laquelle s'élève une sorte de pilori [*hazomanitra* ou poteau devant lequel se font certaines cérémonies religieuses], et son frère fit à la foule qui y était assemblée un long discours, expliquant le but de notre visite et ajoutant qu'on nous devait beaucoup de reconnaissance pour notre dévouement. Le roi voulait que nous passions la nuit chez lui, mais, comme le navire était à l'ancre tout près de la côte et que je voulais rentrer à bord de grand matin, dans la crainte qu'il ne survînt quelque tempête à cause de la conjonction de la lune, je me suis empressé de retourner à la plage.

Je suis donc parti avec trois embarcations du pays [*molanga* ou pirogues] qui sont semblables à celles qu'à Tancos [petit village situé au bord du Tage] nous appelons *muletas* [barques de pêcheurs] et dans lesquelles nous mîmes deux grands paniers contenant nos effets; le transport nous a coûté deux vaches. Notre ami Oqueça [Akisa ou Rakisa] nous a été tout le temps d'une grande aide, nous témoignant une amitié beaucoup plus grande que les habitants de Fanzaira [Fanjahira]. En attendant que nous ayons construit nos demeures, il mit à notre disposition la sienne, qu'il abandonna tout exprès et qu'il nous força à accepter. En un mot, il s'est comporté de telle façon que nous ne pouvons que rendre hommage à son bon caractère et le considérer comme un brave homme, doué d'un cœur excellent, quoi-

qu'il ne soit pas très bien doué sous le rapport de l'intelligence.

La ville de Sadia [de Sahadia, près de l'embouchure du Manambolo] est très grande et très populeuse, quoique je ne puisse pas bien fixer le nombre de ses habitants; j'estime cependant qu'elle est trois fois plus considérable que Fanzaira [Fanjahira]; nonobstant, sa situation est très inférieure à celle de cette dernière. Les habitants sont pauvres, ils sont noirs et ont les cheveux crépus. Ils ont bon caractère, et ils ne sont pas trop quémandeurs, ni trop vaniteux. Leurs mœurs ne sont pas aussi licencieuses que celles des habitants de Fanzaira [Fanjahira]; toutefois, leur vice principal consiste, ainsi que je l'ai écrit dans la relation de mon précédent voyage, dans le grand nombre de femmes qu'ils entretiennent. Nous verrons avec le temps s'il nous sera facile de leur faire abandonner cette coutume. Pour le moment, nous aurons assez à faire avec les enfants et les jeunes gens, dont le nombre est prodigieux, et, comme leurs pères et leurs mères sont disposés à nous les confier pour que nous les instruisions, nous espérons réussir en peu de temps. Ici les enfants sont également circoncis, non pas dans leur enfance, mais quelques années après. Comme cette pratique est douloureuse plutôt qu'agréable et avantageuse, nous espérons que nous arriverons sans grande peine à la supprimer.

Ce qui doit tout d'abord nous préoccuper, c'est d'établir des communications faciles et commodes entre ce pays, d'une part, et l'Inde et l'Afrique, d'autre part, car si le Père Pero Freire n'a pu encore arriver jusqu'ici, que pourront faire d'autres Européens? En dedans de la barre, la rivière offre un excellent mouillage, mais à son embouchure il y a un banc de sable qui se découvre complètement à basse mer et qui ne peut être franchi que par des bâtiments n'ayant pas plus de tirant d'eau qu'une fuste [boutre]. Donc, du moment qu'un bâtiment quelconque

venant de Mozambique ne peut y entrer, je ne vois que deux moyens d'arriver à nos fins : le premier consisterait à aller à Lamou, Pata ou Empasa [Mombaz], d'où il part presque tous les ans des fustes [boutres] pour Mazalagem [Boina], port très fréquenté par les habitants de Sadia [de Sahadia ou Manambolo] qui s'y rendent soit par terre en vingt jours, soit le plus souvent par mer en cinq jours seulement, quelquefois en dix. Mais je trouve qu'au commencement du moins ce moyen serait dangereux, car nous serions dans la dépendance des Arabes qui verront certainement d'un très mauvais œil notre établissement dans ce pays où, étant plus anciens que nous, ils pourront nous nuire beaucoup. Le deuxième moyen consisterait à faire construire sous ma direction un bâtiment capable de faire la traversée jusqu'à Mozambique, qui est très près d'ici. Si j'avais les clous nécessaires pour mener à bien cette construction, je l'entreprendrais bien volontiers, car nous avons avec nous le charpentier de la patache, jeune homme vertueux, remarquablement intelligent et tout à fait dévoué, qui a un vif désir d'entrer dans notre Compagnie et qui eût été probablement reçu à Goa, s'il l'avait demandé; maintenant qu'il nous sert ici, cherchant à se rendre digne d'être admis parmi nous, je crois qu'il serait bon de le récompenser. Si V. R. voulait lui envoyer quelques mots d'encouragement qui lui donneraient de l'espoir, j'en serais heureux. Le Père d'Azevedo vous écrira plus longuement à ce sujet.

Il est juste de dire que le commerce est pour ainsi dire nul ici; il se traite en somme fort peu d'affaires. Les esclaves y sont très rares; du moins, n'avons-nous pas pu jusqu'à présent en acheter un seul, et on nous assure qu'il n'y en a pas. En ce qui concerne les tortues, quoique la côte en fournisse en grande abondance, il nous a été impossible d'en voir une seule. Les

bœufs sont très grands et très beaux, mais ils sont très rares. Je crois qu'il y a une certaine quantité de santal et d'écorces précieuses, ainsi que des bois de charpente, dont on pourra tirer quelque profit en forçant les nègres à travailler. D'où il ressort que ceux qui viendront ici à l'avenir, s'ils veulent retirer de leur voyage des résultats appréciables, devront aussi visiter Mazalagem [la baie de Boina] et Sada [la baie d'Anorontsanga] dont le roi est Tinguimaro [Itongomaro]. Je suis disposé à accompagner les nouveaux venus et à leur faire connaître tous les ports du pays.

La langue du pays [de Manambolo] est la langue cafre[1]; j'ai donc dû acheter l'un des deux petits Cafres qu'il y avait dans la patache, et que son maître n'a pas voulu me vendre à moins de soixante pardãos[2] [330 francs environ]; je lui ai donné en paiement deux traites, l'une de 55 piastres 20 [303 fr. 60], à toucher à Mozambique, et l'autre à toucher à Goa pour le surplus. A cet effet, j'envoie un fût de vin, contenant environ 6 almondes[3] [100 litres], pour être vendu à Mozambique, ainsi qu'un nègre *bouque* [un Malgache] que Bruto Chambanga [le roi Tsiambany] m'a donné à la place de Romain, afin qu'avec le produit de ces deux articles, que j'estime devoir être plus que suffisants pour parfaire la somme mentionnée ci-dessus, on puisse payer ce jeune Cafre. En tout cas, si par hasard il manquait un appoint ou si le nègre [le Malgache] venait à mourir, je prie instamment Votre Révérence de vouloir bien acquitter ma dette envers M. Amador

1. Le P. Mariano était mieux avisé lorsqu'en 1613 il disait : « La langue des Malgaches est totalement différente de la langue cafre et très semblable au malais ». Voir plus haut, p. 22.

2. Le « pardão de réales » est une monnaie des Indes portugaises valant une piastre; il diffère du « pardão-xerafim » qui ne vaut que 3 testons, c'est-à-dire 300 à 360 reis ou environ 1 fr. 70.

3. L'almonde est une mesure portugaise dont la capacité est très variable suivant les localités. Il est probable qu'ici elle est comptée pour 16 litres 1/2.

da Costa, car il est pauvre et, en réalité, la vente qu'il a bien voulu me faire de son petit nègre qui lui rendait de grands services, lui a été dommageable. J'écris également à ce sujet au Procureur de la province, à qui j'adresse en outre une petite liste de divers objets pour le cas où Notre-Seigneur daignerait vous donner le moyen de nous les faire parvenir ici. Nous avons grand besoin de ces objets et je suis certain de la bonne volonté de V. R.; je n'ai donc pas besoin d'insister à ce sujet.

En ce qui concerne notre Église, j'estime qu'elle est suffisamment pourvue de missionnaires, du moment que le Père Pero Freire doit rester attaché au pays de Sadia [Sahadia ou Manambolo]. Pour les autres affaires, j'écrirai au Procureur. Votre Révérence me demandera peut-être si, puisque nous sommes deux ici, il sera nécessaire ou tout au moins opportun que le Père Pero Freire y vienne également, si l'occasion se présente. Pour répondre, il faudrait une plus grande expérience et une connaissance plus complète du pays que celle que nous avons à présent. En tout cas, pour vous donner de suite mon opinion, je dirai que, si nous y prenons racine, comme je l'espère, nous aurons certainement besoin de beaucoup de missionnaires, car la population de toute cette côte, qui appartient à une seule et même race, est considérable. Cependant, pour cette première année, je ne crois pas que cela soit bien nécessaire; au contraire, je pense qu'il sera préférable de laisser d'abord notre réputation s'établir, de manière que tout le monde dans le pays entende parler de nous et nous connaisse; il nous sera plus facile ensuite de les convertir en masse. Cependant, si nous avions les moyens de nous rendre à Masimanga [Manombo], comme je l'ai dit plus haut, il me semblerait alors très utile de faire venir ici deux nouveaux confrères pour cette mission, à laquelle je m'empresserais de prendre part; mais nous

avons assez à faire ici, où les difficultés ne manqueront pas.

Dans le règlement que V. R. nous a tracé pour le cas de notre arrivée à Sadia [Sahadia ou Manambolo], elle nous a soumis aux ordres du Père Pero Freire. Ne l'ayant pas trouvé ici, je serais aise de savoir si nous devons toujours nous considérer comme soumis à lui, ou si nous sommes sous la dépendance du Recteur de Mozambique. C'est tout ce que j'ai à dire au sujet des affaires de Sadia [de Sahadia ou du Manambolo], et il ne me reste plus qu'à me recommander vivement aux prières de Votre Révérence et de tous nos Pères et Frères.

3° Lettre du Père Luis Mariano du 21 octobre 1616 (sur les événements survenus à Sahadia, dans le Ménabé)[1]. — Dans ma lettre précédente, je vous ai donné des renseignements sur l'état du pays et les mœurs de ses habitants. Aujourd'hui je m'occuperai de ce qui nous y est advenu. Quand nous sommes arrivés ici [à Sahadia, à l'embouchure du Manambolo], où la côte est très dangereuse, craignant qu'il ne survînt une tempête qui eût mis en péril la patache, je me suis tellement pressé de débarquer nos bagages que ce navire a mis à la voile beaucoup plus vite qu'il n'eût été à désirer. En effet le capitaine et son équipage, dès qu'ils nous ont eu mis à terre, se sont considérés comme libres de partir et pourtant il m'eût semblé raisonnable qu'ils attendissent quelques jours avant de lever l'ancre, non seulement pour nous donner le temps d'étudier un peu le pays et ses habitants, mais encore pour nous permettre de nous servir de quelques ouvriers qui se trouvaient à bord et qui nous eussent été très utiles pour nous aider dans la construction de nos demeures. Faute de ces ouvriers, nous avons eu à ce sujet de grands ennuis avec les nègres [Malgaches], car,

1. Le Père Luis Mariano est arrivé à Sahadia [à l'embouchure du Manambolo, sur la côte Ouest de Madagascar] le 10 juin 1616.

dès qu'ils ont vu le navire parti, les grands du pays se sont montrés insolents, et nos maisons ont été construites lentement et mal, tout en nous coûtant beaucoup plus que de raison. Mais ce qui nous a donné le plus de soucis et, dès le début, nous a le plus affligés, a été une guerre civile qui a éclaté immédiatement après notre arrivée. Dans ce pays, ces guerres intestines sont extrêmement fréquentes; voici la cause de celle-ci : Le roi du pays, qui a toujours eu et qui a encore de nombreuses femmes, est très âgé et a plusieurs fils. L'aîné est mort, il y a quelques années, d'un coup de sagaie dont il a été traîtreusement frappé dans sa maison même; le deuxième, nommé Saluba [Soalobo?], ayant été déclaré son successeur, le troisième, Mananqui [Manangitra?], l'empoisonna par jalousie et devint ainsi l'héritier présomptif. Mais ce meurtre et sa conduite brutale et insolente à l'égard des habitants de la ville le firent tellement haïr qu'il dut s'en aller vivre ailleurs; il emmena avec lui les hommes les plus vaillants nommés Suculambes [Sokalamba ou Sokolampy?], au nombre desquels se trouvaient plusieurs fils et parents du roi, et il bâtit une petite ville sur une hauteur à une lieue et demie ou deux lieues de l'endroit où nous demeurons. Les deux partis résidèrent, chacun dans sa ville, sans entretenir de relations amicales, mais aussi sans se prendre de querelles. Cet état de choses a duré jusqu'à notre arrivée, mais notre présence a fait éclater le feu qui couvait. Craignant que Loquexa[1] [Rakisa] ne parvînt à lui ravir son héritage à l'aide des pouvoirs mystérieux que nous sommes censés lui fournir, et estimant en outre que, si les Portugais s'établissaient dans le pays, ils le chasseraient pour mettre à sa place son cadet Loquexa [Rakisa], Mananqui [Manangitra?] lui

1. Dans cette lettre, ce nom, qui ailleurs est écrit Oqueça, Oquexa, Loqueça ou Loquexa, est orthographié tantôt Loquena, tantôt Loquexa.

déclara la guerre, toutefois sans chercher, au moins au commencement, à tuer du monde; quant à nous, il nous fit dire qu'il nous exterminerait et qu'il brûlerait nos demeures ainsi que celles de Loquexa [Rakisa]. Afin de mettre son projet à exécution, il envoya ses gens un jour mettre le feu à plusieurs maisons de ses ennemis, un autre jour leur enlever du bétail, un autre jour encore cueillir les bananes dans leurs plantations; ses partisans rouaient de coups tous les individus du parti adverse qu'ils rencontraient sur leur route et se livraient à toutes sortes d'actes de violence. Les habitants de notre ville, qu'on appelle « Ajungones » [Azogona?], ont naturellement été désolés de ces actes; comme leur roi ne voulait pas faire la guerre à son fils, ils dissimulèrent au début leurs griefs et cherchèrent par tous les moyens à apaiser Mananqui [Manangitra?] et à faire la paix avec lui, mais en vain, car il n'a voulu s'entendre ni avec son père ni avec qui que ce soit, et il s'est s'entêté à poursuivre la guerre, ne cessant de nous menacer nous et Loquexa [Rakisa].

Nous entendions chaque jour parler de ces choses; toutefois, ne connaissant pas le fond de l'affaire, nous n'ajoutions pas une foi absolue aux dires des nègres [Malgaches], craignant qu'ils ne rusassent dans le but de s'emparer de nos biens. Nous avions en effet tout lieu d'être inquiets, et nous nous méfiions encore plus de ceux au milieu desquels nous vivions et qui nous faisaient ces récits que de leurs adversaires. Mais il a plu à Dieu de nous faire connaître que leur querelle était sérieuse; un jour en effet, nous avons vu les Ajungones [Azogona?] partir en guerre contre leurs ennemis, au nombre de deux à trois cents. Arrivés auprès de leur ville, ils leur proposèrent d'abord de faire la paix, mais ce jour-là les Suculambes [Sokalamba?] ne donnèrent pas signe de vie et ne s'aventurèrent pas hors de

leur enceinte, si bien que les Ajungones [Azogona?] s'enhardissant les attaquèrent. Mananqui [Manangitra?], qui était courageux, tenta une sortie contre les assaillants à la tête d'une troupe moins nombreuse que la leur, mais, malgré son courage, il fut tué de deux coups de sagaie.

Les Ajungones [Azogona?] ont alors rebroussé chemin, fêtant bruyamment leur triomphe. Ils estimaient que, le roi ennemi et quelques autres grands personnages étant morts, la guerre était finie; ils étaient même si persuadés que les Suculambes [Sokalamba?] abandonneraient pour toujours leur ville qu'ils sont allés se cacher dans la forêt pour les surprendre dans leur fuite. Mais il en a été tout autrement. Un autre fils de Capitapa [Kapitaka?], le roi de Sadia [Sahadia], qui était du parti de Mananqui [Manangitra?], se mit à la tête des habitants de sa ville et, usant de ruse plutôt que de force, fit d'abord des ouvertures de paix, mais, apprenant pendant les négociations qu'un fils de Loquexa [Rakisa], qui était réputé pour son courage, était dans la campagne avec sept hommes seulement, il envoya une forte troupe pour l'attaquer. Dans la lutte, pendant laquelle il s'est admirablement défendu, ce jeune homme, abandonné de ses compagnons, a été tué, tenant encore à la main sa sagaie et son bouclier. Les Ajungones [Azogona?] ont été fort affligés de cette perte, d'autant plus que la nuit précédente le Diable, par l'intermédiaire du Muganga[1] [Mganga] qui est leur sorcier, les avait avertis du malheur d'une façon vraiment extraordinaire : à minuit, le Diable, qui est le génie inspirateur du Muganga [Mganga], s'était perché sur le toit de la maison du sorcier et avait crié à haute voix : Guerre! Guerre!, mais ces gens, qui sont d'une insouciance déplorable, ont, malgré cet

1. Mariano se sert ici du terme employé par les Souahili ou habitants de la côte orientale de l'Afrique pour désigner les devins, les sorciers.

avis du Diable, laissé périr ce jeune homme sans lui porter secours.

Après la mort du fils de Loquexa [Rakisa], la guerre est devenue beaucoup plus acharnée. Les Suculambes [Sokalamba?], qui sont moins nombreux, ne sortent que la nuit, et les Ajungones [Azogona?] sortent au contraire le jour. Une de ces nuits, les premiers ont réussi à pénétrer dans notre ville, et ils avaient déjà commencé à mettre le feu aux maisons qui sont construites en paille, de sorte que nous eussions tous brûlé, si Dieu n'eût fait sortir de chez lui, au risque de sa vie (qu'il a d'ailleurs perdue d'un coup de sagaie), un homme qui donna l'alarme et fit accourir du monde. Après cette dernière affaire, Quissôa [Kisoa?] a fait de nouvelles propositions de paix, ce qui ne l'a pas empêché de tuer encore un homme qui se trouvait hors de la ville, ce dont les Ajungones [Azogona?] se sont montrés très offensés; aussi firent-ils une sortie dans laquelle ils ont tué cinq Suculambes [Sokalamba?].

Se voyant menacés, ceux-ci ont abandonné leur ville, non dans l'intention de mettre fin à la guerre, mais au contraire pour pouvoir la continuer avec plus de sécurité. Dans ce but, tandis qu'ils envoyaient aux Ajungones [Azogona?] des messages de paix, ils ont parcouru les districts voisins, cherchant à réunir des partisans. La veille de la Saint-François, ils sont venus pendant la nuit et ont volé aux Ajungones [Azogona?] une centaine de bœufs qui paissaient dans la forêt. Ce bétail est la principale richesse des habitants de ce pays. Les voleurs ont été immédiatement signalés, mais les Ajungones [Azogona?], quoiqu'avisés de ce qui venait d'arriver, ont eu peur de s'aventurer au dehors pendant la nuit et, quand ils sont sortis au point du jour, les Suculambes [Sokalamba?] étaient déjà loin, emmenant les bœufs avec eux. Néanmoins, les Ajun-

gones [Azogona?] se mirent à leur poursuite, malgré la chaleur qui était accablante, et ils les rejoignirent à la tombée de la nuit; quoiqu'ils fussent en moindre nombre que leurs voleurs, qui, du reste, ne se montrèrent pas tout d'abord au grand complet, ils les attaquèrent immédiatement, en tuant plusieurs et les forçant à reculer; mais les Ajungones [Azogona?], épuisés de fatigue et voyant fondre sur eux une troupe de plus en plus nombreuse de Suculambes [Sokalamba?], se décidèrent à battre en retraite. Cette tactique ne profita qu'aux hommes jeunes qui avaient la force de courir; quant aux vieillards, qui étaient au nombre de douze ou treize et parmi lesquels se trouvait un frère du roi de Sadia [Sahadia], ils ont été presque tous tués; les survivants, après avoir traversé la forêt en courant, sont arrivés un à un à la ville, où la nouvelle de ce désastre a été accueillie par des pleurs et des gémissements.

Cette défaite a fort découragé les Ajungones [Azogona?]. Ayant entendu dire que les Suculambes [Sokalamba?] se disposaient à marcher sur leur ville avec tous les gens de leur parti, ils se sont de suite préparés à la défense et ont commencé à construire en toute hâte, avec de grosses poutres, une seconde enceinte. Au moment où je vous écris, ils sont en plein travail et vivent dans des transes continuelles, s'attendant à tout moment à voir l'ennemi les assaillir. Telle est actuellement la situation. Nous courons à tout moment le risque d'être mis à mort, car si l'ennemi arrive et pénètre dans la ville, ce qui, à en juger par la terreur des Ajungones [Azogona?], est une chose presque fatale, il ne nous restera qu'à faire notre acte de contrition.

J'écris longuement à ce sujet, afin que V. R. puisse se rendre compte que nous sommes dans un pays où les guerres sont continuelles. Si, le père vivant encore, les fils se livrent déjà à

de semblables luttes au sujet de la possession du royaume, vous pouvez facilement vous rendre compte de ce qui arrivera dans l'avenir, lorsque le vieux roi sera mort. Il n'y a pas ici moins de quatre prétendants, qui pour le moment se taisent, mais qui se préparent à agir en temps voulu.

Ces guerres entravent naturellement notre mission, toutefois elles ne sauraient en empêcher la réussite. Les plus grands obstacles sont, d'une part, la polygamie, car les noirs [les Malgaches] ont beaucoup de femmes, et, d'autre part, leur usage d'offrir des sacrifices à leurs ancêtres, aux morts. Sur ces questions ils sont intraitables.

Pendant que nous causons avec eux, ils semblent convaincus et applaudissent aux vérités que nous leur révélons, mais, dès qu'on leur parle d'agir, ils ne veulent plus rien savoir. Ce qui devrait leur faire du bien, tourne au contraire à mal; la veille de la défaite dont je viens de parler, le Père d'Azevedo, prêchant dans la chapelle, a reproché amèrement aux Ajungones [Azogona?] de ne pas écouter la parole sainte, et depuis le désastre, au lieu d'avoir recours à Dieu et à notre patron saint Laurent, ils les fuient plus que jamais, nous disant que notre Dieu tue; pourtant presque aucun de ceux qui nous fréquentaient n'est mort. Votre Révérence me demandera encore comment se comporte Loquena [Rakisa], ce nègre [ce Malgache] qui nous a accompagnés dans notre première expédition. C'est le pire de tous. C'est lui qui nous cause le plus d'ennuis, étant âpre au gain et cupide; il ne vient jamais chez nous que pour quêter quelque cadeau; en un mot, c'est un nègre [Malgache] méchant, qui n'agit pas autrement que ses compatriotes, lesquels deviennent d'autant plus mauvais qu'on leur fait plus de bien. Toutefois son vieux père se conduit très bien envers nous, quoique nous n'arrivions pas à le convertir.

Il est certain que nous courons ici de réels dangers, surtout parce que le vieux roi peut mourir d'un moment à l'autre. Comme les risques auxquels nous sommes exposés proviennent de considérations purement temporelles et non point d'une haine envers notre église, si les affaires empirent, je n'hésiterai pas à aller dans une autre partie de l'île, avant même d'en recevoir l'avis de V. R., car il est de notre intérêt d'agir ainsi. Ce qui me peine vivement, c'est de n'avoir pu, à cause de cette guerre, parcourir le pays et visiter les villes voisines, ce que nous eussions fait depuis longtemps si le pays avait été tranquille. Nous avons grand besoin que V. R. daigne recommander tout particulièrement notre Mission à Dieu et prier nos Pères et Frères affectionnés d'en faire autant avec la plus grande insistance, car, en vérité, il faudra toute la puissance et la protection de Dieu pour ébranler ces cœurs pétrifiés et endurcis dans le mal. Fait à Sadia [Sahadia], le jour de la fête des onze mille Vierges, en 1616 [le 21 octobre].

Si l'on venait à signaler à Goa l'absence de quelque gros navire, tenez pour certain qu'il s'est perdu auprès de la côte Ouest de Madagascar, car, au moment où je griffonne ces lignes à la hâte, tombant de sommeil comme vous pouvez en juger par les pâtés que j'ai faits, nous venons d'apprendre de source certaine que, entre le 19e et le 20e parallèle, on a trouvé en plusieurs endroits de la côte les épaves d'un grand vaisseau; on a déjà recueilli cinq futailles, quelques tonneaux, des vases et de grandes marmites, et ici même, auprès de la ville, nous avons vu sur la plage une grosse planche en bois de sapin qui provient des œuvres mortes d'un navire et qui est neuve, ce qui nous fait supposer que le naufrage est récent. Toutefois, jusqu'à ce moment, nous n'avons encore entendu parler de la décou-

verte d'aucun cadavre. Nous ne savons pas davantage si ce navire s'est perdu au Nord ou au Sud de Sadia [Sahadia ou bouche du Manambolo].

De Votre Révérence, le fils en Christ,

LUIS MARIANO.

P.-S. — Je ne vous parle pas des vivres, non seulement parce que cette lettre est livrée au hasard, mais encore parce que la patache nous en a fourni une quantité suffisante. Je vous dirai seulement que la farine que nous avons est presque toute pourrie et que le vin du Roi, que nous avons gardé pour les messes, est éventé.

4° LETTRE DU PÈRE LUIS MARIANO DU 22 OCTOBRE 1616 (SUR LE PAYS DE SAHADIA, DANS LE MÉNABÉ). — J'écris ces quelques lignes à tout hasard, car elles doivent être remises à un Maure [Musulman], originaire de Mozalagem [baie de Boina], que le hasard a amené dans cette île de Sadia [île de Sahadia, à l'embouchure du Manambolo] et qui, j'espère, les enverra de Mozalagem à Mozambique ou à Mombaz.

Je vais résumer tout ce qui a trait aux affaires spirituelles et temporelles de ce pays, où nous sommes arrivés le 18 juillet dernier[1] (comme vous l'aurez su par les lettres confiées à la patache). Au bout seulement de quelques jours, lorsque nous avons eu inspecté avec attention les lieux et causé avec les habitants, nous l'avons trouvé bien différent de ce que les renseignements qu'on nous avait donnés nous avaient fait supposer.

Le pays est très pauvre non seulement au point de vue des

1. Il y a là une erreur de date. En effet, le P. Luis Mariano est arrivé en rade de Sahadia le 10 juin (voir plus haut, p. 206, le récit du Voyage de J. Cardoso de Pina), et la première lettre qu'il a écrite à son supérieur de cet endroit porte la date du 18 juin 1616 (voir plus haut p. 140).

produits ouvrés, car il n'y a aucune industrie, mais même en vivres, car à l'exception des bananes et d'une certaine farine qui ressemble au sagou [*tavolo* (*Tacca pinnatifida*)] et des bœufs, qui n'y sont pas du reste en grand nombre, les autres productions n'ont aucune importance. Le terrain est si stérile qu'on ne trouve pas un seul brin d'herbe verte non seulement autour de la ville, mais même fort loin, et le climat y est si malsain que, malgré le peu de population, il ne se passe pour ainsi dire pas de semaine qu'il n'y ait quelque décès. Pourtant, si nous parlons d'après notre expérience personnelle, nous sommes forcés de reconnaître que ce nom de *Sadia*[1], qui est en même temps le nom du roi, est bien donné, car, depuis que nous sommes ici, nous jouissons d'une santé excellente malgré l'absence de tout confort.

La langue, quoiqu'elle appartienne à la même famille que celle des Cafres de la côte de Malindi[2], en diffère cependant notablement et est beaucoup plus riche. Aussi, avons-nous éprouvé assez de difficultés pour en apprendre le peu que nous en savons actuellement; toutefois, nous faisons quelques progrès, surtout le Père Antonio d'Azevedo qui l'a beaucoup travaillée. Quant au jeune Cafre que nous avons acheté dans la patache pour la somme de 60 pardãos [330 francs environ], il ne nous est, sous ce rapport, d'aucune utilité.

Nous prêchons très fréquemment la parole de Dieu, ce qui est le but principal de notre mission, mais jusqu'à présent dans le désert, sans recueillir le moindre fruit. Dans toute cette ville, un vieillard seul écoute avec plaisir les vérités évangéliques et nous a promis de se faire chrétien, ce qui nous donne quelque espoir. Ce qui met obstacle à nos desseins, ce

1. En portugais, *sadia* veut en effet dire « sain, salubre ».
2. Ailleurs (p. 22), il la rapproche avec raison de la langue malaise.

sont les mœurs barbares de ces Malgaches et leurs absurdes croyances qui sont très profondément enracinées dans leur esprit. Étant déjà par nature des païens endurcis, animés des sentiments les plus mauvais, ils ont pris des Maures [Musulmans] ce que ceux-ci ont de pire, c'est-à-dire la circoncision et la polygamie. Nous connaissons dès longtemps ces deux plaies dont nous vous avons déjà entretenu, mais nous venons d'apprendre des détails tellement horribles et abominables que, toutes les fois que nous y pensons, nous en sommes péniblement impressionnés [1].

D'après les lois du mariage malgache, qui n'est en réalité qu'un pur concubinage, le mari doit donner une vache ou quelqu'autre cadeau équivalent aux parents de la femme qu'il épouse; il a le droit de répudier sa femme, même sans motif, et on doit alors lui restituer la vache qu'il a donnée. La femme peut de même divorcer, toutes les fois qu'elle désire épouser un autre homme, toujours à la condition de restituer au mari abandonné sa vache. Il est arrivé ici même que, le jour de son mariage, un homme en a trouvé un autre en conversation criminelle avec sa femme; celle-ci l'a tout simplement invité à ne se point fâcher, lui disant qu'elle allait lui restituer de suite la vache qu'il avait donnée à ses parents, et elle lui a déclaré en même temps qu'elle avait fait choix de cet autre époux parce qu'il lui donnait deux vaches. A cause de cette vache donnée à l'occasion de leur mariage, les femmes sont pour ainsi dire esclaves de leur mari et de leurs enfants; en aucun cas elles ne peuvent les quitter sans l'avoir d'abord restituée. A la mort de leur mère, ladite vache revient en héritage à ses enfants. Les

1. Il est probable que, dans ce passage, le P. Luis Mariano fait allusion aux habitudes d'inceste qui existent dans certaines familles de la côte Ouest (comme du reste dans l'Est).

fils épousent, sans aucune honte, les veuves de leurs pères, à l'exception de celle qui les a enfantés, ou bien ils les donnent en mariage à d'autres, au prix d'une vache pour chacune d'elles. Les pères, tout aussi éhontés, prennent aussi les veuves de leurs fils. Je ne m'occuperai ni des demi-frères, ni des parents aux autres degrés, car ces gens ne respectent nullement les liens sacrés de la parenté, comme s'ils étaient des brutes et non des hommes doués de raison. Si, du moins, ces femmes se plaignaient de leur servitude, comme c'est le cas chez les Maures [Arabes], le mal serait moindre; mais elles sont, au contraire, très satisfaites de leur condition, car chacune a sa maison et est libre d'aller et venir, se livrant à qui lui plaît, ce que personne ne trouve étrange. Quoique d'ordinaire les maris aient connaissance de leurs passades, ils ne s'en plaignent pas ou même ils s'en montrent contents, car ils y gagnent d'être déchargés d'une partie des dépenses de nourriture du ménage. Il arrive quelquefois cependant que les choses tournent mal et que l'homme surpris en flagrant délit d'adultère est obligé de payer la rançon de sa faute en donnant au mari un de ses fils, un de ses frères ou bien un de ses parents comme esclave. Le principal luxe des habitants de ce pays consiste en la possession, autour de la maison du chef de famille, de cabanes peuplées de beaucoup de femmes. Le roi qui est aujourd'hui un vieillard en pleine décrépitude, en possède encore dix-neuf ou vingt, qui sont les survivantes de son nombreux harem. Un de ses frères en avait autant, et notre Loquexa [Rakisa] en a actuellement six. Chaque noir [Malgache] possède autant de femmes qu'il en peut nourrir, ainsi que je l'ai déjà écrit.

De la circoncision, ces gens ont une connaissance plus approfondie que nous le supposions, mais ce n'est point là le plus grave obstacle que nous avons à combattre. Ils n'ont de Dieu,

le Dieu véritable et unique, qu'une connaissance très bornée et insuffisante, qu'ils ont reçue des Maures, et ils s'en préoccupent fort peu. Leur principal culte consiste à offrir des sacrifices à leurs divinités, qui, à ce qu'ils racontent, sont au nombre de six et dont la principale s'appelle *Satia* [Satana ou Satan]. Ils offrent aussi des sacrifices aux mânes de leurs morts, qu'ils nomment *Afo* [*Afona* [1]] et auxquels ils rendent un culte semblable à celui que nous accordons à nos saints. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette erreur, car ils en professent une autre plus grave encore, celle de croire que toutes les âmes vont au ciel et que l'enfer n'existe pas. Aussi, convaincus que leurs morts ont le pouvoir de leur venir en aide, ils les prient et les honorent sans cesse. Ce qui les maintient dans ces erreurs, qui sont très enracinées dans leur esprit, c'est que le Diable, appelé ou non, s'empare à tout instant du corps de quelques-uns de ces pauvres et misérables gens, comme si c'était sa demeure habituelle et, dès qu'il y est installé, il pousse des gémissements et des cris qui font amasser la foule. Jouant alors le rôle d'un *Afo* [*Afona* ou mânes d'un de leurs ancêtres] et prenant son nom, il se met à parler des guerres à venir ou passées, ou bien il excite l'auditoire à faire quelque entreprise et il se fait adorer. C'est une chose étrange et lamentable de voir ces gens parlant au Diable, comme s'ils parlaient à leurs pères, à leurs frères ou à leurs amis. Ce qui est pire encore, c'est que, le jour même de la mort d'un individu ou quelques jours après, le Diable vient parler en son nom, en prenant sa voix.

Les noirs [Malgaches], au moins ceux qui sont capables d'un semblable travail, représentent leurs Dieux et leurs *Afo* [*Afona*] au moyen d'images en bois, informes et laides comme ceux

1. *Afona*, litt. : action de flotter, être flottant, fantôme?

qu'elles sont chargées de représenter, et les ornent de perles de verre et d'autres bijoux grossiers; ils les portent en sautoir attachées à une sorte d'écharpe. En temps de guerre, ou quand ils entreprennent quelque voyage dangereux, les possesseurs de ces gris-gris les font préalablement oindre de graisse. D'après une coutume générale, le fils aîné coupe la barbe et les ongles de son père le jour même de sa mort, et il dépose ces reliques, très précieuses à ses yeux, à l'intérieur des susdites figurines; quelquefois même il les porte attachées directement sur l'écharpe.

Les habitants de ce pays ont l'habitude d'offrir à leurs morts des sacrifices de bœufs, de moutons, de chèvres ou de poules, que chacun fait quand bon lui semble ou quand ses moyens le lui permettent; l'animal ainsi sacrifié doit être distribué entre tous les assistants, grands ou petits. On rend encore honneur aux mânes des ancêtres en leur faisant des offrandes de riz, de maïs, etc., et on leur adresse des prières, accompagnées de requêtes que nous avons souvent entendues. Leur luxe consiste à abattre un grand nombre d'animaux lors des funérailles. Toutes ces cérémonies, quoique les indigènes ne possèdent pas d'églises et qu'ils ignorent l'art de l'écriture, ont lieu avec une grande solennité, non seulement dans le but de demander la protection de Dieu et de leurs ancêtres en temps de guerre, mais encore pour obtenir de bonnes récoltes, une parfaite santé, etc. Depuis notre arrivée ici, il ne s'est guère passé de semaines où il n'y ait eu un ou plusieurs de ces sacrifices.

Ces gens sont très superstitieux et croient aux augures et présages, dont ils connaissent plusieurs espèces. Quand en guerre ils tuent des ennemis, afin d'empêcher les âmes de ces morts de pénétrer dans leur ville et de venir leur faire du mal, ils parcourent en masse toutes les rues en poussant de grands

cris, et, en même temps, les femmes et tous ceux qui sont dans l'intérieur des maisons frappent de grands coups contre les murs. Cette cérémonie, au moyen de laquelle ils croient expulser les âmes ennemies, ne prend fin que quand ils sont arrivés aux portes de la ville, toujours faisant un vacarme assourdissant.

Ils ont une telle foi dans les sortilèges qu'ils n'entreprennent aucun acte important sans les consulter auparavant. Ces sortilèges se font de plusieurs manières : sur le sable, avec un fer rougi au feu, avec des bananes, avec des noyaux de tamarin, et avec mille autres babioles. Afin de vous donner une idée de la grande importance qu'ils attribuent à ces pratiques, il me suffira de vous dire que, tout en n'ayant jamais eu de prêtres ou d'individus spéciaux pour circoncire ou pour offrir les sacrifices, ils possèdent, pour tirer le sort, un prêtre qui porte le nom de Maganga [Mganga [1]]; cette fonction importante est toujours remplie par un grand personnage, soit le roi, soit un de ses proches parents. Ce grand personnage s'occupe aussi, en sa qualité de prêtre ou Cacis [*hasina* ou mieux *masina* [2]], des affaires du gouvernement; il est toujours en relations avec le Diable, qui lui suggère des rêves et lui fait continuellement des révélations. Quoique, dans ses sortilèges ainsi que dans ses conseils, il se trompe souvent, comme nous avons eu l'occasion de le vérifier, il a pourtant un crédit extraordinaire et tout le monde le craint et le respecte; il lui suffit d'ouvrir la bouche pour que l'on s'empresse de suivre ses avis. Les gens de ce pays n'ont pas besoin de maîtres pour leur apprendre leur religion mensongère, car toutes les pratiques de sorcellerie se font publi-

1. *Mganga*, comme nous l'avons déjà dit plus haut, p. 219, n'est pas un nom malgache. C'est le nom donné aux sorciers ou devins par les Souahili de la côte orientale d'Afrique. — 2. C'est-à-dire : sacré, puissant.

quement, en présence de tous, et il n'y a pas de jeune garçon ni d'enfant qui ne soit parfaitement au courant de tout, comme s'il eût eu des leçons sur ce sujet.

Les pères, qui ont de leurs nombreuses femmes beaucoup d'enfants, se préoccupent très peu de leur éducation, et ils les laissent vagabonder à leur aise. Il en résulte que la plupart, quoiqu'ils se marient à un âge déjà avancé, sont, dès leur petite jeunesse, effrontés et libertins.

V. R. est maintenant en mesure d'apprécier le grand besoin que nous avons de l'appui de Dieu pour vaincre toutes ces difficultés et modifier des habitudes si fortement enracinées. Si, au moins, leur roi, qui est plus intelligent et plus éclairé que les Cafres [Malgaches], avait de l'autorité, nous n'aurions pas de motif de désespérer, et il est vraisemblable que nous réussirions à convertir au moins les jeunes gens; mais il ne possède que la ville où nous résidons, il est pauvre et est très peu redouté, et ses sujets vont où bon leur semble sans qu'il ose y redire. En réalité, ce peuple forme une sorte de république; dès qu'il arrive une affaire importante, tout le monde s'assemble en conseil, et les opinions sensées sont le plus souvent étouffées par les méchants qui sont toujours en nombre considérable.

En raison de toutes ces circonstances, je crois devoir vous demander, puisque nous avons travaillé inutilement ici pendant quelque temps, s'il ne serait pas préférable de nous rendre dans une autre région de l'île de Saint-Laurent [Madagascar] où nous pourrions espérer obtenir des résultats plus satisfaisants. En tout cas, il convient de ne pas choisir l'une quelconque des villes de la côte comprise entre Mazalagem [la baie de Boina] et cette île de Sadia et Maria(?) [Sahadia, à l'embouchure du Manambolo], car nous savons que les habitants de cette zone sont de la même race et ont les mêmes mœurs. A

mon avis, je ne vois que trois mesures à adopter : 1° aller chez Tinguimaro [Itongomaro, roi des baies de Narendry et de Sada (ou d'Anorontsanga) dans le Nord-Ouest]; 2° aller à Macimanga [Masimanga ou Manombo, dans le Sud-Ouest (au Nord de la baie de Saint-Augustin)], qui est un endroit magnifique; ou enfin 3° retourner à Fanzaira [Fanjahira, dans le Sud-Est], si les affaires y prennent une meilleure tournure (Fait à Sadia [Sahadia] ou plutôt à Ciquingôna [Tsikingana?] par Luis Mariano, le 22 octobre 1616).

5° Lettre du Père Luis Mariano du 24 mai 1617, écrite de Sahadia dans le Ménabé. — J'expédie cette lettre à l'aventure et à la grâce de Dieu par la voie de Mazalagem [de Boina], sans savoir si elle parviendra à Votre Révérence, ni quand. Au mois d'octobre dernier, j'en ai déjà envoyé une par cette voie; si elle vous est parvenue, elle vous a fourni tous les renseignements nécessaires, car il n'y a rien de changé depuis et je n'ai rien d'important à y ajouter. Cependant, pour plus de sûreté, je profite du départ d'un nègre de ce pays [Malgache] que je connais, pour vous en envoyer un résumé.

Je commence par le sujet principal : la conversion. Sous ce rapport jusqu'à présent, nous n'avons rien fait et nous n'espérons pas mieux réussir dans l'avenir. L'obstacle principal est l'excessive et déplorable corruption des mœurs de ces gens qui sont les descendants, comme leur langue le montre [!] [1], des Cafres de la côte de Malindi, et qui ont, par suite, dans le sang l'idolâtrie compliquée en outre de mahométisme. Ils ont beaucoup de divinités, au nombre desquelles ils mettent leurs morts,

1. Dans son *Voyage d'exploration autour de Madagascar en 1613-1614*, le P. Luis Mariano avait dit avec plus d'exactitude (p. 22 et 73) que la langue des habitants de la côte Ouest de Madagascar était différente de celle des Africains et se rapprochait de celle des Malais.

surtout les chefs et les nobles et ceux qui meurent vieux. Ils leur adressent des prières et leur offrent souvent des sacrifices, immolant en leur honneur, surtout au moment de leurs funérailles, des bœufs, des chèvres ou d'autres animaux; ils déposent aussi sur leurs tombes des aliments et des *ex-voto*. Ils ont l'habitude de coudre, à l'intérieur d'une ceinture, les cheveux et les ongles de ces morts, qu'ils gardent religieusement comme des reliques. Les fils aînés des familles nobles enferment ces restes dans une vilaine petite boîte qu'ils portent toujours sur eux, comme parure, en temps de guerre et dans les fêtes.

Le diable ne cesse d'encourager ces pauvres gens dans leurs erreurs; à tout instant, il s'introduit dans leur corps, et convoque son auditoire en laissant échapper des cris et des gémissements prolongés. Puis, jouant le rôle d'un quelconque de leurs morts ou d'un de leurs dieux, il leur débite un tas de méchancetés, tantôt leur prédisant la guerre ou la paix, tantôt les entretenant du présent, du passé ou de l'avenir, et, quoiqu'il laisse échapper une foule de mensonges évidents, tel est l'aveuglement de ces gens, aveuglement résultant de leurs mœurs dépravées et de leur fâcheuse éducation, que personne ne les remarque et ne s'en étonne.

Une de leurs erreurs les plus déplorables est celle qui les porte à considérer l'enfer comme une fable. Quant à un Dieu Suprême, ils n'en ont qu'une notion très vague et ils croient bien au paradis, mais ils sont persuadés que tout le monde y va après la mort et y jouit de toutes sortes de félicités. Voilà pourquoi ils s'imaginent être à la merci des mânes de leurs parents, auxquels ils attribuent tous les biens et tous les maux que Dieu leur envoie; ils les craignent tout autant que des ennemis vivants, et c'est pour cela, afin de garantir leur vie présente, car ils n'ont cure de l'autre, qu'ils cherchent tant à s'assurer la

protection de leurs ancêtres. A ces erreurs, s'en ajoutent d'autres d'origine païenne, tels que les soi-disant prédictions de l'avenir, les sortilèges et diverses opérations de magie. Aux Arabes, ils ont emprunté la circoncision, qui est pour eux un acte aussi solennel qu'est chez nous le baptême; ils y ont introduit une pratique vraiment bestiale, qui consiste à faire manger par un des parents le prépuce de l'enfant nouvellement circoncis; celui qui l'avale devient son parrain.

Mais ce qui est le pire de tout, c'est le grand nombre de femmes que chacun peut avoir, quoique beaucoup d'entre eux, par pauvreté ou pour une autre raison, n'en possèdent qu'une seule, ce qui n'empêche pas chaque individu de désirer en avoir plusieurs. On peut dire que les hommes sont plutôt accouplés que mariés avec ces femmes, même s'il s'agit de la première, car ils se marient presque toujours sous la condition tacite que chacun des époux pourra en rechercher et en prendre un autre du moment que cela lui agréera. Il en résulte qu'il y a tous les jours, même sans motif plausible, des séparations et des répudiations, qui ont lieu sans bruit et sans regrets, car, du moment que le mari récupère la vache ou l'objet avec lequel il a acheté sa femme, tout se passe le mieux du monde.

Dans de semblables conditions, il ne faut pas s'étonner du peu d'amour et de fidélité qu'ont les époux l'un pour l'autre, ainsi que de la grande corruption des mœurs de ces gens. Mais leur coutume la plus abominable et vraiment bestiale est celle qu'ont les fils d'épouser (le fait se produit journellement) les femmes de leurs pères, à l'exception de celle qui les a mis au monde. C'est le principal héritage que laisse un père! De son côté, le père agit de la même façon avec les femmes de ses fils. Peut-on imaginer une plus grande bestialité! Les Musulmans eux-mêmes ne sont jamais arrivés à de semblables abo-

minations! En raison de cet usage et d'autres indices, il est permis de croire que la licence de leurs mœurs remonte à une époque antérieure à l'islamisme, au temps du paganisme, car, d'après ce que raconte Salluste, les Numides et beaucoup d'autres païens de l'Afrique et de l'Orient avaient des mœurs semblables, surtout au point de vue de la polygamie.

L'exposé que je viens de vous faire s'applique aussi bien aux habitants de la région de Sadia [Sahadia], nommés *Ajungones* [Azogona?], que nous avons observés avec la plus grande attention, qu'à ceux de toute la côte jusqu'à Mazalagem [Boina] qui parlent la même langue, et il est fort probable que les autres habitants de l'île ont les mêmes mœurs; en tout cas, nos indigènes de Sadia [Sahadia] considèrent les *Bouques* [Malgaches du Nord-Ouest[1]] comme leurs maîtres en matière de toutes les diableries.

Que pouvions-nous faire au milieu de pareilles gens? Sinon ce que Dieu nous commande : leur prêcher son Évangile et leur montrer leurs erreurs. C'est ce que nous avons fait d'abord dans des réunions générales, où tous les assistants paraissaient approuver nos paroles et les raisons que nous leur exposions; mais, quand nous avons insisté pour leur faire embrasser notre religion qu'ils semblaient agréer, nous n'avons pu arriver à rien. Ils ont tous refusé, disant, les uns, qu'il leur était difficile d'abandonner leurs mœurs et leurs usages, les autres, que c'était impraticable et que, s'ils venaient à changer leur manière de vivre, leurs voisins se moqueraient d'eux. Il y en avait qui nous demandaient d'opérer des miracles. Mais, à la fin, ils nous ont déclaré qu'ils préféreraient s'en aller avec les leurs en enfer plutôt que de nous suivre au paradis. Ce qu'il y a de pire, c'est

1. Voir plus loin la note 2 de la page 249.

qu'ils ont conseillé aux habitants des contrées voisines, qui venaient nous voir, de nous faire la même réponse.

Ayant vite compris que nous perdions notre temps avec les adultes, nous nous sommes appliqués à instruire les jeunes gens et les enfants. Ceux-ci, ayant plus de loisirs que leurs parents, sont venus au début nous écouter avec empressement, et ils ont suivi assidûment nos exercices, tant qu'il s'est agi d'apprendre des cantiques et les premiers principes de la religion chrétienne; tout notre enseignement consistait en somme à leur apprendre des chants, car ils ne voulaient entendre parler de rien d'autre, et même ils se fatiguèrent vite des chants et ne vinrent bientôt plus. Nous avons, en dernier ressort, dans l'espoir qu'ils iraient droit au ciel, baptisé quelques petits enfants et quelques adultes moribonds; mais nous avons échoué dans cette tentative, car tous ou presque tous les enfants que nous avons marqués du signe de la croix ont recouvré la santé. Quant à ceux qui sont morts, nous ignorons leur nombre, les parents nous le dissimulant à dessein.

Nous avions conçu le projet, important à nos yeux, d'aller prêcher dans les villages voisins de Sadia [Sahadia], mais nous en avons été empêchés par la guerre que les Ajungones [Azogona?] ont engagée contre un fils insurgé de Capitapa [Kapitaka?], guerre dans laquelle il y a eu des deux côtés un assez grand nombre de morts et beaucoup d'actes de brigandage. Quoique cette guerre ait eu, comme cause générale, des haines et des offenses de vieille date, on peut dire que c'est à notre arrivée qu'en est due l'explosion, en raison des envies et des passions qu'elle a soulevées. Elle dure encore, mais avec des intermittences, car les insurgés attendent la disparition du roi Capitapa [Kapitaka?] qui est mourant. Nous ne pouvons pas plus compter sur ces insurgés que sur les Ajungones [Azogona?], car ils ont

les mêmes mœurs déplorables; j'ai cependant l'intention de faire mon possible pour aller les visiter et les étudier avec soin. Aussi comme la situation, qui est encore embrouillée dans le Sud, semble être un peu plus calme au Nord, malgré les superstitions et difficultés que l'on y doit rencontrer, je ne tarderai pas à m'y rendre, car, même si mon voyage ne donne aucun résultat en ce qui touche le salut des nègres [des Malgaches], ce qui est à peu près certain, il sera néanmoins profitable (si mes péchés ne contrarient pas mes efforts) à la gloire de Dieu.

Pour en finir avec la question spirituelle, je dirai que, dans mon âme et conscience, je suis convaincu que, quoique les Malgaches dépendent des Portugais, qui ont découvert leur pays, et lors même que nous y ferions pendant plusieurs années du commerce, nous n'avons rien à espérer des habitants au point de vue moral. Je crois en effet que nous ne réussirons jamais à les convertir. Malgré toutes les difficultés que nous rencontrons, il me semble opportun d'agir à leur égard avec douceur, ce qu'exigent l'honneur et, en même temps, l'intérêt de notre Société et du monde. De cette façon, si, à cause de nos péchés, nous n'obtenons aucun résultat, personne ne pourra nous blâmer et dire : Ils auraient dû faire ceci ou faire cela.

Eu égard à ces considérations et aux autres que nous avons exposées ci-dessus, étant donné, en outre, que ce port, qui n'est en réalité qu'une simple rade foraine, est sur une côte peu fréquentée et fort dangereuse, j'ai commencé, ces mois derniers, à étudier un nouveau projet d'après lequel il vaudrait mieux fixer notre résidence à Mazalagem [baie de Boina], non pas parce que j'espère arriver à de meilleurs résultats avec ses habitants, mais parce que cette localité me semble plus favorable non seulement pour y recevoir des secours, mais encore pour conduire nos opérations commerciales. De plus, nous y trouverons

un plus grand nombre de bateaux pour faire nos voyages soit dans le Sud, soit dans le Nord, et nous aurons par conséquent une plus grande liberté d'action, car nous pourrons laisser nos bagages à poste fixe à Mazalagem [dans la baie de Boina], ce qui, malgré certains inconvénients, nous sera beaucoup plus commode; il est naturel que l'homme tâche d'avoir le moins de peine possible dans ses entreprises.

Tel était mon projet, auquel j'ai renoncé lorsque nous avons reçu le 17 février dernier, par une caravelle [*La Découverte*] venant de Goa, la lettre du Père Francisco Ribeiro, nous annonçant la nomination du Père Antonio Mendes comme notre Inspecteur et du Père Carreiro comme son compagnon. Pourtant Loquexa [Rakisa, le prince de Sahadia] et les autres nègres [Malgaches], sans l'aide desquels nous ne pouvons rien faire, ne nous font pas grand mal, mais ils ne nous font en revanche aucun bien et guettent sans cesse l'occasion favorable pour s'emparer de nos biens. Aussi, n'y a-t-il plus à songer, comme je vous le demandais l'année dernière, à nous envoyer des secours par la voie de Malindi et par l'intermédiaire des « champanas » [boutres?] qui visitent Mazalagem [Boina]. Nous sommes ici dans l'absolue dépendance de la Providence.

La caravelle qui est venue en février dernier sur notre rade a plusieurs fois envoyé sa chaloupe pour trouver l'entrée du port, toujours sans succès, quoiqu'il y eût cependant à bord le contremaître qui à notre premier voyage l'avait découverte[1]. A la fin, deux Portugais se décidèrent à se jeter à la mer et eurent la chance de trouver quelques indigènes qui les conduisirent à

1. Dans la lettre du 20 août 1617 (voir plus loin, p. 252), il est dit que la chaloupe de la caravelle, qui était arrivée le 14 février, a franchi la barre de la rivière le lendemain 15.

notre maison qui n'est en somme qu'une paillote; étonnés de ce qu'ils virent, ils s'enfuirent immédiatement!

Quant à nous, nous n'avions aucun moyen de transport pour aller à bord de la caravelle, car sa chaloupe n'a pas osé atterrir; nous n'avons pas même pu écrire. Nous avons eu si peu de chance qu'une petite pirogue que nous y avions envoyée pour prendre le sac de riz, le petit baril de beurre et le biscuit que Dom Manoel nous expédiait, s'est emplie plusieurs fois d'eau, et c'est à grand'peine que les nègres [Malgaches] ont échappé à la mort.

En ce qui touche les produits du pays, je n'ai rien à en dire, puisqu'il n'y a rien. Les nègres [Malgaches] nous avaient raconté au début que leur pays était riche en toutes sortes de productions, mais en réalité ce qu'on y trouve est moins que rien. Il n'y a ici, en effet, ni vin, ni vivres. Les indigènes se nourrissent pendant cinq mois de l'année de « figos » [bananes], qu'ils mangent verts, bouillis dans l'eau ou cuits sous la cendre, et le reste du temps des fruits qu'ils vont cueillir dans les bois, d'ignames [manioc], etc.

La ville [de Sahadia] compte actuellement 600 ménages, soit environ 3 000 âmes. Lors de notre premier voyage, il y avait 400 ménages de plus, mais, à la suite de l'insurrection dont j'ai parlé, les insurgés s'en sont allés, et ont édifié une ville nouvelle. Depuis cette époque, ils sont tous en guerre, et cet état, qui est très nuisible au pays, menace de se prolonger longtemps; les cadeaux que nous avons faits contribuent grandement à l'entretenir. Au Nord de Sadia [Sahadia], il y a quelques autres villes qui en dépendent, mais où chacun vit à sa guise, n'obéissant jamais au roi, qui en réalité n'a aucun pouvoir et n'est roi que de nom. Ce pays est plutôt une république qu'une monarchie, car chacun y fait ce que bon lui semble, et il n'y a personne qui impose son autorité et qui châtie; on n'y inflige

pas de punitions corporelles et il n'y a ni prison, ni pilori. Tout ce que le roi peut faire, c'est de condamner les débiteurs à payer leurs dettes et d'autoriser le créancier à se faire rembourser. Ce roi est très pauvre, et, quoiqu'âgé de quatre-vingt-dix ans, il a encore douze fils en bas âge; mais je n'insisterai pas sur ce point.

En somme, les habitants de ce pays sont des Cafres, ayant tous les défauts de leur race [1] : ils sont voleurs, menteurs, débauchés, etc. Ils montrent toutefois plus d'intelligence et ne sont pas aussi barbares que les vrais Cafres, mais cela ne les empêche pas d'être méchants. Ils sont dans ce pays tellement unis entre eux par les liens du sang, à cause de la promiscuité des parents, qu'ils se convertiront tous ensemble ou que personne d'entre eux ne se convertira.

Lorsque j'aurai des informations tout à fait certaines, je vous écrirai plus longuement, car cette lettre part à l'aventure. J'ajouterai que, si l'on nous envoie quelques provisions, on ne doit pas se préoccuper de nous expédier beaucoup de vêtements, nous n'en avons pas besoin, ni beaucoup de verroteries. Il nous faut surtout des vivres. Il nous faudrait dix ballots de riz, de la farine, du vin pour la messe, et aussi, pour le père compagnon, du beurre, un baril de saucisses, un peu de biscuit, du sucre et des épices, enfin des oignons, de l'ail, etc. Il est inutile d'envoyer du piment et de la cannelle. Quant à l'huile, une certaine quantité nous serait nécessaire, car voici dix mois que

1. Le P. Luis Mariano était mieux avisé quand, dans son récit de l'exploration portugaise de 1613-1614, il dit que l'île de Madagascar a été peuplée d'abord par des immigrants venus des ports de Malacca, « ce que prouve d'une manière presque sûre la langue des Malgaches, totalement différente de la langue cafre et très semblable au Malais ». Voir plus haut, p. 22 et 73. Il est vrai que, p. 6, il a écrit que « les premiers habitants de Madagascar sont venus de la Cafrerie, mais qu'il en est ensuite arrivé des environs de Malacca ».

nous célébrons la messe en brûlant de la graisse de bœuf. Pour le reste je me réfère à ce que j'ai écrit l'année dernière. Ayant des vivres, nous n'aurons guère rien à dépenser, même à Mazalagem [Boina] si vous nous donnez l'ordre de nous y rendre. De l'argent non monnayé et des grains de verre, comme ceux des rosaires, c'est ce qui fera le mieux notre affaire.

Le père Antonio d'Azevedo a été atteint, après Pâques, de fièvres intermittentes, dues en partie à l'excès de travail que lui a imposé l'étude de la langue, dans laquelle il a fait de grands progrès; s'il avait été secondé, il en aurait déjà achevé la grammaire et le vocabulaire. Dieu a bien voulu qu'il revienne à la santé seulement avec des pilules Lazarines, sans qu'on ait eu besoin de le saigner. Sa convalescence a été longue, parce qu'il ne mangeait que du bœuf, du mouton et du poisson. Quant aux volailles, il y a longtemps que nous n'en avons plus, tant est grande la pauvreté de ce pays sous tous les rapports. La provision de linge que nous avons apportée est loin de nous avoir suffi. Mais Dieu vient toujours au secours de ses enfants au milieu de leurs peines et de leurs chagrins, car, quoique le pays mérite le nom de *malsain*, plutôt que celui de *Sadia* (*sain*, *salubre*), je ne me souviens pas d'avoir jamais été mieux portant, ni d'être moins souvent tombé malade. Qu'il soit loué et qu'il accorde force et santé à Votre Révérence, afin que vous nous aidiez par vos prières. Cejourd'hui, à Sadia [Sahadia], le 24 mai 1617. — Luis Mariano.

6° Lettre du Père d'Azevedo du 23 mai 1617 (sur la mission de Sahadia, dans le Ménabé). — En octobre dernier, quatre mois et demi après notre arrivée dans ce pays, j'ai écrit à Votre Révérence, par la voie de Mazalagem [de Boina]; je lui écris de nouveau aujourd'hui par la même voie, toute longue et incertaine qu'elle soit, car il n'y en a malheureusement pas d'autre.

Dom Manoel de Menezes est venu ici le 13 février à bord de la caravelle qui s'en retournait au Portugal. Nous avons en même temps reçu une lettre du père Francisco Ribeiro, qui nous annonçait la prochaine arrivée du Révérend Père Inspecteur, dont la venue ici eût été réellement indispensable, et d'un nouveau compagnon, que, moi du moins, j'aurais reçu à bras ouverts, non pas tant que nous eussions besoin de lui pour nous soulager dans nos travaux qui ne sont pas accablants, mais pour nous réconforter par sa présence et nous édifier. Malheureusement, personne n'est venu et nos espérances, en cela comme dans tout le reste, ont été déçues.

Dom Manoel de Menezes s'est renseigné sur l'état de nos affaires, tant au point de vue temporel, marchandises, trafic, etc., qu'au point de vue spirituel. Il a prié le père Luis Mariano de lui faire un rapport écrit qu'il pût présenter au conseil d'État et qui mît le Roi au courant de ces affaires. Dans ce rapport, le Père Mariano a établi que, ni au point de vue temporel, ni au point de vue spirituel, nous n'avons rien pu faire, parce que les habitants de ce pays sont en réalité des brutes, comme je vais le dire tout à l'heure, ajoutant que, s'il avait à sa disposition un bâtiment quelconque, et que, s'il n'avait pas su que des Pères allaient bientôt venir nous rejoindre, il aurait transporté la mission dans une autre partie de l'île, s'en remettant à la grâce de Dieu et au hasard. J'ai beaucoup remarqué cette partie de la réponse de mon confrère; j'aurais préféré qu'il ne laissât pas voir un aussi grand découragement, mais il était trop tard pour y rien changer. Toutefois, je ne puis nier que c'est la pure vérité. En effet, la côte occidentale de Madagascar [le Ménabé] est bien le pays le plus âpre, le plus ingrat, le plus dénué de tout ce qui est nécessaire à l'homme, que l'on puisse imaginer. Ce n'est partout que du sable, qui ne rend jamais ce que l'on

y sème. Les citrouilles et les radis que nous avons cherché à y cultiver n'ont pas poussé, pas plus du reste que diverses autres plantes. La nourriture habituelle de tous les indigènes que nous avons vus et étudiés sur cent quarante lieues de côte environ, se compose de figues sauvages [bananes] pendant trois mois, car il n'y a même pas de ces figues [bananes] pendant toute l'année, et, le reste du temps, ils se nourrissent de la farine de certaines racines semblables à de grands ignames [*tavolo* ou sorte d'arrow-root tiré du *Tacca pinnatifida*], qui, lorsqu'on les mange autrement que réduits en poudre [et lavés], sont un poison violent. Ils mangent aussi des Jangonas [*zanazana* (sauterelles ou autres insectes desséchés)], des pastèques, des melons, qui sont gros comme nos citrouilles (ou concombres) de Saint-Grégoire et que nous n'avons jamais pu avaler, des sauterelles qui sont une des plaies épouvantables de cette île, mais que Dieu envoie au secours des indigènes qui en sont extrêmement friands, enfin certaines racines qui poussent dans les étangs [*Viha* ou grande aroïdée (*Typhonodorum Lindleyanum*)], mais il faut que tous les deux ou trois jours ils prennent un contrepoison sous peine d'uriner du sang et d'en mourir, comme il est arrivé hier encore à l'un d'eux. Telles sont les ressources de cette côte! telle est la nourriture de ses habitants! Il vaut tout autant manger de la boue.

Les bœufs y sont rares, et on en tue rarement; on les réserve pour faire des sacrifices en l'honneur des morts ou pour les fêtes de la circoncision; ce n'est que tout à fait par exception que nous pouvons nous procurer un morceau de viande. J'ajouterai que les eaux que nous avons ici sont saumâtres et que l'air est très malsain; il n'y a guère de semaine où il n'y ait quelque mort dans cette ville de Capitapa [Kapitaka?], qui était connue de nous autrefois sous le nom de Sadia [Sahadia] et qui

est si petite qu'elle tiendrait facilement dans l'enclos de notre Nouveau Collège; on en fait le tour en huit minutes.

Ses habitants, comme les bohémiens, ne tiennent jamais en place. Ils vont de côté et d'autre, le plus souvent dans les bois où ils se mettent en quête de tout ce qui peut servir à apaiser leur faim. Ce sont des menteurs fieffés et ils sont malhonnêtes, ingrats et fort âpres au gain; ils ne nous ont jamais témoigné la moindre amitié, mais n'ont cessé de convoiter ce que nous possédons. Lorsque la caravelle qui retournait au Portugal a mouillé sur cette côte, plusieurs matelots ont parcouru le pays sans pouvoir nous trouver et, quoiqu'ils aient donné aux indigènes d'abord une belle pièce d'étoffe, puis une seconde, ceux-ci n'ont pas voulu leur indiquer la maison que nous habitions avant d'en avoir reçu une troisième. Jamais du reste ils ne consentent à porter nos lettres à un endroit où ils ont eux-mêmes besoin d'aller, si on ne les paye largement. Mais tous ces tracas ne seraient rien s'ils ne nous avaient trompés et ne nous avaient faussement laissés croire que nous pourrions les convertir. En réalité, ils ne se soucient nullement de leur salut. Ce sont des Cafres [des Malgaches] pleins d'astuce, ayant toutes les ruses de leur race et contents de l'état de sauvagerie dans lequel ils vivent. Ils pratiquent la religion musulmane et nous reprochent de ne pas être circoncis.

Le jour de la circoncision, cérémonie qu'ils ont apprise des *Bouques* [Malgaches du Nord-Ouest] qui sont des sorciers émérites, ils parent les enfants des plus belles perles de verre qu'ils possèdent, et, pour rendre la fête plus solennelle, ils tuent chacun, qui une vache, qui un mouton, ou, s'ils n'en ont pas les moyens, ils préparent une simple galette de farine. Le parrain avale le prépuce de son filleul en le mélangeant à quelque aliment, et les amis de la famille

donnent à l'enfant circoncis quelques cadeaux, verroteries ou autres objets.

Les hommes épousent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir et loger, car chaque femme a droit à une maison à part. En se mariant, un homme donne à son beau-père, suivant ses moyens, une vache, un mouton ou bien des couteaux, des sagaies, etc. Les femmes, auxquelles on laisse, dès l'âge le plus tendre, toute liberté, sans que personne y trouve à redire, bien au contraire, deviennent ce que Votre Révérence peut supposer. Leurs maris, en mourant, les laissent en héritage à leurs fils; cette coutume n'est pas la moins honnête du pays, car il n'est pas rare que les pères prennent les femmes de leurs fils, lorsque ceux-ci viennent à les répudier. Tel est du reste le dévergondage des indigènes sous ce rapport que, lorsqu'une négresse [une femme Malgache] désire un autre homme ou qu'un homme désire une autre femme, ou encore quand le beau-père ou la belle-mère veulent changer de gendre, même sans motif sérieux, on annule simplement le mariage sans plus de façons. Ce sont ces mœurs dépravées qui me peinent le plus chez les Malgaches, car, si l'un d'eux se faisait chrétien, il courrait grand risque de ne jamais trouver à se marier, ce qu'il ne saurait supporter.

En ce qui concerne leur religion, qui est en somme toute païenne, je dirai à Votre Révérence que les Malgaches croient aux divinations et qu'ils adressent leurs prières et font des offrandes aux âmes de leurs parents morts, qui sont leurs idoles et dont ils conservent précieusement, comme autant de reliques, les ongles, les cheveux, les pagnes, etc. Ils invoquent ces morts en toute circonstance, surtout dans les moments difficiles. Si, par exemple, un enfant vient à tomber malade, son père s'empresse de leur adresser des prières et de leur faire des offrandes,

puis ses autres parents en font autant, et enfin le roi et les grands du pays se joignent à la famille pour intercéder auprès d'eux en faveur du malade. Le diable entre souvent dans le corps de l'un de ces sauvages et, prétendant être l'âme d'un de leurs parents récemment décédé, proclame que, si telle personne est malade, ou si tel malheur est arrivé, c'est parce qu'on l'a oublié et qu'on ne lui a pas fait de sacrifices. Ces malheureuses gens écoutent ces requêtes avec dévotion, et tous les jours ils parlent, ils s'entretiennent avec ces diables comme s'ils parlaient à des amis très chers.

Je m'arrête, car je ne me sens plus assez de force pour continuer cette lettre, n'ayant pas eu, ces jours derniers, moins de vingt-quatre accès de fièvre. Du reste, mon confrère me dit que, lui aussi, il a exposé tous ces faits longuement à Votre Révérence. Je crois pourtant utile de lui raconter de nouveau ce que nous avons fait ici, quoique je lui en aie déjà fait le récit dans ma lettre précédente, mais elle peut très bien n'être pas arrivée entre ses mains; je crains bien du reste que celle-ci ne lui parvienne pas.

En somme, nous avons fait très peu de choses ici, car les gens de ce pays sont, comme je viens de le dire, de vrais sauvages. Je leur ai souvent prêché la parole de Dieu, ils y ont applaudi, mais nous n'avons jamais obtenu le moindre résultat. La seule satisfaction que nous ayons eue avec eux, c'est qu'ils ont montré de la dévotion envers la Sainte Croix; en ayant planté une le jour de la fête de Saint-Ambroise, j'ai fait en leur présence une brève allocution, que le Père Luis Mariano n'a pas voulu que je fasse plus longue parce que le soleil était brûlant, et dans laquelle je leur ai expliqué que cette croix était la « sagai e » l'arme avec laquelle le Christ avait vaincu le diable, et que les Portugais, dans la guerre comme dans la paix, avaient

une entière confiance dans ses bienfaits et dans sa vertu. A la suite de cette homélie, ces sauvages ont manifesté une telle dévotion pour cette croix, que pendant les premiers temps il était rare que quelqu'un d'eux négligeât, en sortant de la ville, d'aller l'adorer et de la prier de le protéger contre ses ennemis et contre les crocodiles et de le garantir de tous les maux. Il y en avait qui lui demandaient de leur procurer les vivres, les figues [bananes], etc., nécessaires pour leur nourriture. Tout cela aujourd'hui est changé; aucun d'eux n'y vient plus.

Les enfants avaient l'habitude de chanter avec nous des hymnes à la suite de mes enseignements, mais ils ne le font plus maintenant; ils savaient faire le signe de la croix et je leur avais appris l'oraison dominicale, les commandements de Dieu et les rudiments du catéchisme, en un mot ce qui est nécessaire pour en faire des chrétiens à l'article de la mort, ce qui a toujours été notre but. Mais, à l'arrivée de la caravelle qui a mouillé sur notre rade en février dernier, ces enfants qui nous fréquentaient avec plaisir ne sont plus venus. Ils ont craint, croyons-nous, que ce bâtiment, qu'ils supposaient aller à Fanzaira [Fanjahira] pour y faire la guerre, n'en enlevât quelques-uns, comme cela avait eu lieu pour Dom André [le fils du roi de Fanjahira]. Toutefois est-ce là le véritable motif qui les a éloignés de nous, Dieu seul le sait! quant à nous, nous n'avons jamais pu tirer la chose au clair. Il nous est également impossible de les amener à venir voir la statue du Saint qui est sur notre autel, depuis qu'ils ont perdu treize hommes dans cette guerre dont le Père, d'après ce qu'il vient de me dire, vous raconte longuement les péripéties, ce qui est une perte énorme pour le pays. Ils prétendent que c'est le saint qui les a punis et tués, parce que nous nous sommes plaints à lui de la fourberie de Loquexa [Rakisa] qui nous avait

promis de se faire chrétien, etc. Une autre lettre donnera à Votre Révérence de plus amples renseignements. Je prie Votre Révérence de m'envoyer une grammaire et un vocabulaire afin que je puisse continuer le vocabulaire [portugais-malgache] que j'ai commencé; j'ai fait à ce sujet mes recommandations au Révérend Père Manoel Mendes. — ANTONIO DE AZEVEDO.

7° DEUXIÈME LETTRE DU PÈRE D'AZEVEDO DU 23 MAI 1617 (SUR LA MISSION DE SAHADIA, DANS LE MÉNABÉ). — Le Père [Luis Mariano] me dit qu'il vient d'écrire à Votre Révérence au sujet de notre départ pour Tinguimaro [Itongomaro[1]]. Il m'a entretenu à diverses reprises de ce projet que je n'approuve pas; nous ne sommes ici en effet que depuis trop peu de temps pour y avoir fait toutes les tentatives possibles. Je lui ai dit que, puisque la Société [de Jésus] nous a envoyés dans ce pays et qu'elle doit faire prendre de nos nouvelles, il y aurait, à mon avis, lieu de continuer nos prédications, car Dieu fera peut-être pour lui ce qu'il n'a pas daigné faire pour moi. Il m'a répondu que le royaume de Sahadia est tout petit et que, à cause de ma plus grande connaissance de la langue du pays, je puis suffire à tous les besoins. Un jour que je prêchais à ces païens, il m'a avoué, et il me l'a répété depuis, qu'il éprouvait un certain scrupule à faire entendre la parole de Dieu à des gens sur lesquels on ne peut espérer exercer aucune action, tout au contraire, et il a invoqué une foule d'arguments à l'appui de ses idées. Quelque temps après, la question du transfert de la mission ayant été de nouveau l'objet de nos conversations, le Père me dit qu'il était résolu à partir et qu'il n'attendait qu'une occasion. Or, je dois vous dire que j'ai toujours cru qu'il ne trouve-

1. Itongomaro n'est pas le nom d'un pays, mais du roi qui commandait dans le Nord-Ouest de Madagascar (dans les baies actuelles de Radama et de Narendry).

rait pas facilement cette occasion, car ici les bateaux sont peu nombreux, et la distance est grande.

Cependant, quand mon confrère a su par le R. P. Francisco Ribeiro, que le Rév. Père Inspecteur devait bientôt venir, il s'est calmé et je crois que, pour le moment, il est décidé à attendre la décision de Votre Révérence sur ce point. Dans ces conditions, je me permets de faire observer à V. R. ce qui suit :

Premièrement, que les habitants de Tinguimaro [Itongomaro][1] sont des *Bouques*[2], c'est à-dire des gens que nous considérons ici comme pires encore que les Cafres de ce pays [Malgaches du Ménabé], quoique nous n'ayons pas cependant des renseignements exacts sur leurs mœurs; nous savons seulement qu'ils sont circoncis et sont passés maîtres en sorcellerie et en empoisonnement. Ils sont polygames comme les Cafres [Malgaches du Ménabé], mais nous ignorons si, comme ceux-ci, ils reçoivent leurs femmes par héritage. Suivant le Père Luis Mariano[3], le roi lui-même [Itongomaro] a tous ces défauts avec excès, — car, ayant vu un jour une image de la Sainte-Vierge, il a fait des conjurations, croyant qu'on voulait l'ensorceler. Le même Père dit encore que ce roi est au mieux avec les Arabes et en a toujours auprès de lui un dont il suit scrupuleusement l'avis au sujet des étrangers et sur les conseils duquel il a fait mettre à mort trois ou quatre Anglais venus dans ses états[4]. Ce roi est

1. C'est le nom du roi du Nord-Ouest. Voir la note de la page précédente.

2. Les *Bouques* sont en réalité les vrais Malgaches, les indigènes d'origine indo-mélanésienne. Par erreur, le Père d'Azevedo désigne sous ce nom les *Antalaotra* du Nord-Ouest qui sont des Musulmans. Les habitants de la côte Ouest, qu'il appelle *Cafres*, sont en réalité des *Bouques*, comme l'a fort bien dit le P. Luis Mariano dans son Voyage d'exploration autour de Madagascar en 1613-1614 (voir pages 6 et 22).

3. Voir plus haut le récit du voyage de 1613-1614, p. 66-68.

4. C'est en 1609 qu'Itongomaro a fait prendre traîtreusement le capitaine Richard Rowles et cinq autres anglais et les a mis à mort (Voir *Ouvrages anciens concernant Madagascar*, t. I, p. 422-425, 473-474 et 498).

presque continuellement en guerre avec son voisin de Mazalagem [de la baie de Mahajamba]. Pourtant, il paraît, nous dit-on, qu'en ce moment ils sont en paix.

Il y a beaucoup plus à craindre des *Bouques* qui habitent sur le bord de la mer [*Antalaotra*] que de ceux qui vivent dans les bois [vrais Malgaches]. Il est vrai que [la ville de] Tinguimaro [d'Itongomaro] est située au bord de la mer et, par conséquent, nos bâtiments pourront y mouiller aisément, tandis que, s'ils viennent ici, je crois qu'ils ne nous trouveront pas facilement et qu'il leur faudra se donner beaucoup de mal pour nous découvrir. Quoi qu'il en soit, que nous transportions la Mission au pays des *Bouques* [des Malgaches du Nord-Ouest], ou que nous demeurions parmi les *Cafres* [les Malgaches du Ménabé], je suis d'avis que V. R. devrait nous donner des instructions afin de réveiller notre courage. Parmi ces instructions, il me semble que V. R. devrait faire figurer les suivantes : 1° que nous délibérions chaque mois en due forme sur les moyens les meilleurs pour arriver au but que nous poursuivons ; 2° que chaque semaine ou chaque mois, ou dans tel délai qui semblera plus convenable, chacun de nous soit absolument tenu de faire une prédication aux indigènes, non seulement afin de mieux posséder la langue et de perdre la peur de parler en public, mais surtout pour remplir la mission dont nous sommes chargés ; 3° en outre, — et cela est au moins tout aussi nécessaire, — il importe que V. R. nous commande de ne pas nous livrer aussi longuement dans notre demeure aux arts mécaniques, qui nous font perdre beaucoup de temps et ne nous donnent pas d'autorité sur les indigènes. Si nous changeons de résidence, il me semble tout à fait indispensable que V. R. ordonne que nos maisons soient construites par les hommes de l'équipage du bâtiment qui viendra nous prendre, ce que malheureusement n'a pas

voulu faire l'équipage de la patache qui nous a transportés ici. Si le Père Luis Mariano avait été d'accord avec moi, il n'aurait pas été obligé d'aller pendant trois longs mois couper du bois dans la forêt; malgré toute la peine qu'il a prise et quoiqu'il ait donné aux nègres [Malgaches] tout ce qu'ils lui ont demandé, il n'a jamais pu faire ce qu'il rêvait.

Tout ce que je viens d'exposer à V. R., je l'ai dit et l'ai répété bien des fois au P. Luis Mariano, sortant même quelquefois des bornes de la modération, mais le plus souvent j'ai cru devoir me taire. Ai-je bien fait? j'en laisse Votre Révérence juge. Que Dieu me vienne en aide et me donne la grâce de le bien servir! Je me recommande à votre bénédiction. Fait à Sadia [Sahadia] le 23 mai 1617. — Antonio de Azevedo.

8°. — Lettre du Père Luis Mariano écrite de Mozambique le 20 août 1617 au Révérend Père provincial de Goa, Jacome de Medeiros (sur la mission du Ménabé)[1]. — Notre caravelle *La*

1. Nous donnons ci-dessous en notule le rapport qui était joint à cette lettre (*a*).

(*a*) Rapport du Père Luis Mariano au Père provincial de Goa, daté de Mozambique le 20 août 1617 (sur la mission de Sahadia, au Ménabé). — En réponse à une lettre que Votre Révérence m'a écrite de la mer du Nord [?] et qui est toute pleine des témoignages de votre amour paternel, de votre prévoyance et de votre zèle pour la réussite de nos missions, lettre que j'ai reçue dans la mer de Sadia [Sahadia] le 13 juin [1617], il est de mon devoir de vous renseigner sur ce pays et sur ses habitants, au double point de vue spirituel et temporel, et de vous exposer ce que nous avons fait, les moyens que nous avons employés pour tâcher de convertir ces gens et le résultat que nous avons obtenu. Tel est l'objet de cette lettre, qui a été écrite à Sadia [Sahadia]. Quant aux raisons qui ont déterminé notre voyage à Mozambique, je les exposerai dans une autre plus courte.

En toute cette affaire, vous trouverez très peu de sujets d'espérance, pour ne pas dire aucun; vous y trouverez au contraire certainement, tout comme nous qui en avons été profondément affligés, beaucoup de sujets de découragement et de tristesse. Ce qui m'a le plus vivement peiné, c'est la pensée que notre échec produirait une déplorable impression dans l'esprit du vice-roi et de V. R.; mais les jugements de Dieu sont profonds et les démérites des hommes sont immenses! Les habitants de ce pays ne sont pas les premiers qui auront refusé l'Évangile et, avec lui, le salut qu'il leur apportait, et ils ne seront certainement pas les derniers. Mais leur méchanceté n'est nuisible qu'à eux-mêmes et ne saurait entraver la mission et les travaux de ceux qui cherchent avec ardeur à extirper l'erreur du monde. C'est ce qui est arrivé en bien des pays et à de nombreux serviteurs de Dieu, notamment à beaucoup de

Découverte est arrivée à Sadia [Sahadia] le 14 février dernier et, le 15, sa chaloupe a franchi la barre; peu après, deux Portugais sont entrés inopinément dans notre maison. Je ne saurais dire quelle joie nous a causé cette visite dont nous devons remercier, comme de beaucoup d'autres bienfaits, d'abord le vice-roi qui avait donné des ordres en conséquence,

membres de notre Compagnie; plus leurs travaux, leurs peines et leurs déceptions ont été considérables, plus a été grand leur espoir de recevoir une haute récompense.

Les habitants de l'île de Saint-Laurent, à en juger par leur langue, tirent leur origine des Cafres de la Côte de Malindi [1]. Ce sont des païens irréductibles, imbus en outre des erreurs des Musulmans auxquels ils ont emprunté la circoncision, qui est considérée par eux comme un acte aussi solennel qu'est le baptême chez nous. Cette opération s'est enracinée dans leurs mœurs, et ils l'expliquent par des raisons honteuses. Pourtant les plus intelligents d'entre eux affirment que c'est un signe qui servira à les faire reconnaître dans l'autre monde, car ils croient que Dieu ne s'occupera que des hommes qui auront été mutilés de la sorte. Ils ont introduit dans cette cérémonie une pratique barbare, qui consiste à faire avaler le prépuce de l'enfant circoncis à un des assistants qui, de ce fait, devient son parrain; le choix qu'on a fait de lui est une preuve de très grande amitié.

La liberté absolue dont jouissent ces gens, et grâce à laquelle ils prennent autant de femmes qu'ils le désirent, semble aussi, à la première vue, une coutume venue des Musulmans; mais, quand on examine les faits de plus près, la polygamie est plutôt innée chez ces sauvages, à ce qu'ils disent du moins. En tout cas, les Musulmans pratiquent la polygamie d'une façon toute différente. C'est du reste un vice commun à beaucoup de païens de l'Orient: et il me semble avoir lu dans Salluste que les Numides, peuple africain, la pratiquaient exactement comme les habitants de l'île de Saint-Laurent. En tout cas, quoique ces gens aient un très grand nombre de femmes, on peut dire que la plupart d'entre eux ne sont pas mariés. En effet, quand ils font le choix d'une femme, même s'il s'agit de la première, c'est toujours à la condition tacite que chacun pourra reprendre sa liberté à son gré et contracter une autre liaison, quand bon lui semblera. Aussi les répudiations et les divorces sont-ils extrêmement fréquents, souvent sans aucun motif, par simple caprice, quelquefois par ordre d'un supérieur. Ces séparations du reste ont lieu sans disputes ni regrets, car, du moment que le mari a recouvré la dot ou, pour mieux dire, le prix que sa femme lui a coûté et qui, chez les nobles, consiste en une vache, tout est vite arrangé.

Les habitants de ce pays ont une autre coutume honteuse et bien digne de sauvages : c'est que les fils peuvent prendre, et ils ne laissent jamais de le faire, les femmes de leurs pères, vivants ou morts, à l'exception de celle qui les a mis au monde; c'est même là le principal héritage qu'un père laisse à ses enfants. De même, les pères peuvent prendre les femmes de leurs fils devenues veuves ou répudiées. Le comble de cette abomination, c'est que les femmes elles-mêmes sont enchantées de ces coutumes, parce que, du moment qu'elles sont plusieurs chez un même mari, le service du ménage est plus léger, et elles se trouvent plutôt heureuses de cette promiscuité.

Au milieu de tous ces maux, je constate cependant avec un réel plaisir que

1. Le Père Mariano était mieux avisé lorsque, dans le récit de son exploration de 1613-1614, il rapprochait la langue malgache de la langue malaise. Voir plus haut, p. 22 et 73.

puis Dom Manoel, qui nous a toujours témoigné tant de bienveillance, et notre ami Antonio Rodrigues. Cette caravelle ne nous a apporté qu'une lettre du Père Francisco Ribeiro, qui, entre autres nouvelles, nous informait que le Père Antonio Mendes avait été nommé à Goa inspecteur de toutes ces contrées. D'après cette nouvelle, qui nous a causé un grand plaisir,

le nombre des hommes qui n'ont qu'une seule femme est à peu près égal à celui des hommes qui en ont plusieurs, ce qui pourrait être favorable à la propagation du christianisme, si cette monogamie était volontaire et non pas uniquement due à la pauvreté, à la vieillesse ou à d'autres raisons semblables, car le désir d'avoir plusieurs femmes est général chez ces sauvages, non seulement pour les mêmes motifs que chez tant d'autres mécréants, mais encore parce que leur noblesse et leur état social en dépendent. Ainsi, leur roi, quoiqu'il soit âgé de quatre-vingt-dix ans, a encore aujourd'hui douze femmes, les survivantes des trente qu'il a eues pendant le cours de sa vie. A propos de cette coutume qui est en somme semblable à celle des musulmans et dont nous connaissons les raisons, je ne vois rien d'autre qui soit important à signaler.

Relativement à l'idolâtrie, nous n'avons rien découvert dans notre dernier voyage, quoique nous ayons tous deux cherché à recueillir le plus de renseignements possibles à ce sujet, au point d'être importuns. Notre insuccès provient peut-être de ce que nous n'avons pas une connaissance suffisante de la langue du pays ou de ce que les indigènes nous ont, soit par malice, soit par crainte, caché leurs croyances, comme j'ai lieu de le supposer de la part de Loquexa [Rakisa], ou bien encore, et c'est ce qui me semble le plus probable, à leur genre même d'idolâtrie, car, comme ils n'ont ni temples, ni pagodes, ni autels, ni aucuns monuments publics religieux ou autres, nous avons fort bien pu passer à côté d'objets de leur culte sans les remarquer. Quoi qu'il en soit, il nous semble certain que ces gens sont des païens. Leurs dieux sont pour ainsi dire innombrables, car ils considèrent comme dieux tous les individus qui meurent à l'âge de raison et qu'ils appellent *Afo* [*Afona*], c'est-à-dire des esprits: ils vénèrent tout particulièrement les vieillards et les chefs de familles, donnant la suprématie et rendant de plus grands honneurs aux mânes des nobles et des princes de sang royal, surtout s'ils sont morts très âgés. Les vieillards de sang royal sont honorés après leur mort par le peuple entier comme des dieux nationaux; les autres sont considérés par leurs familles comme des dieux lares. Aux temps de calamité ou à l'occasion de fêtes solennelles, car autrement ils ne s'en occupent pas, les indigènes offrent à ces dieux non seulement des sacrifices, tuant en leur honneur des bœufs, des chèvres, des moutons, etc., surtout aux funérailles des gens riches, mais ils leur apportent aussi des offrandes diverses, vivres, ex-voto, et ils leur adressent des prières. En outre, les fils ainés gardent comme des reliques les poils de la barbe, les ongles et le pagne de leur père, faisant la plupart du temps coudre ces objets dans une bande d'étoffe qu'ils nouent autour des reins. Les nobles déposent ces objets dans une espèce de vilain petit reliquaire qu'ils attachent à une ceinture dont ils se parent lorsqu'ils vont à une fête ou qu'ils partent pour la guerre.

Trois raisons ont contribué grandement à enraciner cette superstition. La première est qu'il leur paraît fort plaisant et agréable de rendre à leurs parents les honneurs divins, d'autant plus qu'ils sont persuadés qu'on leur rendra ces mêmes honneurs après leur mort. La deuxième raison est que les indigènes ne croient pas à l'enfer, qu'ils traitent de fable, et qu'ils considèrent le paradis, dont ils se font une idée à eux, comme ouvert à tout le monde sans exception. Sur Dieu et le ciel, ils ont peu de notions ou, pour mieux dire, ils n'en ont

nous nous attendions à voir ce Père venir à bord de la patache [qui venait du Sud-Est de Madagascar, de Nosy Fanjahira], ce qui eût certainement été fort à propos.

Aussi, quand nous avons vu qu'il n'en était rien et que la patache n'amenait que le Père Manoel d'Almeida et les autres Pères [de Nosy Fanjahira], nous nous sommes trouvés dans un

pas; en tout cas, ils ne se préocupent ni de l'un ni de l'autre et ne font rien pour gagner le ciel. Toutes leurs pensées se résument à bien manger et à bien vivre ici-bas, à être en un mot aussi heureux que possible et sans souci. Ils disent qu'après leur mort les bons comme les méchants vont d'abord, honteux et confus, se cacher dans les bois pendant quelques jours, après quoi ils comparaissent devant Dieu, lui demandant raison de beaucoup de choses et réclamant justice pour les torts dont eux ou leurs parents ont été les victimes. S'ils obtiennent la permission de se venger, ils persécutent et maltraitent leurs ennemis. Suivant la croyance populaire, les morts résident aux côtés du Dieu suprême, dans les régions supérieures, et ils jouissent d'un grand crédit auprès de lui. Cette erreur, qui est fortement enracinée, fait que les indigènes redoutent leurs ennemis morts plus que ceux qui sont encore vivants. Aussi, lorsqu'ils ont tué à la guerre quelques ennemis, ils s'assemblent immédiatement au milieu de la ville, avec leurs rondaches et leurs sagaies à la main, et ils se mettent à frapper bruyamment ces armes les unes contre les autres en poussant des hurlements sauvages; les femmes jettent aussi les hauts cris ainsi que les autres habitants qui frappent sur les murs dans l'intérieur des maisons. Ayant ainsi parcouru toute la ville, le cortège s'arrête à l'une des portes et fait un vacarme épouvantable, croyant sottement par cette cérémonie expulser hors de la ville les âmes de leurs ennemis.

La troisième raison, c'est que le Diable, n'ayant pas ici à sa disposition de pagodes où il puisse rendre ses oracles, s'introduit fréquemment, sans avoir été appelé, dans le corps de quelques-uns de ces malheureux. D'abord, il convoque son auditoire par de grands gémissements et des cris; ensuite, dès qu'il voit les gens du pays assemblés, il se met à parler au nom d'un mort quelconque ou même de plusieurs, traitant de sujets divers selon les époques et les circonstances, parlant tantôt du passé, tantôt de l'avenir ou bien de la guerre, de la paix, des récoltes, etc. Tous les assistants écoutent dans le plus profond recueillement, tandis que l'un des plus âgés parmi les vieillards présents lui répond et l'interroge familièrement. Tel est l'aveuglement de ces malheureux, que le Diable a beau se moquer d'eux à chaque instant et leur débiter des mensonges grossiers, tout en exploitant leur misère par ses incessantes demandes de sacrifices, qu'ils ne laissent jamais de venir l'écouter comme un oracle.

L'idolâtrie des Malgaches est accompagnée de son cortège habituel de superstitions, de sortilèges, de maléfices, d'augures, etc. Les augures, qui sont en grand nombre dans ce pays, et qui sont semblables à ceux des anciens, sont pour la plupart tirés de l'observation des oiseaux; il n'est pas un seul indigène qui les ignore. Quant aux sortilèges, peu de personnes au contraire en ont la science, qui est cependant très appréciée et redoutée. Beaucoup de Malgaches jettent des sorts avec du feu, du sable, des noyaux de tamarin ou mille autres objets. Il y a cependant un personnage important qui est presque un fonctionnaire public, appelé ici *Muganga* [*Mganga*], et qui a les attributions d'un Cacique; il occupe un poste très en vue que recherchent avec empressement les grands du pays. C'est un personnage inférieur au roi, mais qui lui est apparenté. A Sadia [Sahadia], la fonction était remplie par un des frères du Capitapa [Kapitaka]; ailleurs le titulaire était un des membres les plus considérés de la noblesse. D'ailleurs, ces

grand embarras, surtout parce que le Père d'Almeida se croyait dégagé de l'autorité dont il avait été investi au départ de Goa, se basant sur le fait que la mission avait été scindée en deux l'année dernière, ce qui lui faisait supposer qu'elles étaient devenues indépendantes l'une de l'autre. J'étais d'un avis tout contraire, car il n'y a rien dans les lettres de Votre Révérence

negres [Malgaches] n'ont aucun besoin de maîtres pour être au fait de toutes leurs superstitions, car tout ce qui y a trait se fait et se dit publiquement, devant tout le monde, et par cela même il n'est pas un seul enfant qui ne les connaisse et n'en puisse parler savamment. Tout ce que je viens de dire s'applique aux habitants de Sadia [Sahadia].

Nous avons vu et contrôlé tous ces usages, et nous avons la quasi-certitude qu'ils sont les mêmes chez les habitants de toute la côte, depuis le 20° jusqu'au 16° degré de latitude, qui parlent la même langue. Pour les *Bouques* [Malgaches du Nord-Ouest] et les autres habitants de l'île, nous n'avons que des probabilités et il y aura lieu de se renseigner plus sérieusement à leur sujet. Je me contenterai de dire que les Sadiens [Sahadiens], dont le véritable nom est *Ajungones* [*Azogona*?], reconnaissent les *Bouques* [Malgaches du Nord-Ouest] comme leur maîtres ès-diableries.

J'ai peu de choses à dire des biens temporels de ce pays, qui est à la fois aride, pauvre et fort misérable. On y rencontre bien tout ce dont on nous avait parlé lors de notre premier voyage, mais la quantité de ces produits est pour ainsi dire nulle et ne peut donner lieu à un commerce quelconque; on n'y trouve même que difficilement les vivres indipensables à l'alimentation des habitants, qui, pendant quelques mois de l'année, sont réduits à se nourrir de figues [bananes] qu'ils cueillent vertes et qu'ils font cuire, et qui, pendant les autres mois, mangent une farine très fade, assez semblable à du sagou [*tavolo* ou *Tacca pinnatifida*], qu'ils appellent *tindi* [(*voa*) *tindry*][1], ou encore des *jangonas* [*zanazana*?][2], sauterelles sèches, qui sont pour eux un régal, et enfin certains petits ignames[3] qui poussent dans les étangs et les marais d'eau douce et d'eau saumâtre. Le poisson y est rare et mauvais. Quant au bétail, petit et gros, qui n'était pas déjà très abondant à notre arrivée, il a presque entièrement disparu pendant la dernière guerre.

Ce royaume, ainsi que presque tous les autres de l'île, se compose uniquement d'une ville, c'est-à-dire d'un assemblage de huttes, et de quelques lieues de terrain le long de la côte. Cette ville contient à présent un peu moins de 600 ménages, que j'ai comptés un à un, soit à peu près 3000 âmes; avant la guerre civile, lorsque la caravelle est arrivée pour la première fois en cet endroit, il y avait bien 5000 âmes. Quelques localités situées au Nord sur la côte que nous croyions appartenir au roi de Sadia [Sahadia], d'après ce que nous avaient dit les nègres [les Malgaches] qui exagèrent beaucoup l'importance de leur royaume, sont en réalité parfaitement indépendantes, quoique leurs habitants aient avec les Sahadiens des liens de parenté et des rapports constants. Quelques-unes de ces localités sont, pour ainsi dire, des colonies du royaume de Sadia [Sahadia], qui, si les nègres [Malgaches] ne mentent pas comme nous sommes disposés à le croire, est le plus vaste et le plus peuplé de tout le pays. Cependant le roi n'a pas un pouvoir absolu. Dans les affaires importantes, il doit consulter les nobles les plus âgés à tel point que le pays semble en répu-

1. *Tindry* signifie « pression », et *voatindry*, ce qui est écrasé, ce qui est pulvérisé.
2. *Zanazana* ou *zanozano*, c'est-à-dire de toutes petites choses, des bagatelles.
3. Ce sont des racines de grandes aroïdées que les Malgaches appellent *via* ou *viha*.

de cette année qui infirme les instructions de l'année précédente, et nous étions donc obligés de nous conformer au régime antérieur, d'après lequel nous étions tous sous les ordres du Père d'Almeida. Il devait en être, en effet, comme si nous étions venus tous quatre à Sadia [Sahadia] et n'y avions pas trouvé, comme ç'a été le cas pour nous deux, le Père Pero Freire, que Dieu

blique plutôt qu'en monarchie. Chacun va où bon lui semble, sans que personne puisse l'en empêcher, de sorte qu'afin de ne pas perdre ses sujets le roi tolère beaucoup de choses fâcheuses. C'est cependant lui qui juge et administre la justice, mais il ne contraint pas le condamné ou le débiteur à payer sa dette; ce n'est pas dans les usages, et je dirai même qu'il n'en a pas le pouvoir. Il donne seulement au requérant ou au créancier la permission de se payer sur les biens du coupable ou du débiteur, qui peut échapper facilement à une pareille obligation : il lui suffit de se réfugier sur le territoire d'un roi voisin. Ce même expédient est souvent employé par les femmes quand elles veulent quitter leur mari.

Les habitants de ce pays naviguent peu; ils ne possèdent pas de grands boutres semblables à ceux que l'on trouve plus au Nord et ils n'ont que de petites pirogues qu'on peut porter à dos d'hommes, lorsque l'on veut pêcher dans les fleuves ou dans les bras de mer qui coupent à chaque pas tout le pays, qui est en somme fort marécageux.

Les habitants de ce pays sont des Cafres, comme il ressort de la similitude de la langue et des mœurs; ils sont comme eux menteurs, voleurs, cupides, etc. Ils n'ont sur eux quelque supériorité qu'au point de vue de l'intelligence, comme nous l'avons déjà écrit. On ne peut avoir aucune confiance dans leurs promesses ni dans les traités faits avec eux, car ils n'ont pas l'habitude de les observer, quoiqu'ils ne fassent jamais de mal à ceux qui se réfugient auprès d'eux, fussent-ils même des ennemis. Lorsqu'ils concluent un traité de paix, le serment le plus solennel, celui auquel ils attribuent de l'importance, consiste dans la cérémonie que pratiquent les chefs des deux partis, chacun s'ouvrant une veine et léchant le sang de l'autre.

La langue, à quelques modifications près, est celle de la côte de Malindi[1]; cependant elle est moins barbare et elle est plus riche en mots que nous ne l'avions d'abord supposé. Le père Antonio d'Azevedo, qui a fait de grands progrès dans cette langue, est à même de vous expliquer tout cela mieux que moi.

Après nous être renseignés sur les mœurs des indigènes et avoir tâché de nous concilier les faveurs des grands du pays, nous avons abordé notre entreprise en leur exposant la doctrine de la religion chrétienne de trois manières. D'abord, nous avons prêché devant tous les indigènes réunis, hommes, femmes et enfants. Séduits par les belles images de la Sainte Vierge et de notre Missel, qui étaient toutes nouvelles pour eux, et désireux aussi de nous entendre chanter, ils sont accourus en grand nombre. Le Père d'Azevedo a commencé par leur raconter l'histoire de la création du monde et celle d'Adam et d'Eve, et il les a entretenus de l'immortalité de l'âme, du bonheur et du malheur de la vie future et d'autres choses semblables, non moins utiles qu'intéressantes et amusantes. Ils ont écouté sans y prêter cependant toute l'attention que le sujet comportait, néanmoins ils écoutaient, mais lorsque le Père, profitant de l'exemple excellent d'Adam et d'Eve, a entrepris de leur démontrer la fâcheuse erreur de la polygamie, ils ont paru offensés et ils l'ont prié de ne pas parler davantage

1. C'est une erreur que le P. Luis Mariano n'avait pas commise dans la relation de son premier voyage en 1613-1614. Voir plus haut, p. 22 et 73.

garde! car le père d'Almeida eût continué à être notre supérieur. Notre séparation, de même que le manque de communications et de ressources, ne sont que des accidents, qui peuvent sans doute empêcher l'exercice de la juridiction, mais non pas la supprimer. Cependant, comme il n'y avait personne pour nous diriger, nous sommes restés dans une situation ambiguë.

sur ce sujet, ajoutant qu'ils en avaient assez et qu'il était temps pour eux de s'en aller. Le Père a eu beau insister et tâcher de retenir les hommes et les femmes; tous se sont peu à peu éloignés. Ces débuts nous ont paru d'un mauvais augure, et, en effet, pendant tout le temps de notre séjour, des incidents analogues se sont produits. Nous avons souvent répété les mêmes choses, d'une part, combattant leurs idées et leur en montrant toute la honte, et, d'autre part, leur exposant la beauté de notre religion, ayant soin de leur faire des raisonnements et des comparaisons accessibles à leur intelligence; nous avons en outre tâché de leur faire comprendre les grands avantages qui résulteraient pour eux de la venue des Portugais. Ils se plaisaient à nous écouter et approuvaient tout ce que nous disions, semblant même convaincus par nos discours. Mais lorsque nous insistions auprès d'eux pour leur faire accepter cette religion qui avait paru leur agréer, ils changeaient de suite d'attitude et ils nous répondaient que cela leur était impossible, que leurs mœurs étaient différentes des nôtres et que, s'ils les abandonnaient pour en adopter d'autres, leurs voisins et les *Bouques* [Malgaches du Nord-Ouest] se moqueraient d'eux; enfin, ils ont fini par nous déclarer qu'ils aimaient mieux observer les coutumes de leurs maîtres et aller en enfer que d'aller au ciel s'il fallait pour cela se convertir à notre religion. Cette obstination ne s'est jamais démentie, ni pendant la période de prospérité, ni au cours des calamités que Dieu leur a envoyées pendant notre séjour parmi eux.

Quand nous sommes arrivés l'année dernière à Sadia [Sahadia], nous avons trouvé les habitants partagés en deux factions, dont les villes n'étaient pas éloignées de plus d'une lieue environ. Le chef de la ville ancienne, celle où nous nous sommes établis et qui s'appelle Siquingone [Tsikingana?], était Capitapa [Kapitaka (?)] et il se faisait seconder par son fils Loquexa [Rakisa], le prince qui nous a accompagnés dans notre premier voyage [1]; le chef de l'autre ville était Mananqui [Manangitsa] un des plus jeunes fils du susdit Capitapa [Kapitaka]. Les dissentiments étaient survenus à la suite de la mort de Soluba [Soalobo ?], le fils aîné, chacun des deux princes revendiquant le titre d'héritier du royaume et invoquant des droits que je ne me donnerai pas la peine d'analyser.

Mais, avant notre arrivée, les deux prétendants restaient tranquilles sans se faire la guerre et leurs partisans entretenaient des relations cordiales. Mananqui [Manangitsa], par respect pour son père qui était extrêmement âgé, attendait la mort du vieillard pour défendre ses droits les armes à la main et tâcher de s'emparer de la ville de Siquingone [Tsikingana], la principale du royaume, dont Loquexa [Rakisa] était pour ainsi dire le maître. Mais en apprenant le cadeau que nous avions fait à ses rivaux et jugeant que, s'il les laissait tranquilles, leur force et leur pouvoir augmenteraient considérablement grâce à notre appui, de sorte qu'il ne pourrait plus dans la suite mettre ses desseins à exécution, il se résolut à faire la guerre sans perdre de temps, et il se mit à ravager les routes et à maltraiter les gens de Loquexa [Rakisa], jurant en même temps notre perte et menaçant de nous brûler dans nos maisons; il pilla les bœufs de ses adversaires et enleva les figues [bananes] de leurs plantations, se

1. Voir plus haut, p. 21.

Nous avons exposé immédiatement à tous les Pères nouveaux venus ce que nous avions fait à Sadia [Sahadia] et je leur ai dit quelles avaient été au début mes illusions et combien je désirais aller dans une autre partie de l'île, afin de pouvoir enfin obtenir un résultat ou du moins de bien montrer à notre Société et au monde qu'il n'y avait réellement rien à faire dans ce pays.

livrant à toutes sortes de déprédations. Les partisans de Loquexa [Rakisa] furent très irrités de ces actes de brigandage et ils leur eussent infligé les mêmes pertes s'ils n'eussent été retenus par leur respect pour leur chef Capitapa [Kapitaka], qui, en sa qualité de roi et de père des deux rivaux, s'opposait à l'explosion des hostilités. Les partisans de Loquexa [Rakisa] ont donc patienté pendant quelques jours, envoyant à leurs adversaires des messages de paix et leur demandant des explications. Mais Mananqui [Manangitsa], se moquant de ces démarches, continua ses déprédations. Dès lors, les gens de Loquexa [Rakisa] commencèrent à leur tour à faire la guerre avec une grande ardeur et résolurent de s'emparer de vive force de Calacani [Kelikanena?], la ville de Mananqui [Manangitsa]; ils ne réussirent pas dans leur tentative, parce qu'elle était bien fortifiée à la mode du pays avec des palissades qui étaient toutes neuves, mais Mananqui [Manangitsa], s'étant un jour hasardé à tenter une sortie pour chasser les assaillants, fut tué, et son propre frère Loquexa [Rakisa] lui trancha la tête; quelques-uns de ses principaux partisans trouvèrent la mort dans cette même rencontre. Ce revers découragea tellement les rebelles que, peu de jours après, ils vinrent faire des offres de paix; mais cette démarche n'était qu'une feinte, comme l'ont montré les événements ultérieurs.

Ayant été informés qu'un fils de Loquexa [Rakisa], jeune homme brave et intelligent, était allé chercher des vivres, le jour même où l'on devait conclure la paix, ils l'attendirent sur le chemin et le mirent à mort. Puis ils se mirent à tuer tous les jours les gens qu'ils rencontraient à proximité de la ville de Loquexa [Rakisa]; ils ont même pénétré dans cette ville et y ont mis le feu par deux fois. Le danger était tel qu'on était obligé de veiller avec soin toutes les nuits et que personne n'osait sortir, car quiconque s'aventurait même de jour hors de la ville sans armes et sans escorte courait grand risque d'être tué. Cet état de choses s'est prolongé jusqu'au mois d'août. A cette époque, Mananqui [Manankitsa], ayant perdu un grand nombre de ses partisans qui avaient succombé les uns sous les coups des gens de Loquexa [Rakisa] et les autres par suite de la famine, se trouva forcé d'évacuer sa ville et de se retirer à Mango, ville qui appartient à un autre petit roi. Loquexa [Rakisa] eut tout d'abord l'intention de l'y poursuivre et de le chasser aussi de cet asile, ce qu'il aurait pu facilement faire au début; mais quelques-uns de ses compagnons, qui étaient fatigués de ces carnages et de ces pillages et qui croyaient que la guerre était terminée, l'en dissuadèrent. Les gens de Mananqui [Manangitsa] eurent dès lors tout le temps de se refaire et d'amener leurs voisins à se joindre à eux, ainsi que les *Bouques* [Antalaotsa] et d'autres indigènes qui ne sont pas d'origine *bouque* et que l'on désigne sous le nom de Quicaju [?]. Au moment où Loquexa [Rakisa] et ses partisans, se croyant libérés de tous soucis, célébraient sous l'inspiration du diable leurs victoires et la fuite de leurs ennemis, le 3 octobre, dans la soirée, arriva inopinément la nouvelle que les gens de Mananqui [Manangitsa] venaient de razzier tous les bœufs qui paissaient autour de la ville. Loquexa [Rakisa] et ses soldats partirent cette nuit même à la poursuite des pillards, mais ils ne purent les rejoindre que le lendemain à la nuit tombante; et ils étaient alors tellement fatigués, qu'ils pouvaient a

J'ai ajouté qu'il me semblait qu'on n'obtiendrait ni l'un ni l'autre de ces effets, si nous continuions à demeurer dans ce petit coin de cette grande île, mais cependant que l'arrivée des Pères qui venaient de Fanzaira [Fanjahira] pouvait peut-être changer l'état des choses et qu'il y avait peut-être encore lieu de courir le risque de rester avec ces sauvages. Nos confrères ont été

peine se tenir debout et qu'ils étaient hors d'état de combattre. Cependant, à la vue de leur bétail, qui est la principale richesse de tous ces sauvages, la rage leur donna du courage et, aveuglés par la fureur, ils commencèrent l'attaque, qui ne réussit pas. Mis en effet presque aussitôt en déroute par leurs ennemis, ils durent s'enfuir, laissant sur le terrain onze morts, pour la plupart des chefs. Cet échec a fort compromis les affaires de Loquexa [Rakisa], qui n'a pu sauver sa vie qu'en prenant la fuite. Depuis ce jour, il règne une grande epouvante dans toute la ville. Ceux mêmes qui autrefois n'hésitaient pas à faire des sorties pour aller attaquer les ennemis, ne quittent plus aujourd'hui leurs maisons, où ils ne se croient même pas en sûreté.

Tels sont les grands dangers dans lesquels nous nous trouvions lorsque, au mois d'octobre dernier, nous avons écrit à V. R. par la voie de Mazalagem [Boina]. Peu de temps après, les gens de Loquexa [Rakisa] ont résolu de construire autour de la ville une nouvelle palissade plus solide que l'ancienne, ce qu'ils ont fait immédiatement. Dès lors, nous avons été plus tranquilles, mais non pas cependant tout à fait rassurés, car à chaque instant il nous arrivait des nouvelles peu rassurantes sur les projets et les ruses imaginés par les ennemis pour surprendre de nouveau la ville et surtout pour s'emparer de nos biens. La guerre continue sans répit, et, après la mort du Capitapa [Kapitaka] qui a déjà les deux pieds dans la tombe, il y a tout lieu de craindre qu'elle se rallume plus sanglante et plus grave.

Le soir du jour qui a précédé la mort de Mananqui [Manangitsa], les Sadiens [Sahadiens], ayant Loquexa [Rakisa] à leur tête, sont venus nous trouver, nous demandant de leur montrer l'image de Notre-Dame, afin qu'ils pussent solliciter sa protection dans la lutte qu'ils allaient entreprendre. Nous la leur avons présentée et ils l'ont adorée. Quoiqu'ils aient remporté la victoire, ils se sont conduits à notre égard comme s'ils n'avaient rien obtenu du tout. De même, le jour qui a précédé celui où ils ont subi la défaite que je viens de raconter, lorsqu'il ne circulait aucun bruit fâcheux et qu'ils n'avaient aucune crainte de guerre, le Père d'Azevedo, prêchant dans notre petite chapelle, leur annonça avec force et assurance que le ciel les punirait certainement à cause de leur obstination à refuser l'Évangile et les commandements de Dieu; le malheur n'a pas tardé à s'abattre sur eux et pourtant, au lieu de rentrer en eux-mêmes et de reconnaitre leurs erreurs, ils se sont éloignés de notre petite chapelle, nous attribuant des revers qui étaient le châtiment de leurs fautes.

A cette époque, nos craintes étaient telles que nous nous sommes décidés à arborer une croix très haute devant une des portes de la ville. C'est en présence d'une foule considérable que cette cérémonie a eu lieu; le roi lui-même y est venu. Le Père d'Azevedo en a profité pour faire aux assistants un sermon où il exaltait les vertus du bois sacré et énumérait les nombreux bienfaits que Dieu accorde habituellement aux chrétiens par l'intervention de ce symbole; en même temps, il les a exhortés à y avoir recours pour sortir d'embarras et éviter de plus grandes calamités. Comme dans ce discours le Père les prenait par leur intérêt, tout le monde applaudit et ils en sont arrivés à rendre à la Croix des honneurs plutôt excessifs, la considérant presque à l'égal de Dieu et venant en grand nombre l'implorer de la façon suivante : quiconque sortait de la

d'avis qu'il n'y avait aucune raison d'y demeurer plus longtemps et qu'au contraire il y en avait beaucoup pour aller de suite à Mozambique avec la patache.

La principale de ces raisons était, non seulement que nous n'avions même pas sauvé la moindre petite âme innocente, mais que nous n'avions aucun espoir de mieux réussir à l'avenir.

ville pour aller soit pêcher, soit labourer la terre, soit chercher des vivres ou couper du bois, s'il redoutait quelque malheur, allait à la Sainte Croix et, se tenant debout ou accroupi, les mains ouvertes, ce qui est un signe de respect parmi ces sauvages, disait : « O Sainte Croix! je vais aller pêcher, or, la rivière qui est toujours dangereuse l'est plus encore en ce moment à cause des crocodiles qui y abondent, de plus, les chemins sont infestés de brigands. Vous êtes grande, vous êtes puissante, protégez-moi, que je revienne sain et sauf chez moi, etc. » On ne saurait se figurer le contentement que ces honneurs rendus à la Croix nous apportaient, d'autant plus qu'aucun de ceux qui sont venus se recommander à elle, comme nous l'avons constaté, n'a éprouvé d'accident, et cependant le pays entier était alors troublé et très dangereux. Cette facilité avec laquelle les indigènes acceptaient le culte de la Croix, pouvait tromper ceux qui ne connaissent pas leur versatilité et leur inconstance; mais nous, qui en avions déjà fait l'expérience, nous suivions les événements avec une grande attention, afin de voir ce qu'il en résulterait, et il n'en est rien résulté de plus que par le passé; dès que les troubles occasionnés par la guerre se sont apaisés et que leurs craintes furent dissipées, toute cette dévotion apparente s'est évanouie et elle a pris fin après avoir tout au plus duré deux mois.

Voyant que nous perdions notre temps avec les adultes, nous avons porté nos efforts sur les enfants et sur les jeunes gens non encore mariés, dont le nombre est considérable, car ils se marient habituellement tard, d'ordinaire après vingt ans et plus, lorsqu'ils sont en situation de pouvoir suffire par leur travail aux dépenses du ménage. Comme les indigènes de cet âge sont toujours plus oisifs et plus enjoués, ils vinrent en grand nombre nous entendre chanter nos prières, répétant et apprenant par cœur ce qu'ils entendaient avec une application qui semblait procéder d'une bonne volonté réelle. Mais ce qu'en réalité ils voulaient, c'était simplement chanter et entendre des choses nouvelles, qui ont cessé de leur plaire au bout de quelques jours, surtout quand nous avons cherché à leur en expliquer le sens. Ils ont dès lors manifesté un tel déplaisir qu'ils ne sont plus revenus; quelques-uns mêmes, qui nous semblaient plus intelligents et auxquels nous avions commencé à apprendre a lire, ont fait comme les autres. Je crois pouvoir affirmer maintenant, en connaissance de cause qu'il n'y a pas à compter dans ce pays sur un résultat quelconque, même avec les enfants, qui sont très mal élevés et qui vont et viennent où bon leur semble, sans que personne se préoccupe jamais de ce qu'ils font. Enfants et jeunes gens ont cependant de l'intelligence et de remarquables dispositions.

Nous avons eu beau nous adresser aux petits enfants, aux moribonds, aux vieillards et aux personnes gravement malades afin d'essayer d'envoyer quelques âmes au Ciel, tout a été inutile; aucune âme ne s'est laissé conquérir. Les enfants malades que nous avons pu voir n'ont pas tardé à recouvrer la santé et, s'il en est mort, nous n'en avons rien su, leurs parents nous ayant à dessein caché la vérité. Quant aux malades plus âgés, ils ont d'abord accueilli nos visites avec plaisir et écouté nos enseignements parce qu'ils croyaient que nous allions leur rendre la santé; mais dès qu'ils ont compris que les moyens dont nous disposions s'adressaient plutôt au salut de l'âme qu'à celui du corps, ils

Dans ces conditions, à quoi bon rester? sinon à causer de la peine, des ennuis et des dépenses à la Société dont notre devoir était de sauvegarder les intérêts et qui, si elle avait connaissance de notre triste situation, nous donnerait certainement l'ordre de revenir. Alors pourquoi continuer à affronter des dangers sérieux et risquer inutilement notre vie et notre liberté, comme

ont changé de conduite et se sont refusés, soit d'eux-mêmes, soit sur le conseil de leurs parents et de leurs amis, à faire ce que nous leur conseillions. Mettant le comble à leur obstination, tous ces gens ne se bornaient pas à refuser de suivre la loi de Dieu, mais ils en éloignaient et dissuadaient les étrangers qui venaient nous voir, ce qui était de la pure méchanceté. Tous ces faits et d'autres semblables nous ont fortement chagrinés et découragés et nous avons été très affligés de perdre tout espoir de pouvoir convertir les habitants de ce pays, car, après avoir vu nos cérémonies et entendu nos prédications, au lieu de s'amender ils s'enfonçaient davantage dans leurs erreurs. Tous ces ennuis faisaient naître dans notre esprit des hésitations et même des scrupules, au point que nous nous sommes demandé si nous devions persévérer dans notre œuvre ou l'abandonner; nous n'avons pas cependant négligé d'agir chaque fois qu'une occasion favorable s'est présentée.

Enfin, après m'être longuement livré à mille réflexions et considérations, après avoir comparé les événements du passé avec ceux du présent, j'ai été amené à formuler le jugement suivant qui, je l'affirme devant Dieu, résume toute ma pensée : A moins de disposer dans ce pays de Sadia [Sahadia] de forces portugaises importantes et d'y organiser un commerce devant durer plusieurs années, — ce qui est vraiment bien difficile, — il n'y a, humainement et prudemment parlant, rien à faire avec ses habitants.

Vous me demanderez peut-être pourquoi je n'ai pas dit cela lors de mon premier voyage. J'ai toujours regretté la tendance qu'on a généralement à condamner ceux qui ont commencé une entreprise, du moment qu'elle ne réussit pas, sans réfléchir qu'au début les circonstances pouvaient sembler favorables et promettre un bon résultat. Sans nul doute, si nous avions opéré quelques conversions, malgré les difficultés et les inconvénients dont j'ai parlé, on serait satisfait. Mais maintenant, quelles que soient les raisons que nous donnions, on trouvera toujours matière à nous censurer. Dieu est témoin des grands déboires que m'a donnés l'île de Saint-Laurent, ainsi que de la bonne volonté, de la fidélité et de la loyauté que j'ai mises au service de l'entreprise que nous y avons tentée. Autrefois, je n'y étais pas seul et je n'étais pas le chef, j'ai donc laissé à qui de droit le soin d'envoyer les rapports. Cependant on m'a fait parler et écrire, et alors, après avoir vu, entendu et comparé, comme tout le monde fait d'habitude, j'ai écrit et j'ai dit ce que j'avais trouvé jusque-là. Aujourd'hui, je dis et j'écris ce que j'ai trouvé depuis, car on se trompe si l'on suppose qu'après un aussi long séjour dans ce pays, nous n'y avons pas découvert autre chose que ce qu'on y peut voir en passant.

Mais revenons à Sadia [Sahadia]. Lorsque j'y suis arrivé, je croyais qu'il me serait possible de visiter les villages voisins et, dans ce but, j'ai commencé à m'assurer, en leur faisant quelques cadeaux, la bonne volonté de divers nègres [Malgaches] qui venaient nous voir. Mais quelques jours après notre arrivée, la guerre dont j'ai parlé plus haut a apporté un tel trouble dans le pays qu'il nous était impossible de sortir de l'enceinte de la ville sans une bonne escorte et à plus forte raison de parcourir les environs. Ce danger a duré pendant quelques mois, au cours desquels nous nous sommes bien convaincus que les gens de la ville et ceux du pays environnant se valaient, si bien que notre défiance est

nous avions fait déjà tant de fois, et pourquoi exposer à ces mêmes périls ceux qui viendraient un jour à notre recherche?

La seconde raison a été qu'il n'y avait pas, dans toute l'île, un endroit favorable pour y établir notre mission. Irions-nous à Tinguimaro [chez Itongomaro, le roi de la côte Nord-Ouest]? Non, parce que sa ville est journellement visitée par des mar-

devenue égale pour tous. C'est pourquoi je suis resté toujours dans la ville, attendant un moment propice pour faire les visites dont j'ai parlé, quoique je n'eusse pas le moindre espoir de succès. Il en serait ressorti en tout cas la preuve de la justice divine. Mais nous n'avons jamais pu trouver un moment opportun pour mettre à exécution notre désir du côté du Sud, à cause des troubles occasionnés par la guerre; du côté du Nord, où la situation était meilleure, je regrette de ne pas avoir pu profiter de l'occasion, mais, lorsque j'ai voulu partir, Loquexa [Rakisa] s'y est opposé sous prétexte de m'épargner les dangers d'un voyage par terre et me promettant que nous le ferions ensemble un peu plus tard par mer. Je crois pouvoir assurer qu'il s'y serait toujours opposé.

Tous ces ennuis et ces tracas, tous les innombrables et grands dangers qui nous menaçaient à chaque instant m'ont fait désirer d'aller dans une autre partie de l'île, plus tranquille et plus favorable à notre mission. Quand Loquexa [Rakisa] a été vaincu, je l'aurais fait sans hésiter, si j'en avais trouvé l'occasion, mais, sans cette occasion, je ne l'aurais pas tenté, à moins d'y être contraint, car un pareil voyage dans une pirogue, avec quelques nègres [Malgaches] perfides et menteurs pour tous compagnons, eût été fort risqué. Du reste, ces nègres [Malgaches] qui nous ont constamment refusé de nous vendre même au poids de l'or une embarcation quelconque ou de nous aider à couper des planches pour faire une barque neuve, nous ont libérés de ce souci. Nous étions donc à Sadia [Sahadia] le cœur à l'aise, n'attendant pas de navire avant la mousson prochaine, vu que la saison convenable était passée, lorsque le 10 juin, à la nuit tombante, nous avons entendu distinctement un coup de canon, quoique nous fussions à ce moment à une lieue de la côte. Tout le monde a compris aussitôt qu'un de nos navires venait d'arriver et j'envoyai de suite un domestique au bord de la mer, qui, au point du jour, aperçut le navire fortement secoué par les vagues, puis qui le perdit de vue dans l'après-midi. Quand il nous apporta ces nouvelles, notre joie se changea en tristesse. J'envoyai alors un autre garçon, lui prescrivant de s'embarquer à la première occasion pour aller à bord. Le navire longeait la côte depuis plusieurs jours, cherchant un port où il pût aborder, mais, n'arrivant pas à en découvrir, car il venait de Goa sans savoir où il devait atterrir, ce qui est une bien grande négligence, il aurait fini par perdre patience et s'en aller, si notre serviteur ne s'était point trouvé sur les lieux.

L'après-midi du 11 juin, le canot du bord a amené à terre le Père Antonio Carreiro. Je me trouvais en ce moment sur la plage et l'arrivée de ce confrère m'a semblé celle d'un ange sauveur. Il m'a donné alors des nouvelles de Fanzaira [Fanjahira] et m'a remis la lettre par laquelle le capitaine et le Père Manoel d'Almeida nous mandaient à bord. Nous nous sommes embarqués le 13.

Je vous ai jusqu'ici tenu au courant des affaires du pays de Sadia [Sahadia], ainsi que de mes projets et de mes pensées. Il me reste maintenant à vous raconter ce que j'ai fait depuis. Ce compte rendu fera l'objet d'une prochaine lettre, car je n'ai plus que la place nécessaire pour me recommander à vos prières et demander votre bénédiction. Fait à Mozambique, ce 20 août 1617. De Votre Révérence le fils en Christ,

LUIS MARIANO.

chands arabes avec lesquels le roi est en relations très amicales. On dit qu'il a, à leur instigation, fait tuer, il y a quelques années, six ou sept Anglais[1] descendus d'un navire qui avait mouillé dans le port [d'Ankonkomaro (baie de Sada ou bouche du Manongarivo)], lequel est, quoique excellent et d'un accès facile, peu fréquenté par nos Portugais. Irions-nous à Mazalagem [à la baie de Boina]? Non, parce qu'il y a des musulmans qui y ont fait bâtir une mosquée. Irions-nous à Çotao[2] [Sambao], c'est-à-dire sur la côte au Nord de Sadia [Sahadia]? Non, parce que les habitants de ce pays ont les mêmes mœurs que ceux de Sadia [Sahadia], avec lesquels ils ont du reste des liens de parenté, et parce que leur port présente à peu près les mêmes dangers et les mêmes inconvénients. Irions-nous à Macimanga [Masimanga ou Manombo], qui se trouve par 23° [22°59′] de latitude Sud? Non, car ce royaume est tout petit et, même eût-il été grand, nous n'avions pas de moyens de transport pour nous y rendre. Du reste, nous n'avions non plus aucun moyen d'aller aux autres lieux dont je viens de parler, car à Sadia [Sahadia] il n'y a que des pirogues et le capitaine avait l'ordre de se rendre directement à Mozambique sans se détourner de sa route. En allant à Mozambique, nous avions l'avantage de nous y rencontrer probablement avec le Père Inspecteur Antonio Mendes, à qui nous pouvions exposer la situation et qui nous donnerait des ordres, sans compter que, de cette façon, nous lui épargnerions les dangers et les dépenses du voyage à Sadia [Sahadia].

Malgré tout, j'hésitais à abandonner complètement notre entreprise et le Père Manoel d'Almeida n'était pas éloigné de

1. Voir plus haut la note 3 de la page 66.

2. Ce nom est mal écrit dans plusieurs des lettres des Pères; ici c'est certainement Çobao qu'il faut; ailleurs ils ont mis Çobbam (lettre du Père d'Azevedo du 30 octobre 1617), Çobam (lettre du Père Custodio da Costa d'octobre 1617) et Xambao (lettre du Père Luis Mariano du 19 août 1619).

me conseiller de rester, du moment qu'il n'y avait sur ce point spécial aucune instruction de Votre Révérence. Mais, après avoir bien réfléchi aux faits et événements dont nous vous avons informé au mois d'octobre dernier, et dont l'équipage du navire a été témoin, évènements qui nous présageaient un insuccès complet, j'ai jugé que mon désir de demeurer encore dans ce pays provenait de considérations purement humaines et que, étant données nos lettres précédentes, on viendrait certainement nous chercher ou que du moins on nous donnerait l'ordre de nous rendre dans un autre pays, d'où il ne pourrait résulter que beaucoup d'inconvénients. Ce raisonnement était juste, comme nous en avons pu juger dans la suite par les dispositions qu'avait prises à Mazalagem [à Boina] le Père Antonio Mendes, qui se trouvait déjà depuis un mois dans cette ville, sans que nous en sussions rien.

Bref, après avoir discuté et étudié à fond la question, j'ai déclaré qu'il ne me paraissait pas opportun de quitter l'île, mais que j'étais d'avis de nous transporter de Sadia [Sahadia] en un autre lieu. J'ai ajouté que si je pouvais trouver à Sadia [Sahadia] un bateau ou si le capitaine de la patache voulait bien m'emmener et me débarquer dans un autre port de Madagascar, j'étais décidé à partir de suite, car c'était, suivant moi, ce que nous avions de mieux à faire; mais que, si cela ne se pouvait, je m'embarquerais pour Mozambique, pourvu que le capitaine prît l'engagement de nous ramener ensuite à Madagascar, car nous savions qu'il nous donnerait très volontiers cette satisfaction, vu qu'il était dans son intérêt d'y revenir. Nous lui avons donc fait cette proposition, lui demandant expressément s'il y voyait quelque objection. Il nous a répondu très nettement que nous pouvions compter sur lui et il nous a déclaré en même temps qu'il apportait un cadeau pour Tinguimaro [Itongomaro, le roi

du Nord-Ouest de Madagascar]. Cela étant convenu, nous avons embarqué nos effets[1].

Telles sont les raisons qui nous ont décidés à venir à Mozambique. Je crois vous avoir en même temps indiqué le but que nous poursuivons, qui est de nous établir dans une autre partie de l'île. Non pas que nous espérions, humainement parlant, y convertir plus facilement les indigènes qu'à Sadia [Sahadia], car il est très probable, je dirai même presque certain que tous les Malgaches se ressemblent plus ou moins et que nous trouverons partout les mêmes obstacles et les mêmes difficultés. Toutefois nous n'en avons pas une absolue certitude, puisque nous ne les avons pas encore visités. D'ailleurs, leur naturel méchant et pervers ne doit pas nous empêcher de leur prêcher la foi du Christ qu'ils n'ont encore jamais entendue. Mon avis est donc qu'il nous faut aller prêcher en divers endroits et à des tribus différentes, et, s'ils ne veulent pas nous entendre, *excutiemus pulvera de pedibus nostris*, nous les abandonnerons à leur triste sort.

Si nous nous contentions de ce que nous avons fait jusqu'ici, on aurait le droit de douter que nous ayons apporté à notre œuvre tout le zèle nécessaire, et on pourrait se demander si nous n'avons pas trompé les espérances de la Société et du monde. On peut encore craindre que, dans quelques années, d'autres Pères, oubliant les raisons qui nous auront fait partir et doutant de l'opportunité de l'abandon trop hâtif de notre œuvre, ne viennent la reprendre et s'exposent inutilement aux mêmes dangers et aux mêmes difficultés qui nous ont si grandement éprouvés.

1. Mais, dès que le navire fut sous voiles, le capitaine Manoel Freire dit aux Pères que jamais il ne les conduirait à la côte Nord-Ouest de Madagascar, chez le roi Itongomaro, et, à Mozambique, il a déclaré nettement qu'il n'irait pas à Madagascar (Post-scriptum d'une lettre du Père d'Azevedo du 30 octobre 1617).

— « Mais, me demandera-t-on, où irez-vous, du moment que toutes les localités principales présentent tant d'inconvénients? Je répondrai qu'il est vrai qu'il y a des inconvénients partout, mais il est possible qu'il y en ait où ils soient moindres, et, pour avoir plus de facilités, j'estime que nous ne devrions pas traîner avec nous tout le bagage qui nous a encombrés jusqu'ici. Nous ne devrions prendre que ce qui est indispensable pour notre subsistance et laisser de côté les objets volumineux et encombrants, tels que les vêtements, les ornements du culte, etc. Ces objets, en effet, font supposer aux nègres [Malgaches] que nous possédons des richesses immenses, et, à tout instant, ils cherchent à nous extorquer des cadeaux importants. Et puisque je vous parle des cadeaux que demandent les Malgaches, je dois vous dire qu'il faut avoir bien soin de se procurer les articles appropriés à leur goût et à leurs habitudes. Ce ne sont pas toujours les objets du plus grand prix qui ont leur préférence; j'en ai reçu pour Capitapa [Kapitaka?] que je n'avais pas demandés et qui, malgré leur valeur réelle, n'ont pas été appréciés, de sorte qu'on aurait mieux fait de ne pas me les envoyer.

Si nous avions un bateau à notre disposition pour deux ou trois mois, je crois qu'il serait préférable d'aller tout d'abord dans le pays des *Bouques* [des Malgaches[1]], chez Tinguimaro [Itongomaro], le roi du Nord-Ouest de Madagascar; ce roi, qui est, à ce qu'on me dit, un des plus puissants de toute l'île, réside dans la baie [d'Ankonkomaro, dite aujourd'hui de Radama], où il y a un commerce plus actif et des vivres en plus grande abondance que dans tout le reste de Madagascar. Ayant un bateau à notre disposition, surtout au commencement, nous pourrions surmonter plus facilement les difficultés que nous avons signalées ci-dessus,

1. Voir la note 2 de la page 249.

et, avec le temps et l'expérience, nous nous rendrions compte dela meilleure marche à suivre. Mais, si nous n'avons pas de bateau, j'aimerais mieux me rendre à Mazalagem [à Boina]. Je sais bien qu'il y a dans cette ville beaucoup d'Arabes, qui y ont construit une mosquée et qui sont très pervers, mais il y a aussi beaucoup de Malgaches, qui constituent même la majorité de la population; or, à ce que je viens d'apprendre, ces Malgaches ne partagent pas les erreurs des Arabes et ils n'ont qu'une seule femme [!], ce qui est fort bon à notre point de vue. Admettons pourtant que, en ce qui touche à la religion, ils soient pires que tous les autres! Ce n'est pas parce que j'espère y opérer des conversions que j'indique cet endroit, mais parce que c'est un port que nos navires visitent assez souvent et que nous y serons plus en sécurité et y trouverons des marchandises et des bateaux pour explorer la côte sur une longueur d'environ 200 lieues. Il nous sera même facile d'avoir à nous un de ces bateaux du pays, qui ne coûtent pas cher, avec les six ou sept hommes nécessaires pour former l'équipage. De cette façon, nous ne dépendrions pas des nègres du pays [des Malgaches], auxquels on ne peut se fier, et nous aurions la possibilité de parcourir, soit au Nord, soit au Sud, les villes, les bourgs et les villages qui nous sembleraient les plus favorables à notre mission, allant successivement d'un lieu à un autre et nous y arrêtant deux ou trois mois, ou plus, s'il était nécessaire, afin d'y faire nos prédications. Nous pourrions même aller jusque chez Tinguimaro [chez le roi Itongomaro, dans la baie actuelle de Radama] et pousser jusqu'à la pointe Nord de l'île. Puis, dans quelques années, après avoir visité tous ces pays, nous aurions la faculté, si cela nous semblait opportun, de retourner à Sadia [Sahadia] pour y recommencer la lutte et voir si la semence de la parole de Dieu que nous venons d'y jeter a produit, comme

d'habitude, ses fruits, ou si elle est tombée sur un terrain absolument stérile.

Je dois vous avouer toutefois que, si les nègres de Mazalagem [les *Antalaotra*] entravent notre Mission, et j'ai toutes raisons de craindre qu'ils soient mal disposés à notre égard, il nous sera extrêmement difficile de réussir en tout autre endroit. J'estime du reste qu'il en sera de même partout où nous nous établirons à partir du vingtième parallèle [de la Tsiribihina] vers le Nord. Dieu sait ce qu'ils nous ont fait souffrir à Sadia [Sahadia]! On peut néanmoins admettre que ces nègres [*Antalaotra*] seront contents de nous voir demeurer avec eux, car notre présence ne peut que leur être avantageuse au point de vue de leurs intérêts matériels, et que par conséquent ils ne nous témoigneront pas trop d'hostilité.

Mais je ne sais pourquoi je me mêle de cette affaire, car, si les événements ne répondent pas à mes prévisions, on m'accusera d'avoir trompé mes supérieurs et on rejetera la faute sur moi. Il est vrai que, s'il en devait être ainsi, il ne faudrait jamais en ce monde donner de renseignements ni d'informations, car les prévisions sont souvent trompées, et devons-nous donc rester les bras croisés, parce qu'il y a des entreprises qui déçoivent nos espérances? Je dis ma pensée telle que Dieu la voit, et je propose les moyens qui me paraissent les meilleurs pour accomplir notre mission, qui consiste non pas à convertir les infidèles, mais à faire tout notre possible pour les convertir, en leur enseignant la vérité. Notre entreprise est si grandiose par elle-même, que, quoiqu'il arrive, elle tournera toujours à la gloire de Dieu et de notre Société, mais il faut nous garder de toute ostentation et ne point proclamer de grandes choses avant que leur heure soit venue. Il me semble que l'exploration de l'île, même si nous n'arrivions pas à convertir d'indigènes,

pourvu que nous fassions tous les efforts possibles en vue de leur conversion, n'est pas une affaire de peu d'importance.

Partis de Sadia [Sahadia] le 17 juin 1617, nous n'avons pas trouvé à Mozambique, où nous sommes arrivés après une traversée de quatre jours, de supérieur qui pût contrecarrer mes intentions; j'étais donc tout disposé à les mettre à exécution, mais j'en ai été dissuadé par le Père Recteur, qui m'a dit que je devais attendre le Père Inspecteur qui était parti le 29 avril pour Mazalagem [Boina], dans le but de s'informer de l'état de nos affaires et de venir à notre secours. Arrivé dans ce port le 18 mai, il y est resté jusqu'au 12 juillet. En rapprochant ces dates, je trouve que le Père est arrivé à Mazalagem [Boina] un mois à peu près avant notre départ de la côte Ouest, et cependant nous n'avons eu ni lettres, ni nouvelles de lui, quoique la distance entre les deux villes soit en somme petite et qu'il y ait entre elles un va-et-vient de nombreux voyageurs. Ce fait est de nature à nous étonner; nous ne pouvons l'attribuer qu'à la méchanceté des nègres [Malgaches], qui certainement auront empêché le Père de nous donner de ses nouvelles. C'est ce que du reste le Père m'a dit plusieurs fois.

Plus heureux que nous, il a eu la chance de recevoir les deux lettres que je vous écrivais à tout hasard par la voie de Mazalagem [Boina]. Il en a ouvert une[1], mais il n'a pas voulu décacheter la seconde[2] qu'il m'a remise et que je lui ai rendue pour qu'il la porte telle quelle à Votre Révérence, lettre où je résumais ce que je disais dans la première et par laquelle Votre Révérence pourra se former en toute sincérité une idée du pays et des habitants de Sadia [Sahadia].

L'effet qu'a produit au Père Inspecteur la lecture de cette lettre

1. C'était la lettre en date du 22 octobre 1616 (voir plus haut, p. 224).
2. C'était la lettre en date du 24 mai 1617 (voir plus haut, p. 232).

a été tel qu'il nous a envoyé l'ordre de venir à Mozambique par la première occasion, en toute diligence, comme je l'ai su par une des lettres qu'il nous avait envoyées de Mazalagem [Boina] à Sadia [Sahadia] et qui a fini par nous parvenir. De tout cela, il résulte en fin de compte que, sans chercher à savoir si nous avons eu raison ou tort de partir, nous avons deviné ce que l'obéissance nous ordonnait et exigeait de nous. Il me semble que le même but eût été atteint, si j'étais parti tout de suite pour Mazalagem [Boina], tandis que le Père Inspecteur, de son côté, partait de Mozambique. C'était mon désir, que je me suis efforcé résolument de mettre à exécution pour des motifs sur lesquels je n'ai pas à insister ici, et je l'aurais certainement réalisé et je me serais rencontré avec le Père Inspecteur, si le Père Antonio d'Azevedo, qui le désapprouvait, et Loquexa [Rakisa, le prince de Sahadia] ne m'en avaient dissuadé par de bonnes paroles et par des raisons spécieuses, mais... *sic erat in fatis.*

Lorsque le Père Inspecteur est revenu ici à Mozambique, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour obtenir la permission de repartir pour Madagascar, les bateaux ne faisant pas défaut. Mais il était si indigné de ce qu'il avait vu, qu'il n'y voulut pas consentir et qu'il pensa plutôt à me renvoyer à Goa, ce qui m'affligerait fort, non seulement parce que j'ai un vif désir de retourner à Madagascar, mais aussi parce que j'estime que mon retour à Goa ne ferait qu'augmenter le chagrin du vice-roi et celui de Votre Révérence, sans parler de la honte très grande qui en résulterait pour moi.

Me voici donc dans l'attente de la réponse de Votre Révérence et de ce qu'il lui plaira de m'ordonner. Cependant, je vous prie et supplie de ne pas abandonner tout à fait Madagascar et je vous demande en grâce de continuer ce que nous avons commencé. Qu'on ne me reproche pas mon séjour actuel à Mozam-

bique, car, du moment qu'il est opportun d'aller de Sadia [Sahadia] dans un autre endroit, il est plus facile d'y aller d'ici. J'ai prié le Père Inspecteur de bien faire connaître mes intentions, tant que l'affaire est en suspens, afin que ceux qui vont d'ici à Goa ne puissent dire là-bas que notre mission est tout à fait abandonnée.

Si Votre Révérence n'est pas d'avis que nous retournions à Madagascar pour nous y fixer, je la prie du moins de me permettre de m'y rendre toutes les fois qu'il y aura ici un bateau à destination de ce pays, quitte à revenir à bref délai, dussé-je même ne faire qu'aller et venir. De cette façon, nous n'abandonnerions pas tout à fait l'œuvre que nous avons commencée, et nous laisserions la porte ouverte, de manière à pouvoir profiter de toutes les bonnes occasions qui se présenteront, s'il arrive que Dieu, en sa miséricorde infinie, ou le temps, avec les changements qu'il apporte, nous offrent cette occasion.

Je termine cette lettre en me recommandant à la bénédiction de Votre Révérence et à ses prières. — Luis Mariano.

MALHEUREUSE ISSUE DE LA MISSION DES PÈRES JÉSUITES ENVOYÉE DANS LE SUD-EST DE MADAGASCAR, EN 1616-1617.

A Goa, on fut indigné que les Pères Jésuites eussent déserté l'île de Madagascar d'une façon très inopportune, car on avait conçu de magnifiques espérances sur cette mission, qui eussent pu être réalisées si les missionnaires avaient agi comme il convenait, avec courage, et avaient persévéré dans l'entreprise.

Madagascar, qu'on appelle maintenant Saint-Laurent, est la plus grande des îles de l'Océan Indien. Elle est voisine de la côte orientale d'Afrique, dont elle est éloignée d'un peu plus de deux cents milles. Les Portugais n'y ont jamais fait d'établissements; mais ils désiraient vivement et espéraient y en fonder

un dans le Sud-Est [dans l'Anosy] grâce à l'appui du fils du roi de Fanjahira qu'ils considéraient comme leur ami sincère. Car les marins portugais, lorsqu'ils abordèrent sur la côte Sud-Est de Madagascar, débarquèrent non loin de Fanziva [Fanjahira] où le roi les reçut plus amicalement et plus hospitalièrement qu'ils ne pouvaient le supposer; mais le fils du roi, qui était un tout jeune homme, étant venu par curiosité se promener à leur bord, ils déployèrent les voiles et l'emmenèrent à Goa.

A Goa, ce jeune prince, séduit par la magnifique réception que lui fit le vice-roi de l'Inde Jérôme d'Azevedo et instruit par les Pères qui le baptisèrent, ne songeait nullement à retourner dans son pays; néanmoins on se décida à l'y renvoyer parce qu'il avait promis qu'il amènerait son père non seulement à accueillir amicalement les Portugais, mais aussi à se convertir à leur religion, et qu'on avait foi dans ses promesses et dans son excellent caractère.

Le vice-roi fit armer quatre navires de grand tonnage, à bord desquels, en outre des équipages, il mit une compagnie de cent soldats qui, si le roi de Fanziva [Fanjahira] donnait l'emplacement nécessaire pour construire un fortin, devaient rester à Madagascar pour le garder. En outre, pour accompagner le jeune prince, partirent sur ce navire quatre Pères devant prêcher la religion chrétienne, ce qui était le but principal de l'expédition.

Tout étant préparé, la flotte quitta Goa l'an passé [en 1616] accompagnée des vœux de toute la ville qui appréciait la grande importance de cette mission. Mais l'année n'était pas encore achevée que, à la demande des Pères qui, ayant reçu un mauvais accueil des habitants de Fanjiva [Fanjahira], ne voulurent pas dans ces conditions rester à Madagascar, les navires les ramenèrent à Goa sans avoir rien fait. Il y eut de suite un mécontentement contre la Société de Jésus, et la ville entière, surtout le

vice-roi, ne cachèrent pas leur irritation; il ne manqua pas de gens qui, peu enclins à prendre en considération les périls courus par autrui, accusèrent violemment les éminents missionnaires d'avoir déserté une œuvre grande et utile, comme s'il n'y avait rien eu à craindre du roi et des habitants de Fanjiva [Fanjahira]. Nos Pères, tristes et honteux, n'osaient parler et se plaignaient amèrement qu'on les condamnât sans les entendre; le Père provincial lui-même, estimant que leur cause n'était pas défendable, ne voulut pas écouter leur justification, et il leur fit défendre l'entrée de la ville et les relégua en divers lieux éloignés de la Province, un seul excepté qui avait été d'une opinion contraire, quoi qu'il eût dû suivre ses confrères dans leur retraite (*Historiæ Societatis Jesu Pars Sexta*, tomus prior ab anno 1516, Societatis 78, auctore Julio Cordara, 1749, p. 54-55).

LE VICE-ROI DES INDES RENVOIE À MADAGASCAR LE FILS DU ROI DE FANJAHIRA, EN 1616, ET SON NEVEU ANDRIANTSAMBATRA, EN 1617.

1° Relation de Faria y Sousa. — Le vice-roi, après avoir fait instruire au collège des Jésuites dans notre religion le eune prince malgache Anria Muza [Andriamizaha (Andriantsosa)], qui avait été amené de Madagascar à Goa en 1614, le fit baptiser le jour de la Saint-André et pour cette raison il lui donna le prénom d'André, auquel il ajouta son nom de famille Azevedo. Il le combla d'honneurs et de cadeaux et le traita avec faste, espérant qu'il aiderait les missionnaires portugais à catéchiser ses sujets, lorsqu'il succéderait à son père.

Le croyant converti et bien instruit, pensant qu'il était heureux qu'on eût changé son titre malgache d'*Andriana* [Seigneur] en celui d'André, qui est le nom d'un grand saint, il le

renvoya dans son pays avec quatre savants Jésuites pleins de zèle, Manoel d'Almeida, Luis Mariano, Custodio da Costa et Antonio d'Azevedo.

Les deux navires, une patache commandée par le capitaine Pedro de Almeida Cabral et une caravelle commandée par le capitaine Juan Cardoso de Pina, quittèrent la rade de Goa le 17 février 1616[1]. Le matin du 20 mars, le pilote aperçut l'île de Cisne [île Maurice], où l'on jeta l'ancre. La bonne eau y abonde, et il y a une foule de plantes et d'herbes, les unes connues, telles que le myrte, le romarin, etc., qui sont pour la plupart odoriférantes et médicinales, les autres inconnues aux Européens. Les Pères gravèrent sur l'écorce de quelques arbres des inscriptions relatant leur visite à cette île et ils plantèrent des croix en plusieurs endroits.

L'île de Cisne [Maurice] a des montagnes dont les nuages cachent le sommet. Les Portugais y trouvèrent de beaux bœufs, des chèvres, des porcs, des tortues si grosses qu'un homme et même deux peuvent monter sur leur carapace, des autruches [Drontes ou Dodos], des perroquets, des grues, des aigrettes, des merles et d'autres oiseaux au riche plumage (voir t. I, p. 275, note *b*). Ils virent dans la rade les carcasses de deux navires hollandais qui y avaient fait naufrage et, sur les rochers, plusieurs canons et des ballots de diverses marchandises.

De là, ils sont allés à l'île de Saint-Laurent et ont mouillé, en avril, dans le port de San Lucas [Saint-Luc ou Ranofotsy]. Le roi Bruto Chambanga [Tsiambany] vint avec sa femme Anria Fatema [Andriana Fatima] à la rencontre de son fils D. André, qui arrivait de Goa richement vêtu et bien instruit; ils pleurèrent

1. Faria y Sousa donne la date du 17 septembre, mais il y a là certainement une confusion. Il a aussi, du reste, interverti les noms des capitaines des deux navires.

de joie en le voyant et essayèrent de l'emmener avec eux à l'insu des Portugais, voulant éviter d'être contraints de leur faire les concessions qu'ils supposaient devoir leur être imposées en échange de leur fils. N'ayant pas réussi, ils se résignèrent à laisser entre leurs mains, comme otages, Anria Sambo (Andriantsambatra) et Anria Lambo [Andriandambo].

Les Pères d'Almeida et Mariano partirent avec D. André le 18 avril 1616, escortés par six soldats, et traversèrent plusieurs villages et de belles forêts. L'accueil qu'on fit au jeune prince sur toute la route fut cérémonieux et chaleureux, mais à Fangaria [Fanjahira] les démonstrations de joie et de bonheur furent encore plus grandes et nous parurent fort ridicules; il est probable du reste que nos usages eussent été à leurs yeux tout aussi bizarres. Lorsque les fêtes eurent pris fin, le roi assura le capitaine Pedro de Almeida Cabral qu'il tiendrait toutes les promesses faites trois ans auparavant au capitaine Paulo Rodrigues da Costa, c'est-à-dire que les Pères pourraient habiter l'îlot de Santa Cruz [Nosy Tranovato ou Nosy Fanjahira] et prêcher la religion chrétienne dans tout son royaume. Les Pères de Almeida et da Costa allèrent de suite au fort de Santa Cruz, afin de se mettre à l'œuvre sans tarder. Au commencement, D. André leur donna son appui et mit à leur disposition un certain nombre de ses sujets, et il leur fournit même des vivres.

Le premier capitaine, Pedro de Almeida Cabral, avait l'ordre de tâcher de décider le roi Chambanga [Tsiambany] à venir à Goa, en l'assurant que ce voyage lui serait très agréable et profitable, ou, tout au moins, de lui demander d'envoyer un autre de ses fils aux Indes comme son aîné, mais, s'il n'obtenait pas satisfaction, il devait en prendre un par ruse ou par force et l'amener à Goa. Le roi ne voulut jamais consentir à quitter son

pays, et il fit remarquer au capitaine qu'il n'avait en outre de D. André qu'un fils qui était beaucoup trop jeune pour être emmené loin de sa famille; Pedro de Almeida, croyant que le roi lui mentait, se mit à ravager le pays les armes à la main, mais, ayant pris des renseignements à ce sujet et s'étant assuré que Chambanga [Tsiambany] avait dit vrai, il cessa ses déprédations et se contenta d'emmener son neveu Andria Sambo [Andriantsambatra], jeune homme de dix-huit ans, auquel on fit à Goa le même accueil qu'à son cousin. Le vice-roi fut également son parrain et lui donna le nom de Jeronimo [Jérôme.]

Quand il eut reçu l'enseignement religieux suffisant, il fut renvoyé dans son pays, superbement vêtu à la mode portugaise. Le navire à bord duquel il fit le voyage de retour et qui était commandé par Manoel Freyre de Andrade, mit à la voile au commencement de février 1617; il portait pour le roi Chambanga [Tsiambany] et pour son fils D. André de magnifiques cadeaux d'une valeur de 4000 ducats [de 20 à 25 000 francs], et il y avait à bord plus de cent soldats et deux Pères jésuites, Paulo Jovio et Pedro Cerreyro [Carreiro]. Le capitaine mouilla en rade de l'île de Cisne [île Maurice] pour y faire de l'eau; en arrivant devant l'embouchure d'une rivière, les Portugais virent trois navires submergés qui étaient à la côte et, ayant mis pied à terre, ils trouvèrent à deux lieues dans l'intérieur vingt Hollandais qui gardaient les marchandises échappées au naufrage et qui, à leur vue, prirent les armes; l'un d'eux coupa un des nôtres en deux d'un grand coup de sabre. Mais ils durent bientôt se rendre et nous les emmenâmes à notre bord; après nous être emparés d'une grande quantité de clous de girofle et de piment et de beaucoup de vivres, ainsi que de mousquets et de munitions, quoiqu'ils nous dissent qu'ils venaient des Moluques et qu'ils avaient

l'autorisation du général portugais Lorenço Ales, nous avons mis le feu à tout ce que nous ne pûmes emporter, et, le feu s'étant communiqué à la brousse, nous vîmes de la rade le pays en flammes pendant toute la journée.

Arrivé à l'île de Saint-Laurent, le capitaine Freyre de Andrade mouilla entre le nouveau port [Fausse baie des Galions?] et celui de San Lucas [Saint-Luc ou Ranofotsy] et tira le canon; ne voyant venir personne, il alla à la baie de San Lucas. Les Pères Manoel de Almeida et Custodio da Costa [1] accoururent; ils étaient malades et dirent qu'il n'était pas possible de vivre dans ce pays, qu'ils étaient les seuls survivants de tous les Portugais venus avec eux [2]. Le capitaine envoya au roi Chambanga [Tsiambany] les lettres qu'il apportait pour lui et quelques présents pour les gens de son neveu D. Jeronimo; le roi lui donna, en retour, cent beaux bœufs, beaucoup de volailles, du miel et six esclaves, mais il ne voulut pas venir lui-même. Son fils André avait abandonné la religion chrétienne et était revenu à ses absurdes pratiques musulmanes. Les habitants du pays de Sadia [Sahadia ou Manambolo] et du pays de Fanjahira sont des Cafres [Malgaches] qui suivent la loi de Mahomet, et qui sont très attachés à la polygamie, ce fléau dont meurt le monde.

Le roi de Fansaira [Fanjahira], obéissant aux suggestions d'un Chingala [Singhalais ou indigène de Ceylan], tenta de faire périr Freyre de Andrade. Ce Chingala [Singhalais] était un esclave des Pères qui, ayant renié la religion chrétienne, s'était enfui chez Chambanga [Tsiambany] et lui avait persuadé que

1. Ces deux Pères habitaient l'îlot de Santa-Cruz [Nosy Fanjahira].

2. Note de Faria y Sousa : « Les deux autres Pères venus avec eux existaient cependant encore et vivaient non loin, au port de Sadia, qui est proche de la baie de San Lucas » [Sadia (ou Sahadia, qui est à l'embouchure du Manambolo) n'est nullement proche de Ranofotsy, puisqu'il est au beau milieu de la côte Ouest de Madagascar].

les Portugais voulaient s'emparer de son royaume. Il s'était engagé à leur couper le cou; pour arriver à ces fins, un grand nombre de Cafres [Malgaches] vinrent à nous sur la plage en amis; peu après, l'un d'eux ayant donné un soufflet au Père d'Almeida, la bataille commença; ils nous jetèrent des javelots et des pierres; de notre côté, nous tirâmes des coups de mousquets qui en tuèrent plusieurs, et nous pendîmes leurs corps aux arbres du bord de la mer, puis nous mîmes le feu à leur village, les punissant ainsi sévèrement de leur traîtrise.

Le capitaine avait l'ordre, au cas où il aurait à se plaindre de Chambanga [Tsiambany], de ne pas lui rendre son neveu D. Jeronimo et de le ramener aux Indes. C'est ce qu'il fit. Il amena aussi un de ses frères qui avait été fait prisonnier dans le combat avec les Cafres [Malgaches]; ce prince, qui s'appelait Anrias Massa [Andriamahasoa], fut instruit dans la religion chrétienne à Goa, où il mourut, ayant été baptisé sous le nom de D. Francisco Xavier.

Les Pères demeuraient dans l'îlot de Santa Cruz [Nosy Fanjahira]; Freyre de Andrade y alla et y vit une croix de marbre, sur laquelle étaient gravées les armes de Portugal, ainsi qu'un morceau de drap de Ségovie avec les insignes de l'ordre du Christ, si abîmé qu'on reconnaissait avec peine de quelle matière il était fait. Les indigènes que nous interrogeâmes au sujet de cette étoffe prononcèrent le nom de La Cerda [naufragé en 1527]; nous en conclûmes que le chevalier castillan de ce nom, qui est parti il y a longtemps de Goa pour le Portugal avec trois navires, avait fait naufrage en ces parages.

Du port de Sadia [Sahadia, à l'embouchure du Manambolo], vinrent de leur côté les Pères Antonio d'Azevedo et Pedro [Luis] Mariano[!], qui furent d'accord avec les deux autres Pères de San Lucas [de St Luc ou Ranofotsy] pour abandonner la mission.

Tous s'en retournèrent à Goa avec le capitaine Freyre de Andrade, qui les blâma toutefois de cette manière d'agir. Le vice-roi fut également étonné de leur manque d'énergie et trouva que les raisons qu'ils donnaient pour ne pas continuer l'œuvre commencée témoignait de peu de zèle pour la religion (Faria y Sousa, *Asia portuguesa*, t. III, 3e partie, chap. XIV, § VI-XI, p. 317-319 [1]).

2° Relation du R. P. Nacquart. — Six jours après notre arrivée à Fort-Dauphin, ayant ouï dire que le Grand de cette contrée, nommé Andian-Ramach [Andrian-dRamaka], avait été trois ans à Goa, d'où les Portugais l'avaient ramené ici à l'âge de dix-sept ans (il en a maintenant cinquante), j'allai avec quelques Français le voir à Fanshere [Fanjahira], lieu de sa résidence qui est situé à une journée et demie d'ici. Nous nous présentâmes de la part de M. de Flacourt; il nous fit bon accueil et, après avoir fait trois signes de croix sur le front, sur la bouche et sur le cœur, il dit : *Per signum Sanctæ Crucis de inimicis nostris libera nos*, etc., et récita le Pater, l'Ave et le Credo en portugais. Je lui fis demander par mon interprète pourquoi lui seul savait prier Dieu; il me répondit que les habitants de ce pays en étaient incapables et qu'il n'y avait point de prêtres pour les instruire... Ce petit roi me dit qu'il avait été baptisé à Goa en un collège où il y avait plusieurs Pères et qu'étant alors malade, le baptême lui avait rendu la santé, après quoi il s'était confessé et avait communié une seule fois. Il avait été alors ramené à Madagascar par un marchand (!) portugais avec lequel vinrent deux prêtres qui demeurèrent dans une petite île à deux lieues d'ici. On y voit les murailles d'une maison bâtie, il y a plus de cent ans, par les Portugais, comme il appert par l'inscription d'une croix de marbre. L'un de ces prêtres mourut [!] et l'autre s'en

1. Kerr, dans sa *Collection of Voyages*, donne un résumé en anglais de ce récit.

retourna avec le marchand [!] après avoir baptisé seulement un homme à qui j'ai parlé et qui porte, tatouées sur la peau de l'estomac, trois croix. Andian-Ramach [Andrian-dRamaka] a repris ses superstitions huit ans plus tard (R. P. Ch. Nacquart, lettre datée de Pâques 1649, *Mémoires de la Congrégation de la Mission des Lazaristes à Madagascar*, t. IX, 1866, p. 109 et 110).

3° Relation du R. P. Bourdaise. — Vers 1615 [en 1613], la flotte espagnole [portugaise] qui allait aux Indes [qui venait des Indes] jeta l'ancre à Madagascar et s'y arrêta quelque temps, je ne sais dans quel dessein. Un capitaine espagnol [portugais] se saisit d'un jeune gentilhomme, nommé Dian-Ramach [Andrian-dRamaka], fils d'un des grands seigneurs du pays, appelé Dian-Ramassou [Andrian-dRamahasoa] (!), et l'emmena à Goa. Là, instruit dans la foi chrétienne et baptisé, sous le nom de Dom André de Sousa de Sahanreda [Sahavedra], par le vice-roi qui s'appelait ainsi (!), il fut ramené à Madagascar et remis entre les mains de son père. Le vice-roi de l'Inde le fit accompagner par deux Pères Jésuites et il lui fit de beaux présents, savoir : une coupe d'argent, une assiette et un petit plat en vermeil, plusieurs habits à la mode espagnole [portugaise], quelques arquebuses finement travaillées, une chaîne d'or et une croix de l'Ordre du Christ de Portugal, dont il l'avait fait chevalier.

Ce jeune seigneur parlait fort bien la langue portugaise, et il savait par cœur les commandements de Dieu et toutes nos prières habituelles. Au bout d'un mois, il quitta ses vénérables Pères selon l'esprit et s'en alla avec son mauvais père selon la chair, dont il reprit la fausse religion, qu'il a toujours continué à observer en tout, moins la bigamie ; sur ce point, il n'a jamais voulu violer notre loi, et il n'a qu'une seule épouse. Les bons Pères Jésuites demeurèrent onze mois dans l'île et y baptisèrent

plusieurs enfants et plusieurs adultes, notamment une femme et sa fille (que le R. P. Bourdaise a vues en 1656); Dian-Machicore [Andriamasikoro] et plusieurs autres grands ont été également instruits et baptisés en cette occasion. Les nègres se souvenaient encore (en 1656) de ces bons Pères, dont ils nommaient l'un Dom Mariano et l'autre Padre Bé (le Grand-Père, le Père supérieur). Ces deux religieux avaient six Espagnols [Portugais] à leur service et sans doute ils eussent fait un plus long séjour à Madagascar et eussent même conquis toute l'île à Notre-Seigneur, si Dian-Ramassou [Andrian-dRamahasoa] (!), courroucé contre eux, mais n'osant pas attenter ouvertement à leur vie, n'eût défendu à ses sujets de leur fournir des vivres, ce qui les obligea à s'en retourner à Goa (R. P. Bourdaise, lettre datée de Fort-Dauphin de 1656, *Mémoires de la Congrégation de la Mission des Lazaristes à Madagascar*, t. IX, 1866, p. 313 et 314.)

4° Relation de Flacourt. — « Soixante ans après le naufrage des Portugais dans l'anse de Ranofotsy [c'est-à-dire il y a environ cinquante ans][1], vint un navire de Mozambique qui enleva le fils de Dian Tsiamban [Andrian-Tsiambany], nommé Dian Ramach [Andrian-dRamaka], et le mena à Goa, où, ayant été instruit par les Jésuites, il fut baptisé par eux et tenu sur les fonts par le vice-roi; on lui donna le nom de Dom André de Susa de Sahavedra. Trois ans après, il fut ramené à son père par deux Pères jésuites qui demeurèrent en la maison de pierre avec six autres Portugais, mais Dian Ramach [Andrian-dRamaka] prit aussitôt le pagne et quitta la religion chrétienne; il a vécu ainsi jusqu'à sa mort, qui est arrivée à cause de sa

1. Le naufrage auquel Flacourt fait allusion dans ce passage, est celui de Pero Vaz o Roxo et de Pere Annes Frances ou celui de Manoel de La Cerda, qui sont survenus tous deux en 1527 (voir dans le tome I des *anc. Ouvr. Madag.*, p. 58 et 60).

perfidie, ayant comploté de massacrer les Français sans aucun motif et ayant voulu m'en faire, à moi leur chef, autant que ses ancêtres en avaient fait à Macinorbei [Masinorobé]; mais, comme je suis devenu prudent par l'exemple du passé, Dieu nous a préservés, à l'exception de cinq ou six qui, étant éloignés du port, ont été tués par trahison et de vingt autres qui ont été massacrés plus tard, parce qu'ils n'ont pas voulu me croire et se sont à tort fiés aux indigènes » (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 33). Plus loin, p. 46, Flacourt ajoute : « La province d'Anossi [Anosy], depuis la rivière de Manatengha [Manantena] jusqu'à la rivière de Mandrerei [Mandrary], était, avant d'être conquise par les Français, gouvernée par les Zafferamini [Zafy Raminia], qui reconnaissaient pour grand chef un prince auquel ils rendaient honneur, non seulement comme à leur roi, mais comme à un dieu, lequel honneur il souffrait. Il s'appelait Andian Ramach [Andrian-dRamaka], dont j'ai parlé ci-dessus, et, après sa mort, Andian Maroarive [Andriamaroarivo]; il a été chrétien et baptisé à Goa, puis ramené dans son pays et remis entre les mains de son père, qui s'appelait Andian Tsiamban [Andrian-Tsiambany]. Il savait toute sa croyance et les prières chrétiennes, lisait et écrivait en caractères de l'Europe et non en arabe, et il parlait bon portugais. Mais, sitôt qu'il fut avec son père, il quitta la profession du christianisme et, plus qu'aucun, embrassa les coutumes et superstitions du pays. Il fut tué par les Français lorsqu'ils attaquèrent le village de Fans-here [Fanjahira] où était sa demeure, frappé par une balle entre les épaules pendant qu'il s'enfuyait lâchement, après leur avoir fait maintes menaces et provocations ». Voir en outre p. 262, p. 276 à 280 et p. 296 à 299, où sont relatés en détail les hauts faits et la mort d'Andrian-dRamaka.

JACQUES LEMAIRE EST ENTERRÉ À L'ILE MAURICE, EN 1617.

Le célèbre navigateur hollandais Jacques Lemaire, qui a découvert en 1616 le détroit entre la Terre de Feu et le Cap Horn, et qui est mort à bord du navire l'*Amsterdam* le 31 décembre 1616 dans la traversée entre Bantam et Maurice, a été enterré dans l'île Maurice le 24 janvier 1617. L'*Amsterdam* a remis à la voile le 30 du même mois (*Navigation australe de Jacques Lemaire* [en hollandais], 1617; *Ephemerides sive Descriptio navigationis australis institutæ anno 1615, ductu et moramine Jacobi Le Maire, duarum navium quarum una « Concordia » et altera « Cornu » dicta fuit, præfecti*[1]; et traduction française dans le *Recueil des Voyages australs*, 1754).

RELÂCHE DE PIETER VAN DEN BROECKE À L'ILE MAURICE, EN 1617.

1° Le 5 mars 1617, le conseiller des Indes hollandaises Jan Pietersz Coen, directeur général du commerce et président à Bantam, me donna le commandement du navire le *Middelburgh* et du yacht *De Duyve* [*Le Pigeon*], avec l'ordre d'aller à Surate en passant par l'île Maurice, Madagascar et la mer Rouge et de faire tout le mal possible aux Portugais....

En conséquence le 8 mars, je partis de Bantam pour l'île Maurice avec les deux bateaux susdits et j'y arrivai le

1. II Jan. [1617], e conspectu nostro tempestas « Zelandiam » subduxit, quæ posteo apparuit; XXIII, insulam Mauritii eminus conspeximus; XXVI, prope eam anchoras fiximus. Simul ac vero de aquis nobis prospexissemus, vela fecimus; VII Mar., Caput Bonæ Spei superavimus.

19 avril[1]. Nous y avons embarqué du bois d'ébène et les débris des vaisseaux du général Bots [Peter Both] qui y avaient fait naufrage, et, après avoir pris des provisions, le 23 mai, nous avons fait voile pour Madagascar afin d'y aller chercher du riz et des esclaves; nous avons eu la vue de cette île le 4 juin au matin et nous avons longé la côte jusqu'au soir où nous avons aperçu une belle baie [baie d'Antongil?] dans laquelle notre pilote n'osa pas entrer à

Dronte de l'île Maurice (*Didus ineptus*).

1. Pieter van den Broecke ne parle pas dans son récit des deux oiseaux de Maurice, le Dronte et la Poule au bec de bécasse, qui sont si curieux; cependant il en a donné, p. 137, les figures grossières que nous reproduisons ici et que Thévenot a copiées et insérées dans le voyage de Bontekoe. Nous reproduisons aussi le dessin de l'un d'eux (la Poule au bec de bécasse ou *Aphanapteryx Broeckei*), fait d'après nature par G. Hœfnagel (*a*) vers 1610 ou 1615. Ce dessin, qui porte le n° 92 dans le tome II de la collection des Vélins de la Bibliothèque particulière de S. M. l'Empereur d'Autriche, a été signalé par M. Georg Ritter von Frauenfeld (*Neu aufgefundene abbildung des Dronte und eines zweiten Kurzflügeligen vogels, warscheinlich des « Poule rouge à bec de bécasse » der Maskarenen*). L'*Aphanapteryx Broeckei* a le plumage d'un rougeâtre uniforme, le bec noir et l'œil à iris jaunâtre. Parmi les ossements recueillis à Maurice dans la Mare aux Songes, il s'en est trouvé, à côté de ceux du Dronte, quelques-uns d'un oiseau de la famille des Rallides

(a) On suppose que c'est ce peintre, né en 1545 et mort vers 1617, qui a [illegible] oiseau d'après un exemplaire vivant.

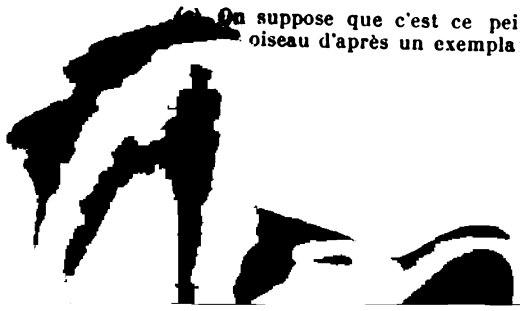

cause du vent qui était assez violent. Le lendemain, à notre grand regret, les courants qui sont forts dans ces parages nous avaient portés au Nord; nous eûmes beau louvoyer, malgré tous nos efforts nous ne pûmes la regagner, et il nous fallut nous résoudre à nous diriger vers la côte de Malindi [la côte du Zanguebar], où nous avons jeté l'ancre par 10° 30′ de latitude Sud; nous sommes ensuite allés à l'île de Pemba où nous n'avons pu atterrir à cause des courants qui sont violents dans ces parages (*Korte*

Poule à bec de bécasse de Maurice (*Aphanapteryx Broeckei*).

qui n'est autre que celui dont nous reproduisons les figures d'après P. van den Broecke et d'après G. Hœfnagel, et dont parle François Cauche en 1628 sous le nom de *Poule rouge à bec de bécasse* : « Pour prendre ces oiseaux, dit-il, il ne faut que leur présenter une pièce de drap rouge; ils suivent et se laissent prendre à la main; ils sont de la grosseur de nos poules, excellents à manger ». J.-C. Hoffmann, qui a séjourné à Maurice comme prédicateur du 13 février 1673 au 17 mars 1675 (voir plus loin son récit, dans le tome III), raconte qu'il y avait dans cette île des oiseaux rouges singulièrement conformés, de la taille d'un poulet ordinaire, qu'il nomme *Todaerses*. « Ces oiseaux, bien que privés de la faculté de voler, courent très vite; aussi use-t-on d'un procédé risible pour s'en emparer; on prend une baguette dans la main droite et on enveloppe la main gauche d'un morceau d'étoffe rouge, qu'on montre à ces oiseaux qui sont toujours rassemblés en troupes nombreuses; soit que la couleur rouge terrifie ces oiseaux stupides, soit qu'elle les attire, ils s'approchent presque sans crainte du chasseur qui, lorsqu'ils sont à une distance convenable, en abat et saisit un. Les cris que pousse le captif attirent ses compagnons qui cherchent à le délivrer et deviennent ainsi la proie du chasseur » (Journal *Leopoldina*, mars 1868, p. 52). Cet oiseau s'est éteint à la fin du XVIIe siècle. — Alph. Milne-Edwards, qui a étudié les ossements de cet oiseau, a publié un mémoire intitulé : Affinités de l'Aphanapteryx (*Ann. des Sc. Nat.*, Zoologie, 1868, p. 325-345, et pl. XV [oiseau colorié] et XVI).

Historiael ende Journaelsche Aenteyckeninghe van al t'gheen merck-waerdich voorgevallen is, in de langduerighe Reysen, soo nae Cabo Verde, Angola, etc., als in Sonder heydt van Oost-Indien.... door Pieter van den Broecke, Haarlem, 1634, p. 71-75 [1]).

Poule rouge à bec de bécasse de Maurice (*Aphanapteryx Broeckei*).

2° Le 8 mars 1617, le commodore Pieter van der Brouke [Broecke] relâcha à Maurice, quelque temps après Joris van Spilbergen qui y avait jeté l'ancre le 24 janvier de cette même

1. Voir la traduction de ce titre plus haut, p. 94, note 3.

année (Fr. Valentyn, *Beschryving van Malabar en onsen handel aldaar, etc.* [*Histoire des Comptoirs hollandais au Malabar et de notre commerce au Japon, ainsi que l'Histoire du Cap de Bonne-Espérance et de l'Ile Maurice*], t. V, 2e partie, 1725, p. 154; reproduit par Adrien d'Épinay dans ses *Renseignements pour servir à l'Histoire de l'Ile de France*, Maurice, 1890, p. 17).

3° Le sieur Pieter van den Brocke [Broecke] relâcha à Maurice, ainsi que Joris van Spilbergen, le 19 avril 1617 avec le *Middelburgh* et le *Duyve* (le *Pigeon*) en route pour Madagascar, pour la mer Rouge et pour Surate. Il y séjourna jusqu'au 23 mai, y prit des vivres et une cargaison d'ébène et recueillit les débris du navire de Pieter Both qu'il rapporta en Hollande (Valentyn, *loc. cit.*, t. V, 1725, Notice biographique de Peter Both; reproduite par Adrien d'Épinay, *loc. cit.*, p. 27).

4° Deux ans après le naufrage de Peter Both [survenu en 1615][1], Pieter van den Brock [Broecke] relâcha à l'île Maurice pour recueillir les débris du navire naufragé (*Vies des gouverneurs généraux, avec l'abrégé de l'Histoire des Établissements hollandais aux Indes Orientales*, la Haye, 1763; reproduit par Adrien d'Épinay, *loc. cit.*, p. 26).

NAUFRAGE D'UN NAVIRE HOLLANDAIS SUR LA CÔTE SUD DE MADAGASCAR, VERS 1618, ET RELÂCHE D'UN AUTRE À MANAFIAFY, VERS 1625.

« Environ l'an 1618, un grand navire hollandais retournant des Grandes Indes périt en mer, non loin de la côte de Carembolle [Karimboly]; il ne se sauva du naufrage qu'un jeune homme nommé Pitre, fils du capitaine du navire, sur une

1. Le Dr K. Heeringa, dans son Mémoire « Les Néerlandais à Maurice et à Madagascar (*De Indische Gids*, juin 1895, p. 866), dit : On sait qu'en revenant des Indes Pieter Both a péri à Maurice dans un cyclone, en 1615.

futaille vide, et fut trois jours à flotter en mer jusqu'à ce qu'enfin la vague le jeta sur le sable du rivage, sur lequel il y avait plusieurs nègres qui ramassaient quelque chose des débris du vaisseau que la mer y avait poussés, et, voyant venir de loin ce Pitre, ils ne savaient si c'était un fantôme ou non. Comme il fut sur le bord du sable, il était si faible qu'à peine se put-il traîner hors de l'eau, et, comme il vit tous ces nègres à l'entour de lui, il leur fit signe avec les deux mains comme s'il eût voulu boire; eux, ne l'entendant point, étaient étonnés de le voir et considéraient une carabine qu'il avait pendue à son côté et de l'autre son épée. Ils étaient en suspens s'ils le devaient tuer ou s'ils devaient lui donner la vie. Ils en avertirent le seigneur du pays nommé Mammori [Andriamamory], lequel y vint aussitôt et fit porter et conduire Pitre dans son village, le logea chez lui, lui donna un pagne pour mettre sur lui afin de sécher son habit, lui fit apprêter à manger et le traita du mieux qu'il put. Pitre n'avait aucune des marchandises que l'on porte en ce pays, sinon deux diamants enchâssés que son père lui avait donnés à garder lors du naufrage afin qu'il en fît son profit, s'il se sauvait, ayant espérance que Pitre, qui était jeune et vigoureux, se sauverait plutôt que lui qui était vieux. Pitre donna à Mammori [Andriamamory] une de ses pierres enchâssées dans un anneau d'or et conserva l'autre pour lui. Son père lui avait dit que c'était tout le profit qu'il espérait de son voyage des Indes. Pitre demeura deux ans avec Mammori [Andriamamory], durant lesquels il apprit la langue. Et, en se divertissant à la pêche à la mer et dans les rivières et à la chasse, il se mit à faire des filets et se rendit si adroit qu'il se fit aimer de tous.

« Dian Tsiamban [Andrian-Tsiambany], qui était le père de feu Dian Ramach [Andrian-dRamaka], le roi de la province de Carcanossi [Anosy], ayant su qu'il y avait un chrétien au pays

de Caremboulle [Karimboly], envoya à Dian Mammori [Andriamamory] treize bœufs en présent et le pria de le lui céder. Ce qu'il fit; ainsi Pitre s'en vint à Carcanossi [Anosy] demeurer avec Dian Tsiamban [Andrian-Tsiambany], qui lui donna aussitôt une maison et une de ses filles ou parentes pour lui tenir compagnie et le divertir, ainsi que des esclaves pour le servir et tout ce qui lui était nécessaire pour vivre et pour ses commodités. Pendant cinq autres années, il apprit parfaitement la langue du pays, et, comme il était quelquefois le soir à se divertir, il mettait son anneau à son doigt et faisait couvrir et cacher le feu, et sa pierre jetait une si grande clarté qu'elle éclairait la case, ainsi que j'ai appris de Dian Machicore [Andriamasikoro] qui l'a vue. Il dit qu'elle était transparente comme un cristal et qu'elle était grosse comme le pouce d'un homme de taille moyenne et fort haute, élevée sur le chaton; il fallait que ce fût un diamant.

« Il survint au port de Manghafia [Manafiafy] encore un navire hollandais en un autre temps[1]. Dian Tsiambany [Andrian-Tsiambany] y envoya Pitre complimenter le capitaine et lui porter de sa part des présents, que portait une trentaine de nègres, soit 50 bœufs, 50 paniers de riz, 50 volailles, du miel, du vin de miel et des racines bonnes à manger. Il en donna moitié autant à Pitre pour qu'il pût en faire cadeau de son côté à ses compatriotes. Les Hollandais furent étonnés d'entendre Pitre parler leur langue, d'autant qu'ils croyaient qu'il était le fils du roi du pays, jusqu'à ce qu'il leur donnât à entendre qui il était. Le capitaine lui donna en échange 100 pièces de huit [100 piastres], 6 pièces de toile de coton, quelques couvertures

1. Ce navire serait-il celui à bord duquel Bontekoe retournait en Hollande, en 1625? Voir plus loin, p. 367, mais Bontekoe ne parle point d'un semblable incident, qui l'eût certainement frappé.

des Indes et quelques porcelaines et étoffes de soie pour faire présent à Dian Tsiamban [Andrian-Tsiambany], et il fit aussi don de la moitié autant à Pitre, et il envoya quelques-uns de ses gens visiter Dian Tsiamban [Andrian-Tsiambany] et le remercier du bien qu'il avait fait à Pitre. Puis, au bout de quelques jours, Pitre s'en retourna en Hollande dans ce navire » (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 37, 38 et 39).

RELÂCHE DE GUILLAUME ISBRANTSZ BONTEKOE[1] À L'ILE MASCAREIGNE [ILE BOURBON], EN 1619.

Nous avons longé la côte d'Afrique jusqu'à la terre de Natal. Là, l'*Enchuisen*, qui était destiné pour la côte de Coromandel, nous quitta, prenant une autre route que nous entre la côte d'Afrique et l'île de Saint-Laurent ou Madagascar, afin d'aller d'abord se ravitailler aux Mayjottes [à Mayotte].

Comme le nombre des malades augmentait chaque jour à notre bord, les officiers inférieurs furent priés par l'équipage d'aller trouver le commandant et de lui représenter qu'il était nécessaire d'aller relâcher à Madagascar, car il y avait déjà quarante hommes hors d'état de servir et, les autres n'étant pas non plus en bonne santé, il était à craindre que tous tombassent malades.

Le conseil ayant été d'avis de déférer à cette demande, on mit le cap sur Madagascar, en route pour la baie nommée de Sainte-Luce[2] (Manafiafy). Mais nous n'y avons pas trouvé de mouillage où le vaisseau pût être en sûreté, ce qui nous a

1. Bontekoe est parti de Texel le 28 décembre 1618 comme maître d'équipage à bord de la *New Hoorn*. — Le récit du voyage est dû à Bontekoe lui-même.

2. Dans leur traduction, Constantin et Harris mettent, par erreur, baie de Saint-Louis au lieu de baie de Sainte-Luce.

obligés de mettre à la mer notre chaloupe bien armée et je suis allé à terre pendant que notre vaisseau faisait de petites bordées pour se maintenir dans ces parages.

La mer brisait si fort contre le rivage qu'il n'y avait pas moyen d'en approcher. Cependant, quelques indigènes s'étant montrés sur la plage, un de mes matelots se jeta à l'eau pour aller leur parler; peine inutile, car il ne put entendre ce qu'ils lui dirent. Ils faisaient des signes de la main et semblaient montrer par où il fallait aller pour trouver un lieu propre à débarquer; mais il nous fut impossible de comprendre ce qu'ils voulaient nous dire. D'ailleurs, ils n'avaient pas de vivres à nous donner et nous nous en sommes retournés à bord, sans avoir rien fait.

Les malades, nous voyant arriver les mains vides, furent consternés. On remit le cap à la mer et l'on courut au Sud jusque par la hauteur de 36° [1]. Là, changeant de bord, nous fîmes route vers l'Est quart Sud-Est jusque par les 17°. Comme le nombre des malades augmentait toujours et que quelques-uns étaient morts, il fut résolu qu'on irait relâcher à l'île Maurice ou à l'île Mascarinas [Mascareigne ou île Bourbon] et nous avons gouverné de manière à passer entre ces deux îles qui sont près l'une de l'autre.

C'est à l'île Mascarinas [Mascareigne] que nous avons relâché; nous l'avons côtoyée le long du Cap [Est], où nous avons trouvé tout près de terre 40 brasses de profondeur; quoique cet endroit ne fût pas très sûr parce qu'on était trop près du rivage, on y a cependant mouillé l'ancre. Tous les matelots firent des efforts pour sortir de leurs cajutes [cahutes ou logettes] dans l'espoir d'aller à terre; mais les brisants ne

1. Thévenot dit seulement 29°.

permirent pas de les débarquer. Néanmoins, on envoya un canot pour visiter les lieux; on y trouva une grande quantité de tortues. Lorsque ce canot fut de retour, les malades, apprenant que l'endroit était propice, témoignèrent qu'ils désiraient fort y aller, persuadés que, dès qu'ils auraient mis le pied à terre, ils seraient à moitié guéris.

Le commis, Hein Rol, ne le voulut point permettre. Il disait que le rivage était accore, que le vaisseau pouvait chasser et qu'on courrait le risque de perdre tous ceux qui seraient à terre. Les matelots insistèrent de toutes leurs forces et me prièrent les mains jointes de les faire débarquer; j'en fus touché, et, ayant consenti en mon particulier, j'allai prier le commis de le permettre aussi, mais il n'en voulut rien faire.

Je résolus alors de prendre la responsabilité de tout ce qui pourrait arriver et j'allai sur le pont criant : *Embarquez, embarquez, je vais vous mener à terre!* Les matelots qui étaient en bonne santé portèrent leurs camarades dans la chaloupe, je leur donnai une voile pour se faire une tente, de l'huile, du vinaigre, des vivres et des pots pour manger et des cuisiniers pour faire la cuisine, et, les conduisant moi-même à terre, je les aidai à descendre. Il est difficile de se figurer la joie que ces pauvres gens eurent à se rouler sur l'herbe, disant qu'ils éprouvaient déjà du soulagement.

Ils trouvèrent quantité de ramiers [*Alectrœnas nitidissima*] qui se laissaient prendre avec la main ou qu'ils tuaient à coups de canne, sans que ces oiseaux fissent le moindre mouvement pour s'envoler; dès le premier jour, on en tua près de deux cents et les malades se réjouirent d'être ainsi régalés abondamment de viande bouillie et rôtie. On prit aussi des tortues, qu'on fit cuire avec des prunes de damas dont nous avions une bonne provision. Quant à moi, je laissai ces malades à

Peint par Pierre Witthoos, vers 1650.

Phototypie Berthaud

Dronte de Bourbon
(entre la Bernicla ruficollis et le Mergus Castor).

terre, qui étaient au nombre de quarante, et m'en revins à bord.

Le mouillage où nous étions étant mauvais, j'ai côtoyé pendant la nuit le rivage avec la chaloupe pour chercher une rade meilleure. A cinq lieues de l'endroit où notre vaisseau était ancré, j'ai trouvé une bonne baie, avec fond de sable. Il y avait tout près, dans les terres, une grande lagune dont l'eau n'était malheureusement pas tout à fait bonne; comme elle n'était qu'à trois longueurs de navire du bord de la mer, l'eau salée y filtrait au travers du sable de la plage et la rendait saumâtre.

Il y avait beaucoup d'oies [*Anser* sp.], de pigeons [*Columba livia*], de perroquets gris [*Coracopsis obscura*, *Mascarinus Duboisi*] et une foule d'autres oiseaux[1]; on en voyait souvent jusqu'à vingt ou vingt-cinq à l'ombre sous le même arbre et l'on pouvait en prendre autant qu'on en voulait. Les oies elles-mêmes n'étaient pas assez avisées pour s'envoler, lorsque nous en approchions; elles se laissaient tuer sans bouger. Il s'y trouvait aussi des *Dodarses* [Dodos ou Drontes (*Didus borbonicus* ou *Apterornis solitarius*)], pourvus de petites ailes, qui toutefois étaient incapables de voler[2]; ils étaient si gras qu'ils pouvaient

1. Voir t. I, *Coll. Ouvr. anc.*, note 3 de la page 493 et note 2 de la p. 494.

2. Le tableau que nous reproduisons ici d'après A. Newton (*a*), et qui est de Pierre Witthoos (*b*), est au Musée de Carisbrook Castle, dans l'île de Wight; il a été signalé par M. Alfred Newton dans les *Transactions of the Zoological Society*, vol. VI, part. VI, february 1867, p. 373-376 et pl. LXII, et a probablement été peint d'après un exemplaire vivant apporté à Amsterdam vers le milieu du XVIIe siècle, dont le bec avait été abîmé pendant sa captivité. Le sieur Du Bois (*Voyages aux Isles Dauphine ou Madagascar, et Bourbon ou Mascarenne de 1669 à 1672*, 1674, p. 170) dit que cet oiseau, qu'il appelle *Solitaire*, « a le plumage blanc, noir à l'extrémité des ailes et de la queue. A la queue, il y a des plumes approchantes de celles d'Autruche. Il est gros comme une grosse oie; il a le col long et

(*a*). Les autres oiseaux représentés avec le Dronte de Bourbon sont la *Bernicla ruficollis* et le *Mergus castor*.

(*b*). Pierre Witthoos peignait à la gouache avec beaucoup d'art et de vérité des animaux et des natures mortes. Il est mort à Amsterdam en 1693.

à peine marcher, et, quand ils voulaient courir, leur *pontière* traînait à terre et les en empêchait[1].

Pour les perroquets et les autres oiseaux, lorsqu'on en avait pris un et qu'on le tourmentait jusqu'à le faire crier, tous ceux

le bec fait comme celui des bécasses (!), mais plus gros, les jambes et pieds comme Poullets d'Inde. Cet oiseau se prend à la course, ne volant que bien peu. C'est un des meilleurs gibiers de l'île ». Pierre Witthoos le représente d'un blanc gris avec de petites ailes jaunes. Carré, dans son *Voyage aux Indes Orientales* (t. I, 1699, p. 12-13) dit : « J'ai vu [à Bourbon] une sorte d'oiseau que je n'ai pas trouvé ailleurs; c'est celui que ses habitants ont nommé *l'Oiseau Solitaire*, parce qu'effectivement il aime la solitude et ne se plait que dans les endroits les plus écartés; on n'en a jamais vu deux ou plusieurs ensemble; il est toujours seul. Il ressemblerait pas mal à un Coq d'Inde s'il n'avait les jambes plus hautes. La beauté de son plumage fait plaisir à voir. C'est une couleur changeante qui tire sur le jaune. La chair en est exquise; elle fait un des meilleurs mets de ce pays-là et pourrait faire les délices de nos tables. Nous voulûmes garder deux de ces oiseaux pour les envoyer en France et les faire présenter à Sa Majesté, mais aussitôt qu'ils furent dans le vaisseau, ils moururent de mélancolie, sans vouloir boire ni manger ». — Coquerel, dans l'*Album de la Réunion*, 1863, p. 85, dit que M. Billard a trouvé dans les Archives de l'Ile Bourbon la preuve qu'il y avait encore des Drontes ou Dodos à Bourbon au temps de La Bourdonnais (de 1735 à 1746) et qu'à cette époque un de ces oiseaux a été envoyé en France au Directeur de la Compagnie des Indes. Voir t. I, *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, p. 494 et note 1.

1. Thévenot a joint à tort à la description de Bontekoe les dessins du Dronte (*Didus ineptus*) et de la Poule à bec de bécasse (*Aphanapteryx Broeckei*) de Pieter van den Broecke (voir plus haut, p. 284 et 285) qui représentent des oiseaux de l'île Maurice et non de Bourbon. — Il existe cependant un dessin grossier du Dronte de Bourbon dans l'édition rare du *Journaal van de acht-jarige aventuerlijcke Reyse van Willem Ysbrantsz Bontekoe, van Hoorn, gedaen nae Oost-Indien*, publié par Gillis Joosten Zaagman en 1646, dessin qui n'existe pas dans les autres éditions. Strickland l'a reproduit, en le rapportant à tort au Dronte de Maurice (*a*).

(*a*). Strickland et Melville (*The Dodo and its Kindred*, 1848) disent que Bontekoe, ayant écrit de souvenir (puisqu'il a fait naufrage et a seul été sauvé), a probablement confondu le Dodo de Bourbon avec celui de Maurice, qui était déjà très connu. Alfred Newton, avec raison, ne partage pas l'opinion de Strickland et Melville (On a picture supposed to represent the Didine Bird of the island of Bourbon, *Trans. of the Zool. Soc.*, t. VI, 1867, p. 373). En effet, l'un des premiers voyageurs qui ont visité l'île Bourbon, Tatton, dont nous avons donné le récit dans le tome I, p. 493-494, y a vu en 1613 « un grand oiseau blanc, de la taille d'un Dindon, très gras, à ailes si courtes qu'il ne pouvait voler »; cette description confirme celle de Bontekoe.

qui le pouvaient entendre accouraient comme pour le défendre et le délivrer, et on les prenait fort aisément[1].

Après avoir visité la baie et être retournés à bord, nous sommes allés porter aux malades la nouvelle de ce que nous avions découvert; ils se sont rembarqués sans regrets, dans l'espoir de retrouver bientôt un lieu encore meilleur pour eux et surtout plus favorable pour le navire. Nous y sommes allés jeter l'ancre par 35 brasses et nous nous sommes affourchés. Les gens de l'équipage eurent alors la permission de débarquer tour à tour et de voir ce qu'il y aurait à terre qui les pût accommoder. On envoya aussi huit hommes avec des seines pour pêcher dans la lagune ou « eau interne » dont il a été déjà parlé; ils y prirent des « meuniers » et d'autres beaux poissons, dont quelques-uns étaient gros comme des saumons et dont la chair était fort délicate.

Il y avait là une petite rivière d'eau douce dont les bords étaient agréablement ombragés de petits arbres; l'eau qui descendait des montagnes, coulait doucement sous ces arbres. On y porta toutes nos futailles et, après les avoir remplies, on les laissa sur le bord jusqu'à ce que le moment fût venu de les aller quérir.

En nous promenant sur la plage, nous avons trouvé une

1. Dans l'île Bourbon [en 1735], le gibier est rare et ne consiste qu'en merles [*Hypsipetes*], qui sont excellents à manger, aussi bien qu'en chauves-souris [roussettes ou *Pteropus*] qui sont grosses comme des poules et que l'on prend ordinairement à la tombée de la nuit dans des filets que l'on tend d'un arbre à un autre, en pintades, en perroquets de diverses espèces [*Coracopsis obscura*, *Mascarinus Duboisi*, *Palæornis eques*], en corlieux, corbigeaux [*Numenius*], fouquets et autres oiseaux aquatiques. La perdrix [*Margaroperdix madagascariensis*] y est commune et se perche beaucoup plus souvent qu'elle ne court à terre (D'Heguerty, Discours prononcé devant le roi de Pologne Stanislas, le 26 mars 1751, sur son voyage à l'île Bourbon où il avait commandé pendant plusieurs années, *Mém. de la Soc. Roy. des Sciences et Belles-Lettres de Nancy*, t. I, 1754, p. 85).

planche sur laquelle il y avait une inscription relatant qu'Adrien Martensz Blok, qui commandait une flotte de treize vaisseaux, avait perdu en ce lieu des chaloupes, qui s'étaient brisées en accostant la terre, et quelques matelots. Pendant tout le temps que nous fûmes mouillés sur cette rade, nous n'avons cependant jamais constaté que la mer y brisât fort.

Comme l'île n'est point peuplée, les matelots eurent le plaisir de la parcourir dans tous les sens. Ils allèrent souvent à la chasse et se régalèrent tous les jours de volatiles et de poissons. Ils firent des broches de bois pour rôtir les oiseaux, qu'ils arrosaient avec l'huile provenant des tortues, ce qui les rendait aussi délicats que s'ils eussent été lardés ou bien arrosés avec du beurre.

On trouva encore un autre beau cours d'eau, où il y avait une grande quantité de grosses anguilles; les matelots entrèrent dans l'eau et, enlevant leurs chemises qu'ils étendirent et tinrent par les deux bouts, ils en prirent autant qu'ils voulurent. Elles étaient d'un goût parfait.

Nous vîmes dans cette île une chose qui nous surprit, c'est que les tortues de mer, venant de grand matin sur la plage, grattaient le sable pour y faire un trou, où elles déposaient leurs œufs, chacune en pondant de cent à deux cents et les recouvrant ensuite de sable. Ces œufs étant chauffés le jour par le soleil et comme couvés par ses rayons, on voyait peu après sortir du sable des petites tortues, dont les écailles étaient grosses comme des coquilles de noix.

Nous avons aussi trouvé des palmiers, dont nous avons tiré une liqueur très bonne à boire, qui avait à peu près le goût du petit lait doux.

Il y avait des boucs, mais ils étaient si sauvages et couraient si vite qu'on n'en put attraper qu'un vieux, dont les cornes

étaient à demi rongées par les vers et dont personne n'a voulu manger.

Grâce à tous ces vivres, les malades furent bientôt si parfaitement rétablis qu'ils revinrent à bord, à l'exception de sept qui, étant encore trop faibles, demeurèrent à terre jusqu'à ce qu'on fût prêt à mettre à la voile.

Pendant cette relâche, on enduisit la coque du navire de suif et l'on ouvrit tous les sabords afin de l'aérer; on jeta même du vinaigre en divers endroits, puis on le parfuma pour chasser le mauvais air.

On avait fait et placé un cadran solaire sur le rivage, afin de bien connaître l'heure, ce qui nous fut très commode.

A force de courir tous les jours après les oiseaux et d'en tuer, on les effaroucha tellement qu'ils finirent par s'envoler dès qu'on voulait s'approcher d'eux. Jean Pietersz, van Hoorn, le premier pilote du navire, ayant apporté un fusil avec lui, tira sur des oies et en tua; mais, le canon du fusil ayant crevé à cause de la charge qui était trop forte, la vis lui entra dans la tête par le haut de l'œil, qui fut perdu.

Une fois le vaisseau en état, les voiles enverguées et les barriques d'eau douce embarquées, on battit le rappel dans l'île pour rassembler l'équipage et l'on s'approvisionna d'une centaine de tortues ainsi que de beaucoup d'oiseaux et de poissons séchés; on remplit de vinaigre, pour les mieux conserver, un tonneau d'oies demi-cuites qu'on mit dans la chambre du capitaine, et on en couvrit aussi les poissons qu'on avait entassés dans quelques autres barriques.

Nous sommes partis de l'île Mascarinas [Mascareigne ou île Bourbon] après y être demeurés 21 jours (*Verhael van de Aventuerlijcke reyse van Willem Ysbrantsz Bonte-Koe, van Hoorn*, 1618-1619 [Récit du voyage aventureux de Guillaume Bonte-

Koe, van Hoorn], p. 4 et 7; Thévenot, *Relations de divers voyages curieux*, t. I (1673), Voyage de Bonte-Koe, p. 4-6; Voyage de Guillaume Isbrantsz Bontekou, dans le *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Cie des Indes Orientales formée dans les Provinces-Unies des Pays-Bas*, 1725, t. VIII, p. 239-247; *Antananarivo Annual*, Early Notices of Madagascar from the old voyagers, part IV, 1893, p. 95-98).

RELÂCHE DE GUILLAUME ISBRANTSZ BONTEKOE À L'ILE SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR (1619).

Après être restés pendant vingt-et-un jours sur la rade de l'île Mascarinas [Mascareigne ou île Bourbon], nous avons levé l'ancre et nous avons navigué au plus près du vent pour gagner l'île Maurice, mais nous ne l'avons vue que de loin et nous n'avons pu y relâcher, comme nous le désirions, car, quoique nous ayions été si longtemps dans l'île Mascarinas [Mascareigne] et que nous nous soyons pourvus de tout ce que nous y avons trouvé, il y avait encore beaucoup de nos gens qui n'étaient pas guéris, ce qui avait donné lieu à une nouvelle requête, tendant à obtenir que nous relâchions en quelque autre endroit. Les officiers inférieurs disaient en effet qu'il faudrait courir un long temps vers le Sud avant de trouver les vents alisés qui nous mèneraient à Batavia et à Bantam; que d'ailleurs nous pouvions dériver et qu'il en résulterait un retard qui ne manquerait pas d'aggraver les maladies de nos gens.

Après en avoir délibéré, il fut résolu de mettre le cap droit sur l'île de Sainte-Marie, qui est toute proche de Madagascar, vis-à-vis de la baie d'Antongil. Dès que nous en eûmes la vue, nous montâmes au vent le long de la côte Ouest de cette petite île, ayant 8 brasses d'eau et voyant clairement le fond, et nous

laissâmes tomber l'ancre par 12 à 13 brasses, sur un fond de bonne tenue.

Les insulaires, nous ayant aperçus, vinrent à notre bord dans une petite pirogue (ou canot creusé dans un tronc d'arbre), nous apportant des poules, des limons et un peu de riz (seulement, disaient-ils, pour nous donner un aperçu des productions de leur pays); ils nous firent toutes sortes d'amitiés et tâchèrent de nous faire comprendre, en contrefaisant les cris des animaux, qu'ils avaient des bœufs, des veaux, des brebis et beaucoup d'autres choses. Ils proféraient les syllabes « bon, bon » pour désigner des vaches, et émettaient d'autres sons pour les autres espèces d'animaux.

Nous ne nous lassions pas d'admirer ces indigènes et nous leur donnâmes du vin dans une tasse d'argent. Ils ne portèrent pas la tasse à leur bouche et ne burent pas lentement; ils mirent le menton dedans, et ils y auraient fourré leur tête entière s'ils eussent pu, buvant à peu près comme les bêtes boivent dans un seau. Dès qu'ils eurent avalé le vin, ils se mirent à crier et à tempêter comme des forcenés. Ils étaient presque nus, n'ayant qu'un morceau d'étoffe attaché autour de la taille, qui leur couvrait les parties naturelles; ils sont d'un noir jaunâtre ou olivâtre.

Nous allions tous les jours à terre faire des trocs avec eux; nous leur apportions des sonnettes, des cuillers, des couteaux à manche jaune et des perles de verre; en échange, ils nous donnaient des bœufs, des brebis, du riz, du lait qu'ils conservent dans de grandes feuilles entrelacées les unes avec les autres et ayant l'aspect d'un chou cabus [pommé]; une fois à bord, nous coupions ces feuilles et le lait sortait. Ils nous vendirent aussi des oranges et des limons, mais en très petite quantité.

Nous nous résolûmes à changer de mouillage et à aller en

chercher un autre à deux ou trois lieues plus loin, ce qui fut aussitôt exécuté dans l'espoir de nous y procurer plus d'oranges. Cependant, nous n'en trouvâmes pas plus qu'au lieu que nous venions de quitter, mais il y avait des melons d'eau et des porcs.

On jugea à propos que j'allasse avec la chaloupe armée faire un tour à Madagascar et que j'y portasse quelques marchandises afin d'essayer de les troquer contre des oranges et des limons. Nous sommes entrés dans une rivière [Soamianina] que nous avons remontée jusqu'à une lieue ou une lieue et demie, et nous aurions poussé plus avant, si nous n'en avions pas été empêchés par les arbres qui la bordaient, car son lit était si étroit et les arbres si grands que leurs branches se rejoignaient au-dessus d'elle et s'entrelaçaient; il y en avait même qui étaient tellement penchés qu'ils plongeaient dans l'eau, de sorte qu'il nous a fallu nous en retourner sans avoir rien fait, et même sans avoir trouvé âme qui vive. Nous avons passé la nuit suivante à terre et nous avons regagné le bord après trois jours d'absence.

Le lendemain, nous sommes de nouveau allés dans l'île [de Sainte-Marie], sur la côte de laquelle notre vaisseau était mouillé; nous y avons acheté des oranges, des limons, du lait, du riz et des bananes.

Pendant le temps que nous sommes restés à l'ancre en ce lieu, les gens de notre équipage ont non seulement recouvré la santé, mais ils sont devenus aussi frais, aussi vigoureux qu'ils étaient à leur départ de Hollande. Lorsque nous allions à terre, nous emmenions souvent avec nous un musicien qui jouait de la viole, ce qui remplissait les indigènes d'admiration et les transportait si fort qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient : les uns s'asseyaient à côté du musicien, les autres se tenaient debout,

faisant claquer leurs doigts, dansant, sautant et donnant toutes sortes de marques de joie.

Nous n'avons pas remarqué que ces insulaires eussent quelque connaissance de Dieu, ni une religion quelconque. Nous avons seulement vu en quelques endroits, en dehors de leurs maisons, des crânes de bœuf fichés sur des pieux devant lesquels ils s'agenouillaient et qu'ils adoraient, autant du moins que nous avons pu le comprendre. Mais ils paraissaient être, à cet égard, très sauvages et n'avoir aucune notion d'une divinité quelconque.

Le neuvième jour de notre relâche à l'île de Sainte-Marie, nous avons mis notre vaisseau à la bande, le renversant autant qu'il nous a été possible pour le nettoyer jusqu'à la quille, puis nous sommes partis et avons couru vers le Sud; par la hauteur de 33° nous avons viré de bord et avons porté à l'Est, faisant route pour le détroit de la Sonde (Thévenot, *Relations de divers voyages curieux*, t. I, 1673, p. 7-8; De Constantin, *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales formée dans les Provinces-Unies des Pays-Bas*, t. VIII, 1725, p. 248-252); et Harris, *Navig. atque itiner. Bibl.*, 1764, t. I, Résumé du Voyage de Bontekoe à la baie de Saint-Louis, à Madagascar, p. 932.

TENTATIVE DE MISSION DES PÈRES JÉSUITES PORTUGAIS DANS LA BAIE DE BOINA, EN 1619.

Lettre du Père Luis Mariano, datée de Mozambique le 24 aout 1619[1], sur sa mission dans l'Ouest et le Nord-Ouest de Madagascar[2]. — Le but de cette lettre est de raconter ce que

1. Cette lettre est adressée au R. P. Jacome de Medeiros, de la Compagnie de Jésus, Provincial de la province de Goa.

2. *Instructions pour le Père Luis Mariano, Supérieur de la mission de l'île de Saint-Laurent* [*Madagascar*] (*avril 1619*). — 1. Conformément à l'ordre

nous avons fait pour mener à bien la mission de Saint Laurent [Madagascar] et j'indiquerai, en passant, quelques mesures que je crois utile d'adopter pour son succès à venir. Déjà, au mois

que le Père Antonio Mendes m'a laissé en terminant son inspection, j'envoie Votre Révérence à l'île de Saint-Laurent et je la nomme le Supérieur du Père Francisco Ribeiro qui l'y accompagnera, en vous recommandant à tous deux l'union et l'entente qui sont indispensables en de semblables entreprises.

2. — VV. RR. résideront dans l'île de Mazalagem [Nosy Antseranandava, au fond de la baie de Boina], qui est un des lieux que le P. Provincial [de Goa] désigne dans sa lettre (*a*), que V. R. emportera afin de s'y conformer pour régler son voyage. Pour ce dont ladite lettre ne parle pas, V. R. suivra le règlement que le P. Provincial [de Goa] a remis au P. Manoel d'Almeida au début de cette mission et que V. R. emportera aussi. Il est convenu que VV. RR. ne doivent revenir ni quitter la station de Mazalagem [Boina] qu'au cas seulement où les Maures les expulseraient, et ce jusqu'à nouvel ordre du P. Provincial, que V. R. tiendra au courant de tous les événements.

3. — Il convient d'être très circonspect en ce qui touche à notre sainte religion, car le pays est entre les mains des Maures qui sont très opposés à notre Foi. Donc, vous ne ferez ni église publique, ni maisons différentes des plus belles de l'endroit, sans le consentement et l'approbation du roi, afin qu'il ne s'imagine pas que nous cherchons à nous fortifier dans son pays. Et, même, eût-on son consentement, il faudra être bien d'accord avec lui sur tous les points.

4. — Je transmets à V. R. tous les pouvoirs que les Recteurs peuvent transmettre conformément aux deux Compendium, tant pour le for intérieur que pour le for extérieur [c'est-à-dire pour la juridiction spirituelle et temporelle], *tam quo ad nostrosque quo ad externos.*

5. — Si vous veniez à avoir quelque doute sur des questions qui ne seraient pas traitées dans la lettre du P. Provincial, dans son règlement ou dans ce mémoire, que V. R. consulte son compagnon, mais en se réservant toujours la décision. Signé : « Diogo Roiz [Père Recteur de Mozambique] ».

(*a*) Copie de la lettre du Père Provincial au Père Recteur [de Mozambique] : « Quoique je vous aie écrit par ailleurs, envoyez, s'il y a moyen, le Père Luis Mariano et le Père Francisco Ribeiro à Mazalagem [baie de Boina] ou chez Tinguimaro [Itongomaro, roi de Narendry et de la baie actuelle de Radama] pour sonder les habitants de ce pays et voir s'ils sont susceptibles d'être convertis, si les musulmans qui l'habitent ne consentiraient pas à y recevoir des personnes d'une autre religion et enfin si, dans l'intérieur des terres, il y a des villages où l'on puisse aller et prêcher utilement le christianisme. Que les Pères notent soigneusement tout ce qu'ils verront et apprendront et nous en informent. V. R. donnera à ces Pères un calice des plus simples et enverra ici, à Goa, tout le reste des effets, ainsi que je le lui ai ordonné dans une autre lettre ».

de mars dernier, en écrivant à Votre Révérence, je lui ai exposé les divergences d'opinions qui se sont manifestées parmi nous à propos du nouveau voyage que nous projetions, divergences dues à ce qu'il y avait dans les termes de vos lettres de cette année une certaine ambiguïté, quoiqu'il ne s'y rencontre cependant aucune clause révoquant nettement les ordres précis donnés l'an passé. Aussi, après avoir étudié la question à fond, nous avons considéré les passages formels de ces lettres comme donnant la solution la meilleure et en tout cas la plus probable. Par suite, le Père Francisco Ribeiro et moi, nous sommes partis, le dernier jour d'avril [1619], avec les approvisionnements nécessaires, à bord du premier des deux navires qui allaient à Madagascar. Favorisés par le beau temps, nous sommes arrivés sans encombre à l'entrée de la baie [de Mazalagem (de Boina)] le 4 juin.

Aussitôt débarqués, nous avons eu un entretien particulier avec le roi Samamo [Tsimamo]; nous lui avons exposé notre intention de nous établir pour quelque temps dans son pays, et, quoiqu'il en eût déjà donné l'autorisation cinq ou six ans auparavant, lors de la conclusion du traité de paix passé entre lui et le Roi de Portugal comme il ressortait du document dont j'étais porteur, nous lui avons cependant demandé de la renouveler afin qu'il ne subsistât aucune équivoque entre nous et que nos rapports fussent empreints de franchise. Nous avons en outre assuré que notre séjour dans son pays serait pour lui et ses gens, du fait de nos compatriotes, une cause de grands bénéfices, de sécurité et d'honneurs. Sans formuler une décision, le roi nous répondit qu'il était bien le chef de la ville [de Boina], mais qu'il y avait des personnages importants dont l'avis était indispensable et qu'il devait d'abord les consulter; il a ajouté qu'ensuite il nous donnerait une réponse définitive.

Nous avons conjecturé de cette conversation que l'affaire présenterait plus de difficultés que nous ne l'avions cru au premier abord; aussi, par prévoyance, nous sommes-nous mis en rapport avec les principaux personnages de la ville, afin de tâter le terrain et de nous rendre compte de leurs intentions. Ils se sont montrés plutôt bien disposés en notre faveur et n'ont pas paru rebelles à nos propositions, et, le jour où notre affaire est venue en discussion devant le roi et ses conseillers, elle a été approuvée à la presque unanimité. Cette décision a éveillé en nous les meilleures espérances qui, pourtant, n'ont pas tardé à s'évanouir. En effet, dès que nous en avons eu connaissance, nous avons résolu de débarquer et de nous fixer à terre; à cet effet, nous avons acheté quelques maisons dans le but de les transporter au bord de la mer, auprès de celle de notre capitaine, c'est-à-dire en un endroit retiré et commode, mais notre vendeur ne nous le permit pas, déclarant que, tant que le roi ne l'y aurait pas autorisé, il ne donnerait pas son consentement. Il nous fallut donc suspendre notre déménagement et attendre la décision de Samano [Tsimamo]; au bout de quelques jours, il nous envoya un de ses neveux, accompagné de son principal conseiller, qui nous fit toutes sortes de démonstrations d'amitié et nous dit qu'il venait nous indiquer l'emplacement où nous devions installer notre maison.

Nous l'avons fait remercier de cette faveur, et, quoique ceux qui avaient désapprouvé notre projet nous eussent prévenus qu'il n'y avait pas à se fier aux gens de ce pays, nous avons considéré dès lors notre cause comme gagnée.

Mais les indigènes n'ont pas tardé à se montrer tels qu'ils sont, car, quelques jours plus tard, ils ont décidé, en assemblée solennelle, que, dans aucun cas, ils ne nous permettraient de demeurer parmi eux et que, si Samano [Tsimamo] nous auto-

risait à rester, ils s'en iraient dans une autre région. Le roi nous a fait signifier cette résolution par le capitaine de la galiote *Miguel d'Aguiar*, à bord de laquelle nous étions venus.

Ainsi a échoué notre projet au moment où nous comptions prendre possession de ce pays; il n'a pas manqué de gens qui nous ont fait reproche de cet insuccès.

Votre Révérence peut se rendre compte de l'état dans lequel nous a placés cette volte-face qui nous a causé beaucoup de chagrin. Cependant, plaçant notre confiance en Dieu, nous avons persisté dans nos intentions et nous avons conféré à ce sujet avec les personnages sans l'avis desquels le roi ne fait rien. Nous avons tâché de leur faire comprendre les égards qu'on nous devait, et nous sommes allés trouver le roi lui-même et nous lui avons exprimé l'étonnement que nous éprouvions de son changement d'idées à notre endroit; nous lui avons demandé pourquoi nous, les intéressés, nous n'avions pas été convoqués à l'assemblée où avait été prise cette résolution et où nous aurions volontiers pris la parole pour défendre notre cause. Se rendant à nos raisons, il nous promit de réunir de nouveau ses conseillers et de nous appeler.

C'est ce qu'il a fait quelques jours après, mais plutôt par crainte qu'avec l'intention de conclure un accord avec nous. L'assemblée se composait de quatre hommes seulement, car les principaux personnages de la ville, comme nous l'avons su plus tard, n'avaient pas voulu, de parti pris, y assister; il y avait là des Arabes de Pata[1], dont les deux boutres étaient à l'ancre dans le port [de Boina] où ils viennent chaque année faire du commerce avec les Malgaches.

Samamo [Tsimamo] a pris la parole le premier et, après

1. Ville située sur la côte orientale de l'Afrique.

avoir protesté hautement de son amitié pour les Portugais, il a dit qu'il nous permettrait de venir faire du commerce, mais qu'il ne pouvait, à aucun prix, nous laisser séjourner dans son pays pour quelqu'autre motif que ce fût; car, ajouta-t-il, si vous restiez dans ma ville et que, par suite de la malveillance de mes ennemis ou de mes gens, il vous arrivât malheur, on m'en rendrait responsable et vos compatriotes m'en demanderaient compte.

De notre côté, nous lui avons exposé les raisons pour lesquelles nous avions le droit de demeurer à terre et dont la principale était le traité de paix conclu il y a quelques années, traité dont nous lui avons présenté l'original revêtu du sceau royal; nous lui avons rappelé la clause d'après laquelle les Pères de la Compagnie de Jésus avaient le droit de séjourner librement dans le pays et d'y construire une église, lorsque le commandant de Mozambique voudrait y installer une factorerie. Cette clause a surpris le roi, qui n'a tout d'abord rien pu répondre et qui n'a pas su cacher son embarras, car l'acte portait aussi le seing de l'Arabe qui avait servi d'interprète et d'intermédiaire dans la discussion de ce traité; puis il s'est mis à nier ces stipulations, prétendant qu'il avait été trompé, que l'interprète ne lui avait jamais rien dit de semblable et qu'il avait fait un traité de paix dans le seul but de nous permettre d'acheter et de vendre, à la condition que nous nous en irions ensuite, sans rester dans son pays. J'ai répliqué que j'avais été envoyé par le commandant de Mozambique et que je ne m'en irais que si l'on m'expulsait de force. Le roi s'est alors montré très irrité et s'est écrié : *Çara, çara, duxer tuenda* [*Tsara, tsara, atoero, andeha*], c'est-à-dire : Bon, bon, restez, et nous allons-nous en! et il s'en est allé sans prendre congé de nous.

Après avoir été traités d'une façon aussi brutale, nous n'avions

plus d'illusions à nous faire et nous ne pouvions plus guère compter obtenir ce que nous désirions. Toutefois, nous n'avons pas jeté le manche après la cognée et nous avons encore fait diverses tentatives. Nous avons même promis au frère du roi, qui se disait notre ami, de beaux présents s'il nous aidait à obtenir ce que nous voulions; mais tout a été inutile, car la première décision royale a été confirmée dans un conseil ultérieur, de sorte qu'il nous était impossible de rester dans ce pays. Le roi ne voulait même pas consentir à ce que nous attendions l'arrivée du second navire, qui devait venir à Mazalagem [baie de Boina] dans une quinzaine de jours.

Que pouvions-nous faire en cette occurrence? Rester! on ne nous le permettait pas. Retourner à Mozambique! nous ne pouvions nous y résigner. Aller dans une autre partie de Madagascar! c'est ce qui nous paraissait le plus raisonnable, mais nous n'avions pas à notre disposition de navire pour nous transporter dans quelqu'autre localité. Sur ces entrefaites il arriva à Mazalagem [baie de Boina] le petit roi de Vuala [Honara] [1], port qui est situé par 17°2′ de latitude sud, à 50 ou 60 lieues de Mazalagem [Boina] [2]; ce petit roi était venu avec plusieurs boutres et il avait avec lui quelques individus de Sadia [Sahadia ou Manambolo] que nous connaissions. Il nous parut que nous pouvions profiter de cette occasion et aller avec lui dans son pays, où nous aurions attendu des instructions de nos supérieurs de l'Inde. Pour faciliter ce projet, j'ai fait pacte solennel d'amitié avec ce roi de Vuala [Honara]. La cérémonie consiste à tirer quelques gouttes de sang des mains de chacun des contractants et, après avoir dilué ce sang dans un peu d'eau, à boire trois

1. La rivière d'Honara se jette par 17° 4′ environ de lat. S. Son embouchure s'appelle Betoria ou Ranobé.

2. Il y environ 200 kilomètres en suivant la côte.

petites gorgées de ce mélange sanguinolent. Les Malgaches considèrent ce serment comme sacré.

Nos affaires en étaient là au moment du départ du navire qui nous avait amenés. Mais, en réfléchissant, nous nous sommes rendu compte qu'en allant à Vuala [Honara] nous ne pouvions nullement être assurés que notre vie y serait sauve et surtout que nous avions à craindre de violer notre vœu d'obéissance, car les instructions que le Père Recteur nous avait données nous enjoignaient de résider seulement à Mazalagem [Boina]. Nous avions demandé, sur ce point, des instructions très précises, comme V. R. pourra s'en rendre compte en lisant la série de nos questions que j'envoie ci-incluses et auxquelles il a été répondu par écrit, ainsi que de vive voix, que nous ne devrions même pas circuler autour de Mazalagem [Boina].

Après avoir pesé toutes choses, il nous a semblé cependant que notre voyage à Vuala [Honara] ne serait pas désapprouvé et que nos supérieurs préféreraient que nous restions à Madagascar, plutôt que de nous voir revenir à Mozambique, car nous y aurions été tout aussi bien en sûreté qu'à Mazalagem [Boina], du moment que Samamo [Tsimamo] et ses gens ne nous auraient pas vus à contre-cœur aller à Vuala [Honara], car le roi de Vuala, étant un ami de Samamo [Tsimamo] et sous sa dépendance, aurait évidemment plutôt fait tout ce qu'aurait voulu Samamo [Tsimamo] que ce que nous, nous aurions voulu. De plus, comme Samamo [Tsimamo] est le roi du pays où nous nous trouvions, il n'aurait pas ignoré ce que nous prétendions faire, à moins de partir en cachette comme des fugitifs.

Dans ces conditions, nous avons conclu que le mieux était de nous laisser guider par la décision que prendrait Samamo [Tsimamo] et, afin que notre départ avec les Vualas [les gens de l'Honara] n'entrainât aucune difficulté, nous avons fait venir

leurs embarcations auprès de notre maison de manière à pouvoir nous embarquer et partir le jour suivant. Mais Samamo [Tsimamo] leur a défendu de nous venir en aide et il a été si bien obéi que ces gens, avec lesquels nous voulions partir, se sont éloignés sans même prendre congé de nous.

En désespoir de cause, nous en sommes venus aux grands moyens. Nous avons continué à entretenir avec le frère du roi des intelligences que nous avions déjà avec lui avant le départ de la galiote; ce prince, qui paraissait bien disposé en notre faveur et prêt à soutenir notre cause, et qui se contentait de menus cadeaux, s'est en effet offert à traiter avec Samamo [Tsimamo] ou, pour mieux dire, à employer sa propre autorité, sans l'intervention de son frère, pour faire en sorte que nous restions. C'était bien chanceux et il est inutile que j'entre dans des détails à ce sujet.

A force d'amabilité et de bonnes raisons, nous avions déjà si bien arrangé les choses que le roi et tous ses parents consentaient à ce que nous restions à Mazalagem [Boina], mais le malheur a été que tous voulaient avoir des cadeaux, que tous venaient quémander des objets, mendiant sans vergogne et critiquant tout ce que nous leur donnions. Puis, quand les individus qui n'avaient pas pris part aux négociations vinrent à savoir que nous avions ainsi fait des cadeaux, ils furent jaloux et se mirent en travers de nos projets. Aussi, la veille du jour où devait partir notre second navire, quand nous étions en train d'écrire que nous restions et que tout était réglé, on nous a informés que les habitants de la ville [de Boina] s'étaient réunis en très grand nombre et étaient allés en masse trouver le roi, auquel ils avaient reproché d'accepter de nous les présents que nous lui faisions ainsi qu'à ses parents pour avoir l'autorisation de rester à Mazalagem [Boina], et ils lui avaient dit qu'ils ne

voulaient pas que nous restions et que, s'il nous en donnait la permission, ils nous causeraient tous les ennuis possibles.

A la suite de cette démarche, Samamo [Tsimamo], qui est un bien pauvre petit roi, nous a intimé de nouveau l'ordre de partir. Il était cinq heures du soir, et, comme le navire devait appareiller le lendemain, nous avons eu à peine le temps d'embarquer nos effets, ce qui n'a pas été sans de très grandes difficultés. Il faisait alors presque nuit, et nous avons constaté la fuite d'un jeune Cafre qui, nous avons tout lieu de le supposer, nous a suscité tous ces embarras. Peu après, le feu prit dans une des maisons du roi qui était entourée de gros poteaux et qui lui servait de magasin où il enfermait tous les objets lui appartenant et dont il ne confiait jamais la clef à personne. L'incendie s'est développé avec tant de violence qu'on n'a pu sauver presque rien, et, comme cet accident s'est produit pendant qu'on nous forçait à partir, il n'a pas manqué de gens qui nous ont accusés de l'avoir allumé pour nous venger de Samamo [Tsimamo].

Cet événement a occasionné un grand trouble à bord. Cependant, le Père Francisco Ribeiro et moi, nous n'y étions pour rien, car à ce moment-là nous étions chez un Maure pour une certaine affaire et nous ne savions même pas à qui appartenait la maison qui brûlait.

Plus tard, quand nous avons été au fait des circonstances, nous n'avons manifesté aucun étonnement, afin de ne pas confirmer les soupçons que les indigènes faisaient à tort peser sur nous, et dont le seul but était de pallier, vis-à-vis d'eux-mêmes, leurs mauvais procédés envers nous qui, en venant chez eux, voulions uniquement sauver leurs âmes et enrichir leur pays.

J'ai tenu à raconter tous ces faits en détail pour bien faire connaître le caractère de ces indigènes et montrer ce qu'on en peut attendre.

Pour quelle raison ces Malgaches ont-ils tant insisté pour que nous quittions leur pays? Celle qu'ils ont donnée ouvertement et que nous avons déjà indiquée ci-dessus est qu'ils redoutaient que notre séjour au milieu d'eux n'amenât les Portugais à leur faire la guerre; mais ce qui nous paraît plus vraisemblable et plus fondé, c'est qu'ils ont agi ainsi pour complaire aux Arabes de la côte, et principalement à un jeune homme appelé Baquar [Beker] Muxuti, fils de Mamede [Mohamed] Muxuti Mapengo.

Ce dernier est un Arabe bien connu à Goa, où il va souvent, et il s'est en maintes circonstances montré un ami des Portugais. Son fils semble, ainsi que son pilote Malino Vulay, avoir des sentiments tout différents à notre égard. Nous avons en effet les meilleures raisons de croire que ce sont ces deux individus qui nous ont suscité toutes les difficultés que nous avons éprouvées et l'espèce de révolte qui nous a fait expulser.

Si l'on veut poursuivre cette mission, il y aura lieu de faire sur cette côte une démonstration navale pour châtier les coupables et inspirer de la crainte aux autres. Si tous les Arabes de Pata n'étaient pas sujets et tributaires du Roi de Portugal et si l'Inde était en meilleure situation, il serait facile de les empêcher de venir à l'île de Saint-Laurent [Madagascar], il suffirait que le commandant de Mombaz ne leur délivrât pas de lettres de marque et fît arrêter ceux qui navigueraient sans ces lettres. Il est certain que beaucoup d'armateurs ne demanderaient pas mieux que d'offrir leur galiotes pour faire ce service de surveillance.

Toutefois il faudra apporter, dans l'exécution de pareilles mesures, beaucoup de prudence, afin que les naturels de Mazalagem [Boina] et ceux de Sada [baie d'Anorontsanga actuelle], c'est-à-dire du royaume de Tinguimaro [Itongomaro], ne sachent pas que les Portugais arrêtent les boutres arabes qui viennent

trafiquer dans leurs ports. S'ils l'apprenaient, il n'est pas douteux qu'ils en seraient fort irrités et rompraient tous rapports avec nous, car il y a plus longtemps que nous que les Arabes font le commerce avec les Malgaches. C'est pourquoi je crois que, tant qu'il n'y aura pas une meilleure occasion, il suffira au vice-roi de donner des ordres au nouveau commandant de Mombaz pour qu'il fasse des menaces à tous les Arabes de Pata, de Lamo et d'Empata qui ne sont pas en bons termes avec nous et d'empêcher et défendre dorénavant aux sus-dits Baquar [Bekr ou Beker] Muxuti et Malimo Vulay d'aller à l'île de Saint-Laurent [Madagascar]. Il sera aussi nécessaire d'infliger une petite punition aux coupables, ce qui suffira pour servir de leçon et en imposer aux autres. Je ne parle pas des Arabes d'Arabie qui, eux aussi, visitent chaque année Mazalagem [Boina] et Sada [la baie d'Anorontsanga actuelle], pour y acheter de nombreux esclaves qu'ils emmènent dans leur pays, car ils ne sont pas sujets du Roi de Portugal et n'ont pas besoin de lettres de marque; mais comme ils portent préjudice à nos intérêts, on pourra avec facilité et justice s'emparer de leurs boutres, à la condition que les Malgaches l'ignorent.

Je vais maintenant mettre V. R. au courant des nouvelles que nous avons reçues de notre ancienne résidence de Sadia [Sahadia ou Manambolo]. Dès notre arrivée à Mazalagem [Boina], nous avons rencontré des gens de ce pays, et, pendant le mois et demi que nous y avons passé, il y en est arrivé d'autres, ainsi du reste que des habitants d'autres régions de l'Ouest, comme cela a lieu chaque année. Toutefois, parmi tous ces nombreux voyageurs, il n'y en a pas eu un seul envoyé par Loquexa [Rakisa], qui est le seigneur de Sadia [Sahadia ou Manambolo] et qui ne m'a adressé aucun message, quoiqu'il ait reçu de mes nouvelles et ait connu mon arrivée. Les gens de Sadia [Sahadia

ou Manambolo] sont venus nous exprimer leurs regrets de ne plus nous avoir chez eux et ont causé avec nous du temps passé; chacun nous contait quelque histoire à sa manière, mais tous terminaient leur visite en mendiant des cadeaux et pas un seul ne se préoccupait de la religion ni du salut de son âme.

Ce qui ressort des renseignements que j'ai recueillis, c'est que, deux mois après notre départ de Sadia [Sahadia ou Manambolo], le pays a été envahi par les ennemis, qui, avant que les habitants qui n'étaient pas sur leurs gardes eussent pu prendre les armes, s'étaient déjà emparés de la moitié de la ville et avaient tué beaucoup de monde, pillé beaucoup de maisons et fait de nombreux prisonniers, entre autres le vieux chef Capitapa [Kapitaka] qui avait près de quatre-vingt-dix ans et qu'on dut, à cause de son grand âge, emporter sur une sorte de litière. Cependant, les gens de Sadia [Sahadia] avaient fini par se réunir et ils soutinrent un combat acharné. Réfugiés dans l'autre moitié de la ville, ils chargèrent avec courage leurs ennemis, qui, acculés, se trouvèrent bientôt en grand danger et qui, furieux, se mirent alors à tuer tous ceux qu'ils avaient sous la main, jeunes et vieux, et surtout les femmes. Pour éviter que tous les leurs soient ainsi massacrés, ils les laissèrent se retirer avec un butin considérable et de nombreux prisonniers.

Quoique ce coup eût été monté par sa fille aînée, le vieux Capitapa [Kapitaka] eut un tel désespoir d'être prisonnier, qu'il mourut deux mois après; son chagrin était tel en effet qu'il refusa de manger. Sa mort a fait Loquexa [Rakisa] maître absolu du pays. La paix ayant été ensuite conclue, les indigènes ont transporté leur ville au bord de la mer, en un lieu où l'accès est commode pour les bateaux et où, paraît-il, on nous attendait.

Nous sommes partis de Mazalagem [Boina] le 18 juin [1619],

très mécontents et très attristés de notre insuccès. Le malheur nous a poursuivis, car, au lieu d'atterrir à Mozambique où nous devions aller, nous avons été jetés par une tempête sur la côte de Quirimba et nous avons dû mouiller à Ibo, ayant perdu notre canot; plusieurs bœufs sont morts de faim pendant cette terrible traversée. Duarte Vieira, qui est le maître de cette île et à qui notre Compagnie a tant d'obligations, nous y a offert une gracieuse hospitalité et a mis à notre disposition une de ses pangaïes [un boutre] qui nous a transportés à mi-chemin de Mozambique, où nous sommes arrivés le 24 juillet à bord d'un autre bateau rencontré en route, qui avait quitté Quirimba le 5 de ce mois.

Je prévois que, dans l'Inde, il ne manquera pas de personnes qui critiqueront notre retour et qui diront que notre voyage a été de courte durée et n'a eu aucun résultat. C'est précisément afin d'éviter de semblables reproches que nous avons tenté par tous les moyens possibles et imaginables de rester dans l'île de Saint-Laurent [Madagascar], au point même que notre persistance peut paraître exagérée. J'ajoute que nos allées et venues dans ces pays sauvages ne sont pas sans avoir leur utilité; car l'eau qui tombe goutte à goutte finit par creuser la pierre et, le jour ayant douze heures et l'année douze mois, il s'en présente souvent un *in puncto quod non contingit in anno*. J'ajouterai que si, malgré tous les dangers auxquels nous n'avons cessé d'être exposés, malgré les grandes fatigues que nous avons endurées, nous ne nous sommes pas laissés décourager et n'avons pas abandonné notre entreprise, ceux qui n'entendent parler de toutes ces difficultés que de loin, ont encore moins de raisons de perdre courage.

Je sais bien que c'est à mon indignité et à mon insuffisance que je dois attribuer notre insuccès et j'aurais souhaité qu'on

eût chargé de cette mission un autre Père, qui, par son ardeur et sa prudence, aurait obtenu de meilleurs résultats que nous. Je l'ai déjà demandé instamment l'année dernière à V. R., et je le lui demande de nouveau aujourd'hui avec plus d'insistance encore.

Je crois que, si V. R. désire voir progresser cette mission, il faut que les supérieurs aient toute la liberté d'action nécessaire pour pouvoir mettre à profit toutes les occasions qui se présenteront. Il est également désirable que les missionnaires aient la liberté de faire ce qu'ils croiront le plus utile pour le service de Dieu, ou bien il faut qu'ils reçoivent des instructions très détaillées, très nettes et très précises, car dans des contrées aussi éloignées et aussi peu connues, où chaque jour se présentent des cas nouveaux, les ordres généraux ne servent guère qu'à créer des obstacles et à accroître les peines de ceux qui sont déjà dans l'affliction. Cette année, je me suis trouvé fort empêché; car, ayant sollicité des instructions détaillées et formelles, on me les a envoyées aussi brèves que par le passé, le supérieur de qui je dépendais ayant de nombreuses autres occupations, si bien que j'ai perdu deux bonnes occasions.

Mais ce qu'il est surtout très important, c'est d'examiner avec le plus grand soin en quel lieu nous devons nous établir. Nous pouvons choisir entre trois régions.

D'abord la côte de Bambala [du Mailaka[1] et du Ménabé[2]] qui est comprise entre le 17e et le 20e degré de latitude et où se trouvent les villages de Xambao Hassane [Sambao ou Kasany[3]],

1. La province de Mailaka est comprise environ entre 17° et 18° 30′ lat. S.
2. La province de Ménabé est comprise environ entre 18° 30′ et 21° 20′.
3. La rivière de Sambao ou de Kasany débouche sur la côte Ouest par 16° 37′ lat. S., à 25 milles au Sud du cap St-André. — Voir plus haut la relation du voyage du P. Luis Mariano en 1613-1614, p. 17-19.

de Vuala [Honara[1]], de Manambao[2], de Quivinzane [Kivinja[3]], de Sadia [Sahadia[4]], de Manim [Mania[5]], etc., qui sont tous sur le bord de la mer et dont les habitants, qu'unissent des liens de parenté et qui ont à peu près la même langue et les mêmes mœurs que les habitants de Sadia [Sahadia], ont entre eux des relations constantes. Chacun de ses villages a son petit roi ou chef indépendant et absolu. Si V. R. décide que nous nous fixions dans l'un d'eux, pourvu que nous ayons un bateau à notre disposition, je pense que les habitants ne feront aucune difficulté de nous recevoir et que nous n'aurons rien à craindre au point de vue de notre existence, car notre séjour dans leur pays sera tout à la fois un honneur et un profit pour eux, et ils ont tout intérêt à ce que nous résidions le plus longtemps possible chez eux. Mais il n'y a pas à se flatter de l'espoir d'y réussir dans notre mission plus qu'à Sadia [Sahadia]. A Manim [Mania], qui est environ par 20° de latitude Sud[6], à Sadia [Sahadia] qui est par 19° 20'[7], à Quivinzao [Kivinja] qui est par moins de 19°[8], à Manambao qui est environ par 18° de latitude[9], nous serons assez éloignés de Mazalagem [baie de Boina] pour être à l'abri du mauvais vouloir de Samamo [Tsimamo], ainsi que de l'hostilité des Arabes de la côte N.-O. qui seraient très capables de nous créer des ennuis, mais nous serons moins à portée des secours de nos compatriotes

1. La rivière d'Honara se jette sur la côte Ouest par 17° 4' 30" lat. S.

2. La rivière de Manambao se jette sur la côte Ouest par 17° 33' lat. S.

3. La ville de Kivinja, nommée aussi aujourd'hui Maintirano, est bâtie sur l'une des bouches de la Demoka, par 18° 9' 10".

4. Sahadia est à l'une des bouches du Manambolo, par 19° environ de lat. S. — Voir la relation du P. Luis Mariano de 1613-1614, p. 20-21 et 63-64.

5. La Mania, qui porte encore aujourd'hui ce nom chez les Betsileo, s'appelle à présent Tsiribihina chez les Sakalava. Elle se jette sur la côte Ouest par 19° 48'. — Voir plus haut la relation du voyage du P. Luis Mariano en 1613-1614, p. 20.

6. Voir la note précédente 5. — 7. Voir la note précédente 4. — 8. Voir la note précédente 3. — 9. Voir la note précédente 2.

de Mozambique. A Vuala [Honara][1], à Hassane [Kasany][2], qui est par 17° de latitude Sud, et à Xambao [Sambao][3], qui est un peu plus au Nord, nous serons plus près de Mozambique, mais nous y serons plus exposés à rencontrer les gens de Mazalagem [Boina] et les Arabes de Pata, quoiqu'il me semble que, dans tous ces endroits, nos vies ne courraient non plus aucun risque.

La deuxième région que je proposerai est Mazalagem [Boina], où les ressources sont bien plus grandes et où affluent continuellement des indigènes de diverses parties de l'île. On y pourrait donc avoir beaucoup d'informations. En outre, la vie matérielle n'y est pas difficile.

Il y a aussi à remarquer que presque tous les habitants de Mazalagem [Boina] n'ont qu'une seule femme, parce que, m'ont-ils dit, ils trouvent que c'est une meilleure habitude que d'en avoir plusieurs. Est-ce un bien, est-ce un mal au point de vue de nos travaux apostoliques, c'est ce que je n'oserais affirmer, car il y a lieu de tenir compte de tous les inconvénients dont nous avons déjà parlé et, en outre, de ce que notre installation à Mazalagem [Boina] nous fermerait les États de Tinguimaro [Itongomaro], car ce roi a une très grande animosité contre Samamo [Tsimamo] et contre tous ses sujets et alliés.

La troisième région où nous pourrions nous établir est le royaume de Tinguimaro [Itongomaro], soit qu'on choisisse comme résidence la ville où habite ce roi, ou bien une autre comme Duna [Nosy Lava][4], que l'on m'a signalée comme importante et qui est par 14° 30′ de latitude sud.

Ce pays est en relations de commerce constantes avec Mazalagem au moyen de pirogues montées par des *Bouques* [Mal-

1. Voir la note 1 de la page précédente. — 2. Voir la note 3 de la page 315. — 3. Voir la note 3 de la page 315 et p. 17-19. — 4. Nosy Lava est dans la baie de Narendry, par 14° 31′.

[illegible] de quelques boutres arabes. On y éprouvera certainement de grandes difficultés, surtout à cause des musulmans qui y sont encore plus nombreux qu'à Mazalagem [Boina] et qui, y [illegible] commerce depuis bien plus longtemps que nous et [illegible] mieux au courant des mœurs du pays, auront [illegible] pour nous nuire. Il y a lieu aussi de tenir compte [illegible] les indigènes de cette partie de l'île de tuer [illegible] qui leur tombent sous la main quand leur roi [illegible] souverain actuel est déjà très âgé et ne peut [illegible] à mourir. Enfin, ils sont adonnés aux sorti[illegible] à polygamie. Tinguimaro [Itongomaro] sur[illegible] considérable de femmes. Il est du reste très [illegible] ajoutant foi à toute accusation, [illegible] mais il est autoritaire et très redouté de [illegible] ses voisins, et, si je ne me [illegible] puissant de toute l'île de Saint-[illegible].

[illegible] en bons termes avec lui, nous [illegible] sans danger [illegible] son royaume, y prêcher la [illegible] de nombreux renseignements sur [illegible] son pays. Il nous sera facile de com[illegible] avec Mombaz.

[illegible] [Andriamanoto], le roi d'un [illegible] Mas manga ou Manombo [illegible] par 23° de [illegible] [Andriankomena], le roi du pays [illegible] de Saint-Augustin [1], qui est [illegible] et qui sert de point de ravitail-

[illegible] Sud-ouest de Mada-[illegible] du voyage du P. Luis Mariano [illegible]

[illegible] de St-Augustin, est par [illegible] P. Mariano [illegible], p. 29-32.

lement, tant pour l'eau que pour les bœufs, aux navires anglais à destination de Surate, parce que ces deux pays sont plus éloignés de Mozambique et que nous ne possédons pas sur eux autant de renseignements que sur ceux dont nous venons de parler, car nos navires ne les fréquentent pas. Je dois toutefois faire remarquer qu'ils sont en dehors de la sphère commerciale des Arabes et qu'ils nous accueilleraient certainement avec plaisir, mais on y trouverait tous les autres mêmes inconvénients qu'ailleurs.

Une dernière observation qu'il convient de faire est que nous ne pouvons espérer obtenir de bons résultats en nous installant dans des localités aussi retirées par groupes de deux Pères et de deux ou trois jeunes chrétiens, car, si ces Malgaches sont comme les Cafres et que, pour les convertir, on ne puisse compter que sur l'exemple et sur un commerce constant, car tous ces gens ne font que ce qu'ils voient faire aux autres et ne sont pas susceptibles d'être touchés par des prédications ni par des cérémonies, quelle influence pourront avoir cinq ou six personnes isolées au milieu d'eux?

Nous obtiendrions des résultats bien meilleurs si nous avions avec nous un certain nombre de bons chrétiens, soit de ceux par exemple qui ont tant souffert de la famine dans l'Inde, soit de Portugais d'Europe, soit même d'une population formée de ces deux éléments. Ces colons, qui seraient en relations continuelles avec les indigènes et dont quelques-uns se marieraient dans le pays, rallieraient à nos idées un grand nombre d'individus, et, peu à peu, nous arriverions à conquérir toute l'île.

Mais si le temps n'est plus à ces sortes de croisades et s'il est, par conséquent, inutile d'en parler, on peut du moins espérer que quelque navire, portant de bons chrétiens, viendra hiverner dans l'un de ces ports et y passer une saison entière, comme

font les Arabes, et que l'équipage, fidèle à la loi de Dieu et de l'Église, donnera de bons exemples aux indigènes et vivra avec eux en parfaite intelligence. Mais, s'ils n'étaient pas de bons chrétiens, ils feraient plus de mal que de bien.

Il ressort clairement de tout ce que je viens de dire que la conversion des habitants de l'île présente de grandes difficultés. Ce n'est pas toutefois une raison pour ne pas tenter de les convertir; au contraire, nous devons y mettre tous nos efforts, parce qu'en nous y employant, nous contenterons Dieu, le monde et notre Compagnie. Mes propositions sont inspirées par le vif désir de réussir dans cette mission, non pas que je croie qu'elles nous mèneront sûrement au succès, mais ce sont celles qui, à mon avis, ont le plus de chances de nous faire réussir et que me suggère mon expérience. Il est d'ailleurs possible qu'elles ne conduisent qu'à des désillusions et à des mécomptes, comme tant de prévisions humaines.

Le Père Antonio d'Azevedo a une grande connaissance des Malgaches et de leur caractère : je serai donc reconnaissant à V. R. de lui communiquer mes idées et de lui demander les siennes.

Je joins à cette lettre une liste de quelques objets dont nous avons besoin, si V. R. décide que nous devons persévérer dans notre mission. Il serait préférable de les envoyer de Goa, car ils ont un petit volume, quoique suffisants pour une année, et leur coût est moindre dans l'Inde qu'à Mozambique.

Si la mission de Fanzaira [Fanjahira] n'a pas fait de progrès, c'est non seulement qu'elle était trop pauvre, mais que l'enlèvement de D. Jeronymo [le prince malgache Andriantsambatsa][1] a produit dans le pays le pire effet.

1. Voir plus haut (p. 125, 133, 135, 137, 144, 154, 206, 208, 273, 275-276), le récit de l'enlèvement de ce neveu du roi Tsiambany, qui a été baptisé à Goa sous le nom de Jeronymo.

Je suis si disposé et si résolu à persévérer dans la présente mission que c'est avec bonheur que je terminerais ma vie dans l'île de Saint-Laurent. J'ai songé à retourner [à Mazalagem ou Boina] par la galiote qui va y aller chercher des marchandises; ce serait une excellente occasion, car il n'y a dans ce port en ce moment aucun boutre arabe, et il serait, par conséquent, beaucoup plus facile d'obtenir des naturels ce que nous désirons. J'ai fait une proposition dans ce sens au Père Recteur; mais j'ai de tels doutes sur la question de savoir si cette démarche sera prise en bonne ou en mauvaise part par mes supérieurs, si je détiens ou non les pouvoirs nécessaires, si j'ai quelques chances de réussir, que je ne sais quel parti prendre et que je ne ferai probablement rien jusqu'à nouvel ordre. C'est pourquoi il me semble que je dois encore insister sur la nécessité qu'il y a d'augmenter les pouvoirs des supérieurs, de manière qu'ils aient la faculté de mettre à profit les occasions qui peuvent se présenter; je crois même qu'il vaudrait mieux leur imposer l'obligation de n'en laisser perdre aucune, comme cela est arrivé, il y a quelques années, au Père Francisco Vieira, qui n'a pas profité d'une circonstance favorable par suite d'appréhensions semblables. Muni d'un pareil pouvoir, on pourra facilement surmonter les difficultés du voyage et de l'existence dans ces pays lointains.

En terminant, je regrette presque d'avoir exposé mon opinion, toute bonne et utile que je la crois, au sujet d'une mission que tant de monde critique et désapprouve et considère comme perdue à la suite des quelques difficultés et insuccès éprouvés jusqu'ici. Et cependant je crois de mon devoir d'insister auprès de Votre Révérence pour qu'elle décide qu'on la poursuive, afin que nous soyons définitivement fixés s'il y a chance de réussir ou si au contraire il n'y a rien à espérer.

Je me recommande aux prières de V. R. Signé : « R. P. Luis Mariano », Mozambique, 24 août 1619.

INSTRUCTIONS DONNÉES PAR LE P. A. MENDES, INSPECTEUR, AUX PÈRES ALLANT À L'ILE SAINT-LAURENT, EN JUIN 1620.

Quoique les fréquents voyages que les Pères ont faits jusqu'à présent à l'île Saint-Laurent [Madagascar] n'aient pas donné de résultats, et que l'expérience passée ne laisse guère d'espoir qu'on pourra arriver à convertir ses habitants, cependant, comme les desseins et les décrets de Dieu sont impénétrables, il convient de ne pas renoncer complètement à cette mission qui a été commencée avec tant d'ardeur et tant d'espoir de succès; car Dieu peut, quand il lui plaira, ouvrir dans cette île une porte par laquelle pénètrera la foi chrétienne, et il est de notre devoir de ne pas abandonner ces pauvres infidèles, si ignorants et si délaissés jusqu'à ce jour. Nous devons aussi continuer cette œuvre parce que telle est la volonté de notre Révérend Père Général et celle du Père Provincial [de Goa] qui, l'un et l'autre, me recommandent vivement dans leurs lettres de la poursuivre, d'autant que c'est le propre de notre Compagnie d'entreprendre les missions utiles à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Il m'a donc semblé à propos que deux Pères partent à présent même pour Madagascar, non pas afin d'y rester comme résidents, car je ne crois pas que ce soit encore opportun, mais en mission temporaire pour y aller et en revenir dans le navire « Saint-Hyacinthe », qui est actuellement en partance pour le port de Mazalagem [baie de Boina]. Le premier devoir des Pères Missionnaires pendant ce voyage sera d'édifier, de consoler et d'aider spirituellement leurs campagnons de bord, à l'aller

comme au retour, mais surtout pendant leur séjour là-bas, tâchant par leurs exemples d'empêcher autant que possible les disputes, les désordres, les nombreuses offenses envers Dieu, qui ont ordinairement lieu dans ces voyages à Madagascar.

A Mazalagem [Boina], ils chercheront à s'attirer la sympathie du roi Samamo [Tsimamo] et des personnages influents, non pas au moyen de dons et de présents, ce qui d'après l'expérience passée ne me semble ni bon, ni utile, sans compter qu'il faut nous garder de nous assujettir à un semblable tribut ou impôt, qui deviendrait vite très onéreux et très lourd, étant donnés le caractère et l'avidité de ces gens, et que nous ne pourrions pas par conséquent payer indéfiniment, mais par le bon exemple, par une vie irréprochable, par des conseils charitables, et aussi, ce qui aura prise sur eux, en leur faisant comprendre le profit qu'ils retireront des visites que leur feront les Pères et celui beaucoup plus grand qui résulterait d'un établissement permanent. En un mot, les Pères devront faire tout ce qui leur paraîtra utile pour atteindre leur but.

Que les Pères voient aussi s'il n'y a pas quelque moyen d'obtenir qu'ils ne soient pas aussi exigeants que par le passé au sujet de l'autorisation de résider dans leur pays. Quoique celle qui leur a été accordée l'année dernière soit plus large que celle qui limitait leur séjour à un an, il me semble nécessaire, pour que la mission ait une bonne base, d'avoir la permission sans limite de temps avec l'assurance que la sécurité des missionnaires sera certaine, aussi bien quand ils seront dans la ville que quand ils seront en tournée dans le pays.

Les Pères ne devront pas sortir de Mazalagem [Boina] tant qu'ils n'auront pas levé cet obstacle, mais ils s'occuperont d'exécuter le plus promptement possible l'ordre que le Père Provincial [de Goa] a donné dans la lettre qu'ils emportent avec ces ins-

tructions, et qu'ils avaient déjà emportée l'année dernière, particulièrement en ce qui a rapport aux informations qu'ils doivent prendre sur ce qu'il peut y avoir à faire dans les villages de l'intérieur de l'île.

Ils chercheront également à s'enquérir avec soin, si leurs personnes et leurs bagages seraient en sûreté au cas où ils feraient comme le Père Luis Mariano des excursions de cent lieues, tant au Nord qu'au Sud de Mazalagem [Boina], s'il leur serait facile d'avoir des moyens de transport pour eux comme pour leurs bagages, si ce qu'ils laisseraient à Mazalagem [Boina] pendant leur absence courrait des risques d'être pillé, s'ils doivent aller tous les deux ensemble ou séparément; ils s'informeront aussi de ce qu'il serait utile d'emporter dans ces expéditions et des chances de succès qu'elles pourraient avoir pour la conversion et le bien des âmes.

Les Pères noteront soigneusement tous ces renseignements et, après y avoir mûrement réfléchi et s'être recommandés à Dieu, ils nous en feront part chacun de leur côté, sans se communiquer l'un à l'autre leurs lettres et même sans savoir ce que chacun aura observé et noté; car il importe que chacun nous donne ses impressions personnelles, afin que, d'après ces informations, nous puissions juger ce qu'il convient le mieux de faire et, s'il le faut, pour qu'ils puissent revenir bientôt dans la galiote « le Cap Corrientes », quand elle s'y arrêtera pour s'approvisionner.

Je recommande beaucoup aux Pères Missionnaires de rester bien unis et de se livrer à de fréquentes méditations, car ce sont là les meilleurs moyens de réussir.

Celui que je nommerai en premier lieu dans la patente, sera le Supérieur; mais quoique, dans les résolutions à prendre, il puisse ordonner ce que *in Domino* il lui semblera bon, toute-

fois il sera préférable et plus conforme à la charité de trancher les questions d'après l'avis commun. Et pour vous éviter tout scrupule, je transmets à vos deux Révérences ce que je puis leur transmettre de notre Compendium commun, *in utroque foro ad onmia*. Signé : ANTONIO MENDES.

LETTRE DU PÈRE JEAN GOMES DATÉE DE MAZALAGEM [BAIE DE BOINA], EN 1620.

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS [AVEC LE PÈRE LUIS MARIANO] CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU PÈRE RECTEUR SUR LA SÉCURITÉ DONT POURRAIENT JOUIR LES PÈRES RÉSIDANT À MAZALAGEM ; SUR LES MOYENS DE TRANSPORT DONT ILS POURRAIENT DISPOSER POUR LEURS PERSONNES ET LEURS EFFETS, S'ILS VEULENT QUITTER MAZALAGEM ; SUR LA CONFIANCE QU'ILS POURRAIENT AVOIR DANS LES HABITANTS AU SUJET DE LEURS EFFETS ET DE LEURS BIENS LAISSÉS À TERRE ; SUR LE CARACTÈRE DE CES HABITANTS ; SUR LES LOCALITÉS QU'ON TROUVE AU NORD DE MAZALAGEM, EN ALLANT CHEZ TINGUIMARO [ITONGOMARO, ROI DE NARENDRY ET DE SADA], ET AU SUD JUSQU'A SADIA [SAHADIA]. — J'ai rencontré, à Mazalagem, un vieux Musulman (du nom d'Agericota?)[1] qui est un bon et loyal ami des Portugais et qui est arrivé ici à bord d'un petit navire appartenant à Simon de Mello, navire qui fait la traversée entre Mombaz et Mazalagem [Boina]. Cet homme a une grande expérience du pays, et il connaît parfaitement le roi. C'est lui qui a écrit le papier dont je vous ai déjà parlé[2]

1. Dans une autre lettre, ce nom est orthographié « Agilucota ».

2. BULLE AUTORISANT LES PÈRES JÉSUITES À RÉSIDER À MAZALAGEM [BOINA], OCTROYÉE AU PÈRE LUIS MARIANO PAR LE ROI DE CETTE VILLE EN NOVEMBRE 1619. — Moi, Samamo [Tsimamo], roi de Mazalagem [Boina], accorde aux Pères de la Société de Jésus la permission de séjourner une année à Mazalagem [Boina], où ils sont autorisés à construire des paillotes parquetées. Si nous vivons en bonne intelligence avec eux, ils pourront y demeurer davantage, mais, si nous ne nous entendons pas,

par lequel le roi Samamo [Tsimamo] nous a autorisés à nous établir à Mazalagem [Boina] pendant une année. Voici les renseignements qu'il m'a donnés : Il m'a dit que, si le roi nous autorisait à demeurer dans sa ville, nous pouvions avoir toute confiance et que nous y aurions une sécurité absolue pendant toute la vie de ce prince, qui a un excellent caractère. Mais il a ajouté qu'après sa mort il n'en serait peut-être pas de même sous le gouvernement de son frère, qui sera son successeur, le prince Jombe Baquiriza[1].

Au point de vue des moyens de transport que pourraient avoir les Pères pour quitter le pays, avec leur bagage, s'il devenait nécessaire, il m'a assuré que, si le roi donnait aux Pères la permission de s'embarquer sur ses boutres, leurs personnes et leurs biens seraient absolument saufs, ce qui ne serait pas le cas s'il la refusait. Lui ayant demandé si les effets que laisseraient à terre les Pères, au cas où ils viendraient à s'absenter, courraient risque d'être pillés, il m'a répondu : Non, si ces effets sont

ils devront partir. Les esclaves qu'ils auront convertis en même temps que leurs maîtres, leur seront vendus, si les maîtres y consentent; autrement ils resteront avec leurs maîtres. Si les Pères veulent aller ou à Bambalo [baie de Baly] ou à Manangara [baie de Mananara ou de Bombétoke] ou à Sada [baie actuelle d'Anorontsanga], nous leur en laisserons la liberté, mais, s'il leur arrive quelque malheur, nous n'en serons pas responsables. Les Pères n'achèteront qu'aux gens du pays. Ils pourront prêcher la parole de Dieu et sa loi; ceux qui voudront les écouter les écouteront, et ceux qui ne voudront pas les écouter ne les écouteront pas. Les Portugais qui viendront à Mazalagem [Boina] et qui auront des rapports avec les femmes du pays seront conduits par nous devant le roi, qui, avec les Pères, en fera justice. Ces conventions ont été établies au mois *fungalo*, le sixième jour de la lune, de l'an *juma atano molongo antini peti nerufi*, c'est-à-dire le 4 novembre 1619. Moi Dadade les ai écrites par ordre de Samamo [Tsimamo]. Cette permission a été accordée par le roi Samamo et aussi par Jombe Baqaeli, Jombe Sabanda, Sangansa Hassani, Sangansa Malimu, Mandeixe Sabunda et par tous les habitants du pays. Signe du roi Samamo; Agilucota, témoin.

1. Ce nom n'est pas malgache. *Jombe* ou *Djombé* est une appellation des princes musulmans des Comores et de l'Afrique orientale.

déposés dans une des maisons du roi; oui, au cas contraire. A bord des boutres, les personnes et les effets sont en sûreté; d'ailleurs, on y est fort bien, car ils ont de vastes faux-ponts, tout comme ceux des boutres de Cuama [de la côte de Mozambique].

En ce qui concerne les habitants de Mazalagem et leurs croyances, j'ai constaté que presque tous sont musulmans, notamment les principaux personnages du pays, le roi en tête. Ils observent scrupuleusement la loi de Mahomet, se rendant tous les jours à la mosquée. Ils pratiquent la circoncision et chacun d'eux a autant de femmes qu'il veut. Les femmes, de leur côté, prennent pour époux les hommes qui leur agréent; elles sont même plus libertines et plus débauchées que les hommes. Lorsqu'ils viennent à perdre un parent, au lieu de pleurer sa mort, ils se livrent à des réjouissances, chantant et dansant toute la nuit, au son des timbales et d'instruments en bois, et mangeant et buvant copieusement. Ils mentent effrontément, c'est leur défaut le plus commun, et ils sont très adonnés à la débauche. Dans les transactions commerciales, ils s'ingénient à tromper leur monde et souvent ils refusent de prendre livraison d'une marchandise qu'ils ont achetée s'ils jugent ne pas avoir fait une assez bonne affaire. La plupart d'entre eux ont l'habitude de consulter leurs femmes sur ce qu'ils désirent acheter et ils refusent le marché si elles ne l'approuvent pas.

A propos des sujets de Tinguimaro [Itongomaro], j'ai entendu dire, par des gens qui entretiennent avec eux des relations suivies, qu'ils ont de meilleurs sentiments et qu'ils sont de meilleure foi dans toutes leurs transactions commerciales et autres, ce qui est dû à ce que leur roi a la passion de la justice. Ses sujets ne sont, à proprement parler, ni musulmans, ni païens, quoiqu'ils pratiquent la circoncision et soient polygames; je crois que ce sont les seuls défauts qu'ils ont empruntés aux

Arabes. Les femmes y jouent un rôle important dans les affaires publiques.

De Mazalagem [Boina] à Tinguimaro [chez Itongomaro], il y a plusieurs villes. D'abord, en suivant le cours du fleuve, on trouve Manangara [Mananara], qui est située à cinq lieues environ de Mazalagem [Boina] et qui est bâtie dans une île; de cette ville, dont le roi s'appelle Jafindîa [Zafindia?], dépendent les localités suivantes qui sont construites sur les rives du fleuve [le Betsiboka actuel] : ce sont en remontant le cours, d'abord Bampuco [Ampako?], bourg d'une soixantaine de maisons, ensuite, à une demi-journée de marche, Moquinzano [Mokonazy?], village plus petit qui compte une quarantaine de maisons, puis, à une autre demi-journée de marche, Carpajo [Karabato?], et enfin, à une demi-journée encore plus loin, la grande ville de Manangara [Mananara], qui est vaste et très peuplée. Toutes ces villes appartiennent au roi de Manangara [Mananara]. Il y a, plus en amont du fleuve, une autre ville importante, Saquem [Sakeny], qui appartient à un autre roi, Ranobuangue [Rainivoanjo?] et qui est à peu près à une demi-journée de marche de Manangara [Mananara]. En continuant, on rencontre Tondone [Tondroina], très grande ville, appartenant encore à un autre roi nommé Mandeça [Mandisa], puis, très loin dans l'intérieur à cinq ou six journées de marche de Tondone [Tondroina] et à dix journées de Mazalagem [Boina], Vua [Voha], autre villle très grande. Comme je demandais à un nègre [Malgache] de Mazalagem [Boina] si ses compatriotes avaient l'habitude d'aller trafiquer à Vua [Voha], il me répondit que les gens des Mazalagem [Boina] n'y allaient plus depuis qu'une fois les gens de Vua [Voha], qui sont très méchants, leur avaient pillé leurs marchandises et leur argent et tué un grand nombre des leurs.

Toutes ces localités sont sur les bords du Manangara [Mananara (le Betsiboka actuel)], mais on ne peut se rendre à Saquem [Sakeny], Tondone [Tondroina] et Vua [Voha] par eau avec les embarcations de Mazalagem [Boina]; il faut prendre un chariot et suivre le bord du fleuve.

Sur la côte, plus au Nord, on trouve l'île de Mazalagem le Vieux [Nosy Langany dans la baie de Mahajamba], qui est très peuplée. A une petite distance de cette île [1], on rencontre un fleuve, appelé Lauzo [Loza, dans la baie de Narendry], sur les bords duquel il y a de nombreux villages. Un peu plus loin, débouche dans la mer un autre fleuve [le Manongarivo], en face de l'île de la Reine, ainsi nommée en l'honneur de la femme du roi Tinguimaro [Itongomaro] (Nosy Berofia?, à l'entrée de la baie de Radama), où il y a une ville très importante. Plus loin, c'est l'île de Tinguimaro [Itongomaro], mais, avant d'y arriver, on aperçoit à l'Est une bourgade très populeuse sur la rade où les Portugais, ainsi que tous les étrangers qui viennent chez ce roi, ont l'habitude d'atterrir.

Les habitants de tous ces différents pays sont des *Bouques* [Malgaches] idolâtres. En outre des localités situées sur le bord des cours d'eau que je viens de citer, on m'en a signalé sur la côte Nord-Ouest, entre Mazalagem [Boina] et le pays de Tinguimaro [Itongomaro], d'autres qui se trouvent dans l'intérieur des terres à une demi-journée de marche de la côte. On m'assure que les indigènes de ces régions ne tuent pas et ne maltraitent pas les marchands et qu'au contraire ils favorisent le commerce sur leurs territoires. Des gens qui ont visité le pays de Tinguimaro [du roi Itongomaro], ainsi que plusieurs

1. Le Père Gomes, qui connaissait mal ce pays, commet de nombreuses erreurs dans sa description géographique. Mazalagem le Vieux n'est pas construit sur l'île [Nosy lava] qui est située près l'embouchure du Loza, mais sur Nosy Langany, dans la baie de Mahajamba.

de ses habitants, m'ont raconté à Mazalagem [Boina] que dans ce pays, lorsque le roi meurt, son successeur fait mettre à mort, pour lui tenir compagnie, plus de trois mille individus, n'épargnant dans cette occasion personne, pas plus les Portugais et les autres étrangers qui se trouvent dans son pays que ses sujets eux-mêmes.

De Mazalagem [Boina] à Sadia [Sahadia ou la bouche du Manambolo], par conséquent en allant vers le Sud, on rencontre plusieurs localités. D'abord, sur les rives du fleuve [bras de mer?] Sarangaço [Salangoma? [1]], à deux ou trois journées de marche de Mazalagem, il y a, à l'intérieur des terres, plusieurs villes dont je n'ai pu apprendre les noms et qui dépendent d'un autre roi. On trouve ensuite le fleuve Casane [Kasany], à l'embouchure duquel il y a une grande ville; puis, c'est le fleuve Samcuane (ou Sambuane) [Sambao], sur les bords duquel est bâtie, mais dans l'intérieur des terres, une autre grande ville nommée Quiviniane [Kivinja]; plus loin enfin, débouche le fleuve Vuala [Honara], vis-à-vis du fleuve Formoso [Andranobé?]; il arrose une grande ville et ses eaux sont potables. Il y a encore le fleuve Balue [baie de Baly], avec une ville très importante. Toutes ces régions sont habitées par des *Bouques* idolâtres. On peut, en suivant le fleuve Sarangaço aussi bien qu'en longeant le Mananara, visiter les diverses villes citées plus haut. Ce n'est pas la terre ferme qu'on a vis-à-vis Mazalagem le Nouveau [Antseranandava ou Boina], mais une île formée par deux fleuves.

Le Maure Agiricota (?), après m'avoir donné ces renseignements, nous a encore parlé à diverses reprises, au Père Luis

1. Salangoma, c'est le nom donné au cap Saint-André par les Arabes qui fréquentent ces parages; à côté de ce cap, se trouvent plusieurs bras de mer. Tous ces noms du reste donnés par un Arabe et écrits par un Portugais ignorant de la langue sont presque impossibles à identifier.

Mariano et à moi, sans que nous l'interrogions à ce sujet, des habitants de Mazalagem, nous affirmant qu'on ne pouvait compter sur leur parole, qu'ils étaient tous faux et menteurs et que c'était particulièrement le cas de leur roi Samamo [Tsimamo] lui-même. Après avoir longuement réfléchi devant Dieu à tout ce qui nous a été dit et à ce que nous avons vu, et guidé par l'expérience que j'ai acquise pendant mon séjour à Mazalagem [Boina], je crois pouvoir donner les conclusions suivantes :

D'abord, je ne puis croire que tant de milliers d'âmes, qui se trouvent dans l'île de Saint-Laurent, soient fatalement vouées à l'enfer, du moment qu'il y aura sur place des ministres de Dieu qui les instruiront et leur montreront le chemin du salut, car elles ont été rachetées par le sang du Christ. Il me semble donc en toute conscience que nous ne devons pas abandonner notre mission dans cette île, mais qu'il faut la poursuivre de la façon que je vais indiquer. Nous sommes à Mazalagem [Boina] en vertu d'une autorisation régulière du roi, qui nous a permis de nous y établir pendant un an, et je ne crois pas qu'il nous ôte cette concession, car il retire beaucoup d'avantages de son trafic avec les Portugais. Ce n'est pas que nous espérions voir les gens de Mazalagem [Boina] embrasser la religion chrétienne, car nous savons aujourd'hui, comme je l'ai déjà dit plus haut, que presque tous, surtout les grands et les nobles, sont musulmans. Mais il y a lieu de remarquer que ce port offre avec ses nombreuses embarcations les plus grandes facilités pour se rendre aux villes voisines et aux fleuves dont j'ai parlé ci-dessus. J'ajouterai que le roi, ne voulût-il pas nous prolonger la concession au delà du temps fixé, il n'y aura pas grand mal, car une année nous suffira pour nous permettre de trouver une embarcation qui nous conduira aux autres ports.

Je n'entends pas dire que nous trouverons dans ces pays une

avec force, et nous avons mis le cap au Nord, étant par 37° 1/2 de hauteur Sud de l'équinoxial et par 18° de longitude Est du Cap de Bonne-Espérance.

Le vendredi 15, étions par la hauteur de 26° et avions 15° de variation d'aiguille Nord-Ouest; depuis qu'avons quitté le vice-amiral, avons eu les vents variables et avons couru au Nord.

Le samedi 16, étions par les 25° de hauteur et, à notre estime, environ à vingt lieues de l'île de Saint-Laurent, par quoi avons couru à l'Est-Nord-Est pour en avoir connaissance, ce qu'avons eu le lendemain au matin; avons observé l'aiguille aimantée à 15° 1/2 Nord-Ouest. Sur les dix heures du matin,

qu'elle envoya dans l'Extrême-Orient. Mais le Président des colonies hollandaises ayant obligé tous ses compatriotes, qui étaient à bord de ces vaisseaux, à en quitter le service, le général de Nets dut vendre le plus petit des deux à un roi de Java; nonobstant cette difficulté, ils revinrent avec une pleine cargaison, de sorte qu'il n'y eut point de perte. Les intéressés y renvoyèrent en 1619 deux autres vaisseaux et une patache et firent général de cette flotte Beaulieu, qui partit de Honfleur, le 2 octobre, sur le *Montmorency*. Après avoir doublé le Cap de Bonne-Espérance, il envoya le vaisseau vice-amiral à Jacatra (ville de Java), où il fut brûlé par les Hollandais au moment où il allait retourner en France avec une pleine cargaison. Beaulieu revint néanmoins avec une quantité de marchandises suffisantes pour défrayer les dépenses du voyage qui eût été d'un grand profit, si l'autre vaisseau, dont la valeur de la cargaison dépassait 500 000 écus, fût aussi revenu. C'est le 5 novembre 1622 que Beaulieu fut de retour en rade de la Hougue, après une absence de trois ans et deux mois. Il servit depuis le Roi dans les guerres de religion, et Richelieu lui confia le commandement d'un navire pour aller avec l'armée du comte d'Harcourt aux îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat. Il mourut de maladie en 1637, à l'âge de quarante-huit ans (Thévenot, 2e partie, *Voyage de Beaulieu*, p. 128). — Pierre Berthelot, le pilote normand qui a été en 1635 premier cosmographe aux Indes pour le Portugal (*a*), était aide-pilote à bord de « l'*Espérance* », l'un des trois navires de la flotte du général de Beaulieu, dite « flotte de Montmorency ». Il a dressé une carte manuscrite de Madagascar qui est conservée dans le fonds Sloane, folio 79, des ms. du Musée Britannique et dont l'un de nous a donné le fac-simile dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar*, 1892, pl. XIVe.

(*a*) Pierre Berthelot est entré dans les ordres et est devenu plus tard le Père Denis de la Nativité.

avons vu de dessus le tillac la terre toute rangée, éloignée de nous d'environ dix lieues; elle paraît haute et unie comme la côte de Normandie. Le soir, avons eu connaissance de la baie de Saint-Augustin, ayant eu aujourd'hui fort beau temps pour courir le long de cette côte, le vent étant Sud.

Le dimanche 17, étions par le travers des deux îlettes de sable qui sont à trois lieues de la baie de Saint-Augustin, lesquelles paraissaient batturières autour [entourées de hauts-fonds] et sont fort basses, n'y ayant aucun arbre dessus; mais, le vent étant Suest, contraire pour aller en cette baie, et, les marées nous ayant porté la nuit à l'Ouest-Nord-Ouest, qui nous en avaient mis avant le vent, et ne trouvant ancrage là où nous étions, nous sommes mis à fuir. Le vent et les marées continuant d'un même bord, et voyant que n'avions pu rien gagner, le mercredi 20, j'ai pris résolution de relâcher aux îles de Comorro [îles Comores] pendant le clair de cette pleine lune. La mer en ces parages est fort plane et unie, et le ciel fin tout ce qu'il peut [aussi beau que possible]. Comme étions pour aller à ces îles, le vent a changé au Nord, ce qui m'a fait recourir jusqu'à la baie de Saint-Augustin, où sommes arrivés le lendemain 21, et mouillé l'ancre sur les trois heures de relevée, à environ un quart de lieue de terre, par 17 brasses d'eau, fond de vase potière [argileuse].

Le 22 de mai, ai fait équiper les deux bateaux et armer, sur l'avant du grand, de deux espoirs de bronze [petites pièces de canon] et d'environ quinze mousquetaires; avec iceux, me suis embarqué pour reconnaître la rivière. L'approchant, avons remarqué des sauvages sur le rivage de la bande du Nord, qui nous faisaient signal de venir vers eux; ce qu'avons fait, et mis une serviette au bout d'une pique pour leur témoigner qu'étions amis. Etant arrivé à terre, ai vu qu'ils n'avaient aucunes armes,

et étaient neuf ou dix sur une pointe de sable fort découverte et d'où l'on pouvait voir un quart de lieue autour de soi, ce qui m'a occasionné mettre pied à terre avec sept ou huit personnes.

Leur ai donné d'abord quelque rassade bleue et blanche, de quoi se tenaient très contents, et, en leur langage et par signes, nous faisaient entendre qu'ils voulaient venir à bord de nos navires, ce qui me fit espérer quelque chose de bon d'eux, spécialement voyant qu'ils n'avaient aucun doute de nous et qu'ils s'étaient mêlés à nous, encore qu'ils nous vissent avec nos armes et en grand nombre; ils nous tinrent environ une heure sur icelle pointe à nous demander une infinité de bagatelles, regardant avec curiosité ce que nous avions, et semblaient en être fort affectionnés, et nous promettaient que demain à soleil levant ils viendraient au même lieu avec quantité de bétail pour harder [échanger] contre ce que nous avions, qui sont rassades qu'ils aiment fort, bleues, vertes ou rouges, mais point de blanches, des bassins de cuivre, des marguerites [sortes de perles], et autres choses de peu de valeur.

Comme nous étions là-dessus, et que j'appelai le patron Beruile, le contremaître de notre navire, pour s'embarquer et faire embarquer les matelots, lui s'approchant pour me parler, un des sauvages, qui paraissait être le principal d'entre eux, jeta sa vue sur son sifflet d'argent, qu'il demanda à voir avec beaucoup d'importunité. Beruile se voulait retirer, car, depuis cinq ou six jours que je pensais venir en cette baie, je l'avais averti, lui et tous ceux qui avaient des sifflets, de les cacher lorsque nous serions en ce lieu; mais, quand je vis que ce sauvage demandait à le voir avec tant d'instance, je dis à Beruile de le lui montrer, en quoi les sauvages parurent éprouver un grand contentement, de quoi en mon particulier je n'en avais guère, me doutant bien que lesdits sauvages ne voudraient

d'autre marchandise. Ne me souvins pas de rementevoir [rappeler] audit Beruile de ne le point porter; si je l'eusse vu, il m'en fût aussitôt souvenu, mais, comme ci-devant est dit, l'en ayant précédemment averti, il avait mis par-dessus son pourpoint qui était découpé, et c'est par une découpure que les sauvages en avaient aperçu les chaînes. Ils nous promirent un bœuf pour le sifflet, qui vaut pour le moins vingt écus; je leur fis entendre le mieux qu'il me fut possible que je ne le pouvais vendre à cause qu'il nous servait, mais que, si aucuns d'entre eux voulaient venir à bord, je leur montrerais autre chose qui les contenterait tout autant; sans beaucoup songer [réfléchir], le principal d'entre eux s'est embarqué lui quatrième, mais à condition qu'il en demeurerait des nôtres, ce que je lui ai accordé.

Durant ce temps, je fis jeter un trait de seine et nous prîmes force petits poissons ressemblant aux harengs et du même goût. N'ai pu remarquer la rivière, mais puis assurer qu'elle est grande et assez raide [rapide]. En retournant au navire, lesdits sauvages n'ont cessé de rire et de parler leur langage, dont avons appris quelques mots.

Les sauvages sont nègres, les plus beaux que j'aie jamais vus, grands, bien formés, bien nourris, nullement camus ni lippus [n'ayant pas de grosses lèvres], ni sentant cette mauvaise odeur qu'ont ceux de Guinée, fort curieux [soigneux] de leur chevelure, qui est longue et frisée, relevée en haut et tressée au sommet de la tête en divers cordons. Sont aussi fort curieux [soigneux] de leurs dents, lesquelles sont très blanches, égales et petites, et ils ont un petit morceau de bois duquel se les frottent à chaque moment. Pour vêtements, ils ont une panne [un pagne] ou drap de coton fort bien tissu de deux ou trois couleurs en forme de [pareil à du] coutil, de laquelle ils couvrent leurs parties honteuses; le reste est nu. Pour ornements, un

d'iceux, qui paraissait être le chef, avait une plaque d'os ou d'ivoire parfaitement blanc, grande comme un franc, laquelle, étant percée par le milieu, il appliquait justement au milieu du front[1]; aux oreilles, un assez grand anneau de cuivre et, au col, un collier de rassades, autrement patenôtres [grains de chapelet] de verre de diverses couleurs fort proprement accommodées, et un autre collier où y avait de l'ambre jaune fin, de quoi il faisait grand état; les autres en avaient à l'équipolent [d'équivalents] comme lui, hormis la pirouette sur le front.

Étant arrivés à bord, avons trouvé que le navire roulait par le moyen d'une assez grande vague venant de la mer. Comme le tambour et les trompettes sonnaient, les sauvages y prenaient du plaisir et, descendus en ma chambre, s'émerveillaient de la grandeur du navire. Je leur fis présent de quelques bagues d'émail, de marguerites [perles de verre] et de faux ambre, et les entretins jusques à ce que le souper fût prêt, mais, avant qu'il le fût, ils eurent le mal de mer tellement qu'ils voulurent monter sur le pont, où ils se couchèrent dans une voile; l'un d'eux ne fut pas aussi malade que les autres, dont il se moqua toute la nuit, et, à chaque parole que les gens de quart prononçaient, principalement lorsqu'ils appelaient quelqu'un, il les contrefaisait en éclatant de rire. Ces nègres sont fort gaillards et nullement brutaux; ils ont, à mon avis, quelque chose pardessus les autres et comprennent promptement ce qu'on leur veut dire.

Le lendemain au point du jour, fus voir mes hôtes qui étaient sur pieds, se portant mieux que la veille au soir, car la mer avait calmi; je les voulus forcer à boire et manger, mais ne

1. C'était un *felana*, opercule de coquille de mer, très lisse et fort blanc, que les indigènes de l'Ouest de Madagascar portent encore aujourd'hui au front, comme signe distinctif des guerriers.

voulurent en aucune façon; seulement, par courtoisie, touchèrent la coupe du bout des lèvres. Je leur fis montrer diverses jolivetés auxquelles croyais qu'ils prendraient quelque affection comme du corail, de l'ambre jaune taillé fin et très beau, diverses sortes de rassade, des couteaux, des rasoirs, des peignes, du fer, de la vaisselle d'étain, un bassin de cuivre, du drap rouge et d'autre couleur, même des pannes du cap Vert; de tout, paraissaient faire beaucoup d'état et le demandaient en don, mais, pour des bœufs, revenaient toujours à la chaîne du sifflet.

Voyant que je n'avançais rien avec eux, les ai renvoyés à terre avec plusieurs de l'équipage, entre autres M. de Monteurier et M. Renel, commis, qui emportèrent plusieurs des marchandises susdites pour voir s'ils traiteraient quelque chose avec d'autres. Sur le midi, lesdits sieurs sont revenus avec les marchandises et cinq autres nègres, iceux apportant du lait qu'ils ont troqué contre de la rassade; le sieur Renel me dit qu'un d'iceux avait amené un bœuf et un bouvillon qui étaient beaux, grands et fort gras, ayant des bosses sur les épaules comme en ont les chameaux sur le dos, et qu'il lui avait offert un bassin de cuivre pour le bœuf, à quoi le nègre paraissait vouloir consentir, lorsque, l'homme à la pirouette lui ayant parlé, il a rendu le bassin et demandé un sifflet d'argent avec la chaîne. Ceux qui étaient revenus du bord me faisaient divers signes, sifflant et se croisant le corps en écharpe, voulant par là me faire comprendre ce que je ne comprenais que trop à mon regret; ils me demandaient aussi de la rassade en cadeau, ce que je leur refusai, leur faisant entendre qu'ils me vendissent des bœufs et qu'alors je leur en donnerais; et eux me faisaient entendre que je leur délivrasse ce qu'ils me demandaient et qu'incontinent j'en aurais.

Le soir, M. de Monteurier, étant revenu à bord, m'a assuré que lesdits sauvages demeuraient fermes à ne vouloir traiter autre chose qu'en troc contre des chaînes d'argent.

Le lendemain, 24 de juin, ai envoyé quérir une batelée d'eau à la rivière; j'ai su par ceux qui y avaient été que les sauvages étaient sur le bord du rivage avec du bétail, par quoi y ai envoyé avec diverses marchandises et une chaîne d'argent longue d'environ cinq pieds et demi, pesant trois onces et demie, donnant charge de ne leur montrer cette chaîne qu'à l'extrémité et en cas qu'ils ne voulussent pas des autres marchandises, entre lesquelles il y avait nombre de chaînes faites à Paris, tant d'acier, laiton, cuivre, argent que de gets [jais], chaînes bien proprement travaillées qui coûtaient un écu et quatre francs pièce, et divers objets en forme de perles, de gets avec filets d'or, etc., qui depuis quelque temps ont la vogue parmi les dames de France; que si aucunes d'icelles sortes les contentaient, qu'on ne leur baillât en aucune façon de celles d'argent pour peu que ce fût, ne voulant les accoutumer à ce métal; toutefois, que, s'ils tenaient bon à ne vouloir autre chose que la chaîne d'argent, puisque nous avions affaire de bétail, la pêche ne nous pouvant nourrir, ils leur en donnassent la longueur d'un pied pour un bœuf et pas davantage.

Mes gens m'envoyèrent le bateau pour me dire qu'ils ne voulaient rien échanger pour cela; mais qu'un grand homme d'entre eux mettait la chaîne à son cou et en mesurait par les deux bouts jusques au nombril, pour laquelle mesure ne voulaient donner qu'une vache, et me demandaient là-dessus ce que je désirais qu'ils fissent.

Je les mandai à bord où, étant, m'assurèrent qu'ils avaient grande envie de la chaîne, et par conséquent qu'il n'y avait guère d'apparence qu'il entrassent en autre composition. A

quelque prix que ce fût, il convenait que j'eusse quelques bœufs, mais il me fâchait fort de donner la valeur de trois écus, pour ce que l'on aurait pu avoir pour la valeur de cinq sols, et, songeant à cela, me suis avisé de faire faire une chaîne d'étain par un orfèvre que nous avions à bord; pour ce sujet, lui ai fait fondre un plat, et crois que les sauvages en feront autant d'état que celle d'argent, car, leur ayant fait présent de cuillers d'argent et d'étain mêlées ensemble, ils choisissaient celles d'étain à cause qu'elles étaient neuves. Je leur fis présenter un grand bassin d'argent, des coupes, voire une petite chaînette d'or; de tout cela ne faisaient état d'en rien donner en échange, mais revenaient toujours à demander la chaîne du sifflet.

Le lendemain 25, notre bateau revenant de quérir de l'eau à la rivière, les sauvages demandèrent à venir à bord sans otages; ainsi m'en amenèrent cinq qui apportaient quelques poules et chapons, quantité de lait, quelque peu de pois [voèmes] et quelques cuillers de corne de leur façon. M. de Monteurier, qui était dans le bateau, remarqua qu'ils désiraient grandement de la rassade rouge, dont j'avais fort peu et qu'il leur vendit bien cher, car d'une corde d'icelle, qui peut valoir en notre pays deux deniers [moins d'un liard et par conséquent moins d'un centime], il en troqua un fort gros chapon; subséquemment, toute la volaille qu'ils avaient fut traitée pour une corde chaque pièce, et ils faisaient paraître qu'ils avaient eu grand marché de nous; ces sauvages couchèrent à bord du navire, et ne furent malades comme les précédents, au contraire ils firent grand chère, et ne leur pouvions assez fournir de poisson, qu'ils veulent rôti; de pain, en mangeaient aussi plus qu'un des nôtres ne ferait en trois repas, et, avant que dormir, il convint de leur donner encore des pois, de ceux qu'ils nous avaient vendus et qui sont les plus beaux que j'aie jamais vus, étant de la grosseur d'une

balle d'arquebuse et de la même forme des nôtres, mais blancs. Je crois que c'est une de leurs principales nourritures après le lait; ils les mangent crus.

Le 26, ai renvoyé les sauvages à terre et, tout d'un temps, fait porter de cette rassade tant demandée avec la chaîne d'étain, laquelle ils ont bientôt reconnu n'être de l'aloi qu'ils demandaient; pour la rassade, elle a été aussitôt traitée, une volaille à demi-corde, deux moutons pour deux cordes, et des assagaies et dardilles fort bien faites à demi-corde chacune. Ces sauvages travaillent fort bien en fer, et en ont à mon avis dans le pays quantité, qui est aussi bon que celui d'Espagne; ont aussi du cuivre, de quoi font de gentils ouvrages.

Sur le midi, sont venus à bord trois canots ou bateaux de sauvages, dans l'un desquels était le premier sauvage que je vis à terre ayant la pirouette sur le front; apportaient des poules, du lait et quelque peu de riz dans un petit coffin [corbeille], de quoi faisaient grant état. Les poules furent traitées pour deux cordes de rassade rouge [verroteries], que je trouvai par hasard, mais, quand il n'y en eut plus, la traite faillit, car ne voulaient nulle autre marchandise. Je leur présentai de fort beau corail rond ou en tuyau, mais n'en voulaient point, non plus que du cristal et de toutes les autres sortes de chapelets et gentillesses, de quelque prix et beauté qu'ils fussent; demandaient de la cornaline [*haranga*] et quelque rassade bleue, de laquelle ils voulaient donner du lait, mais non des poules.

Le mercredi 27, ai été voir la traite, accompagné de quelques soldats, et fus étonné de voir le grand nombre de bétail qu'ils avaient amené, y ayant du moins un quart de lieue de pays couvert dudit bétail, et étaient plus de deux cent cinquante sauvages sur la pointe de sable; qui fut occasion que je me tins dans le bateau, et nous leur baillions l'échange sans mettre pied

à terre. Ils me demandaient continuellement la chaîne pour un bœuf et de la rassade rouge pour des moutons et des poules, et de la rassade bleue pour du lait, qu'ils apportaient en grande quantité. Pour la chaîne d'argent je demandais trois bœufs; pour deux cordes de rassade rouge, avions un mouton et, audit prix, j'en fis traiter une douzaine.

Pendant cela, leur roi ou gouverneur, qui était à cent pas du lieu où se faisait la traite et qu'accompagnaient cinquante ou soixante sauvages, m'envoya dire qu'il désirait que je misse pied à terre, et qu'il avait envie de voir la chaîne; je lui fis entendre, du mieux qu'il me fut possible, que je ne pouvais quitter le bateau, mais que, s'il y voulait venir, il le pouvait faire sans aucune appréhension, et, pour ce, offris-je de faire descendre à terre plusieurs des miens pour lui donner de la confiance. Il fut quelque temps à s'y pouvoir résoudre, néanmoins il y vint enfin. Comme j'aperçus qu'il s'en mettait en effet [qu'il se disposait à venir], je fis descendre trois ou quatre matelots à terre avant qu'il ne demandât les otages; lorsqu'il fut à bord, je lui fis le meilleur accueil possible, regrettant en moi-même de n'avoir pas apporté quelque curiosité pour lui donner; il ne me restait que quatre cordes de rassade en la main, et je ne les lui voulais présenter pour être si peu de chose, mais voyant qu'il les regardait d'un œil de convoitise, je lui en fis présent; il les accepta, faisant paraître en être fort content, et, quelque peu après, me fit apporter un mouton pour revanche de mon présent; je fis démonstration d'admirer sa libéralité, de quoi il reçut beaucoup de contentement et ceux qui le suivaient encore davantage; il me prit envie de lui donner la moitié de la chaîne, mais je considérai que, si je la prodiguais ainsi, je serais en danger de n'avoir aucun bœuf, ou bien faudrait dégarnir les contre-maîtres de leurs sifflets, ce qui fut l'occasion de me faire résoudre

d'y revenir le lendemain avec quelque présent. Ayant bien considéré ladite chaîne, il s'en retourna.

Quelque temps après, vint un sauvage qui amena le plus beau bœuf que j'eusse encore vu, pour lequel fut convenu que nous donnerions environ la moitié de ladite chaîne; eûmes bien de la peine à l'embarquer, car, encore qu'il eût deux coups de pistolet, un coup d'arquebuse et une mousquetade dans la tête, pour cela il ne perdait pas ses forces, tellement qu'il nous tint plus d'une heure avant que le pouvoir mettre dedans le bateau, encore fallut-il à demi l'étouffer dans l'eau et lui donner une infinité de coups de hache sur la tête; j'estime qu'un bœuf comme celui-là vaudrait en France cent francs.

Les bœufs ne sont ici ni hauts ni étendus comme ceux de notre pays, mais sont courts et ramassés, le cou court et gros, la tête petite, une fort grosse butte ou bosse de graisse de même que celle de l'espy ou poitrine, qui est droit sur l'abaissement du cou à l'endroit des épaules, tellement qu'en les voyant de loin il semble qu'ils aient quelque fardeau attaché en cet endroit. Pour les moutons, ils ressemblent à ceux de Barbarie quant à la tête et au poil, hormis qu'ils ont les oreilles pendantes comme les limiers; outre ce, ont la queue excessivement grosse, et telle pèsera dix ou douze livres de pure graisse, qui néanmoins, au manger, ne reproche point [ne revient point] comme pourrait faire celle du corps. Les volailles sont grandes, grosses et grasses. Par l'embonpoint des hommes et la graisse des animaux, je m'imagine qu'il doit y avoir de bon pays dans cette île.

Pour des fruits, je ne sais si à présent ne sommes pas en leur saison; du moins ils ne nous en apportent point, si ce n'est quelque peu de riz, de féverolles, comme celles que nous appelons de Calicut, et de pois blancs [voèmes] extrêmement gros;

ils ont quantité de courges et de calebasses, dans lesquelles ils mettent leur lait.

Le jeudi 28, jour de l'Ascension, j'ai été à terre en un îlet qui est à l'embouchure de la rivière, et assez proche du lieu où se fait la traite : audit îlet, les deux prêtres et le religieux Jacobin qui est dans la patache ont célébré la messe; de là suis allé à notre marché, où les sauvages m'attendaient avec autant de bétail que le jour précédent, mais non avec tant d'hommes, et moi j'en avais le double de ce que j'avais le jour d'hier. Approchant, ai fait jouer les trompettes et battre la caisse, à quoi les sauvages prenaient bien du plaisir.

Étant proche de terre comme le jour d'hier, la traite a commencé, et ai donné permission à un chacun de traiter pour son particulier et à une partie de descendre à terre; avant cela, avais déjà fait acheter quelques moutons pour le commun, à deux cordes de rassade rouge à l'accoutumée; mais, aussitôt que les nôtres furent à terre, je ne sais si quelqu'un ayant de ladite rassade en a donné plus que je n'en faisais donner, tant y a qu'ils en voulaient alors quatre cordes et, comme il restait peu d'icelle sorte parmi nous, et que je voyais que les sauvages n'en voulaient d'autre, fis revenir tous ceux qui étaient à terre, afin qu'ils ne détournassent et gâtassent la traite commencée.

Comme ils virent que les nôtres rentraient, leur gouverneur, qu'ils appellent « Anrea » [Andriana], parut et, coléré, fit retirer ses hommes; quoi voyant, et craignant que notre amitié, qui se maintenait par le moyen de la traite, ne prît fin, fis signal au premier sauvage que je vis et qui vint à notre bord, que je désirais parler à son « Anrea » [Andriana]; il courut le lui dire et revint à l'instant près du rivage, où, voyant qu'il en était proche, je descendis du bateau et, en le rencontrant, lui fis présent d'un coutelas à garde argentée que je portais en écharpe, lui faisant

entendre du mieux possible que j'étais son ami et l'ennemi de ses ennemis, et que je désirais que, lui et moi et tous ceux qui étaient avec moi, nous fussions tous unis par une étroite amitié. Il parut être fort content, et les nègres poussèrent une exclamation de joie; moi, fis sonner les trompettes et battre la caisse, et fis descendre une partie de mes gens qui se mêlèrent avec les sauvages, se touchant la main les uns aux autres.

Le Gouverneur me fit seoir auprès de lui, où je fus plus de demi-heure, icelui regardant attentivement les trompettes et me les demandant à manier, et les faisait essayer par quelqu'un des siens, comme aussi la caisse, et m'offrait un bœuf pour une trompette ou pour le tambour, mais je m'en excusai, ne m'en pouvant défournir. Après que celui qui traitait eut achevé le reste de la chaîne pour deux génisses et acheté un bœuf pour un fil de corail en tuyau, je me retirai; les sauvages me voulurent faire promettre de revenir le lendemain et me demandèrent combien je tarderais encore ici; leur ayant fait signe que je m'en irais dans quatre à cinq jours, paraissaient en être tout tristes.

Le dernier de mai, M. de Monteurier a été à terre avec environ quatre onces de chaînes d'argent qu'il a troquées contre six puissants bœufs qu'ai fait saler.

Le lundi 1er de juin, j'ai fait équiper notre grand bateau pour faire l'eau de la patache et la relevée avec la scutte [petite embarcation] et douze personnes et je suis parti du navire en intention de monter sur les montagnes pour découvrir la vallée où est la rivière, ce que j'ai pensé faire par une petite anse; mais, étant très difficile et n'y ayant trouvé que des halliers et des roches brûlées, très mal aisées à grimper, avec quantité de plantes de quoi on fait l'aloès en vessie, j'ai quitté ce lieu et suis entré dans la rivière, par un des bras du côté du Sud, pour aller à mont [en amont de] la vallée, et fait ramer environ demi-

lieue à mont [en amont de] ce bras, et trouvé un lieu où descendre. J'ai monté environ au tiers de la montagne, d'où j'ai découvert que l'autre bras de la rivière, du côté du Nord, était le plus grand, paraissant aussi large que la rivière de Seine une lieue en aval de Rouen. Sur le rivage de la mer et bien deux lieues à mont [en amont de] la rivière, sont tout bois [de palétuviers], sous lesquels la mer monte de vive eau, et sont si épais qu'on peut nommer cela pays perdu, du moins difficilement y peut-on entrer; mais, passé cela, on voit de très belles prairies et un fort beau pays. Étant descendu cette montagne, je me résolus de faire ramer jusqu'au grand bras de l'autre côté, ce que j'espérais faire en moins d'une lieue; mais l'ayant faite et davantage et, voyant que le soleil se cachait sous l'horizon, je retournai à bord.

Le mercredi 3 de juin, quatre heures avant jour, j'ai fait deshaller [virer le cabestan] et nous avons eu bien de la peine à tirer l'ancre du fond, pour être terre potière [argileuse] couverte de vase; et, avec le vent de la terre, avons appareillé et mis le cap au Nord-Ouest pour nous parer des basses [récifs], qui sont de la bande [du côté] du Sud, puis mis le cap à l'Ouest-Nord-Ouest jusque sur le point du jour que nous pouvions être à environ trois lieues de la baie, laquelle en cette saison est très assurée.

De prime face, elle paraît fort découverte, mais les basses [récifs] la couvrent tant au Nord qu'au Sud, et n'y a que l'Ouest-Nord-Ouest et le Nord-Ouest qui y donnent directement; mais je crois que le vent n'a pas la force de rendre la mer très mauvaise dans cette baie, les rivages ne paraissant pas être beaucoup battus par les ondes de la mer. Enfin, en quinze jours que nous y avons été, je n'ai remarqué seulement une seule nuée en notre Zénith, et le soleil se levait et couchait à l'horizon;

les chaleurs n'y ont été excessives, étant tempérées par le vent de terre qui ne manque de souffler depuis que le soleil se couche jusques sur les dix à onze heures du matin, et les vents de la mer depuis ledit temps jusques à soleil couchant; tellement qu'ai trouvé l'air en cette saison parfaitement sain, n'y ayant eu aucun des nôtres malade, encore que, par l'abondance des viandes fraîches qu'ils mangeaient et par l'eau qu'ils buvaient, j'estimais qu'ils recevraient le salaire de leur intempérance.

Le pays dans la vallée est très beau, y ayant de riches pâturages, arrosés par une grosse rivière qui rendrait la terre abondante de tous biens si elle était cultivée. La mer enfle cette rivière à l'embouchure de dix à onze pieds de vive eau, tellement que de moyens navires y pourraient entrer. Les montagnes sont arides, d'une roche qui, aux endroits où elle est cavée, paraît comme pierre de Caen ou autre semblable facile à scier, mais la superficie de ces pierres paraît comme si elles étaient brûlées; néanmoins il y a une infinité d'arbrisseaux et de broussailles qui croissent dans le plat pays; aucuns ressemblant à ceux de l'Europe, si ce n'est des tamariniers, dont en y a le plus que j'aie jamais vu ailleurs. Il y a aussi de l'ébène et des plantes de quoi se fait l'aloès qu'on met en vessie.

Des fruits, en ai vu fort peu, tant entre les mains des sauvages que dans les bois. Les tamarins n'étaient encore mûrs et j'ai trouvé un autre fruit ressemblant à une grosse noix prête d'être mûre, ayant l'écorce ainsi verte et de la même grosseur; l'ouvrant, elle a une odeur très suave; le fruit de dedans est noir et plein de pierrettes, comme la cassefistule, et la pulpe est quasi du même goût et couleur, hormis qu'elle n'est si épaisse, et crois qu'elle en a les mêmes facultés. Ceux de Saint-Malo en leur premier voyage des Indes Orientales font mention de ces fruits, les appelant « tambourions » (voir t. I, p. 282), les faisant

ressembler à des têtes de pavot, en quoi n'y a beaucoup de similitude, n'était lorsqu'ils sont secs. Entre les mains des sauvages, ai vu quelques petits concombres, qu'ils mangent comme nous pourrions faire une poire et me semblent meilleurs que les nôtres, quantité de courges ou calebasses, des féverolles, de fort beaux pois [voèmes], quelque peu de riz, et un seul citron.

Les sauvages sont nègres, mais très beaux, ne sentant pas la mauvaise odeur de ceux de Guinée; ils ont le visage bien fait, les cheveux plus longs que d'ordinaire n'ont les nègres, et la taille belle et droite, l'humeur bien gaie; et semble qu'ils se portent beaucoup d'amitié les uns aux autres, et obéissent à un seigneur qu'ils appellent « Anrea » [Andriana], qu'ils disent résider en une grande habitation en amont de la rivière, que je crois être autre et plus qualifié que celui qui s'est déclaré pour tel et auquel j'ai fait présent d'un coutelas, car ils nous faisaient entendre que leur « Anrea » [Andriana] avait été poignardé depuis peu de temps, de quoi paraissaient s'attrister quand ils y pensaient.

Je n'ai remarqué en eux aucune brutalité ni inhumanité, et traitaient avec nous avec beaucoup de franchise et fidélité, ne dérobant aucune chose, quelque égarée qu'elle fût; ils n'ont jamais fait tort à aucun des nôtres, encore qu'ils en eussent aucune fois le moyen, les trouvant écartés et sans armes. Un jour qu'un des prêtres disait la messe, assez mal assisté, encore que j'eusse envoyé plusieurs personnes pour l'accompagner, y survinrent vingt-cinq ou trente, auxquels leur ayant fait signe qu'ils s'agenouillassent, ils le firent, se montrant respectueux jusqu'à ce que l'office fût achevé.

De religion, je n'en ai pu remarquer en eux, encore qu'ils soient circoncis; du moins, ne fêtent-ils aucun jour de la semaine. Pour la circoncision, à mon avis, ils la tiennent des Mahométans qui trafiquent en cette île, et me souviens d'avoir

lu dans *Osorius* que les premiers Portugais qui y mirent pied à terre, y vinrent sous la conduite d'un Tristan d'Acunha qui y trouva des Sarrasins; et encore pour le présent, annuellement, ceux de Malindi et d'autres Mahométans qui habitent le long de la côte d'Ethiopie viennent en cette île du côté du Nord-Ouest, où ils ont un trafic inconnu, ce qui me fait inférer que les sauvages de cette baie peuvent avoir eu d'eux depuis longtemps la circoncision et à présent en ont oublié l'instruction.

Leur langage à l'ouïe paraît assez coulant, le prononçant avec beaucoup de facilité : en voici quelques mots, spécialement de leur compte qui ne passe dix :

Issa [*Isa*], un;
Roüa [*Roa*], deux;
Tello [*Telo*], trois;
Effad [*Efatra*], quatre;
Lime [*Limy*], cinq;
Enning [*Enina*], six;
Frutto [*Fito*], sept;
Vuoullo [*Valo*], huit;
Siuay [*Sivy*], neuf;
Foulo [*Folo*], dix.
Anrea [*Andriana*], Seigneur.
Agouré [*Aondry*], mouton.
Anboa [*Amboa*], bois [chien].
Agomba [*Aomby*], vache, bœuf.
Çaho [*Jao*], garçon.
Coha, *Rochoa* [*Roké*], fille.
Fian [*Fia*], poisson.
Hanrou [*Andro*], le jour.
Hamman [*Homana*], manger.
Leffo [*Lefona*], assagaies, dards.
Lacca [*Lakana*], canot, bateau.
Lamba [*Lamba*], vêtement.
Meina [*Mena*], rassade [rouge].
Meleck [??][1], lait.
Ranou [*Rano*], eau de mer [eau].
Saba [*Saba*], cuivre.
Ossa [*Osy*], cabri.
Volo [*Volo*], cheveux.
Ooro [*Orona*], le nez.
Soo [*Soa*], miroir [beau].
Sarrana [*Soa rano*], eau douce.
Voang [*Voanemba*], gros pois.
Vuolou [*Vola*], argent.
Vuoloula [*Volombola*], plomb[2].

1. *Malaka* veut dire « prendre » et *Malaky* « vite ». Lait se dit en malgache *ronono*. — 2. La plupart de ces mots sont tirés du vocabulaire hollandais de 1595 (voir t. I, p. 198 et 237).

Enger [*Engitra*], teinture ressemblant à indigo, ou anil par la couleur, non la forme.

Rango [*Rangahy* (?)], grande habitation par eux ainsi nommée, qu'ils disent être dans le pays (voir t. I, p. 196 et la note p. 442).

Chelou [?][1], forme de gingembre, selon aucuns, safran des Indes.

Vy [*Vy*], grands couteaux de leur façon.

De leurs femmes, non plus que de leurs habitations, n'en saurais que dire pour ne les avoir vues. Aucuns des nôtres m'ont dit qu'ils laissaient leurs femmes dans les bois à environ une demi-lieue de l'endroit où ils venaient trafiquer avec nous et qu'ils en avaient vu trois ou quatre, qu'ils disaient trouver belles, couvertes depuis le sein jusques aux genoux d'une toile de coton rayée de diverses couleurs, les oreilles percées en plusieurs endroits où pendaient plusieurs jolivetés et quantité de colliers et bracelets.

Après donc avoir séjourné en ce lieu environ quinze jours et fait raccommoder notre beaupré, fait porter le grand mât de la patache trois pieds en avant, fait nettoyer les navires et couroyer [calfater, caréner] le plus bas possible, empli nos futailles d'eau douce, nous être fournis de bois, fait alliance avec les habitants, eu d'eux environ une douzaine de bœufs, deux douzaines tant de moutons que de cabris, autant de poules et quantité de lait pour la valeur d'environ dix écus, sommes partis comme est dit ci-devant de cette baie de Saint-Augustin située en l'île de Madagascar, ou de Saint-Laurent, sous le tropique de Capricorne, sur la bande [côte] de l'Ouest, par 23° 30′, encore qu'à l'ancrage où nous étions y ait cinq minutes de moins et l'aiguille [aimantée] y est 15° 45′ Nord-Ouest; autres y trouvent 16°.

1. On sait qu'Avicenne appelle le safran *Chalidunium*. En malgache, safran se dit *tamotamo* et gingembre *sakamalao* ou *sakaviro*.

En cette baie, se pèchent, tant à la seine qu'à la ligne, quantité de diverses sortes de poissons.

C'est un lieu bien propre pour se rafraîchir des fatigues de la mer, et qui ne servirait pas moins que Mozambique ne sert aux Portugais à qui aurait un trafic affermi dans les Indes ou qui aurait envie de l'y affermir.

Toute la journée, avons eu calme ou fort peu de vent et, à jour saillant [au point du jour], la baie nous demeurait au Sud-Est quart d'Est, éloignée de nous d'environ dix lieues, et, à l'Est, nous paraît une autre baie [baie de Ranobé ou de Manombo], mais, pour en être éloignés d'environ six lieues, ne la pouvons bien remarquer. La côte gît Nord et Sud tant que notre vue peut s'étendre, toute plane et unie et haute comme les côtes marines de Picardie, de Normandie et de Bretagne.

Avons eu vent de Sud-Est et de Sud-Sud-Est et fait le Nord-Ouest et le Nord-Ouest quart de Nord pour nous parer des « Basses de Judée » [Banc de la Juive ou Rocher Europa], ce que nous fîmes le samedi 6 de juin, après avoir fait le Nord-Nord-Ouest et le Nord, et, le mardi neuvième, avons vu la terre ferme d'entre Cofala [Sofala] et Mozambique, et, la nuit, faisant le Nord-Est quart d'Est pour nous valoir le Nord-Est, pouvant être par la hauteur de 17° 10′, eussions couru risque d'un malheureux naufrage, pour être en cet endroit nos cartes mal bâties, sans notre patache à qui j'avais donné ordre le soir de faire sonde devant nous et que, si elle avait apercevance ou rencontrait aucun danger, elle fît signal de trois feux, ce qu'avons aperçu durant la troisième horloge du dernier quart, qui était environ une heure et demie avant jour; que si ne l'eussions suivie d'assez loin lorsqu'elle nous fit signal, eussions infailliblement abordé une batture [un haut-fond], car le navire fut fort long à virer et en approchâmes bien près.

Ayant viré et été parés d'icelle, ai fait mouiller l'ancre en attendant qu'il fût jour, lequel ne tarda guères à venir, et ai vu que c'était un fort petit îlet, qui n'était qu'à un quart de lieue de nous et avait une grande batture [un grand brisant] vers l'eau de lui, faisant quasi la figure d'un demi-cercle, contenant bien une lieue ; ledit îlet à mon jugement ne peut avoir mille pas de circuit, ayant quelque broussaille et verdure dessus, qui paraît peu à l'occasion de deux hauts arbres joints ensemble qui sont à sa pointe Ouest, et, à l'Ouest-Nord-Ouest d'icelui qui est vers la terre ferme, y a encore un autre îlet, environ de la même grandeur, fort bas et tout couvert d'arbres, puis, tant que la vue nous pouvait s'étendre, voyons devant et à côté de nous la terre ferme qui pouvait être éloignée d'environ quatre lieues du premier îlet auprès duquel nous étions, paraissant au Soroest une terre haute comme pourraient être les côtes de la baie Saint-Augustin, le rivage sablonneux et le dedans de la terre couvert de bois, et à l'Ouest, en avant vers le Nord, la terre basse avec de fort grands arbres dessus, tels qu'ils paraissaient être plantés dans la mer.

Je fus bien étonné de voir la terre ferme si proche ; je ne m'y attendais pas, croyant que la côte dût aller à peu près comme elle est bâtie sur les cartes, mais y a beaucoup de différence tant dans les hauteurs que dans la situation, ce qui fut cause de notre erreur, car, ayant hier soir reconnu la terre ferme et les îles, que suivant notre hauteur estimions être celles que les Portugais appellent « Primeiras », et icelles nous demeurant à l'Ouest à environ trois lieues de nous, et regardant sur les cartes la route que nous devions faire la nuit, nous trouvâmes que, de ces îles jusques une basse [à un haut-fond] qui est marquée sur nos cartes à environ douze lieues vers l'eau de la terre ferme, qui est par les 16° 1/2, et qui est

indiquée bien grande, le chemin n'est que Nord-Est et Soroest, et, la dernière des îles Primeiras étant marquée par les 17° à plus de dix lieues vers l'eau, cela nous fit résoudre de faire le Nord-Est quart d'Est, puisqu'au Nord-Est on eût paré de ladite basse (suivant la carte s'entend), tellement que comptant qu'étions vers l'eau courante à ladite route, nous jugions de pouvoir approcher ladite batture [ledit haut-fond] plus proche que des îles Primeiras, par le travers desquelles nous étions; mais il en va bien autrement, car ces îles Primeiras ne sont qu'à deux ou trois lieues de terre ferme et, d'icelles, la côte refuit à l'Est quart du Nord-Est, ce qui nous trompa; car, quand nous vîmes ces îles, croyant que les cartes étaient bien bâties et qu'elles n'étaient pas si avancées qu'elles le sont ni nous non plus, nous ne craignions nullement la terre ferme, ni aucunes basses [récifs] ou îles par la hauteur de 16° 1/2, comme nous espérions être le matin, n'y en ayant aucunes de marquées le long de cette côte sinon celles d'Angoxa, qui sont par 16°, savoir la plus au Sud; néanmoins, nous nous vîmes le matin à terre d'une île et de quelques autres qui se voient toutes d'une filière distantes l'une de l'autre de lieue et demie à deux lieues, lesquelles je ne peux juger autres que celles d'Angoxa, qui sont par les 16° 40'[1]; comme nous en avons pris hauteur, serait deux tiers de degré de différence ou faute qu'il irait sur les cartes où elles ne sont posées que par 16°.

Ayant donc reconnu à l'entour de nous, et après avoir eu quelques contestations sur la diversité d'opinions quelles îles ce pouvaient être, les cartes ne pouvant en cela nous mettre d'accord pour n'y avoir en cet endroit nulle bonne construction en elles, me suis résolu ne tarder là davantage, par quoi ai fait

1. Les îles d'Angoxa sont en effet entre 16° 20' et 16° 39' de lat. S.

signal à la patache d'appareiller, et, ayant reconnu que pour sortir de cet endroit n'y avait autre chemin que de passer entre les deux îles, lui ai ordonné de marcher devant et sonder et, s'il faisait sûr de passer par là, qu'elle mît son enseigne [son pavillon] hors, que, si il y faisait mauvais, elle arrivât pour passer de terre de l'autre île. Peu de temps après, avons levé l'ancre et appareillé pour suivre notre patache et passé fort près de l'îlet où étions encore; il est sain du côté de terre ferme, faisant avec la batture [le haut-fond] qui est vers l'eau une fort belle rade où n'y a nulle levée et y a beau fond de sable vaseux par 10 et 12 brasses, et avons passé rangeant la batture, sondant de 10 à 13 brasses; avons vu que la patache avait mis son enseigne hors, par quoi avons appareillé toutes voiles et mis le cap à l'Est-Sud-Est, le vent étant Sud à l'accoutumée, bon frais et beau temps. A ladite route, nous sommes aussi, grâce à Dieu, parés du second îlet qui a aussi une batture de la même façon que le premier et plus longue, et ne doute nullement qu'il n'y ait aussi passage entre lui et la terre ferme, n'y ayant remarqué aucuns hauts-fonds, ni brisants. Ce second îlet passé, en avons remarqué encore un troisième de la grandeur des autres, couvert d'arbres, qui me fait assurer être les îles d'Angoxa, joint que la terre ferme fait un grand cul-de-sac et que la côte ne gît qu'Est et Ouest.

Le lendemain 11, nous pouvions voir la terre au Nord-Ouest de nous; si les cartes avaient été bien bâties, ne la pourrions voir du tout, car, étant basse comme elle est, n'en sommes à plus de six lieues et en devrions être à plus de vingt suivant les cartes. A midi, avions moins de 16° de hauteur, ayant fait depuis hier au soir le Nord-Est quart d'Est, et, à cette hauteur, sommes parés du détroit de Juan de Nova ainsi que de la terre du Sud de Mozambique, et avons dressé notre navigation au

Nord-Est pour trouver les îles de Comorro [îles Comores], ce qu'avons fait le samedi au soir 13 de ce mois, ayant eu connaissance d'une d'icelles qui est fort haute, autant que l'île de Madère; sommes délibérés la passer par la bande [du côté] de l'Est.

Le lendemain matin, en avons aperçu une autre qui n'est si haute, et nous demeurait au vent; elle s'appelle la Majotte [Mayotte] et est abondante en toutes sortes de victuailles et de fruitages. Je désirais tarder deux ou trois jours en l'île de Comorro [la Grande Comore] pour avoir quelques riz et légumes, de quoi avions besoin. Peut avoir dix lieues de distance[1] entre Majotte [Mayotte] et celle où je prétends aller, et sont établies Nord-Nord-Ouest et Sud-Sud-Est. Le soir, étions proches de la pointe du Sud de l'île de Comorro [Ngazidya ou la Grande Comore], qui est la plus proche de la terre ferme de Mozambique; le lendemain, cherchai ancrage le long d'icelle, ce que n'avons pu trouver, encore qu'elle soit habitée tout le long du rivage; c'est une île fort fraîche et sa hauteur attire grand nombre de nuages, qui, en se crevant contre, la rendent fort humide et, par conséquent, pleine de verdure; d'en haut, se voit descendre plusieurs ruisseaux d'eau, qui, à mon avis, ne sourdent pas de la roche et sont causés par les continuelles vapeurs qui s'amassent au haut.

Le mardi 16 au matin, étions par le travers de la pointe du Nord de ladite île, et avons fait hier, depuis la pointe du Sud jusques à celle-ci, quinze à seize lieues[2], ce qui est la longueur de l'île. Quelque peu après, avons aperçu que notre bateau, que j'avais fait mettre hors pour chercher l'ancrage, nous faisait

1. La distance entre la Grande Comore et Mayotte est d'environ 31 lieues 1/2 (à 17 lieues et demie par degré, comme les compte le pilote, note 2, p. 367).
2. La longueur de l'île est de 59 kilomètres. Voir la note de la p. 364.

signal d'avoir trouvé fond; ce que faisait aussi la patache qui le suivait, par quoi avons approché de terre; notre bateau a couru vers l'eau pour y faire avancer la patache, mais, quand il a pensé y retourner, la marée étant en cet endroit très forte, il a mis avant le vent, comme aussi notre patache; et nous, faisant route comme eux, avons fait de même. Ledit ancrage est dans une petite anse de sable; il se découvre aussitôt qu'on a doublé la pointe du Nord, et il paraît comme quelque vieux château ruiné; audit ancrage, y a 6 brasses d'eau, fond de sable, mais n'est pas plus éloigné de la terre qu'une portée de mousquet, et si crois qu'il n'y ait place pour deux navires.

Aussitôt qu'on a doublé la pointe de ladite anse, qui est une grosse butte de terre, on trouve une habitation où paraissent des maisons faites comme celles des paysans de notre pays; nous pensâmes surgir vis-à-vis, les habitants nous en faisant le signal, et trouvâmes fond à 50, 40, puis 30 brasses, fond de roche, et, tout contre, un haut-fond qui brisait terre de nous, ce qui nous fit retirer; et fîmes une bordée vers l'eau, pensant rattraper ladite anse de sable et courûmes avec bon frais jusques à midi, mais ne gagnions rien vers l'eau et tombions toujours à l'Ouest, par quoi avons recouru à terre où avons trouvé calme, qui m'a occasionné de faire revenir incontinent le bateau et de quitter cette île, désespérant y trouver ancrage.

Comme nous attendions le vent pour nous retirer d'elle, remarquâmes que la marée nous portait le long de la côte à l'Ouest vers une pointe où nous paraissait une roche dans l'eau, mais nous apprîmes que c'était un navire; je fis équiper la scutte [petite embarcation] avec dix mousquetaires sous le commandement de Monteurier, afin qu'il allât reconnaître ce navire et qu'en passant il commandât à la patache de le suivre,

qui à l'heure venait de tirer un coup de canon pour nous en avertir. Quelque peu après, est venu à bord notre grand bateau, où j'ai fait mettre deux espoirs de fonte [pierriers] et dix mousquetaires, et ai donné charge au patron Beruile, qui commandait dedans, de me venir incontinent advertir s'il y avait ancrage ou non, là où était ledit navire.

Sur cela y a eu bon frais du Soroest, et avons louvoyé à petites bordées, et, encore que le vent vînt du lieu où était le navire, néanmoins la marée nous portait toujours vers ledit lieu; quelque peu après, avons vu que notre scutte avait abordé ledit navire, encore que notre patache et le bateau en fussent bien éloignés, ce qui m'étonna, n'ayant donné charge audit sieur de Monteurier que de reconnaître et non d'aborder. Sur les trois heures de relevée, est revenu notre bateau amenant quant à soi deux Arabes, desquels j'ai su que ce navire était de La Mekke et pouvait être du port d'environ 40 tonneaux, et qu'ils étaient de l'équipage d'icelui, en qualité l'un de pilote et l'autre de principal manouvrier, et qu'ayant entendu qu'il y avait navires le long de l'île, ils avaient tout déchargé à terre, craignant que ne fussions Hollandais.

M'apportait aussi de la part du roi deux lettres, l'une d'un capitaine anglais nommé Nathaniel Martin, datée du 16 d'août en l'an 1616 (voir plus haut, p. 100 (?), et l'autre du général Bannar, du 8 d'août 1618, lesquelles servaient comme d'attestation envers ceux de leur nation qu'ils avaient recouvert [s'étaient procuré] ici divers rafraîchissements, spécialement des fruits, mais peu de bétail, et Bannar n'y avait point recouvert [trouvé] aucune eau, avertissant qu'on regardât [fît attention] de contenter les insulaires qui se montraient assez aimables, mais que, si on les mécontentait, ils pourraient causer bien du mal, et que la toile et le papier leur étaient marchandise bien propre.

Comme je demandais au pilote arabe (qui parlait quelque peu portugais) où était l'ancrage, et quand il m'eut répondu que c'était au vent de leur navire, le maître arabe me dit, encore qu'il sût fort bien où était l'ancrage, qu'il serait expédient néanmoins pour plus grande sûreté de faire venir un pilote de terre, d'autant que ceux de l'île étaient de grands sorciers qui disposaient du vent à leur volonté, et que, l'ancrage étant difficile, dès que l'on a trouvé beau fond, il convient de laisser tomber l'ancre à l'instant à cause de plusieurs hauts-fonds et rochers qui sont tout à l'entour, et que ceux de l'île, en cette occasion faisant changer le vent, nous pourraient mettre en quelque péril ; il s'offrait de nous en faire venir un, pourvu qu'on le portât à terre, et que pour notre sûreté nous laisserait son compagnon en otage, ce que je lui accordai, je fis à l'instant équiper le bateau qui revint environ une heure après midi avec le même Arabe et deux insulaires, qui sont nègres, lesquels nous mirent avant le soleil couché à l'ancrage, où, plus d'une heure avant, notre patache avait mouillé sans pilote; néanmoins je ne laissai de contenter les miens. J'assurai les Arabes que ce n'avait été aucunement mon intention de vouloir m'approfiter de leur navire, que je ne désirais autre chose sinon qu'ils m'aidassent à me faire avoir ce qui me serait nécessaire de ladite île en payant; que, pour assurance de cela, j'allais les faire remettre dans leur vaisseau et retirer mes gens, qu'ils disent au roi que je ne voulais rien avoir de lui ni d'autres que par trafic et que je désirais lui faire un présent pour lui témoigner que les Français étaient ses amis. Ledit Arabe me remercia, disant que sa fortune dépendait de moi, que je pouvais lui donner les biens et la vie, que, pour le fait de nous servir, il le ferait avec toute diligence, me priant d'écrire un petit mot de lettre au roi, ce que je fis faire en espagnol, afin que, s'il y avait là quelque Portugais, il lui en fît

entendre le contenu. Je renvoyai alors lesdits Arabes à bord de leur navire et fis revenir M. de Monteurier et ceux qui l'assistaient.

Le mercredi 17, le roi m'a envoyé un de ses principaux confidents m'assurer qu'il tenait pour très agréable notre venue en ses terres, m'offrant toute assistance et secours de ce qui croît en son pays. Je fis bon accueil à ses envoyés, leur donnant au partir quelques couteaux façon d'Angleterre qui leur furent fort agréables, et, lorsqu'ils désirèrent s'en retourner, envoyai M. de Monteurier accompagné de sept ou huit soldats pour saluer le roi, le remercier de l'offre qu'il me faisait, de laquelle je me tenais grandement obligé, lui dire qu'en récompense je le servirais en ce qu'il lui plairait de me commander, et le prier d'accepter le petit présent que je lui envoyais, qui était un coutelas avec la garde argentée, une paire de fort beaux couteaux, une rame de papier et un miroir, ce qu'il eut pour agréable, disant à M. de Monteurier que je pouvais disposer de sa terre, comme si elle était mienne; il commanda à ceux de son obéissance de traiter avec les nôtres, et il m'envoya pour présent un cabri avec quelques fruitages.

Au partir de chez le roi, M. de Monteurier fut voir le capitaine arabe qui était malade, auquel ledit sieur fit entendre mon intention de ne lui faire aucun ennui ni dommage, qu'au contraire, s'il avait affaire de quelque chose qui fût sous mon pouvoir, je l'en assisterais, que je le priais seulement de m'acheter à terre quelques rafraîchissements, de quoi je lui en envoyais un mémoire, et que lui enverrais les marchandises qu'il me dirait être propres pour les payer. Il fit réponse qu'en ce que je le voudrais employer, il tâcherait par tous moyens de me donner contentement, et que, de ce qui était en sa puissance, comme du riz, il m'en fournirait quand je voudrais, mais que,

pour le reste, étant chose de la terre, il lui fallait du temps pour l'amasser, vu qu'avec ces nègres-ci on ne pouvait conclure un marché de demi-réale [2 fr. 50] en une journée, étant de ce naturel que, s'ils ont affaire d'une coudée de toile, ils amèneront tous leurs parents, amis et voisins pour consulter s'ils la doivent acheter, si elle est bonne et à raisonnable prix, et convient qu'unanimement ils demeurent d'accord qu'elle est bonne et à raisonnable prix, et par conséquent qu'ils la peuvent acheter.

D'autre côté, ayant dès hier envoyé à terre le Portugais et Raclau qui y avaient couché, eux étant de retour m'avertirent que, il y avait environ trois ans, il s'était perdu en ladite île une caraque venant du Portugal et qu'il y courait encore beaucoup de réales entre les mains des habitants, ce qui était cause qu'ils ne faisaient aucun état desdites réales; et, de fait, je voyais à bord que nos soldats et matelots traitant avec eux des fruits, de quoi apportaient grand nombre, n'en pouvaient avoir pour de l'argent, mais, pour du papier, de la toile blanche et des couteaux, avaient aussitôt conclu le marché. M'avertissaient aussi qu'il fallait plus de quinze jours pour avoir deux pipes de pois que je demandais; nonobstant cela, encore que je n'eusse dessein de tarder ici plus de trois ou quatre jours, ne laissai d'envoyer au marchand arabe des marchandises, afin de commencer la traite.

Le jeudi 18, sur le midi, a paru par la pointe de l'Ouest deux *pangayes* [boutres] ou navires du pays; pourquoi, ai incontinent fait appareiller le grand bateau pour leur couper chemin et la patache pour les faire mouiller proche de nous, ce que le grand bateau a fait en peu de temps; et ayant fait venir les capitaines, qui étaient Arabes, et leur ayant demandé d'où ils venaient, me dirent de la « Maoutte », ou Mayotte, île qui est à dix ou douze lieues au Sud de celle-ci, qu'ils étaient chargés de riz et

de « tassaige » ou chair fumée, et qu'ils allaient à Lama [Lamo], lieu proche de Mombaz, d'où ils étaient. Je leur dis que j'avais affaire de victuailles et qu'ils m'en assistassent, ce qu'ils me promirent de faire, par quoi les ai laissés aller à leur bord, et, le lendemain, fis venir des deux navires ce que j'avais besoin, comme riz, pois, chair de bœuf et tassaige, et m'en suis fourni pour environ quatre mois, ces navires en étant entièrement chargés, spécialement de riz en cosse [riz en paille] et de beaucoup d'esclaves. Cette commodité m'étant survenue inopinément, n'en voulus perdre l'occasion, sans m'attendre à ce que je pourrais acheter à terre, ce qui ne pourrait être sans beaucoup tarder; encore que je n'eusse demandé que six pipes [barriques], tant de riz et de pois que de fèves, que j'espérais avoir en deux jours, néanmoins depuis deux jours que j'ai donné ordre de les acheter, il ne s'était encore rien fait du tout, et je commençais à entrer en soupçon de la méchanceté des habitants de cette île; ce qui m'y confirmait le plus était que, depuis hier, j'avais remarqué une longue pointe de rocher, au travers de laquelle étaient ceux qui nous faisaient signal à terre avec un drapeau blanc, lorsque nous cherchions ancrage, et que, si j'eusse fait mettre le cap où ils nous faisaient ledit signal, indubitablement nous nous fussions perdus sur cette pointe; je crois qu'affriandés du naufrage de la caraque, ils tâchent par tous moyens que pareil événement advienne aux navires qui approcheront de leur côte.

Le samedi 20, je pensais recueillir des eaux à terre, mais, étant demi-salées ou sumaches [saumâtres], les ai laissées là, joint la difficulté qu'il y a de les embarquer à l'occasion de la grosse vague et du dangereux ancrage pour les navires, étant fort proches des brisants, et, le vent ayant cejourd'hui amari [venu de la mer] de deux rumbs [21° 1/2] de vent plus que de

coutume, cela m'a fait résoudre de lever les ancres pour sortir d'ici demain, avec la grâce de Dieu. Ainsi, j'ai fait revenir les marchandises que j'avais à terre.

Parmi les incommodités de cet ancrage, se trouvent en ce temps deux commodités : l'une que la marée porte toujours au vent, en sorte que le navire, quelque temps qu'il fasse, a ses amarres molles; l'autre que, toutes les nuits, le vent territ [vient de terre] et ainsi avons calme; sans cela n'oserions avoir tardé [être demeuré] une journée en ce lieu, et ne conseillerais à personne de venir y mouiller l'ancre, encore que d'autres que nous y ont séjourné; mais je trouve qu'un lieu où y manque de bonnes eaux ne se doit point choisir pour se rafraîchir, joint que les chairs et fruits sont ici difficiles à traiter, les habitants étant deux heures à faire un marché de cinq sols; j'entends que l'île Mayotte est bien plus commode, y ayant quantité de bonnes eaux et autres rafraîchissements plus aisés à recouvrer [obtenir] qu'en ce lieu, mais elle est toute environnée de battures [récifs]; l'ancrage est au Nord, où il faut avoir bien de la vigilance pour s'y mettre, mais il est sans comparaison meilleur que celui-ci. Les capitaines arabes m'ayant enquis où je désirais aller au partir d'ici, me suis informé auprès de leurs pilotes des saisons auxquelles règnent les tempêtes sur la côte de Malabar et leur ai dit que je désirais doubler le cap de Comorin; ils m'avertirent unanimement qu'il me convenait tarder [rester], en quelque lieu que ce fût, six semaines de temps avant de m'acheminer vers ledit lieu, et me conseillèrent d'aller passer ce temps en l'île Socotra [Socotora]; j'offris parti à un desdits pilotes, mais, faisant difficulté sur la différence de nos religions et l'usage de la chair de porc parmi nous, ne le voulus emmener outre son vouloir, encore que j'en eusse eu bien de besoin pour nous enseigner l'ancrage de cette île.

Le dimanche 21, dès le point du jour, avons déhâlé de cet ancrage, et en étions parés à sept heures du matin. Cette île de Nangasiia [Ngazidya ou la Grande Comore] est, par le milieu, sous la hauteur de 12° [11°37′] au Sud de l'équinoxial, et, à l'ancrage où nous étions qui est le bout du Nord, par les 11° 1/2 et s'étend droit Nord et Sud, ayant de quinze à seize lieues de long et environ trois ou quatre de large[1]; l'aiguille y varie 15° au Nord-Ouest. Elle est haute par le milieu, comme pourrait être Madère; nous en avons tournoyé les deux tiers, et n'y ai remarqué autre ancrage que celui où nous avons posé, qui est de la bande [sur la côte] du Nord tirant au Nord-Ouest; il ne s'y voit que fort peu de roches, encore sont-elles bien proches de terre; mais, à l'ancrage, y a des cayes [bancs de corail ou de madrépores] qui poussent bien hors, où n'y a à basse mer que deux pieds d'eau en quelques endroits et en d'autres vingt brasses, tout fond de roches, comme celles qui sont recherchées en France pour faire des grottes ou fontaines, et s'y en trouvent de fort belles. A une portée de pistolet de ces cayes [bancs de madrépores], est là où l'on ancre par 25 et 30 brasses, fond de sable, qui est dangereux ancrage, où je ne me tenais guère assuré, et qui est difficile à trouver pour des personnes qui n'y ont jamais été.

L'île paraît fort belle, spécialement du côté du Nord; la montagne est aisée avec plusieurs grosses buttes, entre lesquelles y a diverses sortes d'arbres et, au pied le long de la mer, paraissent (sur une grande anse de sable, laquelle est la plus grande que nous ayons vue en cette île) quantité de maisons sous un grand nombre d'arbres qui portent les cocos, et, plus au dedans,

1. La pointe Nord de la Grande Comore est par 11°21′ de lat. S. et sa pointe Sud ne dépasse pas 11°53′; elle a, par conséquent, du Nord au Sud une longueur de 32′, soit 59 kilomètres.

des bananiers, citronniers et orangers qui y sont en grande quantité et de diverses sortes, l'une desquelles donne des oranges fort petites, bien douces et agréables, approchantes en forme et saveur à celles de la Chine, que je crois être les meilleures que la terre produise.

Les habitants sont nègres et nomment cette île Nangaziia [Ngazidya ou la Grande Comore]; ils ne sont si beaux et bien formés comme ceux de l'île Saint-Laurent. Ils sont Mahométans, très zélés en leur religion, aussi leur est-elle nouvelle. Ils sont tous [les esclaves Africains] marqués d'un fer chaud aux tempes ou proche d'icelles et au milieu du front.

Il y a quatorze ou quinze rois ou roitelets en cette île, dont celui de l'ancrage est le plus puissant et le mieux allié; ils se font la guerre pour se rendre esclaves les uns des autres, qu'ils vendent aux Portugais et autres nations. Ils ne se battent qu'à coups de pierres et à coups de bâtons brûlés par le bout et avec du sable qu'ils se jettent aux yeux les uns des autres; peu d'iceux ont des armes, si ce n'est le roi, qui était bien âgé et maladif, encore en a-t-il bien peu. Les Anglais lui ont donné ci-devant quelques arquebuses à fusil et pistolets, de quoi il fait grand état. Ils trouvent fort étrange et ridicule de voir un homme uriner debout et, quand ils apercevaient quelques-uns des nôtres en cette action, ils lui faisaient une merveilleuse huée; hors cela, ils se montrent assez respectueux et bonnes gens. Ils sont estimés grands sorciers.

Les navires arabes qu'ils appellent « pangayes » [daous ou boutres] sont bâtis d'une étrange façon, les planches n'étant clouées ni calfatées comme celles de nos navires, mais cousues les unes aux autres à l'aide de fils faits avec l'écorce de cocos, et goudronnées ou poissées par-dessus la couture; aussi font-ils beaucoup d'eau, et il y a continuellement cinq à six personnes

occupées à bord à vider l'eau; faut qu'ils prennent bien leurs saisons pour naviguer, ayant toujours vent derrière, car ils ne pourraient prêter le côté au vent s'il surventait quelque peu. Ils ne sont pas tillaqués [pontés] et peuvent porter cinquante à soixante tonneaux.

Au sortir de cette rade, nous avons mis le cap au Nord-Est et avons trouvé à l'échappée des pointes de fort grandes marées, qui portaient au vent venant du Sud-Ouest. La nuit, nous avons vu une autre île bien haute à tribord de nous, qui doit être celle qui est nommée sur les cartes de Juan de Castroual [Jean de Castro [1]], et éloignée de 15 lieues au Nord-Est 1/4 de Nord de celle d'où nous sommes partis ce matin (Thévenot [2], *Relations de voyages curieux*, 2e partie, 1673, p. 14-27. — Il y a un résumé de ce voyage dans *Harris' A Collection of Voyages*, t. I, p. 724-725).

1. Jean de Castro (1500-1548), quatrième vice-roi des Indes en 1545, est l'auteur d'une *Descriptio geographica terræ et hydrographica maris Æthiopiæ cum tabulis.*

2. Thévenot, qui a eu la garde de la bibliothèque du Roi et qui est mort en 1692 à l'âge de soixante et onze ans, a témoigné dès ses premières années une passion extrême de voir les pays étrangers, et il est parti de Paris malgré tout ce que put faire sa mère pour le retenir. Il ne visita pourtant qu'une partie de l'Europe, mais, si ses voyages eurent des bornes si étroites, il n'en mit point au désir de profiter de ceux des autres, cherchant les occasions d'entretenir les voyageurs qui avaient été dans les contrées les plus éloignées de l'Ancien et du Nouveau Monde, s'informant de ce qu'ils y avaient observé de plus rare et n'oubliant rien de ce qui concerne l'histoire naturelle de chaque pays, le climat, le sol, les mines, le cours des rivières, les mœurs des habitants, leur gouvernement, leur commerce, leur religion. C'est avec les instructions qu'il reçut de leur bouche et les mémoires qu'ils lui ont communiqués, ainsi qu'avec les livres de voyages étrangers, qu'il a composé les *Relations* qu'il a données au public (*Grand Dictionnaire de Moreri*, 1759). — Il ne faut pas confondre ce Thévenot (Melchisédech) avec son neveu Jean Thévenot qui a fait de grands voyages en Asie et auquel on doit l'introduction du café en Europe en 1655. Ce Jean Thévenot, né en 1633, est mort en 1667 en Perse, en revenant de l'Inde. Ses voyages ont été publiés en 1664 et en 1684.

EXTRAIT DU JOURNAL DU VOYAGE DE BEAULIEU DRESSÉ PAR LE TELLIER, PILOTE DE L'AMIRAL, EN 1620.

MOIS ET JOURS	ROUTES [1]	LIEUES [2]	VENTS	LATITUDE SUD	LONGITUDE OUEST [3]	VARIATION N.O.
Juin 1620. —						
3	Baie de St-Augustin, à Madagascar.			23°30′	27°54′	16°0′
6		42		21°50′	26°7′	14°0′
7	N.O.	25	Variable.	20°39′	25°40′	13°30′
8	N.O. 4/1 N.	28	S.S.O.	19°20′	24°40′	13°0′
9	N.O. 1/4 N.	30	S. 1/4 S.O.	17°44′	23°57′	12°30′
10	N.N.O.	7	S.S.O.	17°23′	23°47′	—
11	N.N.O.	40	S.S.O.	16°6′	25°47′	12°50′
12	N.E. 1/4 E.	30	S.S.O.	14°54′	27°0′	14°00′
13	N.E.	37	S.O.-S. S.O.	13°8′	28°20′	—
	N.E. 1/4 N. vue de terre	—	S.-S.S.E.			
21	Angozie ou la Grande Comore.			11°30′	30°0′	15°0′
25	N 1/4 N.O.	11	S.S.O.	5°0′	28°12′	14°5′

RELÂCHE DE GUILLAUME ISBRANTSZ BONTEKOE DANS LA BAIE DE SAINTE-LUCE [MANAFIAFY], EN 1625.

Bontekoe, « trouvant par expérience que, quelque beau que soit le pays où l'on vit et quelque profit et avantage qu'on en puisse attendre, on n'y aurait aucun plaisir si l'on n'avait l'espérance d'en parler un jour en son propre pays, et que le proverbe est vrai qui dit qu'*il n'y a point d'oiseau qui n'aime*

1. Dans cette deuxième colonne, sont indiquées les courses ou rumbs du vent sur lesquels on a cinglé, la variation et tous empêchements levés.

2. Dans cette troisième colonne, sont marquées les lieues que l'on courait à 17 lieues et demie par degré.

3. Dans cette colonne, les longitudes sont comptées à partir d'un méridien origine situé à l'Ouest (!) de la baie de Saldanha, à cause que c'est en ce lieu seulement que Beaulieu a trouvé l'aiguille aimantée sans variation.

son nid », se fit nommer maître du vaisseau *La Hollande*, qui partait pour les Pays-Bas avec deux autres [1]. C'est le 6 février 1625 que ces vaisseaux mirent à la voile de Batavia...

Le 15 mars 1625, il commença à venter si étrangement que nous craignîmes que les navires ne se heurtassent les uns contre les autres, et le 18, vers 6 heures du soir, la tempête était telle que notre vaisseau enfonçait dans la mer si avant que la proue était toute couverte d'eau ; il semblait que la force du vent venait de haut en bas et que le vaisseau dût être englouti. Nous en fûmes quittes pour la perte de notre mât, que le vent emporta hors du bord.

Ces grands coups de vent, qu'on appelle ouragans [cyclones], durent de sept à huit heures. Dans le temps qu'il soufflait le plus fort, la mer était unie comme une glace, comme si elle eût été arrêtée en cet état par quelque force du dehors, mais, quand le vent commença à diminuer, elle devint si tempêtueuse qu'il semblait que le vaisseau s'allait renverser sens dessus dessous; il se remplit tellement d'eau que nous en eûmes jusqu'à la hauteur de sept pieds avant de nous en être aperçus.

Le *Middleburg* était en aussi mauvais état que nous, ayant perdu ses trois mâts; nous lui donnâmes notre grande vergue, notre mât de hune et un petit mât, et on demeura d'accord que chacun ferait la route qu'il pourrait pour arriver à la baie de Sainte-Luce dans l'île de Madagascar [Manafiafy, sur la côte Sud-Est].

Le 22 mars, nous nous sommes donc séparés du *Middleburg* et avons mis le cap sur Madagascar, qui était la terre la plus proche. Le 30, nous l'avons aperçu et avons fait voile le long de la terre; nous y avons vu quelques feux allumés. Selon

1. Bontekoe avait terminé son engagement à bord du *Niew-Hoorn*, sur lequel il était venu en Extrême-Orient. Voir plus haut, p. 290 (note).

notre estime, nous étions à 8 à 9 milles dans l'Est de la baie de Sainte-Luce, bien résolus à ne point quitter la côte à cause du mauvais état de notre navire. Nous décidâmes donc de jeter l'ancre par 25 brasses de fond et la chaloupe fut mise à la mer afin d'aller à la recherche de cette baie, soit à la rame, soit à la voile. Je me suis embarqué dans cette chaloupe et j'ai découvert la baie de Sainte-Luce [Manafiafy] à 9 ou 10 milles du lieu où notre navire était mouillé. Je la sondai de tous les côtés et trouvai qu'elle était fort propre à recevoir notre vaisseau.

Je retournai à bord, où j'arrivai le jour suivant, et on leva aussitôt l'ancre, faisant voile vers cette baie. Notre arrivée à Sainte-Luce nous donna une grande joie, et nous remerciâmes Dieu de la grâce qu'il nous faisait.

Le 1er avril, nous jugeâmes à propos de décharger le vaisseau et de dresser des tentes à terre pour y mettre nos marchandises à couvert et pour déboucher plus aisément les trous de nos pompes qui s'étaient remplies de pierres; mais, étant allé à terre avec la chaloupe, je constatai que la mer y brisait fort rudement; ce qui me fit croire qu'il n'était pas bon de débarquer nos marchandises, à cause du danger que courait la chaloupe d'être mise en pièces. On décida alors de monter sur le pont toutes celles qui étaient à fond de cale, mais de ne les point transporter hors du vaisseau. Nous entrâmes en relations avec les indigènes et nous leur demandâmes s'ils ne pouvaient point nous faire trouver quelque mât; ils nous le firent espérer. Nous ayant menés dans les bois, ils nous montrèrent des arbres qui y étaient propres et ils s'offrirent de nous aider en tout ce qui dépendrait d'eux. J'y fus avec des matelots, des haches et des scies, et nous apportâmes près du bateau la pièce de bois qu'il nous fallait; les charpentiers se mirent alors à la besogne et reclampèrent [raboutirent] le bout de cette pièce de bois,

qui avait bien 28 pieds de long, sur le tronçon du mât que nous avions perdu. Nous nous occupâmes ainsi, tant à terre qu'à bord du vaisseau, à réparer les avaries que nous avions subies; on trouva quelques fibres propres à faire des cordes.

La nouvelle de notre arrivée pénétra bien avant dans le pays et les habitants accoururent de fort loin avec leurs troupeaux; ils dressèrent leurs tentes près de nous et nous apportèrent des oranges, des citrons et du lait, qu'ils faisaient auparavant bouillir de peur qu'il ne s'aigrît; car, dans ce pays, il se corrompt en un instant. Nous troquâmes avec eux du bétail et leurs pêcheurs nous vendirent du poisson.

Ces gens paraissaient affectionnés à notre nation; ils nous faisaient comprendre qu'ils avaient des ennemis dans le pays et que, si nous voulions les aider à leur faire la guerre, ils feraient pour notre service tout ce que nous pourrions désirer. Nous leur achetâmes de la cire et du miel, qu'ils avaient en abondance. Ils nous dirent que leur roi [Andrian dRamaka] parlait espagnol [portugais] et qu'il demeurait à une journée de là; nous envoyâmes vers lui deux matelots, dont l'un parlait espagnol, et un jeune homme qu'il reçut fort bien. Ils lui firent leur message et lui demandèrent à acheter du riz. Il leur dit que cette année-là ils avaient été ravagés par les sauterelles, qui avaient mangé tout leur riz, ce que je crus aisément, car, étant à terre, j'en trouvai une si grande quantité qu'elles me volaient de tous les côtés sur le visage et m'empêchaient quasi de respirer. Ces insectes ont des ailes, mais, étant à terre, elles sautent comme les autres sauterelles; les habitants les prenaient, leur arrachaient les ailes et les mangeaient après les avoir fait griller, nous invitant à les imiter, mais notre goût ne s'accordait point avec le leur.

Le roi vint avec nos deux matelots jusques à notre bord; il me fit présent de quatre bœufs, et je lui donnai en récompense

deux mousquets. Il nous dit qu'il ne pouvait nous fournir de riz.

Après que nous eûmes été là pendant onze jours, notre commandant Cornelis Reyertsz mourut; nous l'enterrâmes dans une île toute couverte d'arbres, qui est à l'entrée de la baie, et on le mit au pied d'un des plus beaux et des plus verts de ces arbres avec cette épitaphe :

« La Mort suit les hommes partout!
« Personne n'a connaissance quand elle les doit prendre,
« Ni si l'on la doit rencontrer au Sud ou à l'Ouest.
« Dieu seul le sait! mais celui qui lui obéit,
« Meurt content, en quelque lieu qu'elle le trouve. »

Nos mousquetaires firent trois décharges sur la fosse et, du vaisseau, on tira cinq coups de canon. La cérémonie achevée, nous nous mîmes à travailler à notre navire. Nos gens ne le faisaient point avec toute la diligence nécessaire, mais, comme je connaissais nos besoins mieux que personne, je les exhortais tous les jours à faire hâte.

« Camarades, leur disais-je, faisons du mieux qu'il nous est « possible pour nous mettre en état de partir promptement et « ne perdons pas de temps, car nous n'avons que pour huit « mois de vivres; autrement il nous faudra retourner à Bata- « via. »

Je savais bien qu'ils n'avaient nulle envie d'y aller de nouveau; il nous fallut toutefois à la fin en venir aux gros mots et même aux coups, comme il arrive souvent en de pareilles occasions. Il nous restait en effet encore beaucoup à faire et mes nuits n'étaient pas trop longues pour songer de quelle manière j'emploierais mes matelots le jour suivant, sans leur donner sujet de se plaindre. Je les animai de telle sorte qu'ils travaillèrent de toutes leurs forces jusques au 22 avril, jour auquel

nous nous trouvâmes en état de poursuivre notre voyage. Nous emplîmes nos barriques d'eau et nos hommes prirent autant d'oranges et de citrons qu'ils en purent serrer dans leurs coffres.

Les sauvages de ce pays-là sont, pour la plupart, noirs; quelques-uns ont les cheveux longs, d'autres les ont frisés comme la laine des moutons; les femmes les portent attachés sur leur tête par petites tresses et elles les graissent avec de l'huile, ce qui fait qu'ils reluisent au soleil. La plupart des hommes en usent de la même façon. Ils n'ont rien qu'un petit drap qui leur couvre les parties honteuses; quelques-uns même vont tout à fait nus.

Le 23 avril, nous résolûmes de partir le jour suivant au matin avec le vent de terre, mais, la nuit, deux de nos matelots qui étaient chargés de faire sentinelle s'en allèrent à terre avec notre esquif et passèrent du côté des nègres [des Malgaches], tellement que nous ne les pûmes retrouver. Cela nous étonna fort, car ils nous avaient aidés à mettre notre vaisseau en état de continuer le voyage, et ils s'étaient enfuis la nuit même que nous devions partir pour vivre au milieu d'un peuple barbare qui n'a aucune connaissance de Dieu ni de ses commandements. Nous nous sommes imaginés qu'ils avaient eu commerce avec des femmes du pays et qu'elles les avaient engagés à demeurer, car les femmes sont de puissants instruments pour perdre les hommes.

Nous avons vu là des petits enfants qui étaient quasi blancs, avec des cheveux blonds; nous croyons qu'ils descendaient des Hollandais qui se sont arrêtés dans cette baie avant nous. Les femmes avaient une grande envie de converser avec nos gens, et, s'il eût été aussi facile d'avoir de la bière et du vin que des femmes, nos affaires n'auraient pas beaucoup avancé, car, après qu'ils avaient été avec elles, ils revenaient à leur travail

sans force, comme si on leur eût rompu tous les os du corps. Je peux dire cela de beaucoup de nos marins, exceptant toutefois ceux qui furent sages.

Cette désertion de deux de nos matelots retarda notre départ de deux jours, que nous employâmes à les chercher dans le pays; nous les trouvâmes enfin, mais ils s'enfuirent à notre vue, si bien que nous dûmes les y laisser[1].

Le 25 avril 1625, nous fîmes voile avec la brise de terre et nous courûmes vers le Sud.

Nous arrivâmes le 15 septembre en Hollande.

Quant au *Middleburg*, tout ce qu'on en sut, c'est qu'il avait tâché de gagner la baie de Sainte-Luce [Manafiafy], mais que, ayant dérivé jusqu'à la baie d'Antongil, il y avait relâché[2] et reçu le radoub nécessaire ainsi que toutes les provisions utiles pour continuer son voyage, qu'il était mort en ce lieu quelques-uns des gens de l'équipage, entre autres Guillaume Cornelis Schouten[3], qui y a été enterré et sur le tombeau duquel on a mis une belle épitaphe. De Madagascar, le *Middleburg* est allé à Sainte-Hélène, où le capitaine a laissé les renseignements précédents; depuis, on n'en a eu aucunes nouvelles (Thévenot, *Relations de divers voyages curieux*, t. I (1673), Voyage de Bonte-Koe, p. 42-45 et p. 49; de Constantin, *Recueil des voyages hollandais*, t. VIII (1725), Voyage de Guillaume Isbrantsz Bontekou, p. 389-401 et p. 419; *Antananarivo Annual*, 1893, p. 97-98.)

1. Voir plus loin, p. 377. — 2. Voir plus loin, p. 377. — 3. William Cornelis Schouten avait accompagné autrefois Jacques Lemaire dans son voyage autour du monde.

DESCRIPTION DE MADAGASCAR PAR PURCHAS (1625).

1° Sur la côte Est de l'Afrique, il y a l'île de Saint-Laurent, qui est l'une des plus grandes du monde; sa longueur est de 1 200 milles et sa largeur de 440. Quoiqu'elle ne soit pas cultivée, le sol y est si bon qu'il y a lieu de l'utiliser; elle a de belles rivières et des baies spacieuses.

L'île de Saint-Laurent, appelée ainsi par les Portugais parce qu'ils l'ont découverte le jour de la fête de ce martyr, est si grande qu'elle a près de 1 000 milles de long; elle est située près de la côte Sud-Est de l'Afrique, commençant par le travers de l'embouchure de la rivière *Magnice* [Limpopo ou Manitze], qui est par 26° de latitude Sud, et finissant dans le Nord par le travers de la rivière *Cuama* [Rovouma], dans le royaume de Kiloa. Entre cette île et le continent, il y a un canal qui, à son entrée, a de l'Est à l'Ouest 340 milles de large; au milieu, où il est le plus étroit, par le travers de l'îlot de Mozambique, il mesure 170 milles, puis il s'élargit du côté de l'Inde et contient beaucoup d'îles. Les navires qui vont de l'Espagne dans l'Inde ou qui retournent de l'Inde en Espagne passent pour la plupart par ce canal, si les vents ou la saison ne les forcent pas à prendre l'autre route.

En réalité, cette île mérite d'être habitée par de meilleurs gens que ceux qui y sont, car elle fournit des produits remarquables et elle a de nombreuses rades qui sont excellentes. Elle est arrosée par beaucoup de rivières, qui donnent au sol une grande fertilité; aussi y trouve-t-on force fruits de toutes sortes, du riz, des haricots et autres grains, des oranges, des citrons, etc. Il y a des volailles, de la venaison, telle que des sangliers et des daims [!], etc., et tout y est de bon goût parce que la terre est

fertile. Le poisson y est excellent. Les habitants sont païens, avec quelque teinture de mahométisme. Ils ont le teint des mulâtres, entre le blanc et le noir. Ils sont très guerriers et ont pour armes des arcs et des flèches et des javelots légers dont les pointes de fer sont recourbées comme des hameçons et qu'ils jettent très adroitement. Ils ont des boucliers recouverts de la peau de certains animaux, afin de se protéger dans les combats contre les coups de leurs ennemis.

L'île est divisée entre plusieurs princes qui sont toujours en guerre les uns avec les autres. Il y a des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer et d'autres métaux. Ses sauvages habitants n'ont pas l'habitude de naviguer hors de leur île; ils se contentent de faire le cabotage le long des côtes avec des pirogues creusées dans des troncs d'arbres. La plupart n'entrent pas volontiers en relations avec les étrangers et évitent de commercer avec eux et de leur parler. Cependant, les Portugais trafiquent avec eux dans certains ports, leur achetant de l'ambre, de la cire, de l'argent, du cuivre, du riz, etc., mais ils ne descendent jamais à terre.

Dans le canal [de Mozambique], il y a plusieurs îles, les unes grandes, les autres petites, qui sont habitées par des Musulmans; les principales de ces îles sont celles de Saint-Cristophe et du Saint-Esprit [îles qui, en réalité, n'existent pas] et celle qu'on appelle Magliaglia [Mohely]; les autres sont dénommées Comoro [la Grande Comore], Anzoane [Anjouan], Maiotto [Mayotte], etc. (Purchas, *His Pilgrimes*, t. II, 1625, p. 874 et 1023-1024).

2° Un millier de milles au Sud de l'Inde est MAGASTAR[1], l'une

1. Tout ce passage, qui est en contradiction avec le passage précédent, est la reproduction abrégée du chapitre où Marco Polo décrit, sous le nom de Madagascar, non pas l'île à laquelle nous donnons aujourd'hui ce nom,

des plus grandes et des plus riches îles du monde, qui a 300 milles de tour; elle est habitée par des musulmans et gouvernée par quatre vieillards. La population se compose de marchands qui vendent de grandes quantités de défenses d'éléphants. Les courants sont très violents dans ces parages.

On dit qu'il y existe des Roks, oiseaux semblables à des aigles, mais d'une telle grandeur qu'ils sont capables d'emporter un éléphant dans leurs serres (quant à moi, je ne puis croire une semblable chose).

Zanzibar a aussi, dit-on, une grande étendue et il y a des éléphants, des girafes, des moutons différents des nôtres; ses habitants, hommes et femmes, sont difformes.

J'ai appris des marins et des pilotes qui naviguent dans ces mers qu'il n'y a pas moins de 12 700 îles éparses dans l'Océan Indien, les unes habitées, les autres désertes (Purchas, *His Pilgrimes in four books*, t. III, Londres, 1625, p. 105).

RELÂCHE À MADAGASCAR DE NAVIRES HOLLANDAIS, DE 1625 À 1628.

Le *Schiedam*, empêché par une tempête de relâcher au Cap de Bonne-Espérance, s'est approvisionné dans l'île de Sainte-Marie, où il a séjourné plusieurs semaines, et est arrivé à Batavia le 13 février 1626.

Le *Middelborch* [*Middleburg*], le *Hollandia* et le *Gonda*, partis le 28 janvier 1625 de Batavia, subirent une affreuse tempête par 29° de latitude Sud. Le *Hollandia* [à bord duquel était Bon-

mais le pays de Mogdicho qui est situé sur la côte orientale d'Afrique. Voir *Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. IX-XI. — Il n'est pas sans intérêt de montrer, au point de vue de l'histoire de la géographie, combien les auteurs même du XVIIe siècle étaient ignorants et inconsidérés!

1. Voir plus haut, p. 367-373.

tekoe][1] relâcha dans la baie de Ste-Luce [Manafiafy]; quant au capitaine du *Middelborch*, ayant manqué l'île Maurice et n'ayant pas trouvé à l'île Mascarenes [île Bourbon] de rade propice, il alla mouiller dans la baie d'Antongil où il est arrivé le 10 avril 1625 et d'où il est parti le 25 octobre, après avoir fait à son navire les réparations nécessaires et remplacé les mâts. Le 18 décembre, il a jeté l'ancre au Cap[1].

En 1626, l'*Amsterveen* est allé du Cap à la baie de Ste-Luce [Manafiafy] pour y chercher le *Gonda* et le *Middelborch*; il n'y a trouvé aucunes nouvelles de ces deux navires, mais il y a rencontré deux matelots du *Hollandia* qui étaient restés à terre; l'un d'eux périt en venant à bord, et l'autre revint à Batavia à bord de l'*Amsterveen* le 4 octobre 1626.

Le *Wapen van Rotterdam*, parti de Batavia le 5 février 1626, a relâché dans la baie d'Antongil et a mis cinq mois pour aller de là au Cap.

Au commencement de 1627, le yacht *Ouwerkere* a recueilli à Madagascar un [matelot] de Hoorn, qui avait été abandonné à terre par un yacht danois, et l'a débarqué à Batavia le 18 avril 1627.

Le 28 juillet 1628, est arrivé sur la rade de Batavia le *Der Veer* qui, au sortir du Cap, ayant beaucoup de malades à bord, avait été prendre des provisions dans la baie de Ste-Luce [Manafiafy] (*Dagh-register gehouden int Casteel Batavia*, 1624-1629, p. 231, 257, 289, 316, 313 et 340).

MÉMOIRE SUR LE COMMERCE DANS L'EXTRÊME-ORIENT ET SUR L'UTILISATION DE L'ARMÉE NAVALE (1626).

Pour rendre l'établissement du commerce digne du personnage qui l'affectionne, il semblerait à propos d'entreprendre

1. Voir plus haut, p. 373

quelque chose de grand du côté des Indes-Orientales. Cela se peut faire en découvrant de nouveaux pays ou en se servant de ceux déjà découverts.

L'endroit le plus propre à faire d'importantes découvertes est la terre australe et commence à la partie opposée au cap Comorin et aux Maldives, qui couvre à l'Est une trentaine de degrés jusqu'à la petite Java...

Pour les lieux découverts, on peut agir soit par la force, soit en bonne intelligence avec les habitants du pays. Il y a toute apparence qu'avec une flotte bien équipée, telle que nous pouvons la faire, et allant de concert avec les Anglais et les Hollandais, on se rendrait maître de la mer des Indes et par conséquent du commerce, faisant aux Portugais ce que ceux-ci ont fait aux Maures [Arabes et Persans] qui, toutes proportions gardées, étaient plus forts par rapport à eux qu'ils ne le seraient par rapport à nous. Toutefois, comme il arrive souvent que les intérêts différents empêchent une entente, on pourrait, sans porter un préjudice aux relations avec les puissances amies, entreprendre quelque conquête moins importante, comme celle d'Ormuz, par exemple, que les Persans ont enlevé aux Espagnols; or, ces Persans n'ont ni armée, ni connaissance de l'art des fortifications, et sont incapables par conséquent de nous résister; du reste, il y a dans le pays des Français capables de nous servir en cette occurrence. C'est le lieu du monde le plus propre au commerce et à la guerre et sur lequel on devrait tout d'abord jeter l'œil. Les Espagnols veillent attentivement sur Goa, mais Diu n'a jamais été en état de résister à nos armées, pas plus que Malacca.

Sofala présentera encore moins de difficultés, étant dans un pays où l'on n'a aucun soupçon de ces projets. Les autres forteresses consistent en une simple muraille et *rien n'empêchera*

de se loger dans les meilleurs ports et havres des côtes de Kiloa et de Mozambique, de l'île de Saint-Laurent et de l'île Sumatra, de la côte Malabar et généralement de tous les pays barbares.

On pourrait agir d'une autre manière en s'assurant le concours des Persans, des Hollandais, des Turcs et des rois de l'Inde, qui sont pour la plupart les ennemis mortels des Portugais et qui s'uniront volontiers à tous ceux qui leur feront la guerre. Il faut considérer avec combien peu de monde Vasco de Gama a découvert et Albuquerque a conquis les Indes Orientales, et aussi que le commerce s'y fait par mer, que les Portugais y entretiennent un petit nombre d'hommes et qu'ils ne peuvent pas l'augmenter.

La grandeur de la couronne, l'utilité de l'aventure et la dignité de son auteur obligent à quelque chose de grand (*Mémoire sur le faict du commerce*, 1626, Archives du Ministère des Affaires étrangères, vol. 783, fol. 154, recto et verso).

MADAGASCAR ET LES ILES COMORES PAR TH. HERBERT [1] (1626).

Le 19 juillet 1626, nous avons quitté le Cap de Bonne-Espérance et fait route vers l'île de Madagascar. Le vent nous fut

1. Thomas Herbert (1606-1682) a obtenu en 1626, grâce à la protection de son parent le comte de Pembroke, une place dans la suite de sir Dodmore Cotton (*a*) que le roi d'Angleterre envoyait comme ambassadeur en Perse avec une flotte de six grands vaisseaux. R. Sherley (*a*) était de ce voyage, ainsi que le docteur Henry Gouch, qui fut plus tard maître au Trinity College de Cambridge. Herbert partit en mars 1626 dans le navire *Rose* pour Ormuz et Gomroun [Bender-Abbas] à l'entrée du golfe Persique où il arriva en janvier 1627, ayant touché successivement au Cap de Bonne-Espérance, à Madagascar, à Surate, etc. Après diverses excursions en Asie, il est reparti de Surate pour l'Angleterre en avril 1629 et a relâché aux îles Maurice et Bourbon. Th. Herbert était un homme fort

(*a*). Sir Dodmore Cotton et R. Sherley sont tous deux morts en Perse en 1627. R. Sherley avait déjà passé à Madagascar en 1613 (V. t. I, p. 488-492, et, dans ce t. II, p. 32).

favorable jusqu'à ce que nous eûmes doublé le Cabo Falso [le promontoire Ouest de False bay], mais, incontinent après, nous fûmes avertis qu'un orage nous allait accabler par l'apparition d'un petit oiseau noir [Pétrel ou oiseau des tempêtes], que les matelots ont tort d'appeler « Antimilago » ou l'oiseau du diable, puisque, en présageant l'orage, seule occasion où on le voit, il avertit les matelots de veiller à leurs voiles et est bien plutôt un envoyé de Dieu. Tout comme cet autre oiseau, que l'on nomme « Pantado » [Damier] et qui ressemble en sa couleur au geai, lorsqu'il se fait voir en cette vaste mer, apprend au pilote, que l'orage et le mauvais temps ont empêché de prendre la hauteur des astres et qui, depuis quelques jours, ne voit ni le soleil, ni la lune, ni les étoiles, qu'il n'est pas éloigné des côtes d'Afrique. Ainsi les Sargasses et les Trombs [roseaux flottants ou *Ecklonia buccinalis*], que l'orage arrache aux côtes et qui flottent sur la mer, sont une marque très certaine de l'endroit où l'on se trouve, parce qu'on n'en voit point ailleurs.

Le 23 juillet, le vent se renforça et la mer, se mettant en fureur, donna un si horrible coup à notre navire qu'elle le fit tourner de plus de cinq points de la boussole, et que le capi-

instruit, mais qui aimait trop à faire parade de son érudition. C'est en 1634 qu'il a publié le récit de ses voyages (*a*), qui semble plutôt composé d'après ce qu'il a lu et appris de côté et d'autre, surtout dans les relations de Cornelis de Houtman et des Anglais, que d'après ses propres souvenirs et observations. Le roi Charles Ier avait Sir Thomas Herbert en grande estime et affection et il le conserva auprès de lui pendant tout le temps de sa captivité, jusqu'au jour de son supplice.

(*a*). Th. Herbert a d'abord publié le récit de ses voyages sous le titre : *A Description of the Persian Monarchy now beinge : The oriental Indyes Iles and other parts of the Greater Asia and Africk* (1634, in-folio). Il y en a eu une première réimpression avec additions, sous le titre : *Some yeares Travels into divers parts of Asia and Africa*, en 1638. D'autres éditions ont paru successivement en 1664, 1675 et 1677. Harris, dans sa *Navigantium atque Itinerantium Bibliotheca* (t. I, 1705) et John Hamilton Moore, dans sa *New and complete Collection of Voyages and Travels* (1780), ont reproduit l'ouvrage d'Herbert, qui a été en outre traduit en hollandais en 1658 et en français en 1663 (voir plus loin les notes 2 et 3, p. 404).

taine, se levant en sursaut, crut qu'il avait donné contre un écueil et qu'il s'allait briser en mille pièces; mais il fut vite détrompé, quand un même coup de mer, venant à se rompre contre le navire, le remplit si bien que nous fûmes tous trempés jusqu'à la chemise. Cet orage continua jusqu'au vingt-huitième jour de juillet, et alors, le vent commençant à cesser, nous tînmes notre route à l'Est-Nord-Est.

Pendant que la mer est calme et le ciel serein et que le beau temps nous convie à nous divertir, voyons s'il se trouve en ces quartiers les îles dont parle Marco Polo le Vénitien et qu'il a sans doute découvertes en cette mer de quelque butte de Tartarie avec des lunettes d'approche, quoique nous ne les ayons pu voir. Car il n'assure pas seulement qu'il y a là une grande île, mais aussi qu'il s'y trouve un oiseau, qu'il appelle « Ruc » et qu'il dit être aussi gros qu'un navire et si fort qu'avec ses griffes il enlève et emporte facilement un éléphant. Il faut que ses lunettes aient merveilleusement grossi les objets! Mais, afin que l'on ne croie point que je veuille paraphraser son texte, où il a mêlé le faux avec le vrai, je mettrai ici ses propres paroles : « Vers le Sud, auprès de Madagascar, il y a quelques autres îles, où l'on voit en une certaine saison de l'année une espèce d'oiseau que l'on appelle Ruc, ressemblant à l'aigle, mais sans comparaison beaucoup plus gros, puisque les plumes de ses ailes ont bien souvent jusqu'à douze pieds de long et sont larges et épaisses à proportion et que tout le corps de l'oiseau répond à la grandeur des ailes; il est si fort que de ses griffes, sans autre aide, il enlève un éléphant dans l'air et le laisse tomber à terre afin de pouvoir ensuite se repaître de sa chair ». Il est vrai que Gesner[1] parle de cet oiseau,

1. Voir *Conr. Gesneri Tigurini Historiæ Animalium*, liber III (*De Avium naturâ*), Francfort (1517). Gesner est un célèbre naturaliste suisse dont

mais il y a grande apparence qu'il ne le connaît que par ce que Marco Polo en a dit, et qu'il le faut ranger avec ces griffons qui, d'après Hérodote, Eschyle, Denys le Périégète [1], Raban [2] et Tostat [3], gardaient les montagnes d'or d'Ophir contre les Arimaspes, ces habitants des déserts de Scythie dont l'antiquité a voulu faire croire qu'ils naissaient borgnes, parce qu'en tirant ils fermaient un œil, et qui ont entrepris la conquête des Monts Riphées [Monts Hyperboréens], où sont enfermés des trésors. Mais laissons toutes ces fables et reposons-nous un peu à Madagascar, qui est sans doute la reine des îles de l'univers.

Ses habitants lui donnent le nom de Madagascar. Ptolémée l'appelle Menuthyas, le Vénitien Marco Polo Magaster, Thevet Albagra et Mercator Do Cerne (d'après Pline, liv. VI, chap. XXXI) ou Ile de Saint-Georges. Tristan d'Acugna [da Cunha], qui la découvrit [!] en l'an 1508 [1506], lui donna le nom de Saint-Laurens, parce qu'il la vit pour la première fois le jour de la fête de ce saint. Les auteurs espagnols ne sont pas cependant tous d'accord au sujet du nom de celui qui y prit terre le premier. Il y en a qui disent qu'Emanuel Telezo de Menezes [Manoel Teles de Meneses] y mouilla l'ancre deux ans avant d'Acugna [Tristan da Cunha], et Osorius, au quatrième livre de sa Vie du roi Emmanuel, dit que deux capitaines de navire, Fernando Suario [4] [Fernan Soares] et Roderigo Frier [Ruy Freire], en revenant

l'*Histoire des Animaux* a été la base de la plupart des traités de zoologie jusqu'au XVIIIe siècle; il ne fait que citer le passage même de Marco Polo, p. 486 (de la 40e à la 50e ligne).

1. Denys le Périégète est un géographe grec du Ier siècle de notre ère, auteur d'un *Voyage autour du monde* ou *Géographie en vers grecs*.

2. Raban Maur, abbé de Fulda, est un célèbre théologien allemand du IXe siècle, auquel on doit un traité encyclopédique sur l'univers, *De Universo*.

3. Tostat, ou plutôt Tostado, est un savant prélat espagnol qui a écrit au commencement du XVe siècle une foule d'ouvrages.

4. Wicquefort, le traducteur du Voyage de Th. Herbert, dont l'œuvre est pleine d'erreurs et de négligences, écrit « Sucyro » au lieu de Suario.

des Indes en l'an 1506, y abordèrent par hasard, qu'ils y furent maltraités par les habitants et qu'ils donnèrent à l'île le nom de Saint-Laurens, pour faire honneur à Laurens, fils de François d'Almeida, amiral et capitaine général des Indes, dont le nom était en grande vénération parmi les Portugais [1]; cependant, dans le livre suivant, il dit que ce fut Tristan d'Acugna [da Cunha] qui lui donna le nom de Saint-Laurens! Mais mettons pied à terre, et faisons-y quelques remarques plus importantes.

L'île de Madagascar, c'est le nom qui sonne le mieux et qu'elle conserve encore, est sans doute la plus grande île du monde entier puisqu'en prenant sa longueur depuis le cap de Rome [cap Saint-Romain ou Sainte-Marie] jusques à la pointe de Saint-Sébastien [cap d'Ambre], l'on trouvera qu'elle s'étend du Sud au Nord du 16e au 26e degré de latitude. Son extrémité septentrionale répond à la rivière Cuama [Rovouma], dans la province de Kiloa, l'une des plus considérables de toute l'Afrique, et son extrémité méridionale à la grande rivière de Magnice [Limpopo ou Manitze], par 26°. Elle a donc plus de cinq cents lieues de long, sur cent ou cent vingt de large aux lieux où elle est la plus étroite; Osorius dit qu'en quelques endroits elle a deux cents lieues de large et, vers le nord où elle est fort étroite, cinquante. Il y a beaucoup de villes et elle fournit une grande quantité de minéraux, du bois, de l'eau et du bétail, et des vivres en grande abondance, plus qu'il n'en faut pour nourrir ses habitants.

Les places maritimes et les ports que nous en connaissons sont Roma [Ranofotsy?], Saint-Augustin [baie de Saint-Augustin], Antabosta [baie de Fanemotsa], Saint-Jacques [baie de Tsingilofilo ou Morombé], Matatana [Matitanana], Angoda

1 Osorius ne dit rien de semblable dans sa relation du voyage de Fernando Soares le long des côtes de Madagascar (Voir *Da vida e feitos d'El Rei D. Manoel*, t. I, liv. IV, édit. 1804, p. 377-378).

[Fénerive], Ferendo [??], Fermoso [??], Anton-gill [baie d'Antongil], et Iungomar [Honkomaro ou Manongarivo, dans la baie actuelle de Radama, sur la côte N.-O.]; les deux derniers ports sont vis-à-vis l'un de l'autre. C'est au port de Saint-Augustin, qui est sous le tropique du Capricorne, et à Antongil, qui est sur la côte orientale, que sont les meilleures rades. On s'arrête d'ordinaire au port de Saint-Augustin, en allant à Surate, mais l'autre est sans comparaison meilleur. James Lancaster, qui y a mouillé en 1600 (voir t. I, p. 276-280), a trouvé huit brasses d'eau dans l'intérieur de la baie, qu'une petite île protège du côté de la mer; le fond y est fort bon, et le pays abonde en vivres; les habitants sont forts et vigoureux et l'air y est sain, quoique, deux mois auparavant, les Hollandais y eussent perdu deux cents hommes qui moururent de fièvres chaudes et de dysenterie, dont il faut attribuer la cause aux excès qu'ils y firent. La variation, aux environs de la baie de Saint-Augustin, est de 16°.

Toute l'île est divisée en quatre tétrarchies, c'est-à-dire qu'elle est gouvernée par quatre rois, qui sont indépendants les uns des autres et qui sont très jaloux de leur autorité. Les habitants des côtes sont tous mahométans, mais les méditerranéens [ceux de l'intérieur] sont païens et n'ont point d'autres lois que celles que la nature leur a données. Ils punissent le meurtre de mort, l'adultère d'une infamie publique et le larcin de bannissement. Ils préfèrent la pêche au travail de la terre et font plus de chère [plus d'avances] à Thétis qu'à Cérès; ce qui vient probablement plutôt du peu de connaissances qu'ils ont en agriculture que de leurs penchants naturels.

Le peuple y est généralement courageux et adroit; dès leur enfance, les hommes se préparent à la guerre, s'accoutument à couvrir leurs corps nus avec de grandes targes massives [de grands boucliers] et à manier de leur main droite une longue

pique d'ébène, armée à son extrémité d'un fer tranchant qu'ils tiennent toujours aussi clair et luisant que de l'argent; ils acquièrent une si grande habitude du maniement de cette arme qu'il n'y a point de nation au monde qui y soit plus adroite.

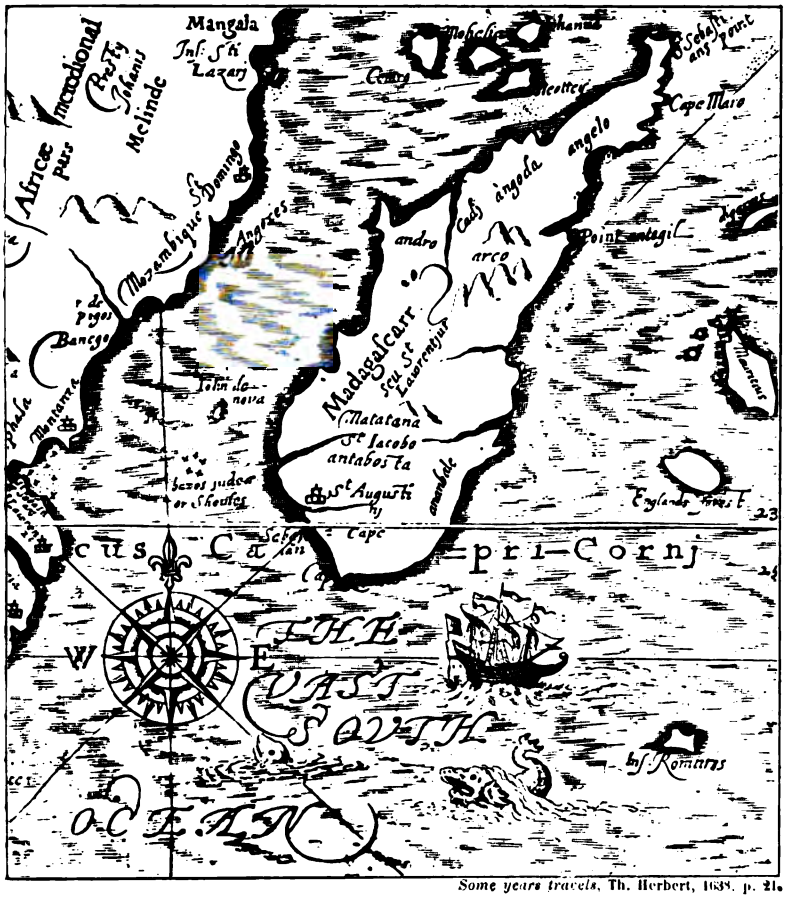

Carte de Madagascar, par Th. Herbert.

Ils sont tout noirs, parce qu'ils ne se soucient point de protéger leur corps contre l'ardeur du soleil; ils se plaisent à se frotter de graisse et de suif, afin de faire reluire leur peau, laquelle pue tant par ce moyen que l'on ne se peut pas tenir

auprès d'eux. Ils ont les cheveux noirs, longs et frisés; ceux qui les ont les plus longs sont considérés les plus beaux parmi eux. Ils ont pour tout vêtement quelques feuilles, qu'ils mettent au défaut du corps pour couvrir les parties que la nature a soin elle-même de cacher. Ils ont les oreilles percées et fort larges. C'est à leurs yeux une beauté de se déchiqueter la peau et d'y figurer divers dessins. Pendant que le mari sort pour trouver à la chasse ou à la pêche de quoi nourrir sa famille, la femme garde le logis et s'occupe à filer. Ils souffrent la bigamie et se marient fort jeunes, les garçons à douze ans, les filles à dix, en sorte qu'à peine savent-ils ce que c'est que le pucelage. Ils aiment les divertissements et la nouveauté, tantôt allant à la chasse au chien ou à celle de l'oiseau ou bien encore à la pêche, dont l'île leur fournit à toute heure l'occasion, tantôt se livrant à des ballets [danses] à leur mode, criant et battant des mains, se frappant la poitrine, lançant au loin le sable avec leurs pieds, courant après les spectateurs, pendant que leurs femmes, avec une harmonie assez sauvage, les accompagnent des yeux et de la main et marquent la mesure qui doit régler leurs pas.

Ils n'ont pas la moindre connaissance des belles lettres, et on peut leur appliquer la sentence ironique de Sophocle : *Nihil scire, nil jucundius!* (Il n'y a rien qui soit plus plaisant que de ne rien savoir!) Il est vrai que la nécessité leur enseigne une partie des rudiments de l'arithmétique, mais leur invention n'a pas dépassé les dix premiers nombres, qu'ils appellent : *Isso* [*Isa*], un; *Tone* [*Roa*], deux; *Tello* [*Telo*], trois; *Effad* [*Efatra*], quatre; *Fruto* [*Limy*], cinq; *Woubla* [*Enina*], six; *Sidda* [*Fito*], sept; *Fonlo* [*Valo*], huit; *Malo* [*Sivy*], neuf; *Nel* [*Folo*], dix[1].

1. Il y a lieu de remarquer que Th. Herbert a transposé l'ordre de ces nombres; ainsi *Fruto* [*Fito*] n'est pas cinq, mais sept; *Sidda* [*Sivy*] n'est

La terre est riche en toutes sortes de métaux et de minéraux, en or, en argent, et, selon Edouard Lopez[1], en fer et en cuivre; mais, dès qu'ils eurent appris à connaître la cruauté et l'avarice des Portugais, ils en défendirent l'exploitation et ne voulurent plus permettre que l'on fouillât le sol, aimant mieux se contenter des herbes, des drogues et du blé [riz], dont il y a une très grande abondance dans l'île, que de tomber avec leur or et leurs perles à la discrétion des Portugais, qui, en plus de leurs autres mauvaises qualités, ont cela de particulier qu'ils sont plus avares qu'aucune nation du monde[2].

Si l'on veut acheter quelque chose dans l'île ou plutôt si l'on a le dessein d'acheter l'île même, il y faut porter des agates, des héliotropes, du jaspe et, ce qu'ils estiment plus que tout l'or du monde et que toutes les perles des Indes, des colliers de corail rouge, qu'ils aiment avec une telle passion qu'un seul rang de corail est capable de mettre toute l'île sens dessus dessous, de faire détrôner le roi et de faire dépouiller les particuliers qui l'ont en leur possession, car ils l'estiment plus que la royauté même. Les bracelets de verre, les petites chaînes de cuivre, les grelots et autres babioles sont si fort estimés ici que, pour un seul chapelet de cornaline, on y donne plusieurs de ces moutons qui ont la queue aussi grosse que ceux de Syrie et de Perse, ainsi que des bœufs et des buffles [zébus] gros et gras et bossus comme les chameaux.

Dans l'île, il y a des chameaux, des bêtes fauves, des léopards[3],

pas sept, mais neuf; *Malo* [*Vulo*] n'est pas neuf, mais huit; *Fonlo* [*Folo*] n'est pas huit, mais dix, etc.

1. Voir dans le tome I de la *Coll. ouvr. anc. Madag.*, p. 147.

2. Tout ce passage, comme d'autres du reste, est de pure fantaisie.

3. Toujours d'après le récit de Marco Polo, qui s'applique non pas à Madagascar, comme nous l'avons dit maintes fois, mais à Mogdicho, sur la côte orientale d'Afrique. Voir t. I, p. IX-XI.

des chèvres, du lait, des poules, des œufs, du froment, de l'orge, du riz et tous les fruits que la terre est capable de produire : des oranges, des limons, des citrons, des poneils (?), des plancs (?), des cannes de sucre, du gingembre, du toddy [vin de palmier], des cocos, etc. Il ne faut pas oublier non plus les salamandres, les lézards et les caméléons qui, symboles des courtisans, prennent la couleur de l'objet dont ils approchent.

Semper hiat, semper tenuem qua vescitur Auram,
Et mutat faciem, varios sumitque colores.
Sic et adulator populari vescitur Aura,
Et solum mores imitatur principis atros [1].

La salamandre [2] approche du caméléon; elle est tellement froide qu'elle souffre le feu quelque temps, comme la glace :

Seu salamandra potens nullisque obnoxia flammis,

et qu'elle l'éteint même, quand il n'est pas trop grand; elle se retire d'ordinaire en des lieux obscurs et ombragés, particulièrement quand elle appréhende l'orage; ses dents et sa langue sont extrêmement venimeux :

Si mordu t'a une Arissade,
Prens ton linceul e la flassade [3];

on peut manger le reste du corps, sans crainte.

Nous ne dirons rien de plus de Madagascar. Partons-en, et avouons qu'il est grand dommage de voir ce pays possédé par un peuple qui n'a point la connaissance de Dieu, ni de la vertu, qui s'oppose à l'exploitation de tant de trésors précieux et qui ne

1. « Toujours bouche béante, le caméléon se nourrit d'air pur et sans cesse change d'aspect, prenant les couleurs les plus diverses. De même, les courtisans se repaissent des applaudissements populaires, n'imitant que les mauvaises passions du Prince. »

2. Il n'y a pas plus de salamandres à Madagascar que de chameaux, de léopards, etc.

3. Arissade, c'est-à-dire Salamandre; flassade, c'est-à-dire couverture.

peut se servir des avantages qu'offrent tant de beaux ports, dont l'assiette lui promet le commerce de tout le monde, en sorte qu'il semble que toutes les deux Indes même lui doivent et lui rendent en effet quelque respect; car elle est voisine des pays de l'or, Mozambique, Kiloa, Sofala, Mombaz, Magadoxa [Mogdicho] et autres parties de l'Ægisimba [Agisymba ou côte orientale d'Afrique], et elle est environnée et comme défendue par plusieurs belles îles, Cumrho [Comores], Primero [Primeira], Mascarenhas [Mascareigne ou île Bourbon], Assada [Nosy bé], Castle Isle [Ile Jean de Nova], Moritius [Maurice], Dygarrois [Diogo Roïs ou Rodrigues] et England's Forest [Ile Mascareigne].

En prenant notre cours vers le Nord-Est, il s'en fallut de peu que, par notre négligence, à neuf lieues de Madagascar, nous n'échouyions sur les sables qu'on nomme « les Bancs de Iudea » [Banc de la Juive ou Rocher Europa], bancs très dangereux, où un capitaine français, nommé Annius[1], a péri avec tous ses navires, il y a quelques années. Notre variation était à ce moment-là de 13° 18'[2] à l'Est du Cap [?]; nous allions Nord-Est vers Mohelia [Mohély]. En faisant cette route, un de nos matelots prit un requin, poisson qui mange les hommes et qui est si glouton qu'il est fort facile de le prendre avec un hameçon bien amorcé; il avait neuf pieds et demi [plus de trois mètres] de long, et je puis dire, en toute vérité, qu'on a trouvé dans son ventre cinquante-cinq petits poissons, longs d'un pied chacun, qui, d'après Richard Hawkins, en sortent et y rentrent quand ils veulent en cas de danger; tous ceux qui étaient dans le vaisseau furent témoins oculaires de ce fait étonnant; en effet, ce poisson monstrueux ne pond pas comme les autres, mais il met bas ses petits à l'instar des chiennes.

1. Le traducteur a écrit par erreur Aunius.
2. Le traducteur a mis par erreur 13°11'.

La nuit suivante, nous avons passé avec bonne brise auprès de l'île de Mascarenhas [Mascareigne ou île Bourbon], qui est un lieu fort dangereux par 21°[1], variation 13° 17′. Le vent était favorable, et nous ne soupçonnions pas qu'il pût y avoir quelque danger à craindre, lorsque, sur les dix heures du soir, nous fûmes portés par un fort courant sur les écueils de Mozambique, de sorte qu'en jetant le plomb dans un endroit où nous pensions

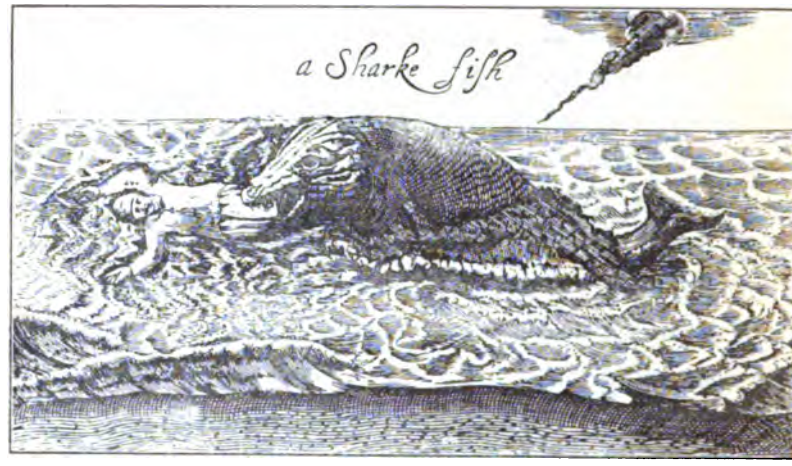

Some years travels, Th. Herbert, 1638, p. 7.

Requin.

trouver pour le moins mille brasses d'eau, nous n'en trouvâmes que huit. Le vent était fort, la mer était houleuse et il n'y avait pas de lune. C'était notre navire qui cette nuit-là portait la lanterne; notre capitaine, se levant aussitôt, fit donner par deux coups de canon au reste de la flotte le signal de changer de route de suite et, amenant nos lumières, nous en fîmes autant, en attendant que le jour nous fît connaître le lieu

1. Cette île est en effet comprise entre 20°50′ et 21°22′ de latitude Sud. Mais on ne voit pas trop comment, étant auprès de l'île Mascareigne, Th. Herbert a pu se trouver peu après porté par les courants sur les écueils de Mozambique!

où nous nous trouvions. Nous n'eûmes pas sitôt changé de route, qu'en jetant la sonde pour la deuxième fois, nous trouvâmes 12, 15, 16 brasses d'eau, et ensuite 22, 25 et jusqu'à 40. Ce qui nous fit voir que le bon Dieu nous avait miraculeusement délivrés du péril de la mort, qui eût été inévitable si nous eussions continué notre première route seulement une demi-heure de plus, car nous étions au beau milieu de plusieurs îles fort dangereuses, John de Novo [Jean de Nova], Primero [Primeira] et plusieurs autres, qu'il nous eût été impossible d'éviter dans l'obscurité de la nuit. Nous étions par 17°37′ de latitude, 20°20′ de longitude à l'Est du Cap de Bonne Espérance [1], et 13°52′ de variation; le courant nous poussait au Sud-Ouest. Au point du jour nous nous trouvâmes proches de la presqu'île de Mozambique, qui fait partie du grand royaume de Zanzibar et qui est habitée par des nègres et est riche en or, en argent, en ivoire et en ambre gris. A peine l'avions-nous perdue de vue, que nous nous vîmes assaillis par une armée de dauphins, dont nous avons fait saler quelques-uns que l'amorce a engagés à mordre à l'hameçon. J'estime qu'il ne vous ennuiera point de savoir qu'on appelle ce poisson [cétacé] le « prince » ou la « flèche » de la mer, à cause de sa vitesse, et que plusieurs savants auteurs lui donnent les excellentes épithètes de Philantropoi [Philanthropes] et de Monogamoi [2] [Monogames], à cause de l'amour qu'il a pour les hommes et de la chasteté qu'il garde soigneusement dans le mariage. Ces poissons [cétacés] sont engendrés et nourris de la même façon que les hommes : ils s'embrassent et se joignent comme nous, et ils portent dix mois. On conte que le mâle est soigneux de sa femelle quand elle porte [quand elle est pleine]; qu'il a l'horreur de l'inceste,

1. Soit à 36°30′ de longitude Est de Paris.
2. Le traducteur écrit « Monogarnoi » !

et qu'il déteste la bigamie, même après la mort de sa femelle. Ils aiment si tendrement ceux de qui ils ont reçu la vie, que, dans leur vieillesse qui se prolonge jusqu'à l'âge de trois cents ans, ils les nourrissent et les défendent contre les autres poissons qui vivent de rapine; et, quand ils sont morts, ils les portent à terre, afin qu'ils ne deviennent pas la proie des requins et des autres poissons qui se nourrissent de leurs semblables, et ils arrosent leur tombe. Ces dauphins nous ont accompagnés pendant deux à trois cents lieues, de sorte qu'il semblait qu'ils prissent plaisir à nous divertir.

A six lieues au Nord-Est de la dernière terre, nous avons

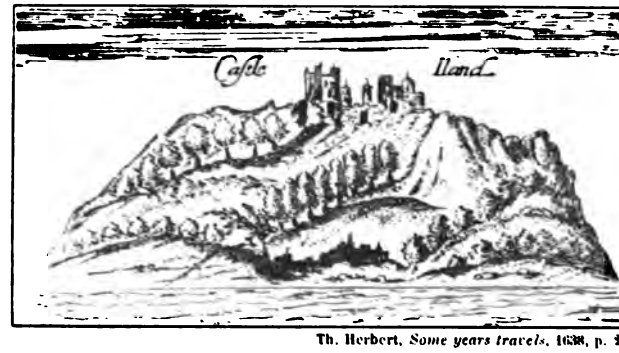

Th. Herbert, *Some years travels*, 1638, p. 25.

Ile Jean de Nova.

découvert une autre île, Castle Isle [île Juan de Nova ou Saint-Cristophe], toute pleine de palmiers. Les courants nous ont fait faire dans ces parages vingt lieues en moins de vingt-quatre heures. La latitude de cette île est 16° 1/2 [en réalité, 17°4'] et sa longitude à l'Est du Cap 21°28' (soit 37°36' environ à l'Est de Paris [en réalité 40°28']).

Le 7 septembre, nous avons aperçu une terre et reconnu que c'était Meottys [Mayotte], l'une des îles de Cumro [Comores] qui sont situées auprès de la pointe septentrionale de Mada-

gascar. Elle nous a paru, en passant, fort haute, s'élevant comme une pyramide d'où l'on découvre certainement une très vaste étendue d'Océan. Elle est par 12°56′ [entre 12°36′ et 12°56′] de latitude Sud et par 23°59′ de longitude Est du Cap (soit 40°7′ environ à l'Est de Paris [en réalité entre 42°44′ et 42°55′]). Voici son aspect tel que je l'ai dessiné dans mon livre de notes.

Th. Herbert, *Some years travels*, 1638, p. 25.

Ile Mayotte.

Ces îles, que l'on appelle Cumro [Comores], sont au nombre de cinq [quatre], dont la plus grande, qui a été découverte la première, donne son nom aux quatre autres, quoiqu'elles aient aussi leur nom particulier, savoir : Cumro [Comore], Meottys [Mayotte], Ioanna [Anjouan], Mohélia [Mohély] et Gazidia [Ngazidya ou la Grande Comore], que d'autres appellent Juan de Castro, Spirito Sancto, S. Christofero, Anguzezia et Mayotto. On peut s'y procurer toutes sortes de provisions à un prix fort raisonnable. Il n'y en a point qui ait plus de cent milles anglais, c'est-à-dire cinquante lieues ordinaires de tour, mais elles sont fort peuplées et abondent en toutes sortes de vivres; on y trouve tout ce que la nature produit dans les pays les plus fertiles. L'île de Cumro [la Grande Comore] est la plus haute et la meilleure de toutes, mais elle est habitée par des sauvages méchants et cruels. Les habitants de Ioanna [Anjouan] sont

plus civils et prêts à servir et à secourir les étrangers; il n'y a pas longtemps qu'elle était gouvernée par une reine, qui avait acquis une haute réputation de sagesse, mais aujourd'hui elle est sous la domination d'un roi dont le gouvernement, quoique despotique et presque tyrannique, est toutefois, si l'on en veut croire Tacite, plus tolérable que l'anarchie.

Notre dessein était de mouiller l'ancre à la rade de Mohelia [Mohély] et cependant nous envoyâmes nos chaloupes à terre, qui nous rapportèrent des bœufs, des moutons, des fruits et d'autres vivres qui nous vinrent fort à propos. Et puisque nous sommes arrivés à notre rendez-vous, souffre, Lecteur, que je te parle d'un poisson ou deux, que nous avons rencontrés dans cette mer. La tortue de mer en est un.

Il n'y a pas beaucoup de différence entre les tortues de terre et les tortues de mer, sinon que la carapace de ces dernières est un peu plus plate, et que, quand on les retourne sens dessus dessous, elles ne peuvent pas se redresser d'elles-mêmes ou plonger. Nous en prîmes quelques-unes, plutôt par divertissement et par curiosité que pour en manger, parce qu'en effet le goût en est mauvais et qu'elles sentent le marécage et que leur chair donne le flux de ventre. Elles produisent une quantité d'œufs incroyable, jusque-là que nous en prîmes une qui en avait plus de deux mille, ronds et d'un jaune pâle, mais le feu ne les faisait jamais durcir, quoiqu'on les y mît quelquefois pendant plusieurs heures. Il y a des gens qui en mangent la viande, si l'on peut donner ce nom à ce qui ne vit pour ainsi dire que dans la mer; mais quoique je ne sois point Juif et que ma religion ne m'empêche pas de manger de cette sorte de viande, j'avoue que je n'en suis pas fort friand, et qu'à moins d'une faim extrême je n'aurais point de peine à m'en abstenir.

L'autre poisson est le Mannaty [Manate ou plutôt Dugong][1] qui fournit une bonne viande, d'autant que c'est un animal plutôt terrestre que marin; aussi sent-il plus la viande que le poisson. Il a l'aspect d'un veau et sa chair en a le goût; ses intestins sont semblables à ceux d'une vache, dont il a aussi presque toute la forme, de sorte que ce n'est pas sans raison que quelques-uns lui ont donné ce nom; il a la tête d'un buffle, les yeux petits et ronds et, au lieu de dents, une gencive fort dure. Il s'engendre dans sa cervelle une pierre que l'on estime beaucoup, et que l'on croit être souveraine contre la mélancolie, contre la bile noire, contre les coliques néphrétiques et contre la dysenterie, lorsqu'on la prend le matin à jeun broyée et infusée dans du vin. Le corps de ce poisson a ordinairement trois yards [2^{m}70] de long et un [0^{m}91] de large; sa peau est épaisse et n'est pas recouverte d'écailles. Il ne nage pas très vite; il a, au lieu de nageoires, deux tétons qui ne lui servent pas seulement à allaiter ses petits, mais aussi à se traîner sur le rivage, où il paît et où il dort, en humant l'air frais, car il ne peut demeurer plus d'une demi-heure sous l'eau[2], contrairement à ce que font tous les autres animaux aquatiques (voir la figure p. 423). Il a, comme les lézards, la réputation d'aimer les hommes, qu'il se plaît à regarder en plein visage et à soulager dans leurs faiblesses. Il fut fatal néanmoins à l'un de nos capitaines, nommé André Evans, qui, après en avoir blessé un, le voulant achever à coups de poignard, courut après lui dans la mer et en fut tellement blessé qu'il en mourut quelques jours après; nous l'avons enterré à Sainte-Hélène.

1. Les *Lamantins* ou *Manates* (*Manatus*) sont, comme les *Dugongs*, des mammifères du groupe des cétacés herbivores, mais ils habitent les côtes tropicales de l'océan Atlantique, tandis que ceux-ci habitent la mer des Indes. Ce sont donc des Dugongs dont il est parlé ici.

2. Le traducteur dit « une heure ».

Le poisson auquel on donne le nom de méduse n'est à proprement parler que de l'écume de mer, il nage à la surface de l'eau comme une boule et est entouré d'une masse de filaments, qu'il étend comme des lignes quand il veut prendre les petits poissons dont il se nourrit. On peut l'appeler l'araignée de la mer, parce qu'il se sert de ces filaments, comme l'araignée se sert de sa toile, et, quand il les trouve trop faibles pour arrêter le poisson, il lance un venin qui le tue ou bien il le pique avec un aiguillon aussi venimeux que celui d'un scorpion.

Le 11 septembre, nous avons jeté l'ancre par 25 brasses d'eau, mais, le lendemain matin, nous avons été contraints de nous rapprocher de la terre et nous avons mouillé par 17 brasses dans l'Ouest de l'île de Mohélia [Mohély], à une portée de mousquet d'un méchant petit village composé de huttes de paille, qui ne méritait pas d'avoir un nom particulier, quoiqu'il ne laissât pas d'en avoir un, savoir celui de Meriangwy. Le Schabander [Chahbender ou chef de la douane] s'appelait Alicusary [Ali Kusary]; c'était un gros vilain maraud, tout noir et fort laid, mais d'un esprit subtil et marchand adroit.

Mohélia [Mohély] est par 12°15′ de latitude australe et par 24° de longitude à l'Est du méridien du Cap de Bonne-Espérance [soit 40°9′ à l'Est du méridien de Paris][1]; la variation y est de 16°20′. Elle a environ soixante milles de tour[2] et elle est située à quatorze lieues[3] dans le Sud-Est de Cumroh [la Grande Comore] et à environ dix lieues[4] dans le Sud-Est [Sud-Ouest]

1. Cette île est comprise entre les parallèles de 12°14′ et 12°26′ Sud et entre 41°22′ et 41°35′ de long. E. de Paris.

2. En réalité, de 80 à 100 kilomètres.

3. Si ces lieues sont de 25 au degré, cela ferait 62 kilomètres; il n'y en a en réalité que 52.

4. Si ces lieues sont de 25 au degré, cela ferait 45 kilomètres; il y en a en réalité 52.

de Ioanna [Anjouan]. Dès le rivage, le terrain s'élève agréablement, et l'intérieur est montagneux et boisé, avec, çà et là, quelques petits villages dont les maisons sont faites de roseaux et de paille et appropriées à la chaleur de ce climat brûlant. Il y en a qui prononcent le nom de cette île Moella, d'autres Molala et d'autres, qui croient avoir mieux compris son étymologie, Mal-ilha, c'est-à-dire Mal-île[1], comme si on pouvait appeler si improprement un lieu qui est si agréable et si abondant en toutes sortes de bonnes choses.

Th. Herbert, *Some years travels*, 1638, p. 26.

Ile Mohély.

Mohélia [Mohély] est à soixante lieues de Madagascar et à soixante[2] de Kiloa qui est sur la terre ferme d'Afrique. Ses habitants sont en partie mahométans. Les Portugais y ont prêché l'Évangile, mais ils y ont fait fort peu de prosélytes.

Voici un échantillon de leur langue : *Sultan*, roi; *arembo* [*arembou*], des bracelets; *coquo* [*koukou*], une volaille; *gumbey* [*ombé*], un bœuf; *sejavoye* [*tsiavoa*], une noix de coco; *figo* [3], des bananes[4]; *buze* [*bouzi*], une chèvre; *tudah* [*tsoaka*], une orange;

1. Voir, au sujet de ce nom, dans le tome I de la *Coll. ouvr. anc. Madag.*, la relation de Th. Best en 1613, p. 487 et dans Purchas (*His Pilgrimes*, t. I, p. 457).

2. Le traducteur met seize au lieu de soixante. La vraie distance de Mohély à Kiloa est de 600 kilomètres et à Madagascar de 454.

3. Ce nom est le mot portugais « figo », figue, mot par lequel les premiers Européens venus aux Comores ont désigné les bananes.

4. Le traducteur traduit plantain (banane) par plantin!

demon [*dimou*], un citron; *mage* [*magi*], de l'eau; *cartassa* [*karatasy*], du papier; *sinzano* [*sindanou*], une aiguille, etc., ce qui témoigne qu'elle est un mélange d'arabe et de portugais [!][1].

Les habitants sont noirs comme le charbon; ils ont, pour la plupart, la tête grosse, les lèvres renversées, le nez plat, l'échine pointue et les hanches extrêmement larges; imitant la façon de faire d'Adam, ils portent autour du corps une ceinture de feuilles de bananier, qui couvre leurs parties honteuses, et ils tatouent le reste du corps, visage, bras et cuisses, suivant diverses figures, chacun s'efforçant de dépasser ses compagnons en dessins élégants. Les plus zélés Mahométans ont ici quelques pauvres petites mosquées, qui sont bâties en bois et paille et qui, au dedans, sont nattées et fort propres; ils ne permettent point que l'on y entre avec des souliers. Les autres insulaires sont sans doute des magiciens, au moins à ce que je crois, et voici quelle est la raison pour laquelle je le crois. M'étant un jour mis avec un autre gentilhomme à l'abri d'un gros arbre pendant un fort orage parce qu'il tonnait et pleuvait extraordinairement, un nègre, qui s'était réfugié auprès de nous tout tremblant, levait les mains et les yeux au ciel et murmurait des mots magiques, parlant à je ne sais quel esprit ou démon, quand tout à coup, au moment où nous y songions le moins, il sortit en sautant du lieu où nous étions et, tirant un grand couteau, il lui fit faire sept ou huit tours autour de sa tête, puis, après quelques autres simagrées, il le remit dans son fourreau, se jeta à genoux, baisa trois fois la terre mouillée et se releva en riant; l'orage cessa tout aussitôt et ne nous fit plus peur.

Il n'y a pas longtemps que cette île était partagée entre deux

1. En réalité, ces mots sont d'origine souahéli. Ils ont été copiés dans la relation du voyage de Cristophe Newport, qui a atterri à Mohély en 1613 (voir t. I de la *Coll. ouvr. anc. Madag.*, p. 491).

rois, dont l'un, qui s'appelait Phancomal [Efa nomaly?][1], était originaire du pays, et dont l'autre, nommé Syñal-Beg[2], était arabe. Tous deux ont dû leur fortune à leurs femmes, qui

Th. Herbert, *Some years travels*, 1638, p. 27.

Un habitant de l'île Mohély.

étaient deux sœurs, filles du dernier roi, le Sultan Shériph Boo-boocharee[3] [Chérif Abou-Bekr], et de la reine Nannan-galla

1. Voir t. I de la *Coll. des ouvr. anc. Madag.*, p. 490 et note. — 2. Ce nom est turc oriental. — 3. Le traducteur écrit ce nom, déjà si fort estropié par Th. Herbert, « Bouboucary ».

[Manangala], qui vivaient il n'y a pas vingt ans[1]. Ces deux rois sont dans une si grande défiance l'un de l'autre, que leurs pauvres sujets souffrent beaucoup de leur ambition démesurée; et, de l'autre côté, les deux sœurs, que la nature aurait dû si bien unir, excitent tellement leurs maris l'un contre l'autre qu'il faudra que l'un des deux succombe avant peu et donne par sa ruine raison au proverbe qui dit que « le sceptre et l'amour n'acceptent pas le partage ».

Les Mohéliens aiment beaucoup le tabac, mais pas le tabac fort comme celui que nous préférons, ils le veulent au contraire faible et en feuilles; ils le fument dans des « houkas » à l'aide de longs tuyaux. L'usage du tabac en poudre, que l'on prend pour éternuer, n'est pas plus fréquent parmi les Irlandais que n'est parmi ces sauvages l'usage de la noix d'arèque, que les Arabes appellent *tauffet* [*faoufal*] et les Indiens *supary* [*soupari*]. Cette noix ressemble à la muscade et vient sur l'arbre toddy [palmier aréquier]; on ne la mâche point seule, mais on l'enveloppe dans une feuille de bétel, qui ressemble à celle du lierre, et on y ajoute des écailles d'huîtres brûlées et réduites en poudre, qui forment de la chaux. L'effet le plus prompt et le plus certain qu'a cette drogue, est de changer la blancheur des dents en un beau rouge cramoisi. Il y en a qui disent qu'elle adoucit l'haleine, qu'elle tue les vers, qu'elle dégage le cerveau, qu'elle arrête les catarrhes, qu'elle est propre à exciter aux plaisirs de l'amour et qu'elle réveille l'appétit. Il se peut que je me trompe, mais, n'étant point médecin, je ne me porte pas garant de ce qu'en disent les gens de ces pays.

Mohelia [Mohély] nous a fourni toutes sortes de vivres, des buffles [zébus], des chèvres, des tourterelles, des poules, de

1. Ce passage a été certainement copié dans le récit du voyage de John Saris à Mohély, en 1611 (voir t. I *Coll. ouv. anc. Madag.*, p. 479).

grandes chauves-souris [roussettes], des caméléons, du riz, des pois, du cuscus [*Cuscuss* ou *Khaskhas*][1], du miel, des huîtres, des brèmes, de la morue et d'autres poissons, comme aussi du toddy [vin de palmier], des cocos, des bananes, des oranges, des citrons, des limons, des ananas, des concombres, des tamarins et des cannes de sucre. On y trouve aussi de la nacre de perle, et on y trouverait certainement des perles fines, si l'on prenait la peine de les chercher.

Cette île est toujours verte, parce qu'il n'y a point de jour dans l'année où elle ne soit arrosée par de fortes pluies, qui humectent la terre et modèrent la chaleur du soleil, laquelle sans cela y serait insupportable; Flore y est couverte de ses plus belles couleurs et revêtue de ce que la nature a de plus beau et de plus agréable. Le pays est au reste charmant, parce qu'il est arrosé par plusieurs rivières et ruisseaux d'eau vive et qu'il est fort bien ombragé par des bois; on peut mettre Mohély en parallèle avec tous les beaux jardins dont l'antiquité nous a conservé le souvenir. Entre tous les fruits qu'on y récolte, nous n'en ferons connaître que trois, dont la description ne déplaira pas au lecteur.

De tous, la banane est après dîner le plus agréable au goût et à l'odorat; elle est si excellente que Goropius [Jean Van Gorp][2] n'a point craint de dire que c'est celui qui a induit

1. *Cuscuss* ou *Khaskhas* sont les noms persan et hindou de l'*Andropogon* ou *Vétiver*.

2. Goropius ou Gorophius Beccanus, nommé aussi Jean Becan ou Jean de Brabant, s'appelait en réalité Van Gorp (1518-1572). C'était un savant médecin belge qui, sur la fin de sa vie, s'est livré à l'étude des belles-lettres et de l'antiquité. En écrivant que la banane est le fruit pour lequel Adam a péché, Goropius n'a fait que reproduire une croyance générale au moyen âge. Guld. de Bodensele en 1336, Jean de Marignolli en 1350, Simme Sigolo dans son Voyage de 1384, etc., ont tous mentionné cette légende. Aussi le nom ordinaire des bananes était-il alors *Figues du Paradis*; les Portugais les appelaient *Figos*. Le bourgeon terminal de la

Adam à pécher et que ce furent ses feuilles qui firent connaître sa faute, parce qu'elles sont fort larges et qu'il s'en servit pour cacher sa honte. Il dit aussi que c'est ce même fruit qu'on a apporté de la Terre Sainte à Moïse. Les Arabes le nomment *Musa-mawn* [*Mōuz*], et les Indiens *Piçan* [*pisang*, en Malais]. Il pend à l'arbre en de grosses grappes, dont les fruits sont longs et ronds comme une saucisse. Lorsqu'on le pèle, le fruit paraît d'un jaune doré et a le goût des poires de Windsor. Il pousse à l'urine, mais il est indigeste pour l'estomac, donne le dévoiement et la dyssenterie.

Le coco est un autre fruit excellent qu'enveloppe une écorce si épaisse, qu'en cet état il approche de la grosseur d'un chou cabus [pommé]. Sa coque ressemble à un crâne d'homme, à une tête de mort, où l'on découvre aisément les yeux, le nez et la bouche; dedans, on trouve quelque chose de meilleur que ce que promet le dehors, à savoir un quart [un peu plus d'un litre] d'ambroisie, qui a la couleur du vin blanc nouveau, mais dont le goût est beaucoup plus relevé. La chair, ou l'amande, qui a plus d'un pouce d'épaisseur, est attachée à la coque, dont on a de la peine à la séparer; elle a le goût de nos noisettes franches ou avelines et peut rassasier deux personnes. Entre autres beautés de cet arbre, il faut admirer sa hauteur; il n'est branchu qu'au sommet, où poussent des palmes formant un panache au dessous duquel pendent, semblables à de grosses perles, les cocos qui le parent comme des boucles d'oreille ornent un beau visage. On utilise son tronc comme bois de construction et les insulaires s'en servent aussi

spathe du bananier qui se recourbe en forme de crosse et qui est d'un bleu-rouge, rappelle vaguement la tête du serpent tentateur qui aurait, suivant les anciennes croyances, induit Adam à commettre le péché de désobéissance.

pour faire des canots, des mâts et des ancres. Avec l'écorce filamenteuse du fruit, on fabrique des voiles, des matelas, des câbles et d'autres objets. Avec les feuilles, on construit des tentes, on couvre les maisons. La coque de la noix sert de vaisselle et la noix d'aliment.

L'arbre *Toddy* ressemble au dattier ou palmier; quand on fait un trou dans son tronc, il en sort du vin qu'on recueille dans un pot. Tout au sommet, il y a une espèce de moelle, qui, bouillie, ressemble au chou-fleur, mais qui est pour ainsi dire l'âme de l'arbre, car, si on l'enlève, il meurt comme si on l'avait déraciné. Il a encore cela de commun avec le dattier, qu'il ne porte point de fruits si l'arbre mâle ne se joint à l'arbre femelle, quoiqu'il ne laisse pas de produire des fleurs. Le « toddy » [ou vin de palmier] ressemble par sa couleur au petit-lait et il a le goût et la qualité du vin du Rhin. D'abord que l'on en boit, on lui trouve un goût assez étrange, mais, à la seconde fois, il paraît meilleur et il enivre aisément; un peu de cette liqueur réjouit, beaucoup ôte le sens, l'excès en est mortel. Bu le matin, il relâche, bu le soir, il constipe; à minuit, il est dangereux. C'est sans doute de ce fruit aussi bien que du coco qu'Hérodote et Pline veulent parler, quand ils disent qu'il y a un fruit dont on a fait du pain, du miel, du vin, du vinaigre et des vêtements. Au reste, on achète tout à fort bon marché à Mohély, car on nous donnait trente oranges pour une feuille de papier et dix noix de coco pour deux, un bœuf pour un écu et une chèvre pour six sols.

Les Mohéliens n'ont ni navires ni barques, sinon une sorte de bâtiment qu'ils font et creusent dans le tronc d'un arbre, et qui peut porter trois pêcheurs lorsqu'il fait beau et que la mer n'est pas agitée; quand il chavire, ils se sauvent à la nage; toutefois, il ne serait pas propre à notre usage.

Le 15 septembre, nous sommes partis de l'île de Mohelia

[Mohély] [1] à la faveur d'un fort bon vent qui, emplissant toutes nos voiles, nous fit voguer doucement sur l'Océan, dont les vagues roulaient cependant assez fort, mais ne nous faisaient point peur; nous avons marché si bien qu'en quatre jours nous nous sommes trouvés à quatre degrés seulement de la ligne (Thomas Herbert, *Some Yeares Travels into Africa and Asia, especially describing the Persia and Industani, as also divers Kingdoms in the Oriental Indies and Iles adjacent*, London, 1638, p. 19-29 [2]; édition hollandaise, 1658; et *Relation du Voyage de Perse et des Indes Orientales par Th. Herbert*, traduite de l'anglais par M. de Wicquefort [3], Paris, 1663, p. 26-40).

DRONTE VIVANT À AMSTERDAM EN 1626.

Le peintre Adrien Veen a figuré un Dronte qui vivait à Amsterdam en 1626 [4]. C'est le même que le célèbre peintre hol-

1. En route pour l'île Socotora, Goa, Surate, etc.

2. Il y a d'autres éditions anglaises des Voyages de Th. Herbert, une plus ancienne : *A Relation of some yeares' Travaile, begunne Anno 1626, into Africk and the Greater Asia* (1634), et d'autres plus récentes, *Some years Travels into divers parts of Africa and Asia the Great* (1665, 1675, 1677). — Harris, dans sa *Navigantium atque itinerantium Historia*, t. I, 1705, et J. Ham. Moore, dans sa *New and Complete Collection of Voyages and Travels*, 1785, ont aussi donné le récit des Voyages de Thomas Herbert (voir plus haut les notes p. 379-380).

3. Abraham de Wicquefort, diplomate hollandais qui a représenté à Paris pendant trente-deux ans, de 1626 à 1658, l'électeur de Brandebourg, a traduit successivement les *Voyages d'Oléarius et de Mandelslo*, « qui, dit-il dans sa préface, n'ont pas déplu aux curieux », et il se flatte que « sa traduction des *Voyages de Thomas Herbert* fera honneur à l'original et ne lui sera point infidèle, comme l'a été, ajoute-t-il, je ne sais quelle version flamande qui l'a tout défiguré et tout mutilé ». Il s'est fait illusion, car, quoique nous n'ayons pas jugé à propos de refaire cette traduction, vu le peu d'intérêt du récit de Th. Herbert, cependant nous devons dire qu'elle est pleine de fautes et de lacunes, que nous avons cherché à combler dans une certaine mesure.

4. M. Millies a publié cette figure dans *Over eene nieuw ontdekte afbeelding van den Dodo* (*Koninklijke Akademie van Wetenschappen*, t. XI, 1868) [A. Milne-Edwards : Affinités de l'Aphanaptéryx].

Tableau conservé à la Galerie Royale de Berlin.

Phototypie Berthaud

Dronte *(Didus ineptus)* de l'Ile Maurice.

landais Roelandt Savery a peint dans plusieurs de ses tableaux avec une exactitude et une vérité remarquables et que nous reproduisons ici d'après l'un d'eux.

Le Dronte [*Didus ineptus*] est un oiseau brévipenne caractéristique de la faune éocène, à laquelle appartiennent les Æpyornis de Madagascar, les Dinornis de la Nouvelle-Zélande, les Autruches d'Afrique, les Nandous d'Amérique et les Casoars d'Océanie. C'est, comme nous l'avons dit dans le t. I, p. 494, note 1, une sorte d'énorme Pigeon marcheur; il est éteint depuis le XVIIIe siècle[1].

1. Les drontes peints par Savery l'ont été, non comme le suppose le Dr Hamel (*Bull. de la Classe Physico-Math. de l'Acad. des Sc. de Saint-Pétersbourg*, vol. V, 1847, p. 317), d'après l'individu qu'on exhibait à Londres en 1638, mais d'après celui qui existait en 1626 à Amsterdam. La peinture que nous reproduisons ici est dans la Galerie Royale de Berlin; il y en a d'autres, également fort remarquables, au Belvédère de Vienne (*Arch. f. Naturgesch.*, 1848, p. 79 [ce tableau daté de 1628 a 57 c. sur 41 c.], art. de L. J. Fitzinger), à la Collection Royale de la Haye et au Musée britannique. Un neveu de Roelandt, Jean Savery, a aussi figuré, en 1651, le même oiseau auquel il a donné une dimension double de sa grandeur naturelle; ce dessin est dans le Musée Ashmoléen d'Oxford. — On possède de cet oiseau les restes suivants : 1° une patte provenant des Collections de la Société Royale (mentionnée par Herbert en 1665) (*a*) et conservée depuis le XVIIIe siècle au Musée britannique; 2° la tête (qui est reproduite aux trois quarts de la grandeur naturelle sur la planche ci-jointe) et les pattes de l'exemplaire empaillé du Musée de John Tradescant, qui est mentionné en 1656, sous le nom de *Dodar*, au catalogue de ce Musée (*Museum Tradescantianum or a Collection of Rarities preserved at South Lambeth, near London*, in-12, 1656), et qui est passé ensuite au Musée Ashmoléen d'Oxford où il a été conservé jusqu'en 1755, mais, dans la visite qu'ils firent dans ce musée le 8 janvier de cette année, les conservateurs constatant que cet oiseau était en un piteux état, décidèrent qu'on le brûlerait. Toutefois, le règlement exigeant qu'on gardât, comme témoins, la tête et les pattes des animaux réformés, on possède encore aujourd'hui ces restes précieux; 3° un crâne, qui, d'après le catalogue d'Adam Olearius (*Die Gottorfische Kunstkammer*, in-4, Schleswig, 1666), était à cette époque au musée de Gottorf, à Copenhague, et qui a été retrouvé par le professeur C. Reinhardt et est exposé dans le Musée public de Copenha-

(*a*) Shaw, *Nat. Miscellany*, pl. CXLIII; Blainville, *Nouv. Ann. Mus. Paris*, t. IV, pl. IV, fig. 1 et 2; Strickland and Melville, *The Dodo*, pl. VI et XII, fig. 1 et 3.

RELÂCHE AUX ÎLES MAURICE ET BOURBON DE THOMAS HERBERT, EN 1629.

Quelques richesses et quelques plaisirs que fournissent l'Asie et l'Orient, il est toujours bon de revenir dans son pays et de dire avec le poète : *Nescio quid natale solum*, etc. Partis enfin pour l'Angleterre, qui était l'objet constant de mes vœux et de mes désirs les plus passionnés, après avoir souffert avec une grande patience beaucoup de maux et avoir été en butte à de nombreuses tempêtes, nous avons le 7 juin aperçu une terre au Nord-Nord-Ouest; dès que le soleil parut à l'horizon, nous reconnûmes que c'était l'île Digarrois [île de Diogo Roïs (Rodrigues)][1],

gue (*a*); 4° un bec conservé au Musée de Prague (*b*); 5° enfin les nombreux ossements fossiles qui ont été trouvés dans la Mare aux Songes de l'île Maurice et qui ont permis de reconstruire plusieurs squelettes entiers de cet oiseau curieux; ils ont été étudiés par MM. Owen (Memoirs on the Dodo, *Trans. Zool. Soc. of London*, 1866 et 1871), Coquerel (*Album de la Réunion*, t. III, 1863, p. 74-78, et t. VI, 1866, p. 81-84, avec planches), Gervais et Coquerel (*Comptes rendus Ac. Sc.*, 23 avril 1866), Alphonse Milne-Edwards (Remarques sur les ossements du Dronte nouvellement découverts à l'île Maurice, *Ann. Soc. Nat.*, Zool., 1866), Edward Newton et H. Gadow (*Trans. Zool. Soc. of London*, 1893, p. 281-302, et pl. XXXIII-XXXVII [squelette, pl. XXXVI], et *Ann. Sc. Nat.*, Zool., 1894, trad. Sauzier), Alfred Newton (*Encycoplédie britannique*, 1875 et 1877), et T. Salvadori (*Catalogue of the Colombidæ of the British Museum*).

1. François Pyrard, de Laval, venant de Goa, est passé le 15 mars 1610 « en vue de l'île de Diego Rodrique, qui est à la hauteur du 20° de la ligne équinoxiale du côté du pôle antarctique et est environ éloignée de quarante lieues de l'île Saint-Laurens, du côté de l'Est ». Il ajoute : « nous la découvrîmes au point du jour; elle est inhabitée. En vue de cette île, nous eûmes une fort grande et âpre tourmente,... ce qui nous donna une grande appréhension de périr là.... La tourmente passée, qui dura l'espace de cinq jours furieusement, notre navire était tout ouvert.... Nous nous arrêtâmes à Maurice en mars.... Enfin, passant la terre de

(*a*) Reinhardt, dans *Kroyer's Tidskrift*, t. IV, p. 71; Lehmann, *Nova Acta Naturæ Curiosorum*, t. XXI, p. 491.

(*b*) Voir Reuss, Paleontol. Miscell., in *Denskschrift Akad. Wien*, 1855, p. 71, pl. I.

Tête du Dronte de Maurice (3/4 de la grandeur naturelle).

Phototypie Berthaud

qui est située à 20° au Sud de la ligne[1] et qui a environ cinquante mille anglais de tour. Nous n'y mouillâmes point l'ancre, parce que nous savions que l'île Maurice n'était qu'à quatre-vingt-dix lieues de là dans l'Ouest-Nord-Ouest, et que nous y trouverions plus de vivres et y serions plus en sûreté.

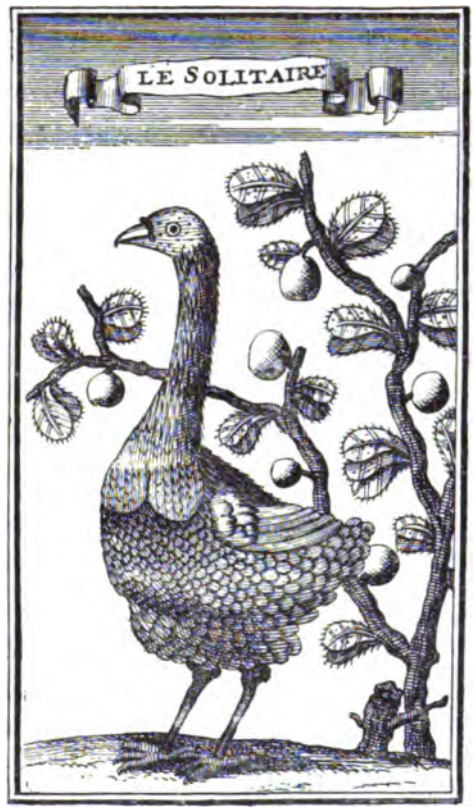

Dodo ou Solitaire de l'île Rodrigues.
(D'après Leguat, *Voyages et Avantures en deux isles désertes des Indes Orientales*, t. I, 1708, p. 98).

Les officiers de notre navire m'ont assuré que cette île de Digarrois [Rodrigues] a été découverte par les Portugais, mais qu'auparavant quelqu'un du pays de Galles y avait atterri et avait eu l'honneur de lui donner ce nom; je ne puis toutefois m'imaginer ce que signifie ce mot de *Digarrois*, si ce n'est qu'il dérive de *Digarrad*, c'est-à-dire en ancien breton « désert ». En effet, c'est une île fort déserte, où il n'y a pas d'habitants, mais où

Natal, nous n'eûmes aucune tourmente forte au Cap de Bonne-Espérance que nous découvrîmes le 8 avril 1610 ». Il arriva à Laval le 16 février 1611 (*Voyage de François Pyrard, de Laval*, 2e partie, 1672, p. 183-184).

1. L'île Rodrigues est comprise entre 19°40′ et 19°47′ de latitude australe et 61° et 61°11′ de longitude orientale

l'on trouve en très grande quantité toutes sortes de bois, des tortues, des Dodos[1] [ou Drontes] et d'autres oiseaux rares et bons à manger. Suivant ce que nous avons pu juger, elle était à environ six lieues de nous, et sa partie Sud-Ouest est entourée de récifs et de bancs de sable fort dangereux. Le vent était si favorable, qu'en peu d'heures nous sommes arrivés à l'île

1. Le Dodo ou Dronte de l'île Rodrigues est différent de celui de l'île Maurice et de celui de l'île Bourbon; c'est l'oiseau nommé, en 1691, le *Solitaire* par Leguat qui en donne une longue et intéressante description dont nous allons citer quelques passages : « On voit rarement les Solitaires en troupes. Les mâles ont d'ordinaire le plumage grisâtre et brun, les pieds de Coq d'Inde et le bec aussi, mais un peu plus crochu. Ils n'ont presque point de queue et leur derrière couvert de plumes est arrondi comme une croupe de cheval. Ils sont plus haut montés que les Coqs d'Inde et ont le cou droit, un peu plus long à porportion que ne l'a cet oiseau quand il lève la tête. L'œil est noir et vif, et la tête sans crête ni houpe. Ils ne volent point; leurs ailes sont trop petites pour soutenir le poids de leur corps. Ils ne s'en servent que pour se battre et pour faire le moulinet quand ils s'appellent les uns les autres. Ils font avec vitesse vingt ou trente pirouettes tout de suite, du même côté, pendant quatre à cinq minutes; leurs ailes font alors un bruit qui approche fort de celui d'une crécerelle [crécelle] et qu'on entend de plus de deux cents pas. L'os de l'aileron grossit à l'extrémité et forme sous la plume une petite masse ronde comme une balle de mousquet; cela et le bec sont la principale défense de cet oiseau » (*Voyages et Avantures de François Leguat*, t. I, 1708, p. 98-99). — Un ancien gouverneur de l'île Bourbon, D'Heguerty, dit en 1734 : « On trouve dans l'île Rodrigues des oiseaux de différentes espèces que l'on prend souvent à la course et, entre autres, des *Solitaires*, qui n'ont presque point de plumes aux ailes; cet oiseau, plus gros qu'un cygne, a la physionomie triste; apprivoisé, on le voit toujours marcher à la même ligne, tant qu'il a d'espace, et rétrograder de même sans s'en écarter. Lorsqu'on en fait l'ouverture, on y trouve ordinairement des bézoards dont on fait cas et qui sont utiles dans la médecine » (*Mémoires de la Soc. R. des Sc. et Belles-Lettres de Nancy*, t. I, p. 79). Voir au sujet du Dodo de Rodrigues (*Pezophaps solitarius*), dont on possède un certain nombre d'os dans les divers musées de France et d'Angleterre : Buffon (*Hist. Nat. des Oiseaux*, t. I, 1771, p. 485); Gmelin (*Systema Naturæ* de Linné, t. I, 1788, p. 728); Strickland (*Proc. Zool. Soc.*, 1844, p. 77-79, et *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, XIV, p. 324-326, et *The Dodo and its kindred*, 1848, p. 44-56 et 112-119); A. et E. Newton (On the Osteology of the Solitaire, *Phil. Trans.*, 1869, p. 327-362 et pl. XV-XXIV); Oustalet (Faune des îles Mascareignes, *Ann. Sc. Nat.*, Zool., t. III, 1896, p. 78).

Maurice, qui n'est pas un endroit à mépriser; elle est si utile et si commode pour les navigateurs, que le lecteur ne trouvera pas mauvais que je lui en fasse une courte description.

L'île Maurice est située dans la zone torride, non loin du Tropique du Capricorne, par 20°5'[1] de latitude antarctique. Sa longitude à l'Ouest du cap Comorin est de 20°20'[2]; la variation y est de 24°19'. Les géographes ne sont pas d'accord sur la partie du monde à laquelle il faut l'attribuer, parce que l'on peut dire, d'une part, qu'étant dans la grande mer du Sud [l'Océan Pacifique?], elle appartient en quelque façon à l'Amérique et, d'autre part, qu'elle regarde les Indes Orientales, Java et les autres îles de l'Océan Asiatique. On peut dire aussi qu'elle fait partie de l'Afrique, vu qu'il semble que Madagascar lui tend les bras et qu'elle n'est éloignée de la côte orientale de cette reine des îles que de cent lieues ou de trois cent milles anglais[3]. Mais, quoiqu'on ne sache pas d'une manière très précise à quelle partie du monde elle appartient, il est très certain qu'il n'y en a point à qui elle puisse faire honte. Je n'importunerai point le lecteur de ce que j'ai trouvé dans les autres relations, et je lui rapporterai seulement très fidèlement ce que j'y ai vu moi-même ou ce que j'en ai appris par l'expérience.

L'île Maurice a été découverte par les Portugais, qui, grâce à leur intelligence et à leur audace, ont révélé tant de terres inconnues aux Européens avant que Christophe Colomb eût le premier fait le voyage du Nouveau Monde, et ils ont donné des noms à celles qui n'en avaient point, au moins pour nous autres. De ce nombre, était cette île qu'ils ont appelée *Do Cerne*, mais

1. L'île Maurice est comprise entre 19°59' et 20°31'30" de latitude Sud.
2. Sa partie orientale est située à 19°40'51" du cap Comorin.
3. 100 lieues de 25 au degré = 445 kilomètres et 300 milles anglais = 482 kilomètres. La distance entre la partie occidentale de Maurice et Madagascar est en réalité d'un peu plus de 900 kilomètres.

improprement, puisque celle que Pline en son histoire (liv. VI, chap. XXXI) nomme *Cerne* est située auprès du golfe Persique, ou, suivant quelques auteurs, est l'une des Açores. Depuis ce temps, elle a souvent changé de nom; car on lui a donné successivement celui de Rodrigues, puis celui de Cygnée, et récemment les Hollandais l'ont appelée île Maurice, soit du nom du prince Maurice de Nassau, amiral des Provinces-Unies, soit du nom de quelque navire qui y a le premier touché pour s'y ravitailler. C'est une question que je ne me charge pas de trancher; qu'il me soit cependant permis, puisqu'il y a à ce sujet quelque incertitude, de chercher l'étymologie de ce nom dans l'ancienne langue cambrique [langue des habitants du pays de Galles], dont on trouve des traces dans beaucoup de mots de ces pays lointains; car *Maur-gnisus* signifie en cette langue « île plus grasse », et on la peut bien appeler ainsi, si on la compare aux îles Digarrois [Rodrigues], la Forêt d'Angleterre [Bourbon], Dozimo (?), Sainte-Apollonie (?) et les autres; c'est pour cela qu'elle a été nommée *Maur-isius*. Mais admettons que ce soient les Hollandais qui lui aient donné le nom de Maurice, il ne s'ensuit point pour cela qu'ils y aient plus de droits que les Anglais, puisqu'ils avouent eux-mêmes que nous y avons été plus de douze ans avant eux; et du reste, si ceux qui donnent le nom à une île en doivent être les maîtres, il est évident que nous ne pouvons, ni nous ne voulons la disputer aux Portugais. Il faut remarquer que les historiens portugais disent que dès l'an 1505, lorsque Francisco de Almeida, ce grand conquérant et découvreur portugais, étendit la domination de son maître sur presque toute la côte d'Agisimba, ou Afrique Méridionale [Afrique Orientale], à Kiloa, à Mombaz, à Malindi, à Mozambique, etc., où il bâtit plusieurs forts, il a trouvé dans ces divers endroits, ainsi que dans plu-

sieurs îles dont celle dont nous parlons faisait sans doute partie, des croix et d'autres signes du Christianisme, et que, jugeant par là que le Christ y avait été adoré autrefois, il ne voulut point que l'on dît qu'il était le premier chrétien qui eût découvert ces pays.

L'île de Maurice possède tout ce qui est nécessaire à l'homme, au moins autant qu'on peut l'attendre de sa situation sous la zone torride. Elle est, surtout du côté de la mer, haute et montagneuse; elle est ronde et n'a pas plus de cent milles anglais de tour; sa plus grande longueur est du Nord-Est au Sud-Ouest. Elle est partout belle et agréable; les fleurs des arbres y réjouissent la vue et principalement le cerveau; le vent de Nord-Ouest y rafraîchit agréablement l'air, lorsque le soleil, entrant dans le signe du Cancer [en juin], l'échauffe le plus. Je me donnerais la peine de détromper ceux qui, n'ayant jamais bougé de chez eux, ont encore l'opinion accréditée chez les Anciens que la zone torride est inhabitable, si l'expérience n'avait dès longtemps détruit cette erreur et montré avec évidence qu'il n'y a point sur la terre de région plus habitable, plus belle et plus abondante en toutes sortes d'excellentes productions; il est vrai que cette zone est toute l'année exposée aux rayons ardents du soleil qui enflamme l'air et que les vapeurs n'y forment pas de nuées comme dans les climats plus froids, mais à la place le ciel lui donne tous les jours de la rosée qui humecte la terre et la rend merveilleusement fertile et, sur le soir, il lui envoie, au coucher du Soleil, un bon vent d'Ouest qui rafraîchit tellement l'air que les plus grandes chaleurs, même en pleine canicule, ne sont nullement intolérables et que le pays n'est pas malsain.

Maurice est arrosé par un grand nombre de charmants cours d'eau, qui ne servent pas seulement à arroser et fertiliser la

terre, mais dont le doux murmure ravit aussi les sens et porte insensiblement l'homme à la méditation. La terre est ombragée par de hauts et gros arbres, que revêt une verdure continuelle, odorante et très agréable à la vue; les intempéries n'effacent jamais la beauté de ce décor, car, ces pays n'étant pas soumis aux frimas, la sève ne se retire pas comme chez nous jusqu'au centre de la terre et continue toute l'année à donner de la vigueur à la nature, et le soleil, qui est seul capable de l'entretenir, ne cesse de la renforcer, ce qui y amène un printemps perpétuel. Il semble que l'on trouve à Maurice un résumé de tout ce qu'il y a de plaisant et d'agréable ailleurs; il est en effet certain qu'on trouve en cette petite île une heureuse réunion de tous les éléments, réunion qui, selon le sentiment presque universel des philosophes, est nécessaire pour constituer une beauté parfaite.

Il y a une grande quantité de torrents, dont l'eau est la meilleure et la plus agréable du monde; en certains endroits, ces cours d'eau descendent bruyamment le long des rochers et produisent des cascades, belles à voir et que l'art ne saurait imiter; en d'autres, ils coulent doucement en serpentant et faisant mille détours jusqu'à ce qu'ils se jettent dans la mer.

On y trouve des arbres qui produisent d'excellents fruits, et d'autres dont le bois est bon pour brûler, pour bâtir et pour faire de beaux meubles; je n'en sais pas les noms et je ne suis pas assez habile dans l'art d'écrire pour en donner une bonne et intelligible description. Il y a une sorte de bouy [buis] dont n'approche point celui d'Europe, tant il est gros et beau et tant sa verdure est agréable. Les ébéniers de toutes sortes, noirs, blancs, rouges et jaunes, y abondent; ces arbres sont hauts, menus et droits, revêtus au dehors d'une écorce épaisse et formés en dedans d'ébène, dont la qualité noire est la plus

belle et la plus recherchée; c'est surtout avec l'ébène noir qu'on fait les beaux meubles, comme cabinets, bordures de miroirs et de tableaux, trictracs et échiquiers, etc.; il est si estimé qu'il n'y a pas encore longtemps que plusieurs vaisseaux flamands et français sont venus ici pour y prendre une pleine cargaison de ce bois précieux, qui croît dans toutes les Indes

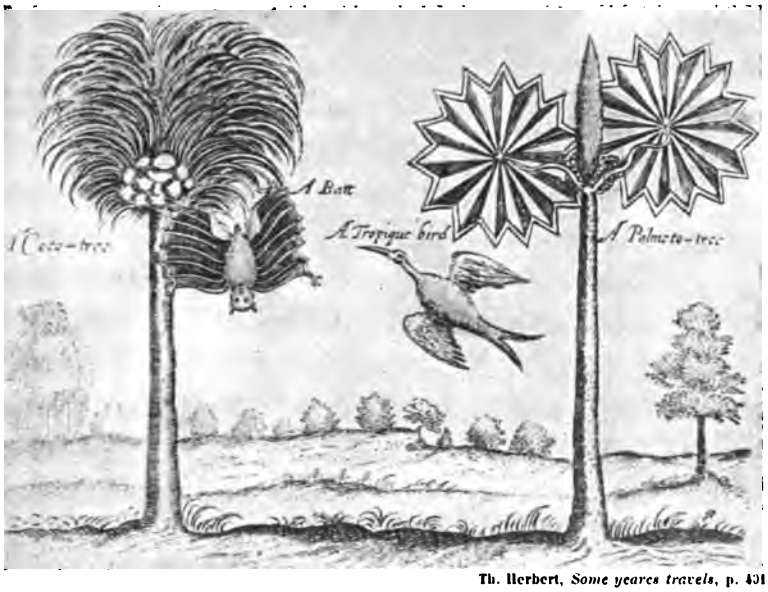

Th. Herbert, *Some yeares travels*, p. 401.

Cocotier et palmiste (Aréquier). — Chauve-souris (Roussette) et Oiseau des tropiques (Phaéton).

Orientales, mais qui à Maurice vient en plus grande abondance et y est plus beau que partout ailleurs. Il y forme en effet de vraies forêts et, en quelques endroits, les arbres sont si près les uns des autres que j'avais de la peine à passer au travers de la futaie.

Le palmier [palmiste ou aréquier] est un arbre admirable, dont les voyageurs tirent toutes sortes de commodités. Il a à peu près la hauteur du Cocotier ou du Dattier, mais ses bran-

ches sont plus grosses et plus rondes, et son tronc, qui est cylindrique et uni, est haut et droit, n'ayant de feuilles et de branches que tout au sommet, encore celles-ci, qui sont vertes et dentelées, sont-elles en petit nombre; on voit quelques gousses pleines de graines aux aisselles des branches. Il y a l'arbre mâle et l'arbre femelle, qui tous deux portent des fleurs; mais il n'y a que ce dernier qui produit des fruits, et il n'en a point si l'on n'a le soin d'y enter et incorporer tous les ans une branche engrainée du mâle, qui est le principe de la génération, afin que, par le mélange de leurs semences, les fruits puissent se former en leur saison. Ses feuilles servent à divers usages, entre autres à couvrir les tentes contre l'ardeur du soleil et aussi contre le serein de la nuit, qui y est fort dangereux. Au sommet du tronc, est une certaine moelle, dans laquelle réside la vertu végétative de l'arbre et qui est, comme l'on pourrait dire, son âme, car il meurt dès qu'on la lui ôte; cette moelle est de la grosseur d'un chou cabus [chou pommé]; crue, elle a le goût de noix, et, bouillie, celui de chou-fleur. Le vin de palmier est très supérieur au vin ordinaire; il est bon, doux, nourrissant et agréable à boire; quand il vient d'être fait, il a la couleur et le goût du muscat. Il saisit le cerveau, morfond l'estomac, purge et débouche les obstructions, tue les vers, et, si on l'expose deux jours au soleil, il devient d'excellent vinaigre. Voici la manière dont on fait ce vin : les arbres croissant fort près les uns des autres, on fait de petits trous à trois ou quatre d'entre eux et il en sort aussitôt une liqueur, qu'on recueille dans des vases qui sont vite remplis. En ce qui nous concerne, nous étions trop pressés et trop impatients pour prendre la peine de faire porter auprès d'eux des barils et nous nous sommes contentés de nous en gorger à l'aide d'un bout de roseau ou d'une tige de plume d'oie, allant

d'un arbre à l'autre; deux ou trois suffisaient pour nous rassasier tous.

Il n'est pas nécessaire que je parle du cocotier, puisque je n'ai rien à ajouter à ce qu'en ont dit Linschot, Silvester et d'autres. Ce qui me faisait grand plaisir, c'est que, à peine étions-nous à une distance de dix pas de ces palmiers, nous y voyions venir en masse des perroquets et diverses autres espèces d'oiseaux et même plusieurs sortes de lézards, qui se dépêchaient de profiter de l'orifice que nous y avions faite, pour humer cet excellent nectar.

A Maurice, il y a beaucoup de sortes d'arbres, qui sont très différents de forme et de nature. J'ai par curiosité mordu dans l'un d'eux, mais, pendant plus d'une demi-heure, j'en ai eu la bouche et les lèvres brûlantes comme si j'avais avalé du soufre trempé dans du vitriol. Cet arbre n'est ni vert, ni bon, ni beau ; il est tout nu, sans fleurs ni feuilles, et il ne donne par conséquent point d'ombrage; son tronc est si mou et cède si facilement au toucher qu'une balle de mousquet perce à jour un tronc qui n'a pas moins de cinq ou six pieds d'épaisseur. J'y ai gravé mon nom avec un couteau, avec autant de facilité que si je l'eusse écrit dans le sable avec un bâton. Je ne sais pas le nom de cet arbre, non plus que celui d'un autre que cette île produit en grande quantité et qui ressemble à l'*Ogou* [*Strophantus*] des nègres de Sierra-Leone, dont le suc leur sert à empoisonner leurs flèches et leurs autres armes; cet arbre n'est ni bien haut, ni gros, mais il étend ses branches fort loin et produit des gousses semblables à celles des fèves des Indes, armées de quantité de pointes fort aiguës. On pourrait croire que ces piquants dangereux défendent un fruit précieux, mais il n'en est rien, car ce fruit, qui est enfermé dans la gousse, est rond, un peu moins gros qu'un œuf de pigeon, et sa coque

a la couleur du Bézoard; quand on l'a cassé, non sans peine, car il est dur, on y trouve un noyau pareil au gland, dont il a le goût, mais, qui, d'après certaines expériences faites par notre médecin du bord, serait vénéneux.

Il y a, en cette île, d'autres arbres, dont les uns rappellent le pin, les autres le frêne, quelques-uns le buis ou le cyprès, et qui produisent des fruits très différents, semblables les uns aux pommes de pin, les autres aux artichauts, d'autres aux prunes, aux noix ou aux mûres, mais il ne faut pas m'en demander les noms ni les vertus; je ne suis pas assez savant pour en pouvoir parler. Ce que j'en puis dire, c'est que tous ne laissent pas d'être consommés, car ce que les oiseaux abandonnent, les tortues le mangent, et ce que celles-ci ne prennent point, les sangliers le dévorent, quand même d'autres animaux en auraient mangé une partie. Cette île, qui a beaucoup de bois et beaucoup d'eau, produit tout ce qu'ailleurs la terre ne donne que par suite du travail assidu d'un bon laboureur, et elle nourrit une très grande quantité de toutes sortes d'oiseaux [1].

1. « Avant 1735, les viandes que fournissait l'Ile-de-France consistaient en cerfs d'une très petite espèce, tigrés et d'un goût succulent, en cochons marnos [marrons], qui sont comme des sangliers, et en gibier comme perdrix [*Margaroperdix madagascariensis*], pintades [*Numida tiarata*] et divers oiseaux aquatiques. M. de la Bourdonnais, ayant eu le gouvernement général des îles de France et de Bourbon, y a fait transporter à grands frais une quantité de taureaux et de vaches de Madagascar, dont la race s'y est multipliée. Les ramiers [*Alectrœnas nitidissima, Nesœnas Mayeri*], qui sont très communs dans l'Ile-de-France, sont très délicats, mais il est dangereux d'en manger toute l'année; il y a en effet une saison où ils se nourrissent de certaines graines qui les enivrent, et, si l'on en mange dans ce temps critique, on en ressent des effets fâcheux, dont les moindres sont des contractions dans les nerfs et dans les muscles et souvent des convulsions dont on ne guérit qu'à force de remèdes et de ménagements. On y voit encore une quantité prodigieuse de singes de la moyenne espèce; malgré la guerre continuelle que leur font les habitants pour garantir leurs plantations, ils parviendront difficilement à les détruire » (D'Heguerty, Discours prononcé devant le roi de Pologne

J'en citerai quelques-uns, et premièrement les *Dodos* [*Didus ineptus*], que l'on trouve ici, comme du reste en l'île de Digarrois, ou Diego Rois [île de Diogo Rodrigues ou île Rodrigues][1].

Stanislas, le 26 mars 1751, sur l'île Bourbon, où il a commandé pendant plusieurs années, *Mém. Soc. Roy. Sc. et Bell.-Lett. de Nancy*, t. I, 1754, p. 81).

1. En 1638 (voir plus loin, p. 476), on montrait à Londres un Dronte de l'île Maurice vivant, qui n'était certainement pas le même que celui exhibé en 1626 à Amsterdam, dont nous avons parlé plus haut, p. 404, et que l'excellent peintre Roelandt Savery a reproduit dans plusieurs de ses tableaux d'animaux. Il y a eu aussi un Dronte de l'île Bourbon qui a vécu quelque temps en Hollande, et dont P. Witthoos nous a laissé une belle peinture (Ed. Newton) [voir la reproduction de ce tableau plus haut, p. 292 *bis*]. — Le Dodo de Maurice [*Didus ineptus*, L.] et ses congénères de Bourbon [*Didus borbonicus* Schlegel (*Mus. des Pays-Bas*, Struthiones, 1873, p. 3), ou *Apterornis solitarius* de Selys (*Rev. Zool.*, 1848, p. 293) et A. Milne Edwards (*Ibis*, 1869, p. 272)] et de Rodrigues [*Didus solitarius* Gmelin (t. I, 1788, p. 728, n° 2), ou *Pezophaps solitarius* Strickland (*The Dodo and its kindred*, 1848, p. 46)] sont des Colombidés géants à ailes rudimentaires, qui sont éteints aujourd'hui comme le sont aussi à Madagascar les nombreuses espèces d'oiseaux brévipennes colossaux des genres Æpyornis (Geoffroy) et Mullerornis (Milne-Edwards et Grandidier) (*a*). On trouvera la description du Dodo ou Dronte de Maurice (dénommé par les Hollandais *Dod-aersen* [c'est-à-dire oiseau somnolent] ou *Walckvögel* [c'est-à-dire oiseau dégoûtant]) dans le t. I, p. 244 (note et planche), 250-251, 268 *bis* (planche) et 393, et dans ce tome-ci, p. 284 (avec figure) et p. 404 *bis* et 406 *bis*. Pour plus de détails au sujet des divers Dodos, on peut consulter : Clusius, *Exotica*, 1605, qui donne une mauvaise figure du Dodo de Maurice et d'un caillou long d'un pouce qui a été trouvé dans son gésier; Nieremberg, *Historia Naturæ maximè peregrinæ*, Anvers (1635), p. 231 (*Cygnus cucullatus*); *Wilkin's edition of Brown's works*, t. I, p. 369, et t. II, p. 173, et sir Hamon L'Estrange, *Observations on Brown's vulgar errors* (jan. 1653) [British Museum, Sloane MS., 1839, fol. 54 (*b*)] (*Dodo*); John Tradescant (*c*), *Museum Tradescantium*, in-12 (1656), p. 4 (*Dodar*); John Johnston, *Historiæ naturalis de Avibus libri VI*, fol., Amsterdam, 1657, p. 122, pl. LVI (*Cygnus cucullatus*); Guglielmus Piso, *Additions to Jacobi Bontii Historiæ naturalis et medicæ Indiæ orientalis libri VI in Guglielmi Pisonis medici Amstelœdamensis de Indiæ utriusque re naturali et medicâ libri XIV*, fol., 1658, Amsterdam, liv. V, chap. XVII, p. 70 (*Dronte, Dodaers*); Thevenot, *Voy. de Bontekoe*, 1663,

(*a*) *Annales des Sciences Naturelles*, Zool., 1869, p. 81-114, avec 14 planches; *C. rend. Acad. des Sc.*, 15 janvier 1894, p. 122-127; et *Bull. du Mus. d'Hist. natur.*, 1895, p. 9-11 avec les fig. de la tête et des os de l'Æpyornis et du Mullerornis. — (*b*) Voir le passage de ce manuscrit concernant le Dronte, plus loin, p. 476. — (*c*) Boothby dit qu'il a donné à Tradescant, marchand d'objets d'histoire naturelle, beaucoup d'objets venant de Madagascar (voir dans le tome III *Coll. ouvr. anc.*).

Les Portugais ont donné ce nom à cet oiseau, à cause de sa simplicité; s'il habitait l'Arabie, ils eussent pu lui donner celui de Phénix, tant sa taille et sa figure sont extraordinaires. Il a le corps rond et extrêmement gras, en sorte qu'il y en a peu qui ne pèsent pas plus de cinquante livres; il doit cet embonpoint et cette graisse à son pas lent et à sa démarche paresseuse. Il est plus agréable à voir que bon à manger, quoique peut-être il se trouve des estomacs assez chauds pour en pouvoir digérer la chair qui est coriace et mauvaise. En voici une autre description : Le *Dodo* respire la mélancolie, comme le montrent ses yeux

p. 1-5 (Dronte ou Dodaers [voir plus haut, p. 293-294]; Robert Hubert [ou Forges], *A catalogue of part of those rarities collected in 30 years time with a great deal of pains and industry by one of His Majestie's sworn servants*, R. H. (Robert Hubert) [alias Forges], in-12, 2e édition, 1665 (*Dodo*); Adam Olearius, *Die Gottorfische Kuntskammer*, in-4°, 1666, Schleswig, et édit. 1674, pl. XIII, fig. 5 (*Gallus peregrinus*); Gualterus Charleton, *Onomasticon Zoicon, plerorumque animalium differentias et nomina propria pluribus linguis exponens*, in-4°, 1668, London, p. 113 (*Dodo*); Franciscus Willughby, *Ornithologiæ libri tres*, fol., 1676, London, p. 107, pl. XXVII (*Cygnus cucullatus*) [translated in english and enlarged by John Ray, fol., 1678, London, p. 153, pl. XXVII]; Gualterus Charleton, *Exercitationes de differentiis et nominibus animalium*, fol., 1677, Oxford, p. 117 (*Dodo*); Benjamin Harry, *A copy of M. Benj. Harry's Journall, when he was chief mate of the Shippe Berkley Castle, capt. Wm. Talbot, on a voyage to the Coste and Bay [of Bengal] in 1679, which voyage they wintered at the Maurrisshes [Mauritius]* (Brit. mus., Addit. MS. 3668, 11 D) [voir son récit dans le tome III *Coll. ouvr. anc. Mad.*]; Nehemiah Grew, *Musæum Regalis Societatis or a Catalogus and Description of the natural and artificial rarities belonging to the Royal Society*, fol., 1681, p. 60 (*Dodo*); Edward Llhwyd, *Catalogus animalium quæ in Museo Ashmolæano conservantur* (MS. in Ashmolean Museum), libri Domini Principalis Coll. Ænei Nasi, 1684, n° 29 (*Gallus peregrinus gallinaceus*); Lacroix, *Relation des îles d'Afrique*, 1688; Thomas Hyde, 1700 (*Dodo*), etc.; J. Hamel (Le Dodo, dans le *Bull. Classe physico-math. de l'Acad. Sc. Saint-Pétersbourg*, t. III, 1845, p. 350-352, t. IV, 1846, p. 49-68, t. V, 1847, p. 315-317, et t. VII, 1848, nos 5-6), et surtout : Strickland et Melville, *The Dodo and its Kindred*, 1848; Owen, *Memoirs on the Dodo* (*Trans. Zool. Soc. London*, 1866 et 1871); Alph. Milne-Edwards, *Remarques sur les os du Dronte découverts à Maurice* (*Ann. Sc. Nat.*, Zool., 1866); Ed. Newton et H. Gadow, (*Trans. Zool. Soc. London*, 1893, et *Ann. Sc. Nat.*, Zool. 1894, trad.); et Oustalet, *Faune des îles Mascareignes* (*Ann. Sc. Nat.*, Zool., t. III, 1896, 77).

tristes; cette mélancolie est peut-être due à ce que la nature lui a joué le mauvais tour de lui donner un corps pesant et de toutes petites ailes incapables de lui permettre de se soulever de terre et ne lui servant qu'à faire connaître à tous qu'il est oiseau. Sa tête a une forme et un aspect fort extraordinaires, étant, d'un côté, couverte d'un duvet de plumes noires et, de l'autre côté,

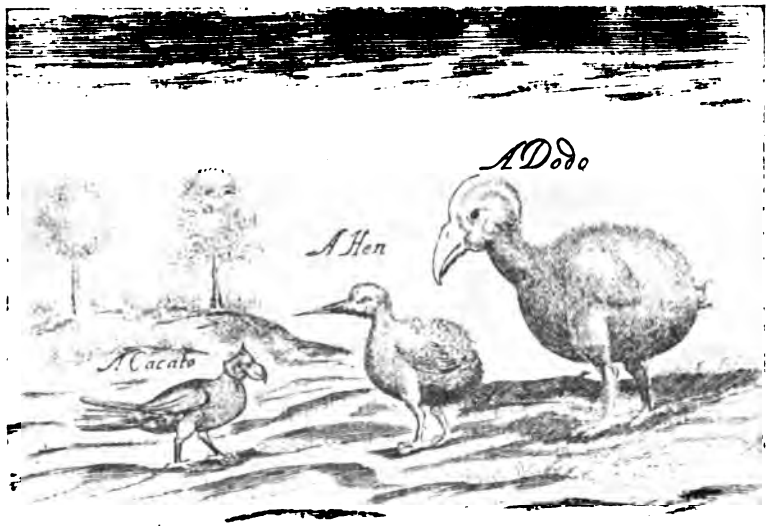

Th. Herbert, *Some years travels*, p. 403.

Lophopsittacus mauritianus. — Erythromachus Herberti. — Didus ineptus.

étant toute chauve et toute blanche, comme si sur cette partie était jeté un voile clair et transparent. Il a le derrière tout rond et, au-dessous, des plumes d'un vert gai, mêlées à d'autres d'un jaune pâle. Ses yeux sont ronds et petits, brillants comme des diamants, mais sans aucune vivacité. Tout son plumage n'est qu'un fin duvet, comme celui des oisons, sinon à la queue qui est formée par trois ou quatre plumes, placées comme les poils de la barbe d'un Chinois. Il a les jambes grosses, noires et fortes, et les talons et griffes sont pointus; son estomac est

sert pour nager, lui servent aussi à se traîner sur la grève. Ses mamelles le supportent aussi lorsqu'il marche à terre et, quoiqu'il soit poisson, sa chair ne laisse pas d'avoir le goût de veau, mais sentant un peu la vase. Ses intestins ressemblent à ceux des vaches, et c'est pour cette raison et à cause de sa grosse tête, qu'on lui a donné le nom de vache marine; il est du reste certain que la terre ne porte point d'animal qui n'ait son sem-

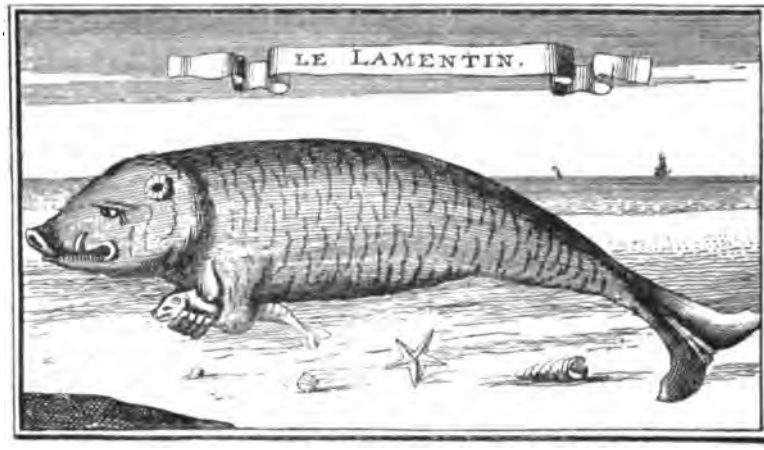

Manate [Dugong].
(D'après Leguat, *Voyages et Avantures en deux isles désertes des Indes Orientales*, t. I, 1708, p. 93).

blable dans la mer. Ce poisson est fort grand, et cependant il nage fort lentement; il aime les eaux peu profondes et s'approche volontiers de la terre afin d'y pouvoir paître. André Evans, le capitaine de notre vaisseau, en a poursuivi un qu'il a percé d'un coup de trident sur la grève de la baie de Maurice et il lui a donné plus de cinquante coups de poignard avant de l'achever; sa victoire lui coûta cher, car cet animal avant d'expirer le serra si fort avec sa queue qu'au sortir de cette lutte il commença à cracher du sang, sans en ressentir, il est vrai, aucune douleur, et il en mourut trois semaines après à

l'île de Sainte-Hélène. La tête de ce poisson est comme celle de l'éléphant, mais sa trompe n'est pas si grande et a plutôt quelque rapport avec un mufle de vache; ses yeux sont petits et le corps a douze pieds de long et six pieds de large. On dit que c'est un fort beau poisson, ayant de l'affection pour les hommes et prenant même, comme les Dauphins, plaisir à les regarder. On ajoute qu'il a dans la tête une pierre d'une valeur inestimable à cause de ses vertus; il paraît en effet que le vin où elle a trempé, pris à jeun, est souverain contre la pierre et contre la colique, de sorte qu'elle est bien plus précieuse que les six grosses dents dont est armée sa gueule.

Permettez-moi de vous nommer une partie des poissons que nous avons pris à Maurice : dauphins, benetates [bonites], albicores [thons], cavalloes [dorades], baleines, porcs-épics de mer, porcs marins, mulets, brêmes, tanches, truites, soles, raies, flettes, tortues, crabes, huîtres, etc. Il y a aussi un certain poisson tacheté, que les matelots avaient nommé le crapaud de mer, à cause de son venin qui est mortel; c'est l'un des premiers que nous ayons trouvé dans nos filets et quelques-uns des matelots, qui, pressés par la faim, en ont mangé, sont morts, tandis que d'autres ont perdu l'esprit; ce poisson ressemble à la tanche, mais il est beaucoup plus noir, tacheté et d'une vilaine couleur. Il y avait divers autres poissons, auxquels personne n'a voulu goûter de peur de tomber dans l'erreur mortelle de leurs compagnons; les uns ressemblaient à des sangliers, les autres à des chats, et il y en avait de ronds, de pointus, de triangulaires. Nous avons aussi pris le poisson que les Romains appelaient *Torpedo*, à cause de la crampe qu'il donne à ceux qui le manient; nous en avons eu l'expérience : un de nous, l'ayant touché, se mit de suite à trembler; la nature a donné cet avantage à cet animal pour lui permettre de recouvrer sa liberté, car la vapeur

si froide qu'il exhale rend insensibles et immobiles les parties du corps humain qui viennent en contact avec lui, si bien que, malgré soi, on le laisse retomber dans la mer.

L'île Maurice fournit, en outre, des chèvres, des porcs, des bœufs et des tortues de terre [*Testudo Sumeirei*], parmi lesquelles il y en avait de si grosses que deux hommes se pouvaient aisément asseoir sur leur carapace et si fortes qu'elles les portaient sans peine[1]; les Portugais disent même qu'ils y en ont trouvé de si énormes que quinze hommes s'y pouvaient tenir debout. Les matelots en mangent la chair avec plaisir, mais, à mon goût, c'est de la viande tout au plus bonne pour les pourceaux; j'aime mieux m'en amuser que m'en nourrir, comme du reste des rats, des chauves-souris [Roussettes] et des guenons [Maques ou Lémurs?] de cette île.

La plupart de ces animaux, tant utiles qu'inutiles, y ont été, paraît-il, apportés autrefois par les Portugais afin de s'y ravitailler en revenant des Indes; mais aujourd'hui ils n'oseraient jeter l'ancre dans ces parages, dans la crainte d'y rencontrer des Anglais ou des Hollandais, de sorte qu'ils ne jouissent pas du fruit de leurs efforts. Les oiseaux que l'on y peut avoir sans peine, ce sont des poules[2] [Rallides à bec droit, du genre *Erythromachus sp.* (voir plus haut, p. 419, la figure de ce rallide dénommé par Th. Herbert « a hen »)], des chauves-souris [Roussettes] et des

1. Voir, dans le tome I de la *Coll. ouv. anc. Madag.*, le voyage de Van Neck et Warwik, p. 243 et pl. 242 *bis*, 244 *bis*.

2. Schlegel a donné à tort à la poule (*Hen*) de Th. Herbert, dont le bec est long, droit et pointu, le nom de *Didus Herberti*. C'est en réalité un rallide très voisin de la « Gélinotte de Rodrigues » de Leguat (*Voyages*, t. I, 1750, p. 103), sinon identique, par conséquent un *Erythromachus*, oiseau à bec droit, à pattes plus courtes et à formes plus ramassées que l'*Aphanapteryx* (voir la fig., p. 419). On a trouvé des ossements de l'espèce de Rodrigues, *Erythromachus Leguati* (A. Milne-Edwards, *Ann. Sc. nat.*, Zoologie, 1874, art. 3, p. 6 et suiv. et pl. XI).

hérons. Ces poules [Rallides] se tiennent par compagnies de vingt, de trente ou même de quarante individus, et qui en attrape une, les prend toutes; le plus sûr moyen de les prendre, c'est de leur montrer une étoffe écarlate, car cette couleur les met tellement en colère qu'emportées par la rage, elles se précipitent en volant contre l'habit ou le drap qu'on agite devant elles et, dès qu'on en a abattu une, les autres ne bougent plus et on les prend toutes aisément [1]. Rôties, elles ont le goût d'un cochon de lait.

De même, les hérons sont si peu accoutumés à voir des hommes et connaissent si peu l'effet de la poudre, qu'ils n'ont aucune méfiance et qu'il est très facile de les prendre. J'ai vu tirer sur une compagnie de six de ces oiseaux, dont l'un fut tué, et les autres ne remuèrent pas seulement les ailes et se laissèrent tuer l'un après l'autre. Ne connaissant point le danger, ils ne s'émeuvent pas et ne se préoccupent que de la mort de leurs compagnons. Il y a un nombre incroyable de chauves-souris [Roussettes] dont la grosseur est surprenante; quelques-unes sont aussi grandes que les vautours (voir plus haut la figure d'une de ces roussettes, p. 413). Les matelots en aiment la chair et les nourrissent comme les lapins. Mais, si mon estomac ne me trompe, il n'y a point de plus méchante viande au monde. Ce sont du reste de vilains animaux, importuns par leurs cris, car ils ne cessent de s'appeler les uns les autres; on les voit pendus en grand nombre, comme un essaim d'abeilles, au bout des branches d'un même arbre, accrochés par l'extrémité de leurs ailes et la tête en bas.

Dans cette île, on prend sans aucune peine toutes sortes de poissons. Le jour qui a précédé notre départ, nous en avons

1. Les *Poules rouges à bec de bécasse ou à bec courbe* (*Aphanapteryx Broeckei*) ont les mêmes mœurs. Voir plus haut, p. 284-285 (note).

capturé un que je m'imagine être un aigle de mer; quoi qu'il en soit, il ressemblait plutôt à un monstre qu'à un poisson. La distance entre ses deux yeux était de plus de cinq pieds [plus de 1 m. 50] et tout le corps avait bien quatre aunes [environ cinq mètres] de long; sa gueule et ses dents ressemblaient à un

Th. Herbert, *Some yeares travels*, p. 30.

Port du Nord-Ouest de l'île Maurice.
(Port-Louis actuel).

râteau, et sa queue était longue et fort menue. Tout le monde l'admira, mais personne n'en voulut manger.

Il y a, dans cette île, plusieurs ports, rades et baies, où l'on peut mouiller l'ancre en toute sûreté; mais il y en a, entre autres, deux qui sont fort bien connus, l'une en forme de demi-cercle ou de croissant, qui est situé au Nord-Ouest [Port-Louis

actuel], par 19° 30′ de latitude Sud[1], et l'autre juste à l'opposé, au Sud-Est [le Grand Port ou Port Bourbon][2], par 20° 15′ de latitude et à 20° 20′ de longitude à l'Ouest du Cap Comorin, qui est le plus Sud de l'Inde, et à 99° du Cap de Lézard [Cap Lizard], qui est la pointe la plus avancée de l'Angleterre[3]. Il semble que ces deux baies invitent les marins à y atterrir, tant elles sont commodes et tant le fond en est bon et sûr, les vaisseaux y pouvant, au choix et au bon plaisir des pilotes, mouiller par 5, 10, 15 ou 20 brasses. Le sol sur le bord de la mer y est graveleux et pierreux, mais, plus avant dans le pays, la terre est grasse, fertile et plaisante, couverte de beaucoup d'arbres qui donnent un bel et bon ombrage et arrosée par plusieurs petites rivières, très agréables à voir, qui apportent de la fraîcheur et dont l'eau est bonne à boire. Il est vrai qu'il y a des endroits où la mer vient battre le pied même des montagnes et empêche les eaux de se déverser directement dans la mer, et il y en a d'autres où elles descendent de ces montagnes escarpées avec tant de violence qu'elles forment comme des cataractes en se heurtant contre les rochers. Toutefois, si le bruit que font ces cascades est importun aux oreilles, la vue s'en réjouit, car leurs eaux lavent les terres avoisinantes, qui, sans cela, seraient pleines de sable et de pierres, et les fertilisent.

On recueille souvent de l'ambre gris sur les rivages de l'île Maurice, mais nous ne savons pas quelle est l'origine de cette

1. Lat. S. de l'île Cooper (Martello Tower), 20° 8′ 59″; long. Est, 55° 11′ 31″.

2. Le port Sud-Est de Maurice ou le Grand Port a été découvert par l'amiral hollandais van Neck le 18 septembre 1598. Voir la *Coll. ouvrages anciens concernant Madagascar*, t. I, p. 241.

3. L'île à Fouquets, qui est à l'entrée du port Sud-Est est par 20° 23′ 33″ lat. S. et 55° 28′ 46″ long. Est de Paris. — La distance en longitude est, entre le Cap Comorin et l'île Cooper, de 19° 59′ 20″ et, entre la pointe la plus Ouest de l'Angleterre (Land's End, non loin du Cap Lizard) et cette même île Cooper, de 63° 18′ 45″.

drogue; est-ce de l'écume de mer ou sont-ce des excréments de baleine, ou bien quelqu'autre chose? Le corail blanc croît en grande quantité dans ces parages; c'est le seul végétal ayant des branches et pas de feuilles. Il y a aussi du tabac, mais est-ce la main de l'homme ou la nature qui l'a produit, c'est ce que j'ignore.

Je terminerai cette description en disant que Maurice est une des plus agréables îles de l'Asie [!] et que néanmoins elle n'est point habitée, qu'il n'y a aucun des animaux qui semblent avoir été créés uniquement pour détruire les autres, tels que lions, tigres, loups, renards et chiens, mais qu'il y a beaucoup d'oiseaux et de bêtes diverses que les marins, après une longue navigation, sont heureux d'y trouver pour se ravitailler. En un mot, c'est un lieu où notre grand chancelier Thomas More eût placé son « Utopie ».

J'ai été un peu long dans cette description, mais j'y ai pris tant de plaisir que je n'ai pas su m'arrêter. Présentement faisons route vers la Patrie.

Nous n'eûmes pas plutôt levé l'ancre que, le vent donnant en poupe, nous avons cessé de voir cette île en moins de trois heures, avec le grand regret de n'avoir point de lunettes d'assez longue vue pour nous la faire voir toujours; mais le souvenir en était profondément imprimé dans notre esprit.

Le cinquième jour, nous avons aperçu une terre au Sud-Ouest, qu'à sa hauteur, à sa forme et à sa position, nous avons reconnue comme étant l'île que nos pilotes appellent *La Forêt d'Angleterre* [île Bourbon], et où nous sommes arrivés le lendemain. Ce nom lui a été donné en l'an 1613 (voir t. I, p. 492-495) par le capitaine Castleton qui commandait le navire *la Perle*. Lorsque les Portugais la découvrirent sous la conduite de D. Mascarenhas, cet amiral lui donna son nom, qui fut, dit-on,

changé depuis en celui de Pulo-Puar; mais on ne sait pas qui lui a donné ce nom indien, ni à quelle occasion il lui a été attribué.

Cette île [l'île Bourbon] a plus de cinquante milles anglais de tour [1]; elle est située par 20°55′ de lat. S. et à 1°30′ de longitude à l'Ouest de l'île Maurice, la distance entre les deux îles étant de 37 lieues d'Allemagne [2]; la variation de la boussole y est de 23°. Elle est très élevée et sa cime est souvent enveloppée de nuages; elle est partout verte et agréable et est revêtue d'un manteau de belles plantes, particulièrement de diverses espèces d'arbres dont la hauteur est admirable et le branchage plus épais qu'en aucun autre lieu du monde. Il n'y a point d'autres êtres vivants dans cette île que des oiseaux. Notre capitaine y laissa quelques cochons, quelques boucs et quelques chèvres, afin que, en se multipliant en ce lieu où la nourriture est si abondante, ils servent un jour au ravitaillement des vaisseaux qui ne pourront atterrir à l'île Maurice. L'eau n'y fait point défaut; elle y est au contraire abondante et fort bonne. Il y a beaucoup de poissons, ses rivières en sont toutes peuplées; je ne m'amuserai point à nommer ceux que nous y avons vus, mais je dirai seulement qu'il y avait des anguilles qui pesaient plus de 30 livres et qui n'en étaient pas plus mauvaises, qui étaient même fort agréables au goût. Les oiseaux y sont nombreux, mais ce sont les mêmes espèces que celles que nous avons vues à l'île Maurice.

C'est avec regret que nous avons quitté ces îles enchantées pour reprendre notre navigation sur la mer, où nous n'avions d'autre divertissement que de nous souvenir des belles et bonnes choses que nous venions de quitter. Le vent nous fut tout d'abord

1. Sa circonférence dépasse 200 kilomètres, au lieu de 80.

2. L'île Bourbon ou île de la Réunion est comprise entre 20° 50′ et 21° 22′ de latitude Sud. Sa distance de l'île Maurice est de 185 kilomètres.

très favorable, mais bientôt il changea et nous donna droit en proue, et, le ciel s'étant tout couvert de nuages, il éclata une si horrible tempête, que pendant sept jours nous n'avons pu faire route, ni nous reconnaître, car nous voguâmes au gré du vent, avec la misaine seule. Quand la tempête fut calmée, nous avons continué notre voyage entre le ciel et la mer, nous amusant à regarder les poissons qui nageaient autour de notre navire. Nos matelots en prenaient quelquefois avec des hameçons et amélioraient ainsi leur ordinaire qui ne se composait que de viandes salées.

Pendant que nous voguons en plein Océan, qu'il me soit permis d'exposer les réflexions que m'a suggérées la lecture du second livre des « Météores » d'Aristote. Cet illustre savant dit que, dans le Midi, les vents ne peuvent pas être violents et qu'il n'y a pas d'orages, parce qu'il ne pleut point dans la zone torride et que le ciel y est toujours sans nuages, de sorte qu'il ne s'y produit ni vapeurs ni exhalaisons qui dans nos régions sont la cause des vents, ou du moins que, s'il s'en forme, la chaleur du soleil en amortit la force et les dissipe, avant qu'ils passent le Tropique pour entrer dans la zone tempérée. Il aurait certainement rétracté cette opinion erronée, s'il eût vécu à une époque où l'expérience eût pu l'éclairer sur la valeur de son raisonnement; j'ai en effet subi dans ces parages des tempêtes venant du Midi, plus furieuses que toutes celles que j'ai jamais vues dans nos pays du Nord.

Nous fûmes soixante-dix jours avant d'atterrir à l'île de Sainte-Hélène (Thomas Herbert, *Some yeares travels into Africa and Asia*, London, 1634; 2e édit. 1638; 3e édit. 1644, p. 399-406; édit. hollandaise, 1658; et *Relation du Voyage de Perse et des Indes Orientales par Th. Herbert*, traduite de l'anglais par M. de Wicquefort, Paris, 1663, p. 536-550).

OPINION D'UN GENTILHOMME FRANÇAIS SUR L'ÎLE DE MADAGASCAR, EN 1630

Quand on a doublé le cap de Bonne-Espérance[1], on trouve plusieurs îles au levant de l'Afrique, entre lesquelles celle de Madagascar ou de Saint-Laurens est non seulement la plus grande de ce côté-là, mais aussi de toute l'Afrique; elle est en grande partie inconnue et il y a peu de choses dignes de remarque (*Relation d'un voyage aux Indes Orientales* par un gentilhomme français, Paris, 1645, in-16 : 2e partie, Hydrographie générale et particulière, les Iles d'Afrique, p. 179).

LETTRE DU PÈRE LUIS MARIANO AU PÈRE PROVINCIAL DE GOA, ANTONIO D'ANDRADA, DATÉE DE MOZAMBIQUE, LE 9 SEPTEMBRE 1630.

La raison pour laquelle le Père Antonio Carreiro m'a déchargé du soin de la mission de Sena (à 60 lieues de Quilimane), d'où je suis parti le 5 août[2], et m'a envoyé à l'île Saint-Laurent [Madagascar], a été la demande faite avec insistance par Tinguimaro [Itongomaro], le roi bouque [Malgache] (de la baie de Sada ou de Radama actuelle), de soldats et de prêtres portugais, au retour de deux de ses femmes qui avaient été enlevées par de méchants individus et que les Portugais lui avaient renvoyées et rendues, quoiqu'elles fussent déjà chrétiennes. Des moines s'offrirent à faire le voyage, mais le Père Administrateur a jugé que c'est moi qui devait y aller, pensant que j'y serais plus utile

1. « Au Cap, dit cet auteur, qui y a mouillé le 15 octobre 1630, les habitants sont mal faits, les femmes sont laides et ont si peu de nez qu'elles sont comme des singesses; ce sont des sauvages puant comme des boucs et vivant sans Dieu, sans roi et sans loi. On prend des caméléons dans les prairies. »

2. Le Père Mariano venait de passer trois années dans la mission de l'Afrique orientale.

qu'à Sena. Me voici donc ici [à Mozambique] par ordre et très désireux d'être déjà là-bas [à Sada dans la baie de Radama actuelle], car c'est ma mission.

Quant à l'espoir de convertir les indigènes, je m'en réfère à ce que j'ai toujours écrit, surtout l'année où est parti d'ici le P. François d'Azevedo, qui a emporté mon rapport auquel je n'ai rien à ajouter présentement. Je m'en rapporte aussi à ce que dira le Père Directeur de Saint-Nicolas, Français qui est allé là-bas et qui ira par la voie de Pata [ville de la côte d'Afrique orientale] dans l'Inde.

A ce sujet, je me contenterai de dire que je considère les Bouques [Malgaches] comme pires que les Cafres : *Sed potens est Deus de lapidis*, etc. Je vais à Madagascar par obéissance et j'en suis très content, quoiqu'il me fâche d'y aller seul. Donc que V. R. ne me laisse pas sans compagnon et qu'il soit à la fois d'un esprit supérieur et d'une grande habileté, car l'entreprise est difficile. Il semble juste que la première place appartienne à ceux qui ont les premiers travaillé à cette mission, et il est regrettable que le Père Antonio d'Azevedo ne soit pas plus alerte et en meilleure santé, car il parle la langue malgache avec facilité, comme il en parle beaucoup d'autres. Voilà pour le point de vue spirituel.

Quant au temporel, je rappellerai à V. R. que, puisqu'il n'y a pas d'ordinaire, et que c'est d'ici [de Mozambique] qu'on nous envoyait l'excédent des objets de la mission soit en nature, soit convertis en argent, surtout du temps du P. Jacome de Medeiros [que Dieu a rappelé à lui], il semble juste qu'en échange on nous approvisionne des objets de la liste que, Dieu et la chance aidant, j'enverrai au P. Procureur de la Province [1].

1. Cette lettre autographe du Père Luis Mariano est la dernière, ayant trait à la mission des Pères jésuites portugais à Madagascar, qui existe

VISITE DE R. BOOTHBY ET W. HAMOND À MADAGASCAR, EN 1630.

Richard Boothby, facteur de la Compagnie anglaise des Indes, a séjourné à Saint-Augustin, dans l'île de Madagascar, de juin à septembre 1630. Les deux navires, le *Charles* et le *Jonas*, avec lesquels il a fait le voyage, étaient commandés par le capitaine Weddall et portaient quatre cent soixante personnes, entre autres le chirurgien Walter Hamond qui a écrit deux pamphlets sur cette île (voir dans le tome III). Boothby, qui a publié en 1644 un long factum dont on trouvera la traduction également dans le tome III, y raconte qu'il a touché à Saint-Augustin en venant d'Europe, mais que, manquant d'articles de troc appropriés aux indigènes de Madagascar, il n'a pas pu s'y ravitailler et qu'il a dû aller acheter des bœufs aux îles Comores, tandis qu'en revenant de l'Inde, ayant des *haranga* (cornalines en forme de fuseaux, de fabrication indienne, qui valent de 10 fr. à 12 fr. 50 le cent), il y a fait de grandes et bonnes provisions; il ajoute qu'il a fait le tour de l'île et est descendu cinq fois à terre et plus loin il dit qu'il a longé la côte Nord-Est pendant deux jours et demi, faisant 213 milles à une petite distance de la côte, où il n'a vu que de frais pâturages semés d'arbres et de beaux terrains de culture, mais ce voyage de circumnavigation sur lequel il ne fournit aucun détail, semble rien moins que certain. Il a suivi la côte

dans le précieux et intéressant manuscrit de la Bibliothèque du comte de l'Ameal (*a*). On ne sait donc pas combien a duré cette fois-là le séjour du Père Mariano dans le Nord-Ouest de Madagascar, ni ce qui lui est advenu.

(*a*) Vient ensuite le rapport du Père Diogo Roiz sur son voyage à Inhambane, dont nous ne donnons pas naturellement la traduction, pas plus que des quelques pages sur la mission de Sena et les difficultés de rapport avec les Cafres qui terminent la lettre précédente du Père Luis Mariano.

de la baie de Saint-Augustin, pendant sept milles, mais il n'a pas pénétré dans l'intérieur au delà d'un mille; quelques-uns des marins de l'équipage ont remonté la rivière de Saint-Augustin pendant quelque temps.

Pendant les trois mois qu'il a demeuré à Saint-Augustin, il est venu dans cette rade cinq autres navires anglais, quatre arrivant d'Angleterre avec un effectif de plus de six cents hommes, qui y sont restés plus de trois semaines, et un, ayant cent cinquante hommes d'équipage, qui retournait en Europe. Boothby fait remarquer [disons de suite que c'était pour les besoins de sa cause] que, sur ces douze cents Anglais qu'il a vus à Saint-Augustin, aucun n'y est tombé malade et qu'au contraire les quatre-vingt malades, qui étaient à bord du *Charles* et du *Jonas* lorsque ces navires ont atterri à Madagascar, y ont promptement recouvré la santé.

A cette époque, le chef de la baie de Saint-Augustin était Andreew Pela [Andriampela] et celui de l'intérieur du pays un nommé Massy Chora [Masikoro[1]]. Boothby insiste sur ce que les indigènes du Sud-Ouest préfèrent à tout autre objet de troc les *haranga* ou cornalines venant de l'Inde, qui sont taillées en forme de fuseau ou d'olive allongée et auxquelles ils attribuent une valeur d'autant plus grande qu'elles sont plus claires et sans taches[2].

Il a, moyennant six bœufs gras, acheté d'un indigène qu'il qualifie de « prêtre » ou de « religieux » [probablement un

1. Boothby ignorait que le mot *Masikoro* signifie « habitant de l'intérieur » en opposition à *Vezo* ou « habitant de la côte ». Quand on lui a présenté le *Chef des Masikoro* ou *Chef des gens de l'intérieur*, il a pris ce mot pour un nom propre.

2. Ce goût pour ces ornements en cornalines existait encore parmi les Sakalava de Saint-Augustin, lors de nos voyages sur la côte S.-O. (A. et G. Grandidier).

Ombiasy antaimorona de passage à Saint-Augustin] un livre dont, d'après Henry Gouch, maître au Trinity College de Cambridge [1], l'écriture était hiéroglyphique comme celle des anciens Égyptiens, les caractères étant de forme étrange et figurant des bêtes, des oiseaux, des serpents, des vers, des objets divers, etc. [2]. Ce livre a été montré au roi Charles.

A son retour en Angleterre, Boothby a eu des démêlés avec la Compagnie des Indes dont il était un des agents, et, après treize ans de persécutions et de déboires, il s'est adressé à la Haute-Cour du Parlement pour obtenir la réparation des injustices dont lui et sa famille avaient été les victimes et qui avaient consommé sa ruine. Il expose ses plaintes, en même temps que le résultat de ses recherches et observations à Madagascar, dans le factum qu'il a publié en 1644 et dont nous donnons la traduction *in extenso* dans le tome III de cette collection. Cependant dès 1632, il avait communiqué une partie de ses observations au Dr Henry Gouch, le maître du Trinity College de Cambridge dont nous venons de parler, et, en 1637, il avait donné des renseignements au sujet de la colonisation de Madagascar à l'Hon. Endymion Porter ainsi qu'au capitaine John Bond, à qui W. Hamond a dédié son livre (voir dans le tome III).

1. Le Dr Henry Gouch, qui, ainsi que Thomas Herbert, a accompagné en Perse Sir Dodmore Cotton, l'ambassadeur du Roi Charles d'Angleterre auprès du Shah, et Sir Robert Shirley, a relâché avec eux en 1626 à Madagascar (voir plus haut, p. 379 et note, ainsi que le factum de Boothby dans le tome III).

2. C'était un de ces livres assez communs chez les peuplades du Sud-Est de Madagascar, Antambahoaka, Antanosy, Antaimorona, etc., dont les chefs descendent d'anciens immigrants arabes, vrais grimoires où, au milieu de quelques phrases arabes, se trouvent dessinées de nombreuses figures cabalistiques.

VOYAGE DU COMTE DE DENBIGH[1] À MADAGASCAR, VERS 1630?

R. Boothby, dans son factum de 1644 où il préconise la colonisation de l'île de Madagascar, dit : « Le vieux comte de Denbigh[1] a apporté de l'île de Madagascar des grains d'or qu'il a présentés à Sa Majesté le Roi et au Conseil », et il ajoute : « J'étais au Conseil lorsque ces grains d'or sont venus en question et ont été approuvés ».

RELÂCHE DE DEUX NAVIRES HOLLANDAIS À MADAGASCAR (À SAINT-AUGUSTIN ET À ANTONGIL), EN 1632[2]

Les vaisseaux *S'Gravenhage* et *De Veer* qui étaient partis le 2 mars 1632 de Surate, et qu'une tempête avait séparés du reste de la flotte vers le 34e degré, sont venus atterrir à Madagascar, l'un dans la baie de Saint-Augustin, l'autre dans la baie d'Antongil. Ils sont arrivés au Cap de Bonne-Espérance en novembre et y ont appris qu'il y avait dans la baie de Saldanha quelques Français venus de Madagascar avec l'intention de coloniser le pays et d'y cultiver des terres et qui semblaient vouloir se livrer à la pêche et fabriquer de l'huile de poisson, ainsi qu'on peut le voir avec plus de détails par la copie ci-dessous de la missive qu'ils ont laissée au Cap de Bonne Espérance :

1. Le nom patronymique des comtes de Denbigh est Fielding ou Feilding. Le second comte de ce nom, Basil Feilding, qui est mort en 1675, ne semble pas, d'après ses biographes, avoir jamais quitté l'Europe.

2. Nous devons des remerciments au prince Roland Bonaparte qui a appelé notre attention sur le *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia* où sont publiés tous les documents historiques, statistiques, commerciaux, etc., du XVIIe siècle, que les Hollandais ont trouvés dans les archives de Batavia et d'où nous avons extrait quelques intéressants passages ayant trait à Madagascar, ainsi qu'à l'île Maurice.

Avis aux Français, Hollandais et Anglais qui naviguent dans les parages du Cap. — Le mercredi 23 février [1632], il est arrivé en rade de l'Isle Sainte-Marie une barque française, patache d'un navire de Dieppe, appartenant à Jacques Jancon, marchand de cette ville de Dieppe, et au sieur Fermanet, marchand de la ville de Rouen, et commandé par le capitaine Jacques Assaline. Cette barque avait mission de faire un établissement dans l'isle de Sainte-Marie. Nous y avons trouvé plusieurs familles de sauvages dont le chef, qui parle anglais, nous a dit qu'il était au service des Hollandais et des Anglais, de sorte que, ne voulant par respect pour eux lui causer aucun ennui, nous sommes venus nous établir dans la baie de Saldanha, prêts à rendre tous les services que nous pourrons aux chrétiens qui naviguent dans ces parages (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1631-1634, p. 189-190).

RELÂCHE DU NAVIRE HOLLANDAIS « LE PETTEN » À L'ÎLE MAURICE, EN 1634 ET 1635.

La Compagnie néerlandaise des Indes Orientales n'a pu songer à faire un établissement dans l'île Maurice, dont elle avait la concession, tant qu'elle a été occupée à fonder ses grandes colonies dans les îles de la Sonde; elle ne voulait pas cependant que d'autres en prissent possession. Des négociants hollandais y ayant envoyé en 1623 un navire, elle les attaqua devant le tribunal (Résolutions des XVII Seigneuries des 26 avril, 9 mai et 15 août 1623, *Archives d'État des Pays-Bas*); mais pour défendre son monopole contre des étrangers, il était nécessaire qu'elle occupât effectivement l'île, et c'est dans ce but que les administrateurs y envoyèrent en 1634 le *Petten*, quoiqu'ils n'en attendissent pas de grands profits (Instructions des administrateurs

d'Amsterdam au gouverneur général et aux conseils de l'Inde, du 13 mars 1634, *Archives d'État des Pays-Bas*).

La flûte le *Petten* partit le 18 avril 1634, et il est probable qu'elle est arrivée à l'île Maurice dans le courant de cette même année. L'équipage coupa du bois d'ébène et s'occupa à chercher de l'ambre gris; il lui était ordonné en outre d'emporter un échantillon de tout ce qu'il trouverait de remarquable. Le gouverneur général de l'Inde, qui n'approuvait pas cette mission, remontra à ses chefs et arriva à les convaincre qu'il aurait été plus avantageux de la faire partir de Batavia; aussi envoya-t-il à plusieurs reprises des expéditions dans le canal de Mozambique, notamment Cloes Bruyn en 1635.

Pensant que le *Petten* pourrait lui céder son sloop et quelques matelots, il expédia à Maurice le voilier le plus rapide qu'il avait à Batavia et qui y arriva le 13 juin 1635; ce navire trouva le *Petten* dans le port du Sud-Est [le Grand Port], mais ne put obtenir qu'on lui remît le sloop, car, le chargement du navire n'étant pas terminé, on en avait encore besoin. Ce ne fut qu'au commencement de 1636 que, la cargaison étant complète, le *Petten* fit voile pour la Hollande, mais, ayant trouvé au Cap de Bonne-Espérance le gouverneur général des Indes Brouwer, celui-ci prit à son bord sa cargaison et l'envoya à Batavia (Lettres du gouverneur général et du conseil des Indes des 27 décembre 1634 et 4 janvier et 28 décembre 1636, *Archives d'État des Pays-Bas*) [Dr K. Heeringa, Les Néerlandais à Maurice et à Madagascar, *De Indische Gids*, juin 1895, p. 866 et 867][1].

1. En 1635, pendant que le *Petten* était à Maurice, un certain Andries Ham demanda aux administrateurs de la Cie des Indes l'autorisation de se rendre dans cette île; les bourgmestres d'Enkhuizen appuyaient sa demande qui fut repoussée (Résolution des XVII Seigneuries du 10 septembre 1635, *Archives d'État des Pays-Bas*).

RELÂCHE DE SIX NAVIRES HOLLANDAIS DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, EN 1635.

Les vaisseaux *Utrecht*, *Frederik Henrick*, *Rotterdam*, *Oudewater* et *Bredam*, partis d'ici [Batavia] le 10 mai [1635], sont arrivés dans la baie de Saint-Augustin le 24 juin. Le 26, le commandant envoya le yacht *Bredam* de la baie de Saint-Augustin à Majottos [Mayotte] pour y chercher comme renfort les vaisseaux *Amboino* et *Vlissingen* qui venaient de Hollande et qu'on croyait en relâche dans cette île.

Le commandant dit que Saint-Augustin est une baie dangereuse et conseille de n'y pas envoyer de vaisseaux. On y trouve en abondance du bétail et d'autres provisions qu'on peut acheter en échange de grains de corail rouge longs, d'agates et de bracelets de cuivre (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1636, p. 46).

NAUFRAGE D'UN NAVIRE HOLLANDAIS DANS LE SUD-OUEST DE MADAGASCAR, VERS 1635 [1].

[Revenant par terre au commencement de 1642 de la baie de Saint-Augustin à la côte Sud-Est] et étant entré dans la province des Tapates [Antampatrana (gens des plaines)] [2], je vis dans les mains de l'un d'eux une arquebuse, une banderolle, des fourniments pleins de poudre et, dans une gibecière, du plomb et des pierres d'arquebuse et de fusil. D'autres avaient des pistolets et des quantités de vaisselle d'étain et de cuivre. Je sus d'eux que

1. Il est probable que ce navire appartenait à la même flotte que celui dont nous racontons ci-après, d'après Flacourt, le naufrage dans la baie des Karimboly, si ce n'était le même.

2. La province des Antampatrana n'est autre que l'Androy ou province la plus méridionale de Madagascar.

tout cela provenait d'un navire hollandais qui naguère avait fait naufrage entre le port de Saint-Augustin [baie d'Androka ou des Masikoro] et le cap de Saint-Julien [Pointe Fenambosy] et que ceux qui avaient ramassé ces épaves en avaient troqué une bonne partie avec eux. J'échangeai mon arquebuse contre celle de l'un d'eux qui me donna en retour un bœuf, une vache et un pot d'étain. Les autres ne voulurent rien troquer, faisant grand état des chaudrons, poëles et assiettes qu'ils avaient (François Cauche, *Relation de voyage*, 1651, p. 48). [Il est utile de remarquer qu'à notre avis Cauche n'a jamais fait le voyage de l'Est à l'Ouest dont il se vante; les rares détails topographiques qu'il donne sont en effet faux].

NAUFRAGE D'UN NAVIRE HOLLANDAIS SUR LA CÔTE SUD DE MADAGASCAR, VERS 1635.

Il y a environ vingt ans [vers 1635], un navire hollandais échoua à la côte des Caremboules [Karimboly], dans une grande baie bordée de roches et d'îles, mais qui n'a aucune eau douce jusqu'à la rivière de Manambouve [Manambovo], qui en est à trois ou quatre lieues. Il y avait bien cinq cents hommes dans ce navire qui s'en allait à Batavia. Là, étant à la côte, ils bâtirent et construisirent une grande barque en un fort bois; une partie s'en alla de côté et d'autre traiter du bétail pour vivre. A mesure qu'ils en avaient acheté, les gens du pays les leur enlevaient dans les pâturages et les harcelaient de toutes parts, si bien qu'ils furent contraints de leur faire la guerre, où en une rencontre le capitaine fut tué et plusieurs autres aussi avec lui.

La barque faite, les officiers s'embarquèrent dedans avec cent hommes et tirèrent à Batavia; ils furent perdus en mer, car l'on n'en a jamais eu aucunes nouvelles; des quatre cents res-

tants, une partie mourut de maladie ou de faim. Les autres se divisèrent en petites troupes qui s'en allèrent de côté et d'autre; tous ont été tués ou sont morts de misère, excepté deux Français qui s'en vinrent du côté de Carcanossi [Anosy] chez Dian Machicore [Andriamasikoro] et à Fanshere [Fanjahira], dont il y eut un qui mourut de maladie et dont l'autre repassa en France dans le navire du capitaine Rezimont, lorsque celui-ci revint de son voyage de la mer Rouge en 1636 ou 1637. Les habitants des Ampatres [Antampatrana, ou habitants des plaines de l'Androy] se mettaient en embuscade dans les bois et les tuaient en trahison pour avoir leurs vêtements et leur argent dont ils avaient grande quantité, car, avant que la barque partît, les officiers leur avaient distribué beaucoup d'argent, donnant à chacun d'eux jusqu'à 200 et 300 pièces de huit [piastres]; mais comme ils n'étaient pas en bonne intelligence les uns avec les autres, ils périrent tous par trahison en divers lieux où ils s'écartèrent; c'est de là qu'il y a tant d'argent en ce pays et principalement aux Ampatres, Caremboules et Mahafalles [dans l'Ampatrana, le Karimboly et le Mahafaly].

Les deux Français ci-dessus demeurèrent quelque temps chez Dian Mammori [Andriamamory], qui les voulait obliger à faire de l'or, et, pour ce, leur faisait de grandes menaces. C'est pourquoi ils se retirèrent à Anossi [Anosy] chez Dian Machicore [Andriamasikoro] et en chemin ils enterrèrent 500 ou 600 pièces de huit [piastres] qu'ils n'ont pas voulu aller chercher depuis, de crainte d'y perdre la vie[1].

Dian Machicore [Andriamasikoro] m'a raconté que ces Hollandais étaient réduits à une telle misère que, contraints par la faim et la soif, ils pressaient certains arbres à bois tendre qui

1. Flacourt raconte un naufrage du même genre (voir plus haut, p. 288).

rendent de grandes quantités de lait, comme en France le réveil-matin ou titymale, en laissaient distiller plein la main, puis le buvaient, et alors ils étaient subitement étourdis, en sorte que la plupart sont morts de cela, et les autres ont été tués par trahison par les Ompilampes [Mpilampy], qui sont des voleurs habitant les bois (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 35, 36 et 37).

PROJET DE COLONISATION À MADAGASCAR PAR LE PRINCE RUPERT (ROBERT DE BAVIÈRE), EN 1636-1637.

Le prince Rupert[1], que sa mère, la reine Élisabeth de Bohême, se plaisait à appeler « Robert le Diable » à cause de son impétuosité insouciante et de sa bravoure naturelle, et qu'elle avait envoyé en Angleterre passer quelque temps à la cour du roi Charles Ier, son frère[2], « conçut le projet de se

1. Le prince Rupert (Robert de Bavière), comte palatin du Rhin et duc de Bavière, puis duc de Cumberland (1619-1682), est le second fils d'Élisabeth, fille aînée du roi d'Angleterre Jacques Ier et reine de Bohême, et par conséquent le neveu du roi d'Angleterre Charles Ier (voir Wood afterwaards Green (Mary Anne Everett), *Lives of the Princesses of England*, London, 1849-55, vol. V, p. 539; *Warburton's Life of Prince Rupert*, vol. I, p. 57; *Laud's Diary*, vol. V, 1855, p. 150; *National Biography* et *Jesse* (*J.-H.*) *Memoirs of England under the Stuarts*, vol. III, 1840, p. 416).

2. « Je crains, écrivait la reine de Bohême à sir H. Vane, que mon envoyé [le prince Rupert qui est arrivé à Londres le 16 janvier 1636 (ou peut-être en décembre 1635)] ne soit pas aussi grand faiseur de compliments que mon lord Carlisle [Charles-Louis, son fils aîné, qui avait antérieurement fait une visite à son oncle le roi Charles Ier], mais j'aime à croire qu'à cause de notre parenté il sera bienvenu à la cour d'Angleterre, quoique je ne croie pas qu'il fatigue beaucoup les dames par ses assiduités. Il n'est pas du reste « un très beau garçon », comme vous qualifiez son frère, quoique vous le disiez certainement par ironie et aussi parce que vous êtes un courtisan aimable. Donnez vos bons conseils à Rupert, qui est encore un jeune étourdi, moins cependant qu'autrefois, et n'hésitez pas, je vous prie, à lui dire quand il agit mal, car il a une bonne nature, mais il ne réfléchit pas assez à ce qu'il fait » (*Holland Correspondance*, 2 février 1636, « Record office » London, et aussi dans *Green's Princesses of England*, vol. V). Le jeune prince Rupert ne fut pas plus tôt arrivé en

mettre à la tête d'une flotte de navires marchands anglais et d'aller coloniser l'île de Madagascar, dont il aurait été le vice-roi. Ce projet, digne d'un franc écervelé tel que lui, s'empara fortement de son esprit, car, quelle que chose qu'il voulût, il la voulait bien[1] ». « Pour complaire à la fantaisie de son neveu, le roi Charles écrivit aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales[2] pour leur demander leur avis au sujet de son projet et requérir leur appui en sa faveur. La Compagnie répondit qu'étant fort endettée, elle ne pouvait pas prendre part à cette entreprise, mais qu'elle n'y mettait point obstacle et qu'elle la considérait comme fort honorable[3] ».

Le roi Charles Ier et son Conseil décidèrent alors que le prince Rupert partirait comme vice-roi de Madagascar avec une flotte de douze navires de guerre et de trente navires de commerce[4]. Sir William Davenant, poète célèbre au XVIIe siècle, composa

Angleterre que sa mère eut lieu de regretter de l'y avoir envoyé; son esprit vif et actif supportait mal l'oisiveté et, comme il n'y avait aucune occupation, il devint turbulent, si bien que la reine Élisabeth, ayant reçu d'un de ses amis l'avis bienveillant qu'il était urgent de le rappeler, lui écrivit dans ce sens, mais, le roi Charles Ier l'ayant priée de le laisser encore quelque temps auprès de lui, elle y consentit (*Bromley's letters* (*a*), 1787, p. 308).

1. Roe's Despatch, 20 juillet 1636, *German Correspondance*, « Record office » London, et aussi dans *Green's Princesses of England*, vol. V.

2. Le Comité de l'*East-India Company* se composait alors de Sir Maurice Abbot, gouverneur, de sir Henry Garway, etc.

3. Roe to Queen of Bohemia, 8 may 1637, *German Correspondance*, « Record office » London, et aussi dans *Green's Princesses of England*, vol. VI.

4. *Works of Laud*, édit. 1673, p. 205.

(*a*) Sir Georges Smith, auquel le roi permit de prendre le nom de Bromley, était, par sa mère (Mary Howe), petit-fils d'une fille naturelle du prince Rupert, Ruperta, femme d'Emmanuel Scrope Howe, Esqre, qui fut envoyé extraordinaire à la cour de Brunswick-Lunenbourg. C'est à cause de cette descendance que sir Georges Bromley était possesseur des lettres qui ont été publiées en 1787 sous le titre : *A Collection of original Letters written by the Kings Charles Ier and Charles II and the King and Queen of Bohemia, together with original letters written by Prince Rupert and moral other persons, from 1619 to 1665*, London, 1787, 320 pages.

à ce sujet un poème allégorique où il célébra les futures conquêtes du prince[1] (voir plus loin, p. 446-462).

Sir Thomas Roe avertit la reine Élisabeth du projet de son fils : « Il y a, lui écrit-il le 17 mars 1637, un projet d'envoyer le prince Rupert conquérir Madagascar, projet absurde! Ce serait engager le prince dans une action désespérée et inutile; il faut que la reine le tire de ce mauvais pas[2] ». La reine partagea cette manière de voir et écrivit à ce sujet, de la Haye, une lettre pleine de sagesse et de bon sens : « La conquête de Madagascar par Rupert, dit-elle, me fait l'effet des conquêtes de Don Quichotte qui promettait à son fidèle écuyer Sancho Pança de le faire roi d'une île. Il y a environ quatorze jours que j'ai entendu parler de cette entreprise romanesque et je lui ai aussitôt écrit afin de le dissuader de donner suite à un semblable projet que je considère comme dangereux et impraticable et qui ne peut être honorable pour lui. Depuis, j'ai reçu une lettre de Sir Henry Vane qui me parle de cette entreprise comme intéressante et utile, ce dont je m'étonne. Je lui ai répondu que, quant à moi, elle ne me plaisait pas et que je ne jugeais ni opportun, ni sûr d'envoyer ainsi au loin mon second fils qui a tant d'occasions de se rendre utile en Europe. Je juge du reste que, si l'île de Madagascar était un pays dont la possession fût désirable et profitable ou dont la conquête fût possible, les Portugais s'y seraient certainement établis, puisqu'ils sont depuis longtemps les maîtres de la côte d'Afrique qui est vis-à-vis. Dieu sait quelle sera sa réponse, je l'attends avec anxiété[3] ».

1. Ce poème, qui a été imprimé le 26 février 1637, a été publié seulement en 1638.

2. Roe to Queen of Bohemia, 8 may 1637, *Calendar of the State papers*, Domestic series, vol. CCCL, n° 16, p. 505.

3. *German Correspondance*, 6 april 1637, et *Calendar of State papers*, Domestic series, vol. CCCLII, n° 41, p. 559.

Le conseiller Rusdorf[1] avait déjà tenté de remontrer au prince Rupert qu'étant prince allemand, il ferait mieux de s'illustrer en combattant les ennemis de son pays que d'aller courir les chances d'une aventure qui causerait un grand chagrin à sa mère, à ses sœurs et à sa vieille grand'mère, qui toutes étaient opposées à cette entreprise de coloniser Madagascar. Le jeune prince, qui avait écouté ces conseils en silence, en avait été un peu ébranlé, mais, comme les rues de Londres résonnaient de ballades populaires qui célébraient sa bravoure et son expédition à Madagascar, l'enthousiasme et l'amour-propre l'avaient emporté sur la raison et sur l'affection, et il avait déclaré être décidé à mettre son projet à exécution[2]. Tout entêté qu'il était, la lettre de la reine le fit cependant changer de résolution, car, malgré tous ses défauts, il aimait tendrement sa mère et ne lui avait encore jamais désobéi.

« Je crois que le rêve de Madagascar s'est dissipé, écrivait Sir Thomas Roe le 8 mai 1637 à la reine, et ce sera à l'écuyer [Sancho Pança] à conquérir lui-même son île, sans l'aide du Prince [Don Quichotte]. Un grand marchand de la cité à qui je demandais son avis, m'a dit qu'il ne permettrait pas à un quelconque de ses enfants de courir une telle aventure[3] ».

1. Rusdorf était conseiller d'état auprès de l'électeur palatin Frédéric V, qui a été roi de Bohême en 1619 et 1620 et qui avait épousé en 1613 Élisabeth Stuart, fille de Jacques Ier roi d'Angleterre. Après la bataille de Prague, qui enleva à Frédéric V sa couronne, Élisabeth le suivit dans sa fuite et partagea tous ses dangers; il est mort à Londres en 1632.

2. Coneo's Despatch (*a*), 23 mars, 24 avril et 15 juin 1636, *Vatican transcripts*, vol. XXXIX, p. 23, « Record office » London; *Rusdorf Concilia*, p. 193, Bibliothèque du Musée britannique.

3. *Calendar of the State papers*, Domestic series, 1637, vol. CCCLV,

(*a*) Coneo (George Conn en anglais, Coneo en italien) est un théologien écossais qui fut ambassadeur à la cour de Bohême et, de juillet 1636 à août 1639, agent du pape à la cour d'Henriette-Marie de France, épouse de Charles Ier d'Angleterre.

Mais l'abandon de son projet favori attrista grandement le Prince Rupert, et, n'ayant plus rien à faire en Angleterre, il retourna auprès de sa mère. Dans une lettre à Laud, la reine dit : « J'ai écrit au Roi, mon cher frère, pour le prier de laisser Rupert venir de suite auprès de moi, afin qu'il puisse accompagner cette année le prince sur le champ de bataille, et je l'ai assuré qu'à toute époque il serait prêt à obéir à ses ordres; mais je pense qu'il sera meilleur pour lui qu'il passe cette année sur les champs de bataille que de rester oisif en Angleterre, car, quoique ce soit pour lui un grand honneur et un bonheur d'être au service du Roi son oncle, il est préférable, à cause de son jeune âge, qu'il guerroie un peu[1] ». En conséquence, le Roi le renvoya en juin 1637 avec une pension mensuelle de 800 couronnes [5000 fr.] et la permission de voyager à travers le monde comme il lui plairait[2].

MADAGASCAR[3]

POÈME ÉCRIT EN L'HONNEUR DU PRINCE RUPERT[4] PAR WILLIAM DAVENANT[5] (1637).

Deux fois, cet hiver, mon âme a voulu abandonner son étroite et triste demeure, désireuse de partir à la découverte

n° 145, p. 82. — Il a été dit qu'il y avait eu dans le Parlement anglais une discussion au sujet des projets du prince Rupert. Les recherches que nous avons faites à ce sujet tant dans les *Lords* et *Commons Journals* que dans les *Parliamentary Debates* ont été infructueuses.

1. *German Correspondance*, 20 juin 1637.

2. Coneo's Despatch, 7 juillet 1637, *Vatican transcripts*, « Record office » London, et aussi dans *Green's Princesses of England*, vol. V.

3. Davenant (W.), *Madagascar with other poems : Madagascar, a poem written to prince Rupert*, 21 pages, London, 1638; 2e édit., 1648; *Antananarivo Annual*, 1877, p. 32-33 et 98-101; *Bull. Soc. Études colon. et marit.*, oct. 1883, p. 383-388.

4. Voir plus haut, p. 442 et note.

5. Sir William Davenant ou d'Avenant (1605-1668), qui est, dit-on, le fils naturel de Shakespeare, est un poète anglais qui a eu au XVIIe siècle

et d'aller, se confiant à ses ailes encore inexpérimentées,

une grande célébrité, quoique le poème, dont nous donnons ici la traduction et qui a été cependant accueilli avec enthousiasme par ses contemporains (*a*), soit en somme assez médiocre. Après la mort de Ben Johnson, il a été nommé, en 1638, lauréat de la cour d'Angleterre. C'est le 26 février 1637 qu'il a reçu l'autorisation d'imprimer son poème *Madagascar*, qui a paru avec d'autres poèmes en 1638 et a été réimprimé en 1648.

(*a*) Les poètes contemporains de Davenant ont en effet célébré son œuvre en vers dithyrambiques. Nous donnons ci-après la traduction des sonnets d'Endymion Porter, de Suckling et de William Habington qui lui ont été adressés à l'occasion de son poème et qui le précèdent.

A mon digne ami, M. William Davenant, à propos de son poème Madagascar, *qu'il a composé en l'honneur du très illustre prince Rupert!*

Vous me commandez d'inscrire quelques mots au frontispice de votre œuvre. Certes je pourrais, en termes nobles et élégants, exposer ici au monde le grand mérite de ce poème, ainsi que la haute valeur de votre esprit, mais il me faudrait imaginer un préambule digne de vous et avoir un moule de choix où je puisse couler de bons vers; or, ces éléments me faisant défaut, que pourrais-je bien, hélas! écrire sur ce sujet? Acceptera-t-on mes dires, qui, soit en vers, soit en prose, auront tout juste le crédit que nous accordons aux soi-disants secrets de la cour que les bavards viennent nous chuchoter à l'oreille d'un air mystérieux, sans avoir d'autres informations qu'un ramassis de mensonges. Mon savoir ne vaut pas en effet davantage. Quand on lit devant moi des vers bien tournés, j'en sens la poésie et m'écrie qu'ils sont admirables, mais je ne saurais appuyer mon jugement d'aucune raison sérieuse; c'est, je n'en doute pas maintenant, à cette particularité que je dois d'avoir été appelé un bel esprit par un certain poète. Dieu lui pardonne cette erreur grossière! S'il savait avec quelle peine je forge un vers, il prendrait mon labeur en pitié. A la naissance de chacun d'eux, je contracte mes traits comme si l'on m'arrachait une dent; je rature et j'écris de nouveau, puis je pâlis comme certains champions lorsqu'ils marchent au combat. Avant de capter une rime, je suis parfois une heure à sa poursuite avec toute la meute des lettres de l'alphabet. Ce que j'approuve d'abord, je le rejette énergiquement ensuite, comme un prince inconstant dans ses idées, et je donne un démenti à ma propre imagination, qui est si pauvre que je vous demanderais grâce et n'ajouterais pas un mot de plus, si je n'avais vu un jour un enfant découper, plutôt au hasard qu'avec adresse, un papier plié, qui, une fois ouvert, donna cependant une image qu'on attribua à son imagination et à son habileté. De même peut-être arriverai-je à tomber sur quelques idées qui me vaudront votre estime; mais quelle qu'ait été votre intention, croyez-le, ce n'est qu'avec du clinquant que je sertirai votre bijou qui vient de *Madagascar* et que parfument des aromates exquis, et, à ses côtés, mes vers inexpérimentés ressembleront à un poussin avorté qui est mort dans l'œuf avant de naître. Il me faut cependant dire quelque chose. Puissé-je trouver le mot juste! Faisant donc de mon mieux, je m'écrierai : Quelle imagination sublime s'est emparée de votre cerveau et vous a conduit à planer ainsi dans l'espace, en chantant sur un ton si haut? Toutes les Muses se sont-elles réunies pour vous inspirer une œuvre plus belle que toutes celles que nous ont léguées Rome et la Grèce? Ou bien avez-vous voulu laisser cette œuvre après vous comme un ami chargé de chanter vos louanges, lorsque votre carrière mortelle aura pris fin? Si ma supposition est juste, la jalousie vous trouvera difficilement un ennemi. Mais laissez-moi vous le dire, ami, votre perfection

explorer le séjour des morts. Le seul but de ce voyage était d'éclaircir quelques-uns des doutes subtils qui ici-bas tour-

est un écho du nom du prince Rupert, dont le génie glorieux a inspiré à votre âme des pensées divines, dignes de figurer à la cour du grand *Apollon* et d'y demeurer pour être transmises aux âges futurs. Jamais plus un pareil poème, conçu en un pareil style, ne paraîtra en Angleterre. Chaque mot est digne des plus grandes louanges et, si je pouvais les chanter, ce serait encore trop peu pour une œuvre qui mérite davantage.

ENDYMION PORTER.

A mon ami Will. Davenant, à propos de son poème Madagascar!

Quelle puissance ont donc les poètes! Les entreprises que les grands de la terre sont incapables de faire, que nos rois eux-mêmes n'osent exécuter, le poète en vient facilement à bout. Il découvre et conquiert en tous lieux ce qui lui plaît. Un capitaine de vaisseau se serait prudemment attardé à trouver de l'argent et à rassembler des vivres, et il n'aurait point levé l'ancre sans provisions. Toi, William, tu n'attends même pas une brise favorable, tu pars, débarques et explores le pays, tu combats et mets tout en déroute, quand un autre n'eût même pas encore pris le large! Et maintenant, on dit par la ville : « Davenant est revenu de Madagascar, chargé de lauriers! » Sois le bienvenu, William, pour cette première fois; mais, je t'en prie, à ton prochain voyage, rapporte-nous en même temps une riche moisson d'or.

J. SUCKLING [1].

A mon ami Will. Davenant!

J'étais au premier rang, dans la foule, lorsque tu nous as donné le spectacle qui a excité l'admiration de notre siècle, ébloui par ta brillante imagination. Chacun des tableaux que tu as retracés a charmé et ému l'auditoire que transportait la fougue de ta plume, tellement que j'ai vu des dames, regrettant d'avoir repoussé leurs adorateurs que leur dédain cruel avait réduits au désespoir, s'en aller réparer leur injustice, et des seigneurs, qui projetaient la perte de jeunes filles honnêtes et leur témoignaient une passion mensongère, partir avec le ferme dessein d'épouser ces vierges qu'auparavant ils se proposaient de mener à mal. Grâce à ta Muse, les uns et les autres sont devenus des fervents du Dieu Hymen.

Mais d'autres, que l'amour ne touchait point, sont demeurés afin de connaître les subtiles ressources de ton esprit; chacun y a trouvé son profit et a gagné le grade de *maître* ou de *bachelier ès-comédie*. Quiconque, sur la scène, désirait obtenir une faveur d'un haut seigneur ou d'une grande dame, avant de s'aventurer à présenter sa requête, a commencé par dire sur toi toutes sortes de paroles gracieuses : c'était le meilleur moyen d'obtenir une invitation à un festin ou une audience plus intime. Parce qu'ils te connaissaient, les assistants se croyaient tous de beaux esprits.

La scène limitait seule ton domaine. Les rois trouvent leur ambition insatiable arrêtée par l'Océan qui entoure leurs états; mais la poésie a des droits supérieurs à ceux des Empires et, grâce à ses envolées superbes, elle étend sa puissance partout où les flots envahissants viennent se briser contre la terre.

L'île de Madagascar elle-même, vierge orgueilleuse qu'on a si souvent assaillie, et que ses ennemis ont dû fuir en profitant d'une brise favorable, est aujourd'hui un trophée de ton génie victorieux; mais, le sort l'ayant mise à l'ombre de tes lauriers, elle ne regrette pas la perte de son ancien état.

WILLIAM HABINGTON.

1. Reproduit dans l'*Antananarivo Annual*, 1875, p. 97. — Sir John Suckling était le surintendant de la maison du Roi Charles Ier.

mentent l'esprit humain. Quoique puissent penser les courtisans qui se plaisent à se railler de tout, ce n'était point pour accroître ma science philosophique, mais pour m'instruire, que je me proposais d'escalader et visiter les cieux, me chargeant volontairement d'une ambassade que, du reste, la religion réprouve. Mais le vulgaire attribue ces départs à la mélancolie et au dégoût de la vie, et ce jugement, quoique ma résolution fût bien prise, me contrista si fort que je ne voulus plus mourir et que je me contentai d'imiter les anciens patriarches de Chaldée qui, pendant leur sommeil, envoyaient leur âme errer au milieu des astres du firmament, en en conservant sur la terre quelques parcelles comme gage de son retour ici-bas.

Donc, je me contentai de donner, dans un songe, la liberté à la partie de mon âme que les libres penseurs, enclins à douter de l'avenir, se hasardent parfois à laisser échapper. Mon messager s'élança avec rapidité vers une île située entre le Tropique et l'Équateur, île qui sera, noble Prince, ton domaine, je t'en fais la prophétie.

Du haut d'un rocher de cristal, j'ai jeté mes regards sur l'immense Océan que battent les vents et les tempêtes et j'ai vu apparaître une flotte considérable de gros vaisseaux qui l'écrasaient par leur poids; les flots que soulevait sans effort leur masse énorme, jetaient de tous côtés de l'écume. La mer se dérobait devant eux et, fuyant en toute hâte, refluait vers le rivage pour y chercher un refuge à l'abri de ces navires imposants. La brise qui enflait les voiles était cependant si douce et si légère que l'immense flotte semblait aller à la dérive et que les vaisseaux étaient plus gracieux que rapides.

Et alors, Prince, j'ai vu ce qui obligeait les éléments à t'obéir, le trident tout-puissant de ton oncle que tu tenais dans ta main droite; à la vue de ce symbole mystérieux, je t'ai proclamé

« grand amiral du Monde ». C'est que, si difficile qu'il soit de commander aux flots, le trident de notre Roi, qui dans sa main devient un sceptre terrible sur la terre, est sur les Océans tout-puissant.

Je pus du reste bientôt juger quelle était sa puissance. A peine, en effet, eus-tu mis pied à terre, suivi de tes jeunes et aventureux compagnons, que les habitants de ce lointain pays, qui s'y sont fixés jadis lors de la dispersion des hommes à la surface de notre planète, se sont de suite mis sous tes ordres et dès lors ils ont laissé leurs arcs détendus, ils ont enlevé aux flèches leurs pointes acérées et ils ont suspendu leurs carquois vides aux branches des oliviers. Il en est qui, en voyant ton visage qui a toute la beauté de celui de ta mère et qui leur paraissait être celui du Dieu de l'amour, se sont empressés, avec une hâte qui témoignait de leur anxiété, de cacher leurs arcs et leurs flèches, craignant, tant tu ressembles à ce Dieu qui jusque-là ne leur avait jamais causé de mal, que ces armes qui servaient à leur défense devinssent entre tes mains des armes offensives; car ils savent que, dès que tu banderas ton arc et lanceras une flèche, quiconque tu frapperas succombera à l'amour, c'est-à-dire à une triste captivité.

Mais quels sons, tout à la fois harmonieux et discordants, arrivent jusqu'à moi? Quel est ce bruit, attristant pour les hommes amis de la paix, doux au cœur des guerriers? C'est le son du tambour dont les roulements uniformes charment l'oreille des gens vaillants et remplit d'épouvante les gens timides. Si Orion avait choisi un semblable instrument pour chanter ses chagrins au-dessus des flots, peut-être eût-il, grâce à cette musique martiale, excité le belliqueux espadon à attaquer la baleine, et il eût vu le dauphin, désireux d'entendre ses mélodies, faire jaillir l'eau de ses évents. Or, de même que le

tonnerre gronde avant que n'éclate la tempête et pourtant n'avertit qu'au moment précis où il frappe, alors que les nuages se sont déjà amoncelés pour déverser en flots d'eau leur fureur longtemps contenue, de même ce grondement du tambour annonçait l'approche du danger, et, en effet, s'est déroulé devant mes yeux le spectacle suivant que mon oreille m'avait fait prévoir et appréhender. Je vis une armée nombreuse, rangée en bon ordre, avec tant de lances qu'on eût dit une forêt de jeunes arbres dépouillés par l'hiver de leurs feuilles; cette masse paraissait toute noire, tant les soldats étaient serrés les uns contre les autres; chaque compagnie était formée de deux rangs et armée d'escopettes si légères qu'on pouvait les charger et les tirer avec la plus grande rapidité, rapidité plus grande, grâce à l'habileté des soldats, que celle même des éclairs; il me semblait voir le tonnerre éclater de tous côtés. Je me rendais bien compte du nombre des coups qui était considérable, mais non de leur vitesse, qui était telle que la foudre me paraissait lente et aurait pu apprendre d'eux à voler.

Tu semblais, Prince, être tout étonné de ce spectacle, je puis bien le dire, mais tu n'en étais pas effrayé. Ton expérience aurait été plus vieille que tes années, si tu n'avais éprouvé de la surprise en contemplant, dans un pays dont la connaissance est si récente et sous un ciel où la science est si neuve, des hommes à ce point experts dans l'art de la tactique, tant pour préparer l'attaque que pour agir.

Ces hommes descendaient d'immenses navires que les flots fatigués avaient la veille amenés au rivage; ils étaient attirés par l'envie qu'excitaient tes projets. Dans la guerre, on appelle l'envie ambition et l'ambition courage; mais c'est une honte pour le courage de s'inspirer de la jalousie plus que de la simple

et noble gloire. Je discernai bientôt à la devise de leurs étendards que ces nouveaux venus étaient de ces marins ambitieux que leur cupidité pousse à fournir des carrières aussi longues et aussi continues que celle du soleil et qui sont accoutumés à primer par leur force le droit, pourtant aussi connu et universel que l'éclat de l'astre du jour. A cause de l'immense étendue de terres que leur souverain a soumise à ses lois, ces hommes s'imaginent que les bonnes vieilles planètes n'ont d'autre mission, à l'époque actuelle, que de visiter ses domaines. Ce monarque considère les rayons du soleil comme un tribut qui lui est dû et, en cet astre lui-même, il voit un de ses sujets, dont du reste il reconnaît l'importance puisqu'il daigne le nommer son « explorateur général ».

Maintenant qu'on me verse du vin, afin que mon ardeur poétique se réveille pour crier aux oreilles curieuses, en des vers sublimes et immortels, ce que les yeux immortels de mon âme étonnée ont contemplé avec une joyeuse admiration!

Deux guerriers sortant de ces escadrons en fureur se sont avancés, prêts à combattre pour tous, guerriers auxquels leurs compagnons attachaient leur fortune et dont le sort devait régler celui de leur armée tout entière. Brandissant leurs glaives, ils provoquèrent, ô Prince, deux chevaliers de ta suite, héros dont la valeur était connue de tous, et demandèrent que la question de souveraineté fût tranchée dans un duel dont le vainqueur resterait le seul maître du pays convoité. C'était afin d'épargner le sang des gens du commun, qui, lorsque leurs princes sont en guerre, doivent, sans en connaître les causes ni l'utilité, épouser leur cause, remplissant non pas un devoir, puisqu'ils ignorent les motifs et le but du différend, mais agissant et combattant conformément à ce que leur inspire leur seul courage. Ces gens sont des fous fidèles qui, obéissant sans rai-

sonner, tuent ou meurent sous l'œil bienveillant ou indifférent de leur prince.

Cette proposition intelligente fut ratifiée à l'unanimité. Tout de suite, mes yeux se portèrent vers toi, Prince, et je te vis faire ton choix pour ce combat singulier. Tes deux champions marchèrent vers le champ clos avec une figure calme et sereine qui montrait quelles étaient leurs joyeuses espérances; ils avaient beau chercher à donner à leur visage un aspect rude et menaçant, voulant imiter l'orage qui amoncelle des nuages dans le ciel, mais les soucis ne réussirent pas à rendre moroses leurs traits naturellement gracieux. A-t-on jamais vu le visage d'un courtisan, élevé tout à coup à une haute dignité, révéler au public son rang et ses fonctions! A voir ces champions, on les eût pris pour des amoureux; leur chevelure flottante, leur beau teint bien fait pour attirer les regards des dames, leur taille élégante et noble, leurs proportions parfaites, leur haute stature, leur corps tout à la fois gracieux et d'une vigueur extraordinaire, tout en eux disposait en leur faveur. Ils avaient un cœur si noble, qu'en leur présence l'envie elle-même en était réduite à trouver son aigreur habituelle importune, et leur douceur était telle que, malgré leur courage indomptable, ils auraient mieux aimé souffrir que causer du chagrin à qui que ce fût. Les amoureux leur sont certainement inférieurs.

Sydney, l'un de ces champions, ressemblait à un dieu; bien qu'encore adolescent, il avait toutes les qualités de l'homme fait, comme ces fruits du Paradis que l'ignorance seule pourrait flétrir, car le désir d'étudier et de savoir n'engendre pas le mal, pourvu que les connaissances acquises ne rendent indifférent ni au bien ni au mal. Aussi, tant que notre jugement sera sain et équitable, la gloire de notre Sydney demeurera pure et intacte, de Sydney que chantent les descendants du malheu-

reux Orphée, aussi bien ceux qu'inspirent les mélopées puissantes que ceux dont une musique plus légère fait vibrer la lyre, et que transmettent à la postérité les peintres, plus favorisés par le sort, qui se livrent à l'art où excellait le vieux Zeuxis, et les statuaires qui, comme Lysippe, produisent des figures qui seraient immortelles, si l'on pouvait leur donner la vie, — figures qui, bien que ne remplissant aucune fonction vitale, durent autant que les éléments dont elles sont formées et sont la manifestation d'un art qui nous vient de Rome la magnifique et que Rome avait pris à Ephèse!

Mais sur quel terrain me suis-je aventuré? Le chant du poète, quand il prend l'amour pour thème de ses louanges, est toujours prolixe!

Le défi est jeté! Pendant que les assistants cherchent à dissimuler leurs craintes ou manifestent leurs espérances, les combattants se sont rapprochés et sont face à face; leurs regards se sont heurtés, et ils sourient d'un air méprisant. Chacun d'eux modère son attaque malgré l'ardeur dont il est transporté; chacun semble solliciter les coups et les évite avec adresse ou rend immédiatement ceux qu'il reçoit. On dirait que toute la science d'Archimède est mise à profit dans ce combat. Chacun cherche à déjouer les projets de son adversaire et se tient ferme comme s'il était de bronze. Mais qui pourrait conserver longtemps son calme et sa modération, quand l'honneur est en jeu et qu'un sang jeune bouillonne dans les veines! Pleins de fougue, les deux combattants ne tardent pas à abandonner toutes précautions et n'essaient plus ces feintes subtiles que la raison leur avait tout d'abord conseillées comme sauvegarde et, à présent, le sort du combat est livré au hasard. Tout dépendra du courage et c'est le premier coup qui portera qui donnera la victoire.

L'honneur est en jeu, et, quand l'honneur intervient dans une semblable lutte, combien la vie a peu de prix! C'est ce qu'expérimente bientôt notre second champion, qu'arrête une grave blessure; le joueur, hélas! acquiert toujours trop tard la sagesse, que la destinée trompeuse lui fait payer cher. Cette blessure épuise ses forces et le contraint à abandonner ce duel dangereux. Notre adversaire, qui vient de le vaincre, fronce les sourcils plus que notre premier champion, qui, rassemblant toutes ses forces comme un lion aux abois, se jette sur lui, mais il soutient cette attaque impétueuse comme les mers soutiennent le choc des fleuves. De même qu'une digue fait enfler les cours d'eau, de même le champion ennemi, repoussé, puise du courage dans notre victoire; de même qu'en arrivant à la mer les fleuves, troublés dans leur calme orgueilleux, deviennent d'abord furieux, mais ne tardent pas à s'y perdre et à disparaître, de même notre ennemi apprend à ses dépens que sa fureur rend la fureur de son adversaire plus puissante et, à la seconde rencontre, il sent la principale, la meilleure partie de son être, le roi de sa poitrine [son cœur], chanceler sur son trône chaud et étroit[1]. L'âme vaillante de son premier adversaire avait fui vers le royaume inconnu des ombres; la sienne s'en fut avec une hâte plus grande encore, tant au souvenir de ses souffrances passées elle était effrayée du danger qui la menaçait, car, si elle était restée auprès de son corps, le vainqueur pouvait avec l'aide des cieux cruels la faire aussi périr, comme elle le lisait dans ses regards. Aucun orgueil ne peut nous rendre aussi profanes que la misère!

A cette vue, la troupe ennemie abandonna toute idée de pitié, idée généreuse cependant qui avait inspiré cette lutte corps à

1. He felt... the Monarch of his brest to sicken in its warme and narrow throne.

corps de champions choisis pour combattre au lieu et place de leurs compatriotes dans le but d'éviter une effusion de sang inutile. Elle jugea que, puisque leurs champions s'étaient laissé tuer, ils étaient des lâches. Autant eût valu chercher à accorder les vents pendant une tempête en leur exposant à voix basse les principes généraux des sciences que d'exhorter au calme et à la paix des esprits aussi irrités, qu'agitaient des passions furieuses. Les armes et la religion se mettent rarement d'accord, et l'ennemi, trahissant son serment, concentra ses guerriers épars en un seul corps, afin d'imposer sa loi au vainqueur.

En avant! en avant! Le combat commence, et maintenant je vois, Prince, ton front refléter le courroux de ton oncle; car tu es comme le feu du ciel, qui s'allume rarement et qui ne tombe que lorsqu'il doit punir, feu qui brûla Sodome et Gomorrhe parce que ces villes coupables l'attirèrent par leurs péchés abominables, et cependant, quand sonna l'heure terrible, l'œuvre de destruction, qui fut impitoyable envers tous les méchants, épargna les justes et ne leur causa aucun mal.

Insoucieux du danger qu'ils ne connaissaient point, les indigènes assistaient à la bataille sans émotion, comme s'ils savaient que ta fortune était à tout jamais fixée de par la volonté de ton oncle dont tu reflétais le juste courroux. Et tes orgueilleux ennemis, qui croyaient que l'aurore s'était levée uniquement pour éclairer leur victoire, sont maintenant dans les affres de la mort; la nuit éternelle a étendu sur eux son linceul, tandis que leurs rivaux continuent à jouir de la clarté du jour.

J'ai vu leurs cadavres couvrir ce sol qu'ils avaient conquis la veille. Triste récompense qu'a reçue leur valeur! Pourquoi, si le courage est une vertu, le destin la rend-il ainsi inutile? Nos ennemis ne sont pas simplement expulsés du pays qu'ils avaient conquis au prix d'efforts laborieux et de fiers combats, ils sont

morts et ils engraissent le sol qu'ils fertilisent au profit de leurs vainqueurs.

Et maintenant nos tambours font un tel bruit que nos ennemis assourdis ne peuvent entendre les gémissements des leurs; de même que, dans les naufrages de navires perdus sur des rochers contre lesquels déferlent les vagues de la mer en furie, les marins ne peuvent réciproquement s'avertir par leurs cris et s'entr'aider, de même, ignorants des événements qui, s'ils les connaissaient, leur feraient prendre la fuite, nos ennemis restent et tombent, partageant tous le même triste sort. Si nombreuses et si grandes sont leurs blessures que les rivières voisines n'ont plus besoin, pour couler à pleins bords, d'être alimentées par leurs sources; le sang qui y arrive à flots de tous côtés suffit à remplir leurs lits. Les poissons ne sont pas peu surpris de ce déluge d'eau rouge; à force d'en boire, ils finiront par avoir une chair qui se rapprochera de la chair humaine, de telle sorte que ceux qui en mangeront, seront comme les cannibales qui se repaissent de leur ennemi vaincu.

Certes Adam, quand il se vit tout seul sur la terre, savait que tout ce qu'éclairait le soleil, tout ce qui était sur la terre était son bien. Il ne pouvait s'imaginer que ses descendants deviendraient si nombreux que, pour faire place aux nouvelles générations, la nature n'aurait d'autre moyen que de livrer à la mort, presque à la fleur de l'âge, les hommes qui cependant sont si lents à grandir. L'Eden, que Dieu donna au premier homme comme lieu de plaisance, couvrait un vaste espace; c'est dans les songes et non dans la réalité que nous devons chercher l'histoire des pays depuis longtemps perdus. Les îles si haut qu'elles s'élèvent au-dessus des flots et si grandes qu'elles soient, étaient des montagnes de cet Eden fortifié par la nature, et les mers sur lesquelles elles flottent étaient la limite que ne dépas-

sait pas le premier homme. Tout était petit dans un domaine qui était pour lui seul et qui était à sa mesure. Car, à l'origine du monde, Adam était l'unique habitant et possesseur de la terre entière; puis cette terre fut partagée entre ses quelques descendants, qui étaient extraordinairement forts, mais peu nombreux; dans la suite, chaque couple ayant donné naissance à une multitude d'êtres, d'habiles pilotes ont dû mettre à profit les divers vents, marqués sur l'aire de la boussole, pour visiter des terres désertes et inconnues, où les premiers venus sont entrés comme chez eux et non point en étrangers, mais ceux qui y viendront par la suite seront punis comme espions et vagabonds. Non pas que l'homme ait horreur de la paix, mais nous sommes tous avec une juste raison désireux d'accroître notre domaine, et les êtres se multiplient si vite que, sous peine de mourir de faim, il nous faut chasser même nos amis. S'il était aussi agréable de mourir que de procréer, la guerre ne serait pas indispensable.

Pardonne, ô Prince, si ma flamme poétique, que j'ai allumée afin de faire resplendir ta renommée, se consume si vite et se dissipe en faits divers avant que je chante ma vision principale.

Je t'ai vu fatigué de vaincre, aussi las de tuer que tes ennemis l'étaient de mourir. Il y en eut dont tu eus pitié, car il t'était plus agréable de pardonner que de détruire. Ton armée a applaudi à ta miséricorde qu'elle a considérée comme un nouveau témoignage de ta haute valeur.

Alors, tout étant calme, ton règne a commencé! Les indigènes ont accepté ta domination la joie dans le cœur, comme si ta parole valait mieux que toutes les lois, comme si ton sceptre n'avait pas besoin d'être appuyé par l'épée. Ici les chroniqueurs t'appellent le premier souverain de l'« Île d'or », île bien placée pour dominer les mers d'Orient avec l'aide puis-

sante de tes vaisseaux, de sorte qu'il lui sera facile de prélever un tribut sur tout le commerce de l'Océan Indien avec l'Europe.

Le descendant maudit de Mahomet, le Sophy [shah de Perse] qui, à son dire, siège sur le trône où s'assit pour la dernière fois le jeune héros macédonien [Alexandre le Grand] et celui qui, plus orgueilleux encore, ne reconnaît comme son Dieu et créateur que le soleil, dont la mère a sans doute été fécondée dans un songe par quelques-uns des rayons chauds et lascifs d'une brûlante après-midi et qui prend les titres de *Maître de l'Aurore*, de *Richesse de la vue* et d'*Héritier de la lumière*, enfin celui dont le domaine est si vaste qu'il regarde les trois monarques précédents comme ses vassaux et qui, les comparant à lui-même, les estime moins que de simples soldats ou des gendarmes, celui qui croit que, pour honorer son nom, le prêtre tout-puissant [le pape] se tient tête nue, sans oser, même à cent lieues de son trône étincelant, revêtir (quoique malade) la calotte de pourpre, tous ces Dieux mortels répandent à la surface de la terre les richesses de leurs pays qui sont si enviées et dont ils trafiquent de temps immémorial. Ils chargent ces marchandises sur des caraques si grandes qu'elles ne peuvent passer dans les mers étroites ou bien ils emploient des jonques aux flancs si rebondis que, si notre imagination était assez folle pour croire que les navires ont un sexe, nous croirions, à les voir, que ces bateaux sont près d'enfanter et vont donner naissance à des péniches. Et pourtant, si grands que soient ces navires et le nombre de leurs matelots et de leurs passagers, Prince, il leur faut te payer tribut.

Sous ta haute direction, on s'occupe de tous les côtés à rechercher les richesses de ton île, richesses qui ont été la cause et qui sont la récompense de la guerre. Les uns travaillent avec ardeur dans des mines vierges d'où ils extraient de l'or si étin-

celant que l'œil du chimiste céleste ne peut en soutenir l'éclat : plût à Dieu que mon âme eût apporté ici mon corps, non comme poète, mais comme mineur! D'autres plongent le long des côtes au fond de la mer, et, retenant longtemps leur souffle, s'efforcent de déraciner les arbres de corail, auprès desquels aiment à se reposer les sirènes qui attendent sous leurs précieux rameaux leurs amants aux cuirasses d'écailles et qui y meurent lorsque les tempêtes nocturnes les leur ont ravis et poussés sur les côtes de l'Inde. D'autres s'emparent d'huîtres séculaires et, quand elles s'entr'ouvrent pour humer à chaque marée nouvelle l'eau salée impatiemment attendue, ils leur arrachent des perles dont le poids est tel que le plongeur qui cherche à les emporter est entraîné au fond de la mer, perles plus belles que celles qui ornent les couronnes des rois et telles qu'une géante vigoureuse pourrait seule les porter, car, si elles jettent des feux étincelants et ont un éclat magnifique, leur poids n'en ferait pas moins courber la tête d'une dame délicate. Il y en a qui escaladent et explorent les rochers pour y trouver des saphirs, des rubis ou des diamants, auprès desquels les joyaux de la sultane, tout magnifiques qu'ils sont, apparaîtraient comme un modeste ver luisant, auprès desquels le splendide brillant du duc de Toscane semblerait terne et misérable, comme est une flamme qui s'éteint par rapport à une étoile.

J'ai ensuite aperçu, ce qui est encore plus digne de notre admiration, des masses d'ambre gris flottant vers le rivage, onguent que les matelots rudes et grossiers emploient non pour se parfumer, mais pour assouplir leurs mains calleuses dont la peau, toujours à l'air, rappelle celle des buffles ou le cuir de Cordoue. Je vois aussi nombre de gens courir vers les bois où abondent toutes sortes de fruits, qui flattent autant le palais que l'odorat, si bien qu'il en est qui dédaignent le myrobolan

comme une prune qu'auraient desséchée les rigueurs de quatre hivers. Puis des convoitises nouvelles poussent ces mêmes individus à explorer et à chercher de tous côtés jusqu'à ce que, pénétrant dans une grotte, ils découvrent ces mignonnes fileuses de soie qui travaillent si artistement au milieu des feuilles des mûriers; les vers de Perse, qui filent péniblement tout un été pour procurer aux gens des Cours la matière de leurs beaux vêtements, comparés aux fileuses de notre île, sont des paresseux, et, quant au fil qu'ils produisent, on le croirait par comparaison l'œuvre d'une mouche grossière.

A la vue de tant de richesses sur lesquelles on peut fonder à juste titre les plus grandes espérances, je ne saurais dire avec quel empressement joyeux ma raison a été d'accord avec ma foi, comme si le miracle d'un poète changé en usurier allait se réaliser. Mais, bientôt, la raison agira d'accord avec la foi pour faciliter l'accomplissement de notre ardent désir. Aussi, Prince, je ne désespère point. Bien qu'à présent tout ce que les explorateurs extraient des mines et tout ce qu'ils recueillent au milieu des rocs abrupts ou qu'ils vont en plongeant chercher au fond de la mer, soient ta propriété; bien que les poètes soient des prophètes bons pour prédire plus de bonheur qu'ils ne s'en peuvent donner à eux-mêmes, — cependant, lorsque je sus que tu étais choisi pour être à la tête de cette noble entreprise et que tu aurais la victoire, lorsque je vis les poètes charmants, Endymion et Arigo, aider ma muse à prendre un puissant essor, lorsque je contemplai tes champions, je ne pus m'empêcher de penser que je saurais, moi aussi, y occuper dignement un siège de juge, jouant avec les mailles de ma chaîne, prononçant un verdict, dormant durant toute une audience dans une bonne robe de fourrure aussi bien que personne, puis réconciliant les riches en échange de beaux gants frangés d'or et les pauvres

pour un pain de sucre ou même pour l'amour de Dieu. Mais quand j'eus découvert que les richesses entraînent après elles une foule de soucis et de maladies, mon âme effrayée s'enfuit bien vite de cette île opulente et regagna son enveloppe à demi morte qui, animée de nouveau, se releva joyeuse comme l'aurore.

Prince héroïque, puissent tes actes devenir un objet d'admiration! Puisse ton nom être partout répété par les cent voix de la Renommée! Puissent les branches de tous les lauriers et de tous les myrtes servir à tresser des couronnes pour orner ton front, couronnes triomphales qu'on place sur la tête des rois et des poètes et que la sagesse des siècles empêche de se flétrir! Quant à moi, je mérite un rameau de laurier afin de le porter en Grèce au jour de la fête d'Homère, car, lorsque je chante tes combats, je puise à cette même flamme qui t'échauffe dans la lutte.

PROJET DE COLONISATION À MADAGASCAR PAR LE COMTE D'ARUNDEL, EN 1637.

Le projet de coloniser Madagascar ayant été abandonné par le prince Rupert à la demande de sa mère la reine Élisabeth de Bohême, le roi Charles Ier et son Conseil chargèrent le comte d'Arundel[1], comte-maréchal d'Angleterre, de se rendre à sa place dans cette île dont il serait le gouverneur. Le comte d'Arundel a écrit un livre sur ce sujet. Son départ était décidé

1. Thomas Howard, deuxième comte d'Arundel (1568-1646), a été nommé comte-maréchal d'Angleterre le 29 août 1621. Son fils Henri Frederick Howard, troisième comte d'Arundel, a aussi été comte-maréchal d'Angleterre, mais seulement à partir du 4 octobre 1646, après la mort de son père. — Dans les lettres des administrateurs de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales de 1639, il est parlé d'un comte d'Arundel qui projetait de coloniser Sumatra.

et des affiches l'avaient annoncé dans toute la cité de Londres, lorsque le Parlement s'étant réuni s'opposa à la réalisation de ce projet[1].

PREMIER ÉTABLISSEMENT DES HOLLANDAIS DANS L'ÎLE MAURICE, EN 1638.

1° En 1637, Jonathan de Nekker proposa aux administrateurs de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales de fonder une colonie dans l'île Maurice avec le concours de quelques autres personnes, prétendant que les Anglais projetaient de s'y établir; mais, comme, d'une part, ils ne pouvaient se résoudre à abandonner leur monopole et comme, d'autre part, ils craignaient que les Anglais ne les devançassent à Maurice, ils n'acceptèrent pas la proposition de J. de Nekker, mais ils décidèrent d'en prendre possession effective. C'est la chambre d'Amsterdam qui fut chargée d'exécuter cette décision et qui reçut l'ordre non seulement d'y transporter sur une de ses flûtes la garnison nécessaire, mais de plus d'envoyer au printemps de 1638 un navire y prendre un chargement d'ébène pour Batavia (Résolution des XVII Seigneuries du 26 novembre 1637 et Lettre des XVII au gouverneur général et au Conseil des Indes du 6 décembre 1637, *Arch. d'État des Pays-Bas*).

Le 15 décembre 1637, les administrateurs de la chambre d'Amsterdam désignèrent Cornelis Simonsz Goyer[2] comme commandant de l'île Maurice, auquel ils donnèrent 200 réaux [piastres] pour ses frais pendant le voyage. Il partit comme passager, avec le titre de « chef-marchand », à bord du *Maen*

1. Information de Lloyd. Voir le pamphlet de R. Boothby dans le tome III. — Nous n'avons pu retrouver nulle part la trace de l'ouvrage sur Madagascar attribué au comte d'Arundel.

2. Ce nom est écrit de différentes manières dans les écrits du temps.

qui quitta Texel en Hollande, le 31 décembre, en compagnie du *Banda*, du *Swol*, du *Son* et d'un yacht du Quartier Nord. Arrivé aux Canaries le 2 février 1638, il ouvrit le pli qui contenait les instructions des administrateurs (Dr K. Heeringa [1], les Néerlandais à Maurice et à Madagascar, *De Indische Gids*, juin 1895, p. 867-868).

2° Première lettre du premier gouverneur de l'île Maurice, C. Symonsz Gooyer, aux directeurs de la compagnie des Indes, datée du 31 juillet 1638. — Messieurs, j'espère que vous aurez reçu, longtemps avant la présente, ma dernière lettre que j'ai écrite aux îles du Cap-Vert en date du 6 février 1638 et que je vous ai expédiée par la voie du Brésil. Je vais vous raconter la suite de notre voyage. Ne pouvant obtenir à Saint-Vincent de vivres frais pour notre équipage, nous avons levé l'ancre dans la nuit et, le lendemain, nous avons mouillé sur la côte Sud de l'île Saint-Antoine, où nous avons fait nos provisions. Le mauvais temps nous ayant séparés du *Swol* qui portait le lévrier et la chaloupe, il nous parut sage d'acheter un autre lévrier pour chasser les chèvres et les porcs dans l'île Maurice, sachant par expérience qu'il est utile d'avoir cette sorte de chien pour une chasse qui autrement serait fort difficile. Nous levâmes l'ancre le 8 février dans la soirée.... Le 12 et le 13 mars 1638, nous avons doublé le cap de Bonne-Espérance et, le 6 mai, nous avons aperçu l'île Maurice. Le 7, nous avons mouillé dans le port situé au Sud-Est [le Grand Port, découvert par Warwick le 18 septembre 1598] [2]. Ayant débarqué, nous avons planté une bêche en terre et

1. C'est au prince Roland Bonaparte, si versé dans la littérature géographique hollandaise et qui possède une si riche bibliothèque, que nous devons d'avoir eu connaissance de cet intéressant article.

2. « On voit encore au Grand Port, écrivait Bernardin de Saint-Pierre en 1773, un des anciens édifices hollandais qui sert de chapelle » (*Voyage à l'île de France*, Paris, Dupont, t. I, 1826, p. 212).

pris possession de l'île pour les Provinces-Unies et pour la Compagnie des Indes Orientales, conformément à vos ordres[1].

N'ayant pas jugé convenable de construire un fort en terre sur le bord de la mer, nous avons décidé d'en construire un en palissade, muni d'un parapet de six pieds de haut et de sept pieds de large, avec un abri à l'intérieur pour les hommes et les provisions, ce qui fut fait sur la pointe la plus rapprochée de l'entrée du port, où le terrain est tout à la fois assez élevé et plat[2].

Du côté de la mer, cette pointe était couverte d'arbres et de broussailles que nous avons enlevées, et nous y avons édifié un hangar long de soixante pieds sur dix-huit de large que nous avons couvert avec des feuilles de palmier.

Des deux cents rations qui avaient été mises à bord pour l'île Maurice, le capitaine du *Maen* ne nous en a laissé que soixante-dix qui étaient fortement avariées et dont il fallut nous contenter[3]. Quoique la pluie ne cessât guère de tomber, nous

1. C'est M. Leupe, bien connu par ses travaux de géographie historique, qui a fixé la date exacte à laquelle a eu lieu le premier établissement des Hollandais à Maurice.

2. Voir plus loin le plan de ce fort, p. 469. Les administrateurs de la Compagnie des Indes avaient donné à Cornelis Simonsz Gooyer différents modèles de fortifications usuelles avec la recommandation de ne pas s'y tenir trop strictement. D'après leurs instructions, la garnison devait se composer par moitié de matelots et de soldats; elle comprenait : 1 commandant (à 60 florins par mois), 1 barbier (à 26 fl.), 1 constable (à 14 fl.), 1 sommelier (à 14 fl.), 1 tonnelier (à 11 fl.), 2 charpentiers (à 12 et 11 fl.), 3 arquebusiers (à 12, 11 et 10 fl.), 3 élèves caporaux (à 5, 4 et 4 fl.), 1 caporal (à 14 fl.), 3 cadets (à 10 fl.), 7 soldats (à 9 fl.) et 1 tambour (à 9 fl.). La première garnison de Maurice coûtait donc par mois 310 florins [651 fr.] à la Compagnie. Elle a été augmentée dans la suite, mais il ne semble pas que les gages aient été changés. Il est probable que le conseil était composé des quatre personnes ayant la solde la plus élevée : le barbier, le constable, le sommelier et le caporal (Dr K. Heeringa, *De Indische Gids*, juin 1895, p. 870).

3. Le *Maen* n'a laissé, comme vivres, aux colons que quelques langues et un peu de viande fumées; on supposait que Maurice en fournirait

avons abattu le bois nécessaire à nos constructions sans nous préoccuper ni du temps, ni des vents, car il était nécessaire d'élever le fort aussi promptement que possible.

Nous ne trouvâmes comme étant destinés à l'île Maurice d'autres outils que 17 pelles, 6 bêches et 25 brouettes avec leurs accessoires[1]. Il nous a donc fallu recourir à une grande caisse marquée M qui portait une inscription disant qu'elle renfermait des pelles, etc., et qui était destinée aux Indes Orientales. Nous y avons pris 20 haches avec leurs manches pour couper et travailler le bois[2].

Le 6 juin dernier [1638], une flûte française de Dieppe [le *Saint-Alexis*, à bord duquel était François Cauche et que commandait Alonse Goubert[3]] est arrivée dans le port du Sud-Est [le Grand

suffisamment. Il fallait pour un an, à 4 livres par semaine et par tête, 5 200 livres de pain. Ils eurent en outre du sel, du beurre, de l'huile, du vinaigre, de l'huile de baleine, quelques fromages, un peu de sucre, diverses épices et un petit sac de moutarde, ainsi que deux barriques de vin de France, une de vin d'Espagne, une bouteille de Tinto et une bouteille de bière médicinale.

1. On donna aux colons les ustensiles de cuisine indispensables, ainsi que quelques assiettes et pots en étain, deux nappes, des serviettes et des torchons, deux lampes en cuivre et deux fontaines en bois; il y avait en outre une balance en bois avec des poids en plomb, des chaînes et anneaux pour enchaîner les condamnés, du papier, des plumes, de l'encre, etc., et quelques livres. Mais on avait oublié les vêtements de rechange; on ne trouva qu'un panier contenant 20 paires de chaussures. Dès son arrivée, Gooyer dut demander à Batavia quelques pièces de toile et de drap pour remplacer les vêtements de ses hommes qui s'usaient vite dans le travail quotidien (Dr K. Heeringa, *loc. cit.*, p. 871).

2. En outre des outils pour le charpentier, on avait apporté en vue de la construction d'un navire 74 planches de Norvège (Dr K. Heeringa, *loc. cit.*).

3. Le *Saint-Alexis* était parti de Dieppe le 15 janvier 1638, avec un équipage de 85 hommes. — « Après avoir abordé le 25 juin 1638 l'île de Diego-Rois [île Rodrigues], où nous arborâmes par les mains de Salomon Gobert les armes de France contre un tronc d'arbre, et avoir demeuré vingt-quatre heures en l'île de Mascarenhe [île Bourbon], où nous arborâmes aussi les armes du Roi, nous fûmes surgir en celle de Sainte-Apollonie [île Maurice], qui est à un degré plus haut, tirant vers la Ligne, en inten-

Port]; elle était armée de 14 canons et son capitaine était Salomon Goverte[1] [Alonse Goubert]. Je suis allé le lendemain lui faire une visite amicale et lui dire dans quelles intentions nous étions venus à Maurice. Sur sa déclaration qu'il avait atterri seulement dans le but de se ravitailler, nous avons laissé ses matelots débarquer et avons continué à travailler à nos constructions.

Quoique nous nous soyons aperçus que les Français dressaient des tentes et que leurs chaloupes débarquaient des roues, vraisemblablement pour aller couper du bois d'ébène, nous ne pûmes les en empêcher; du reste nos instructions ne nous prescrivaient pas de les repousser par la force. Nous avons activé les travaux du fort malgré le mauvais temps et les pluies qu'amenaient les vents du Sud-Est.

Le 2 juillet, les palissades entourant le fort ont été presque entièrement terminées et, le 3, on y a monté la garde. Le même jour, on a commencé les travaux du parapet [massif de

tion de l'habiter, mais, étant entrés dans le port du Sud-Est [le Grand Port], nous trouvâmes la place prise par les Hollandais qui y bâtissaient un fort et y avaient dès longtemps nommé cette île du nom du Prince Maurice. Ils nous permirent de descendre à terre, d'y chasser et d'y pêcher. Dès le lendemain, nous avons quitté ce port et sommes allés mouiller à l'autre extrémité de l'île, au port Nord-Ouest [Port-Louis actuel]. Ce port était défendu par six Hollandais qui logeaient dans un hameau voisin. Il y avait un navire anglais à l'ancre [le *William*], de 500 tonneaux, portant 28 canons et ayant une croix de Saint-André sur le pavillon qui flottait au mât de hune. Il venait de Bantam et était chargé d'épices. Ceux qui y étaient nous proposèrent de nous aider à chasser les Hollandais de l'île, mais nous ne voulûmes point y consentir, à cause de notre alliance avec ceux-ci. Cette île a quatre lieues de long et une et demie de large. Nous y avons séjourné quinze jours que nous avons employés à pêcher et à chasser; nous avons chargé notre bateau principalement de bœufs, de chèvres et de porcs, ainsi que de limons, de citrons et de grenades. L'ayant quittée, nous abordâmes la grande île de Madagascar au port de Sainte-Luce [Manafiafy] » (Fr. Cauche, *Relation de Voyage*, 1651, p. 7-9.)

1. Le capitaine était Alonse Goubert et Salomon Goubert était son fils, qui était troisième pilote.

terre pour border le fort] qui furent achevés le 20 aux quatre saillants; il n'y manquait plus que la plate-forme.

J'ai fait alors débarquer les canons, les munitions et les vivres, ainsi que les matelots et les soldats qui devaient rester ici avec moi[1]. Maintenant, nous nous occupons de construire une embarcation.

Les Français coupent en ce moment du bois d'ébène dans le Nord-Ouest de l'île. Ne pouvant pas distraire un seul homme des travaux et, du reste, n'ayant pas d'embarcation, nous n'avons pas pu aller les surveiller et voir ce qu'ils font.

J'ai donné à Adriaen Dircksz Hofcamp, sous-subrécargue, ce qui me restait des 200 piastres [soit environ 6 francs] que j'ai reçus de vous à Amsterdam en vue des dépenses à faire pour l'entretien du navire et les vivres de l'équipage; ce commis m'a donné deux reçus de 168 réaux 3/4, dont l'un a été envoyé avec le compte des dépenses au Gouverneur de l'Inde et dont j'ai gardé l'autre par devers moi.

1. Les personnes laissées dans l'île Maurice en 1638 sont : le commandant, le pasteur, 11 artisans, 1 caporal, 3 officiers, 1 tambour et 7 soldats. Les objets qui y ont été débarqués par la flûte *le Maen* sont les suivants : 4 canons en bronze de 3 livres avec leurs affûts; 2 pierriers, 4 chambres et 4 barres; 150 boulets de 3 livres; 3 barils de 100 livres de poudre à canon, 4 de 50 et 4 de 25; 1 petit tonneau de balles pour mousquets; 4 faisceaux de longues piques; 1 faisceau de piques courtes; 2 guindeaux [grands treuils]; 13 mousquets, 13 baudriers et 13 sabres (pour les matelots); 10 paquets de mèches; 6 mains de papier à gargousses; 1 lanterne; quelques vieux cordages; 1 marteau, 1 vilbrequin; 1 mandrin; 1 écouvillon; 1 entonnoir à poudre; 1 tire-bourre; du fil à gargousses; 100 clous d'écouvillon; 50 aiguilles à gargousses; 11 étuis; 6 peaux de moutons; 3 bâtons à mèche; 2 cuillers; 2 petits tonneaux à provisions; 2 cornes; 1 gabarit; 1 tarière; 1 gaffe; 1 demi-lime douce et 1 grosse; 1 racloir; 1 brunissoir; 1 grand marteau; 1 tire-balle; 1 cuiller à plomb; 1 paire de tenailles de forge; médicaments et instruments pour le barbier; 1 hallebarde pour le caporal et 10 mousquets, 10 baudriers, 10 épées pour les 10 soldats, et, pour le tambour, l'épée et la caisse avec ses accessoires, 4 peaux et 2 cordes.

J'ai aussi écrit au Gouverneur de l'Inde au sujet du navire français qui restera encore longtemps ici pour compléter son chargement de bois d'ébène, lui demandant s'il fallait le laisser partir avec son bois ou bien l'arrêter. J'espère recevoir une réponse à la première occasion. Quoiqu'il faille se méfier des Français, surtout de ceux de Dieppe, nous avons si peu de monde ici que nous ne pouvons les empêcher de charger du bois

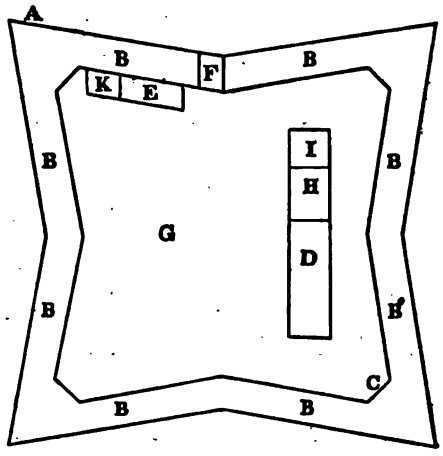

Plan du fort Frederic Hendrik construit à l'île Maurice en 1638 [1].

A. Enceinte carrée palissadée : longueur de chaque face, 120 pieds; une pièce de canon à chaque saillant. — B. Le parapet : hauteur 6 pieds, largeur 7 pieds. — C. Le magasin à poudre situé sous le saillant. — D. Corps de garde où est logée la garnison. — E. Logement du pasteur, de l'assistant et du caporal. — F. La poterne : de chaque côté une grosse pierre. — G. Le terre-plein. — H. Le magasin. — I. Le logement du commandant. — K. La cambuse.

d'ébène; nous aurons assez à faire pour garder le fort, lorsque la flûte le *Maen* sera partie.

Nous avons pris dix autres haches avec leurs manches dans la caisse M, car, à force de couper le bois destiné au fort, les vingt premières étaient hors d'usage.

J'envoie ci-joint un plan du fort que nous avons construit et

1. Leupe, p. 281. Ce plan a été reproduit par le Pr. R. Bonaparte dans son ouvrage : *Le premier établissement des Néerlandais à Maurice*, 1890, p. 35.

d'où l'on commanderait bien le port si nous avions des pièces de plus fort calibre, car les canons de trois livres n'ont pas une portée assez grande.

J'ai semé une partie des graines potagères; quelques-unes seulement ont poussé, le temps nous ayant manqué pour bien travailler la terre[1]. Nous avons aussi semé du tabac, qui d'ailleurs croît partout ici en abondance; avec le temps, on en pourra récolter de grandes quantités. Mais, dès que la flûte le *Maen* sera partie, nous ne pourrons plus faire grand'chose, si ce n'est garder le fort et aller à la recherche de la nourriture journalière de la garnison (Leupe, *Verhandelingen en Berigten bettrekkelijk het zeewezen en de zeevaartkunde*; *verzameld en uitgegeven door Jacob Swart* [*Chap. XXII, De vestiging der Hollanders op Mauritius* in 1638], Te Amsterdam, Hulst van Keulen; nouvelle série, année 1854, p. 265-281, traduction du prince Roland Bonaparte [*Le premier établissement des Néerlandais à Maurice*, 1890, p. 19-24]).

3° Deuxième lettre du premier gouverneur de l'île Maurice, C. Symonsz Gooyer, aux Directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes, écrite du fort de la baie Sud-Est le 20 décembre 1638. — Messieurs, la dernière lettre que je vous ai écrite était datée du 31 juillet dernier et vous a été expédiée par la flûte le *Maen* en route pour Batavia. Je vous y relatais tout ce qui s'était passé pendant notre voyage et ce que nous avions fait à l'île Maurice.

Le 5 [août], la flûte le *Maen* a mis à la voile[2]; le 6, le parapet

1. Le *Maen* a laissé aux colons quelques petits barils contenant de l'avoine, du froment, et de l'orge, ainsi que quelques autres graines (Dr K. Heeringa, *De Indische Gids*, *loc. cit.*).

2. D'après une lettre écrite de Batavia le 8 novembre 1638 par Antonio Van Diemen et les conseillers de l'Inde, « le *Maen*, après avoir laissé dans le port du Sud-Est de l'île Maurice 30 hommes pour former la garnison du fort, est arrivé à Batavia le 10 septembre 1638 » (Leupe, *loc. cit.*, p. 279).

était fini, et nous avons commencé à distribuer des rations à la garnison; chaque homme a reçu par semaine quatre livres de pain et chaque groupe de sept hommes six « mustjes » [7 litres 1/2] de vinaigre et une livre et demie de beurre.

Nous avons travaillé sans interruption pour achever tout ce que nous avions commencé, et nous sommes allés à la chasse et à la pêche pour nous procurer des vivres. Les pluies ont été abondantes.

Le 29, les travaux du fort étant terminés, nous avons placé les pièces de canon sur les remparts et nous avons tiré une salve. Notre temps a été employé à faire bonne garde dans le fort et à chercher notre nourriture.

Le 1er septembre, j'ai envoyé trois hommes faire le tour de l'île pour voir ce qui s'y passait et se rendre compte de ce que faisaient les Français.

Le 6, la flûte le *Roch*, venant d'Amsterdam, est arrivée dans le port du Sud-Est [le Grand Port]. J'ai réuni quelques animaux vivants que j'ai fait porter à son bord.

Les trois matelots que nous avions envoyés faire le tour de l'île, sont revenus le 9; ils nous ont dit qu'il y avait de l'autre côté de l'île beaucoup d'animaux et que les Français étaient très occupés à couper du bois d'ébène.

Nous avons débarqué les objets que le *Roch* nous a apportés et nous avons continué à travailler à la construction de notre yacht, de sorte que nos occupations journalières ont consisté à décharger les objets qui nous étaient destinés, à continuer le travail de notre embarcation, à chasser, à pêcher et à faire de la place dans notre magasin pour y mettre ce qu'on débarquait du *Roch*. En outre des provisions, nous avons reçu seize soldats, le pasteur, l'assistant, le cuisinier et le forgeron. Nous avons partagé le produit de notre chasse avec la flûte.

Le 16, nous avons planté autour du fort un certain nombre de jeunes cocotiers.

Le 24, nous avons visité l'île qui se trouve à droite en entrant dans le port du Sud-Est [île dite de la Passe] et dont les Directeurs nous parlent dans leur lettre. Elle serait facile à défendre, si on y amenait de l'artillerie.

Le 28, nous avons construit une jetée en pierre près du fort pour faciliter l'approche des chaloupes.

Le 5 octobre, j'ai envoyé quatre hommes au port du Nord-Ouest [Port-Louis actuel] pour surveiller la côte. Ils ont été pourvus de tout ce qui leur était nécessaire.

Le 18, on a arrangé les dix-huit matelas envoyés par les matelots du *Roch* et les dix appartenant à la garnison du fort; je leur ai demandé 30 « stuivers » [3 francs environ] pour chacun d'eux.

Le 19, j'ai envoyé quatre hommes à la Melukeseree [cours d'eau qui se jette au fond du Port-Louis actuel (la Grande Rivière), d'après la carte de Valentyn] et six autres qui devaient y aller aussi, mais en se frayant un chemin à travers l'île entre ce port et le port du Sud-Est; c'est en vain qu'ils essayèrent de passer à travers les épaisses broussailles qui couvrent le pays; ils revinrent sans avoir réussi.

Le 20, la construction de notre yacht était assez avancée pour que nous ayons songé à l'employer pour nos besoins journaliers. Son lancement eut lieu le 25 et on l'amena auprès du *Roch*; le 2 novembre, il était terminé et nous avons procédé aux essais pour voir comment il se comporterait à la voile. Le 3, je m'y suis embarqué avec le premier et le deuxième pilotes, le sous-subrécargue du *Roch* et quatorze hommes pour aller faire une reconnaissance autour de l'île. Nous avons constaté qu'elle est très riche en animaux, tels que chèvres, cochons, vaches, oies, perdrix, canards, pigeons, etc. Les pois-

sons y sont surtout en grande abondance. Nous avons examiné avec soin tous les endroits importants.

Nous avons transporté les hommes qui étaient envoyés à l'île Schiemans [île aux Tonneliers], située dans le port du Nord-Ouest [Port-Louis], et nous leur avons laissé un petit canot à rames avec deux matelots. Nous avons repris à la Melukeseree [la Grande Rivière, qui se jette au fond de la baie de Port-Louis] les hommes qui s'y trouvaient, ceux que nous laissions à l'île Schiemans [île aux Tonneliers] suffisant à garder toute cette côte.

Le 26, nous sommes entrés dans l'Ebbenhouten bay ou baie des Ébéniers [baie des Tamarins ou baie de la Grande Rivière Noire] qui est sur la côte Ouest de Maurice et où la flûte le *Petten* ou bien un autre navire a autrefois coupé du bois d'ébène.

Nous avons contaté l'existence de plusieurs sentiers. Il y avait beaucoup d'ébène abattu, mais il était trop loin de la mer pour que nous puissions l'emporter. Du reste, il était temps de revenir au port du Sud-Est [le Grand Port], et, le 30, nous avons battu en retraite, laissant dans la baie des Ébéniers, avec les provisions nécessaires, les quatre matelots qui avaient été auparavant à la Melukeseree et leur en adjoignant un cinquième.

Il y a encore d'autres endroits à Maurice où l'on peut couper de l'ébène, par exemple sur la côte Sud-Est, sur la côte Est, près des rochers Hanglip [les Roches Noires?] et sur la côte Ouest.

Nous sommes sortis de la baie avec un bon vent de terre, qui est bientôt tombé, et, comme nous étions exposés à être jetés à la côte, il nous a fallu mouiller une ancre; mais, quand le vent du large s'est mis à souffler, nous n'avons pu lever l'ancre qui s'était prise sous un rocher et nous avons dû l'abandonner.

Le 1er décembre, nous sommes rentrés dans le port du Sud-Est, où nous avons trouvé la flûte le *Roch* prête, à l'exception de quelques petits travaux de charpente qu'il y avait encore à exécuter.

Le 12, les Français étaient également prêts à partir et ils nous en demandèrent la permission. Comme je n'avais pas reçu de réponse à la lettre que j'avais envoyée au Gouverneur et aux Conseillers de l'Inde par la flûte le *Maen* et, comme dans mes premières instructions, de même que dans celles reçues plus tard par le *Roch*, il n'était pas question d'employer la force contre eux, craignant d'ailleurs que ceux de notre nation qui arriveraient dans des endroits habités par des Français ne fussent à leur tour exposés à des représailles, nous avons réuni le conseil du fort et les officiers supérieurs de la flûte le *Roch*[1], qui jugèrent à l'unanimité qu'il était sage de les laisser partir, puisque nous n'avions pas l'ordre d'employer la force[2] et que, d'autre part, ils étaient au nombre de 74 hommes disposant de 14 canons, tandis que le *Roch* n'avait que 8 canons et 35 hommes. A ces considérations, il s'en joignait une autre, c'est que, si nous employions la force, il pourrait en résulter de graves difficultés dans l'avenir.

Le 16 et le 17, nous avons subi un ouragan qui a détruit le hangar établi dans le fort et a fait échouer le *Roch*, qu'on a pu du reste remettre de suite à flot.

Je confie cette lettre au navire français qui la fera parvenir à Dieppe, d'où elle sera envoyée à Amsterdam (Leupe, *loc. cit.*; traduction du prince Roland Bonaparte, *loc. cit.*, p. 37-43)[3].

4° Je ne puis préciser, dit Valentyn, l'époque à laquelle la

1. C. S. Gooyer, commandeur, Hendrick Cornelisz, Schraer, Jan van de Velde, Theunis Pietersz, Machiel Janssen, etc.

2. Les instructions des directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes prescrivaient seulement d'empêcher les Anglais ou leurs alliés de prendre possession de Maurice et d'y former des établissements ou d'y construire des forts concurremment avec les Hollandais (Leupe, *loc. cit.*, p. 273-274; trad. du prince Roland Bonaparte, dans *le Premier établissement des Néerlandais à Maurice*, 1890, p. 46-47).

3. Le gouverneur général des Indes hollandaises et son Conseil avaient

Hollande a pris possession définitive de l'île Maurice, que quatre fois elle a occupée, puis abandonnée. J'ignore également la date exacte de la construction du « Fort Frédéric-Henri ». Ce qu'il y a de certain, c'est que notre établissement était complet quand Abel Tasman y vint en 1642. Le premier gouverneur, d'après les archives ecclésiastiques de Batavia, a été Peter-de-Goyer[1] (*Beschr. van Malabar en onsen handel aldaar*, t. V, 2e partie, 1726, p. 154).

5° Le premier gouverneur de l'île Maurice est Peter-de-Goyer, qui a été remplacé en 1639 par Adriaan van der Stel, lequel eut pour second Frédéric van der Maartzen, dont le fils Simon naquit à Maurice en cette année 1639. Adriaan van der Stel est parti de cette île avant 1645 [en 1644], puisqu'il était en 1645 à Batavia; envoyé à Ceylan, il y a été décapité par les Singhalais dans des circonstances tragiques.

[En cette année 1644], Maurice a été abandonné par les Hollandais, ainsi qu'il résulte d'une lettre officielle du 26 avril 1650, par laquelle les dix-sept directeurs signifient aux gouverneurs de Batavia qu'ils viennent de prendre de nouveau possession de cette île (Fr. Valentyn, *Beschryving van Malabar en onsen handel aldaar* [*Histoire du Comptoir Hollandais au Malabar et de notre commerce au Japon, ainsi que l'Histoire du cap de Bonne-Espérance et de l'île Maurice*], t. V, 2e partie, 1726, p. 154).

pour la colonisation de l'île Maurice un plan meilleur que les Administrateurs de la Compagnie. En effet, ils voulaient qu'on cherchât et autorisât des particuliers à s'y établir sous l'autorité de la Compagnie et qu'on y *annexât* Madagascar, d'où ils pensaient qu'on pourrait retirer de grand profits, et, en 1639, il se proposaient d'envoyer de Batavia un navire à Maurice avec l'ordre à Gooyer de faire une expédition à Madagascar avec le sloop que lui avait laissé le *Roch* (Dr K. Heeringa, *Indische Gids*, juin 1895, p. 877).

1. Dans un document officiel anglais paru dans l'*Almanach officiel du service civil de Maurice de 1863* (*The Colonial office List*), ce nom est écrit Pieter de Goyen.

DRONTE DE L'ILE MAURICE VIVANT À LONDRES EN 1638.

On montrait en 1638 à Londres un Dronte de l'île Maurice [*Didus ineptus*]; au-dessus de la baraque, pendait une enseigne représentant ce curieux oiseau (*a*). C'est probablement celui dont la tête et les pattes sont aujourd'hui conservées dans le Musée Ashmoléen d'Oxford, dont nous avons parlé dans la note de la page 405 et dont nous avons donné la figure de la tête p. 406 *bis*.

RELÂCHE D'UN NAVIRE HOLLANDAIS DANS LES BAIES D'ANTONGIL ET DE S^TE^-CLAIRE, EN 1639.

On trouve dans la *Relation du Voyage de François Cauche* les passages suivants : « [Au commencement de 1639], il y avait dans le port de Sainte-Claire [embouchure du Mananivo sur la côte Sud-Est] un vaisseau hollandais de la charge de 300 tonneaux, venant de la baie d'Antongil, où son capitaine avait acheté des nègres pour s'en servir dans l'île Maurice.... Il se chargea de 25 des nôtres, notre barque ne pouvant contenir que 20 hommes; ceux qui s'embarquèrent sur ce vaisseau, étant

(*a*) « En 1638, un jour que je me promenais dans les rues de Londres, je vis sur une enseigne de toile l'image d'un oiseau étrange. J'entrai avec une des personnes qui m'accompagnait dans la chambre où il était exposé. C'était un gros oiseau, un peu plus grand qu'un dindon, ayant les jambes et les doigts un peu plus courts et un peu plus épais, se tenant plus droit; le plumage de la poitrine rappelait celui d'un jeune coq faisan et celui du dos était d'un brun foncé. Son gardien nous dit que c'était un *Dodo*. Dans la cheminée, il y avait un tas de cailloux dont il lui donna en notre présence une grande quantité, quelques-uns gros comme une noix muscade, nous disant qu'il les avalait (pour pouvoir digérer) et, quoique je ne me rappelle plus quelles sont les questions que nous lui avons adressées, je suis certain qu'il nous a dit qu'il les rejette ensuite tous (Sir Hamon L'Estrange, Observations on Th. Brown's vulgar errors, *British Museum*, *Sloane MS.*, 1839, fol. 54) [1]. — Hamon L'Estrange (1605-1660) était un historien et un théologien qui appartenait à une famille royaliste et qui a vécu dans la retraite et l'étude.

1. Cité par Hamel dans le *Bull. Classe phys.-math. Ac. Sc. Saint-Pétersbourg*, t. V, 1847, p. 317.

arrivés à l'île Maurice, prirent parti avec eux et s'en allèrent aux Moluques » (*Relations vérit. et cur. de Madagascar*, 1651, p. 22).

« Nous trouvâmes au village d'Angoada (Aguada ou aiguade) [Fénerive] deux Hollandais que leur capitaine, qui nous avait comme il est dit ci-dessus, visités au port de Sainte-Claire [embouchure du Mananivo] y avait laissés pour y acheter des nègres et les transporter à l'île Maurice et au Brésil, lorsque les leurs les viendraient prendre. Le prix d'un jeune esclave, à ce qu'ils me dirent, était quatre réaux d'Espagne [14 francs environ], celui d'une fille trois réaux [10 fr. 50 environ], celui d'un garçon de dix à douze ans deux réaux [7 francs environ] et celui d'une femme et de son enfant à la mamelle cinq réaux [17 fr. 50 environ]. Mais ils en eurent encore à meilleur marché du roi de la province, qui voulut seul trafiquer d'esclaves avec eux. Car, pour une pièce de coton blanche, rayée de noir en petits carreaux, qui venait des Indes et n'avait que deux aunes [2 m. 38] de long, ils avaient le choix de tel esclave qu'ils voulaient, outre que ce roi, les emmenant à la guerre contre les montagnards qui souvent le venaient attaquer, leur laissait le tiers des prisonniers, qui augmentaient le nombre de leurs esclaves. Ayant demeuré neuf jours avec ces Hollandais, je les priai de me conduire à l'île Sainte-Marie qui est à une demi-lieue de Madagascar.... Je retournai de cette île avec les deux Hollandais au village d'Angoada [Fénerive], d'où je partis pour aller reconnaître la baie d'Antongil qui est plus haut » (*loc. cit.*, p. 37-39). [Il est utile de remarquer qu'à notre avis, Cauche n'a jamais été du Matitanana à la baie d'Antongil, et que le récit de ce prétendu voyage est tout fantaisiste; les quelques renseignements qu'il donne sur la région de l'Est et du Nord-Est sont tirés des Relations des navigateurs hollandais et des récits des marins qu'il a rencontrés dans le susdit port de Sainte-Claire].

J. A. MANDELSLO[1] PASSE EN VUE DE L'ILE MAURICE, EN 1639.

[Parti de Surate et de Goa au commencement de l'année 1639, Mandelslo fit route vers le cap de Bonne-Espérance.] Le 26 mars, il fut décidé que nous gagnerions l'île Maurice pour y faire de l'eau. Cette décision réjouit beaucoup l'équipage qui espérait y trouver avant peu du repos et du soulagement à leurs peines. Dès le soir, nous avons aperçu l'île de Diego Roiz ou Diego Rodrigues par 20°45'[2], de sorte que nous pouvions

1. J. A. Mandelslo (1616-1644) est parti en 1636 avec l'ambassade que le duc de Holstein a envoyée en Russie et en Perse et est revenu en Allemagne en 1640, après avoir visité l'Inde et Madagascar (où il a touché en revenant en Europe). C'est pendant son voyage qu'il a rédigé les notes qu'Olearius (Œlschlœger), attaché à l'ambassade comme secrétaire (*a*), a publiées après sa mort survenue prématurément en 1644. Il a d'abord paru en 1645 une lettre de J. A. Mandelslo, datée de Madagascar de 1639, sur son voyage aux Indes Orientales, qu'Oléarius a fait suivre de remarques; elle a été ensuite réimprimée à la suite des *Voyages très curieux et renommés faits en Moscovie, Tartarie et Perse par Adam Oléarius*, Utrecht, 1651 (*a*), augmentée, surtout dans les éditions ultérieures, d'après les manuscrits de Mandelslo et à l'aide de divers matériaux fournis par Oléarius. — Mandelslo était trop jeune et trop peu éclairé pour que sa relation fût instructive, quoiqu'il y ait mis de la franchise. Il avait eu soin de distinguer ses propres observations des renseignements qu'il avait recueillis de la bouche d'autrui et auxquels il ajoutait peu de foi; mais on n'a pas tenu compte de ses intentions et, de plus, les éditeurs ont joint à son texte tout ce qu'ils ont trouvé dans les récits d'autres voyageurs (Eyriès).

2. L'île Rodrigues est en réalité comprise entre 19° 40' et 19° 47' de latitude australe.

(*a*) Le titre de cet ouvrage est *De Nieuwe Parsianenz Reyse, oste een Oost-indische voyagie, door Admy Oleary*, Utrecht, in-12 de 924 pages, auquel est ajouté un supplément relatif aux voyages de Mandelslo, intitulé : *Hier volght het schrijven van den Wel Ed. Getrouwen en Vesten Johan Albrecht van Mandeslow aen M. Adamus Olearius* (*Uyt den brief van Mandelslow van Oost-Indien en China*). — Dans ce supplément, qui comprend 66 pages, les 37 premières, qui sont signées par J. A. van Mandelslow et datées de la baie de Saint-Augustin dans l'île de Madagascar le 12 juillet 1639, parlent de l'état de Chiraz, de Bandor, de Cameron, d'Ormuz, de Surate, du Grand-Mogol, de Goa, de la Chine, de Cananor, de Calicut, de Ceylan et du pic d'Adam, de l'île Maurice (p. 31), du Cap de Bonne-Espérance et de Madagascar (p. 35-38).

espérer arriver le lendemain à l'île Maurice, qui n'en est éloignée que de soixante lieues.

Cette île Maurice, que les Portugais appellent *Ilha do Cerno* et que les Hollandais ont nommée *Maurice*, du nom du Prince d'Orange qui était amiral des Provinces-Unies lorsqu'ils y arrivèrent à leur premier voyage aux Indes, est située par 20° 27′ et a environ quinze lieues de tour [1].

Le havre de cette île est fort bon, autant parce qu'il y a au moins cent brasses d'eau à l'entrée que parce qu'il peut contenir plus de cinquante grands navires qui y sont à l'abri de tous les vents.

L'île Maurice a des montagnes qui, poussant leurs pointes jusque dans les nues, les font découvrir de très loin, et qui sont des plus agréables que l'on puisse voir, car la nature les a revêtues d'une verdure éternelle, quoique tous les arbres, à l'exception de quelques cocotiers et palmistes, soient sauvages.

Les vallées produisent quelques arbres fruitiers; il y a aussi des arbres qui ne portent point de fruits et qui cependant n'en sont pas moins précieux, puisqu'ils fournissent le meilleur et le plus bel ébène de tout l'Orient, aussi noir que du jais et d'un grain aussi fin que l'ivoire; il y a d'autres bois qui sont jaunes ou rouges et qui sont aussi beaux et plus estimés que l'ébène noir, parce qu'ils sont plus rares.

On trouve le long des côtes et dans les rivières tant de poissons que, d'un seul coup de filet, on y peut prendre de quoi saler et remplir deux à trois tonneaux. Les Hollandais disent dans leurs Relations qu'ils prirent dans cette île une raie dont tout l'équipage du navire fit deux bons repas, et qu'ils y virent des tortues si grandes que, quatre matelots s'étant mis sur le dos de l'une d'elles, elle marcha aussi facilement que si elle n'eût point été

1. L'île Maurice est comprise entre 19°59′ et 20°31′30″ de latitude australe. Sa circonférence est d'environ 200 kilomètres.

chargée; ils ajoutent qu'elles étaient d'une grandeur si énorme que dix hommes pouvaient s'asseoir sur le plastron d'une seule.

Comme cette île n'a pas été habitée jusqu'en 1640 [1], année où les Hollandais y ont bâti un fort, les oiseaux, qui n'étaient ni chassés ni épouvantés, étaient si familiers qu'on les prenait avec la main ou qu'on les tuait à coups de bâtons, surtout les tourterelles qui y étaient si abondantes qu'en moins de deux heures les Hollandais en prirent plus de cent cinquante et ils en eussent pris davantage s'ils les eussent pu porter. On y voit aussi une quantité de hérons, ainsi qu'une autre espèce d'oiseau, de la grandeur d'un cygne [Dronte ou *Didus ineptus*], qui n'a point d'ailes, ni de queue, et dont la chair est si dure qu'il n'y a point de feu qui la puisse cuire [2]. Il n'y a point dans cette île d'animaux à quatre pattes, mais il n'existe point sur la route des Indes de lieu plus propre pour se ravitailler et faire de l'eau.

Lorsque les Hollandais arrivèrent dans cette île en septembre 1601, ils y ont trouvé un soldat français qui était parti trois ans auparavant avec trois navires anglais qui voulaient se livrer à la piraterie dans l'Océan Indien. De ces trois navires, l'un périt auprès du Cap de Bonne-Espérance et, la maladie ayant fait mourir une grande partie des équipages, les survivants mirent le feu au deuxième, qu'ils étaient incapables de gouverner faute d'hommes; le troisième fit naufrage sur la côte des Indes où tous les hommes périrent, sauf sept : quatre anglais, deux nègres et ce soldat français, qui entreprirent de s'en retourner avec quelque butin qu'ils chargèrent dans un canot avec lequel ils se mirent en mer et arrivèrent enfin à l'île Maurice.

Dans cette île, les deux nègres complotèrent d'attenter à la

1. C'est en 1638, et non en 1640, que les Hollandais ont fait leur premier établissement dans l'île Maurice. Voir p. 463.

2. Voir plus haut, p. 284, 404 *bis* et 406 *bis*, les figures du Dronte de Maurice.

vie de leurs compagnons, mais, ayant été découverts, ils se jetèrent dans la mer et s'y noyèrent. Les quatre anglais se décidèrent à continuer leur voyage dans le canot, mais le français préféra demeurer dans l'île que de doubler le Cap et de s'exposer aux dangers d'une longue navigation dans un si petit bâtiment. On n'a jamais eu de nouvelles des Anglais.

Il y avait près de deux ans que le soldat français était dans l'île Maurice, quand les Hollandais y arrivèrent. Il était nu comme la main, parce que, dans une fièvre chaude qui lui avait attaqué le cerveau, il avait mis ses vêtements en pièces. Depuis, il n'avait eu ni habits, ni couvertures, et pas d'autre nourriture que la viande crue des tortues qu'il prenait; on ne fut donc pas étonné que son esprit fût ébranlé de telle sorte qu'il n'y avait guère d'espoir de le guérir, quoique, d'ailleurs, il se portât fort bien et fût d'assez bonne humeur.

Nous nous sommes approchés si près de l'île Maurice, que nous l'avons parfaitement vue, mais, le vent étant favorable pour aller au Cap de Bonne-Espérance, nous n'y avons pas relâché (*Voyages célèbres et remarquables faits de Perse aux Indes Orientales par le sieur Jean-Albert de Mandelslo*, Supplément aux Voyages d'Olearius, 1651; éditions revues et augmentées par Olearius, avec figures, en 1658, 1668 (Schleswig) et 1696 (Hambourg); traduction française par Wicquefort en 1656 (Paris), p. 523, réimprimée en 1666, 1719 (col. 626-629), 1727 et 1737).

RELÂCHE DE J. A. MANDELSLO DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, EN 1639.

[Mandelslo a passé le tropique du Capricorne le 30 mars 1639 et, le 9 avril, étant à 300 lieues du Cap, il a subi une forte tempête. Comme le capitaine de son navire voulait éviter d'hiverner à Madagascar, il faisait hâte, si bien que, le 29, ils

se trouvèrent tout près du Cap des Aiguilles, et que, le 2 mai, ils arrivèrent en vue du Cap de Bonne-Espérance. Le vent ne leur permettant pas d'entrer dans le port, ils ancrèrent près de l'île Sainte-Élisabeth. Ils repartirent le 12, mais, surpris par un ouragan terrible, ils durent laisser porter sur Madagascar. Le 23 juin, ils rencontrèrent un navire anglais, commandé par le capitaine Hall, qui se rendait aux Indes.]

Le 1er juillet 1639, vers le soir, nous avons aperçu la terre. Nous ne pouvions douter que ce fût l'île de Madagascar, aussi veilla-t-on toute la nuit pour éviter tout à la fois d'en approcher trop près et cependant ne s'en pas trop éloigner, parce que, le vent de terre régnant sur cette côte, il est fort difficile d'y revenir quand on s'en est écarté et que, d'autre part, il est fort dangereux de naviguer tout près pendant la nuit à cause des rochers qui entourent la côte Sud-Ouest de l'île et surtout d'un îlot [Nosy Vé] qui est à l'entrée de la baie de Saint-Augustin.

Le 2 juillet, nous sommes entrés dans cette baie où nous n'avons trouvé de fond qu'à un quart de lieue de terre; nous y avons mouillé l'ancre par vingt-cinq brasses d'eau, très heureux d'avoir trouvé un aussi bon port, après avoir essuyé tant et de si grands périls.

Notre joie redoubla à la vue de deux navires anglais de notre Compagnie, qui étaient dans cette baie et dont l'un retournait en Angleterre et l'autre allait aux Indes. Il n'y avait que trois mois que ce dernier, nommé *London* et du port de 1400 tonneaux, était parti d'Europe sous la conduite du capitaine Willes; c'est sans contredit un des plus beaux vaisseaux que j'aie vus de ma vie [1].

1. Dans l'édition originale, il est dit que c'est le navire *London*, de 1 200 tonneaux, capitaine Willes, qui retournait en Angleterre, tandis que l'autre vaisseau anglais, capitaine Hall, allait aux Indes, comme il s'ensuit du reste du récit (p. 484).

Son capitaine vint aussitôt avec un jeune marchand saluer notre Président, et il lui offrit de l'assister en tout ce dont il aurait besoin pour la continuation de son voyage.

Le 3 juillet, les officiers des trois navires s'assemblèrent à notre bord, pour délibérer ensemble de quelle façon on trafiquerait avec les habitants, afin de ne point leur donner d'occasion ni de prétexte d'augmenter le prix des vivres, et il fut résolu qu'on achèterait tout en commun, et que, dans ce but, chacun apporterait ses marchandises de troc, qui seraient débitées par les secrétaires des trois navires. Mais comme les rassades [perles de verre], les paternôtres [chapelets] et les agates [cornalines] que nous avions apportées des Indes étaient beaucoup plus belles que celles venant d'Europe, il fut décidé qu'on ne les montrerait point avant que les autres fussent vendues. De cette façon, nous achetions tous les jours quatre bœufs pour quarante rassades de verre, que les habitants du pays appellent *rangus* [*haranga*], un mouton pour deux et un veau pour trois; pour un anneau de cuivre ayant dix ou douze pouces de tour, nous avions un bœuf, qui en Europe aurait coûté pour le moins six ou sept livres sterling [150 à 175 fr.].

Le 4 juillet, notre Président et les capitaines Willes et Hall ont remonté la rivière, dans le dessein de voir le pays et de se rendre compte si le bétail y était abondant. Nous avons trouvé auprès de la tente du capitaine Willes une trentaine d'hommes et quelques femmes qui apportaient du lait à vendre; ils avaient aussi amené quelques bœufs, quelques moutons et quelques chèvres, mais, comme ils nous firent comprendre qu'il en viendrait bientôt une plus grande quantité, nous nous sommes contentés de nous approvisionner seulement pour trois jours.

Le 6 juillet, le Président donna à dîner aux capitaines Willes et Hall et à tous les officiers de leurs navires. Quelques jours

après, le capitaine Willes traita à son tour la compagnie; nous dînions du reste presque tous les jours chez lui, et, le 10 juillet, il y eut à son bord un grand festin, au sortir duquel nous eûmes la comédie, qui dura plus de trois heures.

Le 14 juillet, le capitaine Hall prit congé de nous et, quittant la baie de Saint-Augustin, il poursuivit son voyage vers les Indes. Le 16, le capitaine Willes partit aussi, après nous avoir fourni des voiles, des cordages et tous les agrès dont nous avions besoin pour pouvoir retourner en Europe; il avait le dessein de mouiller aux îles Maldives et d'y rester jusqu'au 20 août, afin d'arriver à Surate à la fin de l'hiver.

Nous avons accompagné le capitaine Willes jusqu'à l'îlot qui est à l'entrée de la baie [Nosy Vé], et, après lui avoir fait nos adieux, nous avons mis pied à terre sur cette petite île, où nous avons trouvé un grand nombre de coquillages fort singuliers et fort rares, diverses espèces de poissons que la mer y avait rejetées et des cocos pourris que le vent y avait poussés depuis la côte orientale de Madagascar, où il en vient, tandis qu'il n'y en a pas dans la baie de Saint-Augustin, qui est sur la côte Ouest.

Le 21 juillet, le Président alla loger sous la tente qu'il avait fait dresser au bord de la mer avec l'intention d'y demeurer jusqu'à ce que la saison lui permît de se rembarquer pour retourner en Europe. On construisit aussi quelques huttes à l'usage des soldats qui veillaient à sa sûreté personnelle, des ouvriers qui travaillaient à réparer les agrès et des bouchers qui tuaient et salaient les bœufs pour la provision du navire; mais, le dimanche, tout le monde allait à bord pour assister au prêche.

Non loin de ce havre, à quatre lieues environ, demeurait un chef, qui avait trois fils, dont l'aîné s'appelait Massar [Mahatsara]. Il nous vinrent voir tous trois, escortés par une centaine

d'hommes armés de sagaies, et nous amenèrent environ trois cents bœufs, beaucoup de moutons, des chèvres, des volailles, des citrons et des oranges, pour les troquer contre nos marchandises.

En approchant du Président, ils s'arrêtèrent pendant quelque temps afin de nous observer, puis l'aîné des trois frères s'avança et offrit au Président douze chèvres; ses deux femmes lui donnèrent, chacune, un chapon gras. Le Président lui fit présent de trois rangées de perles de verre rouge et il en donna deux à chacun de ses frères et une rassade à chacune de ses femmes. C'était pour nous bien peu de chose, mais ils ne laissèrent pas d'estimer beaucoup ces menus objets et ils ne purent s'empêcher de témoigner toute la joie qu'ils en ressentaient.

Ils plantèrent une grande perche [*hazomanitra*], en témoignage de l'alliance qu'ils contractaient avec nous, promettant de punir sévèrement ceux qui nous feraient une offense et nous demandant de donner des ordres de notre côté afin que les nôtres ne commissent point de désordres. Ils nous prièrent ensuite de faire jouer de la musique, à laquelle ils prirent un grand plaisir. Ils nous vendirent dix bœufs gras, quelques moutons et quelques chèvres et des volailles; nous payions un mouton gras, dont la queue pesait de vingt à vingt-quatre livres, de sept à huit grains de corail ou d'agate [cornaline] et un chapon de trois ou quatre grains de faux corail. Ils ne voulaient point d'argent, étant assez heureux pour ignorer la valeur de ce métal qui est la cause d'une partie des malheurs qui affligent le reste du monde.

Nous n'avons presque pas eu d'autres divertissements, pendant les six semaines que nous avons séjourné à Madagascar, que de tirer au blanc à l'arc et de pêcher à l'hameçon ou au filet. Nous avons pris une grande quantité de poissons et surtout beaucoup d'huîtres, que les habitants du lieu appellent « oring » [*orina*, litt. : qui sont fixées] et qui s'attachent aux arbres

Il y a aussi de l'aloès, assez semblable à celui de l'île de Socotora, mais moins bon, parce qu'il est sauvage; il ne laisse pas cependant d'avoir son usage en médecine et d'être très souvent employé au lieu de l'autre. Madagascar produit encore du coton et de l'indigo; mais les indigènes ne mettent pas ce dernier en pâte, comme dans l'Inde et ailleurs.

La plus grande richesse de ses insulaires consiste en bestiaux, car ils ne travaillent guère la terre que pour en tirer un peu de riz, qui est fort bon, et pour y faire pousser des féverolles, des citrouilles et de ces melons que les Persans appellent « harpus » [*karpouz*]. Il y a plusieurs sortes de citronniers et d'orangers, qui donnent des fruits deux fois par an, des tamariniers, des cocotiers et des bananiers.

Dans toutes les maisons, on nourrit des abeilles, mais ils ne savent pas recueillir la cire, et le miel ne leur sert qu'à faire avec du riz un breuvage qui leur tient lieu de vin. La terre y donne du sel et du salpêtre et, sur les côtes, on ramasse une grande quantité d'ambre gris.

Il y a, dit-on, des mines d'or et d'argent, mais comme les habitants n'utilisent point ces métaux, et qu'ils aiment bien mieux l'étain que l'argent et que l'or, ils ne se sont pas encore avisés de fouiller le sol.

L'île de Madagascar est fort peuplée. Ses habitants sont pour la plupart noirs, de belle taille et fort bien faits. Hommes et femmes ont les oreilles percées de trous où ils mettent de grands anneaux de cuivre, presque semblables à ceux qu'ils portent aux poignets et aux chevilles. Les cheveux sont fort noirs, mais tous ne sont pas également frisés; ils ne poussent presque point, quoiqu'ils les graissent constamment et qu'ils fassent tout ce qu'ils peuvent pour les avoir longs. Ils les divisent en plusieurs tresses qui pendent derrière leur tête.

D'après Mandelslo (édition allemande, 1658). Phototypie Berthaud

Malgaches de la Baie de Saint-Augustin.

Ces insulaires n'ont pour tout vêtement qu'un morceau de toile de coton ayant des raies de plusieurs couleurs, qu'ils nouent autour des hanches, l'un des bouts pendant par devant jusqu'aux genoux et l'autre par derrière jusqu'au jarret. La nuit, ils ôtent cette toile et ils s'en servent comme de couverture. Il y en a qui portent autour du ventre, au-dessus du nombril, un rang de perles de verre de couleurs diverses et plusieurs rassades au cou, aux bras, au-dessus du coude, et aux jambes sous le jarret.

Ils ont la coutume de coucher sur des nattes, et, comme leurs huttes ne sont faites que de branchages, à l'exception des quelques petites maisons en bois qu'ils construisent pour leurs princes, ils y font continuellement du feu pour se garantir du serein qui est très dangereux dans ces pays.

Il n'y a presque point de différence entre les vêtements des hommes et ceux des femmes, si ce n'est que celles-ci portent en outre une espèce de corsage sans manches, et que la toile dont elles s'enveloppent est si large, qu'elle cache les cuisses presque jusqu'aux genoux. Elles portent leurs enfants sur le dos, enveloppés dans cette toile, leur faisant passer les jambes sous leurs bras et les serrant si bien contre elles qu'ils sont collés à leurs corps, quoique, de la façon qu'elles les portent, il semblerait qu'ils s'aillent renverser et se rompre l'épine du dos.

La fidélité des femmes y est à toute épreuve et elles ont de l'esprit et du bon sens, de sorte que les hommes ne dédaignent point de prendre leurs conseils. Il n'y a point d'homme qui n'ait au moins deux femmes, mais il les entretient dans des huttes séparées; la plus âgée est celle pour laquelle il a le plus de préférence, quoiqu'il n'entreprenne aucune affaire et qu'il ne fasse aucun marché sans les avoir consultées l'une et l'autre. Ils achètent leurs femmes de leurs parents pour un certain nombre

de bœufs ou bien pour des sagaies ou d'autres armes. L'adultère et même la simple fornication sont punis de mort[1]; mais ce n'est point à la légère qu'ils prennent des soupçons les uns contre les autres.

Ils sont fort libres dans leur conversation, et ils en usent entre eux de la manière la plus familière du monde sans donner ni prendre de l'ombrage. Les jeunes femmes ne faisaient aucune difficulté d'entrer dans notre tente, et il y en eut même une qui ne refusa point de prendre une de mes chemises des mains du Président, qui la pria de la porter pour l'amour de moi, ce qu'elle fit pendant deux jours; après cela elle la déchira pour l'employer à d'autres usages.

Ces insulaires sont braves et courageux; ils s'entendent assez bien au métier de la guerre et font continuellement des incursions chez leurs voisins. Ils se servent fort adroitement de leurs lances, flèches et sagaies, qu'ils ont toujours et partout avec eux; même en travaillant, ils ont leurs armes à leur côté; ils commencent à s'en servir dès l'âge de huit ou neuf ans. Il y a même des personnes de condition, qui se font suivre d'esclaves portant des faisceaux de vingt-cinq à trente sagaies. Ils se servent aussi d'arcs et de flèches; leurs arcs ont au moins de cinq ou six pieds de long, avec la corde assez lâche, mais ils n'en tirent pas moins les flèches avec une vitesse et une vigueur admirables. En lançant leurs sagaies ou javelots, ils prennent diverses poses et ils tirent si juste, qu'il n'y a point d'oiseau qu'ils manquent à quarante pas[2].

Les habitants de Madagascar sont divisés en plusieurs tribus, qui composent de petites troupes de cent, deux cents ou

1. Tout ce passage est erroné; car, de tout temps, dans l'Ouest, les mœurs ont été très relâchées.

2. Toute la fin de ce paragraphe est inexacte.

trois cents personnes, vivant comme les Tartares et ayant chacun son chef, qu'ils appellent Schich [Cheik], c'est-à-dire Roi ou Seigneur[1]. Deux de ces princes demeuraient dans un bois auprès de notre tente, où on leur avait bâti des huttes sous des tamariniers.

Quand leurs bestiaux se multiplient de telle sorte que l'herbe vient à leur manquer, ils se font la guerre les uns aux autres et tâchent de prendre à leurs voisins les pâturages nécessaires pour nourrir leurs bestiaux.

Le roi Massar [Mahatsara], dont nous venons de parler, nous dit qu'il s'était ligué avec deux autres rois, nommés Machicore Schich Tango [Cheik masikoro (ou le chef de l'intérieur) Tango] et Andiam Schich Palola [Andriana Cheik Palola (le chef Andriampahalolana)] et qu'ils allaient former une armée de cinq cents hommes, afin d'attaquer quelques-uns de leurs voisins qui avaient de meilleures prairies qu'eux.

Ces princes ont un pouvoir assez absolu sur leurs sujets et ils punissent sévèrement les crimes qui se commettent dans leur ressort et qui troublent le repos public; mais cette dignité n'est pas si fort attachée aux familles qu'après la mort d'un prince celui qui se trouve le plus fort ne s'empare du pouvoir.

Il serait bien difficile de dire quelle est la religion de ces insulaires, si ce n'est qu'ils croient, à ce que j'ai pu comprendre, qu'il y a un Dieu qui a fait le ciel et la terre et qui doit un jour punir les mauvaises actions et récompenser les bonnes.

Je vis un certain jour l'un d'entre eux, probablement leur prêtre, monter sur un arbre et parler pendant plus d'une demi-heure au peuple qui s'était assemblé sous cet arbre; mais, aucun

1. Il y a là une erreur, car aucun chef malgache ne prend le titre de Cheik; ce n'est que dans le Nord-Ouest que les colons Arabes donnent ce nom au principal d'entre eux.

de nous ne sachant leur langue, je ne puis dire ce qu'il leur contait, ni quelle différence il y a entre leurs prêtres et les nôtres; j'ai remarqué qu'ils portaient au bout d'une canne une queue de vache et que l'un d'eux avait laissé croître les ongles des deux premiers doigts de la main droite aussi longs que les serres d'un aigle. Chaque tribu a son prêtre, qui se dit sorcier et prétend avoir le pouvoir d'attraper le diable et de le forcer à satisfaire ses désirs.

Les Portugais, qui sont maîtres de la ville de Mozambique, ville située sur un petit îlot qui n'a qu'une demi-lieue de tour et qui n'est qu'à une demi-lieue de la terre ferme d'Afrique, font avec l'île de Madagascar un assez bon commerce d'ébène, d'aloès, de sang-de-dragon et d'autres drogues; car le commandant portugais de Mozambique, qui pendant ses trois années de gouvernement amasse une somme de 300 000 ducats ou 600 000 écus, ne manque pas de tirer profit du voisinage de Madagascar, quoique la plus grande partie de ses gains provienne de Sofala, où les Portugais ont un fort et un chef de traite.

Jérôme Osorius raconte, dans son *Histoire de la vie et des actions du roi de Portugal Emmanuel*, que, lorsque les Portugais [sous les ordres de Fernan Soares] ont découvert en l'an 1506 l'île de Madagascar, ils ont vu une barque pleine de nègres accoster leur navire, mais que ces nègres, qui furent fort bien reçus à leur bord et comblés de petits présents, reconnurent mal ces bons traitements et tirèrent une nuée de flèches sur eux dès qu'ils furent retournés dans leur barque, de sorte que l'on fut contraint de leur répondre à coups de canon et de mousquet[1].

1. Voir le récit original, t. I de la *Collection des ouvrages anciens*, p. 11-12.

Dans la même année, un autre capitaine portugais, nommé Rodrigues Pereira[1], ayant été jeté par la tempête [!] sur la côte orientale [occidentale][2] de Madagascar [dans la baie de Boina], fit dire aux habitants par un Maure d'Afrique qui savait un peu leur langue, qu'il était venu exprès pour faire amitié avec eux et établir un commerce avantageux à tous. Les insulaires firent d'abord mine d'agréer cette proposition et dirent au Maure qu'ils l'allaient conduire à leur roi, afin qu'il conclût avec lui le traité que les Portugais voulaient faire; mais, dès qu'ils furent un peu éloignés du rivage, ils se jetèrent sur lui et l'eussent tué, si on ne les eût chargés à coups de mousquets qui en abattirent quelques-uns et contraignirent les autres à lâcher prise.

Le capitaine portugais, après avoir rembarqué son Maure, partit de là et aborda en un autre endroit [à l'entrée de la baie de Bombétoke], où il surprit les habitants et fit leur roi prisonnier; mais il le traita si bien que celui-ci s'offrit à le mener dans un bon port où son navire pourrait mouiller en toute sécurité. En effet, ce roi le conduisit à une baie [baie de Mahajamba], à l'entrée de laquelle il y avait un îlot très peuplé [Nosy Langany ou Nosy Manja], dont les habitants, pris d'épouvante, se retirèrent à la hâte sur la terre ferme, abandonnant leurs femmes et leurs enfants et même leur roi, de sorte que les Portugais n'eurent pas beaucoup de peine à s'emparer de l'îlot, d'où

1. Jean Rodrigues Pereira n'était que l'un des capitaines de la flotte de Tristan da Cunha, et c'est Tristan da Cunha qui a dirigé l'exploration de la côte Nord-Ouest de Madagascar et à qui doivent être imputés les faits qui sont exposés dans ce passage, mais c'est le navire de Rodrigues Pereira qui a fait naufrage sur cette côte.

2. Mandelslo ou plutôt l'éditeur de son voyage, car tout ce passage a été intercalé par Oléarius, confond dans ce récit l'atterrissage de Rodrigues Pereira sur la côte Sud-Est de Madagascar à la suite d'une tempête (voir t. I de la *Collection des ouvrages anciens*, p. 18 et p. 23) avec son voyage sur la côte Nord-Ouest avec Tristan da Cunha (p. 26-27).

ils envoyèrent inviter les habitants à revenir, vu qu'ils ne recherchaient que leur amitié. Ceux-ci revinrent en effet, amenant comme cadeau cinquante bœufs et vingt chèvres, mais, pour se défaire de ces hôtes, ils leur firent entendre qu'il y avait pour eux beaucoup plus de profit à se rendre à Matatana [Matitanana, sur la côte Sud-Est], où ils trouveraient de l'argent et diverses drogues à acheter. Le capitaine y voulut aller, mais, les courants ayant fait échouer un de ses navires sur la côte, il retourna avec l'autre à Mozambique[1].

La même tempête, qui avait jeté ce navire sur la côte orientale [occidentale] de l'île, en fit aborder un autre de la même flotte au port de Matatana [Matitanana]; une pirogue l'ayant accosté, le capitaine [Jean Gomes d'Abreu] y fit descendre le patron de son navire, qui, dans ses divers voyages sur les côtes d'Afrique, avait appris la langue du pays. Dès que les nègres virent ce portugais dans leur barque, ils firent toute la diligence possible pour retourner à terre, ce qui obligea le capitaine à mettre sa chaloupe à la mer avec vingt-quatre hommes pour tâcher de les rejoindre, mais les nègres, plus habiles, réussirent à emmener leur homme. Cependant comme les Portugais s'approchaient de terre, ils virent venir à leur rencontre leur compatriote, qui leur dit que le roi du pays, devant lequel il avait été conduit, l'avait accueilli avec affabilité et qu'il désirait voir le capitaine et lui témoigner son amitié.

Le capitaine ne fit point de difficulté de descendre à terre, où le roi le reçut fort bien et le traita magnifiquement à la mode du pays; mais, lorsque sur le soir il allait se retirer, un si violent orage se déchaîna tout à coup sur cette côte qu'il lui fut impossible de s'embarquer pour retourner à bord de son navire.

1. Voir le récit original dans le tome I de la *Coll. ouvr. anc.*, p. 14-43.

Cet orage dura quatre jours, de sorte que ceux qui étaient demeurés dans le navire, croyant que leur capitaine avait été tué par les barbares, levèrent l'ancre et s'en retournèrent à Mozambique.

Le capitaine, voyant que son navire était parti et qu'il y avait fort peu de chance de pouvoir sortir de Madagascar, en prit un tel chagrin qu'il en mourut peu après, ainsi que huit hommes de sa suite. Ceux qui restaient s'embarquèrent dans la chaloupe, aimant mieux s'exposer à une dangereuse navigation que de demeurer dans un lieu où ils savaient devoir périr sous peu; ils furent assez heureux pour rencontrer en mer un vaisseau commandé par le capitaine Jean [Lucas da] Fonseca, portugais, qui les prit à son bord et les porta à la côte d'Afrique[1].

Les Hollandais ont atterri à Madagascar pour la première fois au mois d'août de l'année 1595; ils y ont rencontré pour le moins autant de difficultés que les Portugais. Leur dessein était de s'y ravitailler, parce que, dans ces premières nagivations, le scorbut qu'on connaissait si mal et qu'on ne savait comment soigner, mettait sur le flanc la plus grande partie des équipages, et ils durent y aborder pour permettre à leurs malades de se guérir, mais, avant d'avoir pu faire leurs provisions, ils perdirent plus de soixante-dix personnes entre les quatre vaisseaux dont leur flotte était composée; ils les enterrèrent dans un îlot, qui à cause de cela fut appelé le *Cimetière des Hollandais*[2].

La description que les Hollandais font de Madagascar est fort succincte, et, du reste, elle est presque entièrement tirée de la Relation du Vénitien Marco Polo, relation qui est loin d'être exacte. Celle de François Cauche, de Rouen, qui a été imprimée par les soins de feu M. du Puy, est au contraire si bonne, qu'on

1. Voir le récit original dans le t. I de la *Coll. ouvr. anc.*, p. 34-35 et 44-45.
2. Voir le récit original dans le tome I de la *Coll. ouvr. anc.*, p. 163-237.

ne peut la mettre en comparaison avec celle des Hollandais. Les récits des Hollandais ont ceci de particulier, c'est qu'ils disent que les habitants de Madagascar se font circoncire, quoique d'ailleurs il ne paraisse point qu'ils soient mahométans, n'ayant ni mosquées, ni cérémonies religieuses, ni même aucune apparence de dévotion.

Après avoir passé l'hiver au Sud de l'Équateur, nous avons commencé à faire nos préparatifs pour continuer notre voyage, et, le 19 août, nous avons acheté au roi Massar [Mahatsara] et aux deux autres princes nos voisins, Machicore Schich Tango [le cheik Masikoro (le chef de l'intérieur) Tango] et Andiam Schich Palola [le chef Andriampahalolana], vingt-cinq bœufs gras et une centaine de moutons et de chèvres, en outre des cent cinquante bœufs que nous avions achetés pendant le temps de notre séjour dans la baie de Saint-Augustin; nous les avons tous fait embarquer le 20, afin de ne pas manquer de viande fraîche pendant le voyage.

Le même jour, nous avons transporté nos bagages à bord et, le lendemain, nous sommes sortis de la baie de Saint-Augustin et avons quitté l'île de Madagascar avec un vent de Sud-Ouest, qui fraîchit vers le soir et se maintint assez fort toute la nuit, de sorte que nous perdîmes bientôt l'île de vue (Jean-Albert de Mandelslo, *Voyage en Perse et aux Indes Orientales*, rédigé en 1639 et publié en 1645 par les soins d'Oléarius[1]; il a été reproduit en 1651 comme supplément au *De Nieuwe Parsiaenz Reyse, oste een Oost-indische voyagie, door Admy Oleary*, p. 117-118, et il y a eu de nombreuses éditions revues et augmentées par Oléarius, avec figures, en 1658, 1668 et 1696 [p. 534 et 538-548]. Wicquefort en a fait en 1656 une traduction française

1. Voir la note de la page 478.

qui a été réimprimée en 1666, 1719, 1727 et 1737 (col. 626-629 et 650-663); John Davies, en 1662, en a donné une traduction anglaise et il y en a une autre dans *Harris' Navigantium atque Itinerantium Bibliotheca*, t. I, 1744, p. 797-800; il y a aussi une édition allemande de 1658).

ADRIEN VAN DER STEL, DEUXIÈME GOUVERNEUR DE L'ÎLE MAURICE, 1639 À 1645.

Le gouverneur général des Indes hollandaises, Van Diemen, et ses Conseillers révoquèrent Gooyer en 1639 à cause de sa mauvaise administration[1]. Son successeur, Adrien van der Stel, qui avait quitté Java le 8 octobre sur le *Cappel*, arriva à Maurice le 8 novembre. Comme il savait qu'il y avait dans les ports du Sud-Est et du Nord-Ouest [le Grand Port et le Port-Louis actuels] des canons provenant du naufrage de divers navires, il emmena avec lui trois habiles plongeurs.

En venant, il s'arrêta à Diego Rodrigos [Rodrigues], parce que le capitaine du *Meerman* qui venait de visiter cette île avait dit qu'il était plus facile de s'y procurer du bois d'ébène qu'à Maurice[2], mais le mauvais temps l'empêcha d'y faire les recherches que lui avait ordonnées le gouverneur des Indes.

A l'arrivée d'Adrien van der Stel, la garnison de Maurice se composait de quatre-vingts personnes, dont soixante-dix devaient être rapatriées par le *Cappel*, qui, pour les remplacer, en amenait soixante-dix autres dont quarante malades; car on disait tant

1. L'ordre de venir à Batavia lui est parvenu le 1er octobre 1639.

2. Des lettres du gouverneur général des Indes aux XVII Seigneurs, du 30 novembre 1640, et à Van der Stel, du 28 août 1641, on peut supposer que les renseignements sur l'île Rodrigues ont été fournis par le navire français *La Concorde*, qui est venu cette année-là à Maurice.

que le climat de cette île était parfait, que le gouvernement de Batavia songeait à y établir un sanatorium, si ce premier essai réussissait. Le *Cappel* n'apportait pas de vivres pour les habitants de Maurice, mais seulement quelques toiles pour leur vendre.

Adrien van der Stel avait l'ordre de visiter les côtes de l'île, pendant que le maître armurier Denijs Jansen, grand connaisseur en minéraux, explorerait l'intérieur dont on croyait les montagnes tout entières formées de zinc, parce que le *Meerman* en avait rapporté un morceau de ce métal. Il devait aussi faire couper du bois d'ébène et se livrer à une enquête au sujet des vols d'ambre gris, ainsi que sur le gaspillage de la poudre et du vin qui avaient eu lieu sous le gouvernement de Gooyer. Enfin, il devait attendre les ordres des Seigneurs au sujet de la conduite à tenir avec les étrangers; mais, si Goverte [Goubert] revenait pour enlever les canons, il devait s'y opposer.

Il lui était recommandé de bien soigner et de conserver les six couples de lapins, ainsi que les poules, les oies, les canards et les pigeons que Gooyer avait reçus vivants, et on lui avait donné toutes sortes de grains et de noyaux. Van Diemen comptait surtout sur l'indigo; il pensait aussi que, les tortues étant abondantes à Maurice et leur viande se vendant à Surate et sur la côte de Coromandal, 1 réal [0 fr. 30?] la livre, il y aurait possibilité d'en tirer un bon profit. Il y avait encore à rechercher dans cette île des gommes dont le *Meerman* avait apporté à Batavia six espèces : une sorte de résine, du succin rouge, de la gomme arabique, de la colophane, de la poix grecque et de la gomme élémi, ces deux dernières d'une grande valeur.

Enfin, comme le gouverneur général des Indes hollandaises avait une grande idée des richesses de Madagascar, il désirait beaucoup que le commandant de Maurice y allât faire une tournée.

Le premier soin d'Adrien van der Stel, en arrivant à Maurice,

fut d'y rétablir l'ordre et la discipline et de retirer les canons, au nombre de vingt, qui étaient submergés et provenaient, les uns, de navires hollandais, les autres, du navire français dont l'équipage avait été autrefois recueilli par le *Petten*. Goverte [Goubert] en avait enlevé six antérieurement.

En ce qui regarde le zinc, on ne trouva rien, si ce n'est quelques fragments provenant du naufrage du navire de Peter Both.

Le *Cappel* partit de Maurice à la fin de 1640 et rapporta à Batavia les 20 canons, 1 132 billes d'ébène, 30 livres d'ambre gris, dont un seul morceau en pesait 18, et 80 livres de zinc. Le prospecteur Denijs Jansen, qui n'avait trouvé aucun minéral intéressant dans l'intérieur de l'île, retourna à Batavia à bord de ce navire et y mourut peu après.

A l'arrivée du *Cappel*, Van Diemen, qui n'était pas partisan de l'occupation de Maurice, écrivit aux XVII Seigneurs que l'ébène y devenait rare et difficile à exploiter et que le sol de l'île et sa production en ambre gris[1] ne permettaient pas d'espérer qu'on arrivât à couvrir les frais de l'occupation. D'après lui, le seul avantage était la proximité de Madagascar, mais le *Klein Roch* dont disposait le gouverneur de Maurice n'était pas assez grand pour qu'il pût être utilisé à commercer avec cette île. Les administrateurs de la Compagnie n'en continuèrent pas moins à y maintenir un poste afin d'empêcher d'autres nations de s'y établir[2] et aussi parce que le sauvetage du *Nieuw-Enkhuizen* en 1640 leur en avait montré l'utilité comme point d'appui pour leurs flottes.

1. L'ambre gris valait à cette époque six fois son poids en argent. Ceux qui le découvraient recevaient le cinquième de sa valeur.

2. Il paraît qu'il y avait en Angleterre un comte de Southampton qui songeait à cette époque à fonder une colonie à Maurice, sans compter les tentatives de Goubert.

En 1640, ils envoyèrent même deux flûtes, le *Gulden Buys* au printemps (avec un yacht destiné au service de l'île et une masse de munitions, de provisions et d'habillements) et le *Petten* en décembre. Le premier de ces navires y transporta un renfort d'une trentaine d'hommes, et le second quelques vigoureux Norvégiens habitués à couper les arbres, car ils voulaient qu'on exploitât à fond les forêts d'ébéniers, afin que les Français et les Anglais ne pussent plus y être attirés par l'appât du bois d'ébène. En 1642, un autre bateau, l'*Arent*, vint encore à Maurice, mais ce fut le dernier, car, l'île se trouvant en dehors de la route ordinaire des navires faisant le trajet entre l'Europe et les Indes, c'était une trop grande perte de temps pour eux d'y faire relâche (*Lettres au gouverneur général et aux Conseillers des Indes orientales* des 12 septembre, 8 et 24 décembre 1639, des 16 avril et 11 septembre 1640, des 15 mars et 5 septembre 1641, et du 11 avril 1642; *Lettres au Commandant et aux Conseillers de Maurice* des 16 avril et 10 décembre 1640, et du 11 avril 1642; *Instructions particulières pour le « Gulden Buys », le « Petten » et « l'Arent »*).

De Batavia, Van Diemen n'envoya à Maurice que le *Cappel* en 1640. Les années suivantes, il y vint : en 1641, l'*Eendracht* avec la mission de secourir deux navires naufragés et de faire un voyage à Madagascar, voyage qui a duré du 12 novembre 1641 à la fin d'avril 1642[1]; en 1642, la flotte sous les ordres d'Abel Tasman; en 1644, le *Berkhout*, venu pour prendre de l'ébène et les marchandises d'un navire anglais qui s'y était échoué, et en 1645 le *Dolphijn* et le *Welsing* à destination de Madagascar[2].

Quand le *Cappel* partit de Maurice, vingt-trois des malades

1 et 2. Voir le récit de ces voyages au commencement du tome III.

amenés de Batavia étaient morts, et, comme il emmena quarante-cinq personnes, il n'en resta plus dans l'île, malades compris, que quarante-cinq (*Lettre du gouverneur général et des Conseillers des Indes orientales*, du 30 novembre 1640). Neuf mois plus tard, le *Gulden Buys*, venant de Hollande, avait l'ordre d'y débarquer une trentaine d'hommes, à moins que le gouverneur de Batavia n'eût donné des instructions contraires (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1640-41, 29 avril 1640). Les quatre-vingts hommes qui composaient la garnison de Maurice ne cessaient du reste de se plaindre et demandaient à être relevés. Vingt et un autres malades moururent encore, de sorte que le gouverneur général renonça à faire de cette île un sanatorium et donna à Van der Stel par l'*Eendracht* l'ordre de renvoyer à Java trente hommes. Mais celui-ci, avant d'avoir reçu cet ordre, avait prélevé douze hommes sur le *Petten*, qui était arrivé le 19 juin 1642, dans le but de combler les vides nombreux produits par la mort. Le gouverneur général désapprouva cette mesure (*Lettre à Van der Stel* du 13 août 1642), et, tout en accordant que trente Hollandais ne suffisaient pas à garder l'île, il lui conseilla de se procurer des esclaves. Il en avait bien été importé cent cinq de Madagascar, mais, dès les premières semaines, cinquante-deux s'étaient enfuis dans les bois; on en reprit dix-huit, qu'il fallut enchaîner et sur lesquels on dut exercer une surveillance continuelle (*Lettre du gouverneur général aux XVII Seigneurs* du 23 décembre 1644 et *Lettre des XVII au gouverneur général* du 9 septembre 1645).

Quand l'*Eendracht* quitta Maurice pour Batavia en 1642, il y avait cinquante-six Hollandais à Maurice, sans compter quelques-uns qui résidaient à Madagascar; une douzaine de ces colons périt le 20 août 1642, le canot dans lequel ils se trouvaient en quête d'ambre gris ayant chaviré.

Dans une lettre en date du 13 octobre 1642[1], Van der Stel demanda d'être relevé de son commandement et d'avoir un poste plus agréable. Mais, aucun navire hollandais n'étant venu en 1643, il dut se résigner à y demeurer; quelques navires anglais y jetèrent cependant l'ancre et le *Henry Bon Venture* s'y perdit sur les récifs. Plus tard arrivèrent le *Welsing*, le *Dolphijn* et le *Berkhout* à bord duquel venait un haut commissaire, van Beverwijck, pour faire une enquête sur diverses affaires. Le *Berkhout* s'était arrêté à Rodrigues, où il avait abandonné quatorze marins partis dans une chaloupe et dont il avait attendu en vain le retour. Il repartit le 11 juin pour Batavia avec cinquante esclaves, valant à peine 250 florins [525 francs], 1 050 billes d'ébène et la cargaison du *Bon Venture*.

En somme, Adrien van der Stel, qui avait au début de son commandement quatre-vingts hommes et plus tard seulement cinquante, a passé cinq ans à Maurice avec cette petite garnison, qui était souvent mécontente, augmentée d'esclaves indociles, toujours prêts à s'enfuir, et d'une dizaine de condamnés que lui amenèrent le *Cappel*, l'*Eendracht* et le *Dolphijn*, et, pendant tout ce temps, il a empêché les étrangers de s'emparer de l'île, il a fait couper beaucoup de bois d'ébène et établi diverses plantations. Gooyer avait déjà constitué un petit troupeau de bétail et élevé des volailles; il avait aussi semé des graines. Van der Stel en fit bien davantage. Il demanda à Batavia une trentaine d'esclaves pour cultiver le riz, la canne à sucre, l'indigo, etc., mais on l'avisa d'avoir à les recruter à Madagascar, « les Malgaches comprenant bien ce qu'il y avait à faire ». Il ne partageait pas la bonne opinion de Van Diemen sur les Malgaches, qui mettaient toute leur intelligence à préparer leur fuite. Il

1. Dr K. Heeringa : Les Hollandais à Maurice et à Madagascar, *De Indische Gids*, juillet 1895, p. 1007.

ensemença néanmoins une grande pièce de terre en décembre 1642 ou janvier 1643 et les récoltes promettaient d'être belles, quand des rats en nombre incroyable les anéantirent (*Lettres de Van der Stel au gouverneur général* du 11 juin 1644). Elles furent une autre fois ravagées par des sauterelles (*Lettre du gouverneur général aux XVII Seigneurs* du 23 décembre 1644). Aussi, lorsque le *Berkhout*[1] et le *Welsing* partis de Batavia le 24 février 1644 arrivèrent à Maurice, il y avait cinq mois qu'il n'y avait plus de riz dans l'île et que, par suite, les Hollandais se refusaient à couper du bois d'ébène[2]; or, l'ébène était, avec l'ambre gris, qui le plus souvent était volé[3], le seul produit qu'on pouvait exploiter à Maurice.

Le bétail et la volaille s'y sont bien développés et il y avait un bon nombre de bœufs marrons; les navires qui y ont fait escale en ont profité. En 1644, il y avait quarante-six vaches laitières (*Lettre de Van der Stel au gouverneur général des Indes*, du 11 juin 1644).

La Compagnie tenait en magasin tous les vêtements nécessaires que ses employés pouvaient y acheter, et il y avait des cabarets où l'on débitait les boissons non seulement aux Hollandais, mais aussi aux étrangers (*Cahiers de remontrances de*

1. Le transport *Berkhout*, qui amenait le chef de traite Wijbrant van Beverwijk pour se rendre compte des ressources de Maurice et inspecter la gestion des agents de la Compagnie, avait un équipage de cinquante-deux hommes (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia, 1643-1644*, p. 31).

2. Gooyer avait négligé l'exploitation du bois d'ébène, mais Van der Stel l'a poussée au contraire très activement. Le *Cappel* avait emporté le bois déjà coupé; le *Buys* dut séjourner quelque temps parce qu'il fallait aller jusqu'à 3 milles dans l'intérieur pour trouver des ébéniers et qu'on manquait de charrettes. Sous Van der Stel, cinq à six mille billes d'ébène ont été envoyées à Batavia, au grand contentement de la Compagnie.

3. Le *Gulden Buys* en a emporté 30 livres; la Compagnie en reçut peu depuis parce que les employés le volaient.

Frédéric Willemsz, assistant du Commandant Tasman, Maurice, 1643).

En avril 1644, Van der Stel fit à bord du *Welsing* un deuxième voyage à la baie d'Antongil, qui dura jusqu'au 22 octobre[1]. Pendant son absence, les marins abandonnés à Rodrigues par le haut commissaire Van Beverwijck[2] étaient arrivés à Maurice, disant qu'on y pouvait trouver de l'ébène et d'autres produits utiles. Comme il n'y avait plus à Maurice que 5 lasts [10 tonneaux] de riz, Van der Stel fit partir pour Batavia à bord du *Welsing* tous les hommes qui ne lui étaient pas absolument nécessaires; dans sa lettre au gouverneur général des Indes hollandaises, il désigna les sortes d'étoffes qu'on devait lui envoyer pour le commerce à Madagascar et demanda tout un lot de haches, de cognées et de doloires pour l'abatage des arbres. Le *Welsing* emporta aussi deux lettres que lui avait confiées à Antongil le capitaine du navire français *le Royal*[3] pour être expédiées en Europe. Parti le 25 novembre 1644 de Maurice, il arriva à Batavia le 19 janvier 1645.

Le mois suivant, il retourna à Maurice avec le *Dolphijn*, emportant 30 lasts [60 tonneaux] de riz et divers autres articles et amenant le nouveau gouverneur. Car, à plusieurs reprises, Van der Stel avait demandé à être relevé de son commandement[4] et avait désigné, comme le seul agent de la Compagnie capable de lui succéder, le sous-chef de traite Jacob van der Meersch[5], qui avait du reste écrit par le *Berkhout* à Van Diemen pour lui demander cette place et était ensuite allé en personne à Batavia pour hâter sa nomination (*Copieboucq* ou *Livre de copie*

1. Voir le récit de ce voyage au commencement du tome III. — 2. Voir plus haut, p. 502. — 3. Voir au commencement du tome III — 4. Voir plus haut, p. 502.

5. Ce nom est orthographié de manières différentes dans les papiers du temps : Van der Meersche, Meerschen ou Maerse.

des lettres adressées par moi Jacob van Meerschen au gouverneur général des Indes le 4 juin 1644, le 18 mai 1645, les 2 juin, 18 août et 12 décembre 1646, les 18 janvier, 19 et 20 mai et 6 octobre 1647, et le 26 mai 1648 [Rijks Archief de la Haye, fonds Mauritius]). Le gouverneur général des Indes hollandaises envoya par le *Welsing* une lettre à Van der Stel, insistant pour qu'il conservât encore le commandement, mais l'autorisant, au cas où il maintiendrait sa démission, à remettre officiellement ses pouvoirs à Van der Meersch qui revenait à bord de ce navire.

Quelques jours après, arriva à Batavia la *Post* par laquelle la Chambre de Zélande envoyait à Van der Stel et à son conseil une lettre pour leur demander un Rapport sur la situation de Maurice et surtout combien on y pouvait encore faire de cargaisons d'ébène, et aussi pour leur recommander de faire une chasse active aux esclaves marrons.

Le 20 mai 1645, après avoir transmis ses pouvoirs à Van der Meersch, Van der Stel, conformément aux instructions du gouverneur général, alla faire un voyage à la baie d'Antongil avec le *Welsing* et le *Dolphijn*[1]. Partis de Madagascar le 9 août, le *Welsing* retourna avec neuf esclaves à Maurice, où il devait rester à la disposition du gouverneur, et le *Dolphijn* s'en fut à Batavia avec cent un esclaves, dont dix-sept moururent en cours de route, 980 billes d'ébène et de la viande salée qui fut très appréciée.

Van der Stel mourut en 1646, peu de temps après avoir quitté Maurice. En somme, il a gouverné cette île du 8 novembre 1639 au 20 mai 1645 à la satisfaction générale. Les frais, que, suivant Van Diemen, le bois d'ébène et la traite des esclaves devaient

1. Voir le récit de ce voyage au commencement du tome III.

couvrir, sont montés du 1er décembre 1639 à la fin d'avril 1645 à 40 416 florins, 12 stuivers, 10 pennings [environ 89 000 francs][1] (*Lettres du gouverneur général et des conseillers des Indes orientales aux XVII* du 12 décembre 1642 et du 17 décembre 1645) [Dr K. Heeringa, De Nederlanders op Mauritius en Madagascar, *De Indische Gids*, juin 1895, p. 864-892].

RELÂCHE DE NAVIRES FRANÇAIS ET ANGLAIS À MAURICE, EN JUIN 1640.

1° En 1638, des Français et des Anglais, les premiers venant directement de France [à bord du *Saint-Alexis*] et les autres de la côte de Malabar avec le *William* chargé de poivre, ont mouillé, à Maurice, dans le port du Nord-Ouest [le Port-Louis actuel] avec l'intention de prendre possession de l'île et d'y débarquer du monde. Ils en furent empêchés par les nôtres et sont partis sans mettre leur dessein à exécution.

M. Goverte[2] [Goubert] a protesté contre la défense de couper du bois à Maurice faite par les directeurs et le comte van der Stel, mais, voyant que sa protestation ne produisait aucun effet, il essaya de corrompre van der Stel, lui promettant une somme d'argent s'il le laissait prendre un chargement d'ébène dans l'île. Cette proposition a été repoussée et les Français s'en sont allés à Madagascar.

Le *William* a quitté Maurice le 31 juillet 1640, en route pour l'Angleterre, après avoir reçu de l'eau, du bois à brûler et des vivres frais, autant qu'il en a voulu.

1. Non compris les frais résultant des navires venus à Maurice en relâche.

2. Goverte [Goubert] est le même capitaine qui a pris à Maurice une cargaison de bois d'ébène en 1638, l'année où les Hollandais ont fait leur premier établissement dans cette île. Voir plus haut, p. 466-469 et 474.

Les Anglais et les Français étaient jaloux les uns des autres. Il n'y a rien d'autre à signaler dans l'île.

Nous avons l'espoir d'obtenir des informations exactes en ce qui concerne les affaires de Madagascar, le commandant de Maurice, van der Stel, ayant été chargé d'en reconnaître la côte Est avec les navires *Eendracht* et *Klein-Mauritius*[1] et de rechercher en même temps le *Maestricht*.

Le résultat de ces recherches vous sera communiqué aussitôt que possible. Nous ne doutons pas que nous obtiendrons le grand nombre d'esclaves qui nous sont indispensables pour la culture du riz, de la canne à sucre, du tabac et de l'indigo à l'île Maurice (*Lettre d'Antonio van Diemen et des conseillers des Indes aux directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales*, écrite de Batavia le 12 décembre 1641 [Leupe, *loc. cit.*, p. 270-280; trad. française du prince Roland Bona-

1. Les navires « Eendracht » et « Klein-Mauritius » (*a*) ont quitté Batavia le 30 août 1641, allant porter des provisions aux deux navires le « Haarlem » et le « Berckhout » qui avaient été assaillis les 22 et 23 février de cette année par un violent ouragan et s'étaient réfugiés à l'île Maurice; quant au troisième navire, le « Maestricht », qui accompagnait les deux autres, on ignorait ce qu'il était devenu. L' « Eendracht » avait la mission d'aller visiter Madagascar et les îles voisines pour le rechercher (*Dagh-register gehouden int Casteel Batavia*, anno 1640-1641, Batavia, 1887, p. 392, 405 et 160).

(*a*) Ce yacht, qui a été monté à Maurice et qui n'a été complètement gréé qu'en mai 1641, a fait son premier voyage à Batavia où il a été demander du secours pour le *Haarlem*, le *Berkhout* et le *Maestricht*, mais où il n'arriva que le 19 août, ayant suivi une mauvaise route et abordé d'abord à Priaman, sur la côte O. de Sumatra. Van Diemen expédia de suite l'*Eendracht* avec lequel repartit à la fin de ce mois d'août le *Klein-Mauritius*. Ces deux navires, à leur arrivée à Maurice, n'y trouvèrent plus le *Berkhout* dont le capitaine, appréhendant d'être puni, était parti pour Madagascar ou pour le Cap; il n'y avait plus que le *Haarlem* qu'ils aidèrent à remettre en état et qui mit à la voile le 28 octobre à destination de la Hollande où il arriva sans nouvel accident. Le *Berkhout* atterrit en Irlande, démâté et en piteux état, et fut remorqué à Texel à la fin de 1641. Quant au *Maestricht*, il avait échappé au cyclone, mais, tout le monde croyant qu'il avait subi le sort des deux autres navires, Van der Stel se préoccupa d'aller à sa recherche sur la côte de Madagascar (*Lettre du gouverneur général des Indes à Van der Stel* du 13 août 1642 [*Rijks-Archief des Pays-Bas*]).

parte dans *Le premier établissement des Néerlandais à Maurice*, 1890, p. 48-49].)

2° Le 10 juin 1640, un navire français [le *Saint-Alexis*, à bord duquel était François Cauche], dont le capitaine était Salomon Gouverte [Alonse Goubert[1]], de Dieppe, a mouillé pour la seconde fois dans le port du Nord-Ouest de l'île Maurice [le Port-Louis actuel]; il était armé de 14 canons et avait 97 hommes d'équipage. Le capitaine avait mission de prendre possession de l'île au nom du Roi de France et de charger son navire de bois d'ébène. Le commandant [hollandais] de Maurice ne lui ayant pas permis d'accomplir cette mission, Gouverte [Goubert] protesta par écrit et, le 21, il mit à la voile pour Madagascar.

Les Français avaient à bord un yacht de 40 lasts [80 tonneaux] qu'ils avaient l'intention de remonter à Madagascar pour aller ensuite faire la course dans la mer Rouge. Ce bâtiment était parti de Dieppe avec un autre navire de 200 lasts [400 tonneaux] qu'il pensait retrouver à Maurice et qui était armé de 22 canons et monté par 145 hommes.

Le navire anglais, le *William*, est parti pour l'Angleterre le 30 juillet.

On a trouvé, sur les récifs de la côte Nord-Ouest de l'île Maurice, deux canons de 24 livres de balles portant les armes de la Compagnie; ces canons ont été enlevés et sont expédiés à bord du navire qui portera cette lettre.

Le commandant eût désiré faire partir le *Buys*[2] plus tôt, mais

1. Salomon Goubert était bien à bord du *Saint-Alexis*, mais c'était le fils du capitaine et il remplissait les fonctions de troisième pilote.

2. Le *Gulden Buys*, venant de Hollande, était arrivé à Maurice en 1640 ; il en est reparti le 25 février 1641. Le mois suivant, arrivèrent, de retour de l'Inde, le *Haarlem* et le *Berkhout*, tout désemparés, dans le plus pitoyable état; en outre on entendait des coups de canon qu'on supposa tirés par le *Maestricht* qui était parti de Batavia en même temps que les deux précédents.

il y avait trop de malades à bord et le chargement de bois d'ébène n'était pas complet, parce qu'il fallait l'aller chercher à trois milles dans l'intérieur, ce qui était fatigant et aurait demandé un plus grand nombre d'hommes que celui dont on disposait; de plus, on n'avait pas assez de charrettes.

Le *Buys* a débarqué un yacht démonté, mais le travail du remontage a été lent parce que beaucoup d'hommes étaient malades. Lorsque ce yacht [le *Klein-Mauritius*][1] de 20 lasts [40 tonneaux] sera prêt, le gouverneur van der Stel s'y embarquera et fera un voyage à Madagascar.

La garnison de Maurice a défriché près du fort deux arpents de terre où l'on a planté du riz, mais la grande chaleur et la sécheresse l'ont empêché de pousser. Nos hommes du reste sont peu disposés à cultiver la terre. Il n'est pas douteux qu'avec des gens connaissant la culture on aura facilement de belles rizières. Le Gouverneur demande des charrues; quant aux animaux de trait, on ira les chercher dans la forêt.

Les directeurs de la Compagnie avaient prescrit de prendre sur le *Buys* de vingt-cinq à trente hommes pour cultiver la terre et abattre du bois d'ébène, ces travaux étant très fatigants. Mais cette prescription n'a pas été exécutée parce qu'il y a eu ordre formel du Gouverneur général de n'avoir jamais plus de quatre-vingts hommes à Maurice.

Les orangers, les citronniers, les manguiers, les grenadiers qu'on a plantés, sont devenus grands et il est probable que quel-

1. Le *Klein-Mauritius* a rendu de grands services à la colonie de Maurice, autant sur les côtes de l'île que pour le commerce avec Madagascar et la correspondance avec Batavia. Il a sombré dans la baie des Tortues pendant l'effroyable cyclone qui a dévasté Maurice du 4 au 5 février 1644 et qui fut suivi d'une pluie torrentielle pendant six jours; toutes les maisons furent renversées; le fort fut envahi par la mer; les plantations furent perdues, et beaucoup de bœufs et de volailles périrent (*Lettre de Van der Stel au gouverneur-général des Indes*, du 11 juin 1644).

ques-uns d'entre eux donneront des fruits dès l'année prochaine. Toutes les espèces de légumes poussent ici à merveille. Le sol semble assez propre à la culture du tabac et de l'indigo, mais il n'y a jusqu'à présent personne connaissant ces sortes de cultures. Le nombre des têtes de bétail va toujours en augmentant, et les vaches marronnes se laissent assez facilement apprivoiser, de sorte qu'on pourra dans peu de temps avoir du lait. Les poules, les oies, les canards et les pigeons se multiplient très rapidement.

Cette année, on n'a pas trouvé d'ambre gris; on expédie en même temps que cette lettre le peu d'ambre noir qui a été recueilli.

L'ancien fort ayant été détruit par les grandes pluies, on en a construit un autre à sa place, carré comme le premier, dont les côtés intérieurs ont 106 pieds de long; le rempart a 18 pieds de large et 7 de haut et il ne reste plus qu'à construire le parapet qu'on fera en planches[1].

Le *Klein-Roch*, c'est-à-dire le yacht apporté par le *Roch* [en 1638], a été mangé par les vers [en 1641] (Rapport du commandant de l'île Maurice, Adrien van der Stel, au gouverneur de Batavia, *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia* [Registre tenu au château de Batavia], anno 1640-1641, Batavia, 1887, p. 271-272; traduction française par le prince Roland Bonaparte dans *Le premier établissement des Néerlandais à Maurice*, 1890, p. 51-54).

1. Le *Petten* ayant cédé à ce fort deux canons de six livres, il était armé de quatorze pièces d'artillerie (*Dagh-Register*, 1640-1641, 29 avril et 14 septembre 1641).

CONSEILS POUR COLONISER L'ÎLE DE SAINT-LAURENT, LA PLUS GRANDE DU MONDE, QU'ON RANGE PARMI LES PORTS D'AFRIQUE, PAR SIR WILLIAM MONSON [1], VERS 1640.

Ayant décrit en détail les découvertes et les colonies que les nations chrétiennes ont menées à bien au prix de grandes difficultés et d'énergie intelligente, je vais dire maintenant quelques mots d'un pays qui, selon toute probabilité, contient de grandes richesses. J'exposerai seulement les raisons qui militent en faveur de sa colonisation, laissant à ceux que ce projet tentera de s'en occuper en détail.

Il est nécessaire pour faire une colonie que le souverain assume les charges de l'entreprise, ou si, cette aide manquant, l'entreprise est faite aux frais des particuliers, ceux-ci doivent prendre en considération l'éloignement de la mère patrie, les moyens de réduire autant que possible les frais de location des navires et de transport des émigrants et du matériel; il y a lieu de remarquer que les navires doivent être choisis de sorte qu'ils puissent braver les dangers qu'ils sont appelés à courir pendant la traversée.

Il y a encore à considérer le climat, la nature du sol, ainsi que les profits qu'il peut donner de suite et ceux qu'on peut en attendre dans l'avenir, le caractère et les mœurs des habitants qui peuvent être plus ou moins aptes à être civilisés.

Entre tous les lieux qui ont fixé mes pensées, tant en Amérique et en Afrique qu'en Asie, c'est, d'après mon expérience et mes études, l'île de Saint-Laurent, la plus grande île du monde, appelée jadis Madagascar et située à 500 lieues du Cap de Bonne Espérance, que je recommande tout particulièrement aux

1. William Monson est un amiral anglais, mort en 1643. Il n'a jamais été aux Indes.

Anglais. Car, dans ce pays qui est par 14° de latitude Sud, nos compatriotes ne sont pas des étrangers, puisque c'est là qu'ils se ravitaillent dans leurs voyages aux Indes Orientales, et je ne connais pas un produit colonial qu'il ne puisse fournir.

On a pour s'y rendre des vents réguliers qui font que, quoique la distance d'Angleterre à Madagascar soit beaucoup plus grande que celle d'Angleterre en Virginie, on y arrive souvent aussi vite ou même plus vite, car les vents entre l'Europe et l'Amérique du Nord sont variables. D'autre part, l'affrètement de navires pour transporter des hommes et des provisions en Amérique est coûteux, et les passagers sont soumis au mal de mer et à d'autres maladies. Or je puis affirmer que, si l'on s'arrange de sorte que chaque navire frété pour les Indes Orientales puisse porter vingt colons à l'aise, car les navires sont grands, les armateurs y gagneront davantage qu'en les louant pour la Virginie.

Si l'on considère la nature et l'état du pays et de ses habitants, en nous en rapportant à l'expérience de nos compatriotes qui ont l'habitude d'y relâcher, on verra que le climat est extraordinairement sain et que le sol y est riche et très productif, comme on en peut juger d'après les bœufs si beaux et si gras qu'on y trouve. L'Amérique ne peut sous ce rapport soutenir la comparaison, car nous sommes obligés d'y importer le bétail d'Angleterre, ce qui occasionne de grandes dépenses et présente des difficultés, sans compter qu'il faut un long temps avant que les animaux soient amenés à bien. Les bœufs que nous trouverons dans l'île de Saint-Laurent, nous fourniront une quantité de peaux, et, comme nous nous efforcerons d'en augmenter le nombre, notre gain sera de plus en plus considérable.

Le temps et les études subséquentes nous montreront quels autres bénéfices nous pourrons tirer de cette colonie; des deux bateaux qui à mon avis doivent être attachés à cet établisse-

ment, l'un devra aller explorer la région australe de l'île et l'autre visitera, au contraire, la région septentrionale. De cette manière, nous connaîtrons l'île entière, et il n'y a nul doute que nous y trouverons une foule de richesses qui sont ignorées de tous jusqu'à ce jour. Je sais par ma propre expérience et par des conversations avec plusieurs marins portugais que les Arabes qui habitent la côte orientale d'Afrique ont un commerce important de dents d'éléphant [!], d'ambre gris, etc., avec les indigènes de l'île de Saint-Laurent, commerce qu'il nous sera loisible et facile de faire pour notre compte lorsque nous serons établis dans cette île et que nous y serons connus.

En outre des bœufs en grand nombre que nous y trouverons pour notre nourriture, on y élève des moutons, qui fournissent aussi une viande excellente, mais qui ont des poils et non de la laine sur le dos, et des volailles de diverses sortes. Il y a des oranges et des limons et une foule de fruit rares qui poussent naturellement dans ce pays et que l'Amérique ne nous fournit que si nous les y plantons, ce qui demande beaucoup de temps; du reste, les fruits ainsi obtenus par la culture ne valent pas les autres. La mer comme les rivières abondent en poissons de toutes les espèces. On y trouvera aussi autant de maïs et de *cassado* [manioc?] pour faire du pain qu'il sera nécessaire, en attendant qu'on ait semé et récolté nos céréales d'Angleterre.

Quant aux habitants, tous ceux qui ont été à l'île de Saint-Laurent savent qu'ils sont sociables et polis aussi bien entre eux qu'avec les étrangers. Ils prennent grand soin de leur bétail qu'ils traitent avec douceur, de sorte que leurs bœufs sont aussi apprivoisés que les nôtres. On peut tirer de leur conduite à l'égard des animaux la conséquence qu'ils sont d'un naturel affable, ce qui n'est pas commun chez les sauvages. Ils professent la religion musulmane, mais, quoique cette religion soit

fausse, elle leur donne des habitudes de politesse et d'humanité inconnues des Indiens ou autres infidèles qui adorent, comme des dieux, le soleil, la lune et diverses bêtes ou créatures terrestres. Je compte qu'avec notre manière de nous conduire, bienveillants et charitables comme nous sommes, nous obtiendrons facilement de leurs parents la permission de mener de jeunes malgaches en Angleterre, où ils recevront une bonne éducation et seront mis au courant de nos usages. Ce sera le meilleur moyen de réussir dans cette colonie et d'y répandre la religion chrétienne.

Quand nous nous serons établis solidement dans l'île de Saint-Laurent, il nous sera bien plus facile de faire nos voyages aux Indes Orientales qui seront plus courts et plus profitables, car ce sera un excellent point de relâche et de ravitaillement entre l'Angleterre et les pays d'Extrême-Orient. En effet, nos navires pourront y prendre non seulement des provisions et les produits du pays, mais aussi ceux que d'autres navires auront été chercher dans l'Inde et qu'ils y déposeront comme dans un entrepôt, de sorte qu'ils feront leur voyage d'aller et retour non plus en deux anscomme aujourd'hui, mais dans la même année.

Je désire qu'on établisse la comparaison entre le projet de coloniser l'île de Saint-Laurent et les entreprises de nos compatriotes en Amérique et qu'on pèse impartialement les faits, d'autant qu'en Amérique nos colonies sont éparses çà et là, trop loin les unes des autres pour qu'elles puissent facilement se secourir, ce qui ne serait pas le cas dans l'île de Saint-Laurent (Sir William Monson's Naval Tracts, *Churchill's A Collection of Voyages and Travels*, t. III, 1732, p. 406-408.)

NOTA : N'ayant pas encore reçu communication du *Roteiro* (Routier) du R. P. Luis Mariano dont nous avons parlé dans la notule de la page 106, pour ne pas trop retarder la publication de ce tome, nous le donnerons à la fin du prochain tome, soit du tome III.

ADDENDA

Nous publions à la fin de ce tome II les trois pièces suivantes[1] :

1° Lettre d'Alphonse d'Albuquerque au Roi Dom Manoel, du 2 février 1607, sur son expédition à Madagascar (qui aurait dû être insérée en tête de la page 14 du tome I);

2° Voyage de l'amiral Serrano à Madagascar en 1510 (qui devrait être insérée p. 50 du tome I et qui donne aux deux passages cités p. 50-51 de ce tome une autorité que quelques personnes ignorant le récit de Faria y Sousa auraient pu refuser au Père Lafitau et à M. Henry Major);

3° Lettre de Balthazar Lobo de Sousa à la Reine du Portugal,

1. Dans le *caderno* [cahier] conservé à Torre do Tombo (Gav. 20, Maç. 4, n° 15) et reproduit dans le volume publié en 1884 : *Cartas de Affonso de Albuquerque*, p. 416-417 (*a*), il est cité trois autres lettres d'Albuquerque, deux du 6 février et une du 10 novembre 1507, où ce marin parle, dans l'une (*b*), de ce qui s'est passé entre le capitaine-général Tristan da Cunha et lui au sujet du voyage de l'île Saint-Laurent, dans la seconde (*c*), de la route qu'a suivie ce même capitaine-général dans son exploration de l'île de Saint-Laurent et de ce qu'il y a fait et, tout à la fin de la troisième (*d*), de ce qui s'est fait dans l'île de Saint-Laurent.

C'est tout ce qu'on possède de ces trois lettres qu'on n'a retrouvées ni à Torre do Tombo, ni dans aucune autre bibliothèque du Portugal.

(*a*) *Summaria de todas as cartas que vieram da India a el Rey nosso senhor e d'outros Recados que tamben vieram nas naos de que veo capitam mor Antonio de Saldanha e na nao de Cide Barbudo que veo de pais dele.*

(*b*) Ce qui s'est passé avec le capitaine-général [Tristan da Cunha] au sujet de son voyage à l'île de Saint-Laurent et comment il lui a dit qu'il y avait lieu pour lui de s'en aller. Et que, si ce n'était pas parce qu'il voulait accomplir son service pour Votre Altesse, il n'aurait pas accepté la charge d'une flotte en un tel désarroi.

(*c*) Sur la route qu'a suivie le capitaine-général à la recherche de la terre de Saint-Laurent et sur ce qu'il y fit. Cette lettre contient en outre le récit comment s'en fut Tristan da Cunha et comment il resta avec l'autre flotte, et comment Nuno Vaz s'en alla à Sofala.

(*d*) Sur ce qui se fit dans la terre de Saint-Laurent et sur ce que, suivant les informations reçues, c'est une grande terre, riche, et qu'il y a en grande abondance du gingembre, plus gros que celui de l'Inde et qui, suivant les présomptions, est de la variété nommée *Mequym*.

du 10 décembre 1556, sur sa future exploration à Madagascar (qui aurait dû être insérée p. 97 du tome I).

LETTRE D'ALPHONSE D'ALBUQUERQUE AU ROI DOM MANOEL, DATÉE DE MOZAMBIQUE LE 2 FÉVRIER 1507.

Monseigneur, j'ai écrit à Votre Altesse tout ce qui s'est passé dans notre traversée jusqu'à Mozambique, d'où nous sommes allés à l'île de Saint-Laurent. Le capitaine-major [Tristan da Cunha], ayant résolu d'attendre à Mozambique la saute de la mousson, a convoqué auprès de lui tous les capitaines et pilotes et il leur a demandé leur avis sur le chemin qu'il nous fallait suivre pour arriver au port de cette île, d'où ces hommes . . . . . tous les pilotes qui du côté de . . . . . Ruy Pereira était venu, c'est-à-dire . . . . . la découvrit; je lui ai demandé la . . . . . la raison qu'ils donnaient . . . . . mais il n'en avait aucune . . . . . ce côté, ni ils ne savaient pas combien . . . . . ord, seulement Manoel qui, croyons-nous, a passé. . . . . terre de Saint-Laurent, sans l'avoir vue[1], et, en cherchant la côte de Quiloa, a doublé une pointe de terre en forme de cap par 11° de latitude [cap d'Ambre][2]. Le capitaine-major m'ayant demandé mon avis, je lui ai répondu qu'il

1. Le texte original a, comme l'on voit, de nombreuses lacunes. On peut dans une certaine mesure le reconstituer de la manière suivante : « Tristan da Cunha [ayant appris par Ruy Pereira l'existence de grandes richesses à Matitanana, sur la côte Sud-Est de Madagascar] a demandé à ses capitaines et pilotes leur avis sur le meilleur chemin à suivre pour se rendre au port de l'île de Saint-Laurent d'où venaient Ruy Pereira et ses hommes. Tous les pilotes dirent qu'il fallait y aller par le Nord ; je leur demandai les raisons pour lesquelles ils préféraient cette route. mais ils ne purent en donner aucune, si ce n'est que Manoel Telles a passé dans l'Est de l'île, sans l'avoir vue, croyons-nous, et a doublé le cap d'Ambre ».

2. Le cap d'Ambre est en réalité par 11°57′17″ de latitude Sud.

devait aller par la route qu'avait suivie Ruy Pereira pour venir ici, c'est-à-dire par le port de Samtiaguo [Santiago] et par le Sud, car j'estimais qu'en cette saison de l'année, la pointe de terre [le cap d'Ambre] que Manoel Telles a trouvée par 11° serait très difficile à doubler en venant de Mozambique, parce que, avec les courants et les vents d'Est, il nous faudrait beaucoup de temps pour franchir les quatre degrés, qui séparent Mozambique de cette pointe de terre, et encore n'était-il pas bien sûr que nous y pussions arriver; qu'il ne me semblait donc pas prudent de prendre une voie encore inconnue, n'ayant pas de temps à perdre. J'ai ajouté que, dès le commencement du mois de janvier, nous pourrions voguer vers les régions que Votre Altesse nous avait indiquées et accomplir ainsi les ordres que portaient ses instructions, et qu'il n'était pas douteux que, si les navires longeaient une côte inconnue, on ne pourrait faire plus de trois lieues par jour, à cause des précautions qu'il faudrait prendre, en outre, que nous avions un pilote et un navire [le pilote et le navire de Ruy Pereira] bien capables de nous mener au port où ils avaient mouillé, port qu'on pouvait atteindre de Mozambique en six jours, avec le vent en poupe, que nous aurions par conséquent, une fois arrivés là, tout le temps de savoir ce qu'il nous faudrait faire. Je dois dire encore que le capitaine-major avait ordonné à la caravelle de retourner à Sofala afin de savoir si l'on voulait lui donner quelque argent, que la première fois on lui avait refusé, tout en lui recommandant d'aller ensuite l'attendre à l'île de Saint-Laurent, en prenant pour s'y rendre la route du port de Samtiaguo [Santiago]. Malgré toutes ces raisons, il a voulu suivre la nouvelle route préconisée par les pilotes, mais il n'a pas tardé à reconnaître la vérité de tout ce que je lui avais dit; seulement, quand il s'est décidé à suivre mes conseils . . . . . perdu près de trois

mois . . . . . cent-soixante . . . . . côte[1].

Une fois sa détermination prise . . . . . le capitaine-major de Mozambique . . . . . navires de mon escadre qui étaient déjà ici et avec son navire . . . . . et le vaisseau de guerre de Joham Gomes et ceux de Ruy Pereira et José Queimado[2], et nous sommes allés reconnaître l'écueil et le banc de sable de Sainte-Marie [banc de Chestesfield?], que j'avais découverts [lors de mon premier voyage dans l'Inde] et que nous avons trouvés à soixante lieues de Mozambique par 17° 30′ de latitude Sud; dans une traversée aussi courte, les courants nous ont entraînés vers le Sud de 2°1/2. Nous avons doublé cet écueil avec beaucoup de prudence et en nous servant de la sonde; nous y avons trouvé sept, huit, cinq et quatre brasses et demie d'eau. Nous avons aperçu cette nuit-là même une côte et, ayant atterri, nous avons mis les canots à la mer et sommes allés avec le capitaine-major voir quelle terre c'était. Nous nous sommes emparés d'une pirogue qui portait deux Maures, et nous avons parlé avec les indigènes de ce pays; c'étaient des Cafres, qui ne comprenaient pas bien le langage des gens [du Sud-Est] de l'île de Saint-Laurent que Ruy Pereira avait amenés avec lui. Nous ne pûmes avoir de renseignements au sujet des épices, à l'exception d'un peu de gingembre que l'on nous y a montré;

1. On peut reconstituer le texte de la manière suivante: « Tristan da Cunha n'a pas tardé à reconnaître la vérité de ce que j'avais dit; seulement, quand il s'est décidé à suivre mes conseils, il avait déjà perdu près de trois mois à côtoyer le Nord-Ouest de l'île et cent soixante matelots avaient naufragé sur cette côte ».

2. On peut reconstituer le texte de la manière suivante: « Une fois sa détermination prise, le capitaine-major partit de Mozambique au commencement de novembre 1506 avec son navire, ceux de mon escadre qui étaient sur rade et ceux de Jean Gomes, de Ruy Pereira et de José Queimado ».

le capitaine-major n'a pas songé à leur demander des renseignements au sujet de la quantité qu'on pourrait s'en procurer dans le pays. Les Maures dont nous nous étions emparés nous ont indiqué deux ports; auprès du premier, nous avons trouvé un village Arabe où nous avons débarqué de suite et dont les habitants, dès qu'ils nous ont aperçus, se sont immédiatement enfuis. Nous y avons trouvé une assez grande quantité de vivres, que nous avons pris, puis nous avons mis le feu au village. Dans la forêt voisine, nos soldats ont tué plusieurs de ces Maures qui s'y étaient cachés et ont amené quelques femmes au capitaine-major, qui les a renvoyées à terre.

En partant de cet endroit, nous avons longé la côte avec toutes les précautions possibles. Les deux Maures, nos prisonniers, nous ont peu après indiqué un autre village plus considérable, qui se trouve dans l'intérieur d'une baie et s'appelle Lulamguane [Langany, dans la baie de Mahajamba] et que nous avons également pris. Il est bâti dans un îlot, situé environ à une portée d'arbalète de la terre ferme. Il y a beaucoup de bétail, des champs cultivés et de nombreux esclaves. Avant que nos vaisseaux entrassent dans la baie, nous avons envoyé deux canots se mettre [entre l'] île et la terre ferme, afin d'empêcher qui que ce fût de [passer sur la terre] ferme; dès qu'ils virent les vaisseaux s'approcher, [les indigènes eurent une] peur si grande qu'ils se jetèrent [en masse] dans les boutres et pirogues [pour se sauver. Au moment où le] capitaine-major descendit à terre, [il trouva un grand nombre de Maures qui l'attendaient armés de] sagayes et de boucliers, [mais beaucoup se jetèrent] à la nage; [quant à ceux] qui l'ont attendu dans l'îlot, ils ont été chargés et poursuivis l'épée [à la main] . . . . Par suite des courants très violents qui existent entre l'îlot et la terre ferme et qui produisent de grosses vagues, les boutres se

sont perdus avec leur équipage et toutes les pirogues ont coulé. La mer était toute couverte de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants ; je crois, Monseigneur, pouvoir vous affirmer que le nombre des gens tués dans l'îlot aussi bien que des noyés s'est élevé à un millier. Nous avons aussi fait beaucoup de prisonniers qu'on a amenés à bord des vaisseaux, car le capitaine-major avait donné la permission d'en faire tant qu'on voudrait. Chacun alors prit qui bon lui sembla. On s'est emparé, dans cette ville, de quelques pièces de draps de Cambaye, d'un peu d'argent et de très peu d'or ; les navires de Malindi et de Mombaz viennent acheter dans ce pays des esclaves et des vivres. Il y avait une si grande quantité de riz que vingt de nos navires n'eussent pas été capables de le transporter. Nous sommes restés pendant trois jours dans cet endroit, afin que chacun pût y prendre ce qu'il voudrait et ce qu'il pourrait emporter à bord. Le capitaine-major a permis que le reste fût racheté par les indigènes en échange de bœufs et de chèvres ; il leur abandonna beaucoup de femmes et d'enfants que les navires ne pouvaient facilement transporter.

Après avoir fait notre provision d'eau douce, nous sommes repartis en longeant la côte. Le capitaine-major a fait alors distribuer les draps de Cambaye aux équipages des divers navires ; quant à l'or et à l'argent, il en a fait donner le tiers à ceux qui l'avaient découvert. Nous avons navigué ainsi pendant quelques jours et sommes arrivés en vue de la pointe de terre ou cap [Cap d'Ambre] dont j'ai parlé plus haut. Nous avons perdu beaucoup de temps à chercher à le doubler, car la mousson et les courants nous étaient contraires. Nous ne savions pas encore si ce pays faisait partie de la terre de Saint-Laurent ou s'il formait une île à part. Le capitaine-major fit appréhender un indigène à ce cap, et, après lui avoir montré des clous de

girofle, il lui demanda s'il s'en trouvait dans son pays; celui-ci répondit affirmativement, disant qu'il y en avait beaucoup dans les forêts. Mais le capitaine-major n'a pas ajouté foi à tout ce qu'il disait et il s'est empressé de revenir en arrière et, comme je le lui avais conseillé, de suivre la route qu'avait faite en venant Ruy Pereira avec les indigènes qu'il avait amenés.

Dès que nous eûmes fait route vers le [Sud], les Maures que nous avions pris nous montrèrent [une grande baie] nommée Çada [Anorontsanga, par lat. Sud 13° 54′ et long. Est 45° 36′] où [la population est nombreuse] et où plusieurs navires viennent faire le commerce [en esclaves, en] vivres et en fer, qu' [on y trouve en abondance]. Les habitants [se sont groupés sur la plage] au nombre d'environ deux mille, [armés de] sagayes, de boucliers, d'arcs et de flèches ; mais ils n'ont pas osé nous livrer combat. Tous ces gens venaient de tous côtés, car cette région est sur la terre ferme.

Comme nous étions au milieu du mois de janvier et que la saison était bonne pour naviguer, il m'a semblé utile pour le service de Votre Altesse de conseiller au capitaine-major de nous diviser en deux groupes: la flotte [des navires de guerre] allant sous mon commandement dans la direction du cap Guardafui, et les navires de transport allant sous sa direction, à la découverte de l'île Saint-Laurent. Il a de suite consenti et m'a même dit que cette combinaison lui paraissait excellente, mais qu'il avait absolument besoin de la caravelle qu'il avait déjà envoyée en avant et du *Rey Grande*, qu'il voulait aussi garder avec lui. Dès qu'il m'eut fait part de cette résolution et que j'eus vu que mon escadre allait être toute disloquée, après avoir calculé le long temps que lui prendrait l'expédition qu'il se proposait de faire, je me suis empressé de lui dire qu'il me semblait utile au service de Votre Altesse que j'emmenasse avec moi

toute l'escadre et que j'allasse, après avoir rassemblé tous les navires de guerre que je pourrais trouver, faire construire une forteresse à Socotora ; puis, si le vent était favorable, que je réunirais à mon escadre les navires de transport de l'Inde, auxquels je ferais donner l'ordre de m'attendre sur ma route et que j'armerais. En attendant le temps favorable pour faire la traversée, j'avais l'intention d'aller avec ces navires visiter les endroits de la côte d'Arabie que Votre Altesse a conquis et d'y faire tout ce que je pourrais pour son service. Ce projet lui parut bon, et, de son côté, il me fit part de ses résolutions et me conta ce qu'il allait faire. Après quoi, il me remit l'ordre pour que tous les navires fissent tout ce que je leur dirais, quoique je fusse en possession d'une autorisation de Votre Altesse pour le même but. Alors, nous nous sommes séparés et, peu de jours après, je suis arrivé à Mozambique ; j'y ai trouvé le navire de guerre *Samtiago*, un autre navire ayant à son bord Ruy Dias Pereira, ainsi que la caravelle qui venait d'arriver de la terre de Saint-Laurent où elle avait longtemps attendu le capitaine-major, conformément aux ordres qu'elle avait reçus, mais qui, après y avoir passé tant de mois sans rien voir venir, s'était décidée à revenir à Mozambique, d'autant plus que ses instructions lui commandaient d'y retourner. Elle avait apporté de la . . . . . mille carats d'or, que j'ai fait déposer entre les mains du commissaire de mon vaisseau, afin que l'occasion d'[un navire] se présentant, il pût les envoyer dans l'Inde . . . J'ai encore trouvé ici le navire de *Laguoos* (?) [que ?] j'ai envoyé en avant, sans attendre l'arrivée [des navires ?] de Lionel Continho qui, d'après ce qu'on m'avait dit, était à Quiloa, et de Guarça, qui était à Malindi, afin de leur faire connaître par une lettre de moi les pouvoirs dont m'avait investi le capitaine-major et de leur ordonner de m'y attendre.

[Le reste de la lettre n'a plus trait qu'au voyage le long de la côte d'Afrique]. Fait à Mozambique le 2 février 1507 par le sujet et le serviteur de Votre Altesse, qui lui baise les mains, Alfonso d'Albuquerque (Manuscrit de la bibliothèque d'Évora, *Corpo Cronologico*, partie 1re, liasse 6, document 8; publié en 1884 par l'Académie des sciences de Lisbonne dans les *Lettres d'Affonso d'Albuquerque*, p. 1).

VOYAGE DE JUAN SERRANO À MADAGASCAR, EN 1510[1].

Une flotte de trois navires est partie en 1510 du Portugal, ayant pour amiral Juan Serrano. Payo de Sousa commandait un des deux autres navires; quant au troisième, il avait pour capitaine un chevalier de la maison du roi dont on ne connaît pas le nom (Faria y Sousa, *Asia portuguesa*, t. III, 1675, Memoria de las Armadas, p. 534).

Juan Serran, Payo de Sousa et un autre marin sont partis pour établir des comptoirs commerciaux dans l'île de Saint-Laurent (Faria y Sousa, *loc. cit.*, t. I, p. 140, lignes 28 à 30).

Juan Serran est arrivé [en 1511 dans l'Inde]; il était parti l'année d'avant du Portugal chargé d'étudier les productions de

1. Nous n'avons donné t. I, p. 50-51, que les deux passages où le P. Lafitau et Major relatent l'expédition de l'amiral Juan Serrano. Il n'est pas inutile de citer le passage original d'où est tiré leur récit, d'autant plus qu'il paraît que les érudits ignoraient ces passages puisque l'un d'eux, dans un article critique, trouve que « l'ivraie est mêlée avec le bon grain », MM. Alfred et Guillaume Grandidier, dit-il, acceptant sans la moindre réserve, sur la seule affirmation de Lafitau et de Major, la réalité du voyage de Juan Serrano. D'autre part, le même auteur croit que la relation des faits cités p. 60-63 (d'après Flacourt et les Pères de la Mission) s'applique au voyage de Juan Serrano (!), tandis qu'il est facile de voir qu'elle a trait aux naufrages des navires de Pero Vaz o Roxo et de Pere Annes Frances ou de Manoel de la Cerda et d'Alexis d'Abreu dont le récit précède immédiatement les citations de Flacourt et de l'Abbé Durand.

l'île Saint-Laurent et d'y fonder des relations commerciales ; il y éprouva des fortunes diverses et ne réussit pas (Faria y Sousa, *loc. cit.*, t. I, p. 150-151).

LETTRE DE BALTHAZAR LOBO DE SOUSA À LA REINE DU PORTUGAL, DONA CATHARINA, FEMME DE JEAN III[1], DATÉE DE GOA LE 10 DÉCEMBRE 1556.

Madame, le malheur qui me poursuit depuis si longtemps a continué à m'accabler cette année! J'ai été tellement bouleversé par l'affreuse nouvelle de la mort de l'Infant [Jean][2], que j'étais habitué à considérer comme mon maître et seigneur, et du triste état de santé de mon maître le Roi [Jean III], que j'ai cru en perdre la vie. Je viens en outre d'apprendre que le vaisseau de guerre, la *Santa Cruz*, dont mon frère Melchior de Sousa était le commandant, n'est pas arrivé au Portugal et j'en conclus que, de six frères que nous étions, cinq ont péri sur mer ou à la guerre au service de Son Altesse, puisque je reste seul aujourd'hui. Je pense qu'il n'est pas besoin que je rappelle à Votre Altesse l'affaire du couvent des Orphelines, au sujet duquel je lui ai écrit l'an passé, car, cette œuvre étant une œuvre charitable entre toutes et l'une des plus nécessaires que l'on puisse faire dans ce pays, Dieu ne laissera pas d'inspirer à Votre Altesse la pensée de donner des ordres pour qu'elle soit exécutée, car rien ne se peut sans la volonté de Dieu.

Au sujet de mes propres affaires, je tiens à annoncer à Votre

1. L'infante Dona Catharina, fille de Philippe le Beau, roi de Castille, a été épousée par Jean III en 1525. C'était une princesse très pieuse, qui a eu une très grande influence sur son mari. C'est à elle que le roi laissa le soin d'établir à Goa le redoutable tribunal de l'Inquisition.

2. L'infant Dom Juan est mort en 1554 et a laissé un fils, D. Sébastien, qui a succédé à son grand-père.

Altesse que le gouverneur Francisco Barreto m'a fait appeler et m'a dit qu'il importait beaucoup pour le service de Son Altesse que j'allasse de suite explorer la côte orientale de l'île de Saint-Laurent et y chercher un port où l'on pût construire une forteresse à l'abri de laquelle les navires venant soit du Portugal, soit de l'Inde, pussent hiverner commodément et en toute sûreté. A cause de l'extrême pauvreté dans laquelle je suis et ayant une famille nombreuse, dix enfants, je l'ai prié de prendre en considération ma triste situation et celle où je laisserais ma femme et mes dix enfants dans ce pays si je venais à mourir. Le gouverneur m'a répondu que le Roi, notre maître, prendrait soin de tous, s'il plaisait à Dieu de m'enlever la vie. N'ayant jamais hésité à m'exposer aux plus graves dangers lorsqu'il s'agissait du service de Son Altesse, j'ai accepté la mission qu'on m'offrait, bien décidé à consacrer ma vie à cette conquête, si le Roi, mon maître, et Votre Altesse le trouvaient nécessaire. J'ai tout espoir, avec la grâce de Dieu et de la Conception de Notre-Dame, de placer bientôt cette île sous votre obéissance et d'y répandre la foi chrétienne. La première église qui y sera bâtie sera placée sous le glorieux patronage de la Conception de Notre-Dame, et je serai très reconnaissant à Votre Altesse de bien vouloir m'envoyer un rétable approprié à cette église.

Le gouverneur m'a donné au nom du Roi le commandement de la forteresse, — si j'arrive à la construire, — pour six années avec les mêmes appointements que pour celles de l'Inde : ci-joint sa lettre à ce sujet. Il me semble qu'il serait juste, du moment que je vais courir tant de dangers avec la ferme résolution de réussir, que Son Altesse reconnût mes services en me donnant le grade de capitaine-général de toute l'île de Saint-Laurent et qu'elle m'attribuât sur le revenu futur de ce pays la part qu'elle jugera convenable à cause de mes services. Je demande aussi au

Roi notre maître de me concéder toutes les îles qui se trouvent dans une zone de trente à quarante lieues autour de l'île de Saint-Laurent et que je ferai explorer et peupler par mes enfants, parents et amis ; il n'est que juste en effet que j'aie des terres où je puisse les héberger. Je prie encore le Roi de m'autoriser à récompenser mes compagnons qui m'auront aidé à découvrir et à peupler cette île avec les richesses et concessions que nous en tirerons, sans préjudice, bien entendu, de tout ce qui serait bon et utile au service de Son Altesse, le Roi conservant toujours du reste la haute main sur ces dons et concessions qu'il pourra révoquer au cas où il jugerait que j'en ai mal disposé ; mais il est indispensable que celui qui s'en va découvrir et peupler des terres nouvelles soit muni des pleins pouvoirs de son Roi afin qu'il puisse récompenser en son nom les gens qui l'accompagneront. Aussi, je demande au Roi de me réserver l'exploration de la côte entre le cap de Bonne-Espérance et le cap Corrientes, car, avec la grâce de Dieu, j'espère que j'y découvrirai des ports et des terres, sans y perdre aucun de mes vaisseaux, et que Vos Altesses retireront de mon exploration de grands revenus et de grands profits. J'ai toute confiance dans la générosité du Roi, et je suis persuadé qu'il n'oubliera pas ma femme ni mes enfants au moment de la distribution des récompenses.

Au cas où je viendrais à mourir avant d'avoir terminé mon entreprise, je prie le Roi de donner à mon fils aîné pour toute sa vie la place de chef de la douane de Goa afin qu'il puisse subvenir à l'entretien de sa mère, de ses sœurs et de ses frères. Cette place est en ce moment occupée, mais Son Altesse peut très bien ordonner à ses gouverneurs de donner une compensation à ceux qui ont cette charge et d'y mettre ma femme et mes enfants pour leur permettre de vivre. Je crois inutile d'insister

sur ce sujet auprès de Son Altesse, car je suis très sûr qu'elle voudra bien me faire cette grâce. En effet, un homme qui La sert depuis si longtemps, et qui va à présent risquer de nouveau sa vie pour Elle, mérite bien que, dans le cas où il viendrait à mourir, Elle protège sa femme et ses enfants, qui n'auront d'autres ressources que celles que Vos Altesses voudront bien leur accorder.

On m'a donné pour cette conquête trois navires, sur l'un desquels s'embarquera Hector Nunes de Goès, fils de Fruytos de Goes, qui a rendu beaucoup de services dans ce pays. Quoiqu'arrivé récemment du détroit [de la Sonde], dès qu'on lui a dit qu'il s'agissait du service de Son Altesse, il s'est offert, malgré ses fatigues, à prendre part à cette expédition. L'autre a été confié à un ancien serviteur du Roi, notre maître, le chevalier Pedro Roiz Barrigua, qui a fait souvent le voyage du Portugal à Mina, en sa qualité de capitaine de navire, après avoir servi comme simple soldat en Afrique; Dom Pedro Mascarenhas l'a emmené avec lui; c'est un homme très respectable qui, si telle est la volonté de Dieu, ira l'année prochaine porter à Lisbonne la nouvelle de mes découvertes et de mes travaux. J'emmène avec moi deux Franciscains, afin de commencer de suite l'œuvre de la propagation de la Foi chrétienne, car on m'a dit que les gens de l'île Saint-Laurent ont une grande envie de se faire chrétiens; si Notre Seigneur le permet, je crois donc que beaucoup de Malgaches seront tôt convertis et que nous y pourrons édifier des églises.

Je dirai encore à Votre Altesse que, si des ennemis venaient à envahir l'Inde, ce qu'à Dieu ne plaise! on ne pourrait mieux lui porter secours que de l'île de Saint-Laurent, où il y a beaucoup de bois, de fer et de goudron, une grande quantité de vivres et de nombreux individus sachant bien ramer. J'espère

qu'avec la grâce de Dieu on y trouvera des richesses considérables pour le profit Vos Altesses et que le nom de notre Seigneur y sera loué et adoré. Je demande particulièrement l'intercession de Votre Altesse auprès du Roi notre maître afin qu'il daigne m'accorder les faveurs et les honneurs que méritent les grands risques et les grandes peines que j'aurai à souffrir.

Le pilote que j'emmène avec moi n'est encore jamais allé à l'île Saint-Laurent; celui qui y est allé déjà deux fois est malheureusement parti avec Sébastien de Sá pour Mozambique, voyage qu'un pilote quelconque peut faire les yeux fermés. Cependant je me confie à Dieu, et j'espère que plus je serai aventureux, plus dans sa bonté il m'accordera de grâces.

Je prie Votre Altesse de vouloir bien me pardonner de lui faire lire tant de pages, en se souvenant que l'on ne saurait jamais dire beaucoup de choses en peu de mots. Que Dieu veuille prolonger la vie et augmenter les États de Votre Altesse pendant de longues années! Fait à Goa, le 10 décembre 1556. — Balthazar Lobo de Souza (manuscrit de la bibliothèque d'Évora, *Corpo chronologico*, parte 1ª, Maço 100, Documento 11, publié dans l'*Archivo Historico portuguez*, volume 1°, numéro 11, fol. 387).

LISTE

DES CARTES, PLANS, VUES ET FIGURES CONTENUS DANS CE VOLUME.

1° Cartes et plans :

Carte-itinéraire montrant l'exploration portugaise de 1613-1614, p. 1 *bis*.
Carte de Madagascar par Th. Herbert (1638), p. 385.
Plan du port Nord-Ouest de l'île Maurice (le Port-Louis actuel), p. 427.
Plan du fort Frederik Hendrik à l'île Maurice, en 1638, p. 469.

2° Vues et types :

Vue de Castle island ou Jean de Nova, p. 392.
— de Meotty ou île Mayotte, p. 393.
— de Mohelya ou île Mohély, p. 397.
Un Mohélien, p. 399.
Malgaches de la baie de Saint-Augustin, p. 488 *bis*.
Combat naval entre un navire portugais et des navires anglais et hollandais, d'après de Bry, p. 98 *bis*.

3° Figures d'animaux et de plantes.

Figure du Dronte de Maurice (*Didus ineptus*), d'après P. van den Broecke, p. 284.
— de la poule à bec de bécasse de Maurice (*Aphanapteryx Broeckei*), d'après P. van den Broecke, p. 285.
— de la poule rouge à bec de bécasse de Maurice (*Aphanapteryx Broeckei*), d'après l'aquarelle d'Hœfnagel, p. 286.
— Dodo ou Solitaire de l'île Rodrigues (*Pezophaps solitarius*), d'après Leguat, p. 407.
— d'un Requin dévorant un homme, d'après Th. Herbert, p. 390.
— d'une Chauve-Souris (Roussette) et d'un Oiseau des tropiques (Phaéton); d'un cocotier et d'un palmiste, de l'île Maurice, d'après Th. Herbert, p. 413.

Figure d'un Kakatoès (*Lophopsittacus mauritianus*), d'un Râle d'Herbert (*Erythromachus Herberti*) et d'un Dronte (*Didus ineptus*), de l'île Maurice, d'après Th. Herbert, p. 419.
— d'un Dugong, d'après Leguat, p. 422.
— du Dronte de Bourbon (*Didus borbonicus* ou *Apterornis solitarius*), d'après le tableau de Pierre Witthoos, p. 292 *bis*.
— du Dronte de Maurice (*Didus ineptus*), d'après le tableau de Roelandt Savery, 1626, p. 404 *bis*.
— de la tête de Dronte de Maurice (aux 2/3 de la grandeur naturelle), d'après la tête conservée au Musée Ashmoléen d'Oxford, p. 406 *bis*.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME II

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

Relation du Voyage de découverte fait à l'île Saint-Laurent, du 25 avril 1613 au 17 février 1614, par le capitaine Paulo Rodrigues da Costa et les Pères Jésuites Pedro Freire et Luis Mariano, à bord de la caravelle *Nossa Senhora da Esperança* [de la baie de Boina à Taolankarana (le Fort-Dauphin actuel), tout le long de la côte occidentale], p. 1-64.

Courte Relation du second voyage du capitaine Paulo Rodrigues da Costa et du Père Luis Mariano [de la baie de Boina au cap d'Ambre], du 26 avril au 10 août 1614, p. 64-79.

Deuxième relâche de Nicholas Downton dans la baie de Saint-Augustin en 1614 : 1° Relation de N. Downton, capitaine du *New-Year's Gift*, p. 80; 2° Relation de Martin Pring, officier à bord du *New-Year's Gift*, p. 80-81; 3° Relation du capitaine Thomas Elkington, p. 81-82.

Dialogues anglais-malgaches, par Aug. Spalding (traduits des dialogues de Fr. de Houtman), 1614, p. 82.

Relâche à Mohély en 1614 du capitaine Walter Peyton (à son second voyage aux Indes Orientales, ayant à bord sir Thomas Roe, ambassadeur d'Angleterre auprès du Grand Mogol), avec les navires le *Dragon*, le *Lion* et le *Pepper-Corne* : 1° Relation de Walter Peyton, p. 83-85; 2° Relation de Thomas Roe, 85-90.

Relâche de Pieter van den Broecke aux îles Comores, en 1614, p. 90-95.

Mort de Peter Both à l'île Maurice en 1615 : 1° Relation de Valentyn, p. 95-96; 2° Autre relation, p. 96-97.

Voyage aux Indes Orientales d'Édouard Terri, chapelain de l'ambassadeur Thomas Roe, en 1615 : Combat avec les Portugais auprès des îles Comores et relâche à Ngazidya, p. 97-99.

Deuxième voyage aux Indes Orientales du capitaine Martin Pring (cinquième voyage pour les *Joint-Stockes*), en 1616 : Relâche à Mohély, p. 100.

Routier ou instructions pour naviguer dans les parages de Madagascar, par John Davis, d'après une expérience de cinq voyages aux Indes Orientales, vers 1616, p. 100-105.

Lettres des Pères Jésuites portugais sur leur seconde mission dans le Sud-

Est de Madagascar, en 1616-1617 : 1° Rapport du R. P. Manoel d'Almeida, du 25 mai 1616 (sur le voyage de Goa à Maurice et à Madagascar et sur les événements survenus dans le Sud-Est de Madagascar), p. 105-106 [en note : Description du manuscrit du comte de l'Ameal, p. 105-106, et Instructions et renseignements à l'usage du R. P. Manoel d'Almeida, supérieur de la mission de Madagascar, p. 107-109]; 2° Lettre du Père Luis Mariano, datée de Sahadia du 18 juin 1616 (sur les événements survenus dans l'Anosy), p. 140-158; 3° Lettre du Père Manoel d'Almeida, datée de Mozambique le 1er octobre 1617 (sur les événements survenus dans le Sud-Est de Madagascar), p. 158-167; 4° Lettre du Père Custodio da Costa au Père provincial de Goa, écrite de Mozambique en octobre 1617, donnant les raisons qui ont fait abandonner la mission de Madagascar, p. 167-175; 5° Lettre de P. Luis Mariano au Provincial de Goa, datée de Mozambique en octobre 1617 (sur l'existence de métis portugais dans l'Anosy), p. 175-179; 6° Rapport du P. Manoel d'Almeida sur sa mission dans l'Anosy en 1616-1617, p. 179-206 [en note : Des raisons qui ont forcé les Pères de la Société de Jésus qui se trouvaient dans le Sud-Est de Madagascar, dans le royaume de Matakasy, à abandonner cette mission, par le P. d'Almeida, p. 179-186].

Lettres des Pères Jésuites sur leur mission au Ménabé (sur la côte Ouest de Madagascar), en 1616-1617 : 1° Récit du voyage de João Cardoso de Pina du port de Saint-Luc [baie du Ranofotsy] à Sahadia [dans le Ménabé], à Mozambique et à Goa, du 31 mai au 17 septembre 1616, p. 206-208; 2° Lettre du R. P. Luis Mariano sur la mission à la côte Ouest (vers juillet 1616), p. 208-216; 3° Lettre du R. P. Luis Mariano, du 21 octobre 1616, sur les événements survenus à Sahadia dans le Ménabé, p. 216-224; 4° Lettre du R. P. Luis Mariano, du 22 octobre 1616, sur le pays de Sahadia dans le Ménabé, p. 224-232; 5° Lettre du R. P. Luis Mariano, du 24 mai 1617, écrite de Sahadia dans le Ménabé, p. 232-241; 6° Lettre du R. P. d'Azevedo, du 23 mai 1617, sur la mission de Sahadia, p. 241-248; 7° Deuxième lettre du R. P. d'Azevedo, du 23 mai 1617, sur la mission de Sahadia, p. 248-251; 8° Lettre du R. P. Luis Mariano, écrite de Mozambique au Père provincial de Goa, Jacome de Medeiros, sur la mission du Ménabé, p. 251-271 [en note : Rapport du P. Luis Mariano au Père procincial de Goa, daté de Mozambique le 20 août 1617, sur la mission de Sahadia au Ménabé, p. 251-262].

Malheureuse issue de la mission des Pères Jésuites envoyée dans le Sud-Est de Madagascar, en 1616-1617, par Cordara, p. 271-273.

Le vice-roi des Indes renvoie à Madagascar le fils du roi de Fanjahira, en 1616, et son neveu Andriantsambatra, en 1617 : 1° Relation de Faria y Sousa, p. 273-279; 2° Relation du R. P. Nacquart, p. 279-280; 3° Relation du R. P. Bourdaise, p. 280-281; 4° Relation de Flacourt, p. 281-282.

Jacques Lemaire est enterré à l'île Maurice, en 1617, p. 283.

Relâche de Pieter van den Broecke à l'île Maurice, en 1617 : 1° Relation de P. van den Broecke, p. 283-286; 2° Relation de Valentyn, p. 286-287, 3° Autre relation, p. 287; 4° Autre relation, p. 287.

Naufrage d'un navire hollandais sur la côte Sud, vers 1618, et relâche d'un autre à Sainte-Luce [Manafiafy], vers 1625, p. 287-290.
Relâche de Guillaume Isbrantsz Bontekoe à l'île Mascareigne [île Bourbon], en 1619, p. 290-298.
Relâche de Guillaume Isbrantsz Bontekoe à l'île Sainte-Marie de Madagascar, en 1619, p. 298-301.
Tentative de mission des Pères Jésuites portugais dans la baie de Boina, en 1619-1620 : 1° Lettre du R. P. Luis Mariano, datée de Mozambique le 24 août 1619, sur sa mission dans l'Ouest et le Nord-Ouest de Madagascar, p. 301-322 [en note : Instructions du Père Recteur de Mozambique au P. Luis Mariano, supérieur de la mission de Madagascar (avril 1619), p. 301-302]; 2° Instructions données par le R. P. Mendes, inspecteur, aux Pères allant à Madagascar en juin 1620, p. 322-325; 3° Lettre du P. Jean Gomes, datée de la baie de Boina, en 1620, p. 325-333; 4° Bulle autorisant les Jésuites à résider à Boina, octroyée par le roi Tsimamo en novembre 1619, note 2, p. 325-326.
Relâche du général de Beaulieu dans la baie de Saint-Augustin et aux îles Comores, en 1620, p. 333-366. Extrait du Journal de voyage dressé par Le Tellier, pilote de Beaulieu, en 1620, p. 367.
Relâche de Guillaume Isbrantsz Bontekoe dans la baie de Sainte-Luce [Manafiafy], en 1625, p. 367-373.
Description de Madagascar par Purchas (1625), p. 374-376.
Relâche de navires hollandais à Madagascar, de 1625 à 1628, p. 376-377.
Mémoire sur le commerce dans l'Extrême-Orient et sur l'utilisation de l'armée navale (1626), p. 377-379.
Madagascar et les îles Comores, par Thomas Herbert, en 1626 (avec sir Dodmore Cotton, sir Robert Shirley et le Dr Henry Gouch), p. 379-404.
Dronte vivant à Amsterdam en 1626, p. 404-405.
Relâche de Thomas Herbert aux îles Maurice et Bourbon, en 1629, p. 406-430.
Opinion d'un gentilhomme français sur Madagascar, en 1630, p. 430.
Lettre du P. Luis Mariano, en date du 9 septembre 1630 sur la nouvelle mission dont il est chargé à Madagascar, p. 431-432.
Visite de Richard Boothby et Walter Hamond à Madagascar, en 1630, p. 433-435.
Voyage du comte de Denbigh à Madagascar, vers 1630 (?), p. 436.
Relâche de deux navires hollandais à Saint-Augustin et à Antongil, en 1632, p. 436-437.
Relâche du navire hollandais le *Petten* à Maurice, en 1634 et 1635, p. 437-438.
Relâche de six navires hollandais dans la baie de Saint-Augustin, en 1635, p. 439.
Naufrage d'un navire hollandais dans le Sud-Ouest de Madagascar, vers 1635, p. 439-440.
Naufrage d'un navire hollandais sur la côte Sud de Madagascar, vers 1635, p. 440-442.

Projet de colonisation anglaise à Madagascar par le prince Rupert (Robert de Bavière), en 1636-1637, p. 442-446.

Madagascar, poème écrit en l'honneur du prince Rupert par William Davenant en 1637, p. 446-462.

Sonnets adressés à W. Davenant par Endymion Porter, J. Suckling et W. Habington à propos de son poème MADAGASCAR, 1637, p. 447-448 (en notule).

Projet de colonisation anglaise à Madagascar par le comte d'Arundel, en 1647, p. 462-463.

Premier établissement des Hollandais dans l'île Maurice, vers 1638 : 1° La Compagnie hollandaise des Indes décide de prendre possession de Maurice, p. 463-464; 2° Première lettre de C. S. Gooyer, premier gouverneur de l'île, p. 464-470; 3° Deuxième lettre de C. S. Gooyer, p. 470-475; 4° et 5° Récits de Valentyn, p. 474 et 475.

Dronte de l'île Maurice vivant à Londres en 1638, p. 476.

Relâche d'un navire hollandais dans les baies d'Antongil et de Sainte-Claire [embouchure du Mananivo], et naufrage d'un navire hollandais dans le Sud-Ouest de Madagascar, en 1638-1639, p. 476-477.

J.-A. Mandelslo passe en vue de l'île Maurice, en 1639, p. 478-481.

Relâche de J.-A. Mandelslo dans la baie de Saint-Augustin, en 1639, p. 481-497.

Adrien van der Stel, deuxième gouverneur de Maurice de 1639 à 1645, p. 497-506.

Relâche de navires français et anglais à Maurice en 1640 : 1° Lettre de Van Diemen, p. 506-508; 2° Rapport d'Adrien van der Stel, gouverneur de Maurice, p. 508-510.

Conseils pour coloniser l'île Saint-Laurent, la plus grande île du monde, qu'on range parmi les ports d'Afrique, par Sir William Monson, vers 1640, p. 511-514.

ADDENDA au tome 1er (p. 515) :

Lettre d'Alphonse d'Albuquerque au Roi Dom Manoel, datée de Mozambique le 2 février 1507, p. 516-523.

Voyage de Juan Serrano à Madagascar, en 1510, p. 523.

Lettre de Balthazar Lobo de Sousa à la Reine du Portugal, Dona Catharina, femme de Juan III, datée de Goa le 10 décembre 1556, p. 524-528.

TABLE ALPHABÉTIQUE

▲

Abeilles (à Madagascar), p. 488.
Abou-Bekr (Chérif), roi de Mohély vers 1600, p. 399.
Abreu (Alexis d'), marin portugais (1527), p. 44 et 45 (note), 79.
— (Vasco [ou Jean] Gomes d'), marin portugais (1507), p. 45 (note), 494.
Adultère à Madagascar, p. 226, 227, 490.
Æpyornis de Madagascar, p. 405, 417 (note).
Afo ou *Afona*, mânes des morts, p. 228, 253-254 (notule). Voir Ancêtres.
Agate, voir Cornaline ou *Haranga*.
Agericota, Agiricota ou Agilucota, musulman de Boina, p. 325, 330.
Agoada ou Angoada, voir Fénerive.
Agriculture à Madagascar (fertilité du sol), p. 11-12, 40, 70, 81-82, 127-128, 224-225, 239, 242-243, 255 (notule), 488.
Aigle de mer (Raie), poisson pris à Maurice, p. 425-426, 479.
Aigrettes de l'île Maurice, p. 274.
Ajungones, voir Azogona.
Akanjo, corsage, p. 489.
Akisa, prince du Manambolo, voir Rakisa.
Albagra [Madagascar], p. 382.
Albuquerque (Alfonso), amiral portugais, p. 515, 516, 523.
— (Francisco de), amiral portugais, (1504), p. 44 (note), 77.
Alectrœnas nitidissima, ramier de l'île Bourbon, p. 292, et de l'île Maurice, p. 416 (note).
Alicusary [Ali Kusary], Schabander [Chahbender] ou chef Mohélien, p. 396.
Alimentation des Malgaches, voir Nourriture.
Almeida (Francisco d'), amiral portugais en 1505, p. 410.
— (Laurens d'), fils du vice-roi des Indes François d'Almeida, p. 383, 486.
— (R. P. Manoel d'), supérieur de la mission de 1616, p. 105-140, 106 (notule), 107 (note), 107-109 (notule), 143, 144, 145, 153, 155, 156, 158-167, 168, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 179-206, 254, 255, 256, 257, 262 (notule), 263, 274, 275, 277, 278, 281 (Padre-bé), 302 (note).
— Cabral (Pero d'), marin portugais, p. 107 (note), 137, 180 (notule), 206, 274, 275-276.
Aloès de Madagascar, p. 346, 348, 488, 492.
— de Maurice, p. 116.
Amar-adel, sultan de Mohély, voir 'Omar 'Adil.
Ambararata (Cap d'), à l'entrée de la baie de Baly, p. 17 (note).
— (Pointe d'), dans la baie de Mahajamba, p. 66 (note).
Ambato (bras N. du Morondava), p. 21 (note).
— [= Saume], p. 23 (note 1).
Amberio (dans le S.-E.), p. 35-36, 48 (et note).
Ambre (Cap d'), p. 5 (note), 70 (notes), 516, 520.
— (Montagne d'), p. 71.
Ambre gris de Madagascar, p. 10, 89, 93, 488.
— gris de Maurice, p. 427-428, 438, 498, 499, 501, 503 (et note 3), 510.
— noir de Maurice, p. 510.
Ameal (Ayres de Campos, Conde do), p. 2 (note), 3 (notule), 4 (notule), 75 (note), 105 (note).
Ampako, ville sur les bords du Mananara [Betsiboka], p. 328.

Ampalaza (Baie d'), p. 487.
Ampasilava (Baie d'), p 23 (et note 2).
Ampatres, voir Antampatrana.
Analahona, village de l'Anosy (S.-E. de Madagascar), p. 125, 126, 131, 146.
Ananas des Comores, p. 83, 401.
Ancêtres (Religion des), p. 222, 228-229, 232-233, 243, 245-246, 253 (notule).
Andavaka (Cap d'), p. 5, 179 (notule).
Andefitra (Pointe d'), p. 23 (note 4).
Andia, Anrria, voir Andriana.
Andiam Schich Palola, voir Andriampahalolana.
Andian Maroarive, voir Andriamaroarivo, p. 282.
Andian-Ramach, voir Andrian-dRamaka.
Andrada (R. P. Antonio d'), jésuite provincial de Goa en 1630, p. 431.
Andrade (P. Freyre de), p. 45 (note).
Andranobé, voir Formoso.
Andranofotsy (Baie d'), p. 35, 39, 46 (note 3), 48 (note), 78, 119-120, 126, 143, 163, 164, 166, 171, 179 (notule), 206, 207, 209, 274, 277, 281, 487.
André de Sousa [de Sahavedra?] (D.), jeune prince antanosy (voir Andriantsosa et Andrian-dRamaka), p. 71-73, 75 (note), 107 (note), 108 (notule), 109 (notule), 120-138, 141, 143-158, 161, 165, 166, 167, 179-206 (et notule), 247, 272, 273, 274-275, 277, 280.
Andreew Pela, voir Andriampela.
Andriamahasoa, parent du roi Tsiambany, p. 278.
Andriamahazo, prince antanosy, p. 185 (notule).
Andriamamory, seigneur du Karimboly, p. 288, 289, 441.
Andriamanafy, prince antanosy, p. 193.
Andriamanoro, prince du S.-E. de Madagascar, p. 43-47, 50.
Andriamarina, princesse du S.-E. de Madagascar, p. 46, 47.
Andriamaroarivo, nom posthume d'Andrian-dRamaka, p. 282.
Andriamasikoro, seigneur de l'Anosy, p. 281, 289, 441.
Andriamasinalina, roi de la baie des Masikoro, p. 33-34.
Andriamasinoro [Andriana meu senhor], capitaine portugais naufragé dans le S.-E. de Madagascar en 1527, p. 45, 46 (note 3), 52, 55, 59, 282.
Andriamazoto, roi du Masimanga, p. 24, 25, 28, 178, 209, 318.
Andriambeanona, prince antanosy, p. 184-185 (notule).
Andriambohitsa, prince malgache, p. 46 (note 3).
Andriaminana, prince antanosy, p. 195.
Andriamisara, prince antanosy, p. 46 (note 3).
Andriamizaha (?), fils aîné du roi de Fanjahira [Andrian-dRamaka], p. 61 (note), 273.
Andriamizana, prince antanosy, p. 185 (notule).
Andriampahalolana, un des chefs du S.-O. de Madagascar, p. 491, 496.
Andriampanolihana, fils du roi de la baie des Masikoro, p. 34, 178.
Andriampela, roi de la baie de Saint-Augustin, p. 434.
Andriampinaritsa, prince antanosy, p. 193.
Andriana, préfixe nobiliaire, p. 9, 41 (note), 45, 46 (note 2), 129, 343, 349.
— Fatima, femme du roi Tsiambany et mère de Dom André, p. 130, 180 (notule), 182, 191, 193, 200, 274.
Andriandambo, parent du roi antanosy Tsiambany, 117, 125, 144, 275.
Andrian-dRamahasoa (?) [= Tsiambany], p. 280, 281.
Andrian-dRamaka, fils aîné du roi de Fanjahira (voir André de Sousa), p. 63 (note), 279-280, 281-282 (D. André de Susa de Sahavedra), 282 (Andriamaroarivo), 288.
Andrian-dRamoza (ou Andriantsambo), chef antanosy, p. 197.
Andrian-dRasosa, chef antanosy, p. 198.
Andrian-dRavala, roi de Matakasy, p 184-185 (notule).
Andrianjerivao (ou Andriamjeribé, ou Andrianjerisoa), fils du roi Tsiambany de Fanjahira, p. 49, 51, 54, 136, 137, 185 (notule), 193, 200, 203.
Andriankomena, roi de Saint-Augustin en 1613, p. 30, 31, 34, 178, 318-319.
Andriantsambatra (Don Jeronymo), parent du roi antanosy Tsiambany, p. 125, 133, 135, 137, 144, 154, 157, 206, 207 (note), 208, 273, 275-276, 278, 320.
Andriantsambo (ou Andrian-dRamoza), chef antanosy, p. 197.
Andriantsiambany, p. 53 (note), voir Tsiambany.
Andriantsosa, fils aîné du roi de Fanjahira [Andrian-dRamaka], p. 61 (et note), 62, 63, 71-73, 75 (note), 273 (voir D. André de Sousa).

Androka (Baie d') [baie des Masikoro], p. 33, 179 (notule), 440.
Angalahuna, voir Analahona.
Angazesia, voir Ngazidya [la Grande Comore].
Anglais aux Comores, p. 83-90, 396-404.
— à Madagascar, p. 29, 30-32, 433-435, 436, 482-483.
— à Maurice, p. 409-428, 467 (note), 506, 508.
— massacrés dans le N.-O. de Madagascar en 1608, p. 66, 84, 249 (et note) 263.
Anguilles de l'île Bourbon, p. 296, 429.
Anguzezia, voir Ngazidya.
Anjouan (Ile d'), p. 80, 84, 85, 86, 90, 91 (note), 92-93, 97, 393-394.
Ankoala, ville du N.-O., p. 66.
Ankonkomaro, dans la baie de Radama, p. 84, 263, 266.
Anneau de cuivre, voir Bracelet.
Annius, capitaine français, qui a péri avec ses navires sur le Banc de la Juive, p. 389.
Anoronkarana (Cap d') ou Voailava, p. 70 (note).
Anorontsanga (Baie d'), p. 164, 214, 232, 248, 263, 311, 312, 326 (note).
Anosy, province du S.-E. de Madagascar, p. 37 (note), 42, 43, 46 (note), 105 (note), 109 (notule, § 16), 175-179, 271, 282, 288, 441.
Anrea, Anria ou Amria, voir Andriana.
Anria Beenula, voir Andriambeanona.
Anria Çambo ou Cambo, voir Andriantsambatra.
— Cerivay, fils cadet de Tsiambany, voir Andrianjerivao.
— Fatema, voir Andriana Fatima.
— Lambo ou Sambo, voir Andriandambo.
— Mahaso, voir Andriamahazo.
— Manafi, voir Andriamanafy.
— Minane, voir Andriaminana.
— Mixane, voir Andriamizana.
— Muza, voir Andriamizaha.
— Pinaris, voir Andriampinaritsa.
— Ravala, voir Andrian-dRavala.
— Razuza, voir Andrian-dRasosa.
— Sambo, voir Anria Lambo.
— Serivae, fils aîné de Tsiambany, voir Andrianjerivao.
Anrian Çambo, voir Andriantsambo.
— Ramuza (ou Andriantsambo), p. 197.
Anrias Massa, voir Andriamahasoa.
Anser, voir Oies.
Answanni (Ile d'), voir Anjouan.
Antalaotra, p. 249 (note), 250, 258-259 (notule), 268.
Antamotamo, bouche N. du Manambolo, p. 20 (note 2), 209 (note 3).
Antampatrana [habitants de l'Androy], p. 441.
— (Province des) [Androy], p. 439.
Antanimora, île du N.-O., p. 64.
Antankarana, habitants du N. de Madagascar, p. 11 (note).
Antipera (Baie d'), voir Itaperina.
Antongil (Baie d'), p. 104-105, 283, 298, 373, 436, 476-477, 487, 504.
Antonio, esclave malgache des Pères, p. 187, 189.
Antseranambé (Baie d'), p. 23, 24, 25.
Antseranandava, ou île Boina, p. 330.
Aphanapteryx Broeckei, p. 284-286 (note et 2 figures), 294 (note 1), 424 (note 2), 425 (note 1).
Apterornis solitarius, voir Dronte de Bourbon.
Arabes et Persans aux Comores, p. 76, 78, 86-89, 91-94, 98-99.
Arabes : ont importé l'islamisme dans le N.-O. et l'O., p. 6, 14, 74, 249 (note), 252 (notule), 267, 332, 349-350.
— venus dans le S.-E., p. 49-50, 169, 183 (notule), 184-185 (notule), 189, 192, 193-194, 435 (note 2).
— venus dans le N.-O., p. 67-70, 267, 268, 305, 311-312, 350.
— sur la côte O., p. 226, 228.
Arbres de Madagascar (à suc laiteux), p. 441-442.
— de l'île Maurice, p. 415-416.
Archanges, Chérubins, Séraphins, p. 55.
Arcs et flèches, p. 375, 490, 521.
Ardea atricapilla, *A. bubulcus* et *A. garzetta*, voir Hérons de Maurice.
Arèque (Noix d'), aux Comores, p. 400.
Aréquiers, voir Palmiers.
Argent (Mines d') [?] à Madagascar, p. 488.
Argent et objets d'argent, p. 23-26, 81, 94, 102, 148, 205, 337, 340-343, 485, 520.
Armes à feu, p. 9, 26, 47 (note), 52, 87.
— des Comoriens, p. 365.
— des Malgaches, p. 9, 37, 490.
— du Portugal, p. 42 et note, 180 (notule).
Arros (île d') [Anosy], p. 43.
Arrow-root, voir *Tavolo*.
Arthus (Gotard), auteur de dialogues latins-malgaches, p. 82.
Arums (*Viha*), p. 243, 255 (notule).
Arundel (Comte d') projette de colo-

niser Madagascar en 1637, p. 462-463.
Aspect physique des Malgaches, p. 12-13, 21, 51, 212, 337, 349, 384-386, 488.
Assada (Ile d') [Nosy bé], p. 389.
Assaline (Jacques), capitaine d'une barque française venue à l'Ile Sainte-Marie en 1632, p. 437.
Assemblées, p. 231, 256 (notule).
Astur Alphonsi, voir Faucon de Maurice.
Athanase (Frère augustin), p. 3 (notule), 4 (notule), 76, 78.
Attols des Laquedives, p, 110.
Augures, p. 229-230, 254 (notule).
Azevedo (D. André de Sousa de), jeune prince antanosy, p. 72 (et note), 107 (notule), 273. Voir Andriantsosa.
— (R. P. Antonio de), missionnaire jésuite à Madagascar en 1616-1617, p. 106 (notule). 107 (note), 108 (notule), 109 (notule), 153, 156, 163, 165, 172, 173, 210-241, 241-251, 251-271, 274, 278, 320, 432.
— (D. François de), jésuite, p. 432.
— (D. Jeronymo de), vice-roi des Indes portugaises (en 1613), p. 1 (note), 2 (et note), 106 (note), 107, 179 (notule), 180 (notule), 206, 272.
— (Dom Jeronymo de) ou Dom Jeronymo Oqueça (voir Rakisa), prince héréditaire de Sahadia (Manambolo), p. 207 (et note), 208 et 210.
— (D. João de), gouverneur du fort de Mozambique (en 1614), p. 16, 64.
Azogona, tribu du Manambolo, p. 218-222, 235, 236, 255 (notule).

B

Baie d'Ampalaza, p. 487.
— d'Ampasilava, p. 23 (et note 2).
— d'Andranofotsy (ou de Ranofotsy), p. 35, 39, 44 (note 3), 78, 119-120, 126, 143, 163, 164, 166, 171, 179 (notule), 206, 207, 209, 274, 277, 281, 487.
— d'Androka [des Masikoro], p. 33, 179 (notule), 440.
— d'Anorontsanga, p. 164, 214. 232, 248, 263, 311, 312, 326 (note).
— d'Antipera [Itaperina], p. 487.
— d'Antongil, p. 104-105, 285, 298, 373, 436, 476-477, 487, 504.
— d'Antseranambé, p. 23, 24, 25.
— de Baly, p. 15, 326 (note), 330.
— de Belo, p. 23 (et note 2).
— de Boina, p. 13, 14-16, 17, 21, 64, 65, 68, 164, 172, 213, 214, 224, 231, 232, 235, 237-238, 241, 263, 264, 267, 269, 301-313, 316-317, 321, 322-324, 325-333.
Baie de Bombétoke, p. 326 (note).
— de Diego Suarez [Baie de Saint-Sébastien?], p. 487.
— des Ébéniers (Ebbenhouten bay [baie des Tamarins ou baie de la Grande Rivière Noire]), sur la côte O. de Maurice, p. 473.
— de Fanandomotra, p. 28 (note).
— de Fandivotra, p. 24, 28.
— des Galions (Fausse), p. 119, 142, 277.
— d'Itaperina, p. 487.
— d'Itongomaro [de Sada ou Manongarivo], dans le N.-O., p. 64.
— de Jésus [Baie de Saint-Augustin], p. 209, 318-319.
— de Lokantsantsa (dans l'île Sainte-Marie), p. 103 (note), 487.
— de Mahajamba, p. 66, 250, 329.
— de Manaflafy, p. 38, 39, 47, 58, 61, 68, 69, 76, 78, 79, 103, 119, 142, 289, 290, 368-373, 377.
— de Manongarivo [Baie de Radama], p. 263.
— des Masikoro [d'Androka], p. 33, 179 (notule), 440.
— de Morombé, p. 23 (note 4).
— de Narendry, p. 164, 232, 248 (note), 249, 302 (note), 317 (note), 325.
— de Radama, p. 77, 248 (note), 249, 266, 267, 302 (note), 329, 432.
— de Ranobé, p. 28.
— de Ranofotsy, voir Baie d'Andranofotsy.
— de Sada, voir Baie d'Anorontsanga ou Baie de Radama.
— de Saint-Augustin, p. 29-32, 80, 81, 90, 101-102, 103, 178, 209, 318-319, 335-352, 367, 433-435, 436, 439, 482-496.
— de Saint-Bonaventure [Baie de Fandivotra?], p. 24, 28.
— ou Port de Saint-Félix [Baie d'Antseranambé], p. 21, 22, 23.
— de Saint-Jacques [Baie de Tsingilofilo ou de Morombé?], p. 487.
— de Saint-Julien [Ampalaza?], p. 487.
— de Saint-Louis (= Baie de Sainte-Luce), p. 290 (note 2).
— de Saint-Louis, dans l'île Sainte-Marie, p. 301 (Harris).
— de Saint-Luc ou Saint-Lucas [Baie d'Andranofotsy], p. 35, 39, 119-120, 126, 143, 163, 164, 169, 179 (notule), 206, 207, 209, 274, 277.
— de Saint-Romain [Baie de Ranofotsy], p. 487.

Baie de Saint-Sébastien [Baie de Diego Soarez?], p. 487.
— de Sainte-Claire [à l'embouchure du Mananivo], p. 476-477.
— de Sainte-Luce [Manaflafy], p. 38, 39, 47, 58, 61, 68, 69, 76, 78, 79, 103, 119, 142, 289, 290, 368-373, 377.
— de Sainte-Marie [Lokantsantsa], p. 487.
— de San Iago [Tsingilofilo], p. 45 (note).
— de Santa Clara ou Sainte-Claire [Baie de Ranobé], p. 28.
— du Tombeau, à Maurice, p. 96.
— de Tsingilofilo [Baie de San Iago], p. 45 (note).
Baly (Baie de), p. 17, 326 (note), 330.
Balue, voir Baly.
Bambala (côte de) [côte du Mailaka et du Ménabé], p. 315.
Bambalo [Baie de Baly], voir Baly.
Bampuco [Ampako?], ville sur le bord du Mananara [Betsiboka], p. 328.
Bananiers et Bananes des Comores, p. 81, 91, 98, 365, 401-402 (et note).
— de Madagascar, p. 12, 118, 120, 127, 128, 218, 225, 239, 243, 257 (notule), 300, 488.
Banc Chesterfield, p. 518.
— de l'Étoile, p. 32.
— de la Juive [Rocher Europa], p. 352, 389.
— de Padua, p. 102. Voir Laquedives.
— de Pracel, p. 19.
— de Sainte-Marie [Banc Chesterfield], p. 518.
— de Santa Maria [Banc de l'Étoile], p. 34.
Bannar (Général), marin aux Comores en 1618, p. 358.
Baquar Muxuti, arabe de Boina, p. 311, 312.
Bararata (*Phragmites communis*) [roseau], p. 30.
Barques, voir Embarcations, Boutres, Pirogues.
Barre du Manambolo, p. 239.
Barreto (Francisco), gouverneur portugais, p. 524.
— (R. P.), jésuite, p. 3 (notule).
Barrigua (Pedro Roiz), marin portugais en 1556, p. 527.
Basses (Ecueils) de Judée [Banc de la Juive ou Rocher Europa], p. 352.
Beaulieu (Général de), p. 333-366.
Belo (Baie de), p. 23 (et note 2).
Bénédiction de Tsiambany sur son fils, p. 127, 146.
Beneno (bras N. du Morondava), p. 23 (note 1).
Benjavilo, une des bouches du Manambolo, p. 20 (note 2), 209 (note 3).
Bernier, voyageur français, p. 11 (note).
Berthelot ((P.), pilote normand, auteur d'une carte de Madagascar, p. 5 (note), 334 (note).
Beruile, patron du « Montmorency », p. 336-337.
Betel (aux Comores), p. 87, 400.
Betoria, à la bouche de l'Honara, p. 307 (note 2).
Betsiboka, voir Mananara et Rivière de la Betsiboka.
Bible, voir Légendes bibliques.
Bijoux des Malgaches, p. 8, 40, 337-338 (et note), 342, 351, 433, 434, 439, 488, 489.
Billard (sur le Dronte de Bourbon), p 294 (note).
Bimaro [Boina Omary], chef musulman dans le N.-O. en 1614, p. 74.
Blainville, naturaliste français, p. 405 (note *a*).
Blok (Adriaan Maartzen ou Martensz), amiral hollandais qui a touché à Maurice en 1602, p. 95 (note), et à Bourbon, p. 296.
Bobaomby [Cap d'Ambre], p. 9 (note).
Bœufs des Comores, p. 83, 85, 87, 89, 91, 92, 94 (et note), 98, 99, 358, 394, 400, 403, 433.
Bœufs, taureaux, vaches et veaux de Madagascar, p. 10, 14, 20, 23, 30, 40, 81, 103, 104, 128, 130, 138, 200, 214, 218, 220, 225, 243, 244, 245, 253, 255 (notule), 259 (notule), 277, 289, 290, 319, 337, 339, 342, 344, 345, 346, 351, 370, 387, 416 (à Maurice), 434, 439, 440, 483, 484, 485, 488, 490, 491, 520.
— de l'Ile Maurice, p. 117, 274, 416 (notule), 424, 473, 502, 503, 510.
Boene, voir Boina, p. 14, 65.
Boina (baie de), p. 13, 14-16, 17, 21, 64, 65, 68, 164, 172, 213, 214, 224, 231, 232, 235, 237-238, 241, 263, 264, 267, 269, 301-313, 316-317, 321, 322-324, 325-333.
— (ville de), p. 14 (et note 2), 303.
Boina Omary, chef musulman dans le N.-O. en 1614, p. 74.
Bois de charpente, et pour mâture (à Madagascar), p. 214, 369-370, 487.
— (à Maurice), p. 412-413, 479.
Bois odoriférants, p. 10, 21.
Bombétoke (Baie de), p. 326 (note).

Bonaparte (Prince Roland), auteur du « Premier établissement des Néerlandais à Maurice », p. 89 (note), 436 (note 2), 464 (note 1), 469 (note), 470, 474, 475, 507, 510.
Bond (Capt. John), p. 435.
Bontekoe (Guillaume Isbrantsz), p. 284 (note), 289 (note), 290-298, 298-301, 367-373.
Booboocharee (Shériph) [Chérif Abou-Bekr], roi de Mohély vers 1600, p. 309.
Boothby (Richard), traitant anglais, p. 433-435, 436.
Botelho (Diogo), marin portugais (1534), p. 44 (note).
— (Manuel), marin portugais (1534), p. 44 (note).
Both (Peter), 1er gouverneur des Indes hollandaises, p. 95-96, 285, 287, 499.
Both's Berg ou Morne du Bambou, à Maurice, p. 96 (note).
Boucliers, p. 219, 521.
Bouki, nom donné à Madagascar par les habitants de la côte E. d'Afrique, p. 6.
Bouques, nom donné aux Malgaches par les habitants de la côte E. d'Afrique, p. 6, 22, 26, 235, 249 (et note), 250, 255 (notule), 257 (notule), 258-259 (notule), 266, 317, 329.
Bourbon (Ile), p. 118, 142, 290-298, 377, 428-429, 466 (note).
Bourdaise (R. P.), missionnaire lazariste français, p. 280-281.
Boutres [Daous ou Pangayes (embarcations)], p. 14, 256 (notule), 267, 318.
— des Comores, p. 89, 93, 99, 358 (venant de la Mekke), 361, 365-366.
Bracelets d'étain, de laiton, de cuivre, etc., voir Bijoux, p. 40, 439, 482, 488.
Brito (Bernardo de), historien portugais, p. 11.
Broecke (Pieter van den), voir Van den Broecke.
Brote [Bruto = roi], p. 41 (note 2).
Brouwer, gouverneur général des Indes néerlandaises, p. 438.
Bruto [c'est-à-dire roi], p. 41 (note 2) et p. 42-63.
— Chambanga [le roi Tsiambany], voir Tsiambany.
Buis de l'île Maurice, p. 412.

C

Cacis ou prêtre, voir *Hasina* ou mieux *Masina*.
Cada (Baie de) [Anorontsanga], p 520.
Cafrerie (Les premiers habitants de Madagascar viennent les uns de Malacca, les autres de), p. 4, 19.
Cailles des Comores, p. 93.
Cajans (voir Pois d'Angola).
Calebasses de Madagascar, p. 345, 349.
Caméléons, p. 388, 401.
Campos (Dr Ayres de), Conde do Ameal, p. 2 (note), 3 (notule), 4 (notule), 75 (note), 105 (note).
Canards de l'île Maurice, p. 117, 473.
— (domestiques) —, p. 498, 510.
Cannes à sucre des Comores, p. 53, 98, 401.
— de Madagascar, p. 12, 120, 128.
— de Maurice, p. 502, 507.
Cap d'Ambararata, à l'entrée de la baie de Baly, p. 17 (note).
— d'Ambre, p. 5 (note), 70 (notes), 516, 520.
— d'Andavaka, p. 5, 179 (notule).
— d'Anoronkarana ou de Voailava, p. 70 (note).
— de Fenambosy [Cap Saint-Romain et Cap Saint-Julien], p. 32, 179 (notule), 209, 440.
— de Natal ou de Noël, p. 70.
— d'Orontany [Cap Saint-Sébastien], p. 3, 70.
— Sada, à l'entrée de la baie de Baly, p. 17 (note).
— de Saint-Alexis [Cap Orontany ou Saint-Sébastien], p. 70.
— Saint-André (dans l'Ouest), p. 5, 17, 19 (note).
— Saint-Ignace (Pointe N. de Madagascar comprise entre le Cap Orontany et le Cap d'Ambre), p. 5, 70.
— Saint-Julien [Cap ou Pointe de Fenambosy], p. 440.
— Saint-Romain [Cap d'Andavaka], au S.-E., p. 5, 179 (notule).
— Saint-Romain [Cap de Fenambosy], p. 32, 179 (notule), 209.
— Saint-Sébastien [Cap Orontany], p. 5, 70.
— Saint-Sébastien [Cap Sainte-Marie, pointe S. de Madagascar], p. 103.
— Saint-Vincent [Cap Tsingilofilo], p. 22.
— Sainte-Marie (pointe extrême S. de Madagascar), p. 5 (note), p. 32, 34, 35, 63, 103.
— de Tsingilofilo, p. 22.
— de Vilanandro [Cap Saint-André], p. 17 (note 1).
Capilote, roi du Manambolo, voir Kapitaka, p. 20 (note 3).

Capitapa, roi de Sahadia [Manambolo], voir Kapitaka.
Carcanossi, voir Anosy, p. 288.
Cardozo (Simon), portugais, p. 161, 190, 195, 205, 206.
Caremboule, voir Karimboly.
Carpajo [Karabato?], village sur le bord du Mananara [Betsiboka], p. 328.
Carré, auteur d'un *Voyage aux Indes*, p. 294 (note).
Carreiro (Antonio), missionnaire jésuite à Madagascar en 1617, p. 162, 163, 171, 172, 173, 174, 238, 262 (notule), 431.
Carvalho (Dr Teixeira de), p. 3 (notule), 75 (note), 105 (note 1).
Cassane [Kasany], rivière, voir Sambao.
Castle isle [Ile Jean de Nova], p. 389, 392.
Castleton, marin anglais (en 1613), p. 428.
Castroual (Jean de) [Jean de Castro], auteur de cartes de l'Océan Indien, p. 366.
Catharina (Dona), reine du Portugal, p. 524.
Cauche, voyageur français, p. 41 (note 2), 284 (note), 439-440, 466 (et note 3), 476, 477, 495-496, 508.
Cerfs (petits et tigrés), à l'île Maurice au commencement du XVIIIe siècle, p. 416 (note).
Cerné (Ile de) [= Madagascar], p. 6, 382.
— ou Cerno (Do) [Ile Maurice], p. 409-410, 479.
Cerqueira (André), portugais naufragé vers 1527, p. 50.
Cerreyro (Pedro), missionnaire jésuite à Madagascar [= Antonio Carreiro?], p. 276.
Chambanga (Bruto) [Tsiambany], roi du S.-E. de Madagascar, p. 37-63, 77-79, 107 (notule), 120-138, 143-158, 160, 161, 168, 170, 179-206 (et notule).
Chapelets, objets de troc à Madagascar, p. 483.
Chauves-souris (Roussettes) des Iles Bourbon et Maurice [*Pteropus Edwardsii*], p. 295 (note 1), 401, 420, 424, 425.
Chevelure des Malgaches, p. 12-13, 21, 37, 146, 337, 349, 372, 488.
Chèvres, boucs et chevreaux de l'île Bourbon, p. 296-297, 429.
— des Comores, p. 83, 85, 88, 89, 91, 92, 93, 99, 360, 400, 403.
— de Madagascar, p. 10, 30, 40, 96, 253, 255 (notule), 351, 483, 485, 520.
— de l'île Maurice, p. 117, 274, 424, 472.
Churchill, éditeur de « Voyages », p. 83.
Ciel des malgaches, p. 233.
Ciquingôna, ville du Menabé, voir Tsikingana.
Circoncision, p. 7, 74, 169, 212, 226, 227, 243, 244-245, 249, 252 (notule), 327, 349-350.
Cire à Madagascar, p. 370, 488.
Cirne ou Cisne (Ile de), p. 109-118, 141, 274, 276. Voir Maurice.
Citronniers, citrons et limons des Comores, p. 83, 85, 89, 365, 401.
— de Madagascar, p. 12, 40, 103, 128, 299, 300, 370, 485, 486, 488.
— de Maurice, p. 509.
Citrouilles à Madagascar, p. 243, 488.
Climat de Madagascar, p. 104, 225, 241, 243, 347-348, 384, 434.
— de l'île Maurice, p. 411, 498-499, 501.
Clous de girofle, p. 520.
Çobao, Çobam, Xambao [Sambao], p. 164, 172, 263.
Cocos et cocotiers des Comores, p. 83, 85, 87, 89, 93, 98, 99, 401, 402, 403, 415.
— de Madagascar, p. 147, 484, 488.
— de Maurice, p. 472, 479.
Cocos de mer (!) (dans le S. de Madagascar) (?), p. 89.
Cochons marrons (de Maurice), p. 416 (note). Voir Porcs.
Coello (Nicolao), marin portugais (1504), p. 44 (note).
Coen (Jean Pietersz), président à Bantam, p. 283.
Coiffure des Malgaches, p. 37, 146.
Collocalia francica (Martinet), voir Hirondelle.
Colonisation de Maurice par les Hollandais, p. 463-476.
Columba livia, pigeons de l'île Bourbon, p. 293.
Combat naval d'Anglais et de Portugais auprès des Comores, p. 97-98.
Commerce aux Iles Comores, p. 358-362, 403.
— à Madagascar, p. 213, 255 (notule), 299, 317-318, 319, 327, 329, 336-346, 351, 439, 483, 485, 492, 521.
Comaro, Commoris, Comoaris ou Comory (Iles), voir Iles Comores.
Comores (Iles), p. 68, 83-85, 90, 91 (note), 97, 335, 356-366, 367, 389, 393, 433.
Comore (Ile de la Grande), voir Ngazidya.
Comoriens : mœurs, voir Habitants des Comores.
Concombres de Madagascar, p. 349.

Conn ou Coneo, p. 445.
Constantin, auteur d'une *Histoire des navigations hollandaises*, p. 290 (note 2), 301, 373.
Constructions portugaises à Madagascar, p. 38, 40, 41-42, 46 (note 3).
Conversion de Malgaches au catholicisme, p. 237.
Coquerel, auteur de travaux sur le Dronte, p. 294 (note), 406 (note).
Coquillages de Madagascar, p. 484.
Coracopsis, voir Perroquets de Madagascar et des îles Bourbon, Maurice et Comores.
Corail, p. 148, 190, 342, 316, 387, 439, 485.
— faux, p. 485.
— blanc [Madrépores], à Maurice, p. 428.
Corbeilles tressées [*Tanty*], p. 147, 342.
Corbigeaux de l'île Bourbon [*Numenius*], p. 295 (note).
Corlieux de l'île Bourbon, p. 295 (note).
Cornaline ou agate, voir *Haranga*, p. 387, 433, 434, 439, 483, 485.
Corsage des femmes malgaches, p. 489.
Costa (Amador da), portugais, p. 214-215.
— (R. P. Custodio da), missionnaire jésuite à Madagascar en 1616-1617, p. 106 (notule), 107 (note), 108 (notule), 109 (notule), 156, 161, 162, 167-174, 175, 177, 181 (et notule), 184, 199-200, 202, 205, 206, 274, 275, 274.
— (Francisco), serviteur malgache du prince antanosy Andriantsambatra, p. 208.
— (Paulo Rodrigues ou Paulo Roiz da), navigateur portugais, p. 1, 2, 3, 14 (note), 15, 23 (notes 3 et 4), 36, 49, 64, 137, 179 (notule), 181 (notule), 275.
Costume des Malgaches, p. 9-10, 31, 37, 147, 299, 337, 351, 372, 385-386, 488.
Çotao, voir Çobao.
Côte de Bambala [du Mailaka et de Ménabé], p. 315.
Coton (de Madagascar), p. 488.
— filé, p. 81.
Coturnix communis (des Comores), p. 93.
Courants aux Comores, p. 83.
— à Madagascar, p. 81, 392, 520.
Courges et Concombres des Comores, p. 401.
— de Madagascar, p. 345, 349.
Coutinho (Don Jeronymo), amiral portugais, p. 39.
— (Manoel de Sousa), naufragé portugais en 1613, p. 69.
Crécerelle de Maurice, voir Tiercelet de Maurice.
Crocodiles, p. 12, 30, 128, 155, 205.
Croix dans l'O. de Madagascar, p. 16, 246-247, 259, 260 (notule).
— dans le S.-E. de Madagascar, p. 26, 36, 38, 41, 43, 44, 51, 52-53, 56-57, 69, 71, 78, 179 (notule), 182 (notule), 185 (notule).
Cuala, voir Ankoala.
Cuillers de corne (sakalaves), p. 341.
Culte des Ancêtres, p. 222, 228-229, 232-233, 243, 245-246, 253 (notule).
Cumro (Comore ?) [île de Juan de Castro], p. 393.
Cunha (Tristan da), p. 382 et 383, 515 (notule), 516, 517.
Cuscus (Vétyver ou *Andropogon*), p. 401.
Cyclones, voir Tempêtes.
Cygnée (Ile) [Ile Maurice], p. 410.
Cyrinaj, voir Andrianjerivao.

D

Dadade, musulman de Boina, p. 326 (note).
Dagh-Register gehouden int Castel Batavia, p. 377, 437, 439, 503, 510.
Daniel, cartographe, p. 83, 89.
Danses malgaches, p. 129, 130, 200, 386.
Danville, géographe français du XVIIIe siècle, p. 5 (note), 20 (note 2).
D'après de Mannevillette, auteur de cartes marines au XVIIIe siècle, p. 5 (note).
Dartmouth River [Rivière de Saint-Augustin], p. 102.
Dauphins, p. 391-392.
Davenant (William), poète anglais, auteur d'un poème sur Madagascar, p. 443, 446-462.
Davies (John), auteur anglais, p. 497.
Davis (John), marin anglais, auteur d'un Routier maritime, p. 100-105.
De Bry (Les Frères), auteurs de l'*India Orientalis*, p. 82.
Demoka (Rivière du), p. 19.
Demonjo ou Demommoo [Domony], ville de Mohély, p. 84.
Denbigh (Cte de), p. 436.
D'Epinay (Adrien), auteur d'une histoire de l'île de France [Maurice], p. 95 (note 2), 96, 97.
D'Heguerty, gouverneur de l'île Bourbon, p. 295 (note), 408 (note), 416 (note).

Devins, voir Oracles.
Dia, voir Andriana.
Diable, voir Oracles.
Diacoamena [Andriankomena], roi de Saint-Augustin, p. 30, 31, 34, 178, 318-319.
Dialogues anglais-malgaches, p. 82.
Diamanoro, voir Andriamanoro, prince du S.-E. de Madagascar.
Diamare, voir Andriamarina, princesse du S.-E. de Madagascar, p. 46.
Dian-Machicore, seigneur du S.-E. de Madagascar, voir Andriamasikoro.
Diamasinali ou Diamacrinali [Andriamasinalina], roi de la baie des Masikoro, p. 33-34.
Diamasinoro ou Diamasinorobé, voir Andriamasinoro, capitaine portugais naufragé dans le S.-E. de Madagascar.
Diamasuto [Andriamazoto], roi du Masimanga, p. 24, 25, 28, 178, 318.
Dian Machicore, voir Andriamasikoro.
Dian-Ramassou, voir Andrian-dRamahasoa.
Dian Tsiamban, p. 281. Voir Tsiambany.
Diapanolia, voir Andriampanolihana, fils du roi de la baie des Masikoro.
Dictionnaire, voir Vocabulaire.
Didus borbonicus, voir Dronte, p. 293.
— *ineptus*, voir Dronte.
— [*Erythromachus*] *Herberti*, voir Rallide de Maurice.
Diego Soarez (Baie de) [Baie de Saint-Sébastien?], p. 487.
Dieux (voir Religion, Ancêtres, *Afona*) : Dieux nationaux, Dieux lares, p. 253 (notule).
Directeur de Saint-Nicolas (Le Rév. Père), français à Madagascar vers 1630, p. 432.
Divorce à Madagascar, p. 226, 234, 245, 252 (notule), 256 (notule).
Djombé-Adia, princesse d'Anjouan, p. 91 (note).
Djombé-Aminah, sultane de Mayotte et femme de Mohamed, sultan d'Anjouan, p. 91 (note).
Dodarse, voir Dronte.
Dodmore Cotton (Sir), ambassadeur anglais, relâche à Madagascar en 1626, p. 379 (note), 435 (note).
Dodo, voir Dronte,
Doman [Domony], ville de Mohély, p. 83-84.
Domingos Roiz, voir île Rodrigues.
Domony, ville de Mohély, p. 83-84, 91-92.
Downton (Nicholas), marin anglais, p. 80.
Dronte de Bourbon, p. 293-294 (et note), 293 *bis* (figure), 447 (note).
— de Maurice [*Didus ineptus*], p. 107, 274, 284-285 (note et figure), 294 (note 1), 404-405 (et notes), 417-420, 476, 480.
— de Rodrigues, p. 407 et 408 (et note), 417 (note).
Du Bois, auteur d'un *Voyage à Madagascar et à Bourbon de 1669 à 1672*, p. 293 (note 2).
Dudley, auteur de cartes marines du XVIIe siècle, p. 5 (note).
Dugong, cétacé herbivore, p. 395, 420-423 (et notes).
Duna = Nosy Lava.
Dygarrois (Ile) [Diego Rodrigues], p. 389.

E

Eau aux Comores, p. 83, 93, 362.
— à Madagascar, p 243, 346, 348, 351.
Ebène de Madagascar, p. 10, 21, 348, 487, 492.
— de Maurice, p. 285, 287, 412-413, 438, 467, 468, 471, 473, 479, 498, 499, 500, 502, 503 (et note 2), 505, 508, 509.
— de Rodrigues, p. 497, 504.
Écriture arabe à Madagascar, p. 49, 128, 435.
Écorces précieuses, p. 214.
Écaille, p. 10, 21.
Éclipse de lune, p. 193.
Éducation des enfants, p. 231, 245, 260 (notule).
Élizabeth, reine de Bohême, mère du prince Rupert, p. 442-446.
Elkington (Thomas), marin anglais, p. 81.
Embarcations, p. 14, 89, 93.
Enfants malgaches, p. 231, 489. Voir Éducation.
Enfer, p. 233, 253 (notule).
Enferoe ou Enferavi (voir Amberio), p. 35 (note 2), 36, 48 (et note).
Enger [Engitra] (indigo), p. 351.
England's Forest, voir Ile Mascareigne, p. 389.
Épervier de Maurice [*Falco concolor*], p. 420.
Épinay (voir d'Epinay).
Erythromachus Herberti, voir Rallide de Maurice.

Erythromachus Leguati, voir Rallide de Rodrigues.
Esclaves, p. 10, 14, 84, 89, 92, 93, 213, 214, 277, 289, 312, 362, 365, 476, 477, 490, 501, 502, 505, 507, 520, 521.
Espiritu Santo (Ile d') [Nosy Vao], p. 19.
Esprits, voir *Afona*.
Établissement (Premier) des Hollandais à Maurice, p. 463-476.
Étain (Manilles d'), p. 40.
— (Objets de troc en), p. 341, 488.
Étoffes de coton malgaches, p. 40, 81.
— de fibres végétales, voir Rabanes.
Evans (André), marin anglais, p. 422.

F

Fakir (Faqui), p. 54 (et note), 55, 128, 158, 169, 185 (notule), 193, 200.
Falco concolor, voir Épervier de Maurice.
— *peregrinus*, voir Hobereau de Maurice.
Fambone, voir Fombony.
Fanandomotra (Passe de), p. 28 (note).
Fandivotra (Baie de), p. 24, 28.
Fané-Ali-ben-Fané-Fehra, chef anjouanais, p. 91 (note).
Fanjahira (Ilot de), voir Nosy Fanjahira.
— (Rivière de), p. 41, 119, 133, 142, 152, 153-154, 155, 186.
— ville de l'Anosy, p. 48, 78, 119, 124, 128-131, 136, 138, 145, 147, 154, 160, 162, 170, 175, 176, 178, 180 (notule), 183 (notule), 184 (notule), 187, 188, 190, 195, 196, 198, 200, 205, 212, 232, 262 (notule), 272, 275, 277, 279, 282, 441.
Fanno Mary O'Fannadill [Fané-Ali-ben-Fané-?], sultan de Mohély, en 1616, p. 100.
Fanzeira, voir Fanjahira.
Faria y Sousa, historien portugais, p. 2 (note), 4 (note), 5 (note), 10 (note), 12 (note), 19 (note), 20 (note), 23 (notes), 29 (note), 30 (note), 32 (note), 33 (note), 35 (note), 38 (note), 41 (note), 45 (note), 49 (note), 54 (note), 61 (note), 62 (note), 72 (note), 273, 279, 515, 523.
Fatema ou Fatima, voir Andriana Fatima.
Fatidra, voir Serment du Sang.
Faucon de Maurice [*Astur Alphonsi*], p. 420.
Felana, ornement des guerriers malgaches, p. 337-338 (et note).
Fenambosy (Cap de) [Cap Saint-Romain et Cap Saint-Julien], p. 32, 179 (notule), 209, 440.
Fénerive [Angoada], p. 477.
Fermanet, marchand de Rouen, p. 437.
Ferrir (Rivière) [baie d'Ampasilava], p. 23.
Fêtes malgaches, p. 46 (note 3), 129-130, 146, 147-148, 200, 253, 275.
Féverolles de Madagascar (Fèves de Calicut), p. 344, 349, 488.
Fèves des Comores, p. 92, 362.
Fibres pour cordages, p. 370.
Figues d'Inde, voir Bananes.
Filanjana ou *Fitakonana* [palanquins malgaches], p. 37, 130, 147.
Filaos, p. 30.
Fitzinger (L.-J.), naturaliste autrichien, p. 405 (note).
Flacourt, p. 5 (note), 37 (note), 42 (note), 46-47 (note), 63 (note), 72 (note), 279, 281-282, 442.
Flamands de Maurice [*Phœnicopterus roseus* et *Ph. minor*], p. 420.
Fombony, ville de Mohély, p. 85 (note 2), 88, 90 (note), 100.
Formoso [?] (Rivière) [Andranobé], dans l'Ouest, p. 330, 384.
Fort construit par les Hollandais à Maurice, p. 465-466, 467-468, 469, 470-471, 475.
— et maisons des Portugais dans l'Anosy [Tranovato], p. 39-41, 48, 52, 123-124, 130-131.
— Frédérik Hendrik à Maurice, p. 465, 467-470, 510.
Fortifications à Madagascar, p. 221, 259 (notule).
Français à l'Ile Maurice, p. 466-467, 474, 506, 508.
Frances (Pere Annes), marin portugais (1527), p. 45 (note), 281 (note).
Frauenfeld (Georg Ritter von), naturaliste autrichien, p. 284 (note).
Freire d'Andrada (Manoel), marin portugais, p. 164, 165, 166, 174, 265 (note), 276, 277, 278, 279.
— (R. P. Pedro), jésuite portugais, p. 1, 2 (note), 3, 4, 35, 48, 51, 52, 64, 69, 77, 78, 109 (notule, § 14), 156, 179 (notule), 212, 215.
— (Ruy), marin portugais en 1506, p. 382-383.
Froe ou Enferoe, voir Amberio.
Fruits des Iles Comores, p. 83, 85, 91, 92, 98, 99, 356, 394.
— de Madagascar, p. 128, 129, 239, 344-345, 348-349, 374.

Fruits de Maurice, p. 116, 117, 412, 479.
Funérailles des Malgaches, p. 8, 190, 229, 233, 245, 253 (notule), 318, 327, 329-330.

G

Gangamorra [Ankonkomaro], p. 84.
Gasisa (Ile de) ou la Grande Comore, voir Ngazidya.
Gastaldo, cartographe du XVIe siècle, p. 5 (note).
Gazidia (Ile de), voir Ngazidya.
Gélinotte de Rodrigues, voir Rallide de Rodrigues.
Gervais et Coquerel, naturalistes français, p. 406 (note).
Gevrey, auteur d'un livre sur les îles Comores, p. 91 (note), 94 (note 1).
Gingembre, p. 12, 40, 351, 518.
Goes (Hector Nunes), marin portugais en 1556, p. 526.
Gomes (Jean), missionnaire jésuite portugais à Madagascar en 1617, p. 106 (notule), 325-333.
— (Jean), marin portugais en 1507, p. 518.
Gommes (à Madagascar), p. 21, 487, 488, 492.
— (à Maurice), p. 498.
Gomme arabique à Maurice, p. 498.
— élémi (de Maurice), p. 498.
Godiño (Aquiles), marin portugais (1534), p. 44 (note).
Gonçales (Antonio), maître de la *Nossa Senhora de Esperança*, p. 48, 51, 52.
Gordes (Juan), marin portugais (1534), p. 44 (note).
Goropius (Jean van Gorp), savant belge, p. 401 (note 2).
Goubert (Alonse), capitaine du *Saint-Alexis*, p. 466-467, 498, 499, 506, 508.
— (Salomon), pilote du *Saint-Alexis*, p. 467 (et note 1).
Gouch (Dr Henry) a relâché à Madagascar en 1626, p. 379 (note), 435 (et note).
Gouvernement des îles Comores, p. 394, 398-400.
— des Malgaches, p. 9, 169, 184 (notule), 221-222, 231, 239-240, 255-256 (notule), 327-328, 384, 490-491.
Goverte, voir Goubert.
Goyer (Cornelis Simonsz), premier gouverneur hollandais de Maurice, p. 463-476, 497, 498, 502, 503 (note 2).
Grenadiers à Maurice, p. 509.
Gris-gris des Malgaches, p. 8, 228-229.
Grues de l'île Maurice, p. 117, 274.
Guerres des Comoriens, p. 365, 399-400.
— des Malgaches, p. 7, 217-222, 233, 236, 239, 253 (notule), 254 (notule), 257-259 (notule), 313, 328-329, 490-491.

H

Habillement des Malgaches, voir Costume.
Habington (William), poète anglais, p. 448.
Habitants des Comores (mœurs), p. 83-84 (Mohély), 85-86 (Ngazidya), 86 89 (Mohély), 91-93 (Anjouan), 93-94 et 365 (Ngazidya), 393 (Ngazidya), 393-394 (Anjouan), 398 et 400 (Mohély).
— de Madagascar, p. 6-10, 12-13, 21-22, 26, 37, 74, 81, 97, 103, 118, 121, 130, 131-132, 139-140, 169, 170, 184 (notule), 212, 234-235, 240, 242, 244, 249, 252-256 (notule), 277, 299, 327-328, 349-350, 372, 384-385, 488.
Haïssa, fils de Mohamed, sultan d'Anjouan et de Mayotte, p. 91 (note).
Hakluyt Society, p. 90.
Hall, capitaine anglais, p. 482-484.
Ham (Andries), colon hollandais qui voulait aller à Maurice en 1635, p. 438 (note).
Hamel (Dr), naturaliste, p. 405 (note), 418 (note), 476 (notule).
Hamond (W.), chirurgien anglais, auteur de factums sur Madagascar, p. 433, 435.
Haranga, fuseaux en cornaline, p. 342, 433, 434, 439, 483.
Haricots, p. 12, 40.
Harris, auteur d'une *Collection of Voyages*, p. 301, 366, 497.
Harry (Benjamin), marin anglais, p. 418 (note).
Hassan-ben-Mohamed, un des chefs d'Anjouan, p. 91 (note).
Hassane, voir Kasany [= Sambao].
Hazomanitra ou poteau pour les cérémonies religieuses des Malgaches, p. 211, 485.
Heeringa (Dr K.), auteur d'un mémoire sur les Néerlandais à Maurice et à Madagascar, p. 287 (note), 438 (note), 464, 470 (note 1), 475 (note 2), 502 (note), 506.
Henri (Manrique [Enrique]), chef des

Portugais naufragés (vers 1627?), p. 26.
Herbert (Thomas), voyageur anglais en 1626 et 1629, p. 379-404, 406-430, 435 (note 1).
Hérons de Maurice [*Ardea bubulcus*, *A. garzetta*, *A. atricapilla*], p. 117, 420, 425, 480.
Hervi (Thomas), pilote anglais au service des Portugais en 1616, p. 112 (note), 141.
Hirondelle de Maurice [*Collocalia francica* et *Phedina borbonica*], p. 420.
Hobereau de Maurice [*Falco peregrinus*], p. 420.
Hœfnagel, peintre, p. 284 (note).
Hofcamp [Adriaen Dircksz], sous-subrécargue hollandais, p. 468.
Hoffmann (J.-C.), ministre protestant à Maurice, en 1673-75, p. 284 (note).
Hollandais aux Comores, p. 90-94.
— à Madagascar, p. 38-39, 51, 76-78, 157, 287-290, 368-373, 436-437, 439, 476-477, 481-497, 500, 501, 505.
— naufragés à Madagascar, p. 439-440, 440-442.
— à Maurice, p. 283-287, 287-290, 437-438 (en 1623 et en 1634-1635), 463-476 (leur 1er établissement), 497-506.
— naufragés à Maurice, p. 112-113, 117-118, 141-142.
Honara (rivière d'), p. 307 (et note), 308, 316, 330.
Hospitalité des Malgaches, p. 289.
Houtmann (Frédéric de), p. 82.
Hova, p. 13 et note.
Huîtres, p. 401, 423, 485-486.
Hydromel, p. 126, 129, 146, 289, 488.
Hypsipetes, voir Merles.

I

Idolâtrie, Idoles, p. 228-229, 245.
Ignames (ou Manioc, ou Tavolo, ou Aroïdée), p. 12, 40, 129, 199, 239, 243, 255 (notule).
Iles, voir Nosy.
Ile d'Angazesia (la Grande Comore), voir Ngazidya.
— d'Anjouan, p. 80, 84, 85, 86, 90, 91 (note), 92-93, 97, 393-394.
— d'Answannij, voir Anjouan.
— d'Arros [Anosy], p. 42.
— d'Assada [Nosy bé], p. 389.
— Bourbon, p. 118, 142, 290-298, 377, 428-429, 466 (note).
Ile de Cirne ou Cisne, p. 109-118, 141-142, 274, 276. Voir Maurice.
— Commoris, Comoaris ou Comory, voir Iles Comores.
— Comores, p. 68, 83-90, 90-94, 97, 335, 356-366, 367, 389, 393, 433.
— du Corpo de Deus (Les sept) [Iles stériles], p. 20.
— Dauphine [Madagascar], p. 486.
— de Domingo Roiz, p. 112. Voir Ile Rodrigues.
— d'Espiritu Santo (Nosy Vao), p. 19.
— de Gasisa (La Grande Comore, voir Ngazidya.
— de Gazidia, voir Ile de Ngazidya.
— de la Grande Comore, voir Ngazidya.
— de Jean de Castro, p. 393.
— Jean de Nova [Castle isle ou Ile de Saint-Christophe], p. 389, 391, 392.
— de Joanna ou de Juanny, voir Anjouan.
— de Majotta, voir Ile de Mayotte.
— de Maonto, voir Ile de Mayotte.
— Maria, à Sahadia [Manambolo], p. 231,
— de Mascareigne, de Mascarenhas ou de Mascarinas [Ile Bourbon], p. 118, 142, 290-298, 377, 389, 390, 428-429, 466 (note 3).
— Maurice, p. 95-96, 109-118, 141-142, 274, 276, 283-287, 298, 389, 409-428, 437-438, 466 (note 3), 476, 478-481, 497-506, 506-510.
— de Mayjottes, voir Ile de Mayotte.
— de Mayotte, p. 68, 85, 86, 91 (note), 290, 356, 392-393, 439.
— du vieux Mazalagem (dans la baie de Mahajamba), p. 329.
— de Mohelia, voir Mohély.
— de Mohély, p. 83, 85, 86-89, 90, 93, 97, 100, 389, 393, 394, 396-404.
— de Mohiha, voir Ile de Mohély.
— de Molalia, voir Ile de Mohély.
— de Ngazidya (La Grande Comore), p. 85, 91 (note), 93-94, 97-99, 356-366, 367, 393.
— de la Passe, dans le Port du S.-E. (le Grand Port) de Maurice, p. 472.
— Rodrigues, ou Diego Rodrigues, ou Domingo Roiz, ou Diogo Rois, p. 95, (note), 110, 112, 389, 406 (et note) 408, 466 (note 3), 478, 497, 502, 504.
— de Rogue-Pères, p. 110. Voir Ile Rodrigues.
— de Sada (Les quatre) [Nosy Valiha, Antanimora, Nosy Berofia et Nosy Kalakajoro], p. 66.
— de S. Christofero [Mohély], p. 393

Ile de Saint-Georges [Madagascar], p. 382.
— de Saint-Jean de Castro [Anjouan], p. 97.
— de Sainte-Élisabeth [à l'E. de la baie de Morombé], p. 23 (note 3).
— de Sainte-Isabelle (Les sept) [à l'E. de la baie de Morombé], p. 23 (et notes 3 et 4).
— de Sainte-Luce, p. 69, 119.
— de Sainte-Marie, p. 103 104, 298-301, 376, 437, 477.
— Schiemans [Ile aux Tonneliers], dans le Port N.-O. de Maurice, p. 473.
— de Spirito Sancto [Anjouan], p. 393.
— Stériles, p. 19 (note), 20.
— aux Tonneliers [Ile Schiemans], dans le Port N.-O. de Maurice, p. 473.
Ilinta (Rivière d'), p. 33.
Ilot des Portugais [Nosy Fanjahira ou Nosy Tranovato], p. 44 (note 3).
— de Santa Cruz [Nosy Fanjahira], p. 41-43, 46 (note 3), 47, 49, 50, 51, 52, 53-55, 57, 59, 131-135, 137-139, 149-155, 156, 159, 161, 167, 179-206.
Immortalité de l'âme, p. 233-234.
Imorona, localité de l'Anosy, p. 46 (note 3).
Inceste dans le S.-E. et dans l'O. de Madagascar, p. 197, 226 (et note), 234-235, 245, 252.
Indigo (de Madagascar), p. 351, 488.
Indigo (de Maurice), p. 498, 502, 507, 510.
Industrie à Madagascar, p. 224-225, 341, 342.
Inosy vary ou Ignoscevare, p. 132, 202-205, voir Nosy Vary.
Intelligence des Malgaches, voir Mœurs.
Isango (Rivière) [Baie de Belo], p. 23.
Itaperina (Baie d'), p. 487.
Itongomaro (Baie d'), dans le N.-O. [Baies d'Anorontsanga et de Manongarivo], p. 66-70, 79, 164, 172, 173, 248-249, 250, 262-263, 264, 266, 267, 302 (note), 311, 317-318, 325, 327, 328, 329, 333.
— (Ile d'), dans la baie actuelle de Radama, p. 329.
—, roi du N.-O. de Madagascar, p. 66-70, 79, 164, 172, 173, 214, 232, 248-249, 263, 265, 266, 267, 302 (note), 311, 317-318, 325, 327, 328, 329, 333, 431.

J

Jangonas, voir Noix d'acajou.
— [*Zanazana*], voir Sauterelles, p. 243.
Jansen (Denijs) explore inutilement Maurice au point de vue minier, p. 498, 499.
Jean III, roi de Portugal, [1521-1557], p. 35 (note), 51.
Jean de Castro (Ile de) [Cumro (Comore)?], p. 393.
Jean de Nova (Ile), p. 389, 391.
Jésus (Baie de) [Baie de Saint-Augustin], p. 209.
Jeux, divertissements, p. 386.
Jiny, voir Reliques.
Joanna ou Juanny (Ile de), voir Anjouan.
Jombé, titre des princes Comoriens, p. 326 (note 1).
— Baqaeli, notable de Boina, p. 326 (note).
— Baquiriza, frère de Tsimamo et prince du Boina, p. 326.
— Sabanda, notable de Boina, p. 326.
Joseph (Benjamin), amiral anglais, p. 90.
Jovio (Paulo), missionnaire jésuite portugais à Madagascar en 1617, p. 106 (notule), 162, 166, 171, 174 (note), 276.
Jugos [voir Pois d'Angola].
Jujubiers, voir Noix d'Acajou.
Justice à Madagascar, p. 9, 239-240, 256 (notule).

K

Kabary, voir Assemblées.
Kakatoès de Maurice [*Lophopsittacus mauritianus*], p. 419 (fig.), 420.
Kapitaka, roi de Sahadia [Manambolo], p. 18, 20 (et note 3), 21, 207, 210-241, 254 (notule), 257-258 (notule), 259 (notule), 266, 313.
Kapitapa et Kapitaxa, roi de Sahadia, voir Kapitaka.
Karimboly, pays au S. de Madagascar, p. 287, 289, 440, 441.
Karpouz, voir melons, p. 488.
Kartale, volcan de la Grande Comore, p. 85 (note 4).
Kasany (= Sambao), p. 15, 16-17, 17-19, 164, 172, 263, 315, 330.
Kelikanena, ville du Ménabé, p. 258 (notule).
Kerr's Collection of Voyages, p. 2 (note), 20 (note), 23 (notes), 30 (note), 32 (note 3), 33 (note), 279 (note).
Kersten, voyageur allemand, p. 20 (note 2).
Keyling, marin anglais, p. 86.
Kisoa, prince du Manambolo, p. 220.

Kivinja [Maintirano], p. 316.
Koran chez les Malgaches du S.-E., p. 50, 193.

L

La Bourdonnais (De), gouverneur des îles de France et de Bourbon en 1734, p. 416 (note).
La Cerda (Manoel de), amiral portugais (1527), p. 44 et 45 (notes), 79, 278, 291 (note).
La Découverte, caravelle portugaise venue à la côte O. de Madagascar en 1617, p. 238, 252.
La Forêt d'Angleterre, voir Ile Bourbon.
Lait (à Madagascar), p. 128, 299, 300, 339, 341, 342, 343, 351, 370, 483.
Laiton, p. 40.
Lalage rubriventer, voir Lanier de Maurice.
Lamba, voir Costume des Malgaches.
Lamboharana, voir Dugong.
Lamentin, voir Dugong.
Lancaster (James), marin anglais, p. 86.
Langany (Ilot), dans la baie de Mahajamba, p. 519.
Langue des Comores, p. 89, 397-398.
— *bouque* [malgache], p. 22, 73, 108 (notule, § 6).
— malgache, p. 21-22, 73, 82, 214, 225, 232, 235, 252 (notule), 256 (notule), 350-351, 386.
— de Mohély, p. 397-398.
Lanier de Maurice [*Lalage rubriventer*], p. 420.
Lapins (à Maurice), p. 498.
Laquedives (Attols des), p. 110.
Lauzo (Rivière), voir Rivière Loza, p. 329.
Légendes bibliques, p. 192, 256-257 (notule).
Leguat (François), auteur de « Voyages », p. 406 et 408 (note).
Leguevel de Lacombe, voyageur français, p. 20 (note 2).
Légumes à Maurice, p. 470, 502, 510.
Lemaire (Jacques), navigateur hollandais, p. 283.
Le *Montmorency*, navire sur lequel le Général de Beaulieu est venu à Madagascar, p. 334 (note).
Lémurs de Madagascar, p. 12, 424, 487.
— de l'île Maurice, p. 424.
L'Estrange, p. 417 (note), 476 (notule).
Le Tellier, pilote du *Montmorency*, p. 367.
Le Testu (Guillaume), cartographe du XVIe siècle, p. 5 (note).
Leupe, érudit hollandais, p. 465 (note 1), 469 (note), 470, 474, 475, 507.
Lézards de l'île Maurice, p. 415.
Lièvres, p. 12.
Limons, voir Citrons.
Linares (comte de), p. 2 (note), 105 (note).
Linschoten (Jan Huyghen de), voyageur hollandais, p. 92.
Livre malgache, p. 435.
Loharano, village antanosy, p. 127, 146.
Lois à Madagascar, p. 9.
Lokantsantsa, port de l'île Sainte-Marie, p. 103 (note), 487.
Lophopsittacus mauritianus, voir Kakatoès.
Loquena ou Loquexa (Oqueça, Oquexa), voir Rakisa.
Lousada (Antonio Gonçales), de Villadeconde, marin portugais, p. 4 (note).
Loza (Riviere de la baie de Narendry), p. 329.
Lua-Ranou, voir Loharano.
Lulangane (Ilot), voir Langany.

M

Machado (Sébastien), serviteur malgache des Pères Jésuites, p. 161, 187, 190, 195, 198, 199, 200, 201, 202-205.
Machicore Schich Tango, voir Masikoro Tango.
Macinorbei, voir Masinorobé.
Madagascar, nom donné par les étrangers, p. 6.
Madrépores à Maurice, p. 428.
Magaster [Madagascar], p. 382.
Magoina-Aminah, une des filles d'Haïssa, sultan d'Anjouan et de Mayotte, p. 91 (note).
Mahafalles [Mahafaly], p. 441.
Mahajamba (Baie de), p. 64, 66, 250, 329.
Mahatsara, fils du chef de la baie de Saint-Augustin en 1639, p. 484, 491, 496.
Maintirano, p. 19, 316.
Maisons à Madagascar, p. 126, 129, 138, 489.
Malacca (Les premiers habitants de Madagascar viennent les uns de Cafrerie, les autres de), p. 4, 19-20.
Malegasse ou Malgache (Origine du nom de), p. 37 (note).
Malgaches, voir Habitants de Mada-

gascar, Aspect physique des habitants de Madagascar, et Mœurs et intelligence des habitants de Madagascar.
Malgaches convertis au christianisme, p. 158.
— d'origine arabe, p, 49-50, 139, 158.
Malino Vulay, pilote arabe, p, 311, 312.
Mamede [Mohamed] Muxuti Mapengo, arabe de Boina, p. 311.
Mammori, seigneur des Karimboly, voir Andriamamory.
Manafiafy (Baie de), p. 38, 39, 47, 58, 61, 68, 69, 76, 78, 79, 103, 119, 142, 289, 290, 368-373, 377.
Managara, voir Mananara.
Manambao (Rivière de), p. 316.
Manambaro, village antanosy, p. 128.
Manambolo, voir Sahadia.
— (Rivière du), p. 18, 20, 21, 22, 63, 65, 72, 101 (note), 172 (note), 206, 207-208, 212.
Manambovo (Rivière du), dans le S. de Madagascar, p. 440.
Manampotaka [Morondava], p. 22-23.
Mananara (ou Manangara), rivière [Betsiboka], p. 68, 326 (note), 328, 329.
—, ville dans une île, p. 328.
Manangala, reine de Mohély vers 1600, p. 399-400.
Manangitsa, prince du Manambolo, p. 217-219, 257-259 (notule).
Mananivo (Rivière du) [de Sainte-Claire], dans le S.-E. de Madagascar, p. 476, 477.
Mananqui, voir Manangitsa.
Manantenina (Rivière de), p. 282.
Manaputa ou Manoputa (Rivière de) [Morondava], p. 22, 23.
Manate, cétacé herbivore, voir Dugong.
Manatengha (Rivière de), voir Rivière de Manantenina.
Mandeixe Sabunda, notable de Boina, p. 326 (note).
Mandelslo (J.-A.), voyageur hollandais, p. 478-481 et 481-497.
Mandrary ou Mandrerei (Rivière de), voir Rivière de Mandrary.
Mane (Rivière), voir Mania.
Mangafé-Afé [Manafiafy], p. 39.
Mangalore (Arabes venus à la côte S.-E. de), p. 49.
Manghafia, voir Manafiafy.
Manguiers à Maurice, p. 509.
Mania (Rivière de) [Tsiribihina], p. 22, 316.
Manilles, voir bracelets.
Manim, voir Mania.
Manioc (voir Ignames), p. 12, 199.
Manoel (Dom), roi du Portugal [1495-1521], p. 43 et 45 (notes), 50, 515.
Manombo (Rivière de), p. 24, 28, 30, 34, 209 (et note), 215, 232, 263, 318.
Manongarivo (Baie ou Rivière de) [dans la baie actuelle de Radama], p. 64, 263.
Manrique [Enrique], voir Henri.
Maonto (Ile de), voir Mayotte.
Maques, voir Lémurs.
Marbre blanc (à Madagascar), p. 487.
Marco Polo, p. 495.
Margaroperdix, voir Perdrix.
Maria (Ile), à Sahadia [Manambolo], p. 231.
Mariage des Malgaches, p. 7, 74, 169, 197, 212, 222, 226-227, 234-235, 245, 249, 252-253 (notule), 260 (notule), 277, 317, 318, 327, 386, 489-490.
Mariano (R. P. Luis ou Ludovico), jésuite portugais, auteur d'un voyage d'exploration à Madagascar en 1613-1614, et missionnaire de 1616-1619, p. 1-64, 64-79, 98 (note 2), 105 (note), 106 (note), 107 (note), 108 (notule), 109 (notule), 120-121, 125, 126-131, 140-158, 163, 165, 172, 174, 175-179, 179 (notule), 207, 208-241, 241-251, 251-271, 274, 275, 278, 281, 301-322, 324, 325 (et note 2), 330, 333, 431-432.
Martin (Nathaniel), marin anglais aux Comores en 1616, p. 358.
Mascareigne, ou Mascarenhas, ou Mascarinas (Ile de) [Ile Bourbon], p. 118, 142, 290-298, 377, 389, 390, 428-429, 466 (note 3).
Mascarenhas (D.), amiral portugais, p. 428.
Mascarinus Duboisi, perroquet de l'île Bourbon, p. 293, 295 (note).
Masikoro, chef sakalava, p. 434.
Masikoro (Baie des) [baie d'Androka], p. 33, 179 (notule), 440.
Masikoro Tango, chef du S.-O. de Madagascar, p. 491, 493.
Masimanga (Rivière de) [Manombo], p. 24, 28, 30, 34, 209 (et note), 215, 232, 263, 318.
Masina, devin ou prêtre malgache, p. 230.
Masinorobé [voir Andriamasinoro], p. 46 (note 3), 282.
Massacre de Portugais à la Grande-Comore (Ngazidya), p. 97-98.
Massalajem, voir Mazalagem.
Massy Chora, voir Masikoro.
Matakasy, province du S.-E. de Madagascar, p. 37 (et note 1), 79, 98 (note

2), 128, 129, 136-137, 179 (notule), 183 (notule), 186 (notule).
Matanga, voir Matitanana.
Matitanana (Royaume de), p. 185 (notule), 516.
Maures (voir Arabes).
Maur-gnisus [Ile Maurice], p. 410.
Maurice (Ile), p. 95-96, 109-118, 141-142, 274, 276, 283-287, 298, 389, 409-428, 437-438, 466 (note 3), 476, 478-481, 497-506, 506-510.
Maurice de Nassau, amiral des provinces Néerlandaises, p. 410, 479.
Mayjottes (Ile de), voir Mayotte.
Mayotte (Ile de), p. 68, 85, 86, 91 (note), 290, 356, 439.
Mazalagem nova [Baie de Boina], p. 13, 14-16, 17, 21, 64, 65, 68, 164, 172, 213, 214, 224, 231, 232, 235, 237-238, 241, 249, 259 (notule), 263, 264, 267, 269, 301-313, 316-317, 321, 322-324, 325-333.
— (Baie du vieux) [Baie de Mahajamba], p. 66, 329.
— (Ile du vieux) [Nosy Langany], p. 329.
Medeiros (R. P. Jacome de), supérieur des jésuites à Goa, auteur des *Instructions à la mission de 1616-1617*, p. 107-109 (notule), 301 (note 1), 302 (note), 432.
Méduse, animal marin, p. 396.
Melons d'eau, pastèques (de Madagascar), p. 243, 300, 488.
Melukeseree (Rivière), voir la Rivière de l'Est ou la Grande Rivière (de Maurice), p. 472, 473.
Ménabé, p. 105 (note), 106 (notule), 208-241, 241-251, 251-271.
Mendes (Antonio), Père inspecteur des Jésuites à Madagascar, p. 159, 173, 238, 242, 253, 263, 264, 269-271, 302 (note), 322-325.
— (Manoel), père jésuite, p. 248.
Mendoça (Pedro de), marin portugais (1505), p. 44 (note).
Meneses (Manoel Teles de), marin portugais en 1506, p. 382.
— (D. Manoel), marin portugais, p. 97, 239, 242.
Menuthias (Ile) [=Madagascar], p. 6, 382.
Meotty, voir Mayotte.
Meriangwy, village de Mohély, p. 396.
Merina, habitants du centre de Madagascar, p. 44 (note 2).
Merles de l'île Maurice, p. 117, 274.
— de l'Ile Bourbon [*Hypsipetes*], p. 295 (note 1).
Métaux, voir Argent, Or, Etain, Laiton, etc.
Métiers à tisser, p. 13.
Métis d'Arabes et de Malgaches, p. 49-50.
— de Malgaches et de Hollandais, p. 372.
— de Malgaches et de Portugais, p. 36, 37, 41, 50-52, 103, 175-179.
Mganga, sorcier malgache, p. 219-220, 230, 254 (notule).
Miel (des Comores), p. 401.
— (de Madagascar), p. 277, 289, 370, 488.
Milan de Maurice [*Milvus korshun ægyptius*], p. 420.
Millet des Comores, p. 92.
— de Madagascar, p. 12, 20, 93.
Millies, naturaliste, p. 404 (note 4).
Milne Edwards (Alph.), p. 285 (note), 404 (note 4), 406 (note), 418 (note), 424 (note).
— et Grandidier (Alfred), p. 417 (note).
Milvus korshun, voir Milan de Maurice.
Mines diverses [!], p. 387, 488.
Miroirs, p. 190.
Missionnaires Jésuites portugais à Madagascar, p. 1-79, 105-282, 301-322, 322-325, 329-333 et 431-432.
Mitacassi, voir Matakasy.
Mœurs et intelligence des Malgaches (voir Habitants de Madagascar), p. 6-10, 12-13, 21-22, 37, 73, 74, 81, 103, 123, 127, 138, 139-140, 146, 148, 169, 170, 184 (notule), 187, 189, 199, 212, 217, 222, 226, 234-235, 240, 242, 244, 249, 252-256 (notule), 260 (notule), 299, 304-305, 313, 318, 327-328, 329, 337-338, 349, 351, 372-373, 384-386, 488-490.
Mogné-Fané, sultan d'Anjouan, p. 90 (et note), 4, 91 (note).
Mohamed, fils de Hassan-ben-Mohamed, sultan des îles Comores, p. 91 (note).
Mohamed-ben-Haïssa, chef persan, p. 91 (note).
Mohély (Ile de), p. 83, 85, 86-90, 93, 97, 100, 389, 393, 396-404.
Mohelia (Ile de), voir Ile de Mohély.
Mohiha (Ile), voir Ile de Mohély.
Moïna-Alachora ou Mollana, sultane d'Anjouan, une des femmes d'Haïssa, p. 90 (note 4), 91 (note), 92.
Mokonazy, village sur le bord du Mananara [Betsiboka], p. 328.
Molalia, voir Mohely.
Molanga, pirogues, p. 211, 256 (notule).
Mollana ou Mollanna Allachorra, sultane d'Anjouan, voir Moïna-Alachora.
Monson (Sir William), amiral anglais,

auteur de « Conseils pour coloniser Madagascar », p. 511-514.
Montagne d'Ambre, p. 71.
— de la Rivière Noire (à Maurice), p. 114.
Monteurier (De), officier qui a accompagné le général de Beaulieu, p. 339-341, 357, 360.
Mont Pieter Both, Pieter Botte ou Peter Both, à Maurice, p. 96, 113, 114.
Moquinzano [Mokonazy?], village sur le Mananara [Betsiboka], p. 328.
Morombé (Baie de) [Baie de Saint-Jacques?], p. 23 (note 4), 487.
Morondava (Rivière de), p. 22-23.
Mortier (Pierre), cartographe, p. 20 (note 2).
Mosquées aux Comores, p. 88-89, 92, 398.
— à Madagascar, p. 267, 327.
Mouillage à la Grande-Comore, p. 356-359, 363.
Moutarde de Maurice, p. 116.
Moutons et brebis à grosse queue (de Madagascar), p. 30, 40, 200, 244, 245, 253, 255 (notule), 299, 342, 343, 345, 351, 387, 483, 485.
— d'Arabie (aux Comores), p. 89, 91, 92, 394.
Mozalagem, voir Mazalagem.
Mozambique, p. 1, 11, 62, 63, 66, 82, 83.
Mpilampy, voleur de grande route, p. 442.
M'Samoudou, rade d'Anjouan, p. 90 (note 3), 91 (note), 92 (note).
—, ville d'Anjouan, p. 92.
Mu'allin Ibrahim, pilote arabe, p. 89.
Muganga, voir *Mganga*.
Mullerornis, oiseau géant de Madagascar, p. 417 (note).
Musique malgache, p. 130.
Musulmans, voir Arabes.
Myrte de Maurice, p. 106, 274.

N

Nacquart (Charles), missionnaire lazariste français, p. 40 (note), 279-280.
Nacre de perle, aux Comores, p. 401.
Nannan-galla [Manangala], reine de Mohély, vers 1600, p. 399-400.
Narendry (Baie de), p. 164, 232, 248 (note), 249, 302 (note), 317 (note), 325.
Natal (Cap de), p. 70.
Naufrage d'anglais et d'un français dans les parages de Maurice, en 1599, p. 480-481.
Naufrage du *Klein-Mauritius* à Maurice dans le cyclone de février 1644, p. 509.
Naufrages de navires portugais dans les parages de Madagascar de 1500 à 1613, p. 44-45 (note), et, en 1616, p. 223-224.
Navigation à Madagascar, p. 256 (notule).
Nekker (Jonathan de) propose de coloniser Maurice en 1637, p. 463.
Neoportus (Cristophorus), voir Newport (Cristopher).
Nesœnas Mayeri, ramier de l'île Maurice, p. 416 (note).
Nets (Général de), p. 333-334 (note).
Newport (Christopher), capitaine anglais, p. 32 (et note), 86, 87.
Newton (A.), auteur de travaux ornithologiques, p. 293 (note 2), 294 (note *a*), 406 (note), 403 (note).
— (Edward) et Gadow, naturalistes anglais, p. 406 (note) et 418 (note).
Ngazidya (Ile de) ou la Grande-Comore, p. 85, 91 (note), 93-94, 97-99, 356-366, 367, 393.
Noix d'Acajou, p. 12.
— d'Arèques aux Comores, p. 400.
— de cocos des Comores, p. 76. Voir Cocos.
Noronha (Garcia de), vice-roi portugais (1538), p. 44 (note).
Nosy Andrahombava, p. 23 (note 4).
— Andramona, p. 23 (note 4).
— Andrano [une des Iles stériles], p. 20 (note 1).
— Andriambola, p. 23 (note 4).
— Androtra [une des Iles stériles], p. 20 (note 1).
— Antanimora, p. 66.
— Antseranandava (dans la baie de Boina), p. 302 (note).
— Berofia, dans le N.-O. [Ile de la Reine?], p. 66, 329.
— Bevato, p. 23 (note 4).
— Dondosy [une des Iles stériles], p. 20 (note 1).
— Fanjahira [Nosy Tranovato], p. 41-43, 44, 45 (note 3), 46 (note 3), 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53-55, 57, 59, 131-135, 137-139, 145, 149-155, 156, 159, 161, 167, 180-206, 207, 254, 259, 275, 278.
— Fasy, p. 24.
— Hao, p. 23 (note 4), 24.
— Kalakajoro, p. 66.
— Langany [Ile du vieux Mazalagem, dans la baie de Mahajamba], p. 329.
— Lava [une des Iles stériles], p. 20 (note 1).

Nosy Lava [Duna], Ile à l'entrée de la baie de Narendry, p. 317.
— Mangabé, p. 104.
— Mangily [une des Iles stériles], p. 20 (note 1).
— Marosy, p. 104.
— Mavony [une des Iles stériles], p. 20 [note 1].
— Ranto [une des Iles stériles], p. 20 (note 1).
— Ratafany, p. 23 (note 4).
— Timpoy, p. 23 (note 4).
— Tranovato [Nosy Fanjahira], p. 41-43, 44, 46 (note 3), 47, 49, 50, 51, 52, 53-55, 57, 59, 131-135, 137-139, 145, 149-155, 156, 159, 161, 180-206, 207, 275.
— Trozona, p. 23 (note 4).
— Valiha, p. 65.
— Vao, p. 19.
— Vary [Ignoscevare], dans le Fanjahira, p. 132, 202-204.
— Vé, p. 29, 30 (note), 81 (note), 90 (note), 102, 482, 484.
— Voalavo, à l'entrée du Sambao, p. 17 (note), 172 (note).
Nosimpetsotsa, p. 23 (note 4).
Nosindolo, p. 23 (note 4).
Notions bibliques à Madagascar, p. 192-193.
Nourriture des Comoriens, p. 87-88, 99.
— des Malgaches, p. 22, 127, 146-147, 239, 243, 255 (notule), 341, 370 et 486 (sauterelles).
Numenius, voir Corbijeaux.
Numida tiarata, voir Pintades.

O

Œufs, p. 40.
Offrandes de riz, de maïs, etc., aux mânes des ancêtres, p. 229, 233, 253 (notule).
Oies des îles Bourbon et Maurice [*Anser sp.*, *Sarcidiornis mauritianus*], p. 293, 420, 473.
— (domestiques) à Maurice, p. 498, 510.
Oiseaux de l'île Bourbon, p. 293, 294, 297, 429.
— des îles Comores, p. 93.
— de l'île Maurice, p. 117, 415, 416, 480.
— de l'île Rodrigues, p. 408.
— de proie de Maurice, p. 420.
Oléarius, voyageur et auteur hollandais, p. 478 (note), 481.
'Omar 'Adil, sultan de Mohély, p. 88.
Ombiasy [devin] ou prêtre malgache, p. 434-435, 491-492.
Ompilampes, voir *Mpilampy*.
Onilahy (Rivière d') [Saint-Augustin], p. 30, 80, 102, 346-348, 434, 483.
Oqueça ou Oquexa, prince du Manambolo, voir Rakisa.
Or, p. 148, 520.
— (Mines d') [?] à Madagascar, p. 488.
Oracles, p. 228, 233, 234, 245-246, 254 (notule).
Orangers et Oranges des Comores, p. 83, 85, 89, 91, 98, 365, 401, 403.
— de Madagascar, p. 128, 129, 299, 300, 370, 485, 488.
— de Maurice, p. 509.
Ordalies des Malgaches, p. 8-9, 67, 68.
Origine des Malgaches, p. 6, 22, 240, 252 (notule), 256 (notule).
Orontany (Cap d') [Cap Saint-Sébastien], p. 3, 70.
Osorius, historien portugais, p. 350, 492.
Oustalet, naturaliste français, p. 408 (note), 418 (note).
Owen, marin hydrographe anglais, p. 20 (note 2).
— (R.), naturaliste anglais, p. 406 (note), 418 (note).

P

Padua (Récifs de), voir Attols, p. 110.
Paiz (Antonio), portugais naufragé vers 1527, p. 50.
Palanquin malgache, voir *Filanjana*.
Palétuviers, p. 347.
Palmiers de l'île Bourbon, p. 296.
— des Comores, p. 403.
— ou Aréquiers de Maurice, p. 106, 413-414, 479.
Palæornis eques, voir Perroquets de l'île Bourbon, p. 295 (note).
Paons des Comores [Pintades?], p. 93.
Papier (objet d'échange aux Comores), p. 98, 99, 358, 360, 403.
Paradis des Malgaches, p. 253-254 (notule).
Pastèques, voir Melons.
Paul, esclave chingala [Singhalais] des pères jésuites, p. 187.
Pêches, p. 236 (notule).
Perdrix de l'île Bourbon [*Margaroperdix madagascariensis*], p. 295 (note).
— (?) des Comores, p. 93.

Perdrix de l'île Maurice [*Margaroperdix madagascariensis*], p. 416 (note), 473.
Pereira (Juan Fernandes), contre-maître de la *Nossa Senhora da Esperança*, p. 47.
— (Jean Rodrigues), amiral portugais en 1506, p. 493, 516, 517, 518, 521.
Perles de verre, p. 40, 48, 89, 99, 139, 148, 169, 190, 195, 198, 199, 200, 205, 241, 244, 336, 339, 341, 342, 343, 483, 485, 489.
Perroquets de l'île Bourbon, p. 293, 295 (note).
— des Comores, p. 93.
— de Madagascar, p. 12.
— de l'île Maurice, p. 117, 274, 415.
Pessoa (Antonio Rodrigues), pilote portugais, p. 4 (note), 107 (note), 184 (notule).
Peter Both ou Pieter Botte (Montagne de Maurice), p. 113-114.
Peyton (Walter), marin anglais, p. 76-78.
Pezophaps solitarius, voir Dronte de Rodrigues.
Phancomal [Efa nomaly?], un des rois de Mohély en 1626, p. 399.
Pharampo, pirogue [*lakampiara*], p. 27.
Phedina borbonica, voir Hirondelle.
Phœnicopterus minor et *Ph. roseus*, voir Flamands.
Piastres espagnoles, p. 40, 89, 99, 102, 205.
Pietersz (Jean), van Hoorn, pilote hollandais, p. 297.
Pie-grièche de Maurice, voir Lanier de Maurice.
Pigeons de l'île Bourbon, voir *Columba livia*.
— de l'île Maurice (voir *Alectrænas*, *Nesænas*, *Columba*), p. 473.
— (domestiques), à Maurice, p. 498, 510.
Pina (João Cardoso de), marin portugais, p. 107 (note), 206-208, 274.
— (Manoel de), frère jésuite, p. 162, 173.
Pinta (Anna), portugaise naufragée vers 1527, p. 50.
Pinto (João), portugais naufragé vers 1527, p. 50.
Pintades de l'île Bourbon, p. 295 (note 1).
— des Comores [*Numida tiarata*], p. 86, 93.
— de Madagascar, p. 487.
— de l'île Maurice [*Numida tiarata*], p. 416 (note).
Pirogues des Comores, p. 98, 403.
— (de Madagascar), voir *Molanga*, p. 211, 256 (notule), 299.
Pitre, marin hollandais naufragé dans le S. de Madagascar, p. 287-289.
Pline, p. 6.
Pœmon [voir Fombony], ville de Mohély, p. 100.
Pointe d'Ambararata, dans la baie de Mahajamba, p. 66 (note).
— d'Andefitra, p. 23 (note 4).
— à Larrée, p. 104.
Pois d'Angola, p. 21.
— aux Comores, p. 361, 362, 401.
— [Voèmes], p. 341-342, 344, 349.
Poisons, voir Ordalies.
Poissons à l'île Bourbon, p. 295, 429.
— des Comores, p. 401.
— de Madagascar, p. 255 (notule), 352, 370, 484, 485.
— de l'île Maurice, p. 423, 425-426, 479.
Polygamie, voir Mariage.
Ponsado (Antonio Gonçalo), matelot portugais, p. 62 (note).
Porcacchi, géographe italien du XVIe siècle, p. 5 (note).
Porcs sauvages, p. 12.
— de l'île Bourbon, p. 429.
— de Madagascar, p. 300.
— de l'île Maurice, p. 117, 274, 416 (note), 424.
Port du Nord ou du Nord-Ouest de Maurice [Port-Louis], p. 113, 141, 426-427 (avec le plan), 467 (note), 472, 473, 497, 508.
— de Saint-Augustin [Baie d'Androka ou des Masikoro], p. 33, 440.
— de Saint-Benoît (à Maurice) [le Grand-Port ou Port du S.-E.], p. 114, 115.
— de Saint-Félix [Baie d'Antseranambé], p. 23, 24, 25.
— de Santiago, p. 516, 517.
— du Sud-Est de Maurice [Port Saint-Benoît, ou Port-Bourbon, ou le Grand Port], p. 114, 115, 427, 438, 464, 466-467, 470, 472, 473, 474, 479, 497.
Porter (Hon. Endymion), poète anglais, p. 435, 447-448 (note *a*).
Portugais construisent un bastion à Ranofotsy, p. 40.
— construisent une maison et une église dans l'îlot de Santa Cruz, p. 54.
— naufragés dans le S. de Madagascar, p. 26, 30, 33-34, 36, 37-38, 41-47, 50-53, 58-59, 69, 75-79, 103, 175-179, 179-180 (notule), 184 (notule), 185 (notule).
Poules, voir Volailles.

Poules de Maurice à bec droit, voir Rallides de Maurice.
— rouges à bec de bécasse, voir *Aphanapteryx Broeckii*.
Pracel (Banc de), p. 19.
Prêtres malgaches, voir *Ombiasy*.
Prières aux ancêtres, p. 229, 233.
Pring (Martin), marin anglais, p. 80, 100.
Province d'Amberio (Enferoe de Mariano), p. 35-36, 48.
— de Matakasy, dans le S.-E, p. 37.
— de Sada (roi Itongomaro), dans le N.-O., p. 66.
Pteropus, voir Chauves-souris (Roussettes).
Ptolémée, p. 6.
Pulo-Puar [Ile Bourbon], p. 428-429.
Purchas, auteur d'*His Pilgrimes*, p. 32 (note 2), 80, 81, 82, 90, 100, 105, 374-376.
Pyrard, de Laval, passe en vue de Diego Rodrigues et relâche à Maurice en 1610, p. 95 (note 1), 406 (note).

Q

Queimado (José), marin portugais en 1507, p. 518.
Quicaju (?), tribu de l'O. de Madagascar, p. 258 (notule).
Quissoa, voir Kisoa.
Quiviniane, p. 340, voir Kivinja.
Quivinzane, voir Kivinja.

R

Rabanes, p. 15, 84.
Rabello (João), portugais naufragé vers 1527, p. 50.
Raclau, marin français du *Montmorency*, p. 361.
Radama (Baie de), p. 77, 248 (note), 249, 266, 267, 302 (note), 329, 432.
Radis à Madagascar, p. 243.
Rafia, voir Rabanes.
Raie, voir Aigle de mer.
Rainivoanjo, petit roi sur le bord du Mananara [Betsiboka], p. 328.
Rakisa, prince de Sahadia (du Manambolo) [Dom Jeronymo d'Azevedo], p. 21, 27, 63-64, 65, 74, 207-208, 210-241, 247, 253, 257-259 (notule), 262 (notule), 270, 312-313.
Rallide de Maurice [*Erythromachus Herberti*], p. 419 (figure), 424-425 (et notes).
Rallide de Rodrigues [*Erythromachus Leguati*], p. 424 (note 2).
Ramadan, chez les Malgaches du S.-E., p. 50, 169.
Ramiers de Bourbon, voir *Alectrænas nitidissima*.
— de Maurice, voir *Alectrænas nitidissima* et *Nesænas Mayeri*.
Ramiompy, chef antanosy, p. 195.
Randumana [Roandriamanana], roi de Ranofotsy, p. 35-48, 53, 56, 59, 120, 123, 126.
Rangus, voir *Haranga*.
Ranobé (Baie de), p. 28.
— à la bouche de l'Honara, p. 307 (note 2).
Ranobuanghe [Rainivoanjo?], petit roi du N.-O. de Madagascar, p. 328.
Ranofotsy, voir Andranofotsy.
Rats de l'île Maurice, p. 424, 503.
Récifs de Padua (voir Attols des Laquedives), p. 110.
Reinel (Pedro), cartographe du XVIe siècle, p. 5 (note).
Reinhardt (Prof. C.), naturaliste danois, p. 403 (note).
Religion des Malgaches, p. 6-7, 74, 127, 146, 200, 211, 222, 227-231, 232-234, 243, 244, 245-246, 252-253 (notule), 301, 327, 329, 349-350, 491-492.
— musulmane à Madagascar, p. 14, 49-50, 158, 169, 181-182 (notule), 183 (notule), 185 (notule), 189, 192, 193-194, 200, 228, 244, 277, 327, 331.
Reliques, p. 229, 233, 243, 253 (notule).
Renel, marin du *Montmorency*, p. 339.
Repas aux Comores, p. 87-88.
— malgaches, p. 127, 146-147.
Requins, p. 389-390.
Reuss, naturaliste autrichien, p. 406 (note *b*).
Rêves, p. 330.
Reyertsz (Cornelis), commandant de la *Hollandia*, mort à Manafiafy en 1625, p. 371.
Reynst (Gérard), marin hollandais, p. 90 (et note 2), 95.
Rézimont, marin français, p. 441.
Ribeiro (Francisco), jésuite portugais, p. 238, 242, 249, 253, 302 (note), 303, 310.
Rites funéraires des Malgaches, p. 8, 190, 233.
Rivière (R. Père), p. 2 (notule *b*).
Rivière de l'Annonciation (à Maurice) [la Grande Rivière de l'Est], p. 114-115.

Rivière de la Betsiboka, p. 328, voir Rivière de Mananara.
— de Cassane [Kasany ou Sambao], p. 15, 16-17, 17-19, 164, 172, 263, 315, 330.
— de Demoka, p. 19.
— de l'Est (La Grande) [Melukeseree], à Maurice, p. 114-115, 472, 473.
— de Fanjahira, p. 41, 119, 133, 142, 152, 153-154, 154-155.
— Ferrir [Baie d'Ampasilava], p. 23.
— de Formoso (?) [Andranobé?], dans l'Ouest, p. 330.
— d'Honara [Vuala], p. 307 (et note), 308, 316, 330.
— d'Ilinta, p. 33.
— d'Isango [Baie de Belo], p. 23.
— de Kasany, voir Rivière de Sambao.
— de Loza, dans la baie de Narendry, p. 329
— de Manambao, p. 316.
— de Manambolo, p. 18, 20-21, 22, 63, 65, 72, 172 (note), 206, 207-208, 212.
— de Manambovo, dans le S. de Madagascar, p. 440.
— de Mananara [Betsiboka], p. 68, 326 (note), 328, 329.
— de Mananivo [de Sainte-Claire], dans le S.-E. de Madagascar, p. 476, 477.
— de Manantenina, p. 282, 487.
— de Manaputa [Morondava], p. 22-23.
— de Manatengha, voir Rivière de Manantenina.
— de Mandrary ou Mandrerei, p. 282.
— de Mania [Tsiribihina], p. 22 (et note), 316.
— de Manombo, p. 24, 28, 30, 34, 209, 215, 232, 263, 318.
— de Manongarivo (dans la baie de Radama), p. 64, 263.
— de Masimanga [Manombo], p. 24, 28, 30, 34, 209, 215, 232, 263, 318.
— de Morondava, p. 22-23.
— Noire (sur la côte O. de Maurice), p. 96, 114, 473.
— d'Onilahy ou de Saint-Augustin, p. 30, 80, 102, 346-348, 434, 483.
— de Sadia ou Sahadia [Manambolo], p. 16, 18, 19-20, 61, 63, 72.
— de Saint-Augustin [Onilahy], p. 30, 80, 102, 346-348, 434, 483.
— de Sambao, p. 15, 16-17, 17-19, 164, 172, 263, 315, 330.
— de Santa Cruz, voir Rivière de Fanjahira, p. 119.
— de Soamianina, p. 300.
— de Tsiribihina (Mania), p. 22 (et note), 268, 316.
Rivière de Tsitsobohina [Tsiribihina], p. 22 (note).
— de Vuala, voir Rivière d'Honara.
Riz des Comores, p. 88, 91, 92, 98, 361, 362, 401.
— de Madagascar, p. 12, 40, 84, 93, 104, 127, 128, 129, 130, 202, 205, 289, 299, 300, 342, 344, 362, 370, 371, 374, 488.
— de Maurice, p. 502, 507, 509.
Roandriamanana, roi de Ranofotsy, p. 35-49, 53, 56, 59, 74, 78, 120, 123, 126, 151, 152.
Robiquet, cartographe, p. 20 (note 2).
Rocher Europa [Banc de la Juive], p. 352, 389.
Roches Noires (Les) de Maurice [Rochers Hanglip], p. 473.
Rodrigues (Ile), p. 95 (note), 110, 112, 389, 406-408 (et notes), 466 (note 3), 478, 497, 502, 504.
— = Ile Maurice, p. 410.
Rodrigues (Antonio), p. 253.
— (Manoel), pilote portugais, p. 107 (note).
Roe (Sir Thomas), ambassadeur anglais, p. 83-90, 97, 442-446.
Rogue-Pères (Ile de), p. 110. Voir Ile Rodrigues.
Roiz (Diogo), Père recteur des Jésuites à Mozambique, p. 302, 433 (note *a*).
Rol (Hein), commis du navire hollandais *Niew Hoorn*, p. 292.
Romain, esclave des Pères, p. 187, 195, 196-197, 198, 214.
Romanet du Caillaud, p. 2 (note).
Romarin (de Maurice), p. 116, 274.
Romi Umpe, voir Ramiompy.
Rotz, cartographe du XVIe siècle, p. 5 (note).
Roussettes, voir Chauves-souris.
Routier pour naviguer dans les parages de Madagascar, p. 100-105.
Rowles (Richard), capitaine anglais tué à Sada en 1608, p. 66, 84, 249 (note 4), 263.
Ruc (Le), p. 381-382.
Ruines dans une des îles de la baie de Manafiafy (Sainte-Luce), p. 58, 69.
— dans le S.-E. de Madagascar, à Nosy Fanjahira, p. 38, 41-43, 44, 46 (note 3), 54 (note 2), 71, 132, 138-139, 178, 179-187 (notule).
Rumes, p. 16.
Rundamane, voir Roandriamanana.
Rupert (Prince), de Bavière, projette de coloniser Madagascar en 1636, p. 442-446.

Rusdorf, p. 445.
Rutgers van der Loeff, p. 94 (note 2).

S

Sacrifices de bœufs, de moutons, de chèvres, de poules, etc., p. 200-201, 222, 228, 229, 233, 243, 244, 253.
Sada (Cap), à l'entrée de la baie de Baly, p. 17 (note).
— (Les quatre îles de), voir Iles de Sada.
— (Province de), dans le N.-O., p. 64, 214, 232, 325, 326 (note), 432.
— (Royaume de), dans le N.-O., p. 64, 214, 232, 325, 326 (note), 432.
Sadia, voir Sahadia.
Safran des Indes, p. 351.
Sagaies ou Javelots, p. 31, 129, 130, 219, 243, 342, 485, 487, 490.
Sagou, voir *Tavolo*.
Sahadia (Roi de) [Kapitaka], p. 18, 20, 243.
— (Ville et royaume de) [à l'embouchure du Manambolo], p. 18, 20-22, 63, 65, 74, 109 (notule), 155, 159, 162, 163, 165, 166, 167, 172-173, 185-186 (notule), 206, 207-208, 208-241, 241-250, 251-271, 277, 278, 312-313, 316, 325, 330, 333.
Sahanreda ou Sahavedra (D. André de Sousa), p. 280, 281.
Sahasanana (= Kasany), p. 17 (note 5).
Sahoany (bras de mer dans le Ménabé), p. 63.
Saint-Alexis ou Santo-Aleixo (Cap de) [Cap Orontany ou Saint-Sébastien], p. 70.
Saint-André (Cap), dans l'Ouest, p. 5, 17, 19 (note).
Saint-Augustin (Baie de), p. 29-32, 80, 81, 90, 101-102, 103, 178, 209, 318-319, 335-352, 367, 433-435, 436, 439, 482-496.
— (Port de) [Baie d'Androka ou des Masikoro], p. 33.
— (Rivière de) [Onilahy], p. 30, 80, 102, 346-348, 434, 483.
Saint-Benoît [São Bento] (Port de), à Maurice [le Grand-Port], p. 114, 115.
Saint-Bonaventure (Baie de) [Baie de Fandivotra?], p. 24, 28.
Saint-Félix (Port de) [Baie d'Antseranambé], p. 23, 24, 25.
Saint-Georges (Ile de) [Madagascar], p. 382.
Saint-Ignace (Cap), pointe N. de Madagascar comprise entre le Cap Orontany et le Cap d'Ambre, p. 5, 70.
Saint-Jean de Castro (Ile de) [Anjouan], p. 90.
Saint-Jean de Nova (Ile) [Ile de Saint-Christophe ou Castle isle], p. 389, 391, 392.
Saint-Julien [Baie d'Ampalaza?], p. 487.
— (Cap de) [Pointe de Fenambosy], p. 440.
Saint-Louis (Baie de) [= Baie de Sainte-Luce], p. 290 (note 2).
— (Baie de), dans l'île de Sainte-Marie, p. 301 (Harris).
Saint-Luc (Baie de) [Baie d'Andranofotsy], p. 35, 39, 119-120, 126, 143, 163, 164, 166, 179 (notule), 206, 207, 209, 274, 277.
Saint-Romain (Baie de) [Baie de Ranofotsy], p. 487.
— (Cap) [Cap d'Andavaka], au S.-E., p. 5.
— (Cap) [Cap de Fenambosy], au S.-O., p. 32, 179 (notule), 209.
Saint-Sébastien (Baie de) [Baie de Diego Soarez?], p. 487.
— Saint-Sébastien (Cap) [Cap Orontany], p. 3, 70.
— (Cap) [Cap Sainte-Marie, pointe S. de Madagascar], p. 103.
Saint-Vincent (Cap) [Cap Tsingilofilo], p. 22.
Sainte-Apollonie (Ile de) [Ile Maurice], p. 466 (note 3).
Sainte-Claire (Baie de) [à l'embouchure du Mananivo], p. 476-477.
— ou Santa Clara (Baie de) [Baie de Ranobé], p. 28.
Sainte-Élizabeth (Iles de) [à l'E. de la baie de Morombé], p. 23 (note 3).
Sainte-Isabelle (Les sept îles de) [à l'E. de la baie de Morombé], p. 23 (et notes 3 et 4).
Sainte-Luce (Iles de), p. 69, 119.
— (Baie de) [Manaflafy], p. 38, 39, 58, 61, 68, 69, 76, 78-79, 103, 119, 142, 289, 290, 368-373, 377.
Sainte-Marie (Baie de) [Lokantsantsa], p. 487.
— (Cap), pointe extrême S. de Madagascar, p. 5 (note), 32, 34, 35, 63, 103.
— (Ile de), p. 103-104, 298-301, 376, 437, 477.
Sakeny, ville sur le bord du Mananara [Betsiboka], p. 328, 329.
Salamandre, p. 388.
Salangoma, p. 330.
Salpêtre, à Madagascar, p. 488.
Salsepareille (!) (de Maurice), p. 116.
Saluba, voir Soalobo.

Salvadori (T.), naturaliste italien, p. 406 (note).
Samamo, roi du Boina (voir Tsimamo).
Sambao (Rivière de), p. 15, 16-17, 17-19, 164, 172, 263, 315, 330.
Sambuane ou Samcuane, voir Rivière de Sambao, p. 330.
Sampilahy, roi du Kasany, p. 17-18, 21.
Sampilha, roi du Kasany [Sampilahy], p. 17-18, 21.
Sang-de-Dragon, gomme de Madagascar, p. 487, 492.
Sangansa Hassani, notable de Boina, p. 326 (note).
Sangansa Malimu, notable de Boina, p. 326 (note).
San Iago (Baie de) [Baie de Tsingilofilo], p. 45 (note).
Santa Cruz (Ilot de) [Nosy Fanjahira], p. 41-43, 44, 45 (note 3), 47, 48, 49, 50, 51-53, 55, 57, 59, 131-135, 137-139, 143, 149-155, 156, 159, 161, 167, 179-206, 207, 254, 259, 275, 278.
— (Rivière de), voir Rivière de Fanjahira, p. 119.
Santal, p. 10, 18, 214.
Santa-Luzia [Sainte-Luce], voir Manaflafy.
Santa Maria (Bancs de) [Banc de l'Etoile], p. 34.
São Bernardino (Gaspard de), auteur d'un voyage aux Indes, a passé en vue des Comores en 1611, p. 97 (note 1).
Saquem [Sakeny], ville sur le bord du Mananara [Betsiboka], p. 328, 329.
Sarcidiornis, voir Oies.
Sarangaço [Salangoma?], p. 330.
Saume (bras N. du Morondava) [Ambato ou Beneno], p. 23 (note 1).
Sauterelles (à Madagascar), p. 243, 255 (notule), 370, 486.
— (à Maurice), p. 503.
Savatsa, fête malgache, p. 46 (note 3).
Savery (Jean), peintre hollandais, p. 405 (note).
— (Roelandt), p. 405 (et note), 417 (note).
Sayers, marin anglais, p. 88.
Schouten (Guillaume Cornelis), marin hollandais mort à Antongil en 1625, p. 373.
Schurleins, voir Sherley.
Sculpture, p. 228-229.
Sébastien (Dom), roi de Portugal (1557-1578), p. 43 (note).
Se he Erleins, voir Sherley.
Semamo, voir Tsimamo.
Séraphins, p. 55.
Serments des Malgaches, p. 8, 55 (voir Ordalies).
— du sang, p. 256 (notule), 307-308.
Serpents, p. 12.
Serrano, amiral portugais en 1510, p. 515, 523.
Serrão (Pero), soldat portugais, p. 125.
Shaw, naturaliste anglais, p. 405 (note *a*).
Sherley (Sir Robert), ambassadeur de Perse, p. 32 et note, 379 (note), 435 (note).
Singes de Madagascar, voir Lémurs.
— de Maurice, p. 416 (note), 424.
Soalobo, prince du Manambolo, p. 217, 257 (notule).
Soamianina (Rivière de), p. 300.
Soares (Fernan), amiral portugais en 1506, p. 382, 492.
Sokalamba, tribu du Manambolo, p. 217-221.
Sokolampy (?), voir Sokalamba.
Sol de l'Ile Maurice, p. 411.
— de Madagascar (Fertilité du), p. 11-12, 40, 70, 81-82, 127-128, 147, 224-225, 239, 242-243, 255 (notule), 347-348, 374, 433.
Solimas ou *Zolimas*, musulmans du S.-E. de Madagascar, p. 49.
Solitaire (Le), voir Dronte de Bourbon et Dronte de Rodrigues.
Solofo, branchages servant à faire les murs des maisons, p. 126.
Sorciers Comoriens, p. 359, 365, 398.
— Malgaches, voir *Ombiasy*.
Sorgho, voir Millet.
Sortilèges à Madagascar, voir Superstitions.
Sousa (Balthazar Lobo de), marin portugais en 1556, p. 515, 524-528.
— (Payo de), marin portugais en 1510, p. 523.
Spalding (A.), auteur de dialogues anglais-malgaches, p. 82.
Stèle à Nosy Fanjahira, p. 38, 42-43, 52, 77.
— ou pierre tombale aux îles de Sainte-Luce, p. 58, 69, 180 (notule).
Strickland et Melville, auteurs de travaux sur le Dronte, p. 294 (notes), 405 (note *a*), 408 (note), 417 (note), 418 (note).
Succession au pouvoir chez les Malgaches, p. 184 (notule), 221-222.
Succin rouge à Maurice, p. 498.
Suckling (J.), poète anglais, p. 448 (note).
Suculambes, voir Sokalamba.

Superstitions des Malgaches, p. 8, 22 (note), 44, 67, 122, 158, 161, 169, 186, 193, 200-201, 219-220, 228-231, 233-234, 235, 245-247, 249, 253-255 (notule), 260 (notule), 318.
Syñal-Beg, un des rois de Mohély en 1626, p. 399.

T

Tabac chez les Comoriens, p. 400.
— de Maurice, p. 428, 470, 507, 510.
Tacca pinnatifida [*Tavolo*, sorte de sagou ou d'arrow-root], p. 225, 243, 255 (notule).
Taide (D. Estevão de), capitaine général du Monomotapa, p. 16.
Talismans écrits en arabe, p. 50.
Tamariniers et Tamarins de Madagascar, p. 128, 147, 254 (notule), 348, 487, 488.
— de Mohély, p. 83 et 401.
Tambourions [Tambourins], fruits du S.-O. de Madagascar, p. 348-349.
Tapates, voir Antampatrana.
Tasman (Abel), p. 475.
Tassaigne [chair fumée], aux Comores, p, 362.
Tatouages des Comoriens, p. 398.
— des Malgaches, p. 386.
Tatton, voyageur anglais, p. 294 (note *a*).
Tavolo [*Tacca pinnatifida*], sorte de sagou ou d'arrow-root, p. 225, 243, 255 (notule).
Telles (Manoel), marin portugais en 1506, p. 516.
Tempêtes, orages, cyclones, p. 18, 24, 25, 28, 32, 35, 70, 104, 368, 430, 474-475, 509 (note) [à Maurice].
Terri (Edouard), chapelain de sir Th. Roe, p. 97.
Terrir, voir Ferrir [Baie d'Ampasilava].
Testudo Sumeiri, voir Tortues de terre de l'île Maurice.
Thévenot, géographe français, p. 90, 99, 284, 294 (note 1), 298, 301, 334 (note), 366 (et note 2), 373, 417 (note).
Thornton, cartographe anglais, p. 5 (note).
Tiercelet de Maurice [*Tinnunculus punctatus*], p. 429.
Tingamaro, Tingimaro ou Tinguimaro, voir Itongomaro.
Tinnunculus punctatus, voir Tiercelet de Maurice.
Toddy, palmier, p. 403.
Toddy (Vin de), voir Vin de palmier.
Toiles, objet d'échange aux Comores, p. 358.
Tombeaux à Madagascar, p. 190.
Tondone [Tondroina], grande ville dans l'intérieur du Boina, p. 328, 329.
Torpille, poisson de Maurice, p. 423-424.
Tortues de Madagascar, p. 12, 213.
— de mer de l'île Bourbon, p. 296.
— de mer des Comores et de Madagascar, p. 394.
— de mer de l'île Maurice, p. 117, 498.
— de terre de Bourbon, p. 292, 296.
— de terre de l'île Maurice [*Testudo Sumeirei*], p. 117, 274, 424, 479, 498.
Tottens, cartographe, p. 83.
Tourterelles des îles Comores, p. 400.
Tradescant, propriétaire d'un Musée d'histoire naturelle, p. 405 (note), 417 (note).
Traités de paix, p. 256 (notule).
Tranovato, voir Fort hova dans l'Anosy et Nosy Fanjahira.
Trombeta (João), portugais naufragé vers 1527, p. 50.
Tsiambany, roi du S.-E. de Madagascar (père d'Andrian-dRamaka), p. 37-63, 77-79, 107 (notule), 120-138, 143-158, 160, 161, 168, 170, 179-206 (et notule), 207, 272, 274-278, 280, 281, 282, 288-289.
Tsikingana, ville à l'embouchure du Manambolo, p. 232, 257 (notule).
Tsiliva, village de l'Anosy, p. 47 (note).
Tsimamo, roi du Boina, p. 15-16, 17, 21, 74, 303-310, 316, 323, 325-326 (note 2 : Bulle octroyée aux Jésuites en 1619), 331.
Tsingilofilo (Baie de) [Baie de San Iago, Baie de Saint-Jacques], p. 45 (note), 487.
— (Cap de), p. 22.
Tsiribihina (Rivière de) [Mania], p. 22 (et note), 268, 316.
Tsitsobohina (Rivière de) [Tsiribihina], p. 22 (note).

U

Unguelai, voir Onilahy.

V

Vaches (vivant soi-disant au fond de la mer), p. 10-11 (note).
Valentyn, auteur de « l'Histoire des comptoirs hollandais », p. 95 (note), 96, 287, 472, 475, 476.
Valimta, voir Vavanilinta.

Van Beverwijck (Wijbrant), haut commissaire hollandais, p. 502 et 503 (note 1), 504.
Van den Broecke (Pieter), marin et voyageur hollandais, p. 90-95, 283-287, 294 (note 1).
Van der Lek (Daniel), marin hollandais qui a touché à Maurice, p. 95 (note).
Van der Maartzen (Frédéric), second du gouverneur de Maurice, p. 475.
Van der Meersch [ou Meerschen, ou Maerse] (Jacob), 3e gouverneur hollandais de Maurice en 1645, p. 504-505.
Van der Stel (Adrien), 2e gouverneur de Maurice (1639-1645), p. 475, 497-505, 507, 509, 510.
Van Diemen, gouverneur général des Indes hollandaises, p. 497, 498, 499, 504, 507.
Van Keulen, cartographe hollandais, p. 5 (note).
Van Leuwen (Govert), pilote hollandais, p. 96.
Van Spilbergen (Joris), marin hollandais à Maurice, p. 286, 287.
Van Warwyk, amiral portugais qui a touché à Maurice, p. 95 (note).
Varabé, village de l'Anosy, p. 47 (note).
Variation de la boussole aux Comores et dans les parages de Madagascar, p. 92, 100-105, 334, 367, 389, 390, 391, 396, 409, 429.
Vavanilinta [baie d'Androka], p. 38.
Vaz (Pedro), marin portugais (1504), p. 44 (note).
— (Nuno), marin portugais en 1506, p. 513.
Vaz o Roxo (Pero), marin portugais (1527), p. 43 (note), 281 (note).
Veen (Adrien), peintre hollandais, p. 404.
Vents à Madagascar, p. 348, 520. Voir Tempêtes.
Verroteries, voir Perles de verre.
Verschoor (Jean Villemsz), marin hollandais qui a touché à Maurice en 1607, p. 93 (note).
Vêtements des Malgaches, voir Costume.
Vétyver (Cuscus), p. 401.
Veuves à Madagascar, p. 227. Voir Mariage.
Viande salée (de Madagascar), p. 505.
Vieillards (Respect des), voir Ancêtres.
Vieira (P. Francisco), jésuite portugais, p. 321.
Viha (*Typhonodorum Lindleyanum*), sorte d'aroïdée, p. 243, 253 (notule).
Vilanandro (Cap de) [Cap Saint-André], p. 17.
Villes malgaches, p. 255 (notule).
Vin de miel, voir Hydromel.
Vin de palmier des Comores, p. 401, 403.
— de l'île Bourbon, p. 296.
— de Maurice, p. 414-415.
Voailava, voir Cap d'Anoronkarana.
Vocabulaire malgache, p. 248, 350-351, 386.
— mohélien, p. 397-398.
Voha, grande ville dans l'intérieur du Boina, p. 328, 329.
Volailles des Comores, p. 83, 85, 89, 91, 92, 98.
— de Madagascar, p. 12, 30, 40, 103, 104, 148, 277, 289, 299, 341, 342, 343, 344, 351, 485.
— (Poules) de Maurice, p. 498, 502, 503, 510.
Vua [Voha], grande ville dans l'intérieur du Boina, p. 328, 329.
Vuala (Rivière de) [Honara], p. 307 (et note), 308, 316, 330.

W

Weddall, marin anglais, p. 433.
Westminster Hall [Montagne de la table], dans la baie de Saint-Augustin, p. 80-81, 102.
Wicquefort (De), traducteur des voyages de Th. Herbert et de Mandelslo, p. 104 (et note), 430, 481, 496.
Willes, capitaine du navire *London*, p. 482-484.
Witthoos (Pierre), peintre d'animaux, p. 293 (note 2), 417 (note).

X

Xambao, voir Sambao.

Z

Zaagman (Gillis Joosten), éditeur de Bontekoe, p. 294 (note 4).
Zafferamini [Zafy Raminia], p. 282.
Zafindia, roi du Mananara (N.-O. de Madagascar), p. 328.
Zanahary (Dieu), p. 7.
Zangarany (Dieu), voir Zanahary.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 5-04

DT
469
M22G
v. 2

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.